

## **DIGITHÈQUE**

**Université libre de Bruxelles**

---

DELWIT Pascal, *Les partis socialistes et l'intégration européenne. France, Allemagne, Belgique*, Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 1995.

---

**Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.**

Elle a été publiée par les  
**Editions de l'Université de Bruxelles**  
<http://www.editions-universite-bruxelles.be/>

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site  
<http://digitheque.ulb.ac.be/>

---

Editions de l'Université de Bruxelles

---

**LES PARTIS SOCIALISTES**

**ET L'INTEGRATION**

**EUROPEENNE**

**France, Grande-Bretagne, Belgique**

---

Pascal Delwit

---

ETUDES  
EUROPEENNES



Collection dirigée par l'Institut d'Etudes européennes





Miren A. Letemendia. Retrait et abrogation des actes administratifs individuels en droit communautaire et en droit anglais. Préface de Bernard Rudden. 1987, 272 pages.

Jean De Ruyt. L'Acte unique européen. Commentaire. 2<sup>e</sup> édition, 1989, XVI + 392 pages.

La Commission au cœur du système institutionnel des Communautés européennes. Publié sous la direction de Jean-Victor Louis et de Denis Waelbroeck. 1989, 112 pages.

Le Parlement européen dans l'évolution institutionnelle. Publié sous la direction de Jean-Victor Louis et de Denis Waelbroeck. 2<sup>e</sup> tirage, 1989, 408 pages.

Vers un Système européen de banques centrales. Projet de dispositions organiques. Rapport du groupe présidé par Jean-Victor Louis. 2<sup>e</sup> tirage, 1990, 316 pages.

Mário Marques Mendes. Antitrust in a World of Interrelated Economies. The Interplay between Antitrust and Trade Policies in the US and the EEC. 1991, XII + 286 pages.

Un défi pour la Communauté européenne : les bouleversements à l'Est et au centre du continent. A Challenge for the European Community : the upheavals in Central and Eastern Europe. 1991, XII + 298 pages.

L'éthique des marchés financiers. Financial Markets Ethics. Publié sous la direction de Jean-Victor Louis et de Diego Devos. 1991, VIII + 224 pages.

L'espace audiovisuel européen. Publié sous la direction de Georges Vandersanden, 1991, 224 pages.

Vers une nouvelle Europe ? Towards a New Europe ? Publié sous la direction de Mario Telò, 1992, XIV + 561 pages.

L'Union européenne et les défis de l'élargissement. Publié sous la direction de Mario Telò. Préface de William Wallace. 1994, XII + 368 pages.

La réforme du système juridictionnel communautaire. Publié sous la direction de Georges Vandersanden. 1994, 104 pages.

Quelle Union sociale européenne ? Acquis institutionnels, acteurs et défis. Publié sous la direction de Mario Telò et de Corinne Gobin. Préface d'Emilio Gabaglio, 1994, 320 pages.

Laurence Burgorgue-Larsen, L'Espagne et la Communauté européenne. L'Etat des autonomies et le processus d'intégration européenne. Avant-propos de Luis Aguiar de Luque. Préface de Marie-Françoise Labouz. 1995, XVIII + 472 pages.

Banking Supervision in the European Community. Institutional Aspects. Report of a Working Group of the ECU Institute under the Chairmanship of Jean-Victor Louis, 1995, 304 pages.

**LES PARTIS SOCIALISTES**

**ET L'INTEGRATION**

**EUROPEENNE**

### **Deuxième édition**

---

- Volume 1 : Préambule. Principes. Libre circulation des marchandises, 1992, VIII + 512 pages.
- Volume 2 : Politique agricole commune, 1991, 396 pages.
- Volume 3 : Libre circulation des personnes, des services et des capitaux. Transports, 1990, 408 pages.
- Volume 4 : Concurrence (en préparation).
- Volume 5 : Dispositions fiscales. Rapprochement des législations, 1993, VIII + 428 pages.
- Volume 6 : Union économique et monétaire. Cohésion économique et sociale. Politique industrielle et technologique (sous presse).
- Volume 7 : Politique sociale. Education et jeunesse (en préparation).
- Volume 8 A : Environnement. Protection des consommateurs. Culture. Santé.
- Volume 8 B : Réseaux transeuropéens. Politique énergétique. Recherche et développement technologiques (en préparation).
- Volume 10 : La Cour de justice. Les actes des institutions, 1993, VIII + 666 pages.
- Volume 12 : Relations extérieures (en préparation).

### **Première édition**

---

- Volume 8 : La Banque européenne d'investissement, 1979, 138 pages.
- Volume 9 : L'Assemblée. Le Conseil. La Commission. Le Comité économique et social, 1979, 480 pages.
- Volume 11 : Dispositions financières, 1982, 402 pages.
- Volume 13 : La convention de Lomé, 1990, 942 pages.
- Volume 14 : L'aide au développement, 1986, 561 pages.
- Volume 15 : Dispositions générales et finales, 1987, 780 pages.

---

Editions de l'Université de Bruxelles

---

**LES PARTIS SOCIALISTES  
ET L'INTEGRATION  
EUROPEENNE**

**France, Grande-Bretagne, Belgique**

---

Pascal Delwit

---

ETUDES  
EUROPEENNES  
Collection  
dirigée  
par l'Institut  
d'Etudes  
européennes

---

1995

---



Publié avec le concours  
du ministère de l'Education,  
de la Recherche et de la Formation  
de la Communauté française  
de Belgique

ISBN 2-8004-1114-7

D/1995/0171/11

© 1995 by Editions de l'Université de Bruxelles  
Avenue Paul Héger, 26 - 1050 Bruxelles (Belgique)  
Imprimé en Belgique

# Avant-propos

Ce livre est une synthèse actualisée de ma thèse de doctorat défendue à l'Université libre de Bruxelles (ULB) en 1994 sous la direction de Mario Telò, directeur des recherches politiques à l'Institut d'Etudes européennes de l'ULB. Je le remercie vivement pour son soutien et son intérêt permanents.

Qu'il me soit permis de remercier les nombreuses personnes qui m'ont permis d'avancer tout au long de mes années de thèse. En particulier Matéo Alaluf, José Gotovitch, Serge Jaumain, Bérengère Marques-Pereira, Jacques Nagels et Eric Remacle.

Comment ne pas rappeler, ici, tout l'apport de Marcel Liebman, génial, provocant et si souvent regretté ?

Je remercie également Michèle Mat pour ses conseils avertis dans la relecture de l'ouvrage.

Le soutien et l'aide de Marie-Jo Sanchez m'ont été très précieux. Enfin, il n'y a pas de mots pour qualifier l'apport de Jean-Michel De Waele. Ses critiques, nos débats et son amitié ont considérablement enrichi ce travail. Je leur dédie cet ouvrage. A eux et à Maya, bien sûr.

P. DELWIT



# Introduction

L'intégration européenne a été un événement essentiel de l'histoire politique de l'après-guerre face auquel les pays européens occidentaux et, en leur sein, les acteurs politiques et sociaux ont dû se positionner. Entreprises inédites, l'unification et l'intégration démocratiques européennes dans les Communautés européennes ont explicitement posé des questions déterminantes dans les approches économique, politique ou culturelle des pays membres et non membres.

- Quels ont été et quels sont les rôles et les perspectives des Etats-nations dans le cadre de l'intégration en cours ? Devons-nous considérer le dépassement de la nation par la construction européenne et/ou appréhender des complémentarités possibles avec la Communauté européenne ?
- Etait-il et est-il institutionnellement imaginable de concevoir ces complémentarités et/ou ce dépassement ?
- Assistons-nous à la première forme de transfert de souveraineté nationale volontaire dans le chef des élites et des opinions des-pays membres de la Communauté européenne ?

Autant d'interrogations fondamentales qui en engendrent une multitude d'autres. Si la littérature scientifique dans les domaines institutionnel, juridique ou encore économique de l'évolution des institutions des Communautés européennes est abondante, force est de constater que les « Europe que dessinent les partis politiques »<sup>1</sup> ne sont que très peu étudiées et le plus souvent de façon superficielle. Cet ouvrage se veut donc une contribution à l'étude des acteurs politiques face à la Communauté européenne et à leurs jeux d'influences réciproques.

L'étude des partis socialistes et sociaux-démocrates<sup>2</sup> dans leurs rapports et leur prise en compte de la construction européenne a débouché sur l'examen de problèmes essentiels de l'évolution du socialisme en Europe occidentale, l'identité des principes sociaux-démocrates dans la deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle, la nature et l'horizon des partis socialistes. Cette recherche nous a conduit à mettre en évidence leurs conceptions théoriques, leurs ambitions, leurs objectifs, leurs espoirs, leurs contradictions et leur pratique politique contemporaine. Tant il est vrai que la construction européenne

leur est apparue comme une problématique essentielle sinon existentielle, entraînant un champ de questions et d'investigations très vaste.

- L'idée et le projet sociaux-démocrates étaient-ils et sont-ils compatibles avec le principe même de la construction européenne ou/et avec la philosophie qui a prévalu jusqu'ici dans l'édification de la Communauté européenne ? Est-il vrai, comme l'avancé Alfred Grosser en 1961, que « l'internationalisme prédispose les socialistes à se faire les champions de l'idée européenne »<sup>3</sup> ?
- Pouvait-on et peut-on imaginer une transposition de l'Etat-providence ou du *Welfare State* national — qui a identifié l'apport le plus marquant des partis sociaux-démocrates aux régimes politiques occidentaux — vers un Etat-providence supranational ? L'intégration européenne était-elle et est-elle compatible avec la construction et le maintien d'un Etat-providence ? En d'autres termes, la Communauté européenne a-t-elle été et est-elle une chance ou une contrainte pour le devenir des partis sociaux-démocrates ?
- Quelles étaient et quelles sont les potentialités de construire un rapport de force favorable à la social-démocratie à l'échelle nationale et européenne et dans quelle mesure s'est-il réalisé ?

Ces quelques interrogations n'épuisent pas le sujet mais elles se sont imposées aux partis socialistes. Dans notre analyse comparative, nous avons privilégié cinq problématiques.

1. Dans quelle mesure le positionnement des partis socialistes envers la construction européenne et les évolutions des Communautés européennes est-il d'ordre national et/ou social(iste) ? En d'autres termes, quels sont les déterminants dans la prise de décision sur cette question ?
2. Existe-t-il un clivage d'ordre interne sur la « question européenne » dans les pays étudiés, de quelle façon évolue-t-il et où se situent, à chaque étape, les socialistes ?
3. Pouvons-nous déceler un clivage à l'intérieur même des partis socialistes sur les questions européennes et, dans l'affirmative, sur quelles bases ?
4. Y-a-t-il apport(s) des partis ou, plus largement des organisations socialistes, à la logique et à la configuration de la Communauté européenne ?
5. Existe-t-il — et si oui quelles sont-elles — des perspectives d'une social-démocratie européenne ?

Nous avons choisi d'étudier le parti socialiste en France (SFIO puis PS), le parti socialiste belge (PSB puis PS et SP à partir de 1978) et le parti travailliste britannique. Nous avons fondé notre choix comparatif à partir de l'intérêt qu'il pouvait revêtir envers les partis et les pays, notamment dans leurs relations avec les questions européennes.

## 1. Les pays et les partis

Relevons les principaux éléments sur lesquels s'est articulée la comparaison.

### 1. La Belgique et le parti socialiste belge

La Belgique est un petit pays, indépendant depuis 1830 et largement le fruit d'une création extérieure. Elle est au cœur des échanges économiques et commerciaux européens et internationaux. A ce titre, son taux d'ouverture économique est très élevé.

Jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, la Belgique est un pays neutre, protégé par des accords internationaux. A la suite de l'attaque allemande le 10 mai 1940, la Belgique subira pendant cinq ans une occupation militaire qui a démontré la faillite de la neutralité.

Après 1945, la Belgique s'est impliquée dans la création des organisations internationales, et plus spécifiquement européennes : Union occidentale (1948), Organisation européenne de coopération économique (OECE — 1948), Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN — 1949), Conseil de l'Europe (1949), Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA — 1952), Union de l'Europe occidentale (UEO — 1954), marché commun et Communauté européenne de l'énergie atomique (CEE et CEEA — 1957). En outre, les deux chambres ont ratifié le projet de Communauté européenne de défense (CED — 1954).

La Belgique est une monarchie constitutionnelle ressortissant, selon la classification de Daniel-Louis Seiler, au régime partitocratique <sup>4</sup>. Le système électoral proportionnel intégral d'arrondissements provinciaux impose des gouvernements basés sur des alliances entre différents partis politiques. Tant il est vrai qu'il est tout à fait exceptionnel dans la vie politique belge d'avoir une formation ou une famille politiques détenant la majorité dans une chambre et *a fortiori* dans les deux <sup>5</sup>.

Si le parti ouvrier belge (POB) est, à l'origine, une émanation de groupes syndicaux et mutualistes, très rapidement le « parti » devient le pôle prépondérant de l'ensemble des organisations du mouvement socialiste regroupé dans un « pilier ». Le parti ouvrier belge, puis le parti socialiste (PSB), peuvent être qualifiés de sociaux-démocrates parmi l'ensemble des formations socialistes. « Partis de masse », ils agrègent en effet un ensemble d'organisations puissantes : le syndicat socialiste, la FGTB, les mutualités et les coopératives socialistes... Dans ce contexte et dans celui de la « pillarisation » du système politique belge, le parti socialiste belge n'a jamais subi une concurrence importante continue d'un parti communiste. En 1978, le parti socialiste belge se scinde en deux partis distincts : le parti socialiste (PS) et le socialistische partij (SP). A partir de 1978, nous nous sommes surtout penché sur le parti socialiste.

## 2. La France, la SFIO et le PS

La France est un « vieux » pays : l'Etat a précédé la formation de la nation. Historiquement, il s'agit d'un « grand » pays au centre des équilibres entre Etats et qui a possédé de nombreuses colonies en Afrique, en Asie et en Amérique. Malgré l'érosion très manifeste de cette position de « grand », la France a conservé, dans la deuxième moitié du vingtième siècle, son statut international : elle détient un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'organisation des Nations unies et est « membre » du cercle restreint des puissances nucléaires.

Tout comme la Belgique, la France a été occupée militairement pendant la seconde guerre mondiale. Elle a adhéré à la plupart des organisations européennes après 1945 : Union occidentale, 1948 ; OECE, 1948 ; Conseil de l'Europe, 1949 ; CECA, 1952 ; UEO, 1954 et marché commun et CEEA, 1957. En revanche, l'Assemblée nationale française a rejeté le projet de traité CED (août 1954).

La France est une République ayant connu deux constitutions depuis 1945. Elle ressortit, depuis 1958 (v<sup>e</sup> République), au régime de « parlementarisme dualiste » <sup>6</sup>.

Alors que le système électoral de représentation proportionnelle sous la IV<sup>e</sup> République imposait des gouvernements de coalition et la prépondérance du Parlement, l'avènement de la V<sup>e</sup> République (1958), l'élection du président de la République au suffrage universel (1962) et le mode de scrutin uninominal à deux tours <sup>7</sup> favorisent l'homogénéisation politique du gouvernement autour, soit des partis de gauche, soit des partis de droite.

Le mouvement socialiste français a toujours connu une très grande fragmentation. Même après son unification en 1905, de nombreuses dissensions ont jalonné son histoire. Bien sûr, la rupture la plus fondamentale est intervenue à la charnière de 1920-1921 avec la fondation d'un parti communiste <sup>8</sup> qui deviendra, après la deuxième guerre mondiale et jusqu'en 1978, le premier parti de la gauche en France. Le parti socialiste a donc dû compter sur un manque d'unité interne et sur l'influence d'un parti communiste puissant. Outre la situation partisane, le mouvement ouvrier français se caractérise par une séparation historique entre partis et organisations syndicales. En 1906, la CGT a matérialisé l'indépendance du syndicalisme français dans la charte d'Amiens, restée célèbre. Le mouvement syndical est à la fois très divisé, faible et caractérisé par le militantisme politique. Le taux de syndicalisation en France a toujours été l'un des plus faibles d'Europe et cette tendance s'est accélérée ces dernières années.

Contrairement au parti socialiste belge, la SFIO et le PS n'ont jamais été des « partis de masse » mais plutôt des « partis d'électeurs ». Tous éléments qui empêchent de qualifier le mouvement socialiste français de « social-démocrate ».

### 3. *La Grande-Bretagne et le parti travailliste britannique*

La Grande-Bretagne est également un « vieux » pays mais la tradition d'intervention étatique y est plus faible qu'en France. Première puissance mondiale au XIX<sup>e</sup> siècle, la Grande-Bretagne a possédé l'empire colonial le plus étendu au monde — Amérique, Asie, Afrique et Océanie — et réuni la plupart de ses anciennes colonies au sein du Commonwealth. Comme la France, le Royaume-Uni a conservé certains attributs de son statut international : un siège permanent au conseil de sécurité des Nations unies et la possession de l'arme nucléaire. En revanche, cet Etat n'a été ni défait, ni occupé durant la seconde guerre mondiale.

Après 1945, la Grande-Bretagne a adhéré aux organisations européennes de type intergouvernemental : Union occidentale, 1948 ; OEEC, 1948 ; Conseil de l'Europe, 1949 et UEO, 1954. Mais elle a refusé de prendre part aux premières Communautés européennes : CEEA, 1952 ; Communauté européenne de défense, 1954 ; marché commun et Communauté européenne de l'énergie atomique, 1957. Ce n'est qu'en 1962 que le Royaume-Uni formula sa première demande d'adhésion à ces organisations, en 1967 sa deuxième demande et en 1973 qu'il les intègre.

La Grande-Bretagne ressortit au « régime de Cabinet » <sup>9</sup>. Son système électoral — uninominal à un tour — favorise l'émergence de majorités homogènes et la bipolarisation de la vie politique.

Le Labour Party est l'exemple classique d'un parti créé par et pour les syndicats (1900-1906). Mais à l'inverse de certaines situations en Europe continentale, l'organisation syndicale britannique est extrêmement fragmentée et décentralisée, et le poids

dévolu à l'instance centrale — le TUC —, relativement faible. Ajoutons qu'il n'y a pas articulation de l'ensemble du mouvement socialiste autour d'une ligne de conduite impulsée par le parti. L'affiliation au parti travailliste est à la fois directe (adhésion individuelle) et indirecte (adhésion collective par le biais des organisations syndicales qui ont revêtu la forme du *contracting in* et du *contracting out*). La faiblesse relative des adhésions individuelles rend la qualification de « parti de masse » discutable. En termes relatifs, le parti travailliste se situe entre le parti socialiste belge et le parti socialiste en France dans la proportion adhérents-électeurs. Moins encore que dans le cas belge, le Labour Party n'a eu à subir la concurrence électorale d'un parti communiste compte tenu du mode de scrutin.

## 2. Plan de l'ouvrage

Nous avons procédé en cinq étapes.

Le premier chapitre fait l'historique des rapports théoriques du socialisme à la nation et du socialisme à l'internationalisme, du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours. Il met en évidence les repères idéologiques et théoriques des partis considérés face à la construction européenne.

Nous avons privilégié les théoriciens de référence et les situations révélatrices de l'évolution et de l'intérêt des partis socialistes sur cette problématique :

- l'approche théorique de Marx et Engels concernant la nation et l'internationalisme de même que les fonctions qu'ils assignent à la classe ouvrière dans cette articulation. A cet égard, nous nous sommes penché sur les ambiguïtés que recèle, par exemple, le *Manifeste du parti communiste*. Marx et Engels font primer la division fondamentale de la société sur la base de l'appartenance à l'une des deux grandes classes — la bourgeoisie et le prolétariat —, faisant de l'internationalisme un mot d'ordre, un devoir et une vertu, même si les modalités de la lutte des classes restent circonscrites dans le cadre de la nation ;
- nous avons ensuite étudié en profondeur deux contributions particulièrement significatives et intéressantes pour notre propos dans la mesure où elles se penchent sur la cohérence de la démarche théorique de la pensée marxiste avec la réalité socialiste dans le cadre d'un espace donné. Ceci est révélateur d'un tournant dans la pensée socialiste, lié lui-même à une évolution profonde des sociétés politiques : l'intégration progressive de la classe ouvrière et des mouvements de travailleurs à la nation, contribuant à son achèvement, à l'extension des fonctions des Etats et au développement du sentiment national. Il s'agit des ouvrages d'Otto Bauer, *La social-démocratie et la question des nationalités*, et de Jean Jaurès, *L'armée nouvelle*. Les espaces territoriaux et les situations politiques envisagées sont très différents. Dans le premier cas, le contexte est celui d'un des trois empires multinationaux existant à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : l'empire austro-hongrois. Tandis que dans la deuxième situation, l'analyse concerne sans aucun doute l'exemple le plus parfait d'un Etat correspondant à la nation, la France ;
- la préparation et le déclenchement de la guerre en 1914 constituent un moment clé de l'articulation entre socialisme, nation et internationalisme. Selon notre hypothèse, la guerre de 1914-1918 entérine deux changements capitaux dans le corpus théorique et la pratique des partis socialistes. D'une part, la perspective d'une



révolution socialiste — violente — est désormais rejetée. D'autre part, au clivage social se superpose clairement un clivage national. L'« intérêt de la classe ouvrière » passe désormais dans un rapport indirect par l'« intérêt national ». C'est à partir de ces données que se sont progressivement fondées la politique et la pensée sociales-démocrates. Elles se sont inscrites dans le combat, lent et parfois très ardu, de la mise en place d'un mode d'action nouveau. Celui-ci a débouché, depuis les années vingt et trente et principalement après 1945, sur l'édification et la défense de l'Etat-providence, comme modèle fondé sur l'élargissement des tâches économiques et sociales de l'Etat et sur un investissement permanent de ses différents échelons par les organisations syndicales et les partis socialistes et sociaux-démocrates. Pour la période de l'entre-deux-guerres, nous avons pris en compte les apports théoriques d'Henri de Man et des planistes, et le modèle de *Welfare State* suédois, référence fondamentale pour la social-démocratie britannique et européenne après 1945. Nous avons ensuite montré comment se sont déployés les partis socialistes après guerre et les différents types d'Etats-providence élaborés.

C'est en tenant compte de cette évolution, de ces changements profonds — intervenus parfois de manière plus marquante dans la pratique que dans la théorie —, que nous avons appréhendé dans nos deuxième, troisième et quatrième chapitres, l'attitude des partis socialistes belge et français et du parti travailliste britannique par rapport à la construction européenne.

Ces chapitres analysent les positions des trois partis socialistes par rapport aux institutions communautaires de la fin de la guerre à nos jours. Deux voies s'offraient à nous :

- découper la construction européenne en tranches chronologiques ou thématiques, et établir la comparaison de chacune des attitudes des trois formations ;
- considérer dans son ensemble, diachronique et synchronique à la fois, le comportement de chacun des partis par rapport à la construction européenne.

Il nous a semblé que la deuxième perspective présentait beaucoup plus d'avantages même si elle impliquait un travail de synthèse plus approfondi dans les conclusions générales. En effet, aborder dans tout son développement les positions de chacun des partis socialistes nous a permis de mieux identifier l'ensemble des éléments à l'origine des prises de décision, et de mieux mettre en exergue l'enchevêtrement des facteurs d'ordre interne et d'ordre externe. Nous partageons à cet égard les mises en garde de Bertrand Badie et de Guy Hermet contre le côté « artificiel » et « illusoire » d'une comparaison « ignorant la dimension historique des objets sociaux [que le comparatisme] se propose de comparer »<sup>10</sup>. Néanmoins, pour assurer la validité de notre comparaison, nous avons veillé à aborder les problématiques similaires dans les trois cas.

Compte tenu des situations nationales, du parcours et des attitudes de chaque parti socialiste, nous avons insisté sur les moments clés permettant de mettre en évidence les racines du comportement de chaque parti, les conflits internes et les évolutions. Pour ce faire, nous avons systématiquement établi une distinction entre les périodes où ces partis étaient au pouvoir et dans l'opposition.

Ainsi, dans le cas belge, nous avons insisté sur l'attitude du PSB dans les années cinquante face à la création de la CECA, de la CED, du marché commun et de la Communauté européenne de l'énergie atomique, compte tenu du fait que l'essentiel des débats dans le mouvement socialiste belge sur les questions européennes s'est tenu au cours de ces années. La situation politique exceptionnelle de la Belgique dans les années cinquante — l'alternance entre un gouvernement social-chrétien homogène (1950-1954) et un gouvernement libéral-socialiste (1954-1958) — contribue à cette nécessité d'approfondissement. Par la suite, nous avons surtout mis en évidence l'absence de clivage fondamental sur les questions institutionnelles au niveau européen parmi les trois principales formations politiques belges alors qu'ils s'opposaient sur le contenu de la construction européenne pendant les années soixante-dix, durant lesquelles le parti socialiste belge tentera de combiner fédéralisme européen et tournant à gauche. Enfin, nous avons étudié la façon dont le parti socialiste a, ces quinze dernières années, concilié son soutien à l'approfondissement économique et politique de l'intégration européenne avec une position régionaliste sur l'échiquier politique belge.

En ce qui concerne la France, nous avons examiné en détail l'origine des prises de position de la SFIO sur le principe même de l'unification européenne et les discussions internes qui ont culminé lors de la querelle sur la Communauté européenne de défense. Nous avons analysé dans quelle mesure la SFIO et d'autres clubs de gauche ont mobilisé la question européenne, sous la V<sup>e</sup> République, pour s'opposer au général de Gaulle et mesuré l'impact du rapprochement avec les communistes, au milieu des années soixante, sur leurs positions en matière européenne. Nous avons développé cette problématique avec la naissance du parti socialiste à Epinay (1971) et la signature du programme commun de la gauche (1972). Nous avons précisé la nature des discussions internes au PS qui ont entraîné la tenue du congrès extraordinaire sur les questions européennes à Bagnolet en 1973. Enfin, nous avons longuement examiné les relations du gouvernement socialiste avec la Communauté européenne de 1981 à 1986 et de 1988 à aujourd'hui.

Pour le Labour Party, nous avons principalement approfondi les raisons de son hostilité originelle, en tant que parti de gouvernement (1945-1951), à l'unification européenne et au concept de supranationalité. Nous avons dégagé les sources de son opposition à la première demande d'adhésion (1962) du gouvernement conservateur pour ensuite nous interroger sur les motifs qui ont conduit le gouvernement Wilson à entamer les démarches pour une intégration à la Communauté européenne quatre ans seulement après le refus de 1962. De plus, nous avons analysé la situation exceptionnelle dans le mouvement travailliste par rapport à la Communauté européenne entre 1970 et 1975 : lors du référendum de 1975, le parti travailliste et certains membres du cabinet ont appelé à voter contre le maintien dans la CEE alors que le premier ministre et la majorité des membres du cabinet se prononçaient « pour ». Nous avons précisé dans quelle mesure cette attitude et les positions très réservées, voire franchement hostiles, envers la CEE entre 1975 et 1983 ont entraîné la grave crise interne de 1981, la scission du parti social-démocrate et la défaite historique de 1983. Enfin, nous avons étudié les termes du changement intervenu dans le clivage interne sur les questions européennes entre partis conservateur et travailliste depuis 1987.

Nous avons réalisé notre comparaison à partir des documents de congrès, des programmes électoraux — dont Donald Sassoon a encore récemment rappelé l'importance <sup>11</sup> —, et des discours des principaux responsables des questions européennes et internationales. Nous avons complété nos recherches dans les matériaux écrits par la réalisation d'interviews.

Pour conclure, nous avons comparé les attitudes de chaque parti en isolant points communs et dissemblances, fondements internes, externes et/ou socialistes identiques et différents dans le processus décisionnel. Nous nous sommes particulièrement attaché aux clivages existant sur l'échiquier politique national et à l'intérieur même des formations considérées par rapport à la construction européenne.

Ayant classé les groupes internes dans les partis, nous avons mis en évidence, dans une approche transversale, ce qui a distingué — voire distingue toujours — et ce qui a rassemblé — ou rassemble toujours — les groupes dans les partis socialistes et suivi l'évolution de leur poids respectif.

Nous avons envisagé en détail l'hypothèse d'une convergence — dans l'optique d'une périodisation globale de trois phases (1930-1970, 1970-1980 et 1980-1994) — accrue des positions des partis socialistes et sociaux-démocrates sur la question européenne ces dix dernières années et leurs motifs.

Enfin, comme nous l'annoncions en préambule, nous avons situé les hypothèses relatives à une européanisation de la social-démocratie et les problèmes y afférents dans le contexte de crises spécifiques à la gauche et des multiples mutations d'ordre politique, économique et sociétal de cette fin de vingtième siècle.

## Notes

<sup>1</sup> François SAINT-OUEN, *Les partis politiques et l'Europe. Une approche comparative*, PUF, 1990, 231 pages, p. 9.

<sup>2</sup> En étudiant les partis socialistes et sociaux-démocrates, nous contribuons aussi à rétablir un équilibre dans l'étude des partis de gauche en Europe occidentale. En effet, comme le soulignait André Donneur, « les partis socialistes et surtout leur organisation mondiale ont été beaucoup moins étudiés que les partis de l'Internationale communiste. C'est un paradoxe et cela à un double point de vue. D'abord, parce qu'au sein du mouvement ouvrier, ils sont de loin plus importants que les communistes. (...) Ensuite, parce que ces partis ont influé directement sur notre vie en contribuant à forger les sociétés et les institutions dans lesquelles nous évoluons en Europe ». André DONNEUR, *L'Internationale socialiste*, PUF, 1983, 126 pages, p. 6.

<sup>3</sup> Alfred GROSSER, *La IV<sup>e</sup> République et sa politique extérieure*, Armand Colin, 1961, 439 pages, p. 134.

<sup>4</sup> Décrit comme un système « où l'essentiel du pouvoir politique réside dans les directions du parti ». Daniel-Louis SEILER, *La politique comparée*, Armand Colin, 1982, 191 pages, pp. 74-75.

<sup>5</sup> Depuis 1945, seuls les sociaux-chrétiens ont détenu une majorité absolue de 1950 à 1954.

<sup>6</sup> Défini par l'élection au suffrage universel du chef de l'Etat et la possession de certaines prérogatives dépassant celles « d'un chef d'Etat parlementaire normal ». Daniel-Louis SEILER, *op. cit.*, p. 73.

<sup>7</sup> A l'exception de l'élection législative de 1986 où le scrutin fut proportionnel.

<sup>8</sup> Seul exemple en Europe occidentale où la majorité du parti socialiste rejoindra les rangs communistes.

<sup>9</sup> Qu'il définit comme un régime dans « lequel l'essentiel de la fonction de décision appartient au gouvernement qui l'exerce dans le respect des libertés constitutionnelles. Le Parlement devenant la tribune de l'opposition ». Daniel-Louis SEILER, *op. cit.*, p. 74.

<sup>10</sup> Bertrand BADIE, Guy HERMET, *Politique comparée*, PUF-Thémis, 1990, 404 pages, p. 36.

<sup>11</sup> Selon lui, « les programmes modernes ont des fonctions duales. Premièrement, ils fournissent, comme dans le passé, les lignes générales que le parti pense pouvoir suivre lorsqu'il sera au pouvoir ; deuxièmement, c'est un élément important dans la construction du processus visant à se donner une image ». Donald SASSOON, Reflections on the Labour Party's Programme for the 1990s, *The Political Quarterly*, July-September 1991, vol. 62, n° 3, p. 365.

# La relation théorique entre socialisme et nation

## I. MARX, ENGELS OU LE PRIMAT DE LA « CLASSE »

L'œuvre de Karl Marx et de Friedrich Engels revêt une importance essentielle dans l'analyse des relations entre socialisme, nation et Etat. Même si c'est pour les rejeter, les dépecer, les nuancer ou encore les approfondir, les textes de Marx et Engels sont toujours indispensables dans l'examen de l'approche socialiste de la nation et l'évocation des rapports entre socialisme et internationalisme.

Mais si leurs écrits sont quantitativement nombreux et qualitativement féconds, « l'élaboration théorique de la question nationale n'est que sporadique chez Marx et Engels »<sup>1</sup>. Il n'existe pas de texte décisif sur le sujet. Le paradoxe n'est qu'apparent. Marx et Engels ont longtemps considéré le problème national comme une « non-question » ou, pour être plus exact, comme une fausse question. Selon eux, cette problématique était soigneusement mise à l'avant-plan pour détourner le prolétariat de ses tâches historiques : le renversement du capitalisme et la construction du socialisme. Marx et Engels subordonneront leur approche de la nation — mais aussi de l'Etat — à ces deux buts prioritaires. Non sans sous-estimer les fondements du nationalisme et du développement des revendications d'ordre national. En cette matière, ils n'ont jamais abandonné un optimisme internationaliste et révolutionnaire.

### 1. *Le Manifeste du parti communiste*

*Le Manifeste du parti communiste* est l'œuvre où Marx et Engels ont le plus clairement établi leur démarche méthodologique<sup>2</sup> et leur conception du socialisme « scientifique ». Ils y affirment d'entrée de jeu le nœud de la division fondamentale de l'humanité : la lutte entre exploités et exploités, qui, au stade de leur description historique, oppose la bourgeoisie et le prolétariat<sup>3</sup>.

Dans l'évolution des sociétés, la nation est une étape du regroupement des hommes. Elle incarne le lieu géographique et politique où sont consacrés le mode de production capitaliste et la domination politique de la bourgeoisie. La nation permet en effet de concentrer la production et les moyens de production jusqu'alors éparpillés. Les morcellements physiques et géographiques sont réduits à l'entité nationale. Elle rassemble dans cet espace restreint les travailleurs, indispensables au développement

de ce mode de production. Mais la nation n'est elle-même qu'une phase. Le mode de production capitaliste traverse les frontières, s'universalise et constitue la source première de l'oppression bourgeoise.

Au volet économique s'ajoute un pendant politique. Le regroupement des travailleurs nécessite une centralisation politique assurée par l'Etat. Cette double constatation amène les deux auteurs à formuler deux conclusions politiques essentielles. L'Etat est l'institution politique garantissant le bon fonctionnement du mode de production capitaliste. Pour Marx et Engels, l'association conceptuelle de la nation et de l'Etat est d'ailleurs évidente. La nation, ou plus justement l'Etat-nation, est appréhendée comme la forme politico-économique transitoire consacrant le mode de production capitaliste et l'hégémonie de la bourgeoisie dans le processus historique. De cette observation, les deux penseurs socialistes concluent que le prolétariat n'a guère à se soucier des questions relatives à la nation et à l'Etat, constructions temporaires dévouées aux intérêts uniques de leurs exploités : « Le travail industriel moderne, l'asservissement moderne au capital, aussi bien en Angleterre qu'en France, en Amérique qu'en Allemagne ont dépouillé le prolétaire de tout caractère national »<sup>4</sup>. La lutte du prolétariat doit être orientée à partir du premier fondement de la destinée de cette classe, l'abolition du mode de production capitaliste. Les liens de solidarité qui réunissent les prolétaires dans leur combat traversent les frontières nationales. Leur combat a une vocation internationale. Le slogan du *Manifeste du parti communiste* illustre cette idée de façon éloquent : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ».

Au-delà de ce raisonnement et des principes qui en découlent, Marx et Engels nuanceront certaines formulations, certains enchaînements et ce que nous pourrions nommer les modalités d'application. En effet, la lutte devra se mener concrètement à l'échelle de la... nation et avoir pour cible la conquête du pouvoir d'Etat : « Comme le prolétariat doit, en premier lieu, conquérir le pouvoir politique, s'ériger en classe nationale se constituer lui-même en nation, il est encore par là national, quoique nullement au sens où l'entend la bourgeoisie »<sup>5</sup>.

Il y a ainsi une construction en deux temps chez Marx et Engels. D'abord, une approche « fonctionnelle ». L'unification nationale est une condition indispensable à la mise en place et à l'optimalisation du mode de production capitaliste. Ensuite, une démarche « révolutionnaire ». Compte tenu de ce que le plein déploiement de ce mode de production représente une phase obligée pour l'aboutissement du socialisme et du communisme, il ne faut pas s'opposer<sup>6</sup> à ce processus, en appréciant le rôle historique révolutionnaire de la bourgeoisie. Le combat du prolétariat pour la conquête du pouvoir part donc du cadre de domination dont la bourgeoisie a eu besoin. Même si la lutte ouvrière est internationale, la révolution prolétarienne s'effectuera pratiquement dans l'Etat-nation. La dimension universaliste est dès lors conçue comme une juxtaposition de luttes nationales dans un monde d'interdépendance économique croissante et de division du travail. Cette évolution est annoncée comme inéluctable : « A la place de l'auto-suffisance et de l'isolement total et national d'autrefois, se développent des relations universelles, une interdépendance universelle des nations »<sup>7</sup>. Le caractère universel de la lutte des classes est aussi justifié par l'internationalisation inévitable des relations économiques.

De cette interprétation générale de l'histoire économique et politique, Marx et Engels soutiendront l'unification des pays où le capitalisme est en pleine croissance. Ils songeaient particulièrement à l'Italie et à l'Allemagne. Mais ils se positionneront aussi en appréciant les évolutions politiques dans et hors de l'Europe à la lumière de tout ce qui pouvait favoriser l'avènement du mouvement révolutionnaire dans les principaux pays capitalistes — l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis. Ce point de vue se heurtera rapidement à nombre de problèmes et de contradictions qu'ils ne résoudront pas dans une théorie d'ensemble.

## 2. La montée des nationalismes

Marx et Engels justifient leur appui à l'unification nationale en Allemagne et en Italie en jugeant très positivement les opportunités nouvelles pour le mouvement socialiste induites par ces processus d'unification. Le soutien allait donc de soi. C'est principalement par rapport à des critères d'ordre économique qu'étaient appréciées les potentialités de se constituer en Etat-nation, en mettant à l'avant-plan ce qu'Eric Hobsbawm nomme le « principe de seuil »<sup>8</sup>, défini par trois critères déterminants : il faut qu'il y ait « association historique avec un Etat actuel ou ayant eu une existence assez longue » ; que se soit créée et développée une « élite culturelle de longue date, possédant une tradition de littérature écrite et d'administration nationale » ; qu'existe la preuve d'une « capacité de conquête »<sup>9</sup> !

Les revendications au droit à l'unification et à l'indépendance nationales se sont multipliées sans que Marx et Engels prennent conscience ni de ses raisons, ni de sa portée. Confrontés à ce phénomène — qui n'atteint cependant son ampleur maximale qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle —, ils n'adopteront pas une position de principe. Ils évalueront les luttes nationales où se confondaient parfois des exigences d'ordre national et social au cas par cas et les classeront en « nations historiques » et « nations sans histoire », d'une part ; en nations dominantes et dominées, de l'autre.

Pour les auteurs du *Manifeste*, seuls quelques peuples avaient la possibilité et la capacité de se fédérer en nation. Les critères des nations historiques étaient les potentialités d'une bourgeoisie « autonome » à pouvoir assurer le *take-off* économique et les aptitudes de la classe ouvrière à conduire un processus révolutionnaire. Ces cas étaient exceptionnels.

A titre d'exemple, Marx et Engels isolent, en février 1849, les quelques peuples slaves capables de remplir les conditions de l'indépendance nationale : « A l'exception des Polonais, des Russes, et surtout des Slaves de Turquie, aucun peuple slave n'a d'avenir, pour une raison simple : même les premières conditions historiques leur font défaut »<sup>10</sup>.

Une carence et une contradiction se dégagent de leur « typologie ».

La carence tient avant tout dans la négation, la non-prise en compte ou la sous-estimation de « l'existence communautaire et des faits collectifs »<sup>11</sup>. Marx et Engels voient essentiellement la nation et l'Etat comme une entité et un instrument d'une phase historique transitoire. Ce faisant, leur travail débouche sur une contradiction qu'ils n'ont pu surmonter. En effet, c'est parfois au nom de la nécessité « fonctionnelle » de cette constitution en Etat-nation que certaines « bourgeoisies locales », souvent soutenues par les populations autochtones, réclament l'indépendance, en exi-

geant en quelque sorte le droit à aboutir au stade historique que Marx et Engels avaient observé dans les cas américain, français, anglais et allemand. La division entre « peuples historiques » et « peuples sans histoire » avait peu de sens dans la perspective des « plaignants », ce qui n'empêcha pas Marx et Engels de persister à statuer au coup par coup. Toute position de principe est niée et assumée comme telle <sup>12</sup>.

Pour illustrer leurs dispositions, on évoque en général leur attitude envers la Pologne, envers les Slaves du Sud et envers l'Irlande.

Dans les deux premiers cas, Marx et Engels évaluent la volonté indépendantiste en prenant en compte le rapport des élites à l'empire tsariste, perçu comme le principal ennemi et l'obstacle majeur à toute révolution ouvrière en Europe.

Les Polonais considéraient l'empire russe comme l'un des opposants les plus farouches à leur lutte nationale alors que les autres peuples slaves en faisaient leur allié. Aussi Marx et Engels appuieront le principe de l'indépendance de la Pologne et rejetteront les revendications nationales slaves <sup>13</sup>. Les Polonais avaient par ailleurs cet immense mérite de « s'être toujours mis du côté de la révolution » <sup>14</sup> au contraire des peuples slaves :

« Tant que durera cette situation, je ne pourrai m'intéresser à leur libération immédiate et instantanée ; ils restent nos ennemis au même titre que leur allié et suzerain le tsar. Nous devons collaborer à la libération du prolétariat d'Europe occidentale et nous devons subordonner tout le reste à ce but <sup>15</sup>. Et les Slaves des Balkans, etc. peuvent bien être tout aussi dignes d'intérêt, à partir du moment où leur désir de libération entre en conflit avec l'intérêt du prolétariat, ils peuvent bien aller au diable ! » <sup>16</sup>.

Cette prééminence octroyée à la lutte contre l'empire tsariste dans l'« intérêt » du *prolétariat d'Europe occidentale* a suscité de multiples interprétations. Certains y ont vu une approche « économiste » — voire mécaniste — dans l'optique de leur projet révolutionnaire. D'autres penchent pour une interprétation plus « nationaliste ». Dans son étude classique, *Marx, Engels et la politique internationale* <sup>17</sup>, Miklos Molnar décèle une dimension pan-germaniste dans les prises de position de Marx et Engels <sup>18</sup> et dans les questions de politique internationale. Leur critique de la prétention hégémonique russe aurait été d'autant plus radicale que cette dernière allait surtout à l'encontre d'objectifs allemands. S'il n'est certes pas difficile de trouver, dans la prose abondante de Marx et Engels, des passages ou des citations très ambiguës sur cette problématique, il est tout aussi facile d'extraire des commentaires extrêmement critiques envers le nationalisme allemand. En outre, insistons sur une constante de l'approche de Molnar qui a surtout décrypté le point de vue de Marx et Engels au travers de leurs chroniques hebdomadaires. Ce procédé pose un double problème : il a tendance à négliger ou ignorer les travaux fondamentaux des deux auteurs et, inversement, il surestime les côtés les plus pamphlétaires, les plus péremptoirs et les plus liés à l'actualité immédiate de leurs écrits. Il est, par exemple, significatif de noter combien les désaveux d'Engels à l'égard du nationalisme allemand dans la critique du programme de Gotha ont été négligés. En dépit de réflexions parfois équivoques, il nous paraît erroné d'assimiler Marx et Engels à des pan-germanistes, voire à des impérialistes <sup>19</sup>.

Dans son évocation de la question irlandaise, l'auteur du *Capital* s'inquiète prioritairement des conséquences, pour la classe ouvrière anglaise, du conflit opposant

autorités britanniques et populations irlandaises. Le 30 novembre 1867, il adopte une position originale : « Quel conseil allons-nous donner aux ouvriers anglais ? Il faut, à mon avis, qu'ils fassent de la suppression de l'Union (...) un article de leur déclaration. C'est la seule forme légale, et par conséquent la seule forme possible de l'émancipation irlandaise, qui puisse entrer dans le programme d'un parti anglais »<sup>20</sup>. Que la classe ouvrière anglaise ne soit pas prise dans une alliance factice avec la « réaction » anglaise est l'élément primordial. Dans ce cas de figure, Marx développe la crainte — et, par là-même, envisage l'hypothèse — de l'émergence d'une autre forme de communion pour le prolétariat que la solidarité de classe. Des liens pourraient se créer et se nouer entre habitants d'une même nation. Marx ressent confusément l'apparition d'un nationalisme, qui ne serait pas simplement un instrument utilisé contre la lutte prolétarienne. Il n'approfondira pas pour autant la problématique nationale : la solidarité essentielle reste celle née de la condition identique dans le processus de travail.

C'est cette orientation qu'il imprime avec force lors de la naissance de la 1<sup>re</sup> Internationale<sup>21</sup>. Mais il est néanmoins significatif que l'Internationale s'effondrera sous les coups de butoirs de la répression et des divisions internes, dues partiellement aux conflits « nationaux ». Bakounine et les anarchistes reprochaient le centralisme de la direction et la conception organisationnelle marxiste, et remettaient également en cause leur européocentrisme.

### 3. Le parti socialiste et la nation

La problématique des relations du socialisme à la nation se pose avec plus d'acuité lorsqu'apparaissent les premières organisations socialistes. Les groupes ou les branches de l'Internationale ne peuvent plus se contenter de formules générales sur la lutte internationale du prolétariat et sur la domination exclusive de la bourgeoisie par le biais de l'Etat. Œuvrant dans un contexte national, les partis socialistes sont amenés à préciser leur pensée et à définir leur pratique politique.

Les thèses développées par Ferdinand Lassalle dans *Le programme de Gotha* illustrent cette transformation. L'article 5 du programme de 1875 proclamait que « la classe ouvrière travaille à son affranchissement tout d'abord dans le cadre de l'Etat national actuel, sachant bien que le résultat nécessaire de son effort, qui est commun aux ouvriers de tous les pays civilisés, sera la fraternité internationale des peuples »<sup>22</sup>. Lassalle retournait donc la logique énoncée dans le *Manifeste du parti communiste*. De la lutte de chaque classe ouvrière à l'échelle nationale devaient naître une « fraternité commune » et un sentiment identique. Marx critiquera cette conception<sup>23</sup> avec d'autant plus de sévérité que le programme écornait un des fondements politiques premiers du *Manifeste communiste*.

Pourtant, la socialisation progressive de la classe ouvrière mettra en relief les insuffisances de la conception marxiste de l'action ouvrière, conçue quasi exclusivement à partir du lien de classe. Engels laissera d'ailleurs entrevoir ses interrogations sur la pratique politique du parti allemand<sup>24</sup>. Certains textes à la fin de sa vie témoignent d'évolutions doctrinales indéniables. Le monde capitaliste est présenté de façon beaucoup plus nuancée. Surtout, le théoricien socialiste insiste — bien plus que par le passé — sur les composantes culturelles et politiques pour cataloguer les situations de chaque pays. C'est très perceptible dans sa *Critique du programme d' Erfurt* (1891) où



il envisage l'éventualité d'une voie pacifique vers le socialisme « dans les pays où la représentation populaire concentre en elle tout le pouvoir » — la France, l'Amérique, l'Angleterre. En revanche, il nie cette possibilité « dans les pays où les corps représentatifs sont sans pouvoir effectif » — l'Allemagne <sup>25</sup>. Cette catégorisation est intéressante dans la mesure où Engels esquisse les habits institutionnels d'un régime socialiste. L'idée de base, « la chose absolument certaine » est que « [le] parti et la classe ouvrière ne peuvent arriver à la domination que sous la forme de la République démocratique », qui doit être unitaire mais décentralisée afin d'assurer « l'autonomie » et de pouvoir se « passer de la bureaucratie » pour les entités régionales de la République. Relevons, de manière symptomatique, les exemples d'Engels : les Etats-Unis d'Amérique, la France de 1792 à 1798, le Canada, l'Australie ; soit des Etats fédéraux fonctionnant ou ayant fonctionné, selon lui, dans un rapport institutionnel bien compris entre les divers échelons de l'entité.

Certes, Engels ne détaillera pas son objectif mais cette évocation est significative à plusieurs titres. Il soumet l'hypothèse d'un mode de transition pacifique du capitalisme au socialisme alors que jusqu'alors la violence semblait être un passage incontournable dans la pensée des auteurs du *Manifeste*. Engels révisé également certaines prévisions géopolitiques sur le futur de l'Europe. En 1890, par exemple, il n'assigne plus à la Pologne ou à l'empire austro-hongrois le rôle de rempart contre l'empire tsariste, ce qui devait permettre que les « Magyars, les Serbes, les Roumains, les Bulgares, les Arnauts, les Grecs et les Turcs [soient] enfin en mesure de régler leurs différends mutuels sans l'immixtion d'une puissance étrangère, de délimiter leurs territoires nationaux respectifs, d'ordonner leurs affaires intérieures à leur propre gré » <sup>26</sup>.

La conception de l'Etat, telle que dégagée dans le *Manifeste du parti communiste*, est progressivement battue en brèche par les premières lois sociales votées « en faveur » des classes laborieuses (travail de nuit interdit aux femmes, âge minimum d'entrée à l'usine,...) en dépit de l'hostilité farouche de nombreux industriels. Ces lois n'ont jamais constitué des « dons » de l'Etat ou d'un gouvernement. Elles n'ont pas non plus été adoptées en vertu de principes caritatifs. Elles furent le fruit de luttes nombreuses, d'une socialisation en cours de la classe ouvrière et de la paysannerie relayée politiquement par le réformisme socialiste, et dans une moindre mesure, libéral et chrétien. Ces premières modifications de l'action étatique mettront en cause la conception selon laquelle l'Etat n'est que la forme politique de la domination bourgeoise. A partir de ce moment, « l'Etat » devient un problème non résolu dans le mouvement socialiste. L'idée de conquête du pouvoir d'Etat côtoie celle de sa nécessaire destruction. L'utilisation aux fins de contrôle et d'impulsion publiques ont souvent été de pair avec la condamnation de son rôle de sauvegarde du système capitaliste. Constatons cependant que dans les débats contemporains, l'Etat est apparu, pour les mouvements social-démocrate ou communiste, comme une institution à protéger et un mode d'intervention privilégié dans les questions économiques et sociales.

## II. OTTO BAUER ET LA SOCIAL-DÉMOCRATIE AUSTRO-HONGROISE

Un Etat composé de plusieurs nations n'était pas l'idéal-type des réflexions de Marx et Engels. A la domination de classe exercée par l'Etat s'ajoute, dans les empires multinationaux, l'emprise sur les minorités nationales. Il n'est donc pas étonnant

que « les prémices d'un élargissement de la perception du nouveau phénomène sont révélées par la découverte empirique de la complexité et de la spécificité de la question nationale dans les Etats multinationaux »<sup>27</sup>. Sur cet élément se greffe la progression du nationalisme comme idéologie<sup>28</sup>.

Les trois empires multinationaux de cette fin de siècle — les empires austro-hongrois, tsariste et ottoman — seront donc l'objet d'études attentives et nouvelles. En Autriche-Hongrie, Karl Renner et, surtout, Otto Bauer analyseront de façon originale le rapport du socialisme à la nation et à un Etat composé de plusieurs nations.

## 1. Les divisions de la social-démocratie austro-hongroise

Des convulsions de type nationaliste apparaissent dans la social-démocratie austro-hongroise dès le début des années 1870, notamment dans sa branche tchèque. Une étape est franchie le 4 juillet 1878 avec la mise sur pied du parti social-démocrate tchèque. La social-démocratie de l'empire acceptait donc en son sein une relative autonomie.

Cette démarche ne fera qu'anticiper un mouvement en expansion dans chacune des nationalités du parti et de l'organisation syndicale. En 1897, le parti social-démocrate se fédère en une structure associant six partis de nationalités différentes — les Allemands, les Tchèques, les Slovènes, les Polonais, les Italiens, et les Ukrainiens-Ruthènes — et décide de consacrer un congrès aux rapports entre nationalités dans un empire pluri-ethnique.

Le congrès de Brünn, en 1899, innovera dans la doctrine socialiste en admettant le principe d'autonomie de chacune des nationalités dans l'empire et le droit à l'exercice d'une activité culturelle propre. Mais l'organisation sociale-démocrate austro-hongroise concevait cette autonomie culturelle dans le cadre d'un travail d'ensemble au sein d'une formation fédérale. La résolution consensuelle du congrès marie donc autonomie culturelle et travail politico-économique fédéré<sup>29</sup>. La vie et la lutte des classes ouvrières en Europe sont de la sorte dégagées du seul prisme économique lié aux rapports de production. L'environnement extra-professionnel est appréhendé avec plus d'attention. A l'intérieur même du champ professionnel, la problématique nationale est également abordée pour rejeter toute forme de « surexploitation » qui résulterait d'une distinction à cette échelle. Cette résolution marque le premier aboutissement des questions soulevées par la coexistence de plusieurs nationalités au sein d'un même Etat et d'un même parti. Elle sera néanmoins vite dépassée par les faits. C'est dans ce contexte qu'Otto Bauer tentera de théoriser un jeu complexe d'articulations entre socialisme, nationalisme et internationalisme.

## 2. Otto Bauer, la « communauté de caractère et de destin »

Les idées de son livre *La question des nationalités et la social-démocratie* « peuvent être prises comme l'exposé le plus accompli de la théorie sociale-démocrate du socialisme en relation avec la nation »<sup>30</sup>. Bauer se place dans une perspective d'adaptation de la théorie matérialiste et historique au phénomène national.

La nation est définie comme une « communauté de caractère issue d'une communauté de destin »<sup>31</sup>. A partir de cette nouvelle caractérisation, le théoricien

austro-hongrois détermine des attitudes et des formes d'action neuves de la classe ouvrière.

Observant que des acteurs, de statut social identique mais de nationalité différente, réagissent de façon dissemblable dans des conditions extérieures égales <sup>32</sup>, Bauer déduit que la seule approche du positionnement dans le processus du travail est insuffisante et erronée. Un vécu commun entraîne des attitudes tendant à des communions de perception et de réaction. Il les identifie comme une communauté de caractère dans un espace donné — la nation —, induite par une communauté de destin résultant d'expériences similaires et d'une culture héritée en commun, donnant naissance au « caractère national » <sup>33</sup>. Bauer intègre les acquis du matérialisme historique en soulignant la coexistence d'une communauté de caractère issue non plus d'une communauté de destin mais d'une « similitude de destin » ; le caractère de classe demeurant un élément essentiel dans sa théorie.

Il existe plusieurs communautés de caractère d'importance inégale, mais les deux prépondérantes sont la communauté de caractère national et la communauté de caractère de classe. En ce sens, Bauer révisé la théorie de Marx et Engels plus qu'il ne la renie. Néanmoins, ce parallélisme amène une interrogation immédiate : du positionnement national ou de classe lequel des deux est prépondérant ? La réponse du dirigeant autrichien n'est pas claire et est l'objet d'interprétations différentes.

En prenant en compte la socialisation culturelle nationale et les acquis de l'analyse historique marxiste, Otto Bauer explore les spécificités de la communauté de destin dans le cadre du capitalisme <sup>34</sup>. De son point de vue coexiste une double culture : une « culture » socialiste, issue d'un vécu professionnel et politique similaire, et une « culture » nationale dominée par la production et les valeurs bourgeoises. La lutte socialiste vise à la fusion des deux. Ce faisant, il se heurte à un problème méthodologique qui a traversé toute l'histoire du mouvement socialiste : que peut revêtir une culture socialiste nationale ? Bauer s'emploie à résoudre ce problème en intégrant au socialisme l'obligation d'achever l'autodétermination culturelle <sup>35</sup>, renversant de la sorte la logique politique des écrits de Marx et Engels. Dès lors que l'accès à la communauté nationale de culture, investie par le peuple, devient un élément prépondérant des valeurs et de l'activité des partis socialistes, la communauté internationale de culture socialiste passe indéniablement au second plan. Soulignons que la proposition du théoricien autrichien suppose un état avancé du développement scolaire et que la production culturelle puisse être suffisamment influencée par les luttes ouvrières afin de ne pas « seulement » être une composante superstructurelle de l'hégémonie bourgeoise.

A ce stade de l'analyse, Bauer tire les premiers enseignements de son travail : la consommation de ce qu'il nomme la « conception centraliste-atomiste » de l'empire austro-hongrois. Il conviendrait de contrer deux attitudes possibles de la classe ouvrière et de ses organisations : le « cosmopolitisme naïf » des populations vivant dans un Etat-nation et le « nationalisme naïf » des peuples des nations opprimées <sup>36</sup>. Pour y parvenir, Otto Bauer préconise le principe d'autonomie nationale, c'est-à-dire la « constitution [de] la nation en une entité territoriale ». Parfaitement conscient des difficultés d'application de cette définition en Europe centrale, il prônera un ensemble de mesures juridiques ayant pour objectif d'assurer de nombreux droits aux minorités

nationales, notamment dans les matières scolaire et culturelle. Le principe de personnalité pourrait en conséquence devenir le mode de fonctionnement démocratique de la nation <sup>37</sup>.

Si l'autonomie nationale garantit aux nations le libre développement culturel, il n'en va pas de même pour l'expansion économique. La croissance ne se réaliserait que dans des espaces d'action de plus en plus larges <sup>38</sup>, ce qui explique le nouveau stade du capitalisme : l'impérialisme <sup>39</sup>.

C'est à partir de ces conceptions économique et culturelle que Bauer assigne certaines attitudes politiques à la classe ouvrière et aux organisations socialistes. La question est traitée à deux niveaux : celui des intérêts « objectifs » de chaque classe ouvrière nationale à l'autonomie de toutes les nations et celui de l'autonomie nationale comme fondement indispensable à la construction du socialisme.

La portée de la lutte exigerait un « mouvement syndical international ». Compte tenu de ce qu'il n'est « rigoureusement » pas possible de séparer la question nationale de la question sociale, l'attitude de la classe ouvrière aurait à combiner droit à l'autonomie nationale <sup>40</sup> de chaque nation et lutte internationale sur les plans économique et social. Revendiquant « l'autonomie nationale dans le cadre étatique donné » <sup>41</sup>, Bauer articule son raisonnement en trois temps :

- le processus d'élargissement des marchés et d'internationalisation de l'économie est un fait acquis et une donnée irréversible ;
- dans ces conditions, la lutte de la classe ouvrière devrait s'effectuer au nouveau niveau étatique et non à celui de la nation ;
- compte tenu de ces éléments, la politique socialiste viserait à briser la structure étatique assurant le pouvoir de la bourgeoisie et à mettre en place une nouvelle division internationale du travail « bien comprise » que « revendique l'économie classique » <sup>42</sup> et un nouvel agencement des relations économiques et politiques.

Pour mener à bien le partage des tâches, les collectivités nationales devraient mettre sur pied une nouvelle structure politique ayant pour objet d'instituer une « réglementation planifiée des relations internationales ». Cette « communauté de droit international », cet « Etat des Etats » serait une structure fédérale représentant « l'aboutissement final inévitable d'un mouvement amorcé depuis longtemps par les nations et que des forces déjà manifestes vont considérablement accélérer », à savoir les Etats-Unis d'Europe.

On peut se demander si Otto Bauer n'a pas sous-estimé le caractère et le poids « libéraux » du libre-échange économique. Etait-il compatible de s'inscrire dans cette école de pensée économique tout en prétendant amoindrir plusieurs effets, atténuer quelques conséquences de ce libéralisme et imprimer certaines orientations économiques sans nier ou contredire ses fondements ? Le problème s'élargit à la lumière de la suggestion de division socialiste internationale du travail. Etait-il possible de prôner simultanément la liberté des échanges et une « juste » division du travail ? D'autre part, Otto Bauer n'a-t-il pas négligé les pays non développés d'Europe — sans même citer les pays extra-européens — dans ses réflexions sur le dépassement de l'Etat-nation comme phase du capitalisme développé ? Si le raisonnement pouvait être valable pour l'empire austro-hongrois ou pour les pays développés en phase impérialiste, qu'en était-il des pays du sud et du centre de l'Europe, des pays balkaniques

ou de l'empire tsariste par exemple ? Le théoricien social-démocrate austro-hongrois n'a-t-il pas mésestimé les nations aspirant à l'indépendance économique, étant donné la division — ne fût-ce qu'européenne — du travail que le capitalisme entraînait ? Alors que Bauer insiste sur « l'impossibilité psychologique » à différencier lutte de la classe ouvrière pour l'autonomie nationale et combat international pour le socialisme, il semble ignorer la détermination des bourgeoisies naissantes des pays balkaniques à maîtriser les décisions économiques dans « leur » espace. Bauer, qui a beaucoup contribué à la prise en compte du phénomène national par la social-démocratie, n'a-t-il pas sous-estimé la dynamique nationale dans son ensemble et les contradictions qu'elle pouvait engendrer parmi les classes bourgeoises ?

### 3. Les tâches de la social-démocratie

Ramenant ses ambitions et ses propositions aux problèmes politiques du parti social-démocrate et de l'organisation syndicale austro-hongrois, Bauer recommande deux lignes de conduite :

- sur le plan organisationnel, il distingue soigneusement parti et syndicat. Dans la mesure où existe un accord sur le programme, la forme que revêt le parti dépend avant tout de ses choix tactiques <sup>43</sup> ;
- cette souplesse ne vaut pas pour le syndicat, « responsable des tâches économiques internationales ». Celui-ci doit demeurer une organisation unitaire dans la lutte contre la bourgeoisie, et ce, même pour des questions de nationalités <sup>44</sup>.

Les problèmes auxquels a été confrontée la social-démocratie austro-hongroise à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle sont particulièrement stimulants pour l'étude du socialisme dans ses relations avec la nation. L'ouvrage d'Otto Bauer, *La social-démocratie et la question des nationalités*, est un essai théorique remarquable dans la mesure où, comme le rappelle Arduino Agnelli, « se trouvent pour la première fois rigoureusement articulées des notions dont les rapports n'ont pas été saisis aussi lucidement par les autres auteurs qui les ont abordées » <sup>45</sup>. Il s'agit d'un nouveau canevas théorique. Sa doctrine s'inscrit dans la continuité de la méthode historique marxiste et se veut une révision des considérations sur la nation. En définitive, cette dernière dimension restera primordiale. Bauer s'en expliquera ouvertement dans la préface à la deuxième édition en 1927 : « Mais ce qui constitue le noyau même de l'ouvrage, c'est ma tentative d'appréhender les nations modernes avec les moyens de la conception marxiste de l'histoire, comme des communautés de caractères issues de communautés de destin. Et cette partie de mon livre ne me semble aujourd'hui aucunement vieillie » <sup>46</sup>.

La praticabilité de ses propositions ne pourra réellement être testée. Avant même la publication de son œuvre, des mouvements centrifuges dans plusieurs partis sociaux-démocrates mineront ses suggestions. En Autriche-Hongrie même, l'autonomie des sociaux-démocrates tchèques n'a pas réglé les problèmes posés. Partisans du séparatisme et du maintien dans l'empire s'affrontent, provoquant une réaction « nationaliste » dans la zone allemande du *Gesamtpartei* <sup>47</sup>.

Enfin, et peut-être surtout, la marche rapide vers la guerre 1914-1918 — avec le déferlement nationaliste qu'elle charrie — n'était pas de nature à laisser poindre des solutions négociées. D'autant que si Bauer et les dirigeants socialistes austro-hongrois

reconnaissent le principe de la nation et de la nationalité dans une optique que nous qualifions de « citoyenne », ils n'ont pas le principe nationaliste dans une conception « ethnique ».

### III. JEAN JAURÈS ET LE SOCIALISME FRANÇAIS

La problématique des rapports du socialisme à la nation n'évolue pas uniquement dans les empires multinationaux. Compte tenu de l'élargissement du droit de suffrage dans les principaux pays européens industrialisés, la position de Marx et Engels suivant laquelle « les travailleurs n'ont rien à voir avec la nation » suscite des difficultés pratiques et politiques multiples.

En Allemagne, Bernstein, le premier, osera en relever clairement quelques-unes. En France, il faudra attendre 1910 et la publication de *L'armée nouvelle* de Jean Jaurès pour enfin découvrir une réflexion nouvelle sur les fondements et les objectifs du socialisme à la lumière des conditions du début du xx<sup>e</sup> siècle. Précisons cependant que le contexte n'était guère favorable à des remises en cause.

Avec sa thèse de doctorat relative à l'histoire socialiste de la révolution française, *L'armée nouvelle* est le travail le plus important de Jaurès. Originellement, il s'agit d'un commentaire d'un projet de loi ayant pour objectif de modifier les valeurs, la composition et le fonctionnement de l'armée française. Jaurès était tout à fait conscient de l'inanité immédiate de cette tentative mais il avait saisi cette occasion pour établir le bilan d'une réflexion sur les fondements du socialisme dans la République.

La démarche de Jaurès est double : témoigner d'un rapprochement du socialisme vers la nation et appeler la « nation » à tirer les conséquences de cette évolution. Le temps du « malentendu » entre socialisme et nation devait être surmonté. A la lumière des menaces de guerre et de la lutte pour la paix, cet élément était fondamental tant pour la patrie que pour le futur du socialisme<sup>48</sup>. L'idéal de mobilisation nationale est tout à fait neuf dans la pensée socialiste. Mais il n'est pas question de n'importe quelle nation ni, *a fortiori*, de n'importe quelle définition de la nation.

Jaurès n'a certainement pas lu Otto Bauer. En tout état de cause, il n'y fait jamais référence<sup>49</sup>. Il est donc hasardeux de transposer des concepts utilisés par le dirigeant austro-hongrois. Pourtant, le théoricien français met en évidence une idée similaire à celle de Bauer : il y a, pour le prolétariat et la bourgeoisie, participation à une « même culture ». Autrefois impossible entre « classe serve » et « classe servile », le passage à un nouveau mode de production aurait changé la constitution et les fonctions des classes. L'échange serait devenu à tel point accessible que « la pensée d'une classe agit sur la pensée d'une autre »<sup>50</sup>. Et le processus serait d'autant plus marquant que la classe ouvrière ne resterait pas hors du « mouvement », hors de la nation mais s'engagerait, au contraire, dans la lutte contre l'exploitation et dans le combat pour ses droits politiques et culturels.

Plusieurs moments forts d'action populaire (1789, 1830, 1848, 1871) balisent l'histoire sociale de France. Même s'ils revêtent un caractère radical et violent, la forme de participation politique qui a permis une avancée décisive de ces luttes est l'acquisition du suffrage universel. L'exemple français n'est pas isolé. Examinant le rapport de la social-démocratie au pluralisme politique et à la démocratie parlementaire, Bernard Manin constate l'intégration de la culture politique sociale-démocrate

aux procédures du parlementarisme démocratique en estimant que la « social-démocratie est sans doute d'abord, dans ses origines premières, le produit d'une coïncidence chronologique »<sup>51</sup>. Nous ne partageons pas ce point de vue. Selon nous, il n'y a pas coïncidence mais cohérence. Le socialisme et les partis sociaux-démocrates « nationaux » n'ont pu prendre forme et consistance dans les pays développés d'Europe que grâce au suffrage universel. En retour, le suffrage universel n'a pu émerger comme revendication et comme acquis que par l'action du mouvement ouvrier.

Pour Jaurès, le suffrage universel possède une « vertu régulatrice » et une fonction arbitrale essentielle dans le cadre national. En ce sens, il amende la représentation de l'Etat de Marx et Engels. L'institution étatique n'est pas ou n'est plus simplement l'instrument de domination politique de la classe bourgeoise mais bien un corps où s'affrontent les classes sociales. Comme dans toute confrontation, l'issue dépend du rapport des forces en présence. Etant donné que les classes dominées ont le nombre pour elles, Jaurès invite la classe ouvrière à s'investir dans la lutte pour le pouvoir d'Etat et convie le parti socialiste à participer pleinement à ce combat. Cet engagement journalier se conçoit comme un investissement graduel du pouvoir politique. La présence socialiste au Parlement permet de dépasser la simple fonction de « caisse de résonance » des idéaux socialistes ; l'assemblée est également un lieu privilégié d'action politique où se conquièrent lois, protections et opportunités pour les classes opprimées.

Ces affirmations contredisaient sans conteste certaines des conclusions du *Manifeste du parti communiste*. Mais Jaurès voudra néanmoins atténuer la portée de cette remise en cause en resituant et en réinterprétant les propos de Marx et Engels : « Quand le Manifeste communiste de Marx et Engels prononçait en 1847 la fameuse phrase si souvent exploitée et répétée en tous sens : « Les ouvriers n'ont pas de patrie », ce n'était qu'une boutade passionnée, une réplique toute paradoxale et d'ailleurs malencontreuse, à la polémique des patriotes bourgeois qui dénonçaient le communisme comme destructeur de la patrie »<sup>52</sup>. Il n'y avait pas, selon Jaurès, reniement de l'internationalisme. L'édification d'un ordre international ne pourrait être le fruit que d'une succession de luttes nationales : « Cette transformation nationale et internationale des patries n'est possible que si chacun des hommes qui portent en eux l'idée nouvelle agit dans sa patrie »<sup>53</sup>.

Comment devait pratiquement s'accomplir le travail socialiste au niveau du parti « national » et à l'échelle de la II<sup>e</sup> Internationale ? Si l'internationalisme demeure une valeur centrale du socialisme, il suppose, pour être bien compris, qu'« aucune patrie n'ait à souffrir dans son autonomie ». La direction du mouvement va donc de la nation vers un échelon international ; de chaque parti socialiste vers la II<sup>e</sup> Internationale. Comme Otto Bauer, Jaurès inverse l'ordre de priorité défini par Marx et Engels :

« Arracher les patries aux maquignons de la patrie, aux castes de militarisme et aux bandes de finance permettra à toutes les nations le développement indéfini de la démocratie et de la paix, ce n'est pas seulement servir l'Internationale et le prolétariat universel, par qui l'humanité à peine ébauchée se réalisera, c'est servir la patrie elle-même. Internationale et patrie sont désormais liées. C'est dans l'Internationale que l'indépendance des nations a sa plus haute garantie ; c'est dans les nations indépendantes que l'Internationale a ses organes les plus puissants et les plus nobles »,

concluant par sa célèbre réplique :

« On peut presque dire : un peu de patriotisme éloigne de l'Internationale beau-  
coup de patriotisme y ramène » <sup>54</sup>.

De ce point de vue, il n'y a pas de contradiction pour les prolétaires à participer parallèlement à l'avènement du socialisme et à l'organisation populaire de la défense nationale. Insistons sur une autre dimension originale du propos de Jaurès : contrairement à la plupart des penseurs socialistes, l'articulation entre lutte socialiste dans la patrie et élaboration d'un ordre international peut déboucher, sous certaines conditions, sur une coexistence de nations à des niveaux de lutte différents dont certaines seraient encore capitalistes et d'autres déjà socialistes. Les relations entre pays s'établiraient alors sur la base du droit ; d'un droit international discuté entre personnes juridiques indépendantes <sup>55</sup>. La paix devient de la sorte une condition *sine qua non* de l'essor de la démocratie, donc du socialisme <sup>56</sup> et de la « fin de la société des privilèges » <sup>57</sup>. C'est à partir de cette approche que Jaurès développera son propos sur les questions militaires et de sécurité.

On peut se demander s'il n'a pas mal apprécié trois facteurs, qui ont peut-être conduit à l'échec de ses espoirs et à son assassinat.

D'abord, n'a-t-il pas sous-estimé le nationalisme en tant qu'idéologie menant à des sentiments chauvins et à l'extension du nationalisme défini dans son acception ethnique ? La socialisation des classes populaires aurait paradoxalement favorisé ce développement. Cette hypothèse est importante dans le cas français car, plus qu'ailleurs, deux types de nationalisme, « ethnique » et « citoyen », ont coexisté. Michel Winock parle de « nationalisme ouvert » et de « nationalisme fermé » <sup>58</sup> tandis que Pierre Birbaum évoque un nationalisme « républicain » et « organiciste » pour distinguer les deux formes <sup>59</sup>. Y a-t-il eu, à la veille de la guerre et au début des hostilités, transfert au sein de la classe ouvrière d'un nationalisme citoyen vers un nationalisme ethnique ou amalgame des deux formes de nationalisme ? La littérature scientifique n'a pas tranché cette question.

Evoquons ensuite une possible surestimation du rôle et de la force du parti socialiste dans le système politique. Jaurès a-t-il correctement évalué la place et l'influence que les socialistes français pouvaient exercer sur les orientations gouvernementales ? Cette interrogation renvoie immédiatement aux capacités et à la puissance de la classe ouvrière sur les plans électoral et social. Concernant la question de la guerre, n'y a-t-il pas eu idéalisation des conceptions internationalistes ou « socialistes », du poids de la classe ouvrière et de sa faculté d'intervention ? Elle renvoie aussi à la résistance des classes dirigeantes dans le processus graduel de lutte des classes que décrivait Jaurès.

Enfin, n'a-t-il pas exagéré l'influence du Parlement dans la prise de décision, l'importance des institutions de la démocratie politique dans le fonctionnement sociétal et les réelles potentialités de conquête socialiste par le biais du suffrage universel ?

Avec Jaurès, s'ajoute une nouvelle dimension dans l'évolution théorique du socialisme. Alors que dans le mouvement ouvrier, l'attention sur la question nationale s'était portée sur les empires multinationaux, sa réflexion s'insère dans le cadre d'un Etat-nation parfaitement constitué. Elle ne s'inscrit pas dans une forme d'anti-nationalisme ou d'anti-patriotisme comme héritage potentiel de la pensée marxiste. Même



s'il s'en défend parfois, Jaurès met en cause l'ordonnement des priorités « révolutionnaires » suggérées par Marx et Engels. Alors que pour les auteurs du *Manifeste*, l'émergence de la classe ouvrière en classe nationale se conçoit dans le cadre d'une lutte à l'échelle internationale et est subordonnée à cet aspect, Jaurès renverse la perspective et propose le combat national comme pièce et comme préalable à la lutte internationale.

Cette élaboration conceptuelle requiert un positionnement politique permanent sur l'ensemble des problèmes qui se posent au pays ; positionnement qui nécessite des prises de position des socialistes. Dans ce contexte, *L'armée nouvelle* est un essai audacieux : parce que le problème de l'attitude face à l'armée et à la défense nationale était un sujet tabou dans le mouvement socialiste et que la tradition socialiste vis-à-vis de l'armée était très contrastée. De l'armée citoyenne victorieuse à Valmy en 1792 à l'armée bourreau de la Commune en 1871, la France avait connu une multitude de luttes où la grande muette était souvent intervenue de manière implacable contre les classes populaires. L'anti-militarisme était d'ailleurs une des raisons de ralliement à la CGT, à la tendance hervéiste de la SFIO et il était très présent dans les rangs guesdistes. Le livre de Jaurès est aussi remarquable parce qu'il ne cède en rien aux fureurs du temps et à l'essor du nationalisme — ethnique — comme idéologie. Si Jaurès était profondément attaché à sa nation, il l'était à une certaine idée de celle-ci.

#### IV. LA II<sup>e</sup> INTERNATIONALE FACE À LA GUERRE

L'intégration partielle de la classe ouvrière et des partis socialistes à la vie économique, politique et sociale a aussi entamé la prééminence de la lutte des classes internationale comme valeur première du socialisme. Les controverses sur la question de la paix et de la guerre attestent de cette évolution. Comment en effet imaginer un dilemme aussi cruel pour une organisation fondant ses buts et ses pratiques sur la base d'un clivage qui ignore le problème national ou le minimise ? Cette question suscitera à la fois débats et silences. Elle permet de mettre en exergue l'évolution politique du socialisme. Dès lors que la guerre était considérée, la problématique du lien entre action et décision devenait cruciale : position du parti à l'échelle de chaque pays ou/et résolutions de la II<sup>e</sup> Internationale ?

Il nous paraît inutile d'insister sur l'ensemble des textes votés par la II<sup>e</sup> Internationale pour conclure à leur inefficacité et, en définitive, à l'échec de cette dernière. Nous rappellerons les résolutions principales, les conflits entre délégations nationales lors des congrès, les désaccords au sein même des délégations de chaque pays pour nous pencher dans un deuxième temps sur les répercussions pour les partis membres.

Jusqu'en 1900 <sup>60</sup> au moins, la question nationale a été négligée sinon ignorée par la II<sup>e</sup> Internationale. Les positions de principe concernant la guerre sont empreintes d'un « internationalisme idéaliste » et d'une perception catastrophiste du capitalisme. Le texte voté au congrès de Paris en 1889 en témoigne : « la guerre, produit fatal des conditions économiques actuelles, ne disparaîtra définitivement qu'avec la disparition même de l'ordre capitaliste » <sup>61</sup>.

Dès le congrès de 1891 à Bruxelles, les avis divergent dans l'Internationale et au sein des délégations. A la résolution Vaillant-Liebkecht, proposant la création d'un ordre socialiste pour mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme, s'oppose un

texte élaboré par la socialiste hollandaise, Domela Nieuwenhuis, suggérant, en cas de déclaration de la guerre, que « les socialistes de tous les pays répondent à la guerre par un appel au peuple pour proclamer la grève générale »<sup>62</sup>. La grève générale comme instrument de l'action politique devient dès ce moment un point d'achoppement.

Lors du congrès de Stuttgart en 1907, l'Internationale réexamine sérieusement l'attitude des socialistes face à la guerre. Mais, les principes ne sont pas inédits : la guerre constitue l'aboutissement du capitalisme<sup>63</sup>. Seul l'avènement du socialisme mettra fin à cette menace. L'affirmation du socialisme comme force cohérente susceptible d'empêcher le déclenchement du conflit et à même de profiter de celui-ci pour déposer la bourgeoisie, imprime une différence qualitative dans les résultats du congrès de Stuttgart. Marcel Liebman a toutefois relevé que cette idée résultait surtout de l'amendement déposé en commun par Lénine, Rosa Luxemburg et Martov<sup>64</sup>. Selon son analyse, « c'est cet amendement qui donna au texte sa tonalité révolutionnaire »<sup>65</sup>. Son aspect radical s'explique également par un autre facteur : l'unification des organisations socialistes françaises en 1905 a rééquilibré l'influence des délégations au détriment du SPD<sup>66</sup>.

Les sociaux-démocrates allemands modifieront en conséquence la hiérarchie de leurs préoccupations et de leur investissement politique. Dès lors que leur mainmise est moins forte, leur attention et leurs intérêts le seront aussi. En 1910, le congrès de Copenhague confirme les nouvelles pondérations politiques dans la I<sup>re</sup> Internationale et les divisions en découlant. A la plupart des délégués français et britanniques, recommandant l'utilisation de la grève comme moyen d'action en cas de déflagration, s'opposent les socialistes allemands et autrichiens. Bien plus, l'autonomie des partis sur cette question est dorénavant proclamée haut et fort<sup>67</sup>. La I<sup>re</sup> Internationale s'avérera totalement impuissante face à la montée des périls, comme le démontrent ses derniers soubresauts<sup>68</sup>.

Là où les partis socialistes et sociaux-démocrates sont déjà largement intégrés dans le fonctionnement des institutions politiques, ils ne seront pas, ou plus, en mesure d'opérer un retour en arrière. Le vote des crédits de guerre s'insère dans une logique. Théoriquement, c'est une rupture fondamentale<sup>69</sup> mais ce geste s'est pourtant imposé comme une démarche presque naturelle<sup>70</sup>. En vérité, ce vote est un aboutissement : celui de l'insertion du socialisme dans la nation et de la réconciliation de deux idées — voire deux doctrines — jusqu'alors considérées comme antagonistes. Surtout pour les partis les plus imposants. Cette évolution ne s'est, toutefois, pas produite sans contestation. Nous trouvons là une des genèses — pas la seule — de la division du mouvement ouvrier entre familles socialiste et communiste.

Par ailleurs, s'il y a bien eu débat dans la SFIO, dans le SPD et dans la I<sup>re</sup> Internationale, ce fut beaucoup moins le cas dans les partis les plus récents aux contours idéologiques et théoriques beaucoup plus lâches. Songeons, par exemple, aux origines du parti ouvrier belge, fondé en 1885, et du parti travailliste britannique, en 1900. La dimension théorique dans leur création a souvent été réduite à sa plus simple expression.

## V. AUX ORIGINES DE L'ÉTAT-PROVIDENCE

Après une période confuse faisant suite à la première guerre mondiale, à la révolution bolchevique et à la formation de partis communistes dans chaque pays, l'identité de la social-démocratie en Europe occidentale s'affirme. La coupure nette dans le mouvement ouvrier entre partis socialiste et communiste est consommée.

L'intérêt des partis socialistes et sociaux-démocrates pour l'Internationale ouvrière socialiste s'avérera limité et la marge d'action de l'ios, très faible. Pour les formations socialistes, elle ne représente qu'un forum de discussion et un lieu de rencontres, d'échange d'informations et d'expériences <sup>71</sup>. La faiblesse de sa structure, l'insignifiance de ses débats théoriques et les limites de son pouvoir se manifestent par exemple dans l'indolence de ses positions et de ses réflexions sur les problèmes du ministérialisme et de l'exercice du pouvoir en régime capitaliste.

Bien que présentée comme exceptionnelle — le Belge Emile Vandervelde en parle comme d'un « incident » —, la présence de ministres socialistes au gouvernement après la guerre ne paraît plus poser de problèmes insurmontables comme l'attestent plusieurs expériences : le gouvernement Pouillet-Vandervelde (1925) en Belgique, la courte expérience travailliste minoritaire (1924) en Grande-Bretagne, la participation sociale-démocrate en Suède, l'accession à la présidence de la République en Autriche, ... Aux esprits chagrins qui s'inquiètent de cette « entorse aux grands principes », le leader travailliste Arthur Henderson répond au congrès de l'ios de Marseille en août 1925 : « Dans mon jugement — et je parle sur ce point en mon nom personnel — cette méthode [de discuter le problème au congrès] nous conduirait à d'interminables controverses stériles sur une question qui, du point de vue pratique, se résout d'elle-même comme une question de pure pertinence dans chacun des pays où elle se pose <sup>72</sup> » <sup>73</sup>. Chaque parti apprécie questions et réponses à la lumière du système et de la vie politiques nationaux. Pour une problématique si intimement liée aux conditions d'un pays, la dimension universelle du socialisme passe au second plan. Henderson, dont le parti a conduit les affaires du pays pendant quelques mois, témoigne symboliquement de l'achèvement d'une métamorphose.

Même en France, où la tradition historique ne favorise pas une coalition des forces de gauche et de droite et où la présence de trois partis de gauche (radical, socialiste et communiste) la rend plus difficile, une conversion doctrinale est perceptible. Après l'expérience du cartel des gauches (1924), Léon Blum n'affirme-t-il pas en janvier 1926 la nécessité de dissocier « exercice » et « conquête » du pouvoir <sup>74</sup> ? Si besoin en était, les années trente sanctionneront le renversement idéologique du socialisme sur cette question.

Dans les années vingt, cette évolution est parallèle à l'effritement du « catastrophisme » économique. La croissance a renvoyé toute idée de renversement révolutionnaire au magasin des accessoires dépassés. De nouvelles révisions théoriques du socialisme s'ébauchent dans le chef de certains intellectuels. Parmi celles-ci, l'ouvrage d'Henri de Man, *Au-delà du marxisme*, fait figure d'œuvre majeure <sup>75</sup>.

*Au-delà du marxisme*, publié en Allemagne en 1926, se veut une révision et un dépassement du marxisme à partir d'une remise en cause personnelle <sup>76</sup>. Intellectuel marxiste, de Man avait incarné avec Louis De Brouckère l'aile gauche du parti ouvrier belge avant-guerre <sup>77</sup>. Le déclenchement du conflit mondial fut, pour lui, une amère et

profonde désillusion, entraînant ses premières remises en causes théoriques <sup>78</sup>. Complétées par ses observations sur l'expansion aux Etats-Unis, elles donnent naissance à ce livre essentiel.

La différence entre l'analyse et la prospective marxistes est un des points de départ de son travail : « Le Marx qui nous intéresse est celui qui vit dans le présent. Ce que vaut l'œuvre d'un homme qui a donné une doctrine à un mouvement se mesure à l'effet de cette doctrine sur ce mouvement » <sup>79</sup>. Pour de Man, les travaux analytiques de Marx et Engels demeurent importants en dépit de conclusions politiques fausses. Il dénie en particulier la communauté de caractère prolétarienne, citant les Etats-Unis comme exemple pour démontrer l'invalidité des propos marxistes : « Bien que les Etats-Unis d'Amérique soient un pays capitaliste par excellence, il n'y a point de socialisme américain que l'on puisse considérer comme l'expression du mécontentement des masses » <sup>80</sup>. Il s'agirait moins de la situation réelle que de la situation ressentie par la classe ouvrière qui poserait véritablement problème : les réactions de la classe ouvrière sont pensées en fonction de « l'instinct d'autoestimation » qui entraînerait un « complexe d'infériorité sociale » <sup>81</sup>. Plus que d'autres, la classe ouvrière serait soumise aux pressions et aux passions irrationnelles, parmi lesquelles de Man insiste beaucoup sur le nationalisme et le chauvinisme. Quelles sont alors les composantes à l'origine de l'action ouvrière et les fondements du socialisme ?

Il s'agirait avant tout de facteurs moraux, éthiques et spirituels. La classe ouvrière serait mue par « l'instinct grégaire » ou « l'instinct altruiste » <sup>82</sup>. Le socialisme devrait promouvoir et justifier son action en fonction de deux normes de valeurs préexistantes : les « valeurs vitales » et les « mobiles du sentiment de communauté » <sup>83</sup>. Les socialistes auraient pour but de faire progresser ces valeurs. De Man insiste beaucoup sur cette démarche graduelle <sup>84</sup>. Pour accroître le rapport de force favorable à l'extension du socialisme, il évoque trois vecteurs principaux : l'activité des syndicats, celle du parti et celle de l'Internationale. Le rôle de l'organisation syndicale est capital dans la mesure où elle représenterait le « meilleur intermédiaire » entre le but à atteindre et la base. La fonction déterminante du parti socialiste est de maintenir à chaque étape les acquis de la phase précédente. Les socialistes et l'Etat, les socialistes dans l'Etat doivent viser en premier lieu à la pacification, à la poursuite de la reconstruction et à la marche continue et ordonnée de la production. Telles sont, en 1926, les tâches assignées aux partis socialistes pour fortifier les réformes et la promotion du bien-être de la classe ouvrière. Eviter le déclenchement de la guerre passe par une troisième structure : l'érection d'une véritable Internationale, bâtie sur la reconnaissance claire à « l'autonomie nationale » de ses membres mais promotrice, dans le même temps, de l'organisation de l'Europe et du monde « en une unité juridique supranationale » <sup>85</sup>. Pour de Man, le dépassement des conflits nationalistes passe par une approche parallèle : le statut d'autonomie nationale dans l'internationale socialiste et l'édification d'une *structure supranationale*, chapeautant les nations.

Les réflexions de de Man et des socialistes proches de ses travaux ont été accomplies dans un contexte d'expansion économique. La crise qui, dès 1929, frappe les Etats-Unis avant d'atteindre l'Europe hypothéquera très fortement les conclusions auxquelles il était arrivé et l'obligera à une révision théorique. La récession ouvrira une période difficile pour les partis socialistes <sup>86</sup>. Dans le même temps, l'orientation

et les priorités des relectures doctrinales seront modifiées <sup>87</sup>. L'appel à l'intervention de l'Etat dans une optique réformiste va donner naissance à quelques essais doctrinaux et à plusieurs initiatives politiques. C'est durant cette période que se développe le planisme.

Avec le plan du travail, en 1933, Henri de Man apparaît une fois encore comme un précurseur. Ce plan est tout entier orienté vers une question : « que faire » <sup>88</sup> dans la situation de crise que connaît la Belgique et, plus largement, l'Europe ? Face au développement du capitalisme financier et aux replis nationaux, de Man suggère de modifier l'action socialiste, prônant des « réformes de structure » plutôt que des « réformes de répartition » <sup>89</sup>. L'objectif est de faire jouer un rôle à l'Etat — à l'échelle nationale — pour imprimer une politique économique volontariste, notamment en socialisant certains secteurs — en particulier le secteur bancaire <sup>90</sup> — ce qui devait conduire à un « régime d'économie mixte » <sup>91</sup>.

Henri de Man envisage cette évolution au niveau national, ce qui peut surprendre dans le chef d'un intellectuel qui avait toujours affirmé son internationalisme et rejeté le nationalisme comme idéologie. Il s'en expliquera en soulignant que la socialisation ne pouvait s'opérer que par le biais d'une action législative, impossible à l'échelle internationale <sup>92</sup>. Ajoutons que le contexte européen et mondial se prêtait mal à une « internationalisation » du plan du travail.

### 1. L'anticipation suédoise

La victoire du parti socialiste suédois (SAP) aux élections de 1932 est un événement capital dans l'histoire de la social-démocratie européenne. Le SAP avait fait campagne sur base d'un programme original. Cette singularité avait été rendue possible par deux particularités de la puissante organisation syndicale (LO) dans ses rapports avec le parti social-démocrate : un haut degré de politisation et une grande autonomie envers le SAP <sup>93</sup>.

Cette double spécificité lui permettra de mener une négociation libre avec les organisations patronales visant à institutionnaliser les relations collectives, qui aboutira à la conclusion de « l'accord de base » signé à Saltsjöbaden en 1938 <sup>94</sup>. Si l'on se souvient du contexte politique et économique de la fin des années trente en Europe, ce contrat a quelque chose de remarquable <sup>95</sup>. L'aboutissement de cette négociation, son institutionnalisation et les fonctions nouvelles attribuées à l'Etat contribueront à façonner les expériences sociales-démocrates d'après-guerre.

### 2. L'apport keynésien

Au planisme belge et à l'anticipation suédoise, il faut bien sûr ajouter un ouvrage essentiel dans le devenir de l'identité sociale-démocrate : la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* de l'économiste anglais John Keynes.

Mettant en cause l'idée de régulation automatique des déséquilibres économiques, Keynes dénonce les politiques de déflation et propose une politique de « reflation », c'est-à-dire une politique axée sur la demande nécessitant une intervention significative de l'Etat. Politiquement, John Keynes n'était pas proche des partis socialistes continentaux, ni même du travaillisme britannique. Il n'empêche qu'avec la systématisation de pratiques en cours durant les années trente, l'échec des politi-

ques libérales française et britannique, et le relatif succès du *New Deal* américain, les idées keynésiennes <sup>96</sup> seront développées et intégrées par plusieurs penseurs et partis sociaux-démocrates et deviendront une des sources théoriques des différents modèles de *Welfare State* après 1945.

## VI. 1945-1994 : ESSOR ET CRISE DE LA SOCIAL-DÉMOCRATIE

La fin de la deuxième guerre mondiale va permettre la réalisation d'un saut qualitatif dans l'influence exercée par les partis sociaux-démocrates, notamment à travers le développement du *Welfare State* ou de l'Etat-providence. Le pays où s'est effectuée l'avancée la plus significative est sans aucun doute la Grande-Bretagne. Le Labour Party y remporte les élections avec une écrasante majorité. Pour la première fois de leur histoire, les travaillistes exerceront seuls et durablement — six ans — le pouvoir avec une majorité absolue.

La percée électorale des partis de gauche est également frappante sur le continent mais elle varie de pays à pays dès lors que, à l'inverse du Royaume-Uni, les gains se répartissent entre partis socialiste et communiste. Ce mouvement général donne naissance à une participation parallèle de plusieurs partis communistes au pouvoir : France, Italie, Belgique, Luxembourg, Norvège, Finlande,...

Cette expérience tournera court puisqu'à la fin de l'année 1947, plus aucun d'entre eux n'exerce de fonction gouvernementale. En l'espace de deux ans et demi, la guerre froide a bouleversé le climat politique européen. Mais ce court exercice s'est révélé essentiel dans la formation de l'identité sociale-démocrate d'après-guerre. Sur le plan politique, l'anti-communisme et l'anti-soviétisme (re)deviennent, à partir de 1947, un facteur constitutif de leur identité. L'idée de « modèle social-démocrate », dont la référence positive est axée sur le principe de redistribution, est érigée en référence à un contre-exemple « pseudo-socialiste », l'Union soviétique et les « démocraties populaires ». Cet élément est décisif pour saisir le comportement des formations socialistes qui, selon les termes d'Alain Bergougnioux et de Bernard Manin, choisirent alors « l'Occident pour échapper au stalinisme » <sup>97</sup>.

Cet aspect identitaire est nécessaire et utile aux partis sociaux-démocrates à un triple point de vue. En politique intérieure et dans le domaine des relations internationales, le refus de toute alliance avec les partis communistes et l'anti-soviétisme constituent un passage obligé pour leur intégration complète et définitive dans le système politique de leur pays. Ce gage s'avère nécessaire pour assumer durablement les fonctions gouvernementales dans un ensemble économique international interdépendant où prédominent, politiquement et militairement, les Etats-Unis. Sur le plan interne, la composante anti-communiste et anti-soviétique de l'identité sociale-démocrate a pu cacher l'absence de valeurs ou de références idéologiques positives dont la chute du mur de Berlin a, dans une certaine mesure, attesté l'ampleur. Enfin, cet anti-communisme a souvent été utilisé comme argument de poids dans le processus décisionnel. La mobilisation du « danger soviétique » a été un instrument à l'échelle des relations entre Etats européens et Etats-Unis — spécialement dans la période de reconstruction économique et de récession — et au niveau de la politique interne entre acteurs de la décision.

Dans ce jeu de miroirs entre « socialisme démocratique » et « communisme totalitaire », l'acceptation de la démocratie parlementaire et du libéralisme politique est confirmée et réaffirmée avec force. A l'instar de François Fejtö, plusieurs analystes ont d'ailleurs décrit ce choix comme un fondement de l'identité sociale-démocrate <sup>98</sup>. Celui-ci est allé de pair avec la promotion d'un keynésianisme de gauche dont les objectifs majeurs sont l'accomplissement du plein emploi et une meilleure répartition des richesses produites.

Lorsqu'ils étudient le « modèle social-démocrate » ou l'« Etat social-démocrate », nombre de scientifiques ou d'acteurs politiques font en effet surtout référence à ses caractéristiques socio-économiques. Si les formes et les contenus de « l'Etat-providence » relèvent de constructions différenciées suivant les traditions et les nations envisagées, il reste généralement défini par quelques traits essentiels communs <sup>99</sup> :

- l'existence d'une intervention étatique, au niveau des relations sociales ou, parfois plus globalement, de la politique économique supposant une certaine neutralité de l'Etat — contestée par les analystes de l'école marxiste <sup>100</sup> — dans l'agencement des relations entre organisations patronales et syndicales. L'action des pouvoirs publics vise à « réguler » les échanges économiques en vue d'assurer une distribution plus égalitaire des fruits de la croissance économique ;
- la mise sur pied de formes de concertations institutionnelles entre groupements représentant les travailleurs et organisations exprimant le point de vue des employeurs. La concertation inclut parfois des représentants du gouvernement, qui ont souvent vocation à traduire « l'intérêt général » et à assurer une fonction de médiation entre les protagonistes. Les modalités de discussion, de contacts et l'approfondissement de l'institutionnalisation différeront dans le temps et d'Etat à Etat ;
- l'existence d'un système de sécurité sociale ayant pour but de garantir plusieurs prestations sociales fondamentales est aussi une des caractéristiques essentielles — accès « démocratique » à la santé, perception d'allocations de chômage, pension en fin de carrière, congé de maternité, etc. ;
- l'assurance d'un niveau de l'emploi extrêmement élevé dans le cadre d'une croissance économique soutenue.

Isolant ces critères, nombre d'observateurs ont tenté de décrypter les formes et la nature de ce « modèle » de régulation, ce qui donné naissance à l'école néo-corporatiste. Mais les origines du *Welfare State* et ses développements n'ont pas revêtu partout les mêmes articulations. Récemment, Mario Telò identifiait trois modèles : le « modèle scandinave » <sup>101</sup>, le « modèle travailliste » <sup>102</sup> et le « modèle social-démocrate allemand » <sup>103</sup> de l'après-Bad Godesberg. Pour l'analyse des rapports des partis sociaux-démocrates à la construction européenne, un facteur essentiel doit être mis en exergue : le contexte et le lieu où s'élabore le cadre de référence est la nation au sein de laquelle l'Etat incarne un acteur primordial. Élément fondamental dans le « modèle scandinave » et « travailliste », la prise en compte de la dimension extérieure est plus significative dans le « modèle social-démocrate allemand » <sup>104</sup>.

Peut-on pour autant parler de « régime social-démocrate » comme l'ont suggéré Bernard Manin et Alain Bergougnieux en 1989 <sup>105</sup> ? Nous ne le pensons pas. En effet,

pour importantes que soient les tentatives de descriptions institutionnelles de l'État-providence ou du *Welfare State*, elles ne rendent pas toujours compte ni des origines, ni des raisons de ces développements, ni des conditions de leur succès, ni encore de leurs différences.

Il faut en effet s'interroger sur les conditions prédisposant à un rapport de forces favorable aux formations de gauche, et plus spécifiquement socialistes ou sociales-démocrates. Ceci implique d'isoler les composantes d'une double dynamique : les facteurs internes aux formations sociales-démocrates et l'ensemble des données extérieures aux partis eux-mêmes, en essayant d'examiner l'influence des uns sur les autres dans une démarche dynamique que nous mettrons en évidence pour les partis socialistes belge et français et pour le parti travailliste britannique sur la question européenne. Deux raisons rendent cette entreprise délicate. Causes et conséquences sont couramment confondues. Décrire la dynamique de l'interpénétration des deux ordres d'explication est complexe.

De façon schématique, nous suggérons deux grandes causes dans les conditions « extérieures ».

- L'état de la situation économique envisagée à une échelle d'ensemble et au niveau national. La croissance économique fonde <sup>106</sup> les possibilités d'exécution d'une répartition plus égalitaire des revenus, permet une activité d'impulsion des autorités publiques et entretient un niveau de l'emploi relativement fort ; condition essentielle d'un rapport de force positif pour les organisations syndicales dans les négociations collectives. Il faut bien sûr considérer cet élément dans une approche interactive tant il est vrai que l'effet d'une politique sociale-démocrate a normalement pour ambition de stimuler la croissance.
- Le « climat » des relations politiques à l'échelle internationale. Même si celui-ci est souvent lié aux conjonctures économiques, en matière internationale aussi, le politique conserve ses marges d'autonomie <sup>107</sup>.

En ce qui concerne les capacités internes des partis, nous envisagerons les tentatives — réussies ou non — de s'adapter, de réagir, d'anticiper, de contrôler et d'influencer l'environnement extérieur. La situation à laquelle ils sont confrontés est en effet très différente de pays à pays. A ce titre, le choix de la construction européenne comme indice des capacités et des aptitudes des partis socialistes d'adapter, d'orienter ou de diriger l'intégration et/ou l'unification de l'Europe s'est révélé particulièrement stimulant.

Prenant pour point de départ les deux principales composantes externes au positionnement de la social-démocratie, nous dégageons — en simplifiant très fortement — quatre périodes distinctes de la social-démocratie depuis de la fin de la guerre : de 1945 à la fin des années cinquante ; de la fin des années cinquante à 1973 ; de 1973 à 1989 ; de 1989 à nos jours.

Ces phases ne sont pas parfaitement homogènes du point de vue de l'évolution économique et des développements des relations internationales. En outre, elles doivent être « corrigées » à la lumière des situations nationales. Soulignons aussi que cette classification ne préjuge en rien des spécificités de l'histoire de chaque parti. Notre but vise toujours à proposer un contexte où s'inscrit notre comparaison entre les trois partis.



## 1. De la libération au crépuscule des années cinquante

Comme après la guerre 1914-1918 et en dépit d'une tendance électorale similaire, l'occupation de fonctions gouvernementales ou l'insertion dans les problèmes nationaux donnent une image d'hétérogénéité très marquée des partis socialistes <sup>108</sup>. Dans le champ politique, le rapport de forces est très nettement favorable à la gauche au lendemain de la guerre <sup>109</sup>. Parallèlement à l'expression de l'indicateur du suffrage universel existe également un haut niveau de mobilisation sociale et politique de la classe ouvrière. Ainsi le nombre d'adhérents des partis de gauche et des syndicats <sup>110</sup> est-il impressionnant.

Cette situation politique, somme toute d'assez courte durée, a puissamment contribué à l'installation de nouveaux mécanismes de régulation sociale. Après cette éphémère période d'« euphorie », les partis socialistes seront rapidement ramenés aux dures réalités des débuts de la guerre froide. L'état économique de l'Europe est catastrophique et les marges de manœuvre sont réduites à peu de chose. Face aux menaces de chaos économique, les pays d'Europe occidentale n'ont guère eu le choix de refuser, en juin 1947, l'offre du « plan Marshall », favorisant un alignement dans le « camp occidental ». Cette donnée capitale ne manquera pas d'affecter les partis socialistes, de même que l'enfacement de l'Internationale socialiste.

Le COMISCO (Comité international des conférences socialistes) et l'Internationale socialiste sont en effet originellement empreints de la guerre froide et du tournant idéologique keynésien de la social-démocratie. Le révélateur le plus caractéristique est sans doute le document doctrinal dont se dote l'Internationale socialiste lors de sa fondation : la Charte de Francfort. Celle-ci a surtout pour ambition d'affirmer expressément les deux traits majeurs du socialisme démocratique à cette époque : le rejet total du communisme <sup>111</sup> et des régimes en place dans les pays d'Europe centrale et orientale ; la mise en valeur de l'expérience travailliste britannique et du « modèle scandinave ». Elle représente plus à ce titre « un ensemble de politiques concrètes partiellement mises en œuvre par les socialistes occidentaux après la guerre qu'une construction théorique » <sup>112</sup> ; construction assimilable à une apologie du keynésianisme de gauche. Jusqu'à l'avènement de Willy Brandt comme président, l'Internationale socialiste sera surtout un bureau d'échange d'informations et de rencontres occasionnelles <sup>113</sup>. Mais d'un point de vue idéologique, les actes posés par les partis sociaux-démocrates et l'Internationale socialiste durant ces années se révéleront essentiels.

L'alignement sur les Etats-Unis, l'opposition au communisme et à l'Union soviétique, et l'acceptation de l'augmentation des budgets militaires <sup>114</sup> lorsqu'éclate la guerre de Corée (1950) sont autant d'éléments déterminants pour une compréhension adéquate de l'évolution de la social-démocratie et des positions adoptées envers les projets de construction européenne.

Durant les premières années de la décennie cinquante, les partis socialistes perdent de leur influence : le Labour Party est battu lors des élections de 1951, la SFIO est renvoyée dans l'opposition la même année, le PSB fait face, depuis 1950, à un gouvernement social-chrétien homogène et le SPD enregistre deux défaites électorales marquantes, en 1953 et en 1957. L'élaboration et la mise sur pied de la CECA, du projet CED et aussi, dans une certaine mesure, du marché commun et l'Euratom sont donc pen-

sées, conçues et discutées à un moment où la majorité des formations sociales-démocrates n'exerce pas le pouvoir.

L'Internationale socialiste sera incapable de prendre des positions claires sur ces questions. La résolution sur l'union européenne est très vague, fortement imprégnée des concepts liés à la guerre froide, de même qu'aux exigences britannique et scandinave :

« Les partis socialistes (...) rejetteront toute forme d'intégration qui aurait pour effet d'affaiblir les liens existants entre les peuples libres du continent et ceux de la Grande-Bretagne et du Commonwealth. Le rôle de l'Internationale socialiste n'est pas de favoriser l'établissement de n'importe quelle fédération ou confédération européenne, mais de hâter grâce à l'union la plus étroite et la collaboration dans le cadre le plus large, l'instauration du socialisme démocratique dans toute l'Europe »<sup>115</sup>.

Un bureau de liaison des formations socialistes des pays membres de la CECA est établi<sup>116</sup> à Rome en janvier 1957<sup>117</sup>.

## 2. La percée sociale-démocrate et les golden sixties

Une fois la consolidation économique réalisée, les pays européens enregistrent un taux de croissance économique de plus en plus important. Grâce notamment à l'atténuation de la tension internationale et aux premiers pas vers des formes de coopération entre autorités américaine, soviétique et plusieurs Etats européens. Le dénouement de la guerre de Corée en juin 1953 — suivant de peu le décès de Staline — et l'accord trouvé sur l'Autriche en 1955 en sont les premiers indices<sup>118</sup>. Après l'épisode des missiles soviétiques à Cuba, la détente se poursuivra. De ce point de vue, les années soixante, particulièrement de 1965 à 1970, constitueront la phase la moins tendue des relations internationales. Les échanges économiques et culturels entre les pays d'Europe de l'Est et de l'Ouest en témoignent<sup>119</sup>. Le processus menant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et sa tenue à Helsinki en 1975 sont l'aboutissement de cette période. Ces éléments ont été, tendanciellement, favorables à la social-démocratie. Au demeurant, elle a elle-même participé aux conditions de leur avènement : Willy Brandt, Olof Palme et Bruno Kreisky, entre autres, ont été d'ardents promoteurs du processus d'Helsinki.

Les *Golden sixties* représentent effectivement une époque faste d'un point de vue électoral pour les partis se revendiquant de la gauche et propice à l'épanouissement et/ou au bon fonctionnement du « modèle social-démocrate ».

L'accroissement parfois considérable de l'influence socialiste est indéniable. Ses conséquences, tant dans les relations internationales qu'en ce qui concerne la construction européenne, doivent être soulignées. Mentionnons ainsi l'emprise sociale-démocrate lors du sommet européen de La Haye de décembre 1969 lors duquel le nouveau chancelier allemand, Willy Brandt, aura un rôle décisif quant à la conclusion et au contenu de l'accord<sup>120</sup>. Cette expression se marqua à quatre niveaux essentiels :

1. au niveau politique, en insistant sur le caractère irréversible et sur les finalités politiques de la CEE<sup>121</sup> ;
2. sur les plans économique, monétaire et financier, en dressant une perspective de croissance et l'horizon d'une union économique et financière<sup>122</sup> ;

3. en intégrant clairement la dimension sociale dans le processus d'harmonisation en cours <sup>123</sup> ;
4. en acceptant d'articuler logique de l'approfondissement de la Communauté européenne et logique de l'élargissement aux pays scandinaves, à l'Irlande et à la Grande-Bretagne.

### 3. Les temps difficiles : 1973-1989

La décision des Etats-Unis, en août 1971, de renoncer à la parité or-dollar met fin à la stabilité issue des accords de Bretton Woods et confirme les tensions monétaires des années précédentes. L'emballement des prix des produits pétroliers des pays membres de l'OPEP met en lumière l'émergence de la crise économique.

Outre ses dimensions « classiques », soulignons qu'elle se situe dans le cadre d'une réorientation géostratégique des entreprises multinationales vers des zones aux taux d'inflation plus faibles, tournées vers l'exportation et, surtout, aux coûts de main-d'œuvre nettement inférieurs à ceux des pays européens développés. Tel est le sens de l'éclosion des « nouveaux pays industrialisés » d'Asie.

Lors des prémisses de cette crise et pendant son développement, les trois personnalités sociales-démocrates les plus marquantes d'Europe — Willy Brandt, Olof Palme et Bruno Kreisky — dialogueront au travers d'une correspondance soutenue et de rencontres occasionnelles sur les défis majeurs de la social-démocratie. La publication de leur correspondance entre 1972 et 1976 <sup>124</sup> a permis de pointer les problèmes les plus cruciaux concernant l'avenir de la social-démocratie, qui seront aussi à l'ordre du jour des congrès de l'Internationale socialiste en 1974 (Vienne) et en 1976 (Genève).

Nous dégageons quatre problématiques essentielles.

Les malaises grandissants dans les sociétés développées d'abord ; dimension sur laquelle insiste beaucoup le premier ministre suédois <sup>125</sup>. Les préoccupations invoquées recouvrent les interrogations naissant de l'émergence des difficultés économiques et d'une forme de limite des potentialités étatiques du projet social-démocrate. Cette limite débouche elle-même sur une interrogation relative à l'attitude du parti et de l'Etat — dans le cas suédois — sociaux-démocrates envers l'individu. En d'autres termes, le parti privilégie le rapport dialectique entre personne et citoyen membre d'une collectivité <sup>126</sup>.

La question de la démocratie politique et sociale, ensuite, compte tenu de l'internationalisation des activités économiques et sociales. Face au développement des grands groupes économiques transnationaux, réaffirmer l'importance du politique et des pouvoirs publics, et approfondir l'information et le rôle des citoyens apparaissent comme deux *leitmotive* décisifs pour les trois dirigeants : « A celui qui veut réaliser la démocratie sociale, à celui qui souhaite, comme je l'ai dit plusieurs fois, voir les idées de la démocratie pénétrer tous les domaines de la société, une condition sur laquelle on ne peut transiger s'impose : il s'agit précisément à l'heure actuelle, de donner au plus grand nombre possible de gens un accès à l'information et à la codécision » <sup>127</sup>. Kreisky évoque, à ce sujet, la nécessaire création d'une « opinion multinationale ».

Si Palme, Kreisky et Brandt s'accordent pour constater l'internationalisation accrue de l'économie et soutenir l'importance du pouvoir politique contre les logiques des firmes multinationales, ils ne se rejoignent pas sur les modalités de l'initiative économique et sociale. Alors que le chancelier autrichien est partisan d'une « planification nationale et supranationale »<sup>128</sup>, Willy Brandt exprime son scepticisme et ses réserves sur les vertus planificatrices. Rappelant la « loi d'airain » du programme de Godesberg (1959) — « autant d'économie de marché que possible, autant de planification que nécessaire »<sup>129</sup> —, les acquis de l'économie de marché lui semblent primordiaux. L'une des voies d'un renouveau social-démocrate passerait par une coopération économique, sociale et technologique plus étroite à l'échelle internationale.

Enfin, partant des questions et des débats très synthétiquement exposés, les trois dirigeants s'interrogent sur l'avenir et les fonctions de la social-démocratie à l'aube du dernier quart de siècle. Pour le dirigeant ouest-allemand, il importe principalement de relever les acquis et les apports de la social-démocratie dans son exercice du pouvoir et non de dessiner un contour doctrinal trop strict<sup>130</sup>. Willy Brandt pointe quatre succès historiques : la maîtrise et le contrôle du capitalisme, c'est-à-dire de la logique du marché à tous crins ; le bannissement de la faim dans le monde ; la lutte contre les dangers d'une guerre ; la responsabilité du développement technologique humain dans la perspective d'une croissance soutenue qui reste une sinon la condition essentielle de toute politique sociale-démocrate<sup>131</sup> : « la social-démocratie (...) croit aujourd'hui encore en un avenir meilleur et elle ne peut ambitionner au nom de la « stabilité » une économie ou une société stationnaire »<sup>132</sup>. Nous nous situons à la charnière entre le sommet de la période de croissance et les premières phases de la récession et le « refroidissement » des relations internationales. On ne peut comprendre autrement que le chancelier tienne pour acquis le bannissement de la faim dans le monde et des dangers de guerre.

Les réponses apportées par Bruno Kreisky et Olof Palme sont plus critiques et plus théoriques. Tous deux considèrent les « impasses » de la social-démocratie et du communisme. Il s'agit de franchir des pas qualitativement marquants dans le dépassement du capitalisme et « de gagner les hommes à une solution de remplacement du capitalisme privé et du capitalisme d'Etat bureaucratique de modèle stalinien »<sup>133</sup>, selon l'expression du premier ministre suédois.

Quelle a été la place de la Communauté européenne et de l'activité socialiste en son sein dans les réflexions des trois dirigeants ? Par essence, minime dans le chef d'Olof Palme et de Bruno Kreisky. Concernant Willy Brandt, s'il était incontestablement un Européen convaincu, notons l'espace modeste que la Communauté européenne occupe dans ses échanges. En soi, cette observation est logique dans la mesure où l'un des buts de leur activité intellectuelle<sup>134</sup> était précisément de dépasser les horizons européens de la social-démocratie. Insistons cependant sur le rôle capital qu'attribue Willy Brandt à la CEE dans une modification radicale des rapports Nord-Sud ainsi que dans l'*Ostpolitik*, problématique qui lui tenait particulièrement à cœur<sup>135</sup>.

Si la CEE occupe une place effacée dans cette correspondance, les trois dirigeants sociaux-démocrates ont, en revanche, soulevé des aspects déterminants interpellant les partis socialistes et sociaux-démocrates dans leur rapport à la construction euro-

péenne. Relevons, parmi d'autres, deux idées forces qui susciteront des discussions passionnées dans certaines formations socialistes au cours des années quatre-vingt :

- le thème de l'avènement d'une interdépendance économique, technologique et sociale en manière telle qu'une politique keynésienne à l'échelle de l'Etat-nation se révèle insuffisante et inopérante ;
- l'importance d'un pouvoir politique pour assurer à la social-démocratie une intervention efficiente, donc aussi supranationale. Pourquoi dès lors ces dimensions capitales n'ont-elles pas joué ce rôle avant-coureur pour les formations sociales-démocrates européennes — au premier rang desquelles le SAP et le Spöe ? Quatre raisons principales expliquent ce paradoxe.

La conjoncture économique et politique n'a guère favorisé la propagation de ces idées. L'approfondissement de la crise dont témoignent les deux chocs pétroliers entraînera partout des replis protectionnistes. Ni les gouvernements, ni les partis socialistes n'échapperont à cette tendance. Il en est résulté une grave crise institutionnelle et existentielle de la CEE ; chaque Etat membre ne faisant pas jouer l'effet de taille et la coopération, mais essayant au contraire de préserver pied à pied ses intérêts nationaux. Il existe aussi un décalage et des difficultés pour tout dirigeant politique à passer de l'observation la plus rigoureuse à la pratique. Cette complexité s'est accrue dans le chef des partis socialistes exerçant seuls le pouvoir et peu désireux d'accepter une « intrusion supranationale ». De même, la majorité des adhérents et des électeurs avait le sentiment d'avoir plus à perdre qu'à gagner dans une construction d'ordre supranational. Ajoutons-y les limites des échanges et de la coopération socialistes. Les propos des trois figures les plus importantes de la social-démocratie européenne sont intéressants et importants. Il n'en reste pas moins que pour l'essentiel, les partis socialistes se déterminent avant tout sur la base de problématiques d'ordre national et que les facteurs internes sont décisifs dans leur évolution.

Au niveau européen, les formations sociales-démocrates des pays de la CEE agencent de façon nouvelle leur coopération. Au bureau de liaison des partis socialistes succède, en 1974, l'Union des partis socialistes de la Communauté européenne (UPSCE), dont l'une des premières préoccupations sera la confection d'un « programme commun » à l'horizon des élections européennes au suffrage universel. Le chemin sera semé d'embûches en raison de la divergence des positions en présence. Après de nombreuses péripéties <sup>136</sup>, c'est en définitive un simple « Appel aux électeurs » qui sera adopté en janvier 1979 <sup>137</sup>.

#### 4. La fragilisation du « modèle social-démocrate »

Comment les socialistes se sont-ils positionnés face au développement de la crise économique ? La littérature scientifique compare en général quatre expériences « sociales-démocrates » pour apprécier les distinctions entre gouvernements socialiste, centriste ou de droite et isoler les spécificités de chacune d'entre elles : la République fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Grande-Bretagne et la Suède <sup>138</sup>. En simplifiant fortement, nous isolons les lignes de force suivantes dans les quatre cas.

Sous la direction du chancelier Helmut Schmidt, la RFA s'est essentiellement fixée comme but le maintien de la compétitivité des entreprises, un faible taux d'inflation et

la stabilité monétaire, clé de voûte du SME. Pour ce faire, le gouvernement social-démocrate-libéral n'a pas hésité à imposer d'autorité des limitations salariales. En 1976, Helmut Schmidt synthétise les lignes de force de cette politique lors d'une interview au *Monde* en affirmant : « les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain, les investissements de demain seront les emplois d'après-demain ». Ces choix écorcent le système allemand de co-gestion. La même année, le gouvernement fait, en effet, voter une loi stipulant qu'en cas de désaccord entre partenaires sociaux, la voix du président du conseil de surveillance — toujours représentant des organisations patronales — sera prépondérante. En matière d'emploi, il y a donc pari sur l'avenir au détriment du court terme. Parmi les principaux indicateurs économiques — même s'il faut rester prudent en effectuant des comparaisons —, le chômage croît de manière proportionnellement plus importante que dans les autres pays étudiés.

	1960-1968	1968-1973	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Croissance du PIB	4,0	4,9	2,8	3,0	4,1	1,1	0,2	-0,9
Inflation	2,7	4,6	3,7	2,7	4,1	5,5	6,3	5,3
Taux d'intérêt (LT)	6,6	7,8	6,5	6,1	7,6	8,4	10,1	8,9
Chômage	0,8	0,8	3,9	3,7	3,3	3,3	4,6	6,7

Entre 1974 et 1979, l'expérience britannique est axée sur la recherche d'un « contrat social » avec le TUC et les entreprises, afin de défendre le niveau de l'emploi et de contenir les augmentations salariales. Cette politique échouera en 1979 face à la révolte des organisations syndicales de base, estimant que le gouvernement n'avait pas tenu ses promesses sur ses capacités à contenir l'inflation. Cet insuccès ouvrira la voie à la victoire de Margaret Thatcher en 1979 et à quatre succès consécutifs des conservateurs aux élections générales en 1979, en 1983, en 1987 et en 1992. Les principaux indicateurs économiques de cette période sont les suivants.

	1960-1968	1968-1973	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Croissance du PIB	3,0	3,4	2,3	3,6	2,9	-2,2	-1,3	1,7
Inflation	3,6	7,5	15,8	8,3	13,4	18,0	11,9	8,6
Taux d'intérêt (LT)	6,2	9,0	12,7	12,5	13,0	13,8	14,7	12,9
Chômage	1,5	2,4	5,2	5,1	4,6	5,6	9,0	10,4

En Autriche, l'objectif du spöe est de conserver un niveau d'investissements publics et privés supérieur à la moyenne européenne à condition que les organisations syndicales acceptent une modération salariale. Dans ce cas, les dimensions croissance/plein emploi et inflation bridée iront de pair avec une diminution du pouvoir d'achat des travailleurs. Cette orientation sera facilitée par la présence d'entreprises nationalisées importantes et par l'existence institutionnalisée d'une négociation au niveau d'une commission paritaire pour les questions de prix et de salaires. La courbe du chômage reste, comparativement, très faible.

	1960-1968	1968-1973	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Croissance du PIB	4,2	5,9	4,5	0,1	4,7	2,9	-0,3	1,1
Inflation	3,5	5,2	5,5	3,6	3,7	6,3	6,8	5,4
Taux d'intérêt (LT)		7,7	8,7	8,2	8,0	9,3	10,6	9,9
Chômage	2,0	1,4	1,5	1,7	1,7	1,6	2,1	3,1

En Suède, les gouvernements sociaux-démocrates (jusqu'en 1976 et après 1982) et même le faible gouvernement bourgeois de coalition maintiendront le cap d'une politique économique orientée vers la demande et un faible taux de chômage. Elle se réalisera avec un accroissement sensible du nombre de travailleurs à temps partiel et au prix d'une inflation nettement supérieure à la moyenne des pays européens industrialisés. Douglas Webber ajoute l'importance d'une approche particulièrement volontariste dans « la politique du personnel dans le secteur public »<sup>139</sup>. En outre, le déficit budgétaire et l'endettement public s'accroîtront fortement. La couronne sera fortement dévaluée pour maintenir les exportations suédoises à leur niveau. Mais ici aussi l'évolution du chômage demeure relativement faible.

	1960-1968	1968-1973	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Croissance du PIB	4,4	3,7	-1,6	1,8	3,8	1,7	0,0	1,1
Inflation	3,8	6,0	11,4	10,0	7,2	13,7	12,1	8,6
Taux d'intérêt (LT)	5,6	7,1	9,7	10,1	10,5	11,7	13,5	13,0
Chômage	1,6	2,2	1,8	2,2	2,1	2,0	2,5	3,1

La comparaison de ces quatre situations met en évidence les conditions et les marges d'action internes de la social-démocratie en période de crise économique. Deux conclusions décisives ressortent de cette période.

Ce qui a déterminé le démarrage et, le cas échéant, rendu possible le succès d'une alternative à une stricte politique économique basée sur l'offre est, en dernier ressort, le positionnement des organisations syndicales. Les termes des questions posées à leurs dirigeants et à leurs membres ont été pénibles, car présentées sous la forme d'alternatives décevantes sinon contradictoires — maintien du plein emploi mais diminution plus ou moins importante du pouvoir d'achat, par exemple. Dans les quatre cas, les réponses — mais également les propositions faites par les gouvernements — ont pesé sur les résultats économiques et sociaux. Nous ne pouvons appréhender dans les mêmes termes le niveau de l'emploi en Grande-Bretagne et en Suède, en RFA ou en Autriche. Il en va de même pour d'autres indicateurs tels l'inflation, l'endettement public ou encore la politique monétaire. Il y a donc distinction tout à la fois entre expériences sociales-démocrates et entre celles-ci et des options monétaristes, par exemple.

Au-delà des différences à établir se profile une autre constatation : la portée de plus en plus grande des facteurs d'ordre externe à l'horizon des années quatre-vingt. Qu'il s'agisse des pesanteurs nées de la « nouvelle guerre froide » ou des contraintes pressantes des mécanismes économiques et financiers internationaux, la marge d'action s'est très sensiblement réduite. Elle pose avec beaucoup d'acuité les limites des choix de la social-démocratie en regard de son positionnement dans le système capitaliste. Plus fondamentalement, elle interpellait sur une des missions du politique à défi-

nir les orientations dans la société. Dans leur analyse de la social-démocratie, Padgett et Paterson estiment que des signes de stagnation du « modèle social-démocrate » existaient déjà dès la fin des années soixante et qu'« avec la récession économique internationale qui suivit l'accroissement des prix du pétrole en 1973-74, sa décomposition [du modèle] s'accéléra » <sup>140</sup>.

### 5. L'épuisement du keynésianisme national ?

Le deuxième choc pétrolier et la politique des taux d'intérêt américains au début des années quatre-vingt entraînent un renchérissement du dollar et du coût de l'argent en Europe <sup>141</sup>. A titre d'exemple, le taux de change du dollar avec le franc belge, le franc français et la livre sterling évolue de la manière suivante entre 1979 et 1985 <sup>142</sup> :

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
FB	29,31	29,24	37,12	45,69	51,13	57,78	59,37
FF	4,25	4,22	5,43	6,57	7,62	8,73	8,98
LS	0,47	0,43	0,49	0,57	0,66	0,75	0,78

D'abord affectés par une forte réduction de la croissance, les pays européens entrent dans une phase de récession <sup>143</sup> qui se combine avec une forte inflation <sup>144</sup>, ce qui donne naissance à la stagflation.

Cette crise et l'ensemble de drames sociaux qui lui font suite frappent de plein fouet deux des « piliers » du « modèle social-démocrate » : l'assurance d'un plein emploi relatif et l'engagement d'une redistribution de type égalitaire des fruits de la croissance. Les taux de chômage officiels atteignent, entre 1980 et 1985, des chiffres records <sup>145</sup>.

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Etats-Unis	8,3	7,6	6,9	6,0	5,8	7,0	7,5	9,5	9,5	7,4	7,1
Belgique	4,5	5,9	6,7	7,2	7,5	7,9	10,2	11,9	13,2	13,2	12,3
France	4,0	4,4	4,9	5,2	5,9	6,3	7,4	8,1	8,3	9,7	10,2
Royaume-Uni	3,2	4,8	5,2	5,1	4,6	5,6	9,0	10,4	11,2	11,1	11,5
RFA	4,0	4,0	3,9	3,7	3,3	3,2	4,5	6,4	7,9	7,9	8,0
Pays-Bas	5,2	5,5	5,3	5,3	5,4	6,0	8,5	11,3	11,8	11,9	10,9
Espagne	4,3	4,4	5,1	6,8	8,4	11,1	13,8	15,6	17,0	19,7	21,1
CEE	4,2	4,9	5,3	5,5	5,6	6,2	7,9	9,2	10,2	10,8	11,0

### 6. Le reflux socialiste

Sauf dans les pays du sud de l'Europe <sup>146</sup>, les partis socialistes et sociaux-démocrates subissent une chute électorale sensible <sup>147</sup> et sont renvoyés dans l'opposition dans beaucoup de pays. Même dans les nations où ils participent fréquemment à une alliance gouvernementale, ils sont exclus au profit de coalitions démocrates-chrétiennes-libérales — RFA, Belgique et Pays-Bas — ou libérales-conservatrices — Danemark et Norvège <sup>148</sup>. La crise idéologique et fonctionnelle de la social-démocratie est profonde. Le manifeste de la réunion de l'Internationale socialiste à Albufeira,



en 1983, atteste d'ailleurs publiquement du « trouble » des socialistes face à la crise <sup>149</sup>. Au défi doctrinal et économique auxquels sont confrontés les partis sociaux-démocrates s'ajoute, depuis le début des années quatre-vingt, une nouvelle concurrence politique et électorale : les formations écologistes <sup>150</sup> dont les mots d'ordre « minent les prétentions, de la social-démocratie, à la croissance continue » <sup>151</sup>.

Aux difficultés enregistrées par la social-démocratie nordique a répondu en écho le développement du socialisme méditerranéen. Le PS en France, le PASOK en Grèce, le PSOE en Espagne et, dans une moindre mesure, le PSI en Italie et le PSP au Portugal, participent durablement au pouvoir pendant ces années. Seuls dans les cas espagnol, français et grec, en coalition pour les Italiens et Portugais, les socialistes des Etats du sud de l'Europe sont associés à un projet et à une dynamique politique notablement différentes de l'expérience sociale-démocrate nordique <sup>152</sup>. Les caractéristiques de ces formations sont au demeurant tout autres. Contrairement aux pays nordiques, les syndicats sont faibles et divisés idéologiquement entre organisations pro-communiste, pro-socialiste et pro-démocrate-chrétienne <sup>153</sup>. Du point de vue partisan, il n'y pas d'« organisation remarquable souvent bureaucratisée et qui donne à la « machine du parti » un poids décisif dans l'élaboration de la politique à suivre » <sup>154</sup>. Les partis s'appuient le plus souvent sur l'influence charismatique d'un leader incontesté et incontestable : François Mitterrand en France, Mario Soarès au Portugal, Bettino Craxi en Italie, Andréas Papandréou en Grèce et Felipe Gonzalez en Espagne. Les objectifs politiques sont tout à fait distincts de ceux des grandes organisations sociales-démocrates du Nord. Pour les partis des pays qui sortent d'une dictature, il importe avant tout d'assurer la stabilité politique et la démocratisation du pays après la chute des régimes autoritaires — Grèce, Espagne et Portugal — et d'accomplir la « modernisation » <sup>155</sup> de leur nation. L'insertion dans les organisations internationales <sup>156</sup>, et singulièrement la CEE, est conçue comme le meilleur atout pour atteindre ces deux objectifs <sup>157</sup>. La modernisation industrielle et financière de ces pays est passée par une très grande ouverture aux capitaux internationaux et par l'installation de filiales de multinationales. Soulignons aussi que ces partis ont accédé au gouvernement dans une situation économique internationale difficile. Lorsqu'il devient premier ministre en 1983, Mario Soarès déclare d'emblée que « son gouvernement sera austère, intransigeant et impopulaire pour assurer la reconstruction » <sup>158</sup>. De même Allan Williams souligne que lors de la campagne électorale de 1982, « le programme économique du PSOE mentionnait à peine les nationalisations ; il soulignait à la place le besoin de renforcer les secteurs publics et privés à l'intérieur d'une économie mixte » <sup>159</sup>. Pourtant, à la fin des années soixante-dix, le qualificatif « social-démocrate » <sup>160</sup> était presque injurieux dans la terminologie de ces formations.

Depuis le milieu des années quatre-vingt les positions des partis socialistes et sociaux-démocrates se rapprochent sur la base d'une constatation commune du poids croissant de l'interdépendance économique et sociale, et donc politique. En ce sens, la convergence des positions est plus subie que volontaire. L'importance de l'internationalisation des activités économique et financière a été reconnue et explicitement soulignée par deux organisations internationales de coopération socialiste :

— dans la nouvelle déclaration de principes de l'Internationale socialiste, adoptée au congrès de Stockholm le 23 juin 1989 : « Le processus rapide d'internationalisa-

tion et d'interdépendance de l'économie mondiale a entraîné des contradictions au sein des institutions politiques, sociales et nationales existantes. Cet écart croissant entre une économie mondialisée et des structures politiques internationales inadéquates a contribué à la pauvreté et au sous-développement dans le sud ainsi qu'au chômage de masse et de nouvelles formes de pauvreté dans de nombreuses régions du nord » <sup>161</sup> ;

- lors de la réunion des leaders de l'UPSCE à Madrid, en décembre 1990 : « L'internationalisation toujours croissante de l'économie et l'interdépendance de nos sociétés à tous les niveaux signifient qu'il est de plus en plus difficile de répondre à un niveau national aux défis qui surgissent. La maîtrise démocratique de l'avenir demeure cependant possible à condition de mettre en commun des éléments de souveraineté dont l'exercice ne peut plus se situer dans un cadre purement national » <sup>162</sup>.

## 7. Une nouvelle période pour la social-démocratie : de 1989 à nos jours

Envisager une nouvelle période dans l'histoire de la social-démocratie depuis 1989 n'est pas chose évidente. En effet, si l'on se réfère par exemple à la courbe électorale des partis socialistes et sociaux-démocrates et au nombre de participations gouvernementales, on ne décèle pas de rupture marquante. Si le SPD et le Labour Party n'ont pu reconquérir le pouvoir et si le SAP et le PS en France l'ont perdu, d'autres partis sont revenus au gouvernement : les socialistes belges depuis 1987, les socialistes hollandais depuis 1989, les socialistes danois depuis 1992 tandis que le parti travailliste irlandais connaissait une progression spectaculaire. Nous suggérons néanmoins une nouvelle étape pour les partis et l'action sociaux-démocrates au niveau européen. La première raison qui nous incite à évoquer cette perspective est l'effondrement du mur de Berlin et la chute du système communiste. Ils ne pouvaient — et ne peuvent encore — manquer d'avoir un impact profond sur la social-démocratie ouest-européenne pour deux raisons essentielles.

- D'abord, parce que les partis socialistes ouest-européens ont légitimé leur action, basé leur rapport de forces à l'échelle de leur pays et intégré à leur identité l'existence d'un « contre-modèle » ; ce que ne pouvait et ne devait pas être le socialisme, à savoir ce qui se pratiquait en Union soviétique et dans les démocraties populaires. Avec l'écroulement inattendu et très rapide des régimes des pays du « socialisme réel », la social-démocratie ouest-européenne a paradoxalement perdu l'une de ses références majeures, même si celle-ci était d'ordre négatif. Pour notre propos, cet élément est capital car il a joué et est encore appelé à jouer un rôle déterminant dans l'attitude des partis socialistes face à la construction européenne, mais aussi parce qu'il met à l'avant-plan la nécessité de rechercher de nouvelles formes d'identité positive dans une période de crise du « modèle social-démocrate ».
- Le deuxième élément est plus problématique et doit être abordé avec prudence tant il est vrai que nous vivons dans l'événement. Le renversement du système communiste a eu pour effet de miner l'idée même de socialisme, de certaines de ses valeurs et de certains de ses moyens d'action, comme l'intervention étatique et publique. Les partis socialistes d'Europe occidentale sont plus ou moins pro-

fondément affectés <sup>163</sup>. Il est beaucoup trop tôt pour mesurer la portée de cette composante et déterminer si ce facteur est conjoncturel ou appelé à peser fortement et durablement. Mais il est essentiel de considérer son importance dans le contexte économique et politique actuel. Sur le plan économique, après une période d'« embellie » de 1986 à 1989, les pays d'Europe souffrent à nouveau des affres de la crise avec des répercussions profondes sur l'emploi, sur le tissu industriel, sur les marges d'initiatives des autorités publiques et avec une pression extrêmement forte contre les mécanismes de sécurité sociale. La prise de conscience actuelle de l'impossibilité de retrouver une situation de plein emploi par le seul biais de la croissance semble aujourd'hui largement, sinon totalement, partagée. Ajoutons à cette description les difficultés nouvelles induites par la concurrence en provenance des pays d'Europe centrale et orientale et les risques de « dumping social » afférents à celle-ci. Si l'on ajoute les transformations déjà relatées et les mutations des sociétés d'Europe occidentale, il y a là un défi presque existentiel pour la social-démocratie. Une partie de l'école libérale a d'ailleurs pronostiqué sa fin en raison de son... succès. Les formations socialistes auraient rempli leurs fonctions et n'auraient plus de raison d'être par rapport aux demandes sociales et aux transformations sociologiques <sup>164</sup>. Au demeurant, cette crise n'affecterait pas spécifiquement les partis sociaux-démocrates mais s'inscrirait dans le cadre de la fin — ou de la redéfinition — des idéologies et du rôle historique des organisations qui ont animé la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup> siècle.

Sans partager des positions aussi tranchées, il nous semble évident — et c'est pour ces raisons que nous avons suggéré une nouvelle étape dans le devenir social-démocrate — que les partis socialistes se trouvent bel et bien à « un tournant historique fondamental » <sup>165</sup>. Notre propos n'est pas de développer l'ensemble des contours de cette crise et de ce tournant. Dans notre propos — les partis socialistes et la construction européenne — l'europanisation de la réflexion et de l'action sociales-démocrates nous semblent un des enjeux majeurs des devenirs possibles des organisations socialistes. Les choix politiques en matière économique, monétaire, financière et fiscale ne peuvent avoir tout leur sens qu'à une échelle supranationale. Nous verrons combien cette nécessité se heurte à des difficultés, des contradictions et surtout à des permanences culturelles de beaucoup de partis sociaux-démocrates et des organisations syndicales qui leur sont proches.

## Notes

<sup>1</sup> Georges HAUPT, Claudie WEILL, Marx et Engels devant le problème des nations, *Economie et sociétés. Cahiers de l'ISEA*, série S, n° 17, octobre 1974, p. 1431.

<sup>2</sup> Même pour le nationalisme, selon Joseph A. Petrus : « Les théories du nationalisme (...) ont été principalement avancées dans le *Manifeste communiste* ; c'est l'exposé le plus clair de la théorie et il est toujours considéré comme la position définitive et générale de Marx ». Joseph A. PETRUS, Marx and Engels on the national question, *The Journal of Politics*, Vol. 33, n° 3, August 1971, p. 798.

<sup>3</sup> Karl MARX et Friedrich ENGELS, *Le Manifeste du parti communiste*, Editions Messidor, 1986, 186 pages, pp. 53-54.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 71.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 83.

<sup>6</sup> Il faut parfois même le favoriser.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>8</sup> Eric HOBBSBAWM, *Nations et nationalisme depuis 1870. Programme, Mythe, Réalité*, Gallimard, 1992, 247 pages, p. 46.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 53-54.

<sup>10</sup> Georges HAUPT, Michel LOWY, Claudie WEILL, *Les marxistes et la question nationale, 1848-1914*, F. Maspero, 1974, 391 pages, p. 74.

<sup>11</sup> Georges LABICA et Gérard BENUSSOU (sous la direction de), *Dictionnaire critique du marxisme*, PUF, 1985, 1240 pages, p. 194.

<sup>12</sup> Cité par Georges HAUPT, Claudie WEILL, Marx et Engels devant le problème des nations, *Economie et sociétés. Cahiers de l'ISEA*, série S, n° 17, octobre 1974, p. 1460.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 1465.

<sup>14</sup> Voir Georges HAUPT, Michel LOWY, Claudie WEILL, *op. cit.*, pp. 82-83.

<sup>15</sup> Souligné par nous.

<sup>16</sup> Lettre de Friedrich ENGELS, Libération nationale et stratégie révolutionnaire : le problème des Slaves du Sud, 22-25 février 1882. Cité par Georges HAUPT, Michel LOWY, Claudie WEILL, *op. cit.*, p. 102.

<sup>17</sup> Miklos MOLNAR, *Marx, Engels et la politique internationale*, Gallimard, 1975, 385 pages.

<sup>18</sup> Voir pp. 120 et suivantes.

<sup>19</sup> Thèse défendue par exemple par Simon PETERMANN, *Marx, Engels et les conflits nationaux*, E. Van Balberghe, 1987, 151 pages.

<sup>20</sup> Karl MARX, Lettre à Friedrich ENGELS, in Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Correspondance*, Tome IX, Alferd Coster éditeur, 1934, 284 pages, pp. 261-262.

<sup>21</sup> Cité par Pierre FRANCK, *Histoire de l'Internationale communiste*, Editions La Brèche, 1979, Tome 1, 462 pages, p. 16.

<sup>22</sup> Karl MARX, *Critique du programme de Gotha* in Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Œuvres choisies*, 3, Editions du progrès, 1976, 611 pages, p. 17.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>24</sup> Lettre d'ENGELS à BEBEL, 18-28 mars 1875 in Karl MARX, Friedrich ENGELS, *op. cit.*, p. 30.

<sup>25</sup> Friedrich ENGELS, *Critique du programme social-démocrate de 1891* (Erfurt), MARX et ENGELS, *Œuvres choisies*, tome 3, Editions du progrès, 1976, 611 pages, p. 452.

<sup>26</sup> Cité par Georges HAUPT, Claudie WEILL, *op. cit.*, p. 1475.

<sup>27</sup> Georges HAUPT, Les marxistes face à la question nationale : l'histoire du problème in Georges HAUPT, Michel LOWY, Claudie WEILL, *op. cit.*, p. 25.

<sup>28</sup> Voir Eric HOBBSBAWM, *op. cit.*, pp. 132 et suivantes.

<sup>29</sup> Le texte de la résolution se trouve dans Georges HAUPT, Michel LOWY, Claudie WEILL, *op. cit.*, pp. 205-207.

<sup>30</sup> Pour Georges Haupt, « avec l'ouvrage de Bauer, la recherche marxiste sur la question nationale se dégage des horizons traditionnels ». Georges HAUPT, Michel LOWY, Claudie WEILL, *op. cit.*, p. 231.

<sup>31</sup> OTTO BAUER, *La question des nationalités et la social-démocratie*, EDI, 1987, 593 pages, p. 141.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 138.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 160.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 121.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 136.

<sup>36</sup> *Ibid.*, pp. 315-316.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 366.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 482.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 497.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 409.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 511.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 518.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 541.

<sup>44</sup> Souligné par nous.

<sup>45</sup> ARDUINO AGNELLI, *Le socialisme et la question des nationalités chez Otto Bauer in Dominique GRISONI* (textes réunis et présentés par), *Histoire du marxisme contemporain*. Tome 2, Institut Feltrinelli — Editions 10-18, 446 pages, p. 355.

<sup>46</sup> OTTO BAUER, préface à la seconde édition, 1927, *op. cit.*, p. 23.

<sup>47</sup> Cité par John SCHWARZMANTEL, *Socialism and the Idea of the nation*, Harvester, 1991, 266 pages, p. 150.

<sup>48</sup> Jean JAURES, *L'armée nouvelle*, Collection 10-18, 1969, 314 pages, p. 54.

<sup>49</sup> Madeleine REBERIOUX, Jaurès et la nation in *Actes du Colloque Jaurès et la Nation*, Université de Toulouse, 1965, 242 pages, p. IX.

<sup>50</sup> Jean JAURES, *op. cit.*, p. 220.

<sup>51</sup> Alain BERGOUNGNIUX et Bernard MANIN, *Le régime social-démocrate*, PUF, 1989, 189 pages, p. 29.

<sup>52</sup> Jean JAURES, *op. cit.*, pp. 254-255.

<sup>53</sup> *Ibid.*, pp. 273-274.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 287.

<sup>55</sup> *Ibid.*, pp. 273-274.

<sup>56</sup> Cité par Georges HAUPT, Jaurès et l'Internationale in *Actes du Colloque Jaurès et la nation*, *op. cit.*, p. 41.

<sup>57</sup> Gian Mario BRAVO, Internationalisme et patriotisme dans le « marxisme » de Jaurès in Ulrike BRUMMERT (éd.), *La France, l'Allemagne et la Deuxième Internationale à la veille de la Première guerre mondiale*, Gunter Narr Verlag Tübingen, 1989, 215 pages, p. 61.

<sup>58</sup> Michel WINOCK, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Points-Seuil, 1990, 444 pages, pp. 37 et suivantes.

<sup>59</sup> Pierre BIRNBAUM, Nationalisme à la française, *Pouvoirs*, n° 57, 1991, pp. 57-58.

<sup>60</sup> Claudie WEILL, Abondances de biens ne nuit, *Cosmopolitiques*, mai 1990, p. 38.

<sup>61</sup> Marcel LIEBMAN, *La scission communiste dans le parti ouvrier belge (1921). Origine et signification idéologiques. Etude dans un contexte international*, Thèse de doctorat, ULB, 1963, tome 1, p. 44.

<sup>62</sup> Cité par Nadine LUBELSKI, Le nationalisme et la guerre en France, in *Le nationalisme facteur belligène*, Bruylant — Institut de sociologie, 1972, 387 pages, p. 275.

<sup>63</sup> La résolution proposée par August Bebel, au nom de la social-démocratie allemande insiste avant tout sur cet aspect des choses. Congrès de Stuttgart, propositions et projets de résolutions avec rapports explicatifs au congrès international de Stuttgart (18-24 août 1907) in *Histoire de la 1<sup>re</sup> Internationale*, Tome 16, Minkoff-Reprint, 1978, 607 pages, p. 11.

<sup>64</sup> Compte rendu du congrès international de Stuttgart in *Histoire de la deuxième Internationale*, tome 17, Minkoff-Reprint, 1985, 827 pages, p. 447.

<sup>65</sup> Marcel LIEBMAN, *op. cit.*, tome 1, p. 47.

<sup>66</sup> Sur cette problématique voir le débat qui a opposé Jaurès et Bebel lors du congrès : Compte rendu du congrès international de Stuttgart in *op. cit.*, pp. 417 et suivantes.

<sup>67</sup> Voir Marcel LIEBMAN, *op. cit.*, tome 1, pp. 56 et suivantes.

<sup>68</sup> Georges HAUPT, Jaurès et l'Internationale in *Actes du Colloque Jaurès et la nation*, *op. cit.*, p. 63.

<sup>69</sup> Stephen PADGETT and William E. PATERSON, *A History of Social Democracy in Postwar Europe*, Longman, 1991, 289 pages, p. 8.

<sup>70</sup> Ivan MULLER, *De la guerre. Le discours de la Deuxième Internationale. 1889-1914*, Département d'histoire générale de la faculté des lettres de l'Université de Genève, Librairie Droz, 1980, 306 pages, pp. 269-270.

<sup>71</sup> Alain BERGOUIGNIUX, L'Internationale ouvrière socialiste entre les deux guerres in Hugues PORTELLI (sous la direction de), *L'Internationale socialiste*, Editions ouvrières, 1983, 189 pages, p. 38.

<sup>72</sup> Souligné par nous.

<sup>73</sup> Cité par Jean-Jacques BECKER, Les Internationales socialistes et le révisionnisme (1914-1939) in François-Georges DREYFUS (publié sous la direction de), *Réformisme et révisionnisme dans les socialismes allemand, autrichien et français*, Editions des sciences de l'homme, 1984, 194 pages, p. 113.

<sup>74</sup> Daniel LIGOU, *Histoire du socialisme en France (1871-1961)*, PUF, 1962, 672 pages, p. 377.

<sup>75</sup> En 1967, André Philip considérait toujours qu'il s'agissait du « livre qui est peut-être au point de vue doctrinal le plus important depuis le *Capital* en 1867 ». André PHILIP, *Les socialistes*, Seuil-politique, 1967, 244 pages, p. 69.

<sup>76</sup> Dans la préface à la première édition allemande, de Man précise qu'« en réalité, ce livre est un fragment d'autobiographie spirituelle ». Henri DE MAN, *Au-delà du marxisme*, Seuil, 1974, 439 pages, p. 35.

<sup>77</sup> Ils avaient publié conjointement plusieurs articles très critiques envers le POB et le mouvement syndical. Henri DE MAN et Louis DE BROUCKERE, *Le mouvement ouvrier en Belgique. Un aspect de la lutte des tendances socialistes*, Fondation Joseph Jacquemotte, 1985, 187 pages, p. 49.

<sup>78</sup> Sur cette question voir la contribution de Guy DESOLRE, Henri de Man et le marxisme. Critique critique de la critique in *Cent ans de socialisme*, numéro spécial de *Contradictions*, 1985, pp. 45-71.

<sup>79</sup> Henri DE MAN, *op. cit.*, p. 38.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 64.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 174.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 255.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 388.

<sup>86</sup> Alain BERGOUIGNIUX et Bernard MANIN, *La social-démocratie ou le compromis*, PUF, 1979, 216 pages, p. 112.

<sup>87</sup> Mario TELÒ, *Le New Deal européen. La pensée et la politique sociales-démocrates face à la crise des années trente*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1988, 216 pages, p. 11.

<sup>88</sup> Henri DE MAN, *Le plan du travail*, Labor, 1934, 24 pages, p. 1.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>90</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>93</sup> Mario TELÒ, *op. cit.*, p. 153.

<sup>94</sup> Pour le contenu de l'accord, nous reportons le lecteur à Jacques ARNAULT, *Le « modèle suédois » revisité*, L'Harmattan, 1991, 159 pages.

<sup>95</sup> Mario TELÒ, *op. cit.*, p. 188.

<sup>96</sup> Pierre DELFAUD, *Keynes et le keynésianisme*, PUF, 1977, 126 pages, p. 58.

<sup>97</sup> Alain BERGOUIGNIUX et Bernard MANIN, *La social-démocratie ou le compromis*, PUF, 1979, 216 pages, p. 10.

<sup>98</sup> François FEJTÖ, *La social-démocratie quand même. Un demi-siècle d'expériences réformistes*, Robert Laffont, 1980, 286 pages, p. 50.

<sup>99</sup> Stephen PADGETT and William E. PATERSON, *op. cit.*, p. 13.

<sup>100</sup> Retenons en particulier l'ouvrage de référence de Ralph MILIBAND, *L'Etat dans la société capitaliste*, éditions François Maspéro, 1982, 307 pages.

<sup>101</sup> Mario TELÒ, La social-démocratie entre nation et Europe, in Mario TELÒ (sous la direction de), *De la nation à l'Europe. Paradoxes et dilemmes de la social-démocratie européenne*, Bruylant, 1993, 422 pages, pp. 53-54.

Sur l'importance de l'esprit national dans le « modèle scandinave », voir également la contribution d'Ulf LINDSTRÖM, La social-démocratie scandinave et l'impasse européenne, in Pascal DELWIT et Jean-Michel DE WAELE (édité par), *La gauche face aux mutations en Europe*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1993, 218 pages.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 58. Voir la partie Le parti travailliste et la construction européenne.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 61. Voir aussi Juliet LODGE, *The European Policy of the SPD*, Sage Research Papers in the Social Science. Contemporary European Studies, 1976, 95 pages, p. 26.

<sup>104</sup> Carl CAVANAGH HODGE, The Politics of programmatic renewal : Postwar experiences in Britain and Germany in William E. PATERSON and Richard GILLEPSIE, *Rethinking Social Democracy. Special Issue West European Politics*, January 1993, vol. 16, p. 15.

<sup>105</sup> Bernard MANIN et Alain BERGOUIGNOUX, *Le régime social-démocrate*, PUF, 1989, 189 pages.

<sup>106</sup> Nous soulignons. Nous partageons en cela l'appréciation de William E. Paterson et Alastair H. Thomas qui introduisaient l'ouvrage sur les partis sociaux-démocrates européens en stipulant que « la croissance a été et reste la présomption centrale de la social-démocratie ». William E. PATERSON and Alastair H. THOMAS, *The future of Social-democracy. Problems and prospects of Social Democratic Parties in Western Europe*, Oxford University Press, 1986, 324 pages, p. 9.

<sup>107</sup> Voir Pascal DELWIT, Historique des relations entre la Communauté et les pays de l'Europe centrale et orientale, in *Un défi pour la Communauté européenne : les bouleversements à l'Est et au centre du continent*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1991, 297 pages.

<sup>108</sup> Guillaume DEVIN, La renaissance de l'Internationale socialiste (1945-1951) in Hugues PORTELLI (sous la direction de ), *op. cit.*, p. 46.

<sup>109</sup> Thomas MACKIE & Richard ROSE, *The International Almanac of Electoral History*, Macmillan, 1991 (third edition), 511 pages.

<sup>110</sup> Jelle VISSER, *European Trade Unions in figures*, Kluwer, 1989, 254 pages.

<sup>111</sup> Déclaration sur les « buts et tâches du socialisme démocratique », 1<sup>er</sup> congrès de l'Internationale socialiste, Francfort : 28 juin-3 juillet 1951, in Hugues PORTELLI (sous la direction de). *op. cit.*, pp. 180-181.

<sup>112</sup> Guillaume DEVIN, *op. cit.*, p. 54.

<sup>113</sup> Sur l'Internationale socialiste, voir la thèse de doctorat de Guillaume Devin (aujourd'hui largement publiée : Guillaume DEVIN, *L'Internationale socialiste. Histoire et sociologie du socialisme international (1945-1990)*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1993, 437 pages) : Guillaume DEVIN, *L'Internationale socialiste (1945-1976). Politique et éthique du socialisme international*, Thèse de doctorat présentée à l'Université de Paris x-Nanterre sous la direction de Hugues Portelli, 1988, 2 tomes, 1163 pages.

<sup>114</sup> L'évolution du pourcentage des budgets de la défense par rapport au PNB entre 1950 et 1955 est à cet égard tout à fait révélateur :

	1950	1952	1955
Belgique	3,0	6,2	2,2
France	7,4	11,7	8,5
Italie	5,1	6,2	5,1
Pays-Bas	6,0	7,1	7,0
Etats-Unis	6,0	16,4	12,3
Royaume-Uni	7,4	11,8	9,6

Source : A. C. L. DAY, And the Cost of the Defense, *Survival*, vol. 2, n° 2, March-April 1960, p. 82. Mes remerciements à Eric Remacle pour cette référence.

<sup>115</sup> Résolution de l'Internationale socialiste sur l'union européenne, 14 octobre 1952.

<sup>116</sup> André DONNEUR, *L'internationale socialiste*. PUF, 1983, 126 pages, pp. 80 et suivantes.

<sup>117</sup> Conférence des partis socialistes des pays membres de la Communauté sur les problèmes de la « Communauté européenne du charbon et de l'acier », 25-26 janvier 1957.

<sup>118</sup> Jacques HUNTZINGER, *Introduction aux relations internationales*, Seuil-Politique, 1987, 358 pages, p. 272.

<sup>119</sup> Pascal DELWIT, *op. cit.*

<sup>120</sup> Voir son allocution dans *Le Monde*, 3 décembre 1969.

<sup>121</sup> Communiqué final du sommet européen de La Haye, *Agence Europe*, 3 décembre 1969, p. 2.

<sup>122</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>124</sup> Willy BRANDT, Bruno KREISKY et Olof PALME, *La social-démocratie et l'avenir* (traduit de l'allemand par Guy Fritsch-Estrangin), NRF, Gallimard, 1976, 252 pages.

<sup>125</sup> Willy BRANDT, Bruno KREISKY et Olof PALME, *op. cit.*, p. 33.

<sup>126</sup> *Ibid.*, pp. 27-28.

<sup>127</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>128</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>129</sup> *Ibid.*, p. 125.

<sup>130</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>131</sup> *Ibid.*, p. 158.

<sup>132</sup> *Ibid.*, p. 74.

<sup>133</sup> *Ibid.*, p. 180.

<sup>134</sup> Reimund SEIDELMANN, Le renouveau de l'Internationale socialiste (1972-1981), in Hugues PORTELLI (sous la direction de), *op. cit.*, p. 93.

<sup>135</sup> Willy BRANDT, La vision socialiste de l'internationalisme, *Socialisme*, n° 168, novembre-décembre, 1981.

<sup>136</sup> Voir à ce sujet la contribution de Paul CLAEYS et Nicole LOEB-MAYER, L'Union des partis socialistes de la Communauté européenne, *Res Publica*, 1979/1, pp. 58 et suivantes.

<sup>137</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>138</sup> Voir par exemple Alain BERGOUGNIOUX et Bernard MANIN, *Le régime social-démocrate*, PUF, 1989, 189 pages ; William E. PATERSON and Alastair H. THOMAS, *The future of social-democracy. Problems and Prospects of Social Democratic Parties in Western Europe*, Oxford University Press, 1986, 324 pages.

<sup>139</sup> Douglas WEBBER, Social democracy and reemergence of mass unemployment in Western Europe in William E. PATERSON and Alastair H. THOMAS, *op. cit.*, p. 23.

<sup>140</sup> Stephen PADGETT and William E. PATERSON, *op. cit.*, p. 49.

<sup>141</sup> Taux d'intérêt nominaux à long terme

	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Etats-Unis	8,7	10,8	12,9	12,2	10,8	12,0
Belgique	9,7	12,2	13,8	13,4	11,8	12,0
France	10,0	13,8	16,3	16,0	14,4	13,4
Royaume-Uni	13,0	13,8	14,7	12,9	10,8	10,7
RFA	7,6	8,4	10,1	8,9	8,1	8,0
Pays-Bas	8,8	10,2	11,5	9,9	8,2	8,2
Espagne	13,3	16,0	15,8	16,0	16,9	16,5

OCDE, *Statistiques rétrospectives, 1960-1990, 1992*, 168 pages, p. 103.

<sup>142</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>143</sup> Produit intérieur brut réel

	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Etats-Unis	2,0	-0,1	2,3	-2,6	3,9	7,2
Belgique	2,1	4,3	-1,0	1,5	0,4	2,1
France	3,2	1,4	1,2	2,3	0,8	1,5
Royaume-Uni	2,9	-2,2	-1,3	1,7	3,7	2,2
RFA	4,1	1,1	0,2	-0,9	1,6	2,8
Pays-Bas	2,4	0,9	-0,6	-1,4	1,4	3,1
CEE	3,5	1,3	0,1	0,7	1,6	2,3

*Ibid.*, p. 48.

<sup>144</sup> Inflation

	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Etats-Unis	11,3	13,5	10,3	6,1	3,2	4,3
Belgique	4,5	6,7	7,1	8,7	7,7	6,3
France	10,8	13,6	13,4	11,8	9,6	7,4
Royaume-Uni	13,4	18,0	11,9	8,6	4,6	5,0
Pays-Bas	4,2	6,5	6,7	5,9	2,7	3,3
Espagne	15,6	15,6	14,5	14,4	12,2	11,3
CEE	10,8	13,7	12,4	10,9	8,6	7,2

*Ibid.*, p. 87.



<sup>145</sup> OCDE, *Statistiques de la population active. 1969-1989*, 1991, 499 pages, pp. 32-33.

<sup>146</sup> La courbe électorale des socialistes français a souvent agi de manière décalée par rapport aux résultats des formations sociales-démocrates de l'Europe occidentale.

Jacques KERGOAT, La France. De l'agonie de la SFIO à la reconstruction du nouveau parti socialiste in collectif, *Profils de la social-démocratie*, La Brèche, 1982, 427 pages, p. 219.

<sup>147</sup> Il en va de même des partis communistes qui disparaissent parfois de l'échiquier politique.

<sup>148</sup> Comme par exemple en Belgique et aux Pays-Bas.

<sup>149</sup> Manifeste d'Albufeira, avril 1983, xiv<sup>e</sup> congrès de l'Internationale socialiste, *Socialisme*, n° 177, juin 1983.

<sup>150</sup> Dans le cas allemand, voir Mario TELÒ, *Le rouge et le vert ne s'épousent-ils pas ?*, *La revue nouvelle*, n° 2, février 1990.

<sup>151</sup> William E. PATERSON and Alastair H. THOMAS, *op. cit.*, p. VI.

<sup>152</sup> Dans une contribution récente dans laquelle il veut remettre en cause l'idée d'un déclin — irréversible — de la social-démocratie, Wolfgang MERKEL à partir des résultats électoraux et du temps de participation gouvernementale met en évidence le fait que les partis socialistes du Sud de l'Europe compensent, pour les deux critères évoqués, le déclin indéniable des partis de type « travailliste » et le tassement des partis sociaux-démocrates « classiques ». Wolfgang MERKEL, *After the Golden Age : A Decline of Social democratic Policies in Western Europe during the 1980s*, Center for European Studies — Working Paper Series, Harvard University, 45 pages. Wolfgang Merkel publie également l'essentiel de cette thèse dans ICPS, *Socialist Parties in Europe II of Class, Populars, Catch-All ?*, Institut de Ciències Politiques i Socials, 1992, 246 pages, sous le titre : « Between class and catch-all : is there an electoral dilemma for Social Democratic Partys in Western Europe ? ».

<sup>153</sup> En France, la CGT, la CFDT et PO ; au Portugal, la CGTP et l'UGTP ; en Espagne, les CCOO et l'UGT ; en Italie, la CGL, la CISL et l'UIL ; en Grèce enfin, c'est au sein même de la CGT que s'opposent partisans socialistes et communistes.

<sup>154</sup> Hugues PORTELLI, *Le socialisme français tel qu'il est*, PUF, 1980, 213 pages, p. 168.

<sup>155</sup> Tom GALLACHER and M. WILLIAMS, Introduction, in Tom GALLACHER and M. WILLIAMS (edited by), *Southern European Socialism. Parties and the challenge of Government*, Manchester University Press, 1989, 291 pages, p. 3.

<sup>156</sup> Même l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN suite au référendum de 1986 s'inscrit selon Richard Gillepsie dans cette volonté. Richard GILLEPSIE, *Spanish Socialism in the 1980s*, in Tom GALLACHER and M. WILLIAMS (edited by), *op. cit.*, p. 70.

<sup>157</sup> Costas BOTOPOULOS, *Les socialistes à l'épreuve du pouvoir*, Institut européen d'administration publique-Bruylant, 1992, 751 pages, p. 142.

<sup>158</sup> Allan M. WILLIAMS, *Socialist economic policies : never off the drawing board ?* in Tom GALLACHER and M. WILLIAMS (edited by), *op. cit.*, p. 190.

<sup>159</sup> *Ibid.*, p. 199.

<sup>160</sup> Gilles MARTINET, Alexandre ADLER et Hugues PORTELLI, table ronde sur la social-démocratie européenne, *La Nouvelle revue socialiste*, printemps 1987, p. 71.

<sup>161</sup> Déclaration de principes de l'Internationale socialiste, Stockholm, 23 juin 1989, Supplément à *Socialisme*, n° 214, juillet-août 1989, p. 4.

<sup>162</sup> Union des partis socialistes de la Communauté européenne, Réunion des leaders de l'UPSCE, Madrid, 10 décembre 1990, Déclaration, p. 1.

<sup>163</sup> D'autant, qu'ici aussi leur crise actuelle renforce cet aspect des choses.

<sup>164</sup> Sur cette problématique voir par exemple Marc LAZAR, *Crises et recompositions de la gauche en Europe occidentale* ; Ulf LINDSTRÖM, *La social-démocratie scandinave face à l'impasse européenne* ; Gerrit VOERMAN, *De la confiance à la crise. La gauche aux Pays-Bas depuis les années soixante-dix* in Pascal DELWIT, Jean-Michel DE WAELE, *La gauche face aux mutations en Europe*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1993, 218 pages.

<sup>165</sup> Mario TELÒ, *La social-démocratie entre nation et Europe*, in Mario TELÒ (sous la direction de), *De la nation à l'Europe. Paradoxes et dilemmes de la social-démocratie européenne*, Bruylant, 1993, 422 pages, p. 24.

## La SFIO et le parti socialiste face aux Communautés européennes

La France est souvent apparue comme un pays cultivant les paradoxes, dotée d'une vie économique, politique et sociale spécifiques. Si aux XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, elle possède un taux d'alphabétisation des plus élevés, elle est aussi une des nations du monde capitaliste en développement les plus arriérées sur le plan de l'industrialisation ou de l'urbanisation. Cette caractéristique a longtemps marqué les comportements de l'Etat français, des partis politiques ainsi que la sociologie — notamment électorale — du pays. Très récemment seulement, la proportion d'agriculteurs dans la population active du pays a sensiblement diminué même si elle reste une des plus élevées de la Communauté européenne<sup>1</sup>. Point n'est besoin de s'étendre sur l'importance accordée par tous les gouvernements d'après-guerre à l'aboutissement et aux évolutions de la politique agricole commune.

Cette relative arriération allait de pair avec un rôle de grande puissance dont le symbole le plus marquant a été la colonisation de nombreux territoires d'Afrique, d'Asie et d'Amérique. Ce statut, revendiqué de manière continue, fut sérieusement ébranlé lors de l'émergence de nouvelles puissances industrielles et politiques. Fortement entamé lors de la première guerre mondiale, il a été miné par la défaite humiliante de 1940 et battu en brèche par les conditions de la libération : la France n'a pas participé aux grandes réunions d'organisation du monde. Les guerres d'Indochine et d'Algérie, l'indépendance acquise par les ex-colonies françaises ont sapé encore davantage cette grandeur d'antan. De nombreux responsables politiques s'accrochent toujours aux derniers vestiges de ce statut : la détention d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'organisation des Nations unies, la possession d'une force de frappe nucléaire et la participation à des organisations de direction des affaires internationales.

Des origines à nos jours, la France s'est aussi voulue la composante motrice, voire déterminante, des avancées européennes. Pour ce faire, elle a créé une dynamique articulée autour du couple franco-allemand, dont l'accord préalable semble nécessaire pour toute prise de décision communautaire.

En France, le nationalisme et le patriotisme ont une histoire de gauche et une histoire de droite. La révolution française en est l'expression la plus emblématique. Si

besoin en était, la commémoration de son bicentenaire a montré la multiplicité des lectures possibles de cet événement considérable. La « République » et sa défense se sont révélées des cadres de référence pour certaines franges du mouvement ouvrier. « Défense » n'est d'ailleurs pas un mot innocent dans l'histoire de France tant il est vrai que la société y est d'une conflictualité extrême. La négociation et la notion même de compromis ont longtemps été absentes des réflexions et des attitudes patronales et syndicales. Le syndicalisme révolutionnaire a primé sur le syndicalisme « alimentaire ». Par ailleurs, le nombre de constitutions qui ont jalonné l'histoire des deux cents dernières années prouve les nombreuses fractures de cette société. Depuis 1945, constatons que la France a connu deux régimes différents : un régime parlementaire sous la IV<sup>e</sup> République et un régime semi-présidentiel sous la cinquième. Autre exemple de conflictualité forte, le parti à vocation « révolutionnaire » — le parti communiste français — a farouchement concurrencé le parti « réformiste » — la SFIO, puis le PS — au point de l'avoir dominé électoralement de 1945 à 1978, ce qui, selon David Bell et Byron Criddle, a constitué la contrainte la plus importante qui ait pesé sur la formation socialiste <sup>2</sup>.

Le socialisme français s'est aussi caractérisé par une faiblesse théorique <sup>3</sup> et par une division extrême. De la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au comité directeur des 4 avril 1993 et au conseil national du 19 juin 1994, les débats, les scissions et les controverses ont été légions. Avant même l'unification des forces socialistes en 1905, le socialisme français connaissait une séparation fondamentale : entre formations politiques et organisations syndicales, dont l'indépendance à l'égard de tout parti fut officiellement proclamée au congrès d'Amiens en 1906 <sup>4</sup>.

L'entre-deux-guerres n'a pas échappé à cette tradition. Au congrès de Tours, la majorité de la SFIO fonde le parti communiste. A la fin des années vingt et au début des années trente, planistes et partisans de Léon Blum s'affrontent. Au sein même des « planistes », une ligne de fracture sépare les promoteurs d'une planification autoritaire (Déat, Marquet, Montagnon) et les adeptes du plan du travail d'Henri de Man (Jouhaux, Lefranc, et le groupe révolution constructive) <sup>5</sup>. Enfin, une controverse oppose les partisans d'une position ferme à l'égard des régimes fascistes (Léon Blum) et les « pacifistes » (Paul Faure), motivés par un anti-communisme fort, à la fin des années trente. La querelle se polarisera à propos de l'accord de Munich. Les positions en présence seront tellement contradictoires que nombre d'observateurs estiment la SFIO en cessation de fonctionnement à partir de 1938. La division culmine néanmoins le plus dramatiquement lorsque quatre-vingt-dix parlementaires socialistes contre trente-six et six abstentions votent les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940.

Contrairement aux sociaux-démocrates allemands ou même aux socialistes belges, la SFIO puis le parti socialiste n'ont jamais été des partis de masse mais plutôt des formations de notables et des partis d'électeurs. Avant la guerre 1914, la SFIO ne comptait que soixante-seize mille adhérents <sup>6</sup>. Au lendemain du conflit, elle passe de trente-quatre mille en 1918 à cent quatre-vingt mille membres au début de 1921 <sup>7</sup>. Mais après l'implosion du congrès de Tours, la « vieille maison » ne se recomposera que lentement face à la concurrence du jeune PCF <sup>8</sup>. Les socialistes parviennent pour la première fois au pouvoir en temps de paix en 1936 dans le cadre du front populaire.

Cette expérience permettra une avancée spectaculaire dans les acquis sociaux et la reconnaissance du fait syndical en France. Mais la SFIO se montrera incapable de gérer l'exercice du pouvoir dans le temps et de répondre aux enjeux du défi fasciste. A la courte euphorie de 1936 succéderont les divisions et, pour certains, la compromission avec le régime de Vichy.

## I. L'ÉTAT DU SOCIALISME FRANÇAIS À LA LIBÉRATION (1945-1950)

Déboussolés par les orientations majoritaires en juillet 1940 et dispersés par la guerre, la plupart des adhérents socialistes seront laissés à leurs doutes et à leur solitude <sup>9</sup>. Seul un lent et patient travail de reprise des contacts favorisera la création d'un réseau à l'origine de la « nouvelle » organisation. Mis sur pied à Toulouse <sup>10</sup>, le parti socialiste, au bout d'un an, réussit à avoir des correspondants dans quasi tous les départements français.

Il s'exprime pour la première fois publiquement à l'occasion du congrès national extraordinaire des cadres de fédérations socialistes en novembre 1944. Outre les questions relatives à l'attitude de la majorité des parlementaires socialistes en juillet 1940, les délégués se penchent sur trois problématiques majeures :

- l'appel à une reconstruction sans délai d'une Internationale <sup>11</sup> ;
- la question cruciale des relations avec le parti communiste, qui s'impose comme un partenaire puissant et incontournable. L'hypothèse d'une unité organique est envisagée au congrès <sup>12</sup> mais elle semble assez formelle. Pour élargir ses marges d'action, la SFIO cherchera d'ailleurs des alliés à l'échelle internationale et, sur le plan interne, vers le parti démocrate-chrétien, le MRP <sup>13</sup> ;
- enfin, tirant les premières leçons de la guerre, les socialistes français se prononcent dans le manifeste du parti socialiste au peuple de France pour une « fédération de nations libres, abandonnant chacune une part de souveraineté [et pour] un organisme supérieur doté d'une direction propre » <sup>14</sup>.

### 1. Une situation économique et politique inextricable

La situation politique française se révèle confuse et délicate. Le gouvernement provisoire est le fruit d'un compromis entre de Gaulle et les mouvements de résistance intérieurs, où l'influence communiste est prépondérante. La France est absente des principales négociations internationales discutant du nouvel ordre politique et économique : Dumbarton Oaks, octobre 1944 ; Yalta, février 1945 ; Potsdam, juillet-août 1945. Economiquement et socialement, l'état du pays est très préoccupant <sup>15</sup>. Le débat et la lutte politiques, les demandes d'aide aux autorités américaines <sup>16</sup> se déroulent dans des conditions très difficiles.

Pour les socialistes, les premières élections constituintes du 21 octobre 1945 représenteront une cruelle déception. Non seulement ils ne sont pas le premier parti français mais, à l'intérieur même de la gauche, le PCF devance la SFIO de six cent mille voix <sup>17</sup>. Pourtant, avec 23,8% des suffrages, les socialistes atteignent le maximum de ce qu'ils obtiendront avant la promulgation de la cinquième République. L'idée d'une réunification avec les communistes ne semble jamais avoir été prise au sérieux, notamment en raisons des pressions américaines <sup>18</sup>. Comme pour confirmer l'impasse d'une voie de « front populaire », la constitution française soumise par la majorité

socialiste-communiste est rejetée par 10 584 359 voix contre 9 454 034 lors du référendum du 5 septembre 1946 <sup>19</sup>.

La deuxième élection constituante de juin 1946 représente une défaite pour la SFIO dont profitent le MRP, les radicaux, et les communistes <sup>20</sup>. Ce résultat suscitera une fronde contre la direction de Léon Blum et Daniel Mayer. En juillet 1946, par 2 975 mandats contre 1 365 et 145 abstentions la majorité des congressistes rejette le rapport du secrétaire du parti, Daniel Mayer et élit Guy Mollet, député-maire d'Arras, à sa tête. L'orientation stratégique ne s'en trouve toutefois guère modifiée. D'autant que les conditions politiques d'après-guerre ayant permis d'associer au gouvernement socialistes, communistes et démocrates-chrétiens s'effilochent rapidement. Pour les socialistes français, 1947 sera l'année des choix capitaux.

Événement fondamental, les communistes sont évincés de la coalition gouvernementale le 4 mai, ce qui facilite l'ouverture du front social en France. Au défi communiste, s'ajoute une nouvelle donne politique : la formation du rassemblement du peuple français (RPF) mis sur pied le 14 avril 1947 <sup>21</sup>. La pression à « gauche » et à « droite » va corser la SFIO dans une stratégie de « troisième voie » — entre communistes et gaullistes.

Parallèlement au développement de cette orientation sur le plan intérieur, la SFIO proposera à l'échelle internationale l'idée d'une troisième force et d'une voie intermédiaire entre les États-Unis et l'URSS, imaginée par Léon Blum en janvier 1948 : « Entre les États-Unis, champions de la liberté individuelle et des droits de l'homme, mais aussi où l'économie capitaliste conserve toute son intégrité, toute sa rigueur inhumaine et l'Union soviétique, qui a détruit la propriété capitaliste privée mais éliminé toutes les libertés privées, critiques et sociales, il y a place pour les nations qui veulent à la fois la liberté personnelle et l'économie collective, la démocratie et la justice sociale » <sup>22</sup>. En réalité, la guerre froide ne permettra presque pas de s'écarter d'un des « camps » en présence. Le rang économique et politique de la France n'autorise que peu d'écarts. Avec l'acceptation du plan Marshall et l'intégration dans les organisations européennes et internationales, la SFIO et la France <sup>23</sup> opteront pour l'« Occident ».

## 2. L'« occidentalisation » de la SFIO

L'aide américaine apparaît en effet comme une solution de « moindre mal » <sup>24</sup> dans une situation économique préoccupante. Certes, elle fige le régime de propriété et elle est conditionnée à une ouverture des marchés européens aux produits américains. Il n'en demeure pas moins qu'elle permet de réamorcer une politique d'investissements et de croissance dans un pays en manque de capitaux. La SFIO voudra se prémunir contre un double risque pourtant inhérent au plan Marshall :

- le fait que les crédits puissent porter « un coup grave, voire mortel, aux diverses expériences en cours tendant à remettre entre les mains des peuples européens leur principale source de production et de consommation » ;
- la possibilité que « les crédits aid[ent] à maintenir dans leurs privilèges sociaux les vieilles classes bourgeoises en décomposition » <sup>25</sup>.

Ces deux « perversions » — hypothétiques — constituaient néanmoins des données de fait du plan Marshall et les dirigeants socialistes devaient en être convaincus.

Ces deux avertissements doivent donc se comprendre dans l'optique générale d'une rhétorique « marxisante » et d'une légitimation envers le monde ouvrier, eu égard à la dénonciation virulente du plan Marshall par le PCF. En son sein, le parti socialiste ne rencontrera aucune réticence sérieuse sur cette question. La « question allemande » deviendra le dossier le plus délicat pour les autorités françaises.

Cadenasser l'Allemagne est une préoccupation permanente depuis la fin de la deuxième guerre. A la veille des années cinquante, la question de la Ruhr et de la Sarre, le problème des réparations et la dénazification de l'ancien *Reich* sont autant de sujets sensibles pour la population et les élites françaises. Lorsqu'en juin 1948, les « alliés »<sup>26</sup> décident de doter l'Allemagne — occidentale — d'un gouvernement central, l'émotion est tellement vive en France que l'Assemblée nationale ne vote « l'ordre du jour le plus favorable au gouvernement » que par 297 voix contre 289 et moyennant des conditions strictes<sup>27</sup>. Les premières professions de foi européenne — précoces dans le chef du MRP<sup>28</sup> mais aussi dans celui de nombreux responsables socialistes — s'inscrivirent nettement dans le dessein d'encadrer une « Allemagne renaissante ». Le Royaume-Uni est alors pensé et perçu comme le partenaire privilégié et incontournable : « Je ne vois nulle exagération à affirmer qu'à l'heure présente, l'intimité de la pensée et de la communauté d'action entre la Grande-Bretagne et la France représente un élément primordial de la paix universelle »<sup>29</sup>. Le projet d'édification d'une « fédération européenne » s'intègre, aux origines, dans la conception d'une « troisième force internationale », seule à même d'être édiflée par le socialisme démocratique selon les termes de Guy Mollet : « Si l'Europe veut garder une autonomie géographique et politique vis-à-vis des deux grands blocs qui prétendent se disputer — ou se partager — le monde, le socialisme démocratique est la seule force capable de la conduire à cette autonomie »<sup>30</sup>. La vision d'une Europe guidée par le couple franco-britannique, indépendante des deux « super-grands », ne résistera pas longtemps à la pression des réalités. Toute velléité d'autonomie s'avère difficile. Qui plus est, la Grande-Bretagne travailliste ne partage pas ces vues. Byron Criddle date de 1949 l'échec définitif de cette tentative<sup>31</sup>. Nous pensons que l'insuccès de cette élaboration politique et intellectuelle est inscrit plus tôt dans le temps.

D'une hypothétique conduite franco-britannique sur une fédération européenne, le collectif dirigeant de la SFIO — excédé par les prétentions travaillistes<sup>32</sup> — exigera « seulement » l'association du Royaume-Uni aux plans européens issus du congrès de La Haye de 1948<sup>33</sup>. Ce congrès donnera effectivement la véritable impulsion à l'unification européenne, entendue comme l'intégration des pays d'Europe occidentale face au glacis soviétique.

La SFIO refuse d'y participer en tant que parti, exprimant de la sorte sa solidarité envers le parti travailliste, qui avait demandé aux formations socialistes occidentales de ne pas y prendre part. Mais plusieurs de ses représentants y seront néanmoins présents. Au demeurant, la formation socialiste s'engage dans le processus d'édification des organisations européennes faisant suite à ce congrès. Le soutien apporté à la mise en place du Conseil de l'Europe est toutefois confus face aux proclamations ambitionnant l'élaboration d'une « troisième force internationale ».

A l'occasion de leur xxxix<sup>e</sup> congrès national (Paris, 15-18 juillet 1949), les socialistes adoptent leur premier texte de référence sur l'unification européenne, le manifeste pour l'Europe.

En introduisant l'unité européenne comme le « point de salut (...) pour la paix, la liberté et la prospérité des peuples », le manifeste détermine les éléments légitimants favorables à une construction européenne. A partir de trois constats, la SFIO insiste prioritairement sur l'importance économique de la dynamique européenne :

- les conséquences de la guerre, qui a véritablement « épuisé » le « vieux continent » : le « déficit permanent de la balance commerciale l'aurait — [la France] déjà conduite à la catastrophe si le plan Marshall ne lui avait donné un répit salutaire » ;
- les socialistes pointent — déjà — la concurrence nouvelle pour les Etats européens de « l'industrialisation des pays neufs » ;
- étant donné les évolutions économiques et les ravages causés par la guerre, les nations composant l'Europe — occidentale — ne pourraient plus impulser des politiques économiques aptes à modifier profondément l'état du pays. L'unité européenne est donc décrite comme « une nécessité économique urgente ».

A l'argumentation tendant à conjurer l'autarcie économique et à optimiser les bénéfices du plan Marshall, la SFIO ajoute le besoin d'adapter la lutte à une échelle pertinente contre le « retour des cartels privés » et pour la création d'« institutions publiques européennes, assurant l'orientation générale de la production, la fixation des prix et le contrôle des investissements »<sup>34</sup>, critiquant par là-même la simple « juxtaposition » de plans nationaux prévalant dans l'OECE. En limitant l'accès de « l'Europe » aux nations « libres », la SFIO — tout en s'en défendant<sup>35</sup> — définit, comme espace de construction européenne, l'Europe occidentale<sup>36</sup>.

Pour ce qui est de la « question allemande », le manifeste assigne formellement à la nouvelle institution européenne un rôle d'intégrateur de l'Allemagne, à la fois pour empêcher le « basculement » de ce pays à « l'Est » et éviter une renaissance de sa suprématie politique, économique et militaire. Garde-fou essentiel contre ces éventualités, l'association étroite avec la Grande-Bretagne demeure incontournable, ce qui n'empêche pas Guy Mollet de — toujours — déplorer le comportement, jugé frileux, des travaillistes britanniques au Conseil de l'Europe<sup>37</sup>. Le positionnement du Labour Party allait effectivement à l'encontre de l'édifice institutionnel — comprenant la « création rapide d'une autorité politique européenne supranationale, exprimant l'opinion des peuples et susceptible de prendre à la majorité des décisions s'imposant à tous »<sup>38</sup> — imaginé par les responsables socialistes.

Le réarmement de l'Allemagne sera au cœur d'une première controverse lors de l'adoption du manifeste. Le 25 juillet 1949, la ratification du traité instituant l'OTAN rencontre une forte opposition des gaullistes<sup>39</sup> et des communistes, mais aussi de vives inquiétudes chez beaucoup de parlementaires des partis de la majorité en dépit des assurances prodiguées par le ministre des Affaires étrangères : « Au sujet de l'Allemagne, on m'a posé cette question à différentes reprises : « Peut-on admettre l'Allemagne à participer au pacte atlantique ? » C'est une question qui ne peut pas se poser non seulement dans l'immédiat mais même ultérieurement<sup>40</sup>. L'Allemagne n'a pas encore de traité de paix. Elle n'a pas d'armement et elle n'en aura pas »<sup>41</sup>.

Avant même la création des institutions communautaires, la SFIO s'est donc engagée doctrinalement et politiquement en faveur de l'unification et de la construction européennes. Cet engagement est parfois audacieux dans son propos, puisqu'aussi bien en matière institutionnelle, les socialistes se prononcent pour une « autorité politique européenne supranationale ». Quatre motivations essentielles le justifient.

- La position socialiste s'inscrit dans ce que nous avons nommé le « choix occidental » de la SFIO. Compte tenu des difficultés économiques et sociales, de l'amplification de la guerre froide et de la crainte de l'Union soviétique, l'organisation socialiste appuie le plan Marshall et donc les conditions politiques et économiques fixées par l'administration américaine. Le regroupement des pays de l'Europe occidentale en fait partie tout comme les alliances d'ordre militaire : l'Union occidentale et l'OTAN.
- A ce premier élément se juxtapose la volonté d'« encadrement » de la puissance allemande avec l'émergence d'une contradiction que nous serons appelé à développer : comment concilier la peur d'une résurrection de l'hégémonie allemande en (ré)intégrant ce pays dans les organisations en voie de formation — en ce compris l'Union occidentale et l'OTAN — et les inquiétudes quant à une hypothétique dérive orientale de l'Allemagne ?
- Il existe une approche que l'on peut qualifier d'anticipatrice en matière économique ; à savoir la prise en compte d'une internationalisation de l'économie avec, pour corollaire, une réduction des capacités d'intervention économique de l'Etat à l'échelle nationale. Compte tenu de la tradition « interventionniste » de l'Etat français, il y a une volonté de la transposer vers une autorité publique de nature européenne.
- Cet engagement européen s'effectue aussi dans une situation politique interne où la SFIO et le MRP constituent les partis pivots des coalitions gouvernementales coincés entre deux forces « nationalistes », le PCF et les gaullistes. La SFIO justifiera son adhésion à l'unité européenne au nom d'une double « troisième force » : sur le plan interne, entre le « totalitarisme communiste » et le nationalisme gaulliste et sur le plan extérieur, entre l'Union soviétique stalinienne et les Etats-Unis capitalistes.

## II. LES RÉACTIONS AU PLAN SCHUMAN

La création quasiment simultanée du Conseil de l'Europe et de l'organisation du traité de l'Atlantique Nord a clos une phase des relations internationales d'après-guerre. L'OECE, le Conseil de l'Europe et l'OTAN ont pour fonction de garantir l'intégration économique, politique et militaire de l'Europe dans l'orbite occidentale. Les espoirs socialistes d'édifier une Europe attestant d'une relative indépendance envers les Etats-Unis et l'Union soviétique ont fait long feu. Bon gré, mal gré, la SFIO a accepté cette situation. A la fin de 1949 et au début de 1950, ses inquiétudes sont autres. Sur le plan européen, elle s'est heurtée au refus des travaillistes britanniques d'aller au-delà des mécanismes de coopération du Conseil de l'Europe et à l'exigence américaine d'insérer plus nettement l'Allemagne dans la construction européenne. L'hypothèse d'un face à face avec l'Allemagne dans une Europe aux dimensions réduites l'émeut. Au congrès extraordinaire de décembre 1949, les socialistes rappellent



solemnellement les principes inclus dans leur manifeste, en particulier l'importance de la garantie britannique <sup>42</sup>. C'est dans ce contexte qu'est imaginée et avancée la proposition de Robert Schuman, le 9 mai 1950.

Elle vise à réaliser un compromis entre les demandes américaines, les intérêts de la France et ce qui paraît acceptable par l'opinion publique <sup>43</sup>. Du point de vue socialiste, ce choix contrarie l'exigence de la « garantie britannique ». Nous n'avons pas rencontré « l'enthousiasme » <sup>44</sup> que Geneviève Prosche a prêté aux socialistes pour la proposition Schuman. Mais une évolution s'est opérée. Dans un communiqué daté du 10 mai, le comité directeur exprime une opinion positive envers l'initiative de Robert Schuman <sup>45</sup>, stipulant que l'efficacité de la démarche dépendrait de quatre mesures d'accompagnement indispensables :

- qu'une tentative réelle d'élargissement de l'autorité soit entreprise auprès de toutes les nations « libres » d'Europe ;
- que l'autorité ait des pouvoirs vraiment effectifs, capables d'« imposer ses décisions à toutes les entreprises adhérentes » et de mettre en place une planification des industries charbonnière et sidérurgique ;
- que les dirigeants de l'autorité soient des personnalités n'ayant eu aucun lien de nature financière avec les industries du charbon et de l'acier ;
- que la haute autorité soit déclarée responsable « vis-à-vis d'une autorité politique supranationale émanant du Conseil de l'Europe et disposant de pouvoirs limités mais réels » <sup>46</sup>.

La position de la SFIO est ambivalente. D'une part, le plan et les institutions proposées correspondaient largement au schéma institutionnel décrit dans le manifeste de juillet 1949 et l'intérêt économique de la France semble incontestable. D'autre part, la Communauté charbon-acier est circonscrite à une portion étroite de l'Europe occidentale, ce qui va à l'encontre des vœux de l'incorporation britannique. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre les quatre mesures prônées, notamment la demande d'élargissement et le fait que l'autorité politique émane du Conseil de l'Europe.

Cette position équivoque est confirmée dans les débats du xxxvii<sup>e</sup> congrès national (26-29 mai 1950). Plusieurs interventions attestent des doutes de nombre de délégués <sup>47</sup>. Mais une acceptation plutôt fataliste reste liée au refus d'une appréhension manifeste : un tête à tête franco-allemand à la direction de l'institution européenne et à la pérennité d'un statut international de la Ruhr. La crainte de la constitution d'un condominium franco-allemand se retrouve dans de multiples interventions dont celles de personnalités éminentes du parti telles Paul Ramadier <sup>48</sup> ou Guy Mollet, pour lequel « une Europe libérale, ou plus exactement l'embryon d'une Europe libérale, représenterait le duo franco-allemand » <sup>49</sup>.

L'organisation socialiste se trouve indubitablement à un tournant dans la conception de l'unité européenne qu'elle entend voir aboutir. Jusqu'alors, elle a tour à tour accepté et encouragé l'unification de l'Europe dans la lignée du plan Marshall, dans la volonté de créer une puissance politique et économique capable de s'élever au niveau des Etats-Unis et de l'Union soviétique, et dans l'espoir d'ancrer et d'encadrer la République fédérale allemande dans l'Europe occidentale. Les discussions du xxxviii<sup>e</sup> congrès manifestent le trouble et les réserves envers cette transformation politique. Néanmoins, la résolution présentée par le comité directeur est votée à une écrasante majorité.

sante majorité — l'unanimité moins une voix et une abstention. Elle soutient la proposition Schuman dans la mesure où « cette déclaration propose pour ces industries [du charbon et de l'acier] une mesure de planification qui rejoint les thèses que le socialisme n'a cessé de soutenir »<sup>50</sup> mais elle l'assortit des exigences que nous avons évoquées.

La revendication première des socialistes français — la nécessité de l'adhésion britannique et scandinave aux institutions européennes — s'avère très vite irréalisable : le gouvernement travailliste signifie immédiatement son refus de prendre part à l'organisation imaginée par Jean Monnet et le ministre des Affaires étrangères, Robert Schuman. L'empreinte « socialiste » s'annonce encore plus réduite en raison de l'hostilité des sociaux-démocrates allemands<sup>51</sup>, qui considèrent ce plan comme une entrave à toute possibilité de réunification allemande, dont le parti de Kurt Schumacher a fait l'axe politique de sa stratégie. La réponse négative des travaillistes et l'opposition du SPD posent formellement la question des intentions exactes de la SFIO. Soutiendra-t-elle un projet et une institution qui, selon les propos mêmes de certains de ses dirigeants, réduisent l'idée européenne à une dimension politique, économique et géographique très étroite ?

Plusieurs de ses intellectuels critiqueront le contenu du traité, l'imprécision de ses objectifs et la nature des institutions envisagées, mettant en doute le caractère « progressiste » de l'organisation. Pierre Rimbert en fera sans doute l'exégèse la plus pénétrante dans *La nouvelle revue socialiste*. Pointant le rejet du Labour Party, l'opposition du SPD et « d'une partie de la classe ouvrière française » — comprenons le PCF — il en concluait que « la première construction européenne se f[erai]t en dehors de l'approbation des travailleurs et même contre leur volonté », ce qui était susceptible de mener « à une impasse ou à une monstruosité<sup>52</sup> qui compromettrait pour longtemps l'idée même d'unité européenne »<sup>53</sup>. Sans même aborder la question de la production et de « la propriété de la production », Pierre Rimbert soulignait qu'une organisation, dont un marché commun fondait la seule base, porte presque inévitablement en elle les germes d'un « cartel restrictif ». A la lecture de ces quelques éléments succinctement présentés, un rejet du traité semble indiqué. Il n'en sera rien. En effet, dès lors que l'eupéanisation économique répond à une nécessité, Pierre Rimbert refuse de s'opposer à la CECA « sous prétexte qu'elle [est] mal construite », pariant de la sorte sur les capacités d'orientation de cette première organisation afin d'en faire ce qu'il appelle une « véritable communauté des peuples européens »<sup>54</sup>.

Cette attitude est révélatrice du positionnement passif et défensif qu'adoptera la SFIO. Le 13 décembre 1951 à l'Assemblée nationale, le groupe parlementaire vote le traité CECA à l'unanimité moins une abstention. Malgré toutes les réserves de la SFIO sur cette Communauté — en particulier le faible rôle dévolu aux organisations syndicales — et bien que la plupart des conditions qu'elle avait mises à son soutien ne soient pas remplies, les socialistes ratifient ce traité. Essentiellement pour trois raisons.

— L'attitude britannique a déçu les dirigeants socialistes français. Le refus quasi immédiat joint au fait qu'à l'occasion des élections générales de 1951, les travaillistes perdent le pouvoir, a considérablement réduit la portée de la nécessaire « garantie britannique » et de la revendication d'une communauté large.

- Le traité instituant le *pool* européen du charbon et de l'acier est originellement une initiative du gouvernement français : les socialistes en sont partie prenante jusqu'en 1951. Si l'un des buts du projet Schuman est d'apporter une réponse aux sollicitations américaines d'insertion de l'Allemagne dans un ensemble européen occidental, mentionnons aussi la détermination d'atteindre cet objectif en prenant en compte au mieux les intérêts industriels français. Face aux craintes de renaissance de l'industrie lourde allemande et de la concurrence que ce redressement entraînerait pour les bassins français, le traité CECA apparaît comme un moindre mal, comme la solution la plus satisfaisante pour l'industrie sidérurgique française et ouvre les perspectives d'un approvisionnement régulier et bon marché du charbon en provenance d'Allemagne. Cette dimension a pesé lourd dans le jugement de la SFIO.
- En politique intérieure enfin, la marge de manœuvre se révèle très étroite. Le gouvernement se trouve confronté à l'opposition virulente du PCF contre la CECA et au rejet des rangs gaullistes. Pierre Gerbet estime à ce sujet que le vote du 13 décembre marque un tournant dans l'attitude européenne du général de Gaulle. A partir d'une position bienveillante envers l'idée d'Europe fédérale, le futur président de la République se prononce clairement le 21 décembre 1951<sup>55</sup> pour une Europe de structure confédérale. Renvoyés dans l'opposition en 1951, beaucoup de dirigeants socialistes ne sont pas mécontents d'un transfert de compétences vers une institution européenne sur des matières sensibles au moment de leur éviction.

L'approbation du traité CECA avait un prix que les socialistes feindront le plus souvent d'ignorer. La SFIO s'est insérée dans une option stratégique de division bipolaire de l'Europe et a aussi avalisé la limitation d'une Europe unie à un petit nombre de pays dans lesquels prédomine une influence catholique sur les plans culturel et politique<sup>56</sup>. En outre, même si la dimension « intervention publique » est potentiellement présente dans les prérogatives de la haute autorité, la philosophie du traité CECA s'inspire des principes libéraux<sup>57</sup>. L'approche de la haute autorité sera avant tout de nature technocratique et le rôle des organisations de représentations — plus particulièrement, les partis politiques et les syndicats — minime. Le traité CECA fait référence à des dispositions sociales mais ce sont avant tout des intentions et non des garanties<sup>58</sup>. A travers ce choix, relevons combien les préoccupations d'ordre social(iste) ont été peu significatives dans la prise de décision de la SFIO.

### III. LE DÉCHIREMENT DES SOCIALISTES SUR LE PROJET DE COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE DÉFENSE

La création de l'OTAN a rapidement mis à l'avant-plan la problématique du réarmement allemand. Le gouvernement américain n'aura de cesse de convaincre ses interlocuteurs européens de cette « nécessité ». Winston Churchill, le premier, évoque au Conseil de l'Europe le besoin d'une armée européenne. Le 11 août 1950, l'Assemblée consultative vote une motion en ce sens<sup>59</sup>. La question est désormais publique et les pressions américaines s'accroissent dans un contexte international très tendu. Trois jours avant la réunion du « directoire » atlantique devant discuter des modalités de réarmement de l'Allemagne, René Pleven propose un plan d'armée européenne. Selon les données dégagées des archives françaises par Annie Lacroix-Riz, celui-ci

est pensé dans une double optique : « (...) nous mettre à la recherche d'une solution positive pour éviter le complet isolement (...) et pour conserver la possibilité d'influer sur la suite d'un événement que, selon toute vraisemblance, il ne nous appartient plus de prévenir » <sup>60</sup>. L'éventualité d'un réarmement partiel de l'Allemagne, puis le plan Pleven engendrent le scepticisme et l'hostilité de larges franges de la population française.

Quelques jours à peine après la proposition du ministre français de la Défense, la SFIO appuie la notion d'« armée européenne » et l'initiative Pleven. Le 24 novembre 1950, devant l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, Guy Mollet affiche ce qu'il présente comme un fait acquis : « Il n'est donc pas question de dire qu'il n'y aura pas de participation allemande. Il y en aura une » <sup>61</sup>. Le problème qui est posé se ramène à ce dilemme qui va d'ailleurs être résolu, non pas dans les années à venir, mais dans les mois, peut-être même les semaines qui viennent » <sup>62</sup>. Aux adversaires du plan, il martèle ce qui deviendra le *leitmotiv* des partisans de la CED : il faut choisir entre la remise sur pied d'une armée allemande indépendante ou le réarmement dans le cadre d'une armée européenne <sup>63</sup>. Le congrès national de la SFIO du 12 au 15 mai 1951 entérine cette décision ; en l'absence de débat car il s'agit d'une assise préparatoire aux élections législatives. La résolution internationale est certainement la plus « atlantiste » jamais votée par la SFIO. Elle mentionne d'emblée la nécessité de « la Communauté atlantique » pour la « réalisation d'une expérience socialiste internationale » et stipule que l'OTAN « constitue la condition de sécurité des nations libres » <sup>64</sup>. La proximité de l'échéance électorale permettra au congrès d'obtenir l'unanimité mais ce consentement ne survivra pas à la tenue des élections et encore moins à ses résultats.

Dans l'espoir d'isoler les communistes et les gaullistes, le gouvernement avait établi un système électoral basé sur l'apparement dans le cadre d'une proportionnelle. Si les communistes pâtiront bien du système, les socialistes n'en profitent pas pour autant <sup>65</sup>. En définitive, la coalition de « troisième voie » éclate à la suite de cette échéance et la SFIO se retrouve dans l'opposition.

Dans le courant du deuxième semestre 1951, les instances socialistes préciseront leurs positions envers la CED, les Etats-Unis, la nature du réarmement allemand et la perspective d'une Union européenne. Quatre points principaux motivent l'appui apporté au plan Pleven.

- La crainte de l'URSS, décrite comme un ogre prêt à englober l'Europe <sup>66</sup>. Face à cette menace, l'édification d'une politique de défense et de sécurité serait capitale <sup>67</sup>.
- Pour les socialistes français, cette diabolisation a aussi pour vertu d'inclure le conflit d'Indochine dans le « grand combat général » de la démocratie contre le totalitarisme, du monde libre face à l'asservissement <sup>68</sup>. La communauté atlantique fait figure de protection envers les prétentions soviétiques. Profitant d'une conférence réunissant des congressistes américains et des représentants de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, Guy Mollet déclare avec emphase, en novembre 1951 : « L'Europe appuie totalement l'effort des Etats-Unis pour assurer la liberté du monde libre. (...) Américains et Européens, nous sommes tous sur le même navire. Le soldat américain en Corée, les soldats de tous les

peuples libres à ses côtés, le soldat anglais en Malaisie, le soldat français en Indochine. Avec les hommes de toutes les nations libres, comme demain les forces stationnées de toutes les nations libres, ils défendent la civilisation <sup>69</sup> là où elle est encore menacée, ils montent la garde aux frontières du monde libre » <sup>70</sup>.

- La préoccupation, qui ne se dément jamais, d'un redressement économique et militaire, les angoisses quant à une éventuelle neutralisation de l'Allemagne — hypothèse considérée avec effroi par les élites politiques françaises — constituent la troisième raison. Cette double peur amène les socialistes à dénoncer la remise en état d'une armée allemande « autonome » tout en prônant un réarmement partiel et contrôlé dans le cadre d'une armée européenne.
- Dernier facteur, la peur d'un retournement des choix américains vers une politique isolationniste traditionnelle laissant l'Europe abandonnée à elle-même devant la menace soviétique.

Bien sûr, la formation d'une armée européenne, incorporant des unités allemandes, est théoriquement soumise à des conditions parmi lesquelles la participation britannique demeure essentielle. Force est cependant de constater que la SFIO n'insiste pas beaucoup sur cette revendication.

Tandis que le parti socialiste développe ses positions, les réticences et les réserves en son sein s'expriment de plus en plus ouvertement. L'orientation « civilisatrice » et atlantiste de la SFIO, la résignation au réarmement allemand entraînent les premières critiques et quelques actes d'indiscipline. Certains se montrent hostiles à toute forme de réarmement allemand et se prononcent en général pour la réunification et la neutralité de l'Allemagne. D'autres estiment plus sûr de réarmer l'Allemagne à travers l'organisation atlantique <sup>71</sup>.

Le 19 février 1952, vingt parlementaires socialistes votent contre l'ordre du jour exprimant la confiance au gouvernement Edgard Faure sur la question de la CEE. Si des motifs de politique interne ont pu jouer, cet acte correspond surtout à un refus de la ligne de conduite adoptée par les instances de la SFIO.

Porte-parole de l'aile « mondialiste », Marceau Pivert a mis ses camarades en garde, dans *La revue socialiste*, contre la dérive « atlantiste » et contre l'abandon des préoccupations socialistes dans les orientations de politique internationale. Partant du principe que l'intégration politique et économique de l'Europe forme « un objectif révolutionnaire » <sup>72</sup>, il prône un ajournement de la création d'une armée européenne le temps d'examiner de façon approfondie deux « questions fondamentales » : l'attitude vis-à-vis de l'URSS à laquelle il considère devoir tenir un « langage absolument net » mais n'autorisant aucune confusion possible entre les conclusions socialistes et « celles de nos adversaires impérialistes » <sup>73</sup>, et la situation de l'Allemagne dont la réunification lui paraît le « point d'insertion » d'un programme socialiste. Prenant le contre-pied des propositions de Guy Mollet, il recommande la tenue d'un référendum en Allemagne sur la question de l'armement, jugeant que « si le peuple allemand décidait de rester désarmé en se plaçant sous la protection de l'ONU, nous n'y verrions pas, quant à nous, un signe de défaitisme ou de dégénérescence, tout au contraire » <sup>74</sup>. Sans être négligeables, ses positions sont minoritaires. Elles sont toutefois significatives d'un sentiment dépassant, *stricto sensu*, ses options politiques. Le compte rendu de la rencontre à Londres les 22 et 23 mars 1952 entre délégations du Labour Party et

de la SFIO ne laisse pas planer le moindre doute sur la lutte interne qui divise l'organisation socialiste française. Daniel Mayer n'hésite pas à argumenter contre le rapport de Guy Mollet : « On crée actuellement l'Europe ». Ce n'est pas l'Europe, car l'Europe sans l'Angleterre, ce n'est pas l'Europe. L'Europe que l'on est en train de faire actuellement, c'est un Etat Vatican, un Etat papal, à influence non pas de la religion catholique, mais de la politique catholique » <sup>75</sup>.

La nature des discussions dans la SFIO a donc bien changé. Lors d'une session d'information sur la CED en mars 1952, Guy Mollet est contraint d'envisager trois positions possibles à l'égard du projet : ceux qui sont « en faveur du projet tel qu'il est », les opposants à « la participation de l'Allemagne », ceux qui se déclarent favorables à une « véritable armée européenne » <sup>76</sup>. Cet aperçu témoigne d'une modification notable dans les relations et les rapports de force dans le parti. Les réfractaires au traité ont acquis un ascendant suffisant pour obliger le secrétaire général à recentrer son discours en fonction des diverses sensibilités. Guy Mollet signale ainsi son désaccord sur l'érection d'une fédération politique européenne englobant les six Etats membres de la CECA <sup>77</sup>. Byron Criddle a attribué ce recentrage sur la CED à des réserves d'ordre anti-clérical bien plus qu'à d'éventuelles réticences de nature anti-capitaliste <sup>78</sup>.

Si le secrétaire général de la SFIO présente trois attitudes possibles, une lutte intérieure divise le parti en deux camps : partisans et opposants de la ratification. Mais les défenseurs du traité se divisent en tenants de l'approche « fonctionnaliste » et partisans de l'approche « fédéraliste ». En mars 1952, Guy Mollet s'est explicitement rangé dans la première option. Il refuse de participer aux sous-commissions constitutionnelles d'une Europe fédérale. Chaque communauté créée devrait laisser la possibilité d'une adhésion plus large et donc différenciée. La mise sur pied d'une autorité politique aux « pouvoirs limités mais réels » lui paraît indispensable pour chacune des institutions fondées mais non l'établissement d'une fédération politique des « six », projetée comme un possible « regroupement continental entre les pays où le catholicisme exerce une forte influence » <sup>79</sup>. Dans une lettre adressée à Fernand Dehousse — socialiste belge et président de la commission *ad hoc* pour la Communauté politique européenne —, il confirme, le 25 février 1953, l'hostilité des socialistes français aux objectifs de la commission et sa décision de ne pas prendre part aux travaux <sup>80</sup>.

La principale personnalité incarnant l'option fédéraliste est André Philip. Président du mouvement socialiste pour les Etats-Unis d'Europe, Philip s'est positionné sans relâche comme le défenseur d'une institutionnalisation politique rapide de l'intégration européenne, étayant son propos dans plusieurs dizaines d'articles et d'ouvrages. *L'Europe unie et sa place dans l'économie internationale* (1953) est l'un des plus significatifs.

Retraçant l'histoire des organisations internationales et européennes nées au lendemain de la deuxième guerre mondiale, Philip défend la thèse qu'aucune d'entre elles n'a véritablement répondu aux défis qui avaient justifié leur création. Tantôt victimes du « libéralisme économique, qui ne semble plus correspondre aux structures de l'après-guerre », tantôt paralysées par un fonctionnement fondé sur la « coopération internationale » <sup>81</sup> n'autorisant guère la prise de décision à la majorité, il conclut que dans aucun des problèmes abordés, dans aucun des organismes examinés, « rien ne peut être fait sans l'organisation d'une autorité supranationale, indépendante des gou-

vernements et capable d'agir par elle-même, en se décidant à la majorité des voix »<sup>82</sup>. Dans le débat sur la CED, il dénoncera la prudence affichée par la direction de la SFIO en vue de s'assurer — sous une forme ou une autre — la participation britannique. Il juge l'association du Royaume-Uni improbable<sup>83</sup>. La signature des accords de Londres et de Paris instituant l'UEO lui ont donné tort.

Il reste à s'interroger sur la signification socialiste de la position de Philip. Dans la lignée de ses travaux de l'entre-deux-guerres, il tient pour périmées les idéologies et les pratiques basées sur l'influence du marxisme « orthodoxe »<sup>84</sup>. La question de la propriété des moyens de production et d'échange est, selon lui, devenue sans objet. Et il nie la réalité d'une lutte des classes entre oppresseurs et opprimés. Dès lors, le rôle historique de la gauche a profondément changé. La « question du moment »<sup>85</sup> est le contrôle démocratique de la révolution technologique où le rôle des intellectuels socialistes se révèle capital, tandis que celui des « masses » et des organisations d'encadrement de la social-démocratie est singulièrement passé sous silence. En assignant au bloc social et démocratique la surveillance de la révolution technologique, Philip justifie la validité du raisonnement fédéraliste dans une optique globalisante<sup>86</sup>.

Qu'en est-il des opposants au traité ? Il faut également différencier deux groupes. Il y a d'abord les représentants de la « gauche » du parti. Le plus souvent internationalistes, ils reprochent à la CED les motifs du projet : l'anti-soviétisme, l'anti-communisme et la division de l'Europe qui empêchent toute perspective de réunification allemande et tout progrès vers la détente. Ajoutons le refus catégorique d'un réarmement de l'Allemagne occidentale, d'autant que le SPD mène campagne contre la CED. Des personnalités comme Daniel Mayer, Marceau Pivert ou Edouard Depreux incarnent cette tendance.

A celle-ci s'est joint un groupe dont les motivations sont autres. Pour certains existe une peur presque viscérale<sup>87</sup> d'une renaissance de la puissance militaire allemande. Si une forme de réarmement allemand doit voir le jour, ils préfèrent — sans le clamer — qu'elle s'effectue dans le cadre de l'OTAN. Sans généraliser, les tenants de cette thèse se classent plutôt à « droite » dans la SFIO. Ses principaux représentants sont Max Lejeune, Robert Lacoste ou encore Jules Moch. Cette distinction parmi les opposants au traité est importante car elle permet de mieux saisir la nature du vote sur les traités de Paris et Londres par la suite.

Malgré les fondements différents de leur acquiescement à la CED, Mollet et Philip se présentent unis au quarante-quatrième congrès de mai 1952 pour convier les congressistes à appuyer le traité. La direction de la SFIO fixe pourtant trois pré-requis résumés comme suit par Patrick Schaeffer : « Elle exige d'une part, l'octroi d'une garantie américaine contre toute possibilité de rupture ou de violation du traité par toute nation membre. D'autre part, des liens étroits devront s'établir entre la CED et la Grande-Bretagne. Enfin, les six gouvernements devront réexaminer les dispositions du traité relatives à la structure politique de l'Europe »<sup>88</sup>.

Malgré la présentation de ces conditions, l'issue du scrutin au congrès atteste d'une forte contestation dans le parti. La motion de politique internationale récolte 2 357 mandats contre 1 307 et 52 abstentions. Contrairement à ce que pensait Guy Mollet, les trois exigences préalables n'ont pas diminué la détermination des récalcitrants ; elles deviendront même une source supplémentaire de division dans le parti.

En effet, au positionnement — en tant que tel — envers le traité, s'ajouteront désormais les différentes interprétations quant à l'exécution effective des conditions posées. Les lignes de partage tracées, le temps renforcera la fronde à l'intérieur du parti socialiste, et ce pour cinq raisons.

- Le réarmement et la « (ré)intégration européenne » de l'Allemagne ont toujours été des causes difficiles à défendre. S'ajoutant à la pression exercée par le PCF et les gaullistes, le procès à Bordeaux des SS responsables, en juin 1944, du massacre d'Oradour et des pendaisons de Tulle, remémore, si besoin en était, les pires exactions des nazis durant la guerre. Montés en épingle par les opposants au traité, ces cruels rappels ne sont guère propices pour faire accepter les « nécessités » d'une participation allemande à la défense de la « civilisation occidentale ». Cette complexité est accentuée par le déclin de l'image positive des Etats-Unis. Le macarthysme bat son plein. En avril 1953, sans preuve irréfutable, les époux Rosenberg sont exécutés.
- Dans les relations internationales, la guerre de Corée, dont le front est plus ou moins stabilisé depuis 1951, s'achève en juin 1953.
- Surtout, la mort de Staline, le 5 mars de cette année, représente un tournant manifeste <sup>89</sup>. L'obligation d'un réarmement européen paraît moins impérieuse.
- En politique intérieure, la situation ne favorise pas les partisans du traité. La guerre d'Indochine occupe les esprits. Au surplus, aucun gouvernement ne parvient à imprimer une orientation cohérente et à garantir un minimum de stabilité politique ; les coalitions se faisant et se défaisant dans la plus grande confusion.
- Enfin dans la SFIO, le *leadership* de Guy Mollet n'est plus à l'abri de contestations. Il n'a pu ni assurer une progression électorale ni éviter non plus le renvoi dans l'opposition.

Le congrès de 1953 a pour ordre du jour l'examen du respect des conditions établies un an plus tôt. Les discussions et les conclusions de ces assises illustrent l'âpreté du débat et l'état du rapport de force dans le parti. La situation internationale et la politique étrangère soviétique sont au centre des polémiques.

Pour les opposants au traité, il importe de reconsidérer les besoins à la lumière des modifications intervenues en 1952 et en 1953 et d'apprécier correctement ces changements ; en particulier les possibilités d'un renouveau de la diplomatie soviétique. A la suite d'Alain Savary, Félix Gouin, par exemple, exhorte les congressistes à l'optimisme et à accepter la perspective d'une détente <sup>90</sup>, supposition reprise par Jules Moch peu suspect de faiblesses ou manque de fermeté envers l'URSS ou les communistes français <sup>91</sup>. Dans leurs interventions s'exprime la revendication d'une réévaluation des causes ayant entraîné la proposition d'une armée européenne comprenant des unités allemandes.

Cette thèse est contestée par les amis de Guy Mollet et d'André Philip. Se fondant sur le principe de la dissuasion, Gérard Jacquet, entre autres, prône une défense forte pour assurer le succès de la décripation : « La détente qui s'annonce ne s'affirmera vraiment que dans la mesure où nous continuerons à montrer que nous ne sommes pas décidés à céder devant les menaces d'intimidation et de chantage, que dans la mesure où nous poursuivrons notre effort de défense, tant que la Russie soviétique n'aura pas



manifesté son désir de paix, non pas seulement par des discours plus conciliants, mais par des actes précis et par des garanties » <sup>92</sup>.

Les votes montrent un resserrement de l'écart séparant le nombre de congressistes pro- et anti-CED. La position majoritaire obtient 1 979 mandats (58,15%) contre 1 187 (34,88%) à la motion minoritaire, les abstentions étant au nombre de 228 (6,69%) et les absents de 9. Par ailleurs, les partisans du traité ne pourront obtenir une décision de principe. La motion rappelle l'approbation sous réserve des trois conditions adoptées un an plus tôt.

De juillet 1953 au 31 août 1954, la SFIO restera profondément divisée sur la CED. La tension au congrès extraordinaire sur la CED des 29 et 30 mai 1954 est exceptionnelle. La résolution majoritaire recueille 1 969 mandats (57,00%) <sup>93</sup>, le texte des opposants <sup>94</sup> 1 215 mandats (35,17%). L'obligation de mandat représente le deuxième thème de contentieux. Pour réclamer la liberté de vote, les adversaires de la CED se baseront sur trois arguments. Le problème en jeu est fondamental. Il met en cause à long terme l'avenir et l'essence du socialisme français. Ils s'estiment donc en droit de jouir d'une faculté de conscience « exceptionnelle ». Ils se fondent aussi sur l'étendue de la contestation aux thèses votées à la majorité. En ne tenant pas compte des abstentions, le rapport des « pour » et des « contre » est de 61,84 — 38,16. Enfin, ils affirment que la SFIO serait le seul parti socialiste dans l'Europe — des six — à imposer une discipline de vote sur cette question.

La motion minoritaire <sup>95</sup> rassemble 972 suffrages pour 2 114 au principe de la discipline <sup>96</sup>.

Les événements de politique intérieure autour de la question d'Indochine renforceront les adversaires du traité. Investi le 18 juin pour régler ce conflit, Pierre Mendès France fait reculer la ratification de la CED. Au congrès de juillet 1954, le décompte des deux résolutions corrobore les rapports du congrès de Puteaux : 1 982 mandats (58,26%) pour le texte pro-CED, 1 193 (35,08%) pour le texte anti-CED et 227 abstentions (6,67%) <sup>97</sup>.

Avant même la séance plénière du 30 août 1954, il semble improbable sinon impossible de ratifier le traité. Pierre Mendès France s'est interdit de mobiliser son crédit et son influence politiques en faveur de ce projet <sup>98</sup>. Toutes les commissions parlementaires consultées avaient nommé des rapporteurs hostiles parmi lesquels plusieurs socialistes tels Jules Moch, Max Lejeune et P. O. Lapie.

La majorité qui se dégage sur la question préalable du général Aumeran et d'Edouard Herriot le 30 août 1954 confirme le pronostic : 319 voix contre 264 <sup>99</sup>. Cinquante-trois députés socialistes se prononcent pour la motion de rejet, cinquante « contre », un s'abstient et un ne prend pas part au vote. Le soir même, dix-huit parlementaires sont exclus dont Jules Moch, Max Lejeune et Daniel Mayer. D'autres voient leur délégation suspendue.

Le rejet du traité CED a consterné les pays européens, partenaires de la France, et les Etats-Unis <sup>100</sup>. Même si la composition de l'Assemblée nationale laissait prévoir ce résultat, la défaite d'un projet... français — même s'il avait pour ambition de « gagner du temps » <sup>101</sup> selon les dires mêmes de René Pleven — suscite l'ire des gouvernements des cinq autres Etats signataires. Quoique très réticent à l'égard de la CED,

Pierre Mendès France en est conscient et annonce des initiatives rapides en vue de débloquer cette conjoncture.

Sous l'impulsion du ministre britannique des Affaires étrangères, Anthony Eden, les pays membres du traité de Bruxelles se rencontrent à Londres pour évoquer les conditions de la sécurité européenne. Un accord de principe est très vite trouvé. Des assurances relatives au maintien de troupes britanniques sur le continent, à l'élargissement du traité de Bruxelles à l'Allemagne et à l'entrée de ce pays dans l'organisation du traité de l'Atlantique nord représentent les trois axes capitaux de l'accord de base.

Défendant ce projet le 7 octobre à l'Assemblée nationale, Pierre Mendès France demande mandat pour concrétiser en traité les résultats engrangés. Les discussions en séance plénière révèlent une inversion de tendance par rapport à la CED. Alors que les gaullistes se montrent nettement plus satisfaits de la nature institutionnelle de l'organisation, les démocrates-chrétiens y sont plutôt hostiles, tandis que les socialistes sont partagés. Après cinq jours de débats, le gouvernement reçoit la confiance par 350 voix contre 113 et 152 abstentions.

La négociation sera finalisée à Paris. Peu de temps après sa conclusion, la SFIO tient un congrès national extraordinaire afin de prendre position sur le nouveau traité. Contrairement à ce qui s'est produit dans les débats sur les avantages et inconvénients de la CED, on ne trouve à Suresnes ni partisans enthousiastes du traité, ni opposants vigoureux. Deux éléments clés ont modifié l'état d'esprit des résistants au projet d'armée européenne : l'investissement et le soutien de Pierre Mendès France et la participation britannique à la décision collective <sup>102</sup>. Tous ne se résignent cependant pas au « oui ». André Philip exprime ainsi sa déception et son amertume face au projet soumis : « Je ne partage pas, pour ma part, l'espèce d'euphorie qui semble à ce sujet avoir saisi l'opinion publique. (...) L'Allemagne sera libre de produire ses armements, sous certaines réserves importantes certes — mais qui ne dépendent plus d'un accord international mais seulement d'un engagement unilatéral pris par le chancelier Adenauer » <sup>103</sup>. Refusant par discipline de voter « contre », il n'en préconise pas moins l'abstention. De même, des voix s'élèvent toujours contre toute forme de réarmement allemand, rendu possible par l'entrée de l'Allemagne dans l'UEO et dans le pacte atlantique <sup>104</sup>.

La résolution de la direction intègre l'acceptation de principe du traité portant création de l'UEO tout en manifestant à nouveau sa préférence pour des organisations spécialisées à vocation fédérale <sup>105</sup>. L'écart des votes sur les deux résolutions est plus grand que dans les scrutins ayant eu trait à la CED. La motion favorable à l'UEO recueille 2 817 mandats (81,53%) pour 454 (13,14%) au texte des opposants. Selon Sue Ellen Charlton, quatre éléments ont cimenté une coalition hétéroclite : l'assurance de la participation des Britanniques à l'UEO, la perception de l'inéluctabilité d'une forme de réarmement allemand, la croyance en la possibilité d'institutionnaliser certains contrôles sur les orientations allemandes et la volonté de soutenir le gouvernement Mendès France <sup>106</sup>.

La ratification des traités de Paris et de Londres sera laborieuse. Un premier vote dégage une majorité défavorable de 280 voix contre 259. Après maintes consultations et une intervention personnelle de Konrad Adenauer auprès des dirigeants du MRP, un nouveau scrutin — comprenant la confiance au gouvernement — inverse, de justesse,

la tendance du premier résultat (287 voix contre 256). Envers et contre tout, dix-huit députés socialistes maintiendront leur opposition. Dix-sept seront exclus en janvier 1955.

Les débats sur la CED et sur les accords de Londres et de Paris ont été un révélateur des tendances en présence et des orientations politiques des principaux protagonistes de la SFIO. Le résultat final n'a, en définitive, satisfait que les socialistes « les moins Européens ». C'est-à-dire ceux qui ont milité contre la CED parce qu'ils étaient favorables à la « protection » et à la « garantie » la plus large des Etats-Unis pour la défense de l'Europe — groupe que nous avons rangé dans l'« aile droite » de la SFIO — auquel peuvent s'ajouter les responsables qui ont milité pour la CED mais avec résignation et réserve. Ces derniers également sont plutôt soulagés de la tournure des événements et du fait que le réarmement allemand s'accomplit par le biais d'une entrée de la RFA dans l'UEO et dans l'alliance atlantique.

En revanche, les anti-cédistes de l'aile gauche qui ont aussi voté contre l'élargissement de l'UEO à l'Allemagne occidentale et, accessoirement à l'Italie, ne peuvent qu'être déçus : le réarmement de l'Allemagne a été accepté dans son principe. Alors qu'ils combattaient, dans le projet CED, l'origine de ce réarmement — la guerre froide — et l'emprise américaine dans les orientations de sécurité européenne, la solution alternative ne leur apparaît pas meilleure compte tenu de l'institutionnalisation de l'influence de l'administration américaine dans l'alliance atlantique. Par ailleurs, l'échec de la CED a eu une répercussion profonde sur la construction européenne. Il a freiné son impulsion mais surtout il a entériné une forme de construction spécifique, à savoir une édification de nature économique avec une dimension politique, culturelle et de sécurité à la traîne. Il faudra attendre le début des années quatre-vingt pour que la relance de l'Europe politique ait une certaine crédibilité.

Ces personnalités de gauche — qui étaient souvent favorables au principe de l'unification européenne <sup>107</sup> — n'ont-elles pas sous-estimé l'ampleur des conséquences que pouvait avoir un rejet et n'ont-elles pas commis une erreur stratégique importante ? Et l'on peut penser que les personnalités fédéralistes de la SFIO et des autres partis socialistes se sont politiquement trompées en associant aussi étroitement, dans un contexte très difficile et face à un projet tellement controversé, la CED et la construction politique de l'Europe. D'autant, rappelons-le, qu'elle était parrainée par les Etats-Unis et que les principaux partis socialistes et sociaux-démocrates d'Europe ne partageaient pas son principe. Il y a eu là un manque de réalisme politique manifeste de leur part.

#### IV. LA SFIO ET LA RELANCE EUROPÉENNE

La mise sous le boisseau des questions concernant la sécurité a engendré un désintéret dans la SFIO envers l'unification européenne <sup>108</sup>. Cette relative apathie peut s'expliquer par quatre raisons.

— Avant tout, il n'y a plus de véritable décision en jeu. La CECA a été votée par les socialistes, la CED a été rejetée et les accords de Paris ont été adoptés. Les projets de relance ne sont encore qu'à l'état d'ébauche et on ne trouve pas une opposition de principe à cette idée.

- La CED a été profondément discutée et contestée moins dans son aspect européen que sur sa forme et sur les questions qu'elle soulevait. La programmation de nouvelles autorités spécialisées reçoit un assentiment large et passif dans le parti. La résolution du congrès de juillet 1955 — se prononçant positivement sur l'objectif général de l'unification européenne — recueille l'unanimité moins deux voix et quatre abstentions <sup>109</sup>. Par ailleurs, dans une lettre datée du 16 juillet 1955, Guy Mollet accepte de participer à la constitution du comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe <sup>110</sup>.
- Après l'Indochine, l'Algérie est passée au cœur des préoccupations des élites politiques. Elle sert de prétexte au renversement de Pierre Mendès France, le 5 février 1955. Communistes, bien sûr, mais aussi socialistes se retrouvent dans une opposition totale au gouvernement.
- La guerre d'Algérie survient dans un contexte politique particulier. La fragilité de la quatrième République est patente et on est à la veille d'élections législatives dans lesquelles les socialistes fondent beaucoup d'espoir. Dans une situation politique complexe, la SFIO souhaite mettre tous les atouts de son côté et écarter toute question non prioritaire ou toute problématique susceptible de diviser le parti. Après le scrutin du 2 janvier 1956, les socialistes reviendront d'ailleurs au gouvernement, que présidera Guy Mollet.

La question algérienne et l'expédition franco-britannique sur Suez au mois de novembre domineront la présidence du Conseil par Guy Mollet <sup>111</sup>. Elles occuperont tous les esprits dans les rangs socialistes durant l'année de la négociation et de la signature du marché commun et de l'Euratom. En dépit des efforts du président du Conseil <sup>112</sup>, la création de ces institutions ne rencontrera que peu d'attention. Le congrès de Lille le confirme pleinement. Les débats se focalisent sur la politique gouvernementale en Algérie. Plusieurs intervenants attaquent les choix de Mollet et les silences de la SFIO <sup>113</sup>. On ne trouve, perdu dans les interventions sur l'Algérie, que le délégué Gazard « pour demander au congrès d'abandonner un instant la question d'Algérie » <sup>114</sup> et de se pencher sur le rapport de politique internationale confectionné par le ministre des Affaires étrangères, Christian Pineau !

Trois axes essentiels doivent être mis en exergue.

- En matière européenne, une certaine quiétude est revenue dans l'organisation socialiste, qui se déclare favorable à la poursuite de la construction européenne <sup>115</sup>. La « collaboration franco-allemande » <sup>116</sup> devrait incarner l'axe incontournable d'une poursuite de l'idée et de l'unification européennes.
- La Communauté européenne de l'énergie atomique constitue l'institution prioritaire que les socialistes estiment devoir promouvoir dans l'élaboration des nouveaux traités.
- En revanche, le marché commun est évoqué avec plus de circonspection par le ministre des Affaires étrangères. Selon lui, il pose des problèmes graves d'adaptation pour l'ensemble de l'économie française, au point de vue tant agricole qu'industriel. Deux autres problèmes sont pointés par Pineau : l'harmonisation des charges sociales <sup>117</sup> et l'inclusion des territoires d'outre mer dans le marché commun.

Aux raisons déjà mentionnées de l'absence de discussions, ajoutons un élément déterminant : la présence des socialistes à l'exécutif. Dès lors que la SFIO est membre de la coalition gouvernementale et, en l'absence d'éléments conflictuels majeurs, le parti délègue manifestement à « ses » ministres l'examen des questions de fond et la formalisation des décisions. Cette tradition est d'autant mieux respectée en la circonstance qu'avec la présidence du Conseil et le poste de ministre des Affaires étrangères, les socialistes sont au cœur de l'information et des choix en matière européenne ; élément tout à fait explicite dans la résolution adoptée : « Dans le cadre de la construction européenne, le congrès fait confiance aux camarades délégués au gouvernement en vue d'aboutir à la rédaction d'un traité instituant l'Euratom en conformité des principes posés dans la déclaration d'investiture de Guy Mollet et sur la base du rapport de Bruxelles » <sup>118</sup>.

Consultée une première fois sur le marché commun dans un débat d'orientation le 13 janvier 1957, l'Assemblée nationale vote l'ordre du jour par 332 voix contre 207 et 30 abstentions. A ce stade, la SFIO tente de se singulariser en se positionnant comme le plus européen des partis politiques français <sup>119</sup>. Le 10 avril 1957, le bureau du parti « donne son accord de principe à l'organisation d'une vaste campagne en faveur de la ratification » <sup>120</sup>.

Quel sens donner à cette attitude ? Il faut avant tout y voir la volonté des socialistes de connoter positivement l'action du gouvernement en surestimant le rôle du président du Conseil dans cet aboutissement, cela, rappelons-le, pendant la guerre d'Algérie et après l'expédition de Suez, en pleine interrogation aussi sur les vertus et l'avenir de la IV<sup>e</sup> République.

Le gouvernement est renversé le 21 mai et la reprise par Guy Mollet des commandes de la « vieille maison » s'effectue dans un climat interne de plus en plus explosif, comme le prouve le congrès de Toulouse en 1957. L'ensemble des discussions concerne l'Algérie. A quelques jours du débat sur la ratification de deux nouvelles institutions européennes, aucun délégué ne s'y intéresse. La motion de politique internationale est adoptée à l'unanimité sans le moindre commentaire <sup>121</sup>. Le marché commun et la Communauté européenne de l'énergie atomique seront adoptés par l'Assemblée nationale le 10 juillet 1957.

## V. 1958, DE GAULLE, LA SFIO ET L'EUROPE

Devant l'impasse politique en Algérie et l'épuisement de la quatrième République, René Coty fait appel au général de Gaulle le 29 mai 1958. Ce dernier obtient l'investiture par 329 voix contre 224. Pendant le mois de mai, la SFIO aura fait preuve d'une incohérence criante.

Sitôt connues les intentions de « l'homme du 18 juin », les socialistes avaient tenu à déclarer leur ferme opposition à ce « recours ». Pourtant, à l'issue d'un entretien avec de Gaulle, Guy Mollet recommandera son investiture. Lors d'une réunion rassemblant députés et sénateurs socialistes, soixante-dix-sept parlementaires acceptent cette position tandis que soixante-quatorze la rejettent. Cette division s'accroîtra lorsque trois mois plus tard, le président du Conseil soumettra à l'Assemblée nationale une nouvelle constitution bouleversant radicalement le régime politique français. Guy Mollet appuie le projet qui est discuté aux assises socialistes de septem-

bre 1958. Au terme de séances très houleuses, les congressistes, par 2 687 mandats contre 1 176 et 22 abstentions, approuvent la nouvelle constitution. De nombreux adhérents quittent alors le parti, notamment pour le parti socialiste autonome (PSA) créé par Edouard Depreux, Robert Verdier et Alain Savary <sup>122</sup>. Dans le même temps, François Mitterrand lance la « ligue pour le combat républicain ».

Suite aux élections de novembre 1958, la SFIO entre dans l'opposition pour vingt-trois ans. Cette éviction désincarne le parti. L'incurie de ses positions politiques durant l'année 1958 et la défense de « l'Algérie française » avaient vidé la formation d'une bonne partie de sa substance. Pour l'essentiel, elle n'est plus présente sur la scène politique que dans quelques bastions municipaux ou régionaux, les Bouches-du-Rhône ou le Nord-Pas-de-Calais. En 1988, Marc Sadoun formulait l'hypothèse que la SFIO « fai[sai]t coexister en elle plusieurs partis qui se distinguent par l'origine de leurs militants, leurs modes d'organisation et de fonctionnement et leur implication électorale » <sup>123</sup>. Il isolait quatre types de situation :

- la première est incarnée par les fédérations du Nord et du Pas-de-Calais : un fort recrutement ouvrier, des effectifs significatifs, une vie des sections régulière et de bonnes performances électorales ;
- la deuxième, qualifiée de « modèle SFIO » <sup>124</sup>, manque d'adhérents, d'organisation et d'identité sociale mais « offre parfois la compensation d'une audience électorale » <sup>125</sup> ;
- viennent ensuite les fédérations « agricoles » avec des effectifs et une implantation électorale significatifs mais sans les critères du « parti de masse », faute notamment de vie du parti et des sections. La fédération de la Haute-Vienne est la plus typique à cet égard ;
- enfin, dans quelques « rares départements » régnerait une grande discipline dans l'organisation du parti, avec un enracinement plus fort dans les classes moyennes salariées. Ces fédérations sont surtout situées dans la région parisienne.

Dans cette description, l'idée que la SFIO — particulièrement de 1958 à 1969 — fonctionne autour d'un réseau de notables et d'élus prend tout son sens <sup>126</sup>. Jusqu'à la rénovation du parti, la SFIO n'impulse plus d'action ou de réflexion politiques marquantes. Son secrétaire général veille à préserver l'appareil et le nombre des élus. Il n'hésite pas, pour ce faire, à générer quelques changements tactiques inattendus, tels « l'actualisation de la discipline républicaine » avec les communistes lors des élections législatives de 1962.

A côté du parti socialiste, et parfois contre lui, fleurissent plusieurs initiatives. Retenons d'abord l'opposition à de Gaulle de deux personnalités de tout premier plan : Pierre Mendès France et François Mitterrand.

Après avoir un temps voulu relancer un parti radical de gauche, Pierre Mendès France rejoint le parti socialiste unifié (PSU) fondé le 3 avril 1960 (fusion du parti socialiste autonome, de Tribune du communisme et de l'Union de la gauche socialiste).

Pour sa part, François Mitterrand choisit la voie des clubs en étant l'initiateur, en 1963, du centre d'action institutionnelle <sup>127</sup>. Surtout, il établit la Convention des institutions républicaines (CIR), à partir de laquelle il partira à la conquête du parti socialiste. Prenant appui sur l'élection présidentielle de 1965, il deviendra le grand architecte d'une recomposition de la gauche non communiste.

Cette division entre partis politiques et clubs de gauche est importante dans l'examen de la problématique européenne durant ces années. En effet, en fonction de leurs orientations et de leurs stratégies sur le plan interne — particulièrement dans le rapport avec le PCF — les appréciations portées sur les institutions européennes varient. Ce facteur sera bien mis en lumière lors de l'élection présidentielle de 1965.

### 1. De Gaulle et les Communautés européennes (1958-1963)

L'investiture du gouvernement de Gaulle le 1<sup>er</sup> juin 1958 a suscité beaucoup d'inquiétude dans le personnel politique et diplomatique des autres pays membres du marché commun. Le général n'avait-il pas manifesté son scepticisme voire son opposition envers les institutions communautaires ? Toutefois, « dès son arrivée à la présidence du Conseil, en juin 1958, Charles de Gaulle se rallie presque immédiatement au traité conclu par les six »<sup>128</sup> traduisant ainsi le respect de la signature française.

D'un point de vue institutionnel, de Gaulle prône très vite un fonctionnement s'appuyant sur la dynamique du couple franco-allemand comme moteur des Communautés européennes dans un cadre confédéral et dans une optique beaucoup plus indépendante des attaches américaines originelles. Il suggère ainsi, lors des sommets de Paris — les 10 et 11 février 1961 — et de Bad Godesberg — le 18 juillet 1961 —, aux cinq partenaires de la France une « relance de l'Europe politique ». Celle-ci avortera, ce qui entraînera un raidissement du général de Gaulle, dont le veto formulé le 14 janvier 1963 à l'encontre de la demande d'adhésion britannique au marché commun représentera le premier acte spectaculaire<sup>129</sup>.

### 2. Les socialistes face à la politique européenne du général de Gaulle

Alors même qu'ils participaient encore au gouvernement, les socialistes français avaient exprimé leurs craintes vis-à-vis des premières démarches européennes du nouveau président du Conseil. Sans que cela constitue une priorité dans leurs débats, la résolution issue du congrès de novembre 1958 s'interroge sur la politique française à l'égard des jeunes institutions européennes : « Les répugnances manifestées par les dirigeants actuels à permettre le fonctionnement normal et à assurer le développement des institutions supranationales existantes, nous détournent du chemin hardi tracé par le parti socialiste depuis l'origine de l'entreprise européenne et risquent notamment de mettre en cause les résultats acquis. La relance du marché commun, l'élargissement du traité de Rome aux perspectives de l'Eurafrique, l'évolution des institutions actuellement existantes vers une organisation politique, l'élection directe des représentants européens, sont d'une urgente nécessité »<sup>130</sup>.

Le détail des points de vue gaullistes et la mise à l'écart des socialistes de la coalition gouvernementale représentent indéniablement les deux explications principales du raffermissement, dans un premier temps, puis de l'opposition frontale du collectif dirigeant socialiste à la politique européenne gouvernementale. Si la rencontre entre de Gaulle et Konrad Adenauer est saluée en son temps comme « un rapprochement salutaire et qui était pour les Français une nécessité »<sup>131</sup>, les formes imaginées par le président français au niveau de la construction européenne alarment les socialistes. La relance politique conçue en 1961 et les propositions incluses dans la deuxième version du plan Fouchet suscitent une résistance totale de la SFIO<sup>132</sup>.

En mai 1961, elle se livre à une condamnation en règle de « l'Europe des patries », dépeinte comme l'Europe des intérêts capitalistes et nationalistes <sup>133</sup>. La doctrine européenne alors véhiculée par les socialistes français intègre croissance économique, progrès social et développement démocratique au sein d'une Europe fédérale appelée à s'étendre.

Le veto assené par de Gaulle le 14 janvier 1963 est un autre objet de critique. Tout en énumérant les conditions d'adhésion auxquelles le Royaume-Uni aurait dû se conformer, la SFIO avait accueilli avec enthousiasme la demande du premier ministre britannique Harold Macmillan. L'interdit français à l'entrée britannique et scandinave dans la CEE, conjugué à la réalisation de l'accord bilatéral franco-allemand, suscite l'ire des socialistes. Le 24 janvier 1963, Guy Mollet accuse de Gaulle de « vider l'Europe de son contenu » <sup>134</sup> et d'utiliser des procédés honteux envers les pays du Benelux et l'Italie. La véhémence du ton tient pour une bonne part à des considérations internes. Certes, la SFIO s'est déclarée très favorable à l'adhésion de la Grande-Bretagne et des pays scandinaves dans le marché commun mais nombre de ses membres n'en sont pas moins conscients des problèmes posés par ces candidatures <sup>135</sup>. Sans même évoquer les « liens spéciaux » avec les Etats-Unis, de l'opposition du parti travailliste à la démarche d'Harold Macmillan, l'élargissement de la CEE au Royaume-Uni, à l'Irlande, au Danemark et à la Norvège n'était pas de nature à faciliter l'approfondissement économique et politique de l'intégration européenne telle que souhaité par les responsables socialistes.

### 3. Le problème de la sécurité et les relations avec les Etats-Unis

Face au discours nationaliste du président et à ses propos favorables à une Europe véritablement indépendante, la SFIO réaffirme sa fidélité atlantique et la critique se fait vigoureuse lorsque le gouvernement envisage l'organisation d'une défense nucléaire propre : « L'effort pour décourager toute volonté d'expansion par la force du bloc soviétique ne peut être que collectif. La solidarité atlantique est donc plus que jamais une nécessité impérieuse. Cette conception condamne toute force de frappe nationale, à la fois coûteuse, inefficace et dangereuse » <sup>136</sup>.

Lors des discussions sur la politique étrangère les 12 et 13 juin 1962, les socialistes ne sont pas seuls dans la condamnation. Un manifeste des Européens, rassemblant la signature de 293 députés — 57 MRP, 35 Entente démocratique, 45 socialistes, 37 unités de la République, 106 indépendants et 13 non inscrits <sup>137</sup> — et clamant un européenisme dans la voie tracée par le marché commun et la fidélité atlantique, est opposé à la communication gouvernementale.

Stanley Hoffmann a qualifié l'atlantisme partagé par les opposants à de Gaulle d'« orthodoxe », c'est-à-dire basé sur une association de partenaires égaux entre les Etats-Unis et l'Europe. Il connaîtra une impulsion suite au discours du président Kennedy le 4 juillet 1962 <sup>138</sup>, même si ce dernier ne sera suivi ni de propositions ni d'actes concrets. Dans le même temps, le président français opérera un rapprochement avec l'Union soviétique, ce qui lui vaudra certaines bienveillances du PCF.



## VI. LE TEMPS DES CHANGEMENTS (1963-1968)

La période 1963-1968 est une nouvelle étape dans la conduite de la politique étrangère française. En opposant son veto à l'adhésion britannique à la CEE et en signant un important traité de coopération franco-allemande, de Gaulle a radicalisé ses choix en matière de politique européenne et internationale. Cette politique le conduira à une épreuve de force avec ses cinq partenaires européens et avec les Etats-Unis, lorsqu'il annoncera son retrait des organisations militaires de l'OTAN.

En matière européenne, le président français développe son nouveau projet : un approfondissement de l'intégration économique et une structure politique de nature confédérale. L'extension de la politique agricole commune européenne sera exemplaire du combat et du comportement de l'exécutif français. Estimant que la PAC manque de moyens financiers, l'administration française lance un premier ultimatum le 21 octobre 1964<sup>139</sup>. Compte tenu du prestige et de la personnalité du président de la république, la menace est prise au sérieux sans que le conflit soit dénoué pour autant. A son terme, la France reste dans le marché commun mais engage une épreuve de force sur l'interprétation du traité. Six mois durant, ses représentants ne siègent plus dans les institutions communautaires. Ce n'est qu'après le « compromis de Luxembourg », qui entérine la notion de respect des « intérêts vitaux d'un pays », que les dirigeants politiques de l'hexagone reprendront place « autour de la table ».

L'opposition gaulliste à l'adhésion de la Grande-Bretagne s'était insérée dans une remise en question globale de la mainmise américaine sur les organisations européennes. Désirant se ménager, sur le plan de la défense, une autonomie qu'il estime ne pas posséder dans l'OTAN, de Gaulle informe le président des Etats-Unis, le 7 mars 1966, que la France quitte les organisations militaires de l'OTAN.

### 1. Les vicissitudes de la gauche

La première élection présidentielle au suffrage universel sera la première occasion d'un échange sur la stratégie à adopter pour la reconstitution d'une formation de gauche apte à reconquérir le pouvoir. De 1963 à 1965, discussions et initiatives se multiplieront au sein des clubs et dans la SFIO. Deux options, très dissemblables, vont émerger.

La tentative de mettre sur pied une formation de centre-gauche, un « parti de la réforme », est l'un des termes de l'alternative. Socialistes et démocrates-chrétiens en auraient été les moteurs et la candidature de Gaston Defferre, le catalyseur. Ce projet échoue lors des discussions sur le contenu et l'appellation de la formation appelée à voir le jour<sup>140</sup>.

Defferre laisse la place à l'autre option : une renaissance par le rassemblement de la gauche. François Mitterrand la symbolise. Compte tenu des institutions de la cinquième République et de l'état de la gauche en France, seule une union autour d'une personnalité peut, selon lui, jeter les bases d'une reconquête du pouvoir par la gauche. Cette vision exige l'accomplissement d'une opération en deux temps : le succès de l'une dépend de l'issue de l'autre. Il faut en premier lieu sceller une entente avec les communistes. Un rééquilibrage doit ensuite s'effectuer entre gauches communiste et non communiste. Le jour même de l'annonce de sa candidature, Mitterrand installe la fédération de la gauche démocratique et socialiste (FGDS) dont la charte est publiée le

10 septembre 1965. La FGDS se définit comme un « organisme de superposition »<sup>141</sup> d'organisations membres : la SFIO, le parti radical, la convention des institutions républicaines et différents clubs.

Sous l'effet combiné des candidatures de François Mitterrand et de Jean Lecanuet, de Gaulle sera mis en ballottage. Au deuxième tour, le leader de la FGDS recueille 45% des suffrages. L'acquis de ce résultat est cependant fragile car conquis sur la base d'une alliance instable.

## 2. Les changements envers l'Europe

La radicalisation des positions gaullistes, les ébauches d'union de la gauche à partir de l'élection présidentielle de 1965 vont peser lourd dans l'appréhension des questions européennes par la SFIO, par les clubs et par la FGDS. Si la CEE est ostensiblement utilisée par les socialistes pour se démarquer de de Gaulle, l'alliance avec les communistes oblige aussi à quelque prudence. D'autant qu'au sein des clubs et de la SFIO se font entendre des critiques de moins en moins voilées à l'égard de la CEE. Néanmoins, en se positionnant d'une façon pro-européenne face au président français, la SFIO est le premier parti socialiste en Europe à avoir mobilisé positivement l'idée et la construction européennes contre un gouvernement et des forces politiques de droite<sup>142</sup>. Elle anticipe ainsi une situation que d'autres partis connaîtront : le SPD en 1990, le Labour Party en 1992.

### 1. La SFIO

En 1964, les socialistes français condamnent vertement la diplomatie gaulliste, qui encouragerait « la renaissance de courants chauvins dans la politique européenne »<sup>143</sup>. La SFIO introduit pourtant un élément neuf et critique envers la construction européenne dans ses résolutions. Pour la première fois, elle veut clairement marier construction européenne et dimension socialiste : « La construction européenne ne peut en effet (...) être limitée à la seule institution d'un marché élargi, fondé sur le principe de la libération des échanges. Elle doit, au contraire, s'engager davantage vers la définition d'une politique commune établie sur la base d'une réelle planification et d'une plus grande intégration des économies nationales. L'action européenne du socialisme n'a en effet de sens et de justification historique que si elle tend à promouvoir une réforme profonde de structures préparant la socialisation économique de l'Europe »<sup>144</sup>. Sur le plan institutionnel, la formation socialiste rappelle son approche fédérale, esquissant un plan dont nous isolons six objectifs essentiels : la fusion des exécutifs de la CECA, de l'Euratom et du marché commun ; l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct ; le renforcement de ses pouvoirs, surtout dans ce qui a trait à ses aspects budgétaires ; l'organisation d'un « droit de regard » de l'institution parlementaire sur la nomination et les remplacements des membres de la future Commission unique ; l'établissement d'un calendrier pour « la création d'un pouvoir politique chargé d'élaborer une diplomatie européenne commune » ; une application plus stricte et plus rapide du marché commun « sur le plan industriel comme sur le plan agricole »<sup>145</sup>.

Les « préoccupations » socialistes, qui avaient été étrangement faibles dans l'argumentaire de la SFIO aux origines du marché commun et dans les premières années de

la décennie soixante, émergent parallèlement à la tentative de reconstitution de la gauche en coalition avec les communistes. De façon neuve, le rôle du mouvement syndical est mentionné, l'idée d'un parti socialiste à l'échelle des six est avancée <sup>146</sup> et une perspective est ébauchée pour guider la construction communautaire dans une direction plus social(iste).

L'annonce de la politique de la chaise vide, le 7 juillet 1965, provoque une réaction très sévère de la part du comité directeur, qui accuse les autorités françaises de transgresser les traités <sup>147</sup>. Quelques mois avant le premier tour des élections présidentielles, la SFIO fait du marché commun un élément discriminant par rapport au programme et à la pratique gaullistes et légitime son rang par l'appui qu'elle déclare recevoir d'autres pays membres de la CEE. Le 30 octobre, le Conseil national du parti tient « à réaffirmer son entière fidélité au traité de Rome, tant en ce qui concerne son texte que son esprit » <sup>148</sup>. Ce qui n'empêche pas la SFIO d'accentuer son discours sur la dimension socialiste de son approche européenne. Au point de se défendre de ne pouvoir être distinguée des autres forces politiques encourageant l'intégration européenne :

« Aux origines de la construction européenne, nos positions ont pu parfois être proches, voire parfois confondues dans l'action avec celles d'autres familles politiques également européennes convaincues. Tout ce qui précède est une tentative pour marquer nettement ce qui distingue aujourd'hui notre conception de celle des technocrates ou des démocrates-chrétiens. Les socialistes tendent vers une Communauté européenne qui se dotera, progressivement mais dès que possible, d'un pouvoir politique fédéral, devenant ainsi une puissance indépendante, aux orientations diplomatiques définies, pesant de tout son poids dans les décisions mondiales. Pour nous socialistes, cette Europe doit être dominée par un esprit de coopération et une action de détente » <sup>149</sup>.

A l'occasion d'une journée d'étude de politique internationale, le 10 juin 1967, la formation socialiste veut braquer l'attention sur les dimensions spécifiques de son européanisme. Fait remarqué, elle critique pour la première fois l'alliance atlantique dans son principe <sup>150</sup>. Le rapport soumis à la discussion se propose d'inventer une voie vers une « sécurité socialiste » <sup>151</sup>, libérée des « deux sujétions » <sup>152</sup> pesant alors sur l'Europe. Comme alternative à l'atlantisme, le document envisage une coopération nucléaire avec l'Angleterre <sup>153</sup>, ce qui a de quoi surprendre car cette proposition était pour le moins irréaliste. Tous les gouvernements britanniques avaient revendiqué leur fidélité au « grand large », à la « special relationship » avec les Etats-Unis et témoignent d'un atlantisme qu'aucun élément ne permettait de démentir. Il était donc peu plausible d'imaginer une voie nouvelle à partir d'une collaboration avec les autorités britanniques. La position socialiste comporte cependant un inflexionnement très net à l'égard de la force de frappe française que ne laissaient en rien supposer ses positions antérieures. A défaut de ralliement officiel, la SFIO accepte comme un fait acquis la détention par la France d'armes nucléaires et la conduite d'une politique étrangère et de sécurité « autonome ».

Lors de cette rencontre, les socialistes exigent l'application sans restrictions de toutes les clauses des traités européens « notamment la règle majoritaire au sein du Conseil des ministres » <sup>154</sup> et l'impératif de négocier l'adhésion de la Grande-Bretagne. Mais trois autres points, marqués du sceau de l'époque, méritent d'être relevés :

- l'accent mis sur toutes les dispositions économiques, industrielles et sociales des traités, particulièrement, la planification communautaire à long terme et l'exécution de l'harmonisation des législations sociales et fiscales ;
- l'exigence, auprès des instances communautaires, d'une nouvelle approche à l'égard des pays de l'Est, notamment l'élaboration d'un « plan comportant des accords techniques »<sup>155</sup> ;
- enfin, pour la première fois, la SFIO dresse un bilan de l'état de la lutte politique à l'échelle des instances communautaires<sup>156</sup>, bilan qui paraît pour le moins médiocre. Seule, la perspective supposée de transformations atténuée quelque peu le côté négatif de l'estimation<sup>157</sup>.

Ce repositionnement critique s'imposait pour un rapprochement avec le PCF mais aussi pour tenir compte de courants internes. A partir de son bastion nordiste, Pierre Mauroy a lancé le centre d'études et de promotion (CEDEP)<sup>158</sup>, appellation bien neutre pour une association dont l'ambition est « de mobiliser les jeunes de la SFIO pour la constitution d'un grand parti socialiste fait de solidarité et de dialogue »<sup>159</sup>. Si le CEDEP se veut européen, il ne manque pourtant pas de s'interroger sur la compatibilité de la CEE avec une expérience socialiste menée en France<sup>160</sup>. Mais une circonspection plus visible encore à l'encontre du marché commun vient d'un autre groupe interne à la SFIO : le centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes (CERES). Dirigé par Didier Motchane et Jean-Pierre Chevènement, le CERES prend quasiment le contre-pied des positions adoptées par la SFIO jusqu'en 1965. Dans une de ses premières prises de position publiques, il récusé toute évolution de l'intégration politique européenne dans la mesure où celle-ci favoriserait une dépendance économique et culturelle accrue envers les Etats-Unis<sup>161</sup>. Décrivant l'intégration européenne comme une « régionalisation » du libre-échange mondial, le CERES dénonce toute revendication en faveur du supranationalisme, qui irait à l'encontre du socialisme<sup>162</sup>.

## 2. *Les clubs, François Mitterrand et la FGDS*

Les clubs de gauche sont en général partisans de la construction européenne. Les 6 et 7 juin 1964, la CIR adopte une charte favorable à l'avancée vers une Europe fédérale, soulignant l'importance de l'élection du Parlement européen au suffrage universel<sup>163</sup>. A ses côtés, d'autres clubs déclarent leur attachement européen. Le club Jean Moulin est le plus en pointe. *Le socialisme et l'Europe*, ouvrage qu'il publie en 1965 sous le pseudonyme de Claude Bruclain, résume sa philosophie européenne ultra-fédéraliste et sa conception du socialisme. C'est en effet à partir de sa description théorique du socialisme qu'il motive son approche européenne.

Selon les éminences grises de l'association, l'appropriation collective des moyens de production et d'échange engendrerait nécessairement un système politique autoritaire. Changer de mode de production dans les pays d'Europe occidentale n'aurait aucun fondement dès lors que « l'organisation socialiste de l'économie (...) est par nature, incapable de promouvoir efficacement l'élévation du niveau de vie (...) que permet la technique moderne et réclame partout l'homme moderne »<sup>164</sup>. L'objectif d'une formation socialiste est alors réduit à peu de choses : mettre en place une dimension directive minimale au travers d'une planification souple « réductrice d'in-

certitude » <sup>165</sup>. Quoique ténue, cette ambition ouvrirait la voie à l'une des prédictions du socialisme, la disparition de l'Etat <sup>166</sup>.

Pour déterminer les objectifs du plan et les modalités de contrôle de son effectivité, les animateurs du club Jean Moulin ne s'encombrent d'aucune précaution pour afficher un élitisme limpide. Seuls quelques « élus » seraient à même d'incarner « l'intérêt général » <sup>167</sup>. Au demeurant, ces objectifs « socialistes » n'auraient de sens qu'à l'échelle européenne. Les socialistes devraient donc se présenter au « premier rang sur le front de la lutte politique pour l'unification de l'Europe, pour la supranationalité et pour la fédération » <sup>168</sup>.

Durant la campagne électorale de 1965, François Mitterrand <sup>169</sup> et la FGDS n'auront de cesse de répéter qu'il est urgent de relancer le marché commun, de rouvrir les négociations avec la Grande-Bretagne, de s'assurer du respect intégral et « loyal » du traité de Rome et de franchir une nouvelle étape dans le fédéralisme institutionnel. Pour bien marquer le clivage fondamental entre les conceptions gaulliste et mitterrandienne de la CEE, le président de la FGDS se rend à Londres en juillet 1966 et y expose les points fondamentaux du programme adopté le 14 juillet : élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne, mise en place d'un exécutif unique aux trois Communautés, élaboration de politiques communes dans des secteurs comme la santé, les communications, la recherche scientifique, etc., adhésion de la Grande-Bretagne « sous réserve qu'elle n'entraîne pas de recul dans la voie de l'affermissement des politiques communes » <sup>170</sup>.

Comme à la SFIO, l'europanisme de la FGDS se transforme entre 1965 et 1968. La déclaration commune PCF-FGDS du 16 mars 1968 clarifie les divergences entre les deux organisations. Mais elles tiennent également à mettre en évidence « leur accord sur le fait que le marché commun — qui est aujourd'hui une réalité — est actuellement dominé par les cartels, les trusts et les groupes de pression internationaux ; [qu'il faut] lui donner un contenu économique et social nouveau, profondément différent qui soit en harmonie avec les intérêts des travailleurs » <sup>171</sup>. La FGDS et le PCF ont accompli un pas l'un vers l'autre : les communistes français en reconnaissant la « réalité » de la construction communautaire et la FGDS en soulignant la « nature capitaliste » de la CEE.

La période qui va de 1963 à 1968 est une étape charnière dans le positionnement des socialistes envers les Communautés européennes. Une lente recomposition s'est produite à gauche à partir d'initiatives multiples. Dans la SFIO, des personnalités comme Pierre Mauroy ou Gaston Defferre ont poussé au changement, de même que le jeune CERES. Hors du parti socialiste, existe aussi le PSU qui, sans avoir une influence électorale marquante, rassemble des personnalités de premier plan comme Pierre Mendès France ou Michel Rocard. Aux côtés de ces deux partis politiques se sont organisés une série de clubs, groupant peu de membres mais qui ont vocation d'aiguillon intellectuel ou de promotion d'une personnalité. L'élection présidentielle de 1965 constitue une date clé dans la recomposition de la gauche non communiste et le retour au pouvoir : la reconquête est lancée sur la base d'une union avec le parti communiste. François Mitterrand incarne cette stratégie. Dans la gauche socialiste, l'europanisme est confirmé mais avec une insistance plus nette sur les questions d'ordre social. Seul le CERES fait exception en fondant sa légitimité sur l'héritage pa-

triotique, jacobin et révolutionnaire de 1789 et en se déclarant hostile à une voie supranationale et fédéraliste.

Dans la lutte contre le général de Gaulle, la stratégie d'union entraîne une situation pour le moins paradoxale : la gauche non communiste unie dans la FGDS — à l'exception du PSU — souhaite se démarquer du président de la République sur les questions de politique étrangère. Mais son allié, le PCF, est fortement anti-atlantiste et anti-CEE. Il faut appréhender cette situation de trois façons.

- En considérant d'abord que les deux « camps » de la gauche ont constaté et accepté leurs divergences sur ces questions. Une forme de compromis est acquise par une exigence parallèle d'une ouverture en matière de relations économiques, politiques ou encore culturelles de la CEE à l'Europe de l'Est et à l'Union soviétique de la part des socialistes et par la reconnaissance de la « réalité » du marché commun par le PCF.
- Ensuite, en examinant bien la chronologie des positions. Le moment privilégié durant lequel François Mitterrand, la SFIO ou la FGDS mobilisent la CEE et l'OTAN contre le général de Gaulle est la campagne présidentielle de 1965. Par la suite, il importe de noter le ton beaucoup plus critique envers les orientations politiques de la CEE de même qu'une exigence accrue d'un partenariat dans le *leadership* de l'organisation atlantique. Dès lors, en termes de politique interne, il convient de différencier les positions relevées pendant l'année 1965 et après celle-ci.
- Les critiques croissantes envers la CEE et l'OTAN résultent non seulement d'éléments de politique intérieure mais aussi d'évolutions extérieures, notamment les condamnations des choix de politique étrangère américaine, de la promotion du principe de la réponse graduée et de l'utilisation de la CEE, par les firmes multinationales, comme espace d'expansion.

## VII. L'ENFANTEMENT DU NOUVEAU PARTI SOCIALISTE

### 1. La parenthèse malheureuse (1968-1971)

Les événements de mai 1968 interrompent le renouveau de la gauche. Les élections du 23 juin sont catastrophiques : la FGDS chute de 18,9% à 16,5% et perd, au deuxième tour, cinquante-neuf de ses cent seize sièges. Le 7 novembre, Mitterrand démissionne de la présidence de la fédération qu'il avait mise sur pied trois ans plus tôt. Le parcours de recomposition redevient plus chahuté.

Le premier congrès de réunification socialiste (Alfortville, mai 1969) est court-circuité par l'annonce de la démission de de Gaulle. Il se focalise dès lors sur la désignation d'un candidat. Au terme d'artifices de procédure, Gaston Defferre est préféré à Alain Savary. Associé à Pierre Mendès France, Defferre recueille à peine 5,07% des voix contre 21,5% au candidat communiste, Jacques Duclos.

Cette déroute rend presque futile la tenue de la deuxième partie du congrès de ce qui devient le « nouveau parti socialiste ». En l'absence de François Mitterrand et de la CR, celle-ci se déroule en juillet 1969. Si Alain Savary y est investi comme premier secrétaire, le rassemblement de tous les socialistes n'a pas eu lieu <sup>172</sup>.

Le nouveau parti scelle néanmoins l'axe de reconquête par l'alliance avec les communistes. Les questions relatives à la CEE en sont un révélateur. Selon l'analyse de Geneviève Prosche-Lemaire, l'approche est double : une « volonté de concevoir non

seulement l'Europe dans une perspective socialisante mais aussi le socialisme à l'échelle européenne » <sup>173</sup>. Soulignons que celle de François Mitterrand est sensiblement identique. Dans *Un socialisme du possible*, ce dernier situe son raisonnement à trois niveaux : les nécessités de l'Europe, son état et l'action socialiste à l'échelle du continent.

Envisageant les conditions d'une expérience socialiste en France, il avertit : « le socialisme ne saurait se développer harmonieusement dans les limites étroites des frontières d'un seul Etat » <sup>174</sup>, présentant le cadre européen comme incontournable pour la réussite d'une politique économique <sup>175</sup>. Cela ne l'empêche pas de dissenter de façon extrêmement critique sur la CEE <sup>176</sup>. D'un point de vue institutionnel, certaines de ses exigences semblent contradictoires. Reprenant à son compte les traditionnelles revendications de la SFIO qui réclamait l'élection au suffrage universel du Parlement européen, la dotation de nouveaux pouvoirs à cette assemblée et la mise en place de nouvelles politiques communes, François Mitterrand défend en revanche le maintien du droit de veto. De même, il soutient une intégration économique et politique approfondie — application des lois anti-trusts, surveillance collective des investissements américains et contrôle politique et syndical sur tous les organes de décision et de gestion communautaire — et un élargissement rapide du marché commun.

Dans la SFIO, la radicalisation s'est poursuivie. Elle est la conséquence de l'adhésion de personnalités et de clubs classés à sa gauche — à l'image d'Alain Savary qui en devient le premier secrétaire de 1969 à 1971. Mais aussi le fruit d'un processus en cours de gauchissement des partis socialistes et d'ébullition politique et sociale dans la foulée de la lame de fond de mai 1968. Si dans un premier temps, la SFIO a chèrement payé, aux élections législatives de juin 1968, les événements qui se sont déroulés un mois plus tôt, le parti socialiste récupérera progressivement non seulement certains acteurs mais également une forme de radicalisme et de contestation de la société.

Les dénonciations de la logique capitaliste du marché commun se multiplient d'autant plus qu'une des légitimations aux origines des Communautés européennes — l'anti-soviétisme et l'anti-communisme — ne peut plus être mobilisée et est même devenue un contre-argument compte tenu des rapports nouveaux avec le PCF.

## 2. Epinay : le vrai nouveau départ

Le congrès de l'union avec la CIR a lieu à Epinay les 11, 12 et 13 juin 1971 <sup>177</sup>. Les délibérations compteront moins que le recensement des mandats sur les principales résolutions, c'est-à-dire en réalité sur la composition de la majorité appelée à diriger le parti. Un accord était intervenu avant les assises entre François Mitterrand, Gaston Defferre, Pierre Mauroy et Jean-Pierre Chevènement. L'aspect florentin du congrès apparaît à la lecture des majorités qui se feront et se déferont sur les différents votes. Une fois acquis le principe de la représentation proportionnelle intégrale dans les instances du parti, la résolution générale (CERES — CIR — Bouches-du-Rhône, Nord) recueille 43 296 mandats pour 41 757 à la résolution Poperen — Mollet — Savary. Quelques jours après le congrès, François Mitterrand accède au poste de premier secrétaire du parti.

La stratégie d'union de la gauche est immédiatement réaffirmée. Le 10 juillet 1971, François Mitterrand écrit au comité central du PCF en proposant de rédiger un

programme commun de gouvernement <sup>178</sup>. Il y précise toutefois les limites dans lesquelles les socialistes participeront aux pourparlers, notamment sur les questions européennes :

« L'accord politique devra pour le moins comporter à nos yeux les obligations suivantes : respect des libertés démocratiques et naturellement de la volonté du peuple telle que l'exprime le suffrage universel, respect des souverainetés nationales par référence au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes qui n'exclut pas les transferts librement consentis (par exemple la construction européenne). Aussi, tenons-nous à souligner que nous ne pouvons pas accepter l'affirmation contenue dans votre lettre du 4 juin, selon laquelle la conclusion d'un contrat de gouvernement dépendrait uniquement de la volonté du parti socialiste d'exclure toute alliance de troisième force » <sup>179</sup>.

Pour clore le processus de rassemblement des socialistes, ne manquait plus à l'appel que le PSU. L'entrée de Michel Rocard et ses amis de la « deuxième gauche » est cependant problématique eu égard aux nombreuses réticences envers le PS et envers Mitterrand dans le PSU. Les bons résultats socialistes aux élections législatives de 1973 et l'insuccès du PSU convaincront Rocard de l'inanité de ses ambitions hors du PS. Alors qu'il est toujours membre du PSU, il se chargera avec Jacques Attali de la rédaction de la plate-forme économique de la campagne présidentielle de François Mitterrand <sup>180</sup>. Sans convaincre la majorité du PSU, il rejoint le parti socialiste lors des « assises du socialisme », les 13 et 14 octobre 1974. L'entrée des « rocardiens » permettra au parti socialiste de s'ouvrir aux horizons de la « deuxième gauche » : les milieux chrétiens dans la mouvance de la CFDT mais aussi de nombreux contestataires de mai 1968 en provenance du PSU. Ils apporteront une culture et des électeurs nouveaux, et aussi un accès aux revendications d'ordre qualitatif <sup>181</sup>.

Michel Rocard intègre l'organisation socialiste précédé d'une réputation anti-CEE très forte. Le livre qu'il a publié en 1973 avec Bernard Jaumont et Daniel Lenègre, *Le marché commun contre l'Europe*, en témoigne. Appréciée d'un point de vue politique, économique et social, la dimension européenne est décrite comme incontournable <sup>182</sup>. Mais en fonction de cette conviction, les trois auteurs dénie au marché commun la prétention à s'identifier à « l'Europe ».

La raison principale de cette dénégation réside dans leur historique des institutions communautaires. Inspirée par les Etats-Unis, la CEE aurait eu pour but la libre circulation des produits et des idées d'outre-atlantique : « le schéma prévu par le traité de Rome est celui qui favorise le plus les entreprises multinationales » <sup>183</sup> d'origine essentiellement américaine. La prolifération et l'influence des firmes transnationales déstructureraient les modes de régulation nationale, rendraient inefficaces les politiques structurelles et accentueraient la domination de la bourgeoisie. Michel Rocard et ses deux acolytes attribuent ainsi pour « seul but » au marché commun « l'épanouissement du capitalisme sauvage » <sup>184</sup>. En conséquence, les nouvelles avancées institutionnelles et les nouveaux choix « ne peuvent faire que <sup>185</sup> le jeu des entreprises américaines au détriment de l'intégration politique capitaliste européenne » <sup>186</sup>. C'est à ce titre qu'ils s'opposent à l'élection au suffrage universel du Parlement européen, alibi de cette politique, et au fait que l'exécutif soit responsable devant lui <sup>187</sup>.



Les trois responsables du PSU présentent « l'Europe des travailleurs » comme l'alternative <sup>188</sup>. La lutte devrait se situer « au niveau intermédiaire », « c'est-à-dire [ce-lui] de l'appareil d'un Etat national » <sup>189</sup>, d'où l'urgence à provoquer une rupture révolutionnaire dans un des pays membres du marché commun, permettant de donner un sens socialiste à l'idéal européen <sup>190</sup>. Ils attribuent à la conquête du socialisme en France une « fonction d'entraînement » déterminante dans le combat pour le socialisme au niveau européen. Relevons toutefois l'absence de perspectives de luttes européennes. Par ailleurs, en France, seul le PSU était présenté comme le dépositaire du combat socialiste.

### 3. Les « nouveaux socialistes » et l'Europe

La nouvelle formation issue d'Epinais ne dément pas le gauchissement observé. De la « droite » à la « gauche » du parti, chaque dirigeant clame — avec des tonalités nuancées — les ambitions socialistes et anti-capitalistes du PS. La social-démocratie nordique est vilipendée pour son côté gestionnaire et les syndicats de masse dénoncés pour leur réformisme. Lyrisme et verbalisme révolutionnaires sont à l'ordre du jour. Cet enthousiasme à vocation insurrectionnelle se heurte à l'examen de questions cruciales et à la façon d'y répondre.

Parmi celles-ci, l'Europe figure en bonne place. En 1972, une double opportunité s'offre au PS pour se positionner : le référendum organisé par Georges Pompidou sur les candidatures britannique, danoise, irlandaise et norvégienne à la CEE et la conclusion du programme de gouvernement, *Changer la vie*.

#### 1. Un mot d'ordre pour les socialistes : « changer la vie »

A la suite du congrès d'Epinais, la direction socialiste a décidé de se doter d'un programme de gouvernement dont la commission créée à cet effet est présidée par Jean-Pierre Chevènement. Ses conclusions sont débattues lors d'une convention nationale à Suresnes en mars 1972. Sur les questions de politique étrangère — particulièrement la CEE —, François Mitterrand est personnellement intervenu pour atténuer, modifier voire supprimer certains extraits où les orientations du CERES étaient par trop envahissantes. Dans le document soumis à discussion, les propositions relatives au marché commun sont ainsi empreintes d'une double approche. Une déclaration péremptoire est le plus souvent pondérée par une suggestion plus modérée, et réciproquement. Dégager un scénario clair de l'attitude socialiste face au marché commun se révèle difficile, d'autant que certaines affirmations se contredisent.

Partant du point de vue que la France ne peut vivre une expérience socialiste autarcique, l'interdépendance des économies « qui découle en particulier de notre insertion dans le marché commun » <sup>191</sup> est appréhendée comme un fait acquis. A ce niveau, aucune remise en cause déterminante n'est envisagée. Selon les termes du programme, cet acquis ne contredit pas l'idéal socialiste dont on rappelle, pour la circonstance, que l'internationalisme incarne une des valeurs constitutives. Une condamnation à l'égard du marché commun agrmente aussitôt ce préalable : la CEE ne constitue pas un contre-poids efficace au « capitalisme international dominé par les Etats-Unis. (...) Bien au contraire, il [le marché commun] a facilité le libre jeu des sociétés américaines et multinationales dans les divers pays de la Communauté » <sup>192</sup>.

Les socialistes prônent un renversement d'orientation, qui devrait prioritairement passer par un renforcement des politiques communes et par une amélioration sensible de la seule politique effective, la PAC. Le jugement porté sur la PAC est ambigu. Les socialistes considèrent qu'elle a « apporté des débouchés, un financement et une protection « communautaires » », mais ils n'en considèrent pas moins qu'« elle ne remplit pas les objectifs du traité de Rome »<sup>193</sup>.

Dès lors qu'une politique autarcique de « socialisme dans un seul pays » est réfutée, comment sont associés l'exercice du pouvoir par un gouvernement socialiste en France et l'appartenance à la CEE ? La réponse est énoncée en deux temps. Il appartiendrait à la CEE et à ses pays membres de respecter un pouvoir socialiste dans l'hexagone<sup>194</sup>. Le gouvernement d'union de la gauche aurait pour mission de transposer l'impulsion socialiste aboutie en France vers les instances communautaires<sup>195</sup>.

Faisant ressortir que le fonctionnement intergouvernemental « ne permet pas d'organiser une politique durable, ni de définir une attitude collective à l'égard des tiers en cas de difficultés sérieuses »<sup>196</sup>, le programme socialiste préconise des délégations de souveraineté tout en présentant le supranationalisme européen comme une « condition du maintien du mode de production et des rapports de production capitalistes »<sup>197</sup>. Pour ce qui des missions et de la composition du Parlement européen, un inflexionnement est patent. Les socialistes conditionnent l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel, à l'exécution de certaines de leurs prétentions : « Dès que<sup>198</sup> les propositions du gouvernement de la gauche (...) auront recueilli pour l'essentiel l'accord des autres pays membres, l'Assemblée européenne devra être élue au suffrage universel et disposer de pouvoirs comparables à ceux d'un Parlement souverain »<sup>199</sup>. Le PS a aussi considérablement évolué sur la problématique de la sécurité et de la défense. Il ne souhaite plus la réintégration de la France dans la structure militaire de l'OTAN et invite à une dissolution simultanée du traité de l'Atlantique Nord et du pacte de Varsovie, tout en soumettant prudemment l'idée d'une défense européenne indépendante : « Dans la mesure où un système de sécurité collective européen l'impliquerait, des forces armées françaises pourraient y concourir »<sup>200</sup>.

## 2. Le référendum

L'annonce, le 16 mars 1972, de l'organisation d'un référendum sur l'élargissement de la CEE ne trompe personne sur les intentions réelles du président français. Pompidou veut enfoncer un coin dans les rapports PS-PCF. Pour piéger la démarche présidentielle, le parti socialiste proposera au PCF de mener campagne commune sur le mot d'ordre d'abstention, mais il se heurtera à un refus communiste. Dans l'argumentaire de campagne, le PS se contente de rappeler les principaux éléments de *Changer la vie*, auxquels il ajoute deux considérations politiques liées à la situation intérieure. Il nie le besoin d'un référendum dès lors qu'une large majorité existe au Parlement sur le principe de l'élargissement<sup>201</sup>. L'organisation socialiste mobilise aussi la consultation comme clivage tout à la fois envers les gaullistes et envers les communistes pour justifier son abstention : elle dénonce la vision conservatrice européenne de Pompidou qu'elle ne désire pas avaliser par un vote positif<sup>202</sup> et reproche au PCF son manque de loyauté et d'intérêt à l'égard de l'union de la gauche.

L'issue du scrutin est accueillie avec beaucoup de satisfaction dans les rangs socialistes. Le « oui » l'emporte aisément par 67,70% contre 32,30%. Mais l'analyse du rapport aux inscrits met en lumière une abstention de 39,55% ramenant le « oui » et le « non » respectivement à 36,13% et 17,22% <sup>203</sup>.

En ce début des années soixante-dix, le décryptage des positions socialistes est malaisé. Isoler les bases incontournables des emphases qui fleurissent est parfois complexe. Distinguer la valeur et le réalisme de certaines propositions institutionnelles et le caractère propagandiste de quelques revendications l'est également. Plusieurs facteurs expliquent la sévérité de la tonalité socialiste.

- Avant tout, il convient de se souvenir de l'orientation stratégique pour la reconquête du pouvoir. L'union de la gauche a un prix politique tant sur le plan interne qu'en politique étrangère. Pierre Mauroy a beau attribuer l'essentiel du chemin parcouru <sup>204</sup> au parti communiste, certaines critiques à l'égard du marché commun sont autant de gages à la direction du PCF, à certains courants du parti socialiste et à l'électorat de gauche. Philippe Garraud a justement pointé la primauté de cet élément dans les choix politiques socialistes <sup>205</sup>.
- En politique internationale, la détente culmine. Les relations entre l'Est et l'Ouest sont au beau fixe. Des affirmations d'indépendance à l'égard des Etats-Unis et de l'alliance atlantique s'avèrent plus aisées. Sans que les acteurs du moment le sachent, ils se situent au sommet de la croissance économique. Le rapport des forces est favorable à la gauche et nous avons pu observer un gauchissement des discours socialistes à travers toute l'Europe. Le ps français en est peut-être l'exemple le plus saisissant.
- En dépit de la catastrophe électorale de juin, mai 1968 a suscité un renouveau politique, intensifié par la défaite de de Gaulle en 1969, et a entraîné une radicalisation des revendications.
- Enfin, il ne faudrait pas sous-estimer l'impact du bouillonnement dans le parti socialiste et le poids croissant qu'y joue le CERES. Certes, François Mitterrand a revu la copie de Jean-Pierre Chevènement sur les questions de politique étrangère. Il doit néanmoins prendre en compte la progression de ce courant qui fait partie de l'axe majoritaire du ps.

Les ambiguïtés, les paradoxes et la pression croissante du CERES pour infléchir l'approche socialiste du marché commun déboucheront, en 1973, sur un conflit interne. François Mitterrand mettra en jeu, avant la tenue d'un congrès extraordinaire, son poste de premier secrétaire pour mater une révolte — presque ouverte — des amis de Chevènement. Les assises de Bagnolet, entièrement vouées à la CEE, fixeront pour les années soixante-dix les conceptions du parti socialiste à l'égard de la Communauté européenne.

#### 4. Bagnolet : le congrès extraordinaire sur les problèmes européens

En mai 1973, le congrès de Grenoble — qui avait intégré dans la « majorité » les amis d'Alain Savary et de Jean Poperen <sup>206</sup> — avait unanimement convenu d'organiser une convention nationale sur les problèmes européens, sans que celle-ci puisse remettre en cause les lignes directrices dégagées à Grenoble, en particulier que l'Europe était bien le théâtre de l'épanouissement du socialisme <sup>207</sup>. Telle n'est manifeste-

ment pas l'interprétation du CERES et de plusieurs personnalités dirigeantes. Cet élément explique la transformation de la convention nationale en congrès extraordinaire <sup>208</sup> et la mise en balance de la démission de François Mitterrand.

Cinq documents introduisent les travaux : un rapport général sur la notion d'Europe dans l'idéologie socialiste, trois rapports d'experts de sensibilités différentes <sup>209</sup> et un rapport spécifique de Jean-Pierre Borel sur les questions monétaires.

L'analyse de base de chaque contribution est relativement similaire. Depuis sa création, la CEE aurait surtout représenté un marché de circulation facilitée pour les capitaux et les marchandises d'outre-atlantique. En ce sens, la CEE serait une tête de pont de « l'impérialisme américain » <sup>210</sup>. Mais les rapports divergent sur les conséquences à tirer. Si Didier Motchane (CERES) s'attache à exposer la globalité du phénomène impérialiste et ses méfaits supposés en Europe, le rapport général nuance et différencie ses critiques suivant les domaines d'activité considérés. Plutôt que de suggérer un pas en arrière, c'est un pas en avant qui est proposé. Et de dénoncer trois manques essentiels dans la lettre et l'esprit du traité de Rome : l'absence de politique industrielle, l'inexistence de politiques communes dans des domaines de pointe tels l'informatique, l'espace ou l'aéronautique, et les manquements fréquents à la préférence communautaire <sup>211</sup>.

L'importance accrue du rôle des multinationales est aussi appréciée différemment. Dans l'esprit du rapport général, de celui de Philippe Machefer et de Nicole Questiaux, toute idée de retrait de la CEE est écartée pour des raisons économiques et commerciales <sup>212</sup>. Les objectifs socialistes devraient être de combattre, amoindrir, modifier ou encore dépasser cette domination des firmes multinationales. Pour les tenants du CERES, tout pas vers une délégation de souveraineté dans la voie de la supranationalité ne peut que renforcer l'état et la nature capitalistes du marché commun, car celui-ci ne serait qu'une exigence politique de la bourgeoisie transnationale. Les autres rapporteurs, au contraire, insistent sur la nécessité de combattre cette logique dans la CEE en dynamisant l'action des partis de gauche et des syndicats à cette échelle. Le rapport général se montre, à cet égard, bien plus audacieux que le programme de *gouvernement du parti*. Il se réfère explicitement au point de vue d'Altiero Spinelli visant à la rédaction d'une constitution par le Parlement européen <sup>213</sup>. Inversant la logique du CERES, la lutte contre la « liberté » des multinationales passerait ici par la mise sur pied d'une autorité politique chargée « d'encadrer le système des entreprises capitalistes d'Europe » <sup>214</sup> tandis que, dans une seconde étape, jouerait ce que Philippe Machefer appelle « une stratégie de contagion » <sup>215</sup> de la France socialiste vers l'Europe. Trois composantes conditionnent l'aboutissement de cette stratégie : une victoire socialiste en France, l'établissement d'une Europe politique chargée de réaliser une politique industrielle européenne digne de ce nom, et un renforcement des structures européennes syndicales et partisans. Constatons toutefois l'évanescence des propos à ce sujet <sup>216</sup>.

La décision des Etats-Unis de couper, en août 1971, le lien du dollar à l'or a introduit une grande instabilité dans l'ordre monétaire international. Les projets communautaires d'organisation monétaire viseront à réduire les incertitudes de cette période. Le parti socialiste — son premier secrétaire en tête — ont immédiatement soutenu le principe d'un système monétaire européen. Le concevant comme un axe complémen-

taire à l'édification d'une politique industrielle cohérente, François Mitterrand reprochera aux autorités françaises un manque d'initiative en la matière <sup>217</sup>. Le rapport de Jean-Pierre Borel est tout entier dans cette perspective.

Après avoir fait un bilan et un inventaire de la situation monétaire européenne et internationale depuis la décision américaine, Borel se penche sur deux questions déterminantes. Faut-il encourager la mise sur pied d'une Europe monétaire ? Un système monétaire européen est-il compatible avec une expérience socialiste en France ?

Etant donné les réticences et les lenteurs des démarches accomplies <sup>218</sup>, l'auteur conseille de conforter tout pas vers l'Europe monétaire en tentant d'articuler ces avancées dans une optique permettant d'infléchir « la politique anti-sociale du gouvernement » français et de renforcer « la capacité de résistance européenne face à la stratégie du dollar » <sup>219</sup>. Cette dernière justification nous fait entrer de plain pied dans la seconde problématique. Borel adopte une ligne de conduite pragmatique et réaliste. A ses yeux, « il n'est pas irréaliste de compter sur la neutralité — et dans certains cas sur la bienveillance — de nos partenaires européens ». En revanche, il serait « naïf de ne pas s'attendre à l'opposition fondamentale de certains intérêts américains à tout gouvernement français appliquant le programme commun » <sup>220</sup>. Quatre pistes, ne compromettant pas le succès d'un gouvernement socialiste en France, susceptible de résister aux pressions américaines et d'être acceptées par les autres pays membres de la CEE, sont esquissées : l'installation d'un contrôle des changes communautaires, l'élaboration de mécanismes aptes à surveiller les activités des firmes multinationales, la mise en commun d'une « proportion significative » des réserves de change, la réduction des fluctuations entre monnaies européennes.

Si certaines de ces propositions paraissaient en mesure de rencontrer un écho positif parmi les gouvernements européens, il n'est pas sûr qu'elles aient été conciliables pour autant avec l'application intégrale du programme commun.

Effrayés par un éventuel isolement dans le parti socialiste et sommés de trancher suite à la menace de démission du premier secrétaire, les amis de Jean-Pierre Chevènement votent la motion de synthèse du congrès de Bagnolet. Ils obtempèrent, non sans avoir réussi à faire passer dans le texte l'essentiel de l'argumentation théorique de Didier Motchane sur la nature et la contemporanéité de l'impérialisme américain. Mais cet acquis cache mal la réaffirmation par le parti socialiste de son européanisme <sup>221</sup> et de son adhésion au marché commun, dont les effets restent — en dernière instance — perçus positivement : « Malgré les crises monétaires, les difficultés rencontrées dans l'application de la politique agricole commune, malgré l'insuffisance de la politique sociale, trop considérée par les gouvernements comme un simple sous-produit de la croissance économique, les habitants du marché commun ont vu leur niveau de vie s'élever plus sensiblement que dans les pays européens non membres de la CEE » <sup>222</sup>. Sur le plan institutionnel, sans évoquer le Conseil des ministres ou la Commission, le parti socialiste affirme sa volonté de voir le Parlement européen élu au suffrage universel et à la proportionnelle, et de le voir doté de pouvoirs de contrôle et d'initiative. Remarquons que les conditions posées dans *Changer la vie* — notamment l'acceptation par les gouvernements des Etats membres de la CEE des propositions d'un gouvernement de gauche en France — ont disparu.

Ce congrès extraordinaire s'est révélé décisif dans la mesure où il a déterminé l'attitude générale des socialistes à l'égard du marché commun pour la décennie soixante-dix. L'éventualité d'un quelconque retrait a été écartée et les institutions communautaires, acceptées et prises en compte. Ce qui frappe, somme toute, c'est la modération des propos quant à une éventuelle réforme « socialiste » de la Communauté. Cette pondération surprend et doit être jugée dans une double optique. D'une part, compte tenu du caractère très radical des déclarations socialistes du moment, qui s'étaient reflétées dans le programme autogestionnaire de 1972 et dans le programme commun de la gauche. Or, bien que les socialistes professent l'inéluctabilité de la dimension européenne pour pratiquer une politique économique, budgétaire et financière crédible, on ne trouve guère de transpositions des proclamations « révolutionnaires » sur le plan intérieur vers l'échelon européen. La médiation entre le socialisme du « programme français » et la modération du « programme européen » n'est pas effectuée si ce n'est au travers d'assertions relevant plus de l'espérance ou de la propagande que de la réflexion politique. D'autre part, l'analyse historique et doctrinale du marché commun se veut implacable pour les institutions européennes. Présentées comme un produit américain, elles sont décrites comme un espace de prédilection pour les multinationales et une tête de pont vitale du libre-échangeisme. Aucun mot ne paraît assez dur pour dénoncer cet état de fait. Pourtant, les conclusions de ce constat et de ce tableau apparaissaient timides et sans commune mesure avec la véhémence des critiques.

#### VIII. L'« ATTENTE »

Aux élections législatives de 1973 et présidentielles de 1974, le parti socialiste enregistre une progression spectaculaire au point de faire jeu égal — sur le plan électoral — avec le PCF<sup>223</sup>. Cette évolution est essentielle car elle introduit un double mouvement dans les relations entre socialistes et communistes. Le « rattrapage » opéré par la formation socialiste déconcerte et préoccupe de plus en plus le PCF, qui a mal évalué l'impact de la candidature unique en 1974. L'union de la gauche est accueillie avec de plus en plus de réserve par la direction communiste. L'eurocommunisme, que le PCF a encouragé avec timidité, va également être laissé en rade.

Pour le PS, le jugement et le rapport sont exactement inverses. Il a négocié le programme commun après une lourde défaite aux élections législatives de 1968 et en raison du pourcentage catastrophique obtenu par Gaston Defferre aux présidentielles de 1969. Les succès de 1973 et de 1974 transforment sensiblement ses relations avec le parti communiste. La tonalité est toujours très nettement à gauche, mais un inflexionnement perceptible se développe et la « vieille garde » veille de plus en plus à tempérer ou à ajuster<sup>224</sup> des propos jugés parfois gauchistes. La préparation des élections législatives de 1978 témoignera de cette inclination.

Les *quatre-vingt-neuf réponses aux questions économiques*, rédigées sous la responsabilité d'André Bouulloche, Michel Rocard et Jacques Attali, sont très mesurées. Les responsables de la commission économique du PS ont défini trois objectifs pour « affranchir durablement l'économie française des conséquences de la crise et [pour] construire l'économie socialiste »<sup>225</sup> : le retour progressif et stable du plein emploi, la réduction des causes de l'inflation et la revalorisation des transformations indispensa-

bles, à même de permettre « à l'économie française de mieux se comporter dans les échanges internationaux et de progresser sur la voie de la construction européenne »<sup>226</sup>. Il n'y a pas là de quoi fouetter un chat capitaliste. Le rétablissement du plein emploi est d'ailleurs assorti de conditions que n'auraient reniées ni Helmut Schmidt, ni Giscard d'Estaing<sup>227</sup>.

### 1. Les perspectives européennes

Les délibérations du congrès de Bagnolet avaient en quelque sorte anticipé ce recentrage sur les questions européennes. Elles ont devancé une autre évolution : la rupture dans la majorité dirigeante du parti socialiste. En 1975, au congrès de Pau, le CERES est renvoyé dans l'opposition. Cet épisode interne aura des répercussions dans la vie du parti mais aussi sur ses positions à l'égard de la CEE. Cette nouvelle donne permet en effet au premier secrétaire d'avoir les coudées plus franches dans la prise de décision mais il doit désormais tenir compte de l'opposition « publique » du CERES à certains choix de la direction socialiste. Les deux aspects de cette situation inédite peuvent être observés à l'occasion de deux prises de décision sur l'avenir de la CEE.

D'abord, lors de la discussion sur le rapport Tindemans en janvier 1976. Après avoir longuement hésité, la direction du PS rejette les conclusions du projet de relance — jugé trop fédéraliste —, mais François Mitterrand profite de ce débat pour confirmer l'attachement des socialistes français au marché commun. Etrangement, il critique de Gaulle, rendu responsable du ralentissement du processus communautaire, et met en garde contre une évolution vers une « Europe américaine ou atlantique », soit... ce que l'homme du 18 juin avait combattu. Le paradoxe de ces positions doit être saisi dans le contexte politique français et dans celui de la vie interne du parti socialiste. En 1976, la référence négative à de Gaulle est pour le moins curieuse. Ce dernier a quitté le pouvoir en 1969 et est décédé en 1970. La critique de la perception gaulliste et le relatif silence sur les initiatives giscardiennes au moment d'un débat institutionnel important nous paraissent révélatrices d'une forme de soutien passif envers les changements européens impulsés par Valéry Giscard d'Estaing. La qualification négative des Etats-Unis s'inscrit aussi dans ce qui apparaît parfois comme une ritournelle, dont les socialistes sont friands, sur les méfaits du capitalisme. Ils sont également motivés par la volonté de ne pas laisser un « espace à gauche » trop important au CERES, dont le « propos révolutionnaire » et nationaliste pourrait séduire beaucoup d'adhérents. La controverse interne sur l'approbation de l'élection au suffrage universel du Parlement européen manifesterait cet enjeu.

La position officielle du PS est favorable au principe mais elle rencontre une franche hostilité non seulement du CERES mais aussi de personnalités éminentes, comme Maurice Duverger. Pour ce dernier, l'élection du Parlement européen au suffrage universel entraînera la France dans l'orbite américaine : « L'Europe issue de François Mitterrand (*sic*) risque de provoquer une crise grave dans son parti. (...) Une chose est sûre en tout cas. Aujourd'hui, et pour longtemps encore, la conscience collective n'existe en Europe que dans le cadre des nations. Disloquer ces consciences nationales tant qu'une conscience européenne n'existe pas encore, c'est détruire la substance même de l'Europe et sa seule force de résistance à la colonisation américaine et à la pression des firmes géantes. Cela conduirait au triomphe du capitalisme »<sup>228</sup>. Le

célèbre politologue s'oppose à l'élection du Parlement européen au suffrage universel dès lors qu'elle ne représenterait qu'une mesure formelle accréditant la thèse d'une démocratisation de la Communauté européenne « alors qu'il n'en est rien »<sup>229</sup>. Le 1<sup>er</sup> février 1976, un tiers des dirigeants socialistes (quatre-vingt-dix-sept contre trente-quatre) rejette le principe<sup>230</sup>. Pour tenter d'apaiser certaines craintes et répondre à l'argumentation de son aile gauche, le parti socialiste suggérera, dans ses propositions pour l'actualisation du programme commun, une amélioration du contrôle de l'Assemblée nationale sur toutes les questions relatives à la CEE<sup>231</sup>.

## 2. Une parenthèse silencieuse

La formation socialiste qui fait campagne aux élections législatives de 1978 a peu à voir avec la SFIO de juin 1968<sup>232</sup>. Le PS a réussi à s'adapter aux institutions de la cinquième République. François Mitterrand est le présidentiable qui incarne le parti et son fonctionnement, ce qui ne manque pas de produire ce que Roland Cayrol nomme des « courts-circuits » du premier secrétaire<sup>233</sup>. Conformément à la prédiction de François Mitterrand, le PS est redevenu un acteur politique crédible en récupérant une partie de l'électorat communiste. Cette logique « présidentialiste » est toutefois conditionnée : la présidence du parti doit être exercée par une personnalité incontestée et incontestable. L'échec électoral de 1978 met à mal cette dimension indiscutable et entraînera une crise de confiance culminant lors du congrès de Metz en 1979.

Michel Rocard a explicitement incriminé François Mitterrand au lendemain de la défaite et implicitement mis en cause sa capacité à triompher à l'élection présidentielle de 1981. Soutenu par Pierre Mauroy, il tentera, en vain, de s'emparer de la direction du parti aux assises de Metz<sup>234</sup>. Outre la suspicion engendrée par cette opération, cette entreprise modifie une nouvelle fois les rapports internes à l'organisation socialiste puisque le CERES réintègre la majorité en 1979.

Mitterrand et Rocard ont aussi des approches distinctes sur les questions européennes. Michel Rocard a toujours voulu exprimer une sensibilité spécifique dans le parti socialiste. Même s'il vient du PSU, Rocard a très rapidement représenté l'aile droite et « moderniste » au PS. *Parler vrai*, qu'il publie en 1979, témoigne de sa volonté de se singulariser. Il s'y présente comme le chantre de la modernité<sup>235</sup>. Sur la CEE, il redit ce qu'il n'a cessé de souligner depuis son adhésion au parti socialiste : « la perception de l'inadaptation croissante du cadre national par rapport aux problèmes à résoudre »<sup>236</sup>. Penser et intégrer cet impératif économique et social s'avèreraient des préalables à toute réflexion. Sa représentation de la Communauté européenne a sensiblement évolué. En 1979, le marché commun constitue « une chance et un handicap »<sup>237</sup> : une chance dans la mesure où la CEE matérialise une échelle d'efficience pour le succès de n'importe quelle politique économique ; un handicap « parce que le marché commun » en l'état est « une espèce de consécration théorique de la pensée libérale en économie »<sup>238</sup>.

Le parti socialiste devrait s'engager dans une voie différente, dynamisant une puissance publique européenne en charge d'une planification d'orientation et de contrôle, dont Michel Rocard ne précise pas clairement la nature et le fonctionnement. Par ailleurs, la physionomie institutionnelle des Communautés européennes est pas-



sée sous silence. Tout au plus Michel Rocard dénonce-t-il la « mystique créatrice d'un pouvoir politique unique en Europe »<sup>239</sup>.

L'attitude de François Mitterrand et de la majorité du ps doit être analysée à la lumière de la situation qui fait suite au congrès de Metz et de la proximité de l'échéance présidentielle. François Mitterrand ne peut désertier la « gauche » de l'échiquier politique, ce qui explique les silences manifestes sur les questions internationales. Ces dernières n'occupent qu'une place mineure dans l'évocation des changements qu'induirait une victoire de la gauche. Interrogé en 1980 sur la compatibilité entre les propositions du programme socialiste de gouvernement et les risques de déséquilibre extérieurs, sa réponse se révèle pour le moins évasive : « Si je mésestimais le contexte international, je n'insisterais pas à ce point sur la nécessité d'un règlement de la crise monétaire »<sup>240</sup>. De même, interpellé sur l'actif<sup>241</sup> et le passif<sup>242</sup> du marché commun, son jugement est plus négatif que quelques années auparavant. Mais le premier secrétaire du ps condamne d'abord la « faible unité politique » et le manque d'intégration véritable des Communautés, critiquant en l'espèce l'attitude de Valéry Giscard d'Estaing dans le dossier de l'élargissement de la CEE à l'Espagne, au Portugal et à la Grèce. Cette problématique sera également difficile pour les socialistes.

Chargé d'un rapport sur la question par François Mitterrand, Georges Sutra de Germa a pour mandat du premier secrétaire : « N'oubliez pas que nous nous inscrivons dans une perspective positive »<sup>243</sup>. Cette donnée est intégrée dans la déclaration du bureau exécutif du 26 septembre 1978<sup>244</sup>. Les questions les plus ardues concernent l'agriculture, la PAC et, plus spécifiquement, le vin et les légumes frais<sup>245</sup>. Le rapport fixe trois conditions préalables à l'accord socialiste pour l'adhésion des pays candidats : l'abrogation des montants compensatoires monétaires ; la mise en place d'un système de prix minima communautaires applicables à tous les secteurs de la vie agricole et devant être contrôlé par de « véritables offices européens et régionalisés » ; l'assurance de périodes transitoires couvrant « la totalité de la durée pendant laquelle (...) sont mises en place les lois et les règles communes, non seulement par des règlements communautaires mais encore, par le rapprochement, l'unification des règles propres aux Etats concernés »<sup>246</sup>.

L'examen des cent dix propositions que le candidat socialiste soumet aux électeurs en 1981 confirmera le relatif effacement de la dimension communautaire. Au manque d'intégration de la CEE et au non-respect du traité de Rome, François Mitterrand ajoute la nécessité d'une protection accrue du marché européen face à la concurrence japonaise<sup>247</sup>.

## IX. LES « AVENTURES » DU POUVOIR

Le 10 mai 1981, François Mitterrand remporte l'élection présidentielle. Quelques semaines plus tard, les socialistes obtiennent la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Compte tenu de l'emprise de la fonction présidentielle en politique étrangère dans la cinquième République, l'examen du positionnement socialiste change de nature. Depuis l'adoption de la Constitution en 1958 et l'élection du président au suffrage universel entérinée en 1962, la conduite de la politique extérieure de la France est devenue presque exclusivement du ressort du président<sup>248</sup>. Le général de Gaulle, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing n'ont pas failli à cette tradition. Fran-

çois Mitterrand n'y dérogera pas non plus. Le « parti du président » n'est bien souvent alors que le relais ou le vulgarisateur des choix de l'Élysée. Il est donc capital d'analyser les orientations imprimées par le nouveau président et la diffusion socialiste de la pensée élyséenne.

La dimension européenne doit être appréhendée dans une double optique : la CEE comme partie de la diplomatie française et comme composante de la politique économique du gouvernement. Se référant principalement à la deuxième dimension, beaucoup d'observateurs ont divisé le quinquennat gouvernemental en deux segments distincts : de mai 1981 à mars 1983 et de mars 1983 à mai 1986. Mars 1983 constituerait une date charnière suite à la décision mitterrandienne de rester dans le système monétaire européen. Si cette périodisation n'est pas fautive, elle est réductrice. L'inflexion et la réorientation de la politique économique sont antérieures à 1983. Néanmoins par son caractère symbolique, elle permet de dégager les deux grandes directions du gouvernement socialiste.

Rappelons d'abord les conditions de l'arrivée au pouvoir du gouvernement de la gauche.

Malgré l'obtention d'une majorité absolue, les socialistes n'exercent pas seuls le pouvoir jusqu'en juin 1984. Quatre ministres communistes font partie de l'équipe de Pierre Mauroy. Ils occupent des postes plutôt subalternes et le rapport de force est défavorable au PCF. Leur présence témoigne néanmoins d'une volonté de marquer une différence mais surtout d'assurer ses arrières politiques et syndicaux à la gauche de la formation socialiste. Tout comme la présence de Michel Jobert (commerce extérieur) vise à rassurer certaines franges centristes.

Lorsque le gouvernement entre en fonction, il est confronté à une situation économique particulièrement préoccupante. De 1977 à 1981, le nombre de chômeurs a crû dramatiquement et la balance commerciale se trouve en déficit structurel<sup>249</sup>. Cet état précaire est le reflet de l'environnement économique international qui s'est détérioré suite au deuxième choc pétrolier et à la politique américaine d'accroissement des taux d'intérêt. Le « repli national » qui s'ensuit dans la majeure partie des pays est important à souligner car il prive le « marché commun » d'une partie de sa substance, entraînant en retour un enlisement de ses institutions.

## 1. Le keynésianisme dans un seul pays ?

Dans le concert des nations pratiquant une politique déflationniste, la première année du gouvernement français tranche indubitablement par son originalité. Pariant sur une relance mondiale, le gouvernement prend le risque de l'anticiper en donnant la priorité à la lutte contre le chômage. Il s'appuie sur une augmentation des investissements publics et du pouvoir d'achat des salariés les moins rémunérés<sup>250</sup>. Cette politique a un prix : un taux d'inflation très élevé et l'accroissement du déficit structurel de la balance commerciale, qui conduit à trois dévaluations du franc en moins de deux ans : le 4 octobre 1981, le 12 juin 1982 et le 21 mars 1983. Mais elle a aussi deux attraits majeurs : une progression beaucoup plus lente du chômage en France et des mesures allant dans le sens d'une plus grande égalité sociale.

La France n'a pu maintenir longtemps ce rôle avant-gardiste. La deuxième dévaluation avait déjà nettement posé la question des choix français en regard des con-

traintes du système monétaire européen. La décision de mars 1983 tranche le débat. La France demeurera bel et bien dans le SME : la lutte contre l'inflation devient la priorité et le chômage « décolle ». Avec l'éviction de Jean-Pierre Chevènement du ministère de l'Industrie, la nomination de Laurent Fabius au poste de premier ministre en juin 1984 et la sortie des ministres communistes du gouvernement, la conversion est beaucoup plus visible.

La « loyauté » de François Mitterrand vis-à-vis des institutions communautaires va de pair avec nombre d'éléments de permanence en politique étrangère et de sécurité. Dans une étude déterminante sur le quinquennat socialiste, Stanley Hoffmann situe la diplomatie et la défense dans les « zones de continuité » <sup>251</sup> de la V<sup>e</sup> République. Et pour Joylon Howorth, si une filiation doit être établie pour les questions de défense, c'est plus avec le gaullisme qu'avec le giscardisme <sup>252</sup>. Il faut nuancer cette opinion. D'abord à l'examen de projets originaux au début du septennat :

- une attention plus soutenue envers les pays du tiers-monde avec pour ambition d'éviter leur satellisation, dont la déclaration de Cancun constituera l'objet principal ;
- une volonté de s'écarter de la dynamique du couple franco-allemand, soit par un rapprochement avec le Royaume-Uni <sup>253</sup>, soit par une alliance des pays méditerranéens ;
- en politique européenne enfin, le président a présenté en octobre 1981 un mémorandum au sommet européen de Luxembourg dont on retiendra surtout l'appel pour une « Europe sociale » <sup>254</sup>.

Mais ces démarches ont fait long feu. La déclaration de Cancun n'aura pas de lendemain et la politique africaine française rejoint rapidement la tradition giscardienne. Mitterrand et les socialistes reviennent aussi à la « force motrice » du couple franco-allemand et soignent leurs relations avec les Etats-Unis en affirmant le rôle essentiel de l'OTAN <sup>255</sup>. Oubliées les illusions d'une relance par la demande et les audaces diplomatiques, « l'Europe », comme acteur politique dans les relations internationales, émerge progressivement comme le grand dessein du président de la République <sup>256</sup>.

La cause première de la paralysie communautaire restait l'exigence britannique d'une réduction de sa contribution. Après l'échec du Conseil européen d'Athènes, en décembre 1983, les socialistes définiront les priorités pour l'exercice de la présidence française en mettant en évidence quatre axes essentiels pour un « renouveau de la Communauté » :

- l'exécution d'une réforme de la PAC dont les fondements devraient être la sauvegarde des revenus des agriculteurs, un soutien à l'exploitation familiale et un approfondissement de la « vocation exportatrice de la Communauté dans le domaine agricole » <sup>257</sup> ;
- l'établissement de nouvelles politiques communes permettant d'affronter « la troisième révolution industrielle » <sup>258</sup> ;
- l'adjonction de normes et de règles sociales en vue d'installer un espace social européen ;
- la conclusion de la négociation sur l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal. En février 1984, François Mitterrand précise d'ailleurs les

trois règles essentielles hors desquelles, « l'Europe continuera à s'égarer »<sup>259</sup>. La première consiste à réaliser la maîtrise de la croissance budgétaire sur la base de l'article 203<sup>260</sup>. Parallèlement à l'augmentation des ressources de la Communauté qu'il juge indispensable, il réclame une gestion plus rigoureuse des moyens dont disposent déjà les institutions européennes. Enfin, il prône l'application stricte d'un des fondements de la Communauté européenne : « l'unité du marché et son double, la préférence communautaire »<sup>261</sup>.

Mitterrand détaille en outre les modalités susceptibles d'amorcer le lancement de « grands espaces européens » d'action et de développement en phases successives : espace européen de l'industrie et de la recherche, espace culturel européen, marché européen des capitaux, des marchandises, des personnes,... En bref de projeter un pôle de développement communautaire grâce à l'ouverture des marchés publics, à la formation d'entreprises de taille européenne et à la lutte contre le protectionnisme des « autres grandes puissances industrielles »<sup>262</sup>.

En matière institutionnelle, le président français se montre extrêmement prudent et reprend la proposition du chancelier ouest-allemand, qui avait préconisé lors du Conseil européen de Stuttgart, l'installation d'un Secrétariat permanent des Communautés européennes.

Rappelons que c'est durant le premier semestre de 1984 que le Parlement européen a adopté son projet de traité instituant l'Union européenne. Le comportement du président de la République et du parti socialiste face à ce projet est apparu, à tout le moins, équivoque. Le 24 mai 1984, en assemblée plénière du Parlement européen, François Mitterrand se montre ouvert à l'initiative issue des rangs parlementaires. Se souvenant de l'Européen de France qu'il a toujours été<sup>263</sup>, il reprend à son compte les critiques à l'origine de la démarche des parlementaires européens<sup>264</sup> et met en évidence les dysfonctionnements entre le Conseil des ministres, la Commission, le Conseil européen et le comité des représentants permanents. La conclusion du président français laisse transparaître une sympathie à l'égard du projet du Parlement européen<sup>265</sup>. Pourtant, les députés européens socialistes français s'étaient abstenus sur cette initiative. Ils n'avaient eu de cesse de mettre en garde contre une relance uniquement axée sur la dimension institutionnelle. En séance plénière le 14 février 1984, Jacques Moreau et Roger Fajardie avaient concentré leur propos sur cet aspect : « l'illusion » institutionnaliste du projet<sup>266</sup> et la nécessité d'effectuer en parallèle de nouvelles avancées sur le plan de l'intégration économique, notamment par le bais des politiques communes<sup>267</sup>.

Durant la campagne électorale, le parti socialiste réaffirme la nécessité d'une initiative européenne de nature « économique ». Il prône :

- l'activation d'une réelle politique industrielle en cohérence avec une politique sociale tenant compte spécialement du premier fléau touchant les pays de la Communauté européenne, le chômage<sup>268</sup> ;
- la mise en place de politiques communes neuves<sup>269</sup> ;
- la consolidation de la politique agricole<sup>270</sup>. Au sujet de l'élargissement au Portugal et à l'Espagne, le ps estime ses conditions « largement prises en compte »<sup>271</sup> dans le nouveau règlement relatif au vin mis en place par la Communauté en 1982 et par le nouveau règlement pour les fruits et légumes accepté en 1983. Dès lors,

pour autant que l'Espagne respecte la préférence communautaire, aucun obstacle n'existe plus à leur adhésion ;

- enfin, le manifeste socialiste pour les élections européennes *Connaître l'Europe* met aussi en lumière la dimension protectrice de l'espace communautaire dans la dynamique de relance européenne à générer <sup>272</sup>.

Comment diriger cette dynamique ? Comment combattre les résistances ? Comment imposer « ses » solutions ? Ces questions restent sans réponses <sup>273</sup>. L'évocation des questions d'ordre institutionnel est absente sauf pour justifier l'abstention lors du vote sur le projet Spinelli <sup>274</sup>. Déclarant vouloir « démocratiser l'Europe », le manifeste socialiste rejette toute « voie vers la supranationalité » : « Dans un contexte peu favorable à la gauche en Europe, plus de supranationalité conduit à plus de pouvoirs pour les droites européennes, à plus d'exploitation pour les travailleurs » <sup>275</sup>.

Comment expliquer cette ambiguïté dans l'attitude des socialistes français et cette apparente discordance par rapport aux propos de l'Elysée ?

Soulignons d'abord le faible intérêt porté à la dimension institutionnelle des Communautés européennes. Si François Mitterrand a critiqué l'obligation de décider à l'unanimité et s'est élevé contre l'interprétation excessive du compromis de Luxembourg, il n'en reste pas moins attaché à « l'acquis de Luxembourg ».

*A contrario*, les socialistes accordent la priorité aux questions d'ordre économique, technologique et social. Si le PS et François Mitterrand se prononcent fréquemment pour la mise en place d'une union politique, cette revendication est toujours séparée d'une véritable dimension ou perspective institutionnelles détaillées.

Rappelons aussi la logique différente des acteurs abordés. Nous avons examiné l'initiative de François Mitterrand comme président en exercice de la Communauté européenne et clé de voûte des orientations diplomatiques françaises, et le parti socialiste engagé dans une campagne électorale à un moment difficile sur le plan intérieur <sup>276</sup>.

Il y a également un aspect circonstanciel à la démarche présidentielle. Il était difficile à François Mitterrand, président en exercice des Communautés européennes, d'ignorer l'initiative parlementaire, en particulier dans un discours en assemblée plénière à Strasbourg. D'autant que, dans une certaine mesure, ses objectifs coïncident avec les travaux du groupe Spinelli : sortir la CEE de sa paralysie et provoquer une nouvelle vitalité.

Enfin, il importe de relever les dissensions internes à l'organisation socialiste elle-même. L'abstention des socialistes au Parlement européen a représenté un compromis entre les partisans convaincus du traité Spinelli, les opposants — les représentants du CERES — et les hésitants. De plus, il semble que la communication entre la direction du PS à Paris et la délégation à Strasbourg ait été mauvaise <sup>277</sup>.

## 2. L'Acte unique européen

Compte tenu du règlement intervenu au sommet de Fontainebleau en juin 1984, l'initiative et le soutien apportés par Mitterrand et le PS à l'Acte unique européen sont compréhensibles. Certes, celui-ci entérine les mécanismes d'économie libérale que les socialistes prétendaient encore combattre dans leur manifeste de 1984 mais il laisse entrevoir un redémarrage économique que chacun appelle de ses vœux. *Le posi-*

tionnement socialiste après avril 1986 s'effectue dans le cadre d'une nouvelle situation politique en France, la cohabitation entre un président socialiste et une assemblée de droite, ce qui introduit une forme de double langage, qui s'explique par des dispositions internes et externes. D'une part, on peut observer une forme de repositionnement « socialisant » amenant plusieurs responsables à critiquer les insuffisances notoires en matière sociale dans la Communauté européenne <sup>278</sup>. D'autre part, les socialistes font de leur européanisme <sup>279</sup> un moyen de se démarquer du RPR, et tout particulièrement de Jacques Chirac <sup>280</sup>, en soutenant les initiatives d'un des « leurs », le président de la Commission, Jacques Delors <sup>281</sup>.

Pour chapeauter l'Acte unique, le ps explorera deux directions majeures. D'abord, l'augmentation des fonds d'encadrement (fonds social, fonds régional, fonds européen d'orientation et de garantie agricole), financés par le biais d'un accroissement des ressources des Etats membres et par une diminution concomitante du budget de la PAC dans le total des dépenses de la CEE. Ensuite, par un aménagement institutionnel dont Gérard Fuchs décrit l'urgence... en 1987 : « Une journée à Bruxelles ou à Luxembourg suffit pour comprendre que la Communauté européenne est victime d'institutions totalement inadaptées » <sup>282</sup>. Pointant la principale source de blocage dans la persistance à tout crin de la règle de l'unanimité, il imagine une extension de l'Acte unique fondée sur le précepte suivant : le Conseil européen définirait à l'unanimité tout nouvel objectif pour l'Union européenne, mais le Conseil des ministres pourrait statuer à la majorité pour la concrétisation.

Il y a eu un tournant dans l'approche des socialistes à l'égard de la Communauté européenne. Leur attitude doit s'analyser dans un contexte intérieur et extérieur complexe pour la compréhension de notre problématique.

Il y a d'abord le choix effectué en mars 1983, revenant à intégrer les « contraintes » induites par la construction européenne et par la philosophie néo-libérale qui prévaut dans la plupart des pays membres de la CEE. Cette option entraîne une réorientation dans la politique économique du gouvernement et dans la diplomatie française. Priorité est désormais donnée à la lutte contre l'inflation et, en politique extérieure, la construction européenne devient la grande entreprise de François Mitterrand.

Le président de la République veut relancer la Communauté européenne fortement paralysée par des intérêts nationaux divergents. Dans une situation économique précaire, ce désir vise avant tout à une reprise de la croissance qui explique, inversement, le désintérêt des socialistes français pour le traité Spinelli. C'est aussi la raison pour laquelle ils apportent leur concours à l'Acte unique européen, dont le président de la République est un des initiateurs. Construit sur une base libérale et acceptant les mécanismes de l'économie de marché comme un fait, ces aspects sont passés en pertes et profits au bénéfice de la reprise escomptée. Même le CERES se montrera plus ouvert envers ce traité que vis-à-vis du projet Spinelli qu'il a violemment dénoncé.

Le changement de majorité parlementaire à la suite des élections législatives de 1986 engendre, pour notre problématique, une double conséquence. Plus que jamais, le cadre référentiel du ps est l'Élysée. Parce que le président de la République incarne déjà en temps normal cette fonction de référence mais aussi parce que les socialistes ne veulent affaiblir en rien la position de François Mitterrand face à la majorité parlementaire de droite. Cette situation est parfois inconfortable. D'un côté,

le ps désire faire de la question européenne un élément distinctif vis-à-vis du RPR et de Jacques Chirac. De l'autre, pour espérer enlever les élections présidentielles, il doit (re)conquérir l'électorat de gauche. Or, le seul Acte unique européen n'apparaît pas de nature à mobiliser les couches populaires. Ceci explique sans aucun doute l'insistance sur l'accompagnement social indispensable du nouveau traité, notamment l'adoption du livre blanc de la Commission européenne. Il faut aussi y voir la raison de l'enthousiasme parfois béat manifesté devant les effets bénéfiques et dynamiques, du point de vue de la croissance et de l'emploi, prêtés à l'AUE. Ce facteur nous semble très important car il constitue *a posteriori* un des éléments expliquant la désillusion forte à l'égard de la Communauté européenne et la difficile ratification référendaire du traité de Maastricht en septembre 1992.

## X. LE TEMPS DES DÉSILLUSIONS

Paradoxalement, la victoire à l'élection présidentielle et législative de 1988 ouvre une ère de turbulences pour le ps. Le 13 mai 1988, Laurent Fabius — qui a la préférence de Mitterrand — est battu dans la lutte pour le poste de premier secrétaire par Pierre Mauroy — soutenu par Lionel Jospin. Cette élection marque la déchirure du courant mitterrandiste. Aussi, lorsque Pierre Mauroy lance un congrès doctrinal en février 1989, il ouvre, de fait, une véritable course à l'influence entre les principales personnalités du parti : Lionel Jospin, Laurent Fabius, Michel Rocard et, accessoirement, Jean-Pierre Chevènement, Jean Poperen et Julien Dray. Neuf contributions seront préparées, six resteront en course à la suite du comité directeur de décembre 1989.

La présentation par chaque courant d'un document indiquait l'intention de se compter et de marquer son influence dans les choix internes. Le congrès de Rennes, en mars 1990, offrira l'image d'une lutte implacable entre chefs de file en vue de contrôler le parti. Jamais, dans ces assises, il ne sera question du contenu <sup>283</sup>. L'effet du congrès est désastreux d'autant que le ps est, dans le même temps, mis sur la sellette comme parti « vertueux ».

Il faut sans doute voir dans cet enchaînement et dans la volonté de se présenter unis derrière le président durant les événements de la guerre du Golfe la « paix armée » qui régnera du début de l'année 1991 jusqu'aux élections de mars 1993. Seul Jean-Pierre Chevènement ne se conforme pas à ce schéma. En désaccord avec les options prises par François Mitterrand au Proche-Orient, il démissionne de son poste de ministre de la Défense le 10 janvier 1991 et imprime une « ligne dure » au courant Socialisme et République.

A la veille des élections de mars 1993, le parti se trouvait dans une situation extrêmement critique : la succession, dans la précipitation, de Laurent Fabius à Pierre Mauroy le 15 janvier 1992, la désignation officieuse de Michel Rocard comme candidat virtuel à l'échéance de 1995 et l'échec retentissant des élections régionales de 1992 l'avaient déjà clairement indiqué. Plusieurs responsables n'hésitent pas, durant cette période, à s'interroger sur la nature du ps et sur son (non-)avenir <sup>284</sup>. Les élections traduiront cette crise par une défaite humiliante. Le combat implacable lors du comité directeur du 4 avril 1993 et le suicide de Pierre Bérégovoy, le 1<sup>er</sup> mai,

traumatiseront plus encore une formation politique en proie à des questions existentielles.

Il importe également de souligner l'importance de la période à un autre point de vue, celui des événements ayant bouleversé le monde depuis 1989, et l'évolution de la Communauté européenne : l'éclatement de l'emprise soviétique sur l'Europe centrale et orientale en 1989 ; la marche rapide vers la réunification allemande, réalisée au 31 décembre 1990 ; les difficiles négociations américano-européennes de l'Uruguay Round ; l'invasion du Koweït et la guerre menée par les Etats-Unis et une coalition d'Etats, au nom du droit international, contre l'Irak ; l'implosion de l'Union soviétique, s'accéléralant après la tentative de coup d'Etat le 19 août 1991 ; le déclenchement et l'extension de la guerre civile en Yougoslavie sans que la Communauté européenne et l'ONU aient pu faire autre chose qu'éviter le pire du pire ; les balbutiements d'un nouvel ordre international fondé sur la seule suprématie militaire des Etats-Unis ; l'investiture d'un nouveau président américain, mettant fin à douze années d'hégémonie républicaine.

Ces quelques exemples mériteraient d'amples développements. Il en va de même pour les transformations de la Communauté européenne, notamment la conclusion du traité de Maastricht. Retenons quelques dates clés. Au sommet de Rome de décembre 1990, les douze chefs d'Etats et de gouvernement ont pris l'initiative de franchir un nouveau cap dans la construction communautaire. Deux conférences intergouvernementales <sup>285</sup> sont mises en chantier : l'une sur l'union économique et monétaire, l'autre sur l'union politique. Le sommet de Maastricht, les 9 et 10 décembre 1991, débouchera sur un projet d'accord de création de l'Union européenne, qui sera signé le 7 février 1992.

Quelle a été, dans ce contexte, l'évolution des positions socialistes sur la Communauté européenne ?

La campagne électorale de mai et juin 1988 a représenté la circonstance de l'ajustement idéologique et de la métamorphose opérée après mars 1983. La pédagogie du message est construite en deux temps : l'avenir de la France doit passer par l'Europe et inversement. La « dimension européenne » se révèle capitale pour la France et « donc » pour les socialistes français.

L'affirmation de la France par la Communauté européenne est véhiculée par François Mitterrand pendant sa campagne, notamment dans sa *Lettre à tous les Français* <sup>286</sup>. Le ps la reprendra et la développera particulièrement lors des élections européennes de 1989. S'articulant sur le concept d'« exceptionnalité française », le parti socialiste présente la France comme un pays, une idée et une vocation à part <sup>287</sup>. Mobilisée depuis 1789, cette vocation serait essentielle dans l'histoire européenne. Mais cette profession de foi ne serait réalisable que moyennant une France forte à l'échelle européenne <sup>288</sup>. Au nom de cette logique, François Mitterrand appelle les Français, lors de la mise sur pied des conférences intergouvernementales, à suivre et à soutenir ses initiatives visant à un aboutissement heureux du sommet de Maastricht <sup>289</sup>.

Nous l'avons souligné, la volonté de cadencasser l'Allemagne a été une sinon l'obsession constante des hommes politiques et des intellectuels français <sup>290</sup>. Mais les contradictions résultant du désir de « garder l'Allemagne » dans le giron occidental et d'éviter son « hégémonie économique et financière » sur la construction européenne



sont toujours présentes. En 1990, Laurent Fabius symbolise la complexité de cette position : « Le danger aujourd'hui, ce n'est pas seulement celui d'une Communauté européenne dominée par l'Allemagne. C'est aussi celui d'une Allemagne détournée de la Communauté pour suivre sa ligne de pente à l'Est et préférer des ambitions mondiales »<sup>291</sup>. On comprend aisément l'émoi que provoque l'effondrement du mur de Berlin en novembre 1989 et l'inquiétude, voire la panique, qui se fait jour dans les états-majors politiques de la majorité<sup>292</sup> comme de l'opposition. Malgré des déclarations apaisantes<sup>293</sup>, les socialistes compteront rapidement avec la réunification allemande.

En 1988, il n'est plus question de promettre, et encore moins de pratiquer seuls, une politique de la demande dans l'Europe des douze. Au contraire, dans leur reconquête du pouvoir, les socialistes se drapent du « drapeau européen » contre le premier ministre sortant, dépeint comme anti-européen<sup>294</sup>. Formulant les bienfaits promis du marché unique, François Mitterrand utilise purement et simplement les conclusions<sup>295</sup> — pourtant très contestables — du rapport Cecchini<sup>296</sup>. Même enveloppé dans des considérations volontaristes<sup>297</sup>, le PS calquera sa démonstration sur la même logique. Au demeurant, les contraintes « imposées » et l'abandon de certains attributs de souveraineté économique sont retournés positivement ; il s'agit en réalité d'un défi et d'une chance uniques pour l'économie française : la chance consiste à appréhender le cadre communautaire comme le nouvel horizon possible et surtout indispensable à la reprise de la croissance économique, objet de tous les désirs<sup>298</sup> ; le défi réside dans la capacité des pouvoirs politiques français, des entreprises industrielles et agricoles, et des services à se préparer à cet événement, à prévoir les inconvénients et les dangers, et à maximiser les potentialités. Car il s'agit bel et bien d'une bataille à mener.

Cette présentation des vertus du marché unique à mettre en place au 1<sup>er</sup> janvier 1993 est presque a-critique. Pour le PS, diminution du chômage et progrès social renaissant découleront automatiquement du retour de la croissance par l'ouverture du marché des douze Etats membres de la Communauté européenne. Tout comme Mitterrand, l'organisation socialiste se réfère explicitement aux données de l'enquête menée par Cecchini. Même si elle avertit des inconvénients hypothétiques et ponctuels de l'ouverture du marché — « il convient cependant d'être lucide : l'accélération à laquelle va conduire le grand marché peut avoir ici ou là<sup>299</sup> des effets à court terme négatifs »<sup>300</sup> —, le PS fait étalage d'un enthousiasme peu nuancé sur les répercussions attendues de l'ouverture des frontières<sup>301</sup>. Même si également, comme il l'écrit pudiquement, « certaines avancées demanderont encore un certain délai avant de pouvoir être mises en œuvre. C'est probablement le cas de l'Europe sociale et aussi de la défense des institutions »<sup>302</sup> !

Les socialistes français vont exploiter les élections européennes de 1989 pour mobiliser positivement le thème européen dans le débat politique. Gérard Fuchs, secrétaire international, insiste pour que la campagne prenne une « dimension pédagogique forte afin de faire reculer définitivement les courants passésistes et anti-européens »<sup>303</sup>. Quatre thématiques essentielles ressortent du manifeste socialiste : la dimension européenne de la lutte pour l'environnement, les nécessaires politiques d'accompagnement du marché unique, l'indispensable mise sur pied d'une Union européenne et la construction d'une véritable Europe sociale. Sur le plan institutionnel, le

programme révèle l'absence d'exposé clair <sup>304</sup>. Tout au plus, souligne-t-il de manière très dilatoire l'importance du Parlement européen dans le fonctionnement de la Communauté <sup>305</sup>.

L'issue du scrutin est cependant décevante pour les socialistes. La liste conduite par Laurent Fabius ne récolte que 23,57% des suffrages exprimés, soit une très légère augmentation par rapport au mauvais score enregistré aux élections européennes de 1984 mais surtout une forte chute en regard des élections législatives de juin 1988. Le total des partis de gauche se situe à peine à 33% contre 50% pour les partis de droite et d'extrême-droite. Les résultats recueillis par les listes de l'opposition ne témoignent certainement pas d'une victoire pour les thèses les plus « européennes ». La liste emmenée par Simone Veil ne conquiert que 8,41% pour 28,82% à la liste d'union UDF-RPR et 11,76% au front national. Enfin, le taux de participation — 49,35% — a encore diminué par rapport aux élections européennes de 1979 — 60,75% — et de 1984 — 56,72%.

## 1. Le temps des incertitudes (1990-1992)

« Tout ce qui permettra de sortir de Yalta sera bon ». Cette phrase de François Mitterrand en 1981 avait indiqué le désir du nouveau président français de sortir de la logique de la guerre froide et du bipolarisme mondial. Les événements de 1989 démontreront néanmoins que la portée de cet espoir pouvait avoir de grandes limites. L'effondrement du mur de Berlin, la réunification allemande et l'écroulement des « démocraties populaires » représenteront autant de craintes pour le monde politique français.

C'est dans ce contexte que se tient donc le congrès de Rennes. En dépit du fait que ces assises ont largement fait l'impasse sur les questions de fond, leur préparation a toutefois permis de repérer les sensibilités ou les oppositions sur les questions européennes.

### 1. *La famille mitterrandiste*

Le congrès entérine le déchirement de la famille mitterrandiste avec le dépôt de deux contributions. Les amis de Laurent Fabius se revendiquent de l'égalité, « un seul mot qui fait toute la différence » <sup>306</sup>. Brossant d'emblée « l'Europe des douze » comme une « Europe riche compt[ant] 44 millions de pauvres » <sup>307</sup>, ils considèrent la « question européenne » comme tranchée à l'intérieur du parti socialiste.

Ce double constat conduit l'ancien premier ministre et ses co-signataires à revenir à une interrogation vieille de près de vingt ans : « l'édification d'une Communauté européenne largement placée sous l'influence des régimes conservateurs et des puissances de marché » <sup>308</sup> est-elle compatible avec le socialisme ou, plus exactement, avec un gouvernement socialiste français ? En vérité, ce courant élude la réponse en restant au niveau des principes : une Europe conservatrice « courrait à l'échec ». Se positionnant formellement dans la mouvance de la doctrine mitterrandiste des années soixante-dix : « L'Europe sera socialiste ou ne sera pas », il adapte ce mot d'ordre dont la formulation devient plutôt : l'Europe sera sociale ou ne sera pas. De même, Laurent Fabius dresse un catalogue des buts à atteindre pour assurer le succès de la construction européenne : davantage d'égalité, la reconnaissance du rôle de la puis-

sance publique, une avancée significative vers le désarmement, la promotion des cultures européennes ou encore la protection de l'équilibre écologique. Au-delà de ces pétitions de principe, les signataires de la contribution restent très vagues voire silencieux sur les instruments à mettre en œuvre pour réaliser ces objectifs. La proposition la plus concrète consiste à demander l'extension du vote à la majorité au Conseil européen pour les questions sociales.

Sur cette problématique, il n'y a pas de différence notable par rapport au texte signé par Lionel Jospin et Jacques Delors. Porteuse d'espoirs et d'inquiétudes, la Communauté européenne ne se développerait harmonieusement qu'en intégrant une dimension sociale visible <sup>309</sup>.

## 2. *L'optique rocardienne*

Michel Rocard a toujours incorporé l'Europe — et plus largement la dimension internationale — dans ses réflexions. Nous avons cependant remarqué que la teneur de son engagement européen a fortement évolué dans le temps. A Rennes, il confirme son attachement au cheminement de la Communauté européenne en prônant toutefois une démarche moins centrée sur la locomotive franco-allemande et plus orientée vers l'Europe méditerranéenne <sup>310</sup>.

D'un point de vue pratique, Michel Rocard défend, sur le plan européen, la même démarche qu'à l'échelle française en proposant un contrat centré sur la modernisation de la société, « ambition des socialistes pour cette fin de vingtième siècle » <sup>311</sup>. Il soumet un pacte de croissance basé sur une politique keynésienne de relance à la dimension européenne et internationale, seule à même de rendre efficace cette entreprise.

## 3. *Les oppositionnels de Socialisme et République*

Socialisme et République (ex-CERES) incarne depuis longtemps le courant le plus hostile à la construction européenne. Son approche peut être caractérisée par une double empreinte : analyse marxiste ou marxisante d'un côté, et revendication d'un héritage patriotique républicain de l'autre, que François Fejtö a qualifié de « national-léninisme » <sup>312</sup> en 1980. Ce courant est avant tout opposé à toute délégation de souveraineté d'un point de vue institutionnel. Aussi, Didier Motchane préconisera en 1987 des avancées politiques et sociales à l'intérieur même de la Communauté européenne <sup>313</sup> et prônera l'Ecu comme monnaie de réserve <sup>314</sup>. En octobre 1988, Jean-Pierre Chevènement sanctionne lui-même l'europhéisme plus affirmé de son courant <sup>315</sup>. A ce moment, il n'y a donc plus rejet pur et simple et Geneviève Lemaire-Prosche parle, en 1990, de « conversion » <sup>316</sup> du courant, terme qui nous semble excessif.

Dans son document au congrès de Rennes, Socialisme et République <sup>317</sup> évalue les virtualités de « réorienter la construction européenne » <sup>318</sup>. A une Communauté européenne « d'orientation libérale et supranationale, tournée vers l'Atlantique » <sup>319</sup>, les amis de Chevènement opposent l'édification d'une « Europe des peuples » dans une « confédération d'Etats démocratiques » <sup>320</sup>.

La transformation des attitudes de cette tendance n'est pas allée sans conséquence. Comment préconiser l'élargissement des politiques communes, l'approfondissement des possibilités monétaires de la Communauté européenne tout en refusant

une augmentation des formes de contrôle à l'échelon où ces politiques se mènent et se décident ? La justification d'un tel dispositif réside dans la persistance d'une approche essentiellement nationale sinon nationaliste. Socialisme et République reprend en cela la théorie de l'« exceptionnalité française », mais dans une conception différente de la majorité du parti. La constitution d'une Europe supranationale <sup>321</sup> déstructurerait la nation et donc le caractère exceptionnel de la France. Les transferts de souveraineté institutionnalisés vers des organes supranationaux sont, dans cette optique, inacceptables.

Les vicissitudes de la lutte interne au ps et les divergences de Jean-Pierre Chevènement avec François Mitterrand ont alors conduit cette tendance à durcir ses attitudes et à réviser ses avancées antérieures sur la question européenne.

#### 4. *La nouvelle école socialiste*

En marge des contributions majeures, signalons encore les textes de Jean Poperen et de la nouvelle école socialiste de Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, appelée à former avec Marie-Noëlle Lienemann la gauche socialiste.

Ces derniers, dans une critique de gauche, reprochent au parti socialiste l'abandon de toute velléité transformatrice, mais appellent de leurs vœux une intégration européenne plus profonde et un investissement massif des socialistes dans la Communauté européenne appelée à devenir les Etats-Unis socialistes d'Europe.

#### 2. *La synthèse européenne*

L'effet désastreux du congrès sur les adhérents et l'opinion publique, la pauvreté des débats idéologiques inciteront Pierre Mauroy à organiser un congrès extraordinaire à la fin de l'année 1991. Devant notamment tenir compte des événements en Europe centrale et orientale et des nouveaux défis posés à la Communauté européenne, ces assises ont pour prétention d'opérer une révision complète de la doctrine du ps. En préparation à cette manifestation, les socialistes mettent sur pied un groupe de réflexion sur la Communauté européenne, qui dégage une option majoritaire en novembre 1990 <sup>322</sup>.

Ils assignent d'emblée une « finalité fédérale » <sup>323</sup> à la Communauté européenne et définissent deux conditions pour accéder à ce stade. La première vise au dépassement et à l'élargissement des principales options de l'Acte unique européen. Condition indispensable mais pas suffisante, la mise en place du grand marché en 1993 doit être parachevée par une intégration plus poussée dans les matières économiques, monétaires et sociales <sup>324</sup>, ambition allant de pair avec une affirmation des douze vers l'extérieur. Il y a donc promotion de la Communauté européenne non seulement en tant que puissance économique mais aussi en tant qu'acteur politique et, à terme, militaire, hypothèse excluant provisoirement « l'élargissement » au profit de « l'approfondissement ». Dans ce schéma, l'incorporation des pays d'Europe centrale et orientale dans des structures européennes d'encadrement démocratique s'effectuerait par l'utilisation de « toutes les potentialités du Conseil de l'Europe » <sup>325</sup> et l'édification de la Confédération européenne voulue par François Mitterrand <sup>326</sup>.

Pour les questions économiques et monétaires, trois objectifs sont avancés.

- L'instauration d'une monnaie unique, l'ECU, « émis par une banque européenne de structure fédérale », devant en assurer la « gestion externe dans le cadre des orientations données par l'autorité politique » <sup>327</sup>, à savoir le Conseil européen, la stabilité des prix, associée à une politique de croissance et d'emploi, représenteraient les lignes de force de la politique monétaire. Les socialistes étaient néanmoins suffisamment conscients de la difficulté de conjuguer taux d'inflation faible et politique de relance par la demande pour ne pas appréhender le deuxième terme comme relevant avant tout d'un vœu plutôt que d'une condition ou d'une orientation politique définie : l'espoir de la fin de la récession américaine. Au surplus, l'influence et l'autonomie octroyés aux « gestionnaires » de la Banque centrale indiquent à suffisance qu'ils acceptent les conditions des autorités politiques allemandes et de la Bundesbank pour la poursuite de l'intégration monétaire européenne.
  - Le PS recommande une coopération accrue en matière de politique économique pour compléter la politique monétaire.
  - Il préconise enfin l'établissement ou le renforcement de politiques structurelles communes, telles la politique industrielle, une politique d'aménagement du territoire ou encore, bien sûr, une politique sociale.
- Pour avancer vers l'union politique, six directions sont évoquées :
- un changement dans la procédure de décision permettant un « élargissement du domaine du vote à la majorité en Conseil des ministres » <sup>328</sup> ;
  - une amélioration du contrôle démocratique, en attribuant au Parlement européen un pouvoir législatif de co-décision avec le Conseil des ministres ou le Conseil européen <sup>329</sup> ;
  - une meilleure définition de l'Exécutif supposant « une pleine reconnaissance du rôle qui est aujourd'hui celui du Conseil européen dans les grandes décisions de la Communauté » <sup>330</sup> et une légitimation accrue de la Commission et de son président. Ce dernier serait nommé sur proposition du Conseil européen et confirmé par le Parlement européen ;
  - une impulsion devrait être donnée à une politique étrangère et de sécurité commune (PESC), en particulier par un affermissement de la coopération entre l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et la Communauté en vue de créer — à terme — un pilier de défense commune ;
  - l'érection d'une véritable citoyenneté européenne renforçant le « sentiment d'appartenance » à la Communauté ;
  - l'inscription « dans les faits » <sup>331</sup> de l'Europe sociale. Les socialistes aspirent à la « traduction en textes législatifs » de la Charte des droits sociaux fondamentaux et à la lutte contre « toute forme d'exclusion ».

En dépit de ces revendications et de la « finalité fédéraliste » assignée à la construction européenne, le parti socialiste n'a pas voté la déclaration finale issue de la Conférence des Parlements de la Communauté européenne, le 30 novembre 1990 <sup>332</sup>. Cette abstention a témoigné des ambiguïtés du PS et, en définitive, du peu de crédit apporté au Parlement européen en regard de l'importance attribuée au Conseil européen.

Dix ans après l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand, le congrès extraordinaire des 13, 14 et 15 décembre 1991 a donc pour fin de donner un nouveau cadre idéologique au ps. Les assises se veulent une interrogation en forme de bilan et de repositionnement à « l'horizon de l'an 2 000 »<sup>333</sup>. En réalité, elles seront le prolongement de la lutte, certes plus feutrée, entre tendances et entre leaders. Même si les trois principaux courants — Fabius, Jospin, Rocard — se sont ralliés au rapport introductif, les discussions pré-congressuelles ont surtout eu pour objet le projet de réforme du mode de scrutin de Pierre Mauroy. Elles se sont aussi polarisées sur une hypothétique succession au poste de premier secrétaire et de premier ministre. Un mois après le congrès, Pierre Mauroy cède d'ailleurs sa place à Laurent Fabius.

Pour les auteurs du projet<sup>334</sup>, l'encadrement et le contrôle de l'activité du marché distinguent, en cette fin de siècle, les libéraux des socialistes. En amont, le ps prêche l'élaboration d'une planification démocratique, souple et « nécessaire pour éclairer l'avenir »<sup>335</sup>. En aval, il imagine l'installation de mécanismes correcteurs et compensatoires pour éviter toute marginalisation et garantir « la cohésion sociale », indispensable au bon fonctionnement des entreprises et à la vitalité économique.

L'europanisation et la mondialisation des activités sont plus soulignées que jamais. L'internationalisation de la technologie, de l'économie et de l'information est décrite comme « la novation radicale de notre temps »<sup>336</sup>. La Communauté européenne se trouverait à la croisée des chemins : celui de l'audace ou celui du dépérissement du continent. Elle est devenue le pivot de toutes les approches : elle doit permettre aux entreprises françaises d'opérer sur une base économique « dont elles ont besoin pour affronter, dans de meilleures conditions, la concurrence internationale »<sup>337</sup> et d'être le point d'appui des futurs « espaces de solidarité » et de la diplomatie de la France.

Selon les socialistes, trois risques pèsent sur son avenir : la pénétration massive des industries américaines et japonaises, mettant en péril des secteurs industriels fondamentaux (l'automobile et l'électronique) ; la menace fiscale, par rapport à laquelle le ps prône une « transparence minimale des opérations »<sup>338</sup> ; les possibles déséquilibres régionaux susceptibles de s'accroître suite à l'ouverture du marché par l'accélération de la recherche à tous prix des coûts salariaux les plus bas.

Les objectifs assignés à l'union économique et monétaire sont sensiblement identiques à ceux décrits dans la position officielle de 1990. Pour les questions de politique étrangère et de sécurité commune, deux options sont proposées.

La première — la plus « nationale » — constate la prégnance persistante des Etats-Unis dans les affaires de sécurité européenne au travers de l'Alliance atlantique. L'idée d'un système de sécurité européenne reste donc floue. La France doit garder sa capacité de « conduire une politique nucléaire et spatiale autonome »<sup>339</sup> pour, le cas échéant, la mettre au service de la défense de l'Europe ; cette éventualité n'empêchant par ailleurs pas l'approfondissement de politiques de coopération bilatérales, par exemple avec l'Allemagne ou le Royaume-Uni, à partir desquelles pourrait aussi se construire une Europe de la défense. L'UEO serait une étape intermédiaire, comme pôle au sein de l'Alliance atlantique et comme noyau de cette future défense européenne. Un lien organique serait créé entre l'UEO et l'Union européenne et inscrit dans le traité de l'union politique.

Le deuxième terme de l'alternative se veut plus volontariste dans la réflexion vers un « système européen de défense ». L'UEO serait dotée de moyens militaires et d'un Etat-major afin de « créer, sous commandement européen intégré une force d'intervention (FEI) qui serait, après décision du Conseil européen, à la disposition du conseil de sécurité de l'ONU conformément au chapitre VIII de sa charte »<sup>340</sup>. Il n'est certes pas encore imaginable d'espérer une « dissuasion nucléaire européenne » mais les tenants de cette option proposent toutefois le renforcement rapide de la « coopération conventionnelle au sein de la Communauté » devant amener la France à annoncer que « ses intérêts vitaux se jouent aux frontières de la Communauté »<sup>341</sup>.

Si la force de dissuasion nucléaire française reste un sujet tabou, remarquons néanmoins deux changements doctrinaux essentiels : l'élargissement possible du champ de la dissuasion et des coopérations sur ces nouvelles dispositions, toutes choses inimaginables peu de temps auparavant<sup>342</sup>.

Les propositions concernant le fonctionnement de l'Union européenne ont également peu évolué. Le Conseil européen reste la « clé de voûte » du dispositif<sup>343</sup>. Le Parlement européen aurait un pouvoir de co-décision législative et le PS se prononce pour l'exercice du principe de la subsidiarité dans « certains domaines »<sup>344</sup>. La formulation de cette dernière disposition est pour le moins elliptique : « Une délégation de ce qui est du ressort national devra être établie étant donné que la Communauté n'intervient que lorsque l'exige l'efficacité »<sup>345</sup>.

En marge du texte de Michel Charzat, adopté par quatre cinquièmes des consultés, cinq amendements ont été proposés et rejetés par la majorité. Deux d'entre eux provenaient de la gauche du parti : celui signé par Jean-Pierre Chevènement et celui de Julien Dray, au nom de la gauche socialiste. S'ils se singularisent par une critique forte du PS et de l'action gouvernementale, ils sont foncièrement différents dans leur approche de la Communauté européenne.

La critique de Socialisme et République se centre autour de trois idées principales. Dans la « confrontation économique mondiale », la France « a perdu du terrain »<sup>346</sup> et ne s'est pas assez préoccupée de gagner la bataille de la compétition industrielle. Les modes de fonctionnement à l'intérieur du PS, au gouvernement et à la Communauté européenne saperait la démocratie représentative et aggraverait la crise du politique<sup>347</sup>. La politique monétaire et financière, basée sur un franc fort et « arrimé » au mark, ne pourrait qu'aggraver le chômage et toutes les formes d'exclusion sociale<sup>348</sup>.

Pour sa part, la contribution de la gauche socialiste<sup>349</sup> préconise une nouvelle étape constitutionnelle en France par l'instauration d'une sixième République. Dans la logique de leurs propositions au congrès de Rennes, Julien Dray et ses amis se déclarent favorables à l'avènement rapide des Etats-Unis d'Europe, à partir desquels les socialistes pourront dépasser la « ritournelle des « contraintes européennes » »<sup>350</sup> et se battre pour un vrai projet socialiste. Cet européanisme affiché n'empêche pas certains de ses promoteurs d'exiger des attitudes monétaires incompatibles avec la rigueur et la logique induite des objectifs économiques et monétaires de la Communauté, accentuée après le sommet de Maastricht. Julien Dray en appellera par exemple ainsi à fracasser la « théorie du franc fort »<sup>351</sup>, estimant que la politique monétaire

menée alors par le gouvernement de Pierre Bérégovoy ne permettait pas de s'attaquer au problème fondamental de l'emploi.

## XI. LA RATIFICATION LABORIEUSE DU TRAITÉ DE MAASTRICHT

L'aboutissement des deux conférences intergouvernementales au sommet européen de Maastricht en décembre 1991 et la signature du traité instituant l'Union européenne au début du mois de février 1992 sont accueillis avec enthousiasme par la grande majorité des socialistes. Comme en 1989 à l'occasion des élections européennes, le PS veut faire de la ratification un élément distinctif en politique intérieure. Dès avril 1992, le comité directeur appelle à une révision constitutionnelle préalable et à une ratification rapide <sup>352</sup>. De même, dès que François Mitterrand annonce la tenue d'un référendum, les socialistes se portent à la pointe du combat pour le « oui ».

L'argumentaire en dix-neuf points confectionné à cette occasion insiste principalement sur trois aspects :

- l'idée, fautive, qu'un pays pourrait conserver toute sa souveraineté sans ratifier le traité de Maastricht. S'appuyant sur l'exemple de la période 1981-1983, le PS « atteste » qu'il y a eu désaisissement de fait de la souveraineté <sup>353</sup> et que le traité permettra une nouvelle marge d'initiative : « Au total, il s'agit de retrouver la maîtrise démocratique de notre avenir qui, de plus en plus, au plan national, nous échappe. Les conditions seront ainsi créées nous permettant de poursuivre avec efficacité notre combat de socialistes » <sup>354</sup> ;
- cette nouvelle avancée européenne favoriserait une relance ou une accélération de la croissance économique, porteuse des espérances déjà soulignées ;
- le traité de Maastricht obligerait les formations sociales-démocrates de la Communauté à inventer de nouvelles formes d'action politique et d'organisation. A ce titre, le PS soutient l'idée que les décisions « sur les sujets pour lesquels, désormais après Maastricht, les gouvernements ont décidé d'introduire la majorité au sein du Conseil » <sup>355</sup> puissent être prises à la majorité dans ce qui est encore l'UPSCE.

Au-delà des éléments que la direction socialiste et le gouvernement entendent mettre en évidence, il convient de souligner les silences de l'argumentaire. Toute la dimension institutionnelle est une nouvelle fois presque totalement ignorée. En outre, il n'y a pas un mot sur la nature des critères de convergence prévus pour accéder à l'union économique et monétaire. Dans les descriptions du traité de Maastricht, il n'y a pas une phrase sur le chômage.

Durant la campagne, deux éléments complémentaires à l'argumentaire seront fréquemment invoqués par les principales personnalités socialistes. L'Union européenne serait l'anticipation de l'édification d'une puissance publique européenne <sup>356</sup>. La mise en place de l'union politique et de l'union économique et monétaire, les perspectives de la politique européenne de sécurité commune constitueraient une garantie indispensable pour l'europanisation de l'Allemagne. En cas de vote négatif, les pires évolutions sont annoncées ; Michel Rocard n'hésitant pas à parler de « Munich politique » envers les partisans du « non » <sup>357</sup> !

Ce choix politique et cette attitude se sont retournés contre la direction socialiste sous l'effet de quatre évolutions qui l'ont surprise.



D'abord, les transformations politiques dans la Communauté européenne elle-même. Plusieurs événements ont ébranlé les croyances en l'horizon d'une véritable union, aux niveaux politique, économique ou monétaire. Soulignons en particulier la paralysie de la Communauté dans le débat et sur le terrain de l'ex-Yougoslavie. Cet aspect est capital car la problématique de « l'Europe pacifique »<sup>358</sup> a été mobilisée tout au long de l'année 1992 pour justifier le soutien au traité de Maastricht<sup>359</sup>. A la veille du référendum en France, le camp des partisans du « oui » était singulièrement sur la défensive sur cette problématique<sup>360</sup>. Il y a bien sûr eu le « non » danois au référendum de mai 1992, qui a stimulé les adversaires du traité de même que la tempête monétaire — ayant entraîné la dévaluation de la lire italienne, de la peseta espagnole et la sortie — supposée provisoire — de la livre britannique du SME.

Alors que la promotion et la ratification de l'Acte unique européen s'étaient effectuées dans une conjoncture économique favorable, le processus de ratification du traité de Maastricht s'est réalisé durant une année de récession, ce qui a multiplié les craintes, les mécontentements et les replis de tous ordres.

Rappelons que cette question intervient dans une année préélectorale capitale et dans une période de positionnement par rapport à l'échéance présidentielle. Des personnalités du RPR — Philippe Séguin et Charles Pasqua —, de l'UDF — Philippe de Villiers — n'hésitent pas à faire campagne pour le « non » s'ajoutant, à droite, au refus du Front national.

Enfin, le discours dominant de gauche n'a pas été favorable à Maastricht. Le parti socialiste s'est en effet refusé à faire une campagne de « gauche » mais a au contraire essayé de transcender le clivage gauche-droite dans la promotion du « oui »<sup>361</sup>. Répondant au maire de Mulhouse, Jean-Marie Bockel, Pierre Bérégovoy illustrera cette approche : « Dire qu'il y aura un « oui » de gauche est juste. Mais tout cela est secondaire<sup>362</sup> par rapport à l'enjeu »<sup>363</sup>. Dès lors, au PCF, à la moitié la plus à gauche des Verts, aux organisations d'extrême gauche<sup>364</sup>, aux personnalités indépendantes s'adjoignent logiquement le courant de Jean-Pierre Chevènement<sup>365</sup> dans l'appel pour le « non » au référendum<sup>366</sup>.

En définitive la victoire d'extrême justesse du « oui », le 20 septembre 1992, est le résultat de l'intervention aussi décisive que tardive des principales personnalités politiques du pays : François Mitterrand, Jacques Chirac, Valéry Giscard d'Estaing ou encore Raymond Barre. Tout en ayant mené campagne pour le « oui », le parti socialiste ne récoltera pas les fruits politiques de cette courte victoire. Au demeurant, la carte du « non » représentait, pour une large part, les couches historiques traditionnelles de l'électorat de gauche<sup>367</sup>, dont le PS avait singulièrement oublié les intérêts.

Comme le laissaient prévoir les sondages, le PS enregistre une véritable déroute aux élections législatives de mars 1993, que Gérard Grunberg a qualifiée de « désastre électoral sans précédent dans l'histoire de la social-démocratie européenne »<sup>368</sup>. Celle-ci a exacerbé la crise interne du parti dont l'émotion, après l'éviction de Laurent Fabius du poste de premier secrétaire, atteint son comble lors du suicide de Pierre Bérégovoy le 1<sup>er</sup> mai 1993.

Le score est sans appel puisque la formation socialiste se retrouve avec seulement 17% d'électeurs et une cinquantaine de députés. Cet échec a conduit la majorité du comité directeur à ne pas renouveler sa confiance à Laurent Fabius le 4 avril 1993 et à

installer Michel Rocard à sa tête <sup>369</sup>. Par delà les péripéties spécifiques à l'organisation socialiste, dont il est au demeurant trop tôt pour analyser les conséquences à long terme, il est important de s'interroger dans une double optique suite au résultat de mars 1993.

Compte tenu de son renvoi dans l'opposition, comment interviendra le parti socialiste pour peser sur les orientations européennes de la France ? Trois éléments de réponse peuvent éclairer cette première question.

Si les socialistes ont perdu les élections législatives, il n'en demeure pas moins que François Mitterrand reste président de la République jusqu'en mai 1995. Cet élément, ajouté aux prérogatives du chef de l'Etat dans les affaires étrangères, maintient, d'une certaine façon, une présence du ps dans les orientations de politique européenne.

Les clivages sur les questions européennes et sur les choix économiques, monétaires et sociaux afférents traversent largement les frontières des partis politiques. La majorité du groupe socialiste à l'Assemblée nationale peut ainsi s'allier circonstanciellement avec la majorité du groupe UDF et une partie du RPR. En cette matière, les parlementaires socialistes ne seront pas forcément isolés. La division de la droite lors de l'élection européenne de 1994 et le score de la liste de Villiers l'ont confirmé.

Il convient d'observer qu'au-delà de ces deux éléments de « temporisation » du renvoi dans l'opposition et en raison même du « domaine réservé » des affaires étrangères à la présidence, le parti socialiste, si le candidat qu'il soutient aux élections présidentielles de 1995 ne l'emporte pas, sera, sinon totalement impuissant, du moins très fortement démuné pour peser sur les choix gouvernementaux en matière européenne et des orientations au niveau de la Communauté européenne.

Etant donné l'ampleur de la défaite et la crise latente, il sera intéressant de voir dans quelle mesure l'europhobie militante — souvent associée à une politique de rigueur monétaire et économique — dont a fait preuve le parti socialiste pendant la campagne de ratification du traité de Maastricht, survivra à l'échec électoral des élections législatives. Dans la préparation des états généraux socialistes de Lyon au début du mois de juillet 1993, a existé une crainte manifeste, dans le chef de responsables socialistes, d'une évolution « gauchiste » <sup>370</sup>. Si un « gauchissement » a pu être observé depuis avril 1993, soulignons qu'il est relativement mesuré notamment en ce qui concerne l'attitude à l'égard de la construction européenne. A l'occasion de la réunion du parti des socialistes européens à Aix-en-Provence, Michel Rocard s'est d'ailleurs prononcé pour « l'instauration d'une véritable régulation européenne » pratiquant « un keynésianisme à nouveau efficace » <sup>371</sup>. Néanmoins, des expressions critiques envers la construction européenne et envers le traité de Maastricht sont apparues. La plus nette et la moins inattendue est venue des rangs de Socialisme et République. Jean-Pierre Chevènement et ses amis ont rompu avec le ps et lancé le mouvement des citoyens dont le résultat en juin 1994 démontre les limites. Toutefois les critiques ont largement dépassé le seul courant de Jean-Pierre Chevènement. On a pu les noter dans le chef des tenants de la gauche socialiste <sup>372</sup> et de l'ancien courant de Lionel Jospin rebaptisé Avenir socialiste. Même Martine Aubry et Elisabeth Guigou, parmi les personnalités les plus europhiles du ps, ont insisté sur le nécessaire dépassement de « l'Europe de Maastricht » <sup>373</sup>. S'il ne semble pas qu'on se dirige vers des

remises en cause très marquantes des attitudes européennes du ps, il convient d'observer — cela a été frappant pendant la campagne européenne de 1994 — la sourdine mise à un européanisme très démonstratif jusqu'en mars 1993.

## XII. CONCLUSIONS

Nous avons pu distinguer dans cette dernière partie les évolutions des positions du parti socialiste français face à la Communauté européenne et leur cheminement dans un monde en pleine mutation. Nous avons pu voir aussi qu'il n'y avait pas qu'un positionnement socialiste mais aussi des volontés, des demandes, des exigences sur ce processus communautaire. Cette facette de la problématique est cruciale pour le mouvement socialiste. Son avenir en tant que parti politique et acteur supposé ou potentiel du changement social est ici en jeu.

L'émergence de l'Etat-providence a été le fruit d'une lutte historique située dans le cadre national, composée d'acteurs s'inscrivant et luttant dans ce contexte, et d'organisations relais des demandes, des espoirs et des revendications de ces derniers. Les syndicats et les partis se réclamant du monde ouvrier ou de la gauche se sont toujours appuyés sur les combats menés hors des enceintes parlementaires pour négocier et pour élargir la législation sociale et, parfois, pour accéder au pouvoir. Peu a été donné, beaucoup a été conquis. Certes, le mouvement socialiste français n'a jamais été l'exemple type d'une organisation sociale-démocrate traditionnelle : le fait est connu. Il n'en reste pas moins que les acquis ont été réalisés sur cette base.

Le passage au niveau supranational bouleverse complètement cette donnée. Les acteurs sociaux — « le peuple », « la classe ouvrière », « la paysannerie » — ont parfois su créer des solidarités sur le plan national ; la réalisation de ces solidarités à l'échelle européenne se heurte à une série d'obstacles impressionnants : géographiques, linguistiques, culturels, politiques,... fruits de traditions diverses au sein d'une Communauté où règne un chômage massif — ce qui n'a jamais favorisé les solidarités. Ces obstacles sont d'autant plus importants que les classes ou couches sociales ont subi des mutations profondes, ces trois dernières décennies, entraînant un éclatement des statuts et des identités collectives <sup>374</sup>.

Il n'est dès lors pas étonnant d'observer les difficultés qu'ont les organisations susceptibles d'encadrer ou de représenter ces couches sociales. L'Europe des syndicats et des partis de gauche n'existe pas encore réellement. La Confédération européenne des syndicats ne compte, par exemple, ni la CGT ni la CGTP portugaise. Elle agit essentiellement comme groupe de pression dans les instances européennes — surtout par le biais du comité économique et social. Les réflexes et les modes de lutte des syndicats restent encore fort nationaux. Ils ne sont pas encore insérés dans un « bloc social et politique » <sup>375</sup> à même de peser sur les orientations européennes. L'Union des partis socialistes de la Communauté européenne a longtemps été une structure de concertation minimale. On ne peut encore dire aujourd'hui ce qu'il en sera du parti des socialistes européens (PSE) qui lui a succédé en novembre 1992. Toutefois, il nous paraît clair que nous sommes encore loin de la construction d'un « nouvel internationalisme » <sup>376</sup> que le théoricien social-démocrate, Peter Glotz, appelait de ses vœux en 1988. Enfin, le groupe du PSE au Parlement européen favorise des approches communes sur certaines questions mais sur les problèmes capitaux, les voix des déléga-

tions socialistes nationales se dispersent souvent. L'exemple de l'attitude des socialistes français lors du vote de la réunion des parlements nationaux et du Parlement européen en novembre 1990 en atteste. Les partis s'en soucient peu et les parlementaires sont souvent de jeunes loups pleins d'ambition ou des « fins de carrière » honorables.

La délégation à cet échelon pose énormément de problèmes. La simple observation des taux d'abstention aux élections européennes montre avec quelle acuité est ressenti ce manque de représentation et se pose par là-même le problème de la citoyenneté.

Les socialistes français n'ont que très partiellement abordé cette problématique. La réflexion est quasi inexistante sur les questions syndicales, ce qui n'est pas surprenant vu l'état de déliquescence des organisations syndicales en France <sup>377</sup>. En ce qui concerne le PSE, il y a une incontestable tentative pour accroître son — maigre — rôle et sa — faible — légitimité. En novembre 1990, le parti socialiste proposait que « certaines décisions en son sein puissent également être prises à la majorité, que ces décisions soient réellement contraignantes pour les partis membres, que l'Union impulse, avec l'ensemble des forces de la gauche européenne, les campagnes nécessaires à la prise en considération de ses priorités » <sup>378</sup>. Au congrès de l'Arche (décembre 1991), le PS a complété ces propos par la demande que les prochains congrès de l'UPSCE « se fasse[nt] avec la participation originale de délégués mandatés par les adhérents », tandis que Pierre Mauroy défendait en séance plénière la constitution d'un parti socialiste européen. Mais ces propositions ne sont que des emplâtres posés sur un problème bien plus fondamental. C'est une conception politique et culturelle nouvelle qui devrait être envisagée et abordée : les modes d'intervention socialiste dans un monde d'interdépendance économique internationale croissante. Des délégations partisanes doivent incontestablement s'accomplir, peut-être vers l'échelon régional et international, faute de quoi le parti en tant qu'instrument d'intervention collective, en tant que relais de positions et de luttes, et que canalisateur de conflits sociaux perdra sa raison d'être et sa vocation sociale ou socialiste.

Au terme de ce chapitre, nous pouvons dégager quelques grandes lignes de force. De parti de transformation sociale qu'il proclamait encore être au début du premier septennat de François Mitterrand, le parti socialiste est devenu, au cours d'une expérience gouvernementale en pleine récession mondiale, un parti de gestion stricte faisant passer prioritairement les grands équilibres économiques et financiers avant toute autre considération. Il est caractéristique qu'à la suite du président de la République, les socialistes étaient fiers de pouvoir affirmer que la France serait d'ores et déjà à même de remplir les quatre conditions draconiennes fixées à Maastricht pour accéder à la monnaie unique européenne alors que les échéances les plus proches sont normalement 1997 et 1999.

Cette rigueur a eu son prix : un chômage maintenu à un niveau très élevé, des avancées sociales minimales ces dernières années, une dualisation progressive de la société en dépit de la mise en place du revenu minimum d'insertion sociale. Elle a aussi eu un coût politique et électoral : les socialistes ont connu des déconvenues électorales cuisantes durant cette dernière législature jusqu'à la débâcle des élections législatives de 1993 et des élections européennes de 1994.

Sur le plan politique, le parti socialiste a intériorisé cette ligne après le « tournant » de mars 1983 et l'accession de Laurent Fabius au poste de premier ministre en juin 1984. Après leur défaite de 1986, les socialistes sont revenus au pouvoir avec l'ambition de poursuivre la « modernisation » interrompue deux ans plus tôt. Le gouvernement a été ouvert à plusieurs personnalités centristes et de la société civile. Tout débat doctrinal à l'intérieur du parti a été relégué au second plan au détriment d'une guerre des « chefs » dont l'apogée eut lieu au congrès de Rennes en mars 1990. Ni à Rennes, ni à Paris, ni à Bordeaux n'a eu lieu une véritable discussion idéologique. Tout au plus, les socialistes ont-ils traduit dans leurs textes une évolution de fait.

Dans ces conditions, les questions relatives à leur positionnement face à la Communauté européenne ont pris et prendront une dimension radicalement différente de celle qu'elles avaient jusqu'en 1982-1983. Pour les socialistes, la Communauté européenne a été en quelque sorte le révélateur de leur nécessaire adaptation aux réalités du pouvoir, de l'inadéquation d'une politique volontariste d'un Etat-nation, quel qu'il soit, dans un monde de plus en plus interdépendant sur le plan économique. Dans ces conditions aussi, les nécessaires ajustements ont dû s'accomplir dans l'optique de cette Communauté européenne. Ce raisonnement implique une indispensable mise à niveau de l'action menée : il faut investir les instances européennes pour les orienter dans les voies que l'on souhaite leur voir prendre.

A partir de 1980, la Communauté européenne a donc été présentée, et cet aspect est allé crescendo, comme l'échelon où seraient optimisés les bienfaits des choix français et assurée la permanence du « rang » français dans le concert des nations. En outre, la Communauté européenne devait maintenir l'Allemagne fédérale du « côté » occidental du continent <sup>379</sup>. Les socialistes attendent surtout de cet échelon une action économique plus efficace, favorisant une relance de la croissance, priorité des priorités.

Pour concrétiser ces trois points — l'encadrement de l'Allemagne, la relance économique, l'affirmation du rôle de la France —, plusieurs concessions ont été faites : la mise sur pied d'une Banque centrale européenne proche du fonctionnement de la Bundesbank, des conditions drastiques pour la mise en place de l'Ecu comme monnaie unique, la persistance d'un « déficit démocratique » européen, l'avancée tortueuse de l'Europe sociale,... Les multiples proclamations dans les manifestes électoraux et dans les documents congressuels contre la persistance du caractère libéral de la Communauté, pour l'érection d'une véritable Communauté de citoyens,... ne demeurent dès lors bien souvent que des vœux pieux. D'autant plus que les partis de gauche ont peu de moyens de peser sur le cours de la construction européenne. Les partis ouvriers ont historiquement abouti à des résultats dans un contexte national en s'appuyant sur des luttes populaires. La transposition à l'échelle supranationale d'un tel modèle est difficilement envisageable. De même, le rôle électoral au niveau européen est de peu d'influence comparé à ce qu'il implique pour un pays. L'UPSCE et le PSE sont restés confinés dans un rôle minime et, de fait, les intérêts « nationaux » priment bien souvent sur les intérêts idéologiques supposés semblables à ceux d'autres partis portant la même étiquette. En définitive, les piliers d'intervention et les modes d'articulation se sont inscrits dans la logique institutionnelle des Communautés européennes : le chef de gouvernement au niveau du Conseil européen, le ou les représentants à la

Commission et dans les arcanes communautaires. Bien sûr, avec Jacques Delors à la présidence de la Commission des Communautés européennes, les socialistes français ont été à la source de l'information et de l'initiative la plus directe mais cette opportunité est limitée par la pratique consensuelle régnant à la Commission et par la durée du mandat du président en exercice. On le voit, la réflexion ne s'est insérée que dans le cadre d'une présidence de la république socialiste et de la présence de responsables socialistes français dans l'administration européenne. Il n'y a pas vraiment eu d'autre forme d'action envisagée et le cas échéant, elle a été rejetée comme en a témoigné l'attitude des délégués socialistes français à la Conférence des parlements de novembre 1990. Les lendemains dans l'opposition seront, sur cette question aussi, bien cruels.

#### Notes

<sup>1</sup> Pourcentage dans la population active

	1960	1968	1974	1980	1983	1986	1989	1990
Agriculture	22,5	15,6	10,6	8,7	7,9	7,3	6,4	6,1
Industrie	37,6	38,6	39,4	35,9	33,8	31,4	30,1	29,9
Service	39,9	45,8	49,9	55,4	58,3	61,3	63,5	64,0

ocde, Statistiques rétrospectives. 1960-1990, Paris, 1992, pp. 39-40.

<sup>2</sup> D. S. BELL and Byron CRIDDLE, *The French Socialist Party. The emergence of a Party of Government*, Oxford University Press, 1988, 329 pages, p. 12.

<sup>3</sup> Élément souligné par Daniel LIGOU dans *Histoire du socialisme en France (1871-1961)*, PUF, 1962, 672 pages, p. 25.

<sup>4</sup> Albert SAMUEL, *Le socialisme. Courants pratiques*, Chronique sociale, 1981, 469 pages, pp. 255-260.

<sup>5</sup> Hugues PORTELLI, *Le parti socialiste*, Montchrestien, 1992, 156 pages, p. 33.

<sup>6</sup> 90 000 selon Alain BERGOUIGNOUX et Gérard GRUNBERG, *Le long remords du pouvoir. Le parti socialiste français. 1905-1992*, Fayard, 1992, 554 pages.

<sup>7</sup> Les chiffres sont cités par Hugues PORTELLI, *Le socialisme français tel qu'il est*, PUF, 1980, 213 pages, p. 38.

Selon Daniel Ligou, le nombre d'adhérents fin 1920 n'était que de 100 000.

<sup>8</sup> L'évolution des effectifs entre-deux-guerres est la suivante (en milliers) :

1918	16	1922	49	1926	111	1930	126	1934	110	1938	285
1919	133	1923	50	1927	98	1931	131	1935	120		
1920	180	1924	73	1928	110	1932	138	1936	202		
1921	50	1925	111	1929	120	1933	131	1937	281		

Source : Christiane HURDIG, *De la SFIO au nouveau parti socialiste*, Armand Colin, 1970, 128 pages, p. 24.

<sup>9</sup> Daniel Mayer nous l'a confirmé : « La reconstitution du parti a eu pour effet presque immédiat de redonner confiance à un certain nombre de gens qui se croyaient complètement isolés ». Entretien avec l'auteur, 23 septembre 1992.

<sup>10</sup> Daniel LIGOU, *op. cit.*, p. 489.

<sup>11</sup> Patrice BUFFOTOT, *Le parti socialiste et l'Internationale socialiste (1944-1969)* in Hugues PORTELLI (sous la direction de), *L'Internationale socialiste*, Université de Paris x-Nanterre-éditions ouvrières, 1983, 189 pages, p. 89.

<sup>12</sup> Jean-Pierre RIOUX, *La France de la IV<sup>e</sup> République. 1944-1952. L'ardeur et la nécessité*, Seuil, Points-histoire, 1983, 293 pages, p. 81.

<sup>13</sup> Le mouvement républicain populaire tient son congrès constitutif le 26 novembre 1944 et rassemble les catholiques « modérés ». Pour François Borella, « il est la forme française du mouvement démo-

crate-chrétien et la suite du petit parti démocrate populaire créé en 1924 et disparu en 1940 ». François BORELLA, *Les partis politiques dans l'Europe des Neuf*, Seuil, 1979, 246 pages, p. 136.

<sup>14</sup> Cité par Claude ESTIEVENART, *La gauche en France et l'unification de l'Europe*, mémoire de sciences politiques, ULB, 1967-1968, p. 40.

<sup>15</sup> Jean-Pierre RIOUX, *op. cit.*, pp. 37-38.

<sup>16</sup> En mars 1946, lors de sa visite à Washington, Blum tente d'exposer les besoins criants de la France devant le National Advisory Council. LÉON BLUM, Pourquoi la France avait-elle besoin de l'aide américaine ?, *La revue socialiste*, janvier 1951, n° 43, p. 8.

<sup>17</sup> La SFIO, en alliance avec l'UDSR, recueille 4 561 411 voix soit 23,8% des suffrages pour 5 199 111 au PCF, soit 26,1% des suffrages. Thomas T. MACKIE & Richard ROSE, *The International Almanac of Electoral History* (third edition), 1991, 511 pages.

<sup>18</sup> Irwin WALL, *L'influence américaine sur la politique française. 1945-1954*, Balland, 1989, 515 pages, p. 85.

<sup>19</sup> Philip WILLIAMS, *La vie politique sous la IV<sup>e</sup> République*, Armand Colin, 866 pages, p. 38.

<sup>20</sup> Les principaux résultats sont les suivants : PCF : 28,0% ; SFIO : 22,0% ; MRP : 30,7%. *L'année politique. 1946, 1947*, éditions du grand siècle, 626 pages, p. 580.

<sup>21</sup> Jean-Pierre RIOUX, *op. cit.*, pp. 175-176.

<sup>22</sup> Léon BLUM, La troisième force européenne, Le Populaire-Dimanche, 6 janvier 1948, in *L'œuvre de Léon Blum. 1947-1950*, Albin Michel, 1963, 476 pages, p. 150.

<sup>23</sup> Catherine DE CUTTOLI-UHEL, La politique allemande de la France (1945-1948) symbole de son impuissance ? in René GIRAULT et Robert FRANK (volume présenté par), *La puissance française en question (1945-1949)*, 1988, Publications de la Sorbonne, 467 pages, p. 107.

<sup>24</sup> Patrick J. SCHAEFFER, *Recherche sur l'attitude de la SFIO à l'égard de l'unification européenne (1947-1954)*, Publications de l'Université de Metz, p. 109.

<sup>25</sup> SFIO, Pour ou contre le plan Marshall ? Le point de vue socialiste, *Documents socialistes*, avril 1948, 16 pages, pp. 12-13.

<sup>26</sup> Il faut entendre ici les alliés de la guerre froide, la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

<sup>27</sup> Voir Alfred GROSSER, *La IV<sup>e</sup> république et sa politique extérieure*, Armand Colin, 1961, 439 pages, pp. 212-213.

<sup>28</sup> Jean-Pierre RIOUX, *op. cit.*, p. 196.

<sup>29</sup> Le discours de Vincent Auriol, Le Populaire, 10 janvier 1948, in *L'œuvre de Léon Blum. 1947-1950*, *op. cit.*, p. 153.

<sup>30</sup> Guy MOLLET, Textes choisis (1948-1955), *Bulletin de la fondation Guy Mollet*, n° 14, novembre 1988, p. 10.

<sup>31</sup> Byron CRIDDLE, *Socialists and European integration. A study of the French Socialist Party*, Routledge and Kegan Paul, 1969, 116 pages, p. 38.

<sup>32</sup> Guy MOLLET, Associer les Anglais, Le Populaire-Dimanche, 19 décembre 1948 in *Textes choisis. (1948-1955)*, *Bulletin de la Fondation Guy Mollet*, n° 14, novembre 1988, 81 pages, p. 13.

<sup>33</sup> Sur l'attitude du parti travailliste face au congrès de La Haye, voir *infra*.

<sup>34</sup> SFIO, Manifeste pour l'Europe, 41<sup>e</sup> congrès national, Paris, 15-18 juillet 1949, in SFIO, 42<sup>e</sup> congrès national du PS-SFIO, 26-29 mai 1950, rapports, *Bulletin intérieur*, n° 48, avril 1950, 207 pages, p. 139.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 141.

<sup>36</sup> Guy MOLLET, Discours devant l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, 17 août 1949 in *op. cit.*, pp. 16-17.

<sup>37</sup> Guy MOLLET, L'Europe organisée sera une Europe socialiste, Le Populaire-Dimanche, 2 octobre 1949, *op. cit.*, p. 22.

<sup>38</sup> PS-SFIO, Manifeste pour l'Europe, 41<sup>e</sup> congrès national, Paris, 15-18 juillet 1949, in SFIO, *op. cit.*, p. 140.

<sup>39</sup> Alfred GROSSER, *op. cit.*, p. 137.

<sup>40</sup> Souligné par nous.

<sup>41</sup> Cité par Alfred GROSSER, *op. cit.*, p. 228.

<sup>42</sup> SFIO, Motion du congrès national extraordinaire, Paris 13-15 décembre 1949 in SFIO, 42<sup>e</sup> congrès national du PS-SFIO, 26-29 mai 1950, rapports, *Bulletin intérieur*, n° 48, avril 1950, 207 pages, pp. 149-150.

<sup>43</sup> Alfred GROSSER, *op. cit.*, p. 235.

<sup>44</sup> Geneviève LEMAIRE-PROSCHE, *Le Ps et l'Europe*, Editions universitaires, 1990, 233 pages, p. 27.

<sup>45</sup> Rapporté dans PS-SFIO, 43<sup>e</sup> congrès national, 11, 12, 13, 14 mai 1951, rapports, *Bulletin intérieur*, n° 53, avril 1951, 207 pages, p. 185.

<sup>46</sup> PS-SFIO, 43<sup>e</sup> congrès national, 11-14 mai 1951, rapports, *Bulletin intérieur*, n° 53, avril 1951, 207 pages, pp. 185-186.

<sup>47</sup> Voir par exemple P. O. LAPIE, Intervention au congrès, PS-SFIO, 42<sup>e</sup> congrès national, 26-27-28-29 mai 1950, compte rendu sténographique, Librairie des municipalités, 526 pages, p. 169.

<sup>48</sup> Paul RAMADIER, Intervention au congrès, *op. cit.*, p. 189.

<sup>49</sup> Guy MOLLET, Intervention au congrès, *op. cit.*, p. 358.

<sup>50</sup> Motion de politique internationale votée au 42<sup>e</sup> congrès in PS-SFIO, 43<sup>e</sup> congrès national, 11, 12, 13, 14 mai 1951, rapports, *Bulletin intérieur*, n° 53, avril 1951, 207 pages, p. 150.

<sup>51</sup> Sur l'attitude du SPD envers la CECA, voir *infra*.

<sup>52</sup> Souligné par nous.

<sup>53</sup> Pierre RIMBERT, La Communauté européenne du charbon et de l'acier, *La nouvelle revue socialiste*, n° 47, mai 1951, pp. 525-526.

<sup>54</sup> *Ibid.*, pp. 530-531.

<sup>55</sup> Pierre GERBERT, Les partis politiques et les Communautés européennes sous la quatrième République in Joël RIDEAU, Pierre GERBERT, Maurice TORRELLI, Roger-Michel CHEVALLIER, *La France et les Communautés européennes*, LGDJ, 1975, p. 93.

<sup>56</sup> Cette influence était d'autant plus marquée que les partis sociaux-démocrates scandinaves et le parti travailliste refusaient d'y participer !

<sup>57</sup> Illustrés surtout dans l'article 4. Traités instituant les Communautés européennes. Traités portant révision de ces traités. Actes relatifs à l'adhésion, Office des publications officielles des Communautés européennes, 1978, 1315.

<sup>58</sup> Il s'agit essentiellement des articles 2 et 3.

<sup>59</sup> Cité par André PHILIP, *Les socialistes*, Seuil-politique, 1967, 244 pages, p. 148.

<sup>60</sup> Cité par Annie LACROIX-RIZ, La France face à la puissance militaire ouest-allemande à l'époque du plan Pleven (1950-1954), Communication écrite au Colloque de Hull, European Unity in context, septembre 1989, p. 3.

<sup>61</sup> Souligné par nous.

<sup>62</sup> Guy MOLLET, Discours à l'Assemblée de Strasbourg le 24 novembre 1950, *op. cit.*, p. 28.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>64</sup> Motion de politique internationale, PS-SFIO, 43<sup>e</sup> congrès national. Paris, les 12-13-14-15 mai 1951, Compte rendu sténographique, Librairie des municipalités, 544 pages, p. 499.

<sup>65</sup>	% de voix	% des sièges
SFIO	14,5%	17,3%
PCF	26,7%	17,8%
MRP	12,5%	15,1%
gaullistes	21,8%	19,7%
conservateurs	14,0%	16,0%

<sup>66</sup> Byron CRIDDLE, *op. cit.*, p. 45.

<sup>67</sup> Gérard JACQUET, Pour une armée européenne véritable, *La revue socialiste*, n° 55, mars 1952, p. 225.

<sup>68</sup> Dimension principale aux yeux de Rubens Pinto Lyra. Rubens PINTO LYRA, *La gauche en France et la construction européenne*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1978, 373 pages, p. 158.

<sup>69</sup> Souligné par nous.

<sup>70</sup> Guy MOLLET, Discours devant l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, le 22 novembre 1951, *op. cit.*, pp. 32-33.

<sup>71</sup> Voir Rubens PINTO LYRA, *op. cit.*, pp. 45 et suivantes.

<sup>72</sup> Marceau PIVERT, 1952 : l'année cruciale, *La revue socialiste*, n° 53, janvier 1952, p. 19.

<sup>73</sup> *Ibid.*, pp. 13-14.

<sup>74</sup> *Ibid.*, pp. 16-17.



<sup>75</sup> Daniel MAYER, Intervention à la rencontre des délégations Labour Party-SFIO, 22-23 mars 1952, compte rendu sténographique, 90 pages, p. 31.

<sup>76</sup> Guy MOLLET, Rapport à la session d'information de la SFIO sur la question de la CED, mars 1952, *op. cit.*, pp. 37-41.

<sup>77</sup> Guy MOLLET, *op. cit.*, p. 41.

<sup>78</sup> Byron CRIDDLE, *op. cit.*, p. 54.

<sup>79</sup> Guy MOLLET, Où en sont les « maximalistes » ?, *Le Populaire*, 31 octobre 1952, *op. cit.*, p. 48.

<sup>80</sup> Denis LEFEVRE, Les socialistes français et la construction européenne, 1954-1955, DOC.IUE, 310/88 (col. 71), 20 pages, p. 9.

<sup>81</sup> André PHILIP, *L'Europe unie et sa place dans l'économie internationale*, Publications de l'Université de la Sarre, 1953, 365 pages, p. 165.

<sup>82</sup> *Ibid.*, pp. 264-266.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 293.

<sup>84</sup> André PHILIP, *Les socialistes*, 1967, Seuil-politique, 244 pages, p. 227.

<sup>85</sup> André PHILIP, L'Europe unie et sa place dans l'économie internationale, *op. cit.*, pp. 347-348.

<sup>86</sup> Dans cet ordre d'idée, plusieurs fédéralistes européens se montrent aujourd'hui extrêmement méfiants envers le principe de subsidiarité.

<sup>87</sup> Beaucoup ont été des résistants pendant la guerre 1940-45.

<sup>88</sup> Patrick J. SCHAEFFER, *op. cit.*, pp. 123-124.

<sup>89</sup> Selon Stanley Hoffmann, elle fut « une démonstration précoce et importante » des divergences parmi les six sur les possibilités d'un monde multipolaire plutôt que bipolaire. Dans cette optique, le rejet de la CED et « le réarmement allemand dans le cadre de l'OTAN et de l'UEO eut aux yeux des Français, le mérite de « maintenir l'avenir ouvert » en préservant l'existence d'une armée française tout en évitant la création d'une armée allemande indépendante ». Stanley HOFFMANN, *Gulliver empêtré. Essai sur la politique étrangère des Etats-Unis*, Seuil, 1971, 633 pages, p. 470.

<sup>90</sup> Intervention de Félix GOUIN, PS-SFIO, 45<sup>e</sup> congrès national, 2-3-4-5 juillet 1953, compte rendu sténographique, p. 488.

<sup>91</sup> Intervention de Jules MOCH, PS-SFIO, *op. cit.*, p. 498.

<sup>92</sup> Intervention de Gérard JACQUET, PS-SFIO, *op. cit.*, p. 523.

<sup>93</sup> Motion présentée par Gérard JACQUET, *op. cit.*, pp. 420-421.

<sup>94</sup> Motion CHARLOT, *op. cit.*, pp. 418-419.

<sup>95</sup> Motion sur la liberté de vote dans le débat sur la ratification du traité CED présentée par ROUX, *op. cit.*, p. 566.

<sup>96</sup> Motion sur l'obligation de mandat présentée par Augustin LAURENT, *op. cit.*, p. 565.

<sup>97</sup> La motion de Mollet recueille 2 265 mandats pour 1 058 à celle de Depreux.

<sup>98</sup> Perception dont il informe les responsables américains le 13 juillet 1954. Irwin M. WALL, *op. cit.*, p. 425.

<sup>99</sup> De manière surprenante, Philip Williams estime que le résultat ne traduisait pas une victoire sur l'opinion publique « car celle-ci était restée indifférente ». Contrairement à ce qu'il prétend, le vote du Parlement nous semble avoir été en phase avec une grosse majorité de l'opinion française. Philip WILLIAMS, *op. cit.*, p. 75.

<sup>100</sup> Irwin M. WALL, *op. cit.*, p. 431 et Stanley HOFFMANN, *op. cit.*, p. 523.

<sup>101</sup> Annie LACROIX-RIZ, *op. cit.*, p. 2.

<sup>102</sup> Intervention de P. O. LAPIE, PS-SFIO, Congrès national extraordinaire, Suresnes, 10-11 novembre 1954, compte rendu sténographique, 507 pages, p. 31.

<sup>103</sup> Intervention d'André PHILIP, *op. cit.*, pp. 40-41.

<sup>104</sup> Voir l'intervention de Marceau PIVERT, *op. cit.*, p. 129.

<sup>105</sup> Motion de politique internationale présentée par Guy MOLLET, *op. cit.*, pp. 154-155.

<sup>106</sup> Sue Ellen CHARLTON, *The French Left and European Integration*, University of Denver, 1972, 111 pages, p. 47.

<sup>107</sup> Rappelons par exemple que Marceau Pivert est un des membres fondateurs du mouvement pour les Etats-Unis socialistes d'Europe puis du mouvement socialiste pour les Etats-Unis.

- <sup>108</sup> Guy Mollet souligne d'ailleurs en séance plénière du 47<sup>e</sup> congrès ce manque d'attention. Intervention de Guy MOLLET, PS-SFIO, 47<sup>e</sup> congrès national, Asnières, 30 juin, 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juillet 1955, compte rendu sténographique, pp. 669-670.
- <sup>109</sup> Résolution de politique étrangère du 47<sup>e</sup> congrès, PS-SFIO, 48<sup>e</sup> congrès national des 28, 29, 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 1956, Lille, rapports, *Bulletin intérieur*, n° 84, mai 1956, 205 pages, p. 133.
- <sup>110</sup> Lettre de Guy Mollet à Jean Monnet le 16 juillet 1955, Guy MOLLET, *op. cit.*, p. 68.
- <sup>111</sup> Cette expérience gouvernementale fut longtemps appréciée très négativement dans le parti socialiste. Voir par exemple Pierre MAUROY en collaboration avec Franz-Olivier GIESBERT et Lucien RIOUX, *Héritiers de l'avenir*, Stock, 1977, 328 pages, p. 152.
- <sup>112</sup> Geneviève LEMAIRE-PROSCHE, *op. cit.*, p. 25.
- <sup>113</sup> En particulier Daniel Mayer : Intervention de Daniel MAYER, PS-SFIO, 48<sup>e</sup> congrès national, Lille, 28, 29, 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 1956, compte rendu sténographique, 885 pages, p. 348.
- <sup>114</sup> Intervention de GAZARD, *op. cit.*, p. 746.
- <sup>115</sup> Intervention de Christian PINEAU, *op. cit.*, p. 85.
- <sup>116</sup> Présenté comme « une nécessité si nous voulons réaliser la construction européenne qui nous est chère ». Intervention de Christian PINEAU, *op. cit.*, p. 85.
- <sup>117</sup> Voir aussi la justification de la résolution internationale par A. CONTE, *op. cit.*, p. 858.
- <sup>118</sup> Motion de politique internationale votée au 48<sup>e</sup> congrès, PS-SFIO, 49<sup>e</sup> congrès national, 27, 28, 29 et 30 juin 1957, Toulouse, rapports, *Bulletin intérieur*, n° 90, mai 1957, 191 pages, p. 127.
- <sup>119</sup> Guy Mollet estime ainsi que « c'est la signature le 23 mars 1957 des deux traités d'Euratom et du marché commun européen qui est peut-être le plus beau motif de fierté de mon gouvernement ». Guy MOLLET, *Bilan et perspectives socialistes*, *Tribune libre*, Plon, 1957, 113 pages, p. 34.
- <sup>120</sup> Communiqué du comité directeur le 21 juin 1957, SFIO, Secrétariat international, La SFIO et l'Europe. 1947-1967, 1967, 38 pages, p. 26.
- <sup>121</sup> Motion de politique internationale du 49<sup>e</sup> congrès, *op. cit.*, p. 203.
- <sup>122</sup> Christiane HURTIG estime à 5 à 6 000 les adhérents socialistes qui ont rejoint cette nouvelle formation. Christiane HURTIG, *De la SFIO au nouveau parti socialiste*, Armand Colin, 1970, 128 pages, p. 8.
- <sup>123</sup> Marc SADOUD, Sociologie des militants et sociologie du parti. Le cas de la SFIO sous Guy Mollet, *Revue française de science politique*, vol. 38, n° 3, juin 1988, p. 358.
- <sup>124</sup> *Ibid.*, p. 358.
- <sup>125</sup> *Ibid.*, p. 359.
- <sup>126</sup> Marc Sadoun relate qu'au congrès d'Asnières en 1953, Guy Mollet pouvait citer une fédération qui n'avait pas encore officiellement un seul adhérent au 1<sup>er</sup> juillet mais bien un député ! *Ibid.*, p. 361. Pour d'autres exemples et renseignements, nous renvoyons à son ouvrage le plus récent, Marc SADOUD, *De la démocratie française. Essai sur le socialisme*, Gallimard, 1993, 282 pages.
- <sup>127</sup> François MITTERRAND, *Un socialisme du possible*, Seuil, 1970, 118 pages, p. 111.
- <sup>128</sup> Danielle BAHU-LEISER, *de Gaulle, les Français et l'Europe*, Publications de la Sorbonne, 1981, 256 pages, p. 14.
- <sup>129</sup> Charles DE GAULLE, *Discours et messages. Pour l'effort, 1962-1965*, Plon, 1970, 479 pages, pp. 70-71.
- <sup>130</sup> Motion de politique internationale du 51<sup>e</sup> congrès, 27 novembre 1958, SFIO-Secrétariat international, *La SFIO et l'Europe. 1947-1967*, 1967, 38 pages, p. 27.
- <sup>131</sup> Rapport de politique internationale de Guy MOLLET, PS-SFIO, 51<sup>e</sup> congrès national, Issy-les-Moulineaux, 9-12 juillet 1959. Décisions, *Supplément au Bulletin intérieur*, n° 113, septembre 1959, 64 pages, p. 40.
- <sup>132</sup> Sue Ellen Charlton date du printemps 1962 l'opposition farouche des socialistes français au choix du président de la République. Situation qui entraîne un rapprochement avec les démocrates-chrétiens. Sue Ellen CHARLTON, *op. cit.*, p. 56.
- <sup>133</sup> Motion de politique internationale adoptée au 53<sup>e</sup> congrès, 18, 19, 20 et 21 mai 1961, PS-SFIO, 54<sup>e</sup> congrès national, 30, 31 mai, 1<sup>er</sup>, 2 juin 1963, Issy-les-Moulineaux, rapports, *Bulletin intérieur*, n° 127, 283 pages, p. 187.
- <sup>134</sup> Discours de Guy Mollet à l'Assemblée nationale le 24 janvier 1963, cité par Claude ESTIEVENART, *op. cit.*, p. 95.
- <sup>135</sup> Gérard JACQUET, La crise européenne, *Socialisme*, n° 56, mars 1963, p. 150.

<sup>136</sup> Résolution de politique internationale adoptée au 53<sup>e</sup> congrès d'Issy-les-Moulineaux, 18-21 mai 1961, in PS-SFIO, 54<sup>e</sup> congrès national, Issy-les-Moulineaux, 30 et 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin 1963, *Bulletin intérieur*, n° 127, 283 pages, p. 186.

<sup>137</sup> Marie-Elisabeth DE BUSSY, *Les partis politiques et les Communautés européennes sous la cinquième République* in Joël RIDEAU, Pierre GERBET, Maurice TORRELLI et Roger-Michel CHEVALLIER (sous la direction de), *La France et les Communautés européennes*, LGDJ, Paris, 1975, p. 119.

<sup>138</sup> Pierre MELANDRI, *L'alliance atlantique*, Archives-collection, 1979, 279 pages, p. 155.

<sup>139</sup> Voir Danielle BAHU-LEYSER, *op. cit.*, p. 21.

<sup>140</sup> Les démocrates-chrétiens, principalement par la voix de Jean Lecanuet, refusent par exemple l'incorporation du mot socialiste dans le titre de celle-ci.

<sup>141</sup> François BORELLA, *Les partis politiques dans la France d'aujourd'hui*, Point-politique, n° 56, 1981, 256 pages, p. 163.

<sup>142</sup> Qualifier politiquement les gaullistes et les différentes formations qui s'en sont réclamées est une entreprise ardue. Avec toutes les nuances que cela nécessite, nous rejoignons le point de vue de Jan-Erik Lane et Svante O. Ersson qui les situent parmi les partis conservateurs. Jan-Erik LANE, Svante O. ERSSON, *Politics and Society in Western Europe*, Sage Publications, 1991, 421 pages, p. 109.

<sup>143</sup> Motion de politique internationale du 54<sup>e</sup> congrès, PS-SFIO, 55<sup>e</sup> congrès national 3, 4, 5 et 6 juin 1965, Clichy, rapports, *Bulletin intérieur*, n° 135, 239 pages, p. 155.

<sup>144</sup> *Ibid.*, p. 156.

<sup>145</sup> PS-SFIO, Pour préparer utilement le 55<sup>e</sup> congrès national, Clichy, 3, 4, 5 et 6 juin 1965, Thèmes de discussion élaborés à la Conférence nationale d'information (Clichy, 3-4 avril 1965), *Bulletin intérieur*, n° 136, avril 1965, 208 pages, p. 112.

<sup>146</sup> *Ibid.*, p. 114.

<sup>147</sup> Communiqué du comité directeur du 7 juillet 1965, PS-SFIO, 56<sup>e</sup> congrès national, Suresnes, 29 et 30 juin, 1<sup>er</sup> et 2 juillet 1967, *Bulletin intérieur*, n° 148, 211 pages, p. 98.

<sup>148</sup> Communiqué du Conseil national du 30 octobre 1965, PS-SFIO, *op. cit.*, p. 149.

<sup>149</sup> SFIO-Secrétariat international, *La sfio et l'Europe. 1947-1967*, 38 pages, p. 38.

<sup>150</sup> SFIO, Journée de politique internationale, Suresnes, 10 juin 1967, p. 5.

<sup>151</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>152</sup> Souligné par nous.

<sup>153</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>154</sup> *Ibid.*, pp. 7-8.

<sup>155</sup> *Ibid.*, pp. 7-8.

<sup>156</sup> SFIO, Journée de politique internationale, rapports européens n, 10 juin 1967, p. 3.

<sup>157</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>158</sup> Voir Janine MOSSUZ, *Les clubs et la politique en France*, Armand Colin, 1970, 127 pages, pp. 41 et suivantes.

<sup>159</sup> Pierre MAUROY, *op. cit.*, p. 182.

<sup>160</sup> Dans un texte intitulé *Pour une nouvelle vision politique internationale de la gauche*, il met en exergue certaines contradictions de la construction européenne : « l'affaiblissement de pouvoirs de décisions nationaux, tenu pour souhaitable, peut priver un gouvernement socialiste des moyens juridiques, économiques, et sociaux nécessaires à la construction du socialisme. Une pente libérale dans la construction européenne représente un danger qu'il ne faut pas sous-estimer ». Cité par Pierre MAUROY, *op. cit.*, p. 185.

<sup>161</sup> Critique de l'Europe gauloise, Cahiers du CÉRES, avril 1968, in *Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes, l'enlèvement de l'Europe*, éditions Entente, 1979, 119 pages, p. 33.

<sup>162</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>163</sup> Charte de la convention. 6 et 7 juin 1964 in Danielle LOSCHAK, *La convention des institutions républicaines. François Mitterrand et le socialisme*, PUF, 1971, 92 pages, p. 16.

<sup>164</sup> Claude BRUCLAIN (pseudonyme), *Le socialisme et l'Europe*, Seuil, 1965, 140 pages, p. 19.

<sup>165</sup> *Ibid.*, p. 82.

<sup>166</sup> *Ibid.*, pp. 84-85.

<sup>167</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>168</sup> *Ibid.*, p. 116.

<sup>169</sup> Trois éléments très généraux de politique étrangère sont mis en avant dans les vingt-huit propositions du candidat Mitterrand : « 1° reprise immédiate des négociations sur le marché commun ; 2° application loyale du traité de Rome en vue de la création d'une autorité politique commune issue du suffrage universel ; 3° maintien de l'alliance atlantique mais révision de l'OTAN ». *Les 7 options fondamentales et les 28 propositions de monsieur François Mitterrand*, 1965, Fonds Claude Fuzier, Office universitaire de recherches socialistes, non paginé.

<sup>170</sup> FGDS, Programme de la fédération de la gauche démocrate et socialiste du 14 juillet 1966, 73 pages, p. 20. Voir également Pierre GERBET et Marie-Elisabeth DE BUSSY, Les partis politiques français et l'Europe in *Les partis politiques et l'intégration européenne*, annuaire 1969-70, association des instituts d'études européennes, Genève.

<sup>171</sup> Déclaration de la FGDS et du PCF. 16 mars 1968, 24 pages, p. 20.

<sup>172</sup> Pierre GUIDONI, *Histoire du nouveau parti socialiste*, TEMA-Action, 1973, 406 pages, p. 104.

<sup>173</sup> Geneviève LEMAIRE-PROSCHE, *op. cit.*, p. 39.

<sup>174</sup> François MITTERRAND, *Un socialisme du possible*, Seuil, 1970, 118 pages, p. 97.

<sup>175</sup> *Ibid.*, p. 64.

<sup>176</sup> *Ibid.*, p. 98.

<sup>177</sup> François BORELLA, *Les partis politiques dans la France d'aujourd'hui*, Points-politique, n° 56, 1981, 256 pages, p. 168.

<sup>178</sup> Pierre GUIDONI, *op. cit.*, p. 221.

<sup>179</sup> *Ibid.*, p. 221.

<sup>180</sup> Robert SCHNEIDER, *Michel Rocard*, Stock, 1987, 309 pages, p. 203.

<sup>181</sup> C'est par exemple Patrick Viveret qui lance la revue *Faire*, conçue comme un pont avec certains secteurs de la société civile et comme une opportunité pour intégrer dans la formation socialiste les revendications de mai 1968. Claude BUNODIERE, Lyne COHEN-SOLAL, *Les nouveaux socialistes*, Tema, 1977, 191 pages, p. 56.

<sup>182</sup> Michel ROCARD, Bernard JAUMONT et Daniel LENEGRE, *Le marché commun contre l'Europe*, Seuil, 1973, 190 pages, pp. 12-13.

<sup>183</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>184</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>185</sup> Souligné par nous.

<sup>186</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>187</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>188</sup> *Ibid.*, p. 118.

<sup>189</sup> *Ibid.*, p. 164.

<sup>190</sup> *Ibid.*, pp. 189-190.

<sup>191</sup> PARTI SOCIALISTE, *Changer la vie. Programme de gouvernement du parti socialiste. Présentation de François Mitterrand*, Flammarion, 1972, 349 pages, p. 184.

<sup>192</sup> *Ibid.*, p. 185.

<sup>193</sup> *Ibid.*, p. 81.

<sup>194</sup> *Ibid.*, p. 187.

<sup>195</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>196</sup> *Ibid.*, p. 185.

<sup>197</sup> *Ibid.*, p. 186.

<sup>198</sup> Souligné par nous.

<sup>199</sup> *Ibid.*, p. 193.

<sup>200</sup> *Ibid.*, pp. 328-329.

<sup>201</sup> PARTI SOCIALISTE, Le référendum, la position du parti socialiste français, non paginé, la documentation socialiste, avril 1972.

<sup>202</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>203</sup> *L'année politique, économique, sociale et diplomatique en France*. 1972, PUF, 1973, 445 pages, p. 233.

<sup>204</sup> Pierre MAUROY en collaboration avec Franz-Olivier GIESBERT et Lucien ROUX, *Héritiers de l'avenir*, Stock, 1977, 328 pages, p. 235.

- <sup>205</sup> Philippe GARREAU, Discours, pratiques et idéologie dans l'évolution du parti socialiste, *Revue française de science politique*, n° 2, avril 1978, p. 273.
- <sup>206</sup> Voir D. S. BELL and Byron CRIDDLE, *The French Socialist Party. The emergence of a Party of Government*, Oxford University Press, 1988, 329 pages, p. 77.
- <sup>207</sup> Geneviève PROSCHE-LEMAIRE, *op. cit.*, p. 49.
- <sup>208</sup> Congrès national extraordinaire sur les problèmes européens, *Le poing et la rose*, n° 22, spécial, novembre 1973, p. 3.
- <sup>209</sup> A savoir Didier Motchane, sur l'impérialisme en Europe ; Philippe Machefer, sur une stratégie socialiste européenne et Nicole Questiaux sur le contenu d'une politique socialiste en Europe.
- <sup>210</sup> Rapport général, la notion d'Europe dans l'idéologie socialiste, PARTI SOCIALISTE, *Les socialistes et l'Europe. Rapports au congrès extraordinaire sur les problèmes européens*, 15-16 décembre 1973, 79 pages.
- <sup>211</sup> *Ibid.*, p. 11.
- <sup>212</sup> *Ibid.*, p. 16.
- <sup>213</sup> *Ibid.*, p. 21.
- <sup>214</sup> Nicole QUESTIAUX, *Contenu d'une politique socialiste européenne*, PARTI SOCIALISTE, *op. cit.*, p. 74.
- <sup>215</sup> Philippe MACHEFER, *Une stratégie socialiste européenne*, PARTI SOCIALISTE, *op. cit.*, p. 69.
- <sup>216</sup> Rapport général, la notion d'Europe dans l'idéologie socialiste, PARTI SOCIALISTE, *op. cit.*, p. 21.
- <sup>217</sup> Comme le confirme la lettre que François Mitterrand adressa au premier ministre, Pierre Messmer, le 10 juillet 1973. François MITTERRAND, *La paille et le grain*, chronique, *La rose au poing*, Flammarion, 1975, 301 pages, pp. 190-191.
- <sup>218</sup> Jean-Pierre BOREL, PARTI SOCIALISTE, Congrès national extraordinaire sur les problèmes européens, Bagnolet, 15-16 décembre 1973, L'Europe monétaire, rapporteur Jean-Pierre Borel, 10 pages, p. 7.
- <sup>219</sup> *Ibid.*, p. 8.
- <sup>220</sup> *Ibid.*, pp. 9-10.
- <sup>221</sup> Conclusion partagée par David Bell dans sa contribution *The Parti Socialiste in France*, *The Journal of Common Market Studies*, Vol. XIII, n° 4, 1975, p. 428.
- <sup>222</sup> Pour une Europe en marche vers le socialisme, motion adoptée à l'unanimité, PARTI SOCIALISTE, Congrès national extraordinaire sur les problèmes européens, *Le Poing et la Rose*, n° 22, spécial, novembre 1973, p. 9.
- <sup>223</sup> Lors des élections législatives de 1973, le PCF recueille 21,34% et le PS 20,65%.
- <sup>224</sup> Gaston DEFFERRE, *Si demain la gauche... Réponses à Pierre Desgraupes*, Robert Laffont, 1977, 286 pages, pp. 136-137.
- <sup>225</sup> PARTI SOCIALISTE, *Quatre-vingt-neuf réponses aux questions économiques*, Flammarion, 1977, 128 pages, p. 39.
- <sup>226</sup> *Ibid.*, pp. 37-38.
- <sup>227</sup> PARTI SOCIALISTE, *op. cit.*, p. 39.
- <sup>228</sup> Maurice DUVERGER, *Lettre ouverte aux socialistes*, Albin Michel, 1976, 151 pages, p. 147.
- <sup>229</sup> *Ibid.*, pp. 143-144.
- <sup>230</sup> Kevin FEATHERSTONE, *Socialist Parties and European Integration. A comparative History*, Manchester University Press, 1988, 366 pages, p. 121. Kevin Featherstone est par ailleurs l'auteur d'une thèse défendue en 1982 : Kevin FEATHERSTONE, *Socialists and European Integration. A comparison of the attitudes held within the British Labour Party, the French Socialist Party and the Belgian Socialist Parties*, A thesis submitted to the University of Manchester, October 1982, 511 pages.
- <sup>231</sup> PARTI SOCIALISTE, *Le programme commun de gouvernement de la gauche. Propositions socialistes pour l'actualisation*, Flammarion, 1978, 128 pages, pp. 116-117.
- <sup>232</sup> Voir par exemple Roland CAYROL, La direction du parti socialiste. Organisation et fonctionnement ; Patrick HARDOUIN, Les caractéristiques sociologiques du parti socialiste, *Revue française de science politique*, n° 2, avril 1978 ; Jean-François BIZOT, en collaboration avec Léon MERCADET et Patrice VAN EERSEL, *Au parti des socialistes. Plongée libre dans les courants d'un grand parti*, Grasset, 1975.
- <sup>233</sup> Roland CAYROL, *op. cit.*, p. 202.
- <sup>234</sup> La répartition des mandats au congrès de Metz était la suivante. Tendances A. Mitterrand : 40,1% ; B. Mauroy : 13,6% ; C. Rocard : 20,4% ; D. Defferre : 7,8% ; E. CERES : 14,4% ; F. Pierret : 3,2%. Christine VERGER, *Les députés socialistes français du Parlement européen (juin 1979-juin 1982)*, Mémoire de DEA, septembre 1982, p. 30.

<sup>235</sup> Michel ROCARD, *Parler vrai. Textes politiques précédés d'un entretien avec Jacques Julliard*, Points-Politique, Seuil, 1979, 169 pages, p. 29.

<sup>236</sup> *Ibid.*, pp. 32-33.

<sup>237</sup> *Ibid.*, pp. 33-34.

<sup>238</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>239</sup> *Ibid.*, pp. 40-41. Voir aussi Michel ROCARD, *French Socialism and Europe, Foreign Affairs*, April 1977, p. 559.

<sup>240</sup> François MITTERRAND, *Ici et maintenant*, Fayard, 1980, 309 pages, p. 204.

<sup>241</sup> L'actif est pour François Mitterrand le suivant : « l'Europe avait réussi, à la veille de la crise du pétrole, à devenir la première puissance commerciale du monde. Avec son union douanière, ses tarifs préférentiels et son marché commun agricole — elle n'est rien d'autre — elle a prouvé qu'elle pouvait exister ». *Ibid.*, pp. 254-255.

<sup>242</sup> Pour le premier secrétaire du PS, le passif est surtout « une faible unité politique ; (...) l'adhésion de la Communauté aux principes de l'économie libérale qui l'infléchissent vers la zone de libre-échange universel où l'attendent de pied ferme les multinationales (...) ; la timidité de la législation sociale et la présence marginale des classes travailleuses dans les institutions ; (...) [enfin], l'absence d'un grand dessein ». *Ibid.*, p. 255.

<sup>243</sup> Lettre à l'auteur, 27 août 1991.

<sup>244</sup> Bureau exécutif du 26 septembre 1978, Pour une autre Europe, rapport sur le problème de l'élargissement de la CEE, *Le poing et la rose*, février 1979, supplément au n° 79, p. 4.

<sup>245</sup> Georges SUTRA, Pour une autre Europe, rapport sur le problème de l'élargissement de la CEE, *Le poing et la rose*, février 1979, supplément au n° 79, p. 9.

<sup>246</sup> *Ibid.*, pp. 13-15.

<sup>247</sup> François MITTERRAND, « 110 Propositions pour la France » in François MITTERRAND, *Politique. 2. 1977-1981*, 1984, Fayard, 330 pages, p. 315.

<sup>248</sup> Cette prérogative avait été expressément soulignée par Jacques Chaban-Delmas le 15 novembre 1959 lors des premières assises nationales du parti gaulliste, l'union pour la nouvelle République (UNR). André PASSERON, *Le « domaine réservé »*, *Le Monde*, 2 décembre 1992.

<sup>249</sup> Le déficit commercial explose littéralement en 1980 (année préélectorale) et durant les deux premières années du septennat Mitterrand.

Balance commerciale de la France (en millions d'écus) : 1977 : - 6.127 ; 1978 : - 4.078 ; 1979 : - 6.325 ; 1980 : - 16.951 ; 1981 : - 17.297 ; 1982 : - 23.503 ; 1983 : - 15.503 ; 1984 : - 13.139 ; 1985 : - 13.469 ; 1986 : - 8.942. Source : Eurostat, Données mensuelles du commerce extérieur. Calculs effectués par l'auteur.

<sup>250</sup> Peter A. HALL, L'évolution de la politique économique sous Mitterrand in Stanley HOFFMANN et George ROSS, avec la collaboration de Sylvia MALZACHER, *L'expérience Mitterrand. Continuité et changement dans la France contemporaine*, PUF, 1988, 445 pages, p. 79.

<sup>251</sup> Stanley HOFFMANN, Conclusions, in Stanley HOFFMANN et George ROSS, avec la collaboration de Sylvia MALZACHER, *op. cit.*, p. 432.

<sup>252</sup> Joylon HOWORTH, Budgets et choix stratégiques : la politique de défense sous François Mitterrand, in Stanley HOFFMANN et George ROSS, avec la collaboration de Sylvia MALZACHER, *op. cit.*, p. 389 et suivantes.

<sup>253</sup> Françoise DE LA SERRE, La politique européenne de la France : new look ou new deal ?, *Politique étrangère*, 1/82, p. 126.

<sup>254</sup> Christian LEQUESNE, La France et la construction européenne, *La documentation française*, n° 244, janvier-février 1990, p. 26.

<sup>255</sup> Jacques HUNTZINGER, La politique extérieure du parti socialiste, *Politique étrangère*, 1/82, p. 42.

<sup>256</sup> François MITTERRAND, Il faut que la guerre demeure impossible in François MITTERRAND, *Réflexions sur la politique extérieure de la France. Introduction à vingt-cinq discours (1981-1985)*, Fayard, 1986, 441 pages, p. 199.

<sup>257</sup> Communiqué du bureau exécutif sur les résultats du Conseil européen d'Athènes, 7 décembre 1983, in Geneviève PROSCHE, *op. cit.*, p. 191.

<sup>258</sup> *Ibid.*, p. 191.

<sup>259</sup> François MITTERRAND, Le réveil de l'espérance européenne, 7 février 1984 in François MITTERRAND, *op. cit.*, pp. 271-272.

<sup>260</sup> François Mitterrand vise ici le paragraphe 9 de l'article 203. Traité instituant les Communautés européennes, Office des publications officielles des Communautés européennes, 1978, 1315 pages.

<sup>261</sup> François MITTERRAND, Le réveil de l'espérance européenne, 7 février 1984 in François MITTERRAND, *op. cit.*, p. 272.

<sup>262</sup> *Ibid.*, p. 275.

<sup>263</sup> Remarquons qu'il fait débiter cet européanisme au congrès de La Haye en mai 1948 et qu'il passe sous silence dans ses énumérations la CED ; traité qu'il n'a pas voté ce dont il était fier en 1970 : « J'ai voté les traités européens sauf la CED. Mais je ne suis pas de ces hommes politiques qui ont conçu l'Europe comme un prolongement du dispositif militaire de l'Amérique, comme un glacis, comme une fraction d'un Empire dont la capitale est à Washington et plus encore au Pentagone qu'au State Department ». François MITTERRAND, *Un socialisme du possible. Entretien avec Robert Frossaert et Jacques Julliard*, Seuil, 1970, 118 pages, p. 20.

<sup>264</sup> François MITTERRAND, Une victoire de la Communauté sur elle-même, 24 mai 1984, in François MITTERRAND, *op. cit.*, p. 294.

<sup>265</sup> François MITTERRAND, Une victoire de la Communauté sur elle-même, 24 mai 1984, in François MITTERRAND, *op. cit.*, p. 297.

<sup>266</sup> Intervention de Jacques MOREAU, Débats du Parlement européen. Session 1983-84. Compte rendu in extenso des séances du 13 au 17 février 1984, *Journal officiel des Communautés européennes*, n° 1-309, p. 32.

<sup>267</sup> Intervention de Roger FAJARDIE, Débats du Parlement européen. Session 1983-84. Compte rendu in extenso des séances du 13 au 17 février 1984, *Journal officiel des Communautés européennes*, n° 1-309, p. 96.

<sup>268</sup> Spécialiste au PS des questions sociales, Jean-Paul Bachy fixe l'objectif d'« une réduction effective de 10% du temps de travail annuel pour 1986 ». Jean-Paul BACHY, Pour concrétiser l'espace social européen, *La nouvelle revue socialiste*, mai-juin 1984, p. 45.

<sup>269</sup> Gérard JACQUET, La relance européenne, *La nouvelle revue socialiste*, mai-juin 1984, p. 31.

<sup>270</sup> Michel ROCARD, Un nouvel âge pour la politique agricole commune, *La nouvelle revue socialiste*, mai-juin 1984, p. 53.

<sup>271</sup> Daniel MAQUART, Une étape décisive de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE, *La nouvelle revue socialiste*, mai-juin 1984, p. 56.

<sup>272</sup> PARTI SOCIALISTE, *Connaître l'Europe*, Editions de l'an 2 000, 1984, 135 pages, p. 31.

<sup>273</sup> Jacques HUNTZINGER, Quelle Europe voulons-nous ?, *La nouvelle revue socialiste*, mai-juin 1984, p. 3.

<sup>274</sup> Gérard JACQUET, La relance européenne, *La nouvelle revue socialiste*, mai-juin 1984, pp. 33-34.

<sup>275</sup> PARTI SOCIALISTE, *Connaître l'Europe*, Editions de l'an 2 000, 1984, 135 pages, p. 133.

<sup>276</sup> Elisabeth HAYWOOD, The French Socialists and European Institutional Reform, *Revue d'intégration européenne*, 1989, Vol. XII, n° 2-3, pp. 121-122.

<sup>277</sup> *Ibid.*, p. 132.

<sup>278</sup> Gérard JACQUET, Après « l'Acte unique », une nouvelle étape, *La nouvelle revue socialiste*, printemps 1987, p. 44.

<sup>279</sup> Ainsi, dans le même numéro de *La nouvelle revue socialiste*, Gérard FUCHS rappelle que « jamais l'impératif « Europe » n'a été si puissant ». Gérard FUCHS, Avancer à douze, *La nouvelle revue socialiste*, printemps 1987, p. 54.

<sup>280</sup> Pour la circonstance, on ne se faisait pas faute de rappeler l'appel lancé depuis l'hôpital Cochin le 6 décembre 1978 où Jacques Chirac s'en était violemment pris à Giscard d'Estaing évoquant « un parti de l'étranger à l'œuvre avec sa voix paisible et rassurante comme toujours quand il s'agit de l'abaissement de la France » ! Geneviève BIBES, Henri MENUDIER, Françoise DE LA SERRÉ, Marie-Claude SMOUTS, L'élection européenne en France, en Grande-Bretagne, en Italie et en République fédérale d'Allemagne, *Revue française de science politique*, décembre 1979, p. 1029.

<sup>281</sup> Jacques DELORS, L'Europe en mouvement, *L'Événement européen*, n° 3-4, 1988, p. 13.

<sup>282</sup> Gérard FUCHS, *op. cit.*, p. 54.

<sup>283</sup> Ainsi, le changement, pourtant fondamental quand on compare l'ancien et le nouveau document, de la déclaration de principes ne dura pas plus de 20 minutes et ne fit l'objet que de l'intervention de Max Gallo au nom du courant Socialisme et République.

<sup>284</sup> Voir par exemple Gérard LINDEPERG (ex-numéro 2), *Le nécessaire électrochoc du parti socialiste*, *Le Monde*, 6 avril 1991 ; Michel DELEBARRE, *Rénover le parti socialiste*, *Le Monde*, 2 octobre 1991 ; l'article de Patrick JARREAU, *Les socialistes cherchent le moyen d'échapper à la déroute électorale*, *Le Monde*, 14 décembre 1991.

<sup>285</sup> Tout en stipulant qu'elles devaient travailler en parallèle.

<sup>286</sup> François MITTERRAND, *Lettre à tous les Français*, Imprimerie L'Avenir graphique, 1988, 54 pages, pp. 14-15.

<sup>287</sup> La nature de la célébration officielle du bicentenaire de la révolution française a été tout entière inscrite dans cette logique.

<sup>288</sup> PARTI SOCIALISTE, *Propositions pour la France*, texte adopté à la convention nationale du ps, janvier 1988, p. 7.

<sup>289</sup> *Le Monde*, 23 octobre 1991.

<sup>290</sup> En préambule de son ouvrage *La grande illusion*, Alain Minc va jusqu'à affirmer : « Arrêtons de tricher. Il n'existe pas de question européenne, il n'existe qu'une question allemande ». Alain MINC, *La grande illusion*, Grasset, 1989, 265 pages, p. 7.

<sup>291</sup> Laurent FABIOUS, *C'est en allant vers la mer*, Seuil, 1990, 219 pages, p. 142.

<sup>292</sup> Voir par exemple Gérard FUCHS, *Attention : danger !*, *Le Monde*, 16 novembre 1989.

<sup>293</sup> Pierre MAUROY, Interview au Forum RMC-FR3, 26 novembre 1989, Texte dactylographié.

<sup>294</sup> François MITTERRAND, *op. cit.*, p. 13.

<sup>295</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>296</sup> En introduction Lord Cockfield promettait un avenir exceptionnellement radieux : « En un mot, le marché intérieur annonce un avenir de croissance sans inflation et la création de millions de nouveaux emplois ». 1992. *Le défi. Nouvelles données économiques de l'Europe sans frontières*. Préface de Jacques DELORS, Flammarion, 1988, 248 pages, p. 26.

<sup>297</sup> PARTI SOCIALISTE, *Propositions pour la France*, *op. cit.*, p. 2.

<sup>298</sup> PARTI SOCIALISTE, *Manifeste socialiste pour les élections européennes*, avril 1989, p. 15.

<sup>299</sup> Souligné par nous.

<sup>300</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>301</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>302</sup> PARTI SOCIALISTE, *Propositions pour la France*, *op. cit.*, p. 38.

<sup>303</sup> Introduction par Gérard Fuchs, p. 10.

<sup>304</sup> En 1991, le secrétaire national du ps aux Affaires européennes, Régis de Berranger, laissait pointer son embarras à cette question relative à la « méthode ». Régis DE BERRANGER, *Le parti socialiste et l'Europe sociale, positions et perspectives*, *Cahiers et revue de l'OURS*, n° 202, novembre-décembre 1991, p. 12.

<sup>305</sup> PARTI SOCIALISTE, *Manifeste socialiste pour les élections européennes*, *op. cit.*, p. 11.

<sup>306</sup> Egalité, contribution signée par Laurent Fabius, in PARTI SOCIALISTE, Congrès de Rennes, 15, 16, 17, 18 mars 1990. Contributions au débat. 1., *Le poing et la rose*, 112 pages, p. 26.

<sup>307</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>308</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>309</sup> Pour réussir le septennat. Faire vivre une société de partage. *Rénover le parti socialiste*, contribution signée par Lionel Jospin, in PARTI SOCIALISTE, *op. cit.*, p. 49.

<sup>310</sup> *Réponses pour demain. Les clubs Convaincre avec Michel Rocard*, Syros-Alternative, 1988, 279 pages, p. 223. Au congrès de Rennes, la contribution rocardienne est présentée par Catherine TRAUTMAN (maire de Strasbourg) et s'intitule *Les chances du socialisme démocratique*.

<sup>311</sup> Les chances du socialisme démocratique, contribution présentée par Catherine Trautman, in PARTI SOCIALISTE, *op. cit.*, p. 70.

<sup>312</sup> François FEJTŐ, *La social-démocratie quand même. Un demi-siècle d'expériences réformistes*, Robert Laffont, 1980, 286 pages, p. 256.

<sup>313</sup> Didier MOTCHANE, *Construire l'Europe, République*, numéro hors série, spécial Europe, été 1987, p. 15.



- <sup>314</sup> *Ibid.*, p. 19.
- <sup>315</sup> Jean-Pierre CHEVENEMENT, Nation, citoyenneté, Europe de 1789 à 1989 in *L'idée de nation et de citoyenneté en France et dans les pays de langue allemande sous la révolution*, Institut de recherche et d'éducation permanente du territoire de Belfort, Actes du Colloque international de Belfort tenu en octobre 1988, Valdoie, 1989, 393 pages.
- <sup>316</sup> Geneviève PROSCHE-LEMAIRE, *op. cit.*, pp. 157 et suivantes.
- <sup>317</sup> Sa contribution s'intitule *Fermer la parenthèse libérale. Faire vivre la République. Agir en socialistes*.
- <sup>318</sup> *Ibid.*, pp. 6 et suivantes.
- <sup>319</sup> Max Gallo, dans l'un de ses nombreux pamphlets, la décrit très durement en 1990. Max GALLO, *Manifeste pour une fin de siècle obscure*, Edition Odile Jacob, 1991, 201 pages, p. 187.
- <sup>320</sup> Fermer la parenthèse libérale. Faire vivre la République. Agir en socialistes, *op. cit.*, p. 8.
- <sup>321</sup> Voir en particulier le dialogue Alain TOURAINE et Max GALLO au lendemain du sommet de Maastricht, *Le Monde*, 17 décembre 1991.
- <sup>322</sup> Interview de Gérard FUCHS, *Vendredi*, n° 81, 30 novembre 1990.
- <sup>323</sup> PARTI SOCIALISTE, Les socialistes et l'avenir de la Communauté européenne, *rs-Info*, supplément au n° 454, 24 novembre 1990, p. 1.
- <sup>324</sup> *Ibid.*, p. 1.
- <sup>325</sup> *Ibid.*, p. 2.
- <sup>326</sup> *Le Monde*, 13 septembre 1991.
- <sup>327</sup> PARTI SOCIALISTE, *op. cit.*, p. 2.
- <sup>328</sup> Le vote à la majorité qualifiée concernant les décisions relatives aux harmonisations. *Ibid.*, p. 3.
- <sup>329</sup> Chaque instance pourrait avoir deux lectures des textes, la dernière lecture du Conseil devant être adoptée à l'unanimité pour pouvoir s'imposer au Parlement et, d'autre part, la reconnaissance d'« un droit d'initiative législatif » du Parlement européen vers la Commission.
- <sup>330</sup> PARTI SOCIALISTE, *op. cit.*, p. 3.
- <sup>331</sup> *Ibid.*, p. 4.
- <sup>332</sup> Cette conférence était réunie à l'initiative de Maurice Duverger et rassemblait des délégations des parlements nationaux et du Parlement européen.
- <sup>333</sup> C'est ce qu'affirme d'emblée le premier secrétaire du parti. Avant-propos de Pierre MAUROY, PARTI SOCIALISTE, Congrès extraordinaire sur le projet, Arche de la défense, texte proposé aux militants par le comité directeur, 13, 14, 15 décembre 1991, *rs-Info*, n° 492, 2 novembre 1991, p. 4.
- <sup>334</sup> Michel CHARZAT, Un nouvel horizon pour la France et le socialisme, PARTI SOCIALISTE, Congrès extraordinaire sur le projet, Arche de la défense, 13, 14 et 15 décembre 1991. Texte proposé par le comité directeur aux militants du parti socialiste, *rs-Info*, n° 492, 2 novembre 1991, p. 11.
- <sup>335</sup> PARTI SOCIALISTE, *op. cit.*, p. 97.
- <sup>336</sup> *Ibid.*, p. 30.
- <sup>337</sup> *Ibid.*, p. 64.
- <sup>338</sup> *Ibid.*, p. 64.
- <sup>339</sup> *Ibid.*, p. 66.
- <sup>340</sup> *Ibid.*, pp. 68-69.
- <sup>341</sup> *Ibid.*, p. 68.
- <sup>342</sup> Nul doute que le discours du président de la République à la Rencontre nationale pour l'Europe, le 10 janvier 1992 ouvrira encore la question à des avancées dans la formation socialiste. Voir *Le Monde*, 13 et 14 janvier 1992.
- <sup>343</sup> Voir en outre Pierre MOSCOVICI, Europe : la croisée des chemins, *La nouvelle revue socialiste*, n° 12, février 1991, p. 153.
- <sup>344</sup> Sont cités : la fiscalité, le statut des femmes, les décisions affectant la culture ou les modes de vie.
- <sup>345</sup> PARTI SOCIALISTE, *op. cit.*, p. 68.
- <sup>346</sup> Jean-Pierre CHEVENEMENT, Pour la refondation. Amendement n° 2, PARTI SOCIALISTE, *op. cit.*, p. 117.
- <sup>347</sup> Relevons également l'origine de cette critique dans l'amendement n° 1. André BELLON et Roger QUILLIOT, Rôle et place de la technocratie dans notre système politique. Amendement n° 1, PARTI SOCIALISTE, *op. cit.*, p. 115.

<sup>348</sup> Voir aussi Jean-Pierre CHEVENEMENT, *Le Monde*, 19 novembre 1991.

<sup>349</sup> Julien DRAY et consorts, Une 7<sup>e</sup> république pour le changement social. Amendement n° 5, PARTI SOCIALISTE, *op. cit.*, p. 123.

<sup>350</sup> *Ibid.*, p. 130.

<sup>351</sup> Julien DRAY, Fracassons le franc fort !, *Le Monde*, 6 juillet 1991.

<sup>352</sup> *Le Monde*, 25 avril 1992.

<sup>353</sup> PARTI SOCIALISTE, Oui à l'Union européenne, *Vendredi*, supplément au n° 148 du 12 juin 1992, pp. 13-14.

<sup>354</sup> *Ibid.*, pp. 4-5.

<sup>355</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>356</sup> Voir par exemple Michel ROCARD, *Le Monde*, 4 juillet 1992.

<sup>357</sup> *Le Monde*, 3 septembre 1992.

<sup>358</sup> *Le Monde*, 3 juillet et 29 juillet 1992.

<sup>359</sup> Dans ses vœux de nouvel an le 31 décembre 1991, François Mitterrand y fait explicitement allusion. *Le Monde*, 2 janvier 1992.

<sup>360</sup> *Le Monde*, 27 août 1992.

<sup>361</sup> Dans un premier temps d'ailleurs, des réunions favorables au « oui » rassemblent des socialistes et des responsables de l'UDF, partisans du traité.

<sup>362</sup> Souligné par nous.

<sup>363</sup> *Le Monde*, 24 juillet 1992.

<sup>364</sup> Voir Hostiles à la ratification, les mouvements d'extrême gauche vont à la bataille en ordre dispersés, *Le Monde*, 6 août 1992.

<sup>365</sup> Sur la position du courant Socialisme et République, voir les interviews de Jean-Pierre Chevènement Pour pouvoir redresser l'Europe, *Le Monde*, 2 mai 1992 ; Inventer une autre Europe, *Le Monde*, 9 juillet 1992 ; *Le Monde*, 12 septembre 1992.

<sup>366</sup> Entretien de Jean-Yves AUTEXIER avec l'auteur, 23 juin 1992.

<sup>367</sup> Voir l'exemple remarquable du Pas-de-Calais, *Le Monde*, 8 octobre 1992.

<sup>368</sup> Gérard GRUNBERG, Retour à la case départ pour le parti socialiste, *Le Monde*, 7 avril 1993.

<sup>369</sup> Comment Laurent Fabius a perdu la direction du parti socialiste, *Le Monde*, 6 avril 1993.

<sup>370</sup> Ainsi Pierre Mauroy, tout en estimant que le ps avait « raison de marquer son orientation à gauche », jugeait-il le 27 juin qu'il serait « dramatique de revenir à un ps d'il y a vingt ans ou davantage ». *Le Monde*, 29 juin 1993. De même, Michel Rocard dans son discours d'ouverture aux états généraux de Lyon avait invité les participants à ne pas préférer « le confort de l'opposition » au « remords du pouvoir ». *Le Monde*, 7 juillet 1993.

<sup>371</sup> *Le Monde*, 13 mai 1993.

<sup>372</sup> Julien DRAY, Marie Noëlle LIENEMANN, Jean-Luc MELANCHON, De l'alternance à l'alternative, *Le Monde*, 20 mai 1993.

<sup>373</sup> *Libération*, 2 juillet 1993.

<sup>374</sup> Voir par exemple Matéo ALALUF, Les mutations économiques et sociales. Des repères parmi d'autres in Pascal DELWIT et Jean-Michel DE WAELE, *La gauche face aux mutations en Europe*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1993, 218 pages.

<sup>375</sup> Mario TELÒ, Stratégie des syndicats et des partis de la gauche face à 1992, in OBSERVATOIRE SOCIAL EUROPÉEN, *Le défi social*, éditions CIACO, 1989, 178 pages, p. 93.

<sup>376</sup> Peter GLOTZ, Le malaise de la gauche, *L'événement européen*, 1/88, p. 59.

<sup>377</sup> Le programme électoral de 1988 s'en tient à des généralités sur cette question. PARTI SOCIALISTE, Propositions pour la France, *op. cit.*, p. 73.

<sup>378</sup> Les socialistes et l'avenir de la Communauté européenne, *op. cit.*, p. 4.

<sup>379</sup> Dans un débat avec Max Gallo, le sociologue Alain Touraine révèle toutes les craintes et les fantasmes existant à ce propos : « Nous sommes dans une zone mark. Mais pour nous, c'est ou la zone de libre-échange ou l'Europe politique ; pour les Allemands, c'est la Mittel-Europa ou l'ancrage à l'Ouest. Grâce au ciel (*sic*), ils choisissent l'Ouest ». *Le Monde*, 17 décembre 1991.



## Le parti travailliste britannique et les Communautés européennes

Le nationalisme britannique diffère profondément du nationalisme français. La façon dont les partis de gauche en Grande-Bretagne — c'est-à-dire principalement le parti travailliste — ont porté et assumé la dimension nationale se différencie de la situation française. A la République jacobine, susceptible d'incarner un modèle référentiel pour la gauche française, se substitue au Royaume-Uni le régime parlementaire et son symbole, la Chambre des Communes, espace démocratique à protéger et lieu initiateur des changements dans la société. On parle également de « nationalisme démocratique » mais dans une autre optique que le « nationalisme démocratique français ».

Là où en France se perpétue un grand respect pour l'exécutif et pour l'Etat, fondateurs de la nation, survit en Grande-Bretagne une profonde méfiance à l'égard de l'administration centrale. Le rôle de l'Etat a souvent été confiné — au moins officiellement <sup>1</sup> — à un exercice bien plus minimal qu'en France, même si son intervention s'est parfois avérée décisive. Alors qu'il est très présent en France dans l'agencement des relations sociales, la tradition britannique laisse l'initiative aux négociations directes, sans intervention publique. Enfin, là où les constitutions françaises jouent, à chaque régime, un rôle fondateur, se maintient au Royaume-Uni la « Common Law », sans charte fondamentale écrite.

Est-ce à dire que la société britannique se révèle aussi consensuelle qu'est conflictuelle la société française ? La question sociale a-t-elle, par exemple, été moins prenante qu'en France ou que dans d'autres pays industrialisés ? Certainement pas. La division sociétale est, au contraire, particulièrement prononcée au Royaume-Uni. C'est une donnée capitale de la société britannique ; la séparation est fortement marquée et ancrée à tous les échelons entre classes dirigeante et dirigée <sup>2</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, cette fracture n'est, à l'évidence, pas spécifique à l'Angleterre mais elle a une portée tout à fait singulière qui a largement perduré dans le temps <sup>3</sup>.

A cette polarisation sociale, il convient d'ajouter un élément chronologique essentiel : « l'Angleterre a accompli la première révolution industrielle dans une période de guerre internationale contre-révolutionnaire <sup>4</sup>, donnant ainsi naissance au plus jeune prolétariat du monde à un moment où la théorie socialiste était à son point

d'élaboration et de validité le plus bas, et à une bourgeoisie industrielle polarisée dès le début vers l'aristocratie » <sup>5</sup>. S'il existe bel et bien un mouvement ouvrier puissant, soulignons son indéniable manque d'organisation politique, sa faiblesse théorique et sa fragmentation sectorielle. Emmanuel Todd l'a décrit comme une « figure théorique étonnante d'un socialisme radicalement conservateur » <sup>6</sup>.

L'assemblage des nombreuses organisations syndicales de métier en une confédération syndicale — le Trades Union Congress (TUC) — s'est révélé extrêmement difficile. L'influence de cette confédération face aux syndicats de métier est d'ailleurs restée très faible dans le temps. L'accouchement d'une formation politique s'est avéré plus complexe encore. La perspective d'associer un parti « propre » au mouvement ouvrier paraissait, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, saugrenue. Les syndicats se contentaient de parrainer des candidatures libérales (pacte Lib-Lab). Quelques organisations politiques ont néanmoins vu le jour, mais toutes sont demeurées relativement marginales. La Social Democratic Federation (SDF) d'abord, qui adhère à la I<sup>re</sup> Internationale ; l'Independent Labour Party (ILP) ensuite, créé en 1893 par Keir Hardie. A ces deux organisations, ajoutons la société fabienne fondée en 1884, qui symbolise certainement beaucoup plus les couleurs que prendra le travaillisme britannique : ni marxiste <sup>7</sup>, ni véritablement socialiste, mais relevant d'une « tradition humaniste et réformiste » et prônant « la reconstruction de la vie humaine sur base de principes moraux » <sup>8</sup>.

En dépit des efforts de l'ILP et de la SDF, l'idée de créer un parti était catégoriquement rejetée par la plupart des syndicats. Devant le manque de défense des intérêts syndicaux à la Chambre des Communes, s'ébauchera toutefois un changement d'attitude. En 1899, le congrès du TUC adopte, à une courte majorité <sup>9</sup>, une recommandation demandant la réunion d'un congrès chargé de mettre en place un comité pour la représentation des intérêts du travail au Parlement. Celui-ci se déroule les 27 et 28 février 1900. Il débouche sur la création du « Labour Representative Committee » (LCR). Même si on situe le plus généralement la création du parti travailliste à ce moment, il ne s'agit pas encore à proprement parler d'un parti politique. L'étape suivante est une sorte de prolongement et d'approfondissement du LCR, suite à la prise en compte, par plusieurs leaders syndicaux, qu'une action politique était indispensable « à la sauvegarde du syndicalisme lui-même » <sup>10</sup>. En 1906, le TUC soutient des candidats aux élections et fonde le Labour Party.

Une autre originalité du mouvement ouvrier britannique et du parti travailliste peut également être notée dans ses rapports à la religion. Dans la référence aux quatre clivages fondamentaux de Seymour Martin Lipset et Stein Rokkan <sup>11</sup>, la dimension laïque est absente du cadre identitaire travailliste <sup>12</sup>. C'est plutôt à l'intérieur des pratiques religieuses au Royaume-Uni que certaines particularités apparaissent, notamment une plus forte implantation dans les milieux catholiques que le parti conservateur <sup>13</sup>.

L'ascendant du mouvement syndical sur le Labour Party est essentiel à de nombreux points de vue. D'abord, les effectifs des centrales puissantes forment l'essentiel des adhérents du parti par le biais de l'adhésion collective. Cette adhésion automatique (*contracting out*) a été modifiée après la grève générale de 1926 dans le sens d'un acte volontaire stipulant l'adhésion du syndiqué au parti (*contracting in*) avant que le

gouvernement de Clement Attlee ne rétablit, en 1946, le *contracting out*. La prépondérance des syndicats se marque dans la sélection des candidats aux élections législatives. En outre, depuis 1981, le TUC intervient dans l'élection du leader du parti. L'emprise syndicale est également forte sur la ligne politique du parti travailliste. Elle se réalise à travers une combinaison d'éléments. L'un des plus significatifs est la pratique du « vote bloqué » des représentants syndicaux aux congrès travaillistes « en fonction de la seule opinion majoritaire »<sup>14</sup> qui est de la sorte renforcée ; cet élément s'avère d'autant plus important que quelques grands syndicats sont les pivots des majorités se formant aux congrès travaillistes. L'amalgame du vote bloqué et de l'influence déterminante de certaines centrales peut modifier, parfois radicalement, en un court espace de temps des positions programmatiques. Enfin, il importe de souligner avec Colette Bernas que les délégations syndicales « ne sont mandatées que sur une partie de l'ordre du jour »<sup>15</sup>, ce qui laisse quelquefois une grande latitude d'initiative aux congressistes sur des questions pour lesquelles ils n'ont pas de délégation.

Mais le parti travailliste a aussi adapté son fonctionnement aux incertitudes afférentes aux votes bloqués et à cette emprise syndicale.

Toute résolution votée au congrès n'est pas nécessairement prise en compte dans le programme du parti<sup>16</sup>. Elle doit recueillir au moins deux tiers des mandats, et même dans ce cas, le congrès peut décider de ne pas se sentir lié par un vote.

Le parti fonctionne de fait dans une dualité de pouvoir : celle de l'organisation en tant que telle, dirigée par son comité exécutif (National Executive Committee — NEC) ; celle de sa « branche parlementaire », qui porte le titre de Parliamentary Labour Party et dont la marge d'initiative et d'autonomie est sans commune mesure avec celle des groupes parlementaires en Europe continentale. Jusqu'en 1981, le leader du parti était élu par les seuls parlementaires. Ce facteur est encore accentué par la logique du système politique britannique, qui favorise le bipartisme. Au pouvoir, l'affranchissement du Cabinet par rapport à l'organisation partisane est très grand tandis que dans l'opposition, le Shadow Cabinet joue le rôle de porte-parole du parti. La philosophie du système britannique est tout entière liée à la primauté accordée au rôle du Parlement. Il y a en la matière une grande tradition, confortée par un système électoral favorisant cette dynamique. Le scrutin uninominal à un tour ne laisse en effet que peu d'espoir aux formations hors de la confrontation bilatérale. Les libéraux puis les sociaux-démocrates l'ont appris à leurs dépens ces dernières années. C'est durant l'entre-deux-guerres que le parti travailliste est devenu un des deux partis d'alternance.

Sa première percée électorale intervient au lendemain de la première guerre mondiale. Il obtient 22,5% des suffrages pour 39,5% aux conservateurs et 13,3% aux libéraux<sup>17</sup>. Le parti travailliste avait pour la première fois adopté un programme intégrant le socialisme comme un de ses objectifs : *Labour and the New Social Order*<sup>18</sup>. Quatre ans plus tard, en 1922, les travaillistes progressent à nouveau et conquièrent cent quarante-deux sièges ; Ramsay MacDonald est élu président. Sous son impulsion, le Labour Party acceptera, en 1924, de gouverner avec une majorité relative. Mais cette expérience ne durera que quelques mois.

Deux raisons principales ont justifié cette prise de responsabilité. La première a trait à l'identité travailliste. Le Labour Party n'a jamais eu de prétention révolutionnaire et s'est à peine affirmé socialiste. Dès lors, l'accession au pouvoir n'a pas la

même portée émotive que pour certaines formations socialistes d'autres pays d'Europe. Elle se réalise dans une optique et au terme d'une évolution somme toute normales. Le Labour Party est un des partis en concurrence pour le pouvoir et assume ce rôle. Si besoin en était, il confirmera officiellement cette « nationalisation » en 1928 dans *Labour Party and the Nation* : « le parti travailliste parle, non pas en tant qu'agent de telle classe ou telle autre, mais comme organe politique créé pour exprimer les besoins et la voix des aspirations de tous ceux qui partagent le travail en ce qu'il est le lot du genre humain »<sup>19</sup>.

L'expérience du gouvernement travailliste minoritaire trouve aussi un fondement essentiel dans la volonté de Ramsay MacDonald de démontrer que la « deuxième Angleterre » était aussi à même de gérer les affaires du pays<sup>20</sup>.

L'échec partiel de cette tentative, l'échec de la grève générale de mai 1926 affaibliront le parti travailliste et le TUC mais dans des proportions limitées<sup>21</sup>. L'exercice du pouvoir sera renouvelé après les élections de 1929, alors que les travaillistes n'ont toujours pas atteint de majorité absolue<sup>22</sup>. MacDonald dirige un gouvernement soutenu de l'extérieur par les libéraux. Rapidement confronté à la grande crise économique, contraint par le statut minoritaire de son gouvernement et faute de perspectives nettes pour faire face à la situation économique, MacDonald décidera en août 1931, contre l'avis de sa formation, d'ouvrir le gouvernement aux autres partis. Cet acte lui vaudra l'exclusion du parti. Aux élections anticipées de 1931, le Labour Party lutte donc contre une alliance menée par son ancien leader. Il en sortira affaibli<sup>23</sup> mais renouvelé. Les travaillistes et le TUC ont en effet entamé une réflexion profonde sur les modalités de la lutte contre la crise<sup>24</sup>. En 1934, le Labour Party soumet ainsi un nouveau programme, *For Socialism and Peace. The Labour Party Program for Action*, qui préfigure la politique du gouvernement travailliste après la deuxième guerre mondiale<sup>25</sup>. De cette génération sortiront d'ailleurs les principales personnalités de l'équipe dirigeante de 1945 : Clement Attlee, Ernest Bevin, Stafford Cripps, Hugh Dalton,...

## I. DES « LENDEMAINS QUI CHANTENT »

L'entrée en guerre de la Grande-Bretagne a eu des implications profondes sur la vie politique du pays. Successeur de Neville Chamberlain, Winston Churchill appellera les partis travailliste et libéral à participer « à ses côtés » à la gestion du pays durant le conflit. C'est au sein de cette équipe que le libéral Lord Beveridge jettera les bases de l'accord social pour la reconstruction d'après-guerre. Ses rapports de juillet 1942 et de mai 1944 mettent en effet en évidence la nécessité d'ajouter une dimension sociale au keynésianisme<sup>26</sup>. Soutenu par les libéraux et les travaillistes, il n'est pas certain en revanche que les conservateurs, et plus spécifiquement Churchill, aient dans les faits accepté les orientations sociales des rapports. Selon Beveridge, le manque d'enthousiasme sinon d'intérêt du premier ministre conservateur lui aurait d'ailleurs coûté la victoire électorale en 1945<sup>27</sup>. Le parti travailliste s'est en revanche inscrit d'emblée dans la dynamique suggérée par Beveridge. Le rapport du comité exécutif national au congrès de mai-juin 1944 dégage ses options à l'horizon de la victoire alliée sur le troisième Reich.

Tout en reconnaissant que le Royaume-Uni « continuera à vivre dans des conditions de pénurie et « d'économie assiégée » [qui] nécessitera le maintien du rationnement et de nombreux contrôles » <sup>28</sup>, le parti travailliste n'en annonce pas moins la planification du passage de cet état difficile vers une société d'abondance. Cette opération passerait par les conditions de règlements internationaux d'après-guerre. Le futur idéal est conçu comme une transition vers un « nouvel ordre mondial » <sup>29</sup>, fondé sur une coopération étroite et un accord politique entre les Etats-Unis, l'Union soviétique et la Grande-Bretagne <sup>30</sup>.

L'esquisse de ce « nouvel ordre mondial » et d'une Grande-Bretagne assurant sa fonction de « grand » sera détaillée un an plus tard dans le document électoral majeur du parti travailliste, *Let us face the future*. En dépit des espoirs de Churchill <sup>31</sup>, les travaillistes ont en effet provoqué des élections au milieu de l'année 1945.

A l'image des formations de gauche en Europe continentale, le Labour Party participe au mouvement général de radicalisation politique au sortir de la conflagration mondiale. Dans *Let us face the future*, il se définit comme un « parti socialiste et fier de l'être » <sup>32</sup>. Présenté en sept points, le programme est à la fois pragmatique et ancré à gauche. Les travaillistes préconisent la nationalisation des industries énergétiques, des transports intérieurs, de l'industrie charbonnière et de la sidérurgie. Ils se prononcent au surplus pour un contrôle public des cartels et des monopoles, pour la mise en place d'un programme clair d'exportations et pour l'organisation d'un contrôle des prix et d'une meilleure coordination des départements ministériels. Enfin, le Labour Party prône une planification souple d'orientation de l'économie <sup>33</sup>. A cette dimension interne s'ajoute l'appel à la collaboration internationale, censée faciliter le retour à la prospérité <sup>34</sup>.

Les travaillistes triomphent en recueillant 47,8% et 393 sièges sur 640 contre 39,6% et 210 sièges aux conservateurs <sup>35</sup>. Les élections de mai 1945 sont un moment clé dans l'histoire politique du Royaume-Uni. Pour la première fois, le Labour Party remporte une majorité absolue <sup>36</sup> et l'élection le consacre comme parti d'alternance.

L'expérience gouvernementale — menée jusqu'en 1950 et prolongée d'un an grâce à la courte victoire aux élections générales de 1950 <sup>37</sup> — est cruciale dans l'histoire du parti. Elle incarne la volonté, et dans une certaine mesure la réussite, de la mise en œuvre du modèle social promis : le modèle économique de *Welfare State*. Mais elle symbolise aussi la possibilité d'accéder au pouvoir, de modeler et de diriger la vie économique d'un Etat et, par conséquent, la conviction d'être à même de « construire le socialisme dans un seul pays » <sup>38</sup>. La victoire de 1945, à laquelle s'ajoute le prestige de la Grande-Bretagne à la libération, octroie au Labour Party une autorité exceptionnelle sur la mouvance socialiste et sociale-démocrate européenne.

Les travaillistes ne bénéficieront pas longtemps de l'état de grâce. Le Royaume-Uni est sorti terriblement affaibli des cinq années de conflit, qui en ont fait le premier débiteur mondial avec une dette avoisinant trois milliards de livres sterling <sup>39</sup>. Aussi, lorsque le 15 août 1945, Harry Truman annonce la suspension unilatérale des prêts-bail américains, le gouvernement britannique est pétrifié. Aucune relance de l'économie, aucun projet industriel n'étaient imaginables sans l'apport de capitaux extérieurs, provenant en premier lieu des Etats-Unis. C'est dans ce contexte que se sont engagés les pourparlers entre représentants des deux Etats et que se fina-



lise la conclusion d'un accord financier, le 6 décembre 1945. Dans des conditions si non humiliantes, au moins pénibles, pour la délégation britannique <sup>40</sup>. En raison des liens historiques entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, cet épisode a profondément touché les élites britanniques. Membre de la représentation, Hugh Dalton a raconté son ressentiment : « Lorsque les discussions ont commencé, nous avons lentement reculé, de mauvais gré et avec une irritation croissante de l'idée d'un don financier vers un prêt sans intérêts, et de ce prêt sans intérêts vers un prêt ; d'un montant total élevé de l'aide vers un petit montant, et de la perspective de conditions lâches qui se contenteraient d'être des déclarations générales d'intention à l'acceptation non volontaire <sup>41</sup> de conditions si dures qu'elles pouvaient mettre en péril notre commerce et la totalité de notre vie économique » <sup>42</sup>. Le corsetage économique et financier de l'ancien empire pèsera lourdement sur la législature travailliste.

### 1. Les étapes d'une législature

La banque d'Angleterre, l'aviation civile, les charbonnages, les transports britanniques et l'industrie de l'électricité et du gaz sont nationalisés au cours des trois premières années de la législature. Mais plusieurs entraves ont empêché une efficacité optimale. Relevons d'abord les contraintes économiques et politiques d'ordres interne et externe, auxquelles s'ajoute la pression des *lobbies* hostiles au principe des nationalisations. Par ailleurs, le gouvernement travailliste a plus accompli des étatisations que des nationalisations socialisées. Dans plusieurs cas, l'équipe dirigeante et les orientations des industries concernées n'ont pas changé. Kenneth O. Morgan a, par exemple, relevé que « la réforme de la Banque d'Angleterre (...) était modeste, car aucun contrôle public n'était institué ni sur les mouvements de capitaux ni sur les flux d'investissements et le gouverneur de la banque continuait de se comporter pour l'essentiel comme auparavant » <sup>43</sup>. De même, le chancelier de l'Echiquier, Hugh Dalton, oppose-t-il une fin de non-recevoir au syndicat national des employés qui demandait à être consulté sur les nominations au conseil d'administration.

Outre les nationalisations, l'édification d'un système de sécurité sociale figure parmi les réalisations gouvernementales travaillistes. Fleuron de ce système, la constitution d'un service public généralisé de santé — le National Health Service — en est sans doute le principal actif.

A l'image des autres pays d'Europe occidentale, l'année 1947 atteste d'un tournant très marqué dans la politique ministérielle. La vague de gauche a reflué, la situation économique est précaire et la guerre froide sévit. La volonté réformatrice du gouvernement s'est singulièrement refroidie d'autant que deux crises frappent successivement le Royaume-Uni.

— Une pénurie énergétique, qui affecte sérieusement l'approvisionnement en pétrole mais plus encore en charbon. Cette crise a eu des répercussions profondes et motivera, en partie, le rejet du projet CECA par le gouvernement. Le parti travailliste a en effet appelé à une mobilisation générale pour accroître sensiblement la production. Pour s'en convaincre, il suffit de lire le code de conduite du « bon militant travailliste » de Douglas Jay, *Labour's plan for 1947* : « Que devrait faire chacun d'entre nous dans sa vie ordinaire pour être en harmonie avec les plans gouvernementaux ? Je pense que c'est ce que la plupart des gens se deman-

dent et j'aimerais bien leur donner la réponse. Premièrement chacun doit lire *Bataille pour la production*, 1947. (...) Si nous avons le choix entre différents emplois, prenons celui qui sera le plus utile au pays. Pour les jeunes hommes et suffisamment aptes, l'industrie charbonnière est de loin l'emploi national le plus important du moment <sup>44</sup> » <sup>45</sup>.

- Le Royaume-Uni éprouvera aussi une perturbation financière extrêmement inquiétante. Le 6 août 1947, la livre cesse d'être convertible. Le pays souffre d'un manque cruel de liquidités. Afin de compenser la raréfaction des ressources financières, la recherche de marchés pour l'exportation devient un autre *leitmotiv* du parti et du gouvernement travaillistes <sup>46</sup>. Si l'on en croit ses responsables, les pays du Commonwealth ont joué un rôle déterminant dans cette quête. Il importe d'insister sur cet aspect dans la mesure où cette perception influencera puissamment l'imaginaire des membres et des dirigeants du parti. Elle servira à légitimer les attitudes hostiles du parti travailliste envers les institutions européennes <sup>47</sup>.

La nouvelle ligne de conduite adoptée par l'équipe gouvernementale dans le courant de l'année 1947 engendre des tiraillements. D'aucuns y voient un abandon des finalités sociales, pour ne pas dire socialistes. De manière symptomatique se crée, en avril 1947, un groupe de pression interne dont l'appellation indique à suffisance son objectif : *Keep Left*. Fondé par quelques personnalités marquantes de la gauche telles Ian Mikardo, Richard Crossman et Michaël Foot, il met à nu certaines dissensions internes. Celles-ci se développeront sur la politique salariale <sup>48</sup>, problème difficile compte tenu de l'autonomie large de chaque organisation syndicale et de la tradition non interventionniste dans les négociations entre partenaires sociaux.

Face à l'aggravation de la crise des liquidités, s'est opéré ce que Jean-Pierre Ravier a appelé un glissement de la « persuasion » à l'idée d'un « contrôle des salaires » <sup>49</sup>. En février 1948, Clement Attlee franchit une étape décisive en proposant de stabiliser les prix et les salaires, au nom de la lutte contre l'inflation et pour la compétitivité de la production britannique. Le congrès du ruc acceptera le principe mais le scrutin syndical dévoile une minorité non négligeable opposée à la mesure — cinq millions et demi de mandats « pour », deux millions « contre ». De plus, l'approbation s'effectue « sous la double réserve de la préservation de la liberté théorique de la négociation par branches et d'une action gouvernementale, non définie, de limitation des prix et des profits » <sup>50</sup>.

Parce que de nombreux syndicats estimeront cette dernière condition non remplie — en particulier en raison de la dévaluation de la livre sterling de 30% en septembre 1949 —, l'appui à cette mesure ne pourra être renouvelé deux ans plus tard lors d'un vote exceptionnellement serré — 3 949 000 mandats contre 3 727 000 <sup>51</sup>.

## 2. La politique étrangère et européenne des travaillistes

Plusieurs analystes du Labour Party ont souvent insisté sur le fait que la politique étrangère représente certainement le domaine où le parti travailliste a le moins innové <sup>52</sup>. Selon John Saville, la continuité se révèle particulièrement saisissante sur deux questions capitales : l'anti-soviétisme et, plus largement, l'anti-communisme de la diplomatie britannique et ce qu'il appelle l'« attachement fervent à l'idée de « puissance mondiale » » <sup>53</sup>.

Les travaillistes ont très tôt pratiqué une diplomatie de puissance dirigée contre toute idée d'internationalisme socialiste. Au sein de la mouvance socialiste même, ce facteur a été particulièrement mis en relief à propos des relations avec l'Espagne et de l'intervention en Grèce. Lors de la conférence socialiste d'août 1946, Denis Healey, excédé par certaines critiques, tient à stipuler son statut spécifique : « Je suis presque autant le représentant du gouvernement que du parti » <sup>54</sup>.

Au congrès de Bornemouth du parti travailliste (1946), la politique étrangère est une des rares pierres d'achoppement. Même si les critiques ne sont formulées que dans certaines propositions de résolutions <sup>55</sup>, Ernest Bevin, secrétaire au Foreign Office, est pris à partie à différentes reprises sur l'intervention britannique en Grèce, l'alignement sur les orientations américaines, le soutien à l'intervention française en Indochine, les options prises en Palestine, ou encore le caractère très anti-soviétique de ses choix <sup>56</sup>. Dans une longue mise au point, Bevin retracera son parcours pour rejeter toute accusation d'anti-soviétisme : « Y-a-t-il quelqu'un d'autre dans cette conférence qui, historiquement, a fait plus que moi pour défendre la révolution russe ? » <sup>57</sup> ! S'il préconise une politique de troisième voie, le gouvernement britannique a indéniablement été le pilier anti-soviétique et anti-communiste le plus affirmé d'Europe <sup>58</sup>. Certaines recherches suggèrent même que la politique étrangère britannique a anticipé le « containment », entraînant dans sa détermination les Etats-Unis <sup>59</sup>. Irwin Wall attribue d'ailleurs la paternité de l'OTAN à Ernest Bevin en dépit de réserves américaines préliminaires <sup>60</sup>. Une politique qui se situe en quelque sorte dans la lignée du célèbre discours de Winston Churchill à Fulton, le 5 mars 1946 <sup>61</sup>.

Le parti travailliste a traduit sa politique extérieure en 1947 en une vision pyramidale. L'objectif socialiste d'une politique étrangère britannique résiderait dans l'ouverture d'une troisième voie dans les relations internationales « entre l'attraction économique de l'Amérique capitaliste et l'attrait idéologique de la Russie soviétique » <sup>62</sup>. Mais la ressemblance avec les ambitions de la SFIO s'arrête là. Le Labour Party fixe en effet une exigence préalable à ce cheminement qui s'accorde mal avec la politique française de troisième force : « Le maintien de la Grande-Bretagne comme pouvoir mondial » <sup>63</sup>. Au moment où les socialistes français et certaines formations sociales-démocrates européennes privilégient l'idée d'Europe comme troisième voie possible entre les Etats-Unis et l'URSS, les travaillistes britanniques opposent une vision selon laquelle la troisième voie passerait par le développement d'un « troisième grand », la Grande-Bretagne. Au demeurant, le Labour Party a nettement rejeté l'idée de troisième force européenne. Pour les autorités travaillistes, « cette politique est à la fois indésirable et impraticable » <sup>64</sup>. Stephen George a mis en évidence une des raisons fondamentales de cette différence : « Alors que dans la plupart des pays d'Europe continentale l'expérience de la seconde guerre mondiale avait miné le nationalisme, en Grande-Bretagne, elle a renforcé un sens déjà fortement développé de l'identité nationale » <sup>65</sup>.

Accusés d'américanophilie, les dirigeants travaillistes se défendent d'être systématiquement sur la même longueur d'onde que l'administration des Etats-Unis et critiquent l'alignement du parti conservateur en la matière <sup>66</sup>. Reste un fait « incontournable » <sup>67</sup> : seuls les Etats-Unis sont capables de soutenir et d'aider économiquement

le gouvernement britannique. La réalité correspond mal à l'idée d'un alignement critique. La diplomatie britannique est bien plus proche des intérêts américains qu'elle ne veut bien l'avouer. Déjà écorné par les difficultés économiques et financières internes, le statut de grande puissance est aussi mis à mal par des revers externes : en témoigne l'obligation de céder le « témoin » dans la situation de guerre civile larvée en Grèce. Il faudra néanmoins attendre l'échec de l'expédition de Suez pour qu'une prise de conscience s'effectue dans certains secteurs de la société britannique.

En définitive, la politique extérieure du gouvernement travailliste restera viscéralement une politique traditionnelle de « grand mondial », anticipant dans les faits, les « trois cercles » dégagés par Winston Churchill peu de temps après : la « special relationship » avec les Etats-Unis d'Amérique, les rapports de la Grande-Bretagne avec ses anciennes colonies dans le Commonwealth, l'insertion du Royaume-Uni dans l'organisation de l'Europe occidentale.

Le manifeste électoral du parti travailliste pour l'élection législative de 1950, *Let us win through together*, est tout à fait révélateur de cette ligne de conduite : « Le parti travailliste croit que les objectifs des Nations unies sont mieux servis par des associations toujours plus étroites entre pays amis dans le cadre de la Charte. Le gouvernement travailliste a mis une énergie particulière dans le renforcement des associations suivantes : le Commonwealth, la communauté atlantique et l'Europe occidentale. Nous croyons qu'elles sont non seulement compatibles mais également nécessaires à chacun comme autant de garanties pour la sécurité mondiale » <sup>68</sup>.

Qu'en a-t-il été du troisième terme du triptyque : l'attitude face à l'Europe ? En 1947, le parti travailliste accueille très favorablement le plan Marshall. Dans la foulée, il se déclarera partisan d'une organisation européenne de gestion des fonds en provenance des Etats-Unis. Mais notons les précisions apportées par Ernest Bevin à la Chambre des communes en janvier 1948 : il s'agit de mettre sur pied une forme d'unité européenne basée sur « la coopération » et non sur un « système rigide » <sup>69</sup> ; en clair, il refuse une intégration économique européenne.

Lors de l'émergence du débat sur l'unité européenne, les travaillistes détailleront leurs vues en 1948, à l'attention des partis socialistes d'Europe continentale, dans *Les pieds sur terre*. Le Labour Party insiste en préambule sur le caractère « occidental » <sup>70</sup> de toute union européenne. Le but premier de toute association doit tendre à la sécurité de l'Europe : « Dans le domaine politique, l'objectif principal de l'Union occidentale est d'établir une politique étrangère commune, et par conséquent, une politique défensive commune » <sup>71</sup>. Soulignons que dès 1948, les travaillistes britanniques jugent inéluctable une participation allemande à la défense européenne : « Toute union de l'Europe occidentale doit inclure l'Allemagne. Si l'Allemagne tombe entre des mains inamicales, elle peut devenir pour les démocraties occidentales une menace militaire plus grave encore que par le passé » <sup>72</sup>. Si le parti travailliste se prononce pour une politique étrangère commune articulée autour de la défense de l'« union de l'Europe occidentale », il n'en est pas moins très clair dans son refus de toute prospective fédéraliste pour l'union de l'Europe. Quatre raisons déterminantes justifient cette position.

— Les travaillistes assignent toujours au Royaume-Uni un statut particulier, tant vis-à-vis de l'Union soviétique que des Etats-Unis. Il est donc inacceptable pour

les responsables travaillistes d'envisager une quelconque délégation de pouvoir. Au point qu'il leur apparaît inimaginable qu'une éventuelle organisation européenne puisse voir le jour sans la présence britannique : « Sans la participation de la Grande-Bretagne, il est douteux qu'aucun des pays membres de l'OTAN lierait son avenir à celui du continent dans son ensemble. Ses vastes dépendances d'outre-mer et ses relations étroites avec le Commonwealth font de la Grande-Bretagne la base indispensable avec toute troisième puissance mondiale » <sup>73</sup>. Ce sentiment de supériorité exaspérera plus d'un homme politique d'Europe continentale <sup>74</sup>.

- La voie fédérale, comme choix institutionnel, est en totale contradiction avec les traditions politiques du pays. La nation est l'entité historique permettant un fonctionnement efficace et démocratique. Le Labour Party utilise l'exemple du rôle de la constitution écrite envisagée dans l'hypothèse d'une fédération européenne pour démontrer ses dangers : « Enfin, aucune Constitution écrite ne pourra effacer les longues histoires nationales des Etats de l'Europe, ni désagréger leurs groupes qu'unissent des intérêts communs réels ou imaginaires. Une fédération européenne aurait besoin, plus que la plupart des autres fédérations, de disposer de sanctions de force pour empêcher la sécession. La sanglante et longue guerre civile américaine n'est pas un précédent bien encourageant » <sup>75</sup>.
- Ajoutons la compréhension différente du sentiment national au lendemain de la guerre en Grande-Bretagne et dans les Etats ayant souffert de l'occupation nazie. Alors que parmi les élites politiques des pays européens continentaux, l'occupation a parfois mis en cause l'idée de « tout nation », la résistance victorieuse à la tentative d'invasion nazie et les conditions pénibles de la vie et de la lutte de 1940 à 1945 ont pu, au contraire, renforcer le sentiment national britannique. Dans un de ses discours, Hugh Dalton, chef de groupe parlementaire travailliste au Conseil de l'Europe, soulignait cet élément pour justifier les différences de comportement entre le Royaume-uni et les autres pays européens : « Il n'y a pas de doute (...), les expériences de la guerre incluant le fait d'être occupé par un ennemi [ont] cassé le sentiment de fierté nationale et ceci aide à populariser le mythe fédéraliste » <sup>76</sup>.
- Enfin, l'expérience travailliste de keynésianisme national ne peut que mal s'accommoder d'une quelconque forme d'intégration européenne, qu'elle soit économique ou politique. Les orientations dirigistes — nationalisations et dévaluation par exemple — auraient pu être partiellement remises en cause par les contraintes induites d'un début d'intégration européenne.

Avec le traité de Bruxelles en 1948 et la convocation du congrès européen de La Haye, les travaillistes précisent leurs positions sur l'Europe. Le traité conclu avec la France et les trois pays du Benelux constitue, à leurs yeux, un aboutissement heureux à deux points de vue : il concerne un domaine où ils ont souhaité voir se déployer une initiative européenne et les institutions conçues se fondent sur une approche intergouvernementale.

En revanche, l'invitation à prendre part aux assises de La Haye a été vigoureusement repoussée et l'initiative a engendré une résistance véhémente du Labour Party compte tenu du rôle et de l'influence de Winston Churchill dans l'organisation du congrès. Selon le Labour Party, le leader de l'opposition visait à isoler et à déstabiliser

le gouvernement britannique. Cet objectif n'était certainement pas absent des pensées du dirigeant conservateur mais insuffisamment frappant pour que tous les travaillistes refusent d'y participer. Après que quarante-six députés de la majorité eurent annoncé leur intention d'y participer, le conseil exécutif national votera une résolution leur enjoignant de s'en abstenir. De plus, le parti demandera aux partis socialistes d'Europe continentale de boycotter les assises. Si quelques responsables socialistes s'y associeront, ce sera à titre purement personnel et sans mandat — notamment les vingt-six parlementaires du Labour qui outrepassent la recommandation du comité exécutif. A cet élément, ajoutons la frustration du gouvernement de voir ainsi s'organiser à l'échelle européenne une rencontre internationale sans qu'il en ait été l'initiateur.

La tenue de l'assemblée de La Haye révèle un point de focalisation capital dans l'attitude travailliste face aux organisations européennes. Non que le Labour Party fût favorable à une intégration européenne avant cette rencontre, mais des portes restaient ouvertes <sup>77</sup>. La prééminence de Churchill lors de la rencontre de La Haye, la participation active de personnalités catholiques imminentes contribueront à raidir l'attitude du parti sur le principe d'unification européenne. Une idée restera longtemps ancrée dans le mouvement travailliste : l'intégration européenne ne pourrait aller qu'à l'encontre d'une majorité travailliste. Les orientations anti-fédéralistes n'étaient pas inscrites de manière définitive dans l'identité du travaillisme. N'est-ce pas Clement Attlee qui, en décembre 1939, estimait nécessaire la mise sur pied d'une autorité internationale supérieure aux Etats « avec un pouvoir effectif sur eux opérant dans la sphère politique et économique » et qui considérait même que « l'Europe devrait se fédérer <sup>78</sup> ou périr » <sup>79</sup> ? N'est-ce pas au Royaume-Uni que s'est originellement organisé le mouvement pour les Etats-Unis socialistes d'Europe ? Autant d'éléments qui contredisent un *a priori* travailliste. Bien sûr, il y avait des composantes fortes pour expliquer ou saisir le positionnement travailliste mais il n'y avait pas de logique inéluctable.

Aussi si le gouvernement est partie prenante à l'installation du Conseil de l'Europe, les parlementaires travaillistes sont également les plus attentifs et les plus farouches gardiens du rôle rigoureusement consultatif de l'Assemblée du Conseil.

## II. LE LONG REFLUX

Aux élections législatives de 1950, les travaillistes conservent leur majorité absolue de justesse. En dépit des difficultés croissantes rencontrées depuis 1948, le gouvernement a conservé une image positive. L'expérience n'a pas été le moment révolutionnaire auquel quelques-uns aspiraient et que d'autres craignaient. Un système minimal de sécurité sociale a été mis en place, symbolisé par le National Health Service. Mais le parti travailliste a dû affronter plusieurs épreuves et faire face à un parti conservateur renouvelé.

Le programme de réarmement, considérablement augmenté à la suite du conflit de Corée (25 juin 1950), annihilera l'espoir de moderniser le pays à l'aide des fonds de l'ECA (Economic Cooperation Administration). Les conflits internes s'intensifieront sur les options gouvernementales. La crise éclatera sur un prétexte relativement mineur mais révélateur. Successeur de Stafford Cripps au poste de chancelier de

l'Echiquier, Hugh Gaitskell remet en cause certains acquis du système de sécurité sociale, ébréchant le principe de la gratuité totale des soins de santé. Aneurin Bevan choisit ce moment pour démissionner de son poste de ministre du Travail. Libéré de la réserve ministérielle, Bevan pourra livrer bataille contre ce qu'il juge comme une dérive droitière du parti.

La faible majorité à la Chambre des Communes ainsi que ces dissensions internes feront capoter la deuxième législature travailliste. Clement Attlee démissionne et provoque des élections anticipées, en septembre 1951, dans l'espoir de conquérir une majorité plus large. Bien que le parti travailliste recueille le plus grand nombre de voix qu'il ait jamais obtenues à l'occasion d'une élection législative — 13 948 883 ; plus que le parti conservateur, 13 718 199 —, les conservateurs remporteront quelques sièges de plus <sup>80</sup>. Le 26 octobre 1951, Winston Churchill redevient premier ministre.

S'il y aura des inflexions certaines, la politique menée par le gouvernement Tory de 1951 à 1955 ne bouleverse pas les choix économiques et financiers du gouvernement travailliste entre 1947 et 1951. Confrontés aux mêmes problèmes (déficit de la balance commerciale, fardeau du réarmement sur l'économie, manque de liquidités), les conservateurs maintiendront les dispositions essentielles du *Welfare State*. Nombre d'observateurs ont parlé de « consensus britannique », de « butskellisme » <sup>81</sup>. Cette contraction des noms du chancelier travailliste de l'Echiquier, Hugh Gaitskell, et de son successeur conservateur, David Butler, figure la continuité dans la politique financière des deux ministres. L'influence électorale du parti travailliste était trop forte pour que les conservateurs défassent ouvertement les principales réalisations du gouvernement entre 1945 et 1951. Jusqu'à son retour au pouvoir en 1964, le parti travailliste récoltera au moins 43,8% des suffrages <sup>82</sup>.

La défaite électorale obligera le parti à réfléchir sur ses six années d'expérience gouvernementale mais accentuera aussi les désaccords. Cette double dimension se retrouve dans le premier essai doctrinal qui fait suite à l'échec de 1951. Traduit en français sous le titre *L'avenir du travaillisme*, quelques-uns des principaux chefs de file du parti — R. H. S. Crossman, C. R. A. Crosland, Roy Jenkins, Margaret Cole, Austen Albu, Ian Mikardo, Denis Healey, John Strachey — y confrontent leurs vues. L'analyse du bilan gouvernemental travailliste et l'examen des perspectives varient sensiblement suivant les interlocuteurs.

Proche d'Aneurin Bevan, Crossman met à l'actif de la première législature l'aboutissement de certaines réformes fondamentales. Néanmoins, elles auraient « épuisé le contenu du socialisme britannique » <sup>83</sup>. Le Labour Party se trouverait à un carrefour politique essentiel : il faudrait soit élargir et approfondir les transformations apportées à la société britannique et éviter par là même « que [le] socialisme ne dégénère pas en simple « travaillisme » », soit maintenir et gérer les acquis et transformer la vie politique britannique en « une simple lutte pour entrer au gouvernement » <sup>84</sup>.

Quelques années avant la rédaction de son œuvre majeure, *The Future of Socialism*, Anthony Crosland souligne, en revanche, les transformations du capitalisme suite à la deuxième guerre mondiale et aux apports du travaillisme. La société britannique, définie comme « mixte » <sup>85</sup>, se définirait en huit points <sup>86</sup>. Le mouvement travailliste aurait réalisé une part importante de son programme traditionnel <sup>87</sup> et devrait donc penser son action et sa présence dans une conjoncture nouvelle : la

coexistence d'un secteur public et d'un secteur privé en économie, et la différenciation croissante des catégories et des classes sociales. En ce sens, le parti aurait à « effacer [les] préjugés sociaux et (...) à créer à leur place un sentiment de communauté d'intérêts et d'égalité vraie »<sup>88</sup>.

### I. Le parti travailliste face aux premières institutions communautaires

Dans un premier temps, la proposition de Robert Schuman rencontre beaucoup de circonspection mais pas de rejet catégorique. Dimension essentielle dans la vie économique et politique britannique, le charbon a revêtu un caractère emblématique dans la mobilisation d'après-guerre. A l'époque de la proposition CEECA, l'ensemble de la production charbonnière britannique atteint presque la moitié du tonnage produit en Europe occidentale. Le 26 juin 1950, le chancelier de l'Echiquier, Stafford Cripps, apprécie cet élément à la Chambre des communes en ces termes : « Il est très important de prendre en considération le fait que pour cette matière, le total de la production du charbon britannique se monte à peu près à la moitié du total de la production charbonnière en Europe occidentale, et que dans l'industrie sidérurgique notre production est plus élevée que n'importe quel autre pays et représente à peu près un tiers du total. Donc nous avons un plus grand intérêt économique dans ces propositions qu'aucun autre pays, et nous devons en conséquence être très concernés par celles-ci »<sup>89</sup>. Les autorités gouvernementales abandonneront pourtant très vite l'idée d'adhérer à la communauté en formation. En juin 1951, lorsque le plan est à nouveau évoqué à la Chambre des Communes, la cause est entendue. Clement Attlee y exprime un « non » formel « d'accepter que la ressource économique la plus vitale » du Royaume-Uni « soit abandonnée à une autorité tout à fait anti-démocratique et sans contrôle »<sup>90</sup>.

Bien plus vite et bien plus nettement encore qu'à la proposition Schuman, le gouvernement travailliste réagit très négativement au plan Pleven. Pour le secrétaire au Foreign Office, les responsables français commettent une erreur en insistant « beaucoup trop sur le mot Europe et [en parlant] en termes d'armée européenne »<sup>91</sup>. Bevin, qui exprime en la circonstance un sentiment très largement partagé en Grande-Bretagne, estime que « les Etats-Unis et le Canada avec les autres membres du Commonwealth britannique [devaient être] tous impliqués et [que] la question en jeu est la défense de la totalité du monde libre »<sup>92</sup>. La seule organisation habilitée à traiter des questions de sécurité et de défense serait donc l'Alliance atlantique<sup>93</sup>.

Ressentant les discussions menées sur le continent comme une volonté d'ériger une Europe fédéraliste, catholique et supranationale, les travaillistes fixeront leur attitude dans une résolution qui fera, pendant très longtemps, office de doctrine sur la problématique européenne : *European Unity*, rédigée par Hugh Dalton et Denis Healey. La démonstration des deux responsables travaillistes s'articule en quatre temps :

- l'affirmation de principe incontournable : le Royaume-Uni est une des trois grandes puissances mondiales ;
- compte tenu du rang qu'assume la Grande-Bretagne, l'Europe ne constitue qu'un des centres d'intérêts des autorités ; l'objectif premier de leur politique étrangère est la construction d'une « unité organique de tout le monde non communiste »<sup>94</sup> ;



- toute démarche ambitionnant d'achever une unité européenne sur une base supranationale <sup>95</sup> est sévèrement condamnée <sup>96</sup> puisque le Royaume-Uni ne peut y participer. Pourrait-on imaginer une puissance mondiale déléguant des parcelles de souveraineté économique ou politique à une organisation « régionale » ?
- enfin, le Labour Party fonde aussi son hostilité au fédéralisme européen sur une option socialiste. Relevons ici l'image d'« exceptionnalité » que donnent les rédacteurs du document. Parmi les formations socialistes européennes, le parti travailliste aurait pour spécificité de pouvoir exercer seul le pouvoir, sans les contraintes d'une coalition gouvernementale. Vouloir ôter des fragments de souveraineté à un gouvernement homogène travailliste serait, par analogie, contraire aux intérêts du socialisme occidental où, bien évidemment, le Labour Party peut faire figure de modèle : « Aucun parti socialiste avec la perspective de former un gouvernement seul ne pourrait accepter un système dans lequel des domaines importants de la politique sociale seraient livrés à une politique européenne supranationale, aussi longtemps qu'une telle autorité aurait une majorité anti-socialiste et éveillerait l'hostilité des travailleurs européens » <sup>97</sup>.

*European Unity* confirme les facteurs expliquant les affirmations anti-fédéralistes travaillistes : la persistance à concevoir et à imaginer la Grande-Bretagne comme une puissance mondiale ; la crainte que les organisations européennes n'égratignent ce rang mais aussi les potentialités d'intervention nationale d'une équipe gouvernementale travailliste homogène, d'autant que le Labour Party se présente comme le « parti de la nation » <sup>98</sup> ; l'importance des inquiétudes relatives au manque de contrôle parlementaire et au poids de la dimension « exécutive » dans les organisations évoquées.

L'échec électoral travailliste de 1951 ne suscitera pas de remises en cause profondes de la politique internationale. Dans le bilan qu'il brosse dans *L'Avenir du travaillisme*, Denis Healey confirme que la politique étrangère guidée par Bevin « n'a jamais reçu l'appui total des socialistes » <sup>99</sup> et admet que même parmi les partisans du secrétaire d'Etat au Foreign Office, « il s'en trouvait beaucoup pour penser que cette politique n'était pas vraiment socialiste » <sup>100</sup>. Il n'annonce pourtant pas d'innovations majeures. La mise en place de collaborations « fonctionnelles » <sup>101</sup> entre puissances occidentales est définie comme le but premier à atteindre.

Parmi les controverses internes, une question suscitera une polémique sur les questions internationales : le sort de l'Allemagne, et plus spécifiquement, la problématique du réarmement. Healey énonce à ce sujet une double crainte : que l'Allemagne fédérale cherche à accomplir son unité, soit en s'alliant avec l'Union soviétique, soit en lui déclarant la guerre. Il redoute par ailleurs une hégémonie allemande sur les organisations européennes en discussion et en élaboration, ce qui le conduit à s'interroger sur l'obligation à laquelle pourrait être soumise la Grande-Bretagne de s'intégrer à l'Europe « plus profondément qu'il n'est compatible avec ses intérêts économiques et politiques » <sup>102</sup> ; le tout assorti d'un rappel immédiat de ce que l'axe fondamental de la politique étrangère britannique demeure l'alliance privilégiée avec les Etats-Unis <sup>103</sup>.

La politique étrangère et de défense fait partie des domaines de contestation de la gauche du parti. En mars 1952, sur la recommandation d'Aneurin Bevan, cinquante-cinq députés travaillistes refusent de suivre la consigne de vote d'absten-

tion sur la motion de politique de défense du gouvernement conservateur <sup>104</sup>. Le congrès de 1952 accentue ce désaccord. Clément Attlee préconise toujours une contribution allemande à la défense de l'Europe dès lors que « les forces occidentales sont suffisamment fortes pour prévenir toute prépondérance allemande » <sup>105</sup>. Plusieurs intervenants mettent en cause le principe même du réarmement allemand. Dans une atmosphère d'anti-américanisme croissant, d'autres vont jusqu'à exiger un retrait du traité de Bruxelles et de l'OTAN. De nombreux adhérents rendent, à ce moment, les Etats-Unis autant responsables — sinon plus <sup>106</sup> — de la guerre froide que l'URSS <sup>107</sup>.

La résolution de la conférence de 1953 est volontairement floue afin de ne pas trancher dans un conflit interne en développement : « La conférence exhorte à ce qu'il n'y ait pas de réarmement allemand avant que des efforts supplémentaires n'aient été faits pour garantir la réunification pacifique de l'Allemagne » <sup>108</sup>. Mais lorsque la conférence de Scarborough de 1954 doit traiter du réarmement allemand, rien ne paraît sûr quant à l'issue du congrès. Les discussions sont houleuses et les scrutins serrés même si, selon l'analyse de Kevin Featherstone, « le débat ne se divisa pas sur des lignes conventionnelles gauche/droite » <sup>109</sup>. L'opposition au réarmement allemand rassemble la gauche bevanite, l'aile traditionnellement pacifiste et des syndicats plutôt marqués à droite mais anti-allemands <sup>110</sup>. Au terme des débats, Wilfrid A. Burke, président de la conférence, fera un ultime plaidoyer en faveur d'une participation allemande <sup>111</sup> à la sécurité occidentale et adjurera les délégués à bien penser leur vote dès lors « qu'il s'agit de l'une des plus grandes décisions que nous ayons [à prendre] dans l'histoire du parti » <sup>112</sup>. Le résultat du scrutin est assez exceptionnel puisque le principe du réarmement allemand <sup>113</sup> sera accepté à une très courte majorité : 3 270 000 mandats contre 3 022 000. Encore convient-il de souligner à la suite d'Henry Pelling que le vote du syndicat des ouvriers du bois a été compté dans les « oui » alors qu'il était en fait hostile <sup>114</sup>. Durant cette période, les luttes internes ont influencé si fortement l'agenda du parti travailliste qu'elles ont été, de l'avis de nombreux observateurs, une des raisons essentielles des défaites électorales. Selon Robert Garner et Richard Kelly, elles constituent « un des traits caractéristiques du parti travailliste » dans les années cinquante <sup>115</sup>.

## 2. La deuxième défaite et la persistance des conflits

Aux élections anticipées de 1955, les conservateurs récoltent 49,7% des suffrages pour 46,4% aux travaillistes <sup>116</sup>, mais la différence en sièges est sensiblement plus importante — 345 contre 277. Anthony Eden, qui a succédé à Churchill, n'exercera pas longtemps le pouvoir. Il démissionne suite à la débâcle de l'expédition de Suez le 31 octobre 1956. En cette circonstance, l'attitude très ferme des autorités américaines a profondément touché les milieux dirigeants britanniques. D'aucuns prennent conscience des limites, sinon de la volatilité de la « special relationship ».

Dans le parti travailliste, la deuxième défaite est le chant du cygne de Clément Attlee. Le parti s'est présenté désuni, sans image, sans doctrine et sans âme. Ce qu'admet sans peine, Michael Stewart, futur secrétaire au Foreign Office dans le gouvernement Harold Wilson : « Il y a enfin un (...) facteur des plus importants qui explique le recul du parti travailliste en 1950 et 1951 et son échec en 1955. (...) C'est l'épuisement spirituel du parti travailliste d'où résultèrent de graves dissensions inter-

nes » <sup>117</sup>. Avec cent cinquante-sept voix pour soixante-dix à Bevan et quarante à Herbert Morrison, Hugh Gaitskell remplace Attlee. Fort de l'écart qu'il a creusé par rapport à la gauche du parti, Gaitskell voudra directement doter le Labour Party d'une nouvelle image en modifiant la charte statutaire du parti. Mais il échouera dans cette tentative qui se voulait une adaptation doctrinale à une réalité acquise dans la pratique <sup>118</sup>.

Le Labour Party va recentrer son image sur la nécessité d'une « renaissance » scientifique, industrielle et politique du Royaume-Uni. La planification contre le laissez-faire est alors la revendication prioritaire dans cet appel à la « modernisation » de la nation : « si la Grande-Bretagne veut regagner sa place dans la production mondiale et retrouver ses marchés d'exportation, nous devons avoir un plan pour la croissance économique » <sup>119</sup>.

Dans le même temps, une lutte sourde se poursuit dans l'organisation. Une nouvelle question divisera profondément le parti : l'attitude face à l'armement nucléaire de la Grande-Bretagne. A chaque congrès, la gauche du parti exige un désarmement nucléaire unilatéral. Un changement de position du syndicat des transports — le TG&WU — modifiera sensiblement le rapport de force interne <sup>120</sup>. A l'issue du congrès de Scarborough en octobre 1960, la motion réclamant le désarmement britannique unilatéral recueille 3 282 000 mandats « pour » — 50,33% — et 3 239 000 « contre » — 49,67%. Au nom de la faible majorité qui s'est dégagée <sup>121</sup>, Hugh Gaitskell refusera de tenir compte du vote et organisera une contre-offensive contre les thèses « pacifistes » ; campagne payante puisque les rapports des votes du congrès de 1961 sont inversés : 1 891 000 — 30,5% — « pour » et 4 309 000 — 69,5% — « contre ».

### 3. Les évolutions en politique étrangère

Contrairement aux espérances de plusieurs personnalités des pays membres de la CECA <sup>122</sup>, l'attitude britannique n'a pas changé de nature pendant les législatures conservatrices. Invités à participer aux pourparlers sur la relance européenne, la représentation britannique s'en retire très rapidement avec ce commentaire de son délégué illustrant l'approche du Royaume-Uni sur cette problématique :

« Monsieur le Président, Messieurs, je voulais vous remercier de votre hospitalité et vous indiquer qu'elle va cesser à partir d'aujourd'hui. En effet, je regagne Londres. Fonctionnaire sérieux, il me gêne de perdre mon temps et de ne pas justifier le modeste salaire que me verse mon gouvernement. J'ai suivi avec intérêt et sympathie vos travaux. Je dois vous dire que le futur traité dont vous parlez et que vous êtes chargés d'élaborer

- a. n'a aucune chance d'être conclu ;
- b. s'il est conclu n'a aucune chance d'être ratifié ;
- c. s'il est ratifié n'a aucune chance d'être appliqué.

*Nota bene* : s'il l'était, il serait d'ailleurs totalement inacceptable pour la Grande-Bretagne. On y parle d'agriculture, ce que nous n'aimons pas, de droits de douane, ce que nous récusons, et d'institutions qui nous font horreur. Monsieur le Président, Messieurs, au revoir et bonne chance » <sup>123</sup> !

Dans le parti travailliste, la relance européenne et la formation du marché commun passent presque inaperçus. Dans l'opposition et en plein débat interne, les préoc-

cupations sont ailleurs et les points de vue n'ont guère évolué. Lors des conférences annuelles, les travaillistes se contentent de rappeler l'importance pour la Grande-Bretagne du Commonwealth <sup>124</sup> et de dénoncer la menace que font peser les nouvelles institutions européennes sur l'autonomie de la politique économique et commerciale du gouvernement. Hugh Gaitskell rejette totalement l'hypothèse d'une adhésion à la CEE ou à la Communauté européenne de l'énergie atomique : « J'ai dit que la plupart d'entre nous se sentaient non seulement Européens, mais au centre du Commonwealth (...) et que nous ne voudrions pas nous rapprocher de l'Europe si cela signifiait un affaiblissement de l'alliance atlantique (...) et que l'idée d'aller vers une fédération européenne était absolument hors de question à moins que nous ne fussions évacués du Commonwealth et que nous le quittions de notre propre gré » <sup>125</sup>.

Les représentants de l'aile gauche approfondiront la critique en s'appesantissant sur la nature capitaliste du marché commun. La CEE est représentée comme une institution purement libérale où l'initiative publique est extrêmement réduite : « c'est une conception qui est une fuite en avant dans laquelle le jeu des forces du marché prendra la place de la responsabilité politique. (...) Les socialistes ne peuvent dans le même temps en appeler à une planification économique et accepter le verdict de la libre compétition » <sup>126</sup>.

Sur les questions de sécurité et de défense, le parti travailliste reste foncièrement lié à la garantie atlantique. Même l'aile bevanite est opposée à la sortie de l'OTAN <sup>127</sup>.

### III. LA PREMIÈRE DEMANDE D'ADHÉSION BRITANNIQUE

Le 31 juillet 1961, Harold Macmillan communique à la Chambre des Communes son intention d'entreprendre des négociations avec les six pays membres de la CEE afin d'envisager une adhésion britannique au marché commun. Trois raisons ont provoqué ce changement d'attitude.

Macmillan a pris conscience de la réalité de la position britannique sur l'échiquier mondial. Le premier ministre britannique a en quelque sorte pris acte de ce que le Royaume-Uni n'était plus le « troisième grand » dans la gestion des affaires mondiales et que l'empire faisait partie du passé. Cette perception a été renforcée par ses rencontres privées avec des responsables d'outre-atlantique et certains propos publics sont d'ailleurs explicites. En septembre 1962, le secrétaire d'Etat américain Dean Acheson ne laisse aucune illusion au personnel politique britannique : « La tentative de la Grande-Bretagne de jouer un rôle sans se lier avec l'Europe, un rôle fondé sur les relations spéciales avec les Etats-Unis et sur la direction d'un Commonwealth qui ne possède ni structure, ni unité, ni forces politiques (...) a tourné court. Ce rôle est prêt d'être éliminé » <sup>128</sup>. Sur le plan économique, l'association européenne de libre-échange, mise en place en contre-feu du marché commun, n'a pas produit les effets escomptés. Et les échanges économiques avec le Commonwealth se tarissent.

Surtout, les dirigeants britanniques ne peuvent plus se cacher leur niveau de croissance sensiblement plus faible que celui des autres pays membres de la CEE. Selon Kenneth O. Morgan, « la Grande-Bretagne était devenue, à la place de la Turquie, « l'homme malade de l'Europe » » <sup>129</sup>. A l'automne 1962, la justification d'Harold Macmillan intègre les très mauvais résultats économiques, commerciaux et financiers et les nécessaires réorientations : « Il est beaucoup plus intéressant d'être un simple

élément d'un marché en expansion qu'un des facteurs prépondérants d'un marché en récession »<sup>130</sup>.

La circonspection prévaut dans les rangs travaillistes. Beaucoup d'adhérents et de responsables demeurent hostiles à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le marché commun. La CEE est toujours perçue comme une organisation où prédomine l'influence catholique, fondée sur le principe du marché déréglementé et où le contrôle démocratique est très lâche. D'autres réactions, à l'image de celle de Douglas Jay, sont catastrophistes eu égard à la tradition libre-échangiste de la Grande-Bretagne<sup>131</sup>.

La conférence du parti, en octobre 1961, reste prudente et évoque les conditions nécessaires pour une acceptation travailliste. Il faut obtenir des garanties explicites pour la protection de l'agriculture et de l'horticulture britanniques et des nations faisant partie de l'AELE, de même que pour les Etats membres du Commonwealth.

La délégation britannique doit s'assurer de ce que le gouvernement conserve « le droit et les moyens d'utiliser la planification et les nationalisations dans le but d'assurer le progrès social au Royaume-Uni »<sup>132</sup>.

Un an plus tard, au congrès de septembre 1962, les Communautés européennes sont l'objet d'une délibération spéciale. Les motions préparatoires démontrent manifestement la suspicion persistante envers le marché commun. Beaucoup exigent une position claire exprimant le refus de principe du parti travailliste d'adhérer à la CEE. Parmi les plus explicites, relevons celles des sections d'Huddersfield<sup>133</sup>, de Cambridge<sup>134</sup> et de Deptford<sup>135</sup>. Par rapport aux multiples demandes du même ordre, les quelques résolutions favorables à l'idée d'adhésion, comme celles des sections de Durnham<sup>136</sup>, de Birmingham<sup>137</sup> ou d'Aldershot<sup>138</sup>, font pâle figure. Ces dernières sont souvent inspirées par des responsables du groupe Campaign for Democratic Socialism, fondé en 1960 par Bill Rogers. Campaign for Democratic Socialism rassemble essentiellement des personnalités travaillistes modérées, « libérales » et acquises à l'adhésion britannique au marché commun, ce que stipule explicitement son manifeste en octobre 1960 : « Nous sommes des Européens convaincus, assurés que le destin de la Grande-Bretagne est inextricablement lié à celui d'une Europe renaissante et unie »<sup>139</sup>.

Parmi les syndicats, seule l'organisation des employés des municipalités et de la voirie se déclare favorable à l'entrée dans la CEE. Néanmoins, la plupart des dirigeants du parti ne désiraient pas trancher par un rejet pur et simple. Dans son discours au congrès, le compromis tracé par Hugh Gaitskell au nom du NEC intègre le fait que le parti travailliste ne refuse pas l'adhésion dans son principe mais lui fixe cinq conditions tellement strictes qu'elles conduisent, de fait, au rejet de la démarche entreprise par Harold Macmillan<sup>140</sup>. Elles reviennent ni plus ni moins à revendiquer une modification complète de la nature et du fonctionnement du marché commun, en exigeant :

« 1. Des clauses de sauvegarde fortes et contraignantes pour le commerce et les autres intérêts de nos amis et partenaires du Commonwealth ;

2. la liberté telle que nous l'avons actuellement de poursuivre notre propre politique étrangère ;

3. l'accomplissement de la garantie gouvernementale envers nos associés dans l'AELE ;

4. des garanties pour sauvegarder les positions de l'agriculture britannique ;
5. le droit et les moyens d'utiliser la planification et les nationalisations dans le but d'assurer le progrès social au Royaume-uni » <sup>141</sup>.

Aux yeux du comité exécutif, ce positionnement a le mérite de ne fermer aucune porte et de rassembler le parti sur un choix. La résolution du NEC obtient en effet une quasi-unanimité, qui peut s'expliquer par cinq éléments.

- Le parti travailliste a subi trois défaites consécutives. Il ne doit donc pas compromettre ses chances. Et la majorité des responsables se montre extrêmement prudente, d'autant que les dissensions internes ont été interprétées comme une des raisons majeures des insuccès précédents et de la paralysie programmatique <sup>142</sup>. Le congrès a refusé les motions hostiles mais s'est en même temps montré implacable dans les conditions posées.
- Il convient aussi de tenir compte de l'état de l'organisation travailliste. Comme le rappelle Stephen George, « lorsque la question de l'adhésion à la Communauté européenne vint à la surface, le parti était toujours profondément divisé sur la clause 4 <sup>143</sup> et aussi sur la question de la défense nucléaire que la direction soutenait contre une forte opposition venant de la base et de la gauche du parti » <sup>144</sup>. La CEE est une question très délicate et Gaitskell ne souhaite pas ouvrir un nouveau front dans les combats intérieurs.
- Beaucoup croient toujours aux capacités nationales. Par la conquête de la majorité absolue, le Labour Party serait à même d'imprimer un cours politique et économique spécifique, chose impensable à l'échelon européen <sup>145</sup>.
- Face à la crise sociétale que les travaillistes admettent, le parti refuse de se sentir lié à une hypothèse prioritaire de relance. L'adhésion peut être une opportunité, elle n'est en aucune façon une nécessité <sup>146</sup>.
- Il ne faut pas sous-estimer, enfin, la méfiance très profonde qu'Hugh Gaitskell a lui-même vis-à-vis de la CEE et l'attachement qu'il porte au Commonwealth. Son discours au congrès n'a pas manqué de trahir ses craintes profondes. Il y a décrit « l'idée et l'idéal d'Europe fédérale » comme une véritable trahison : « Nous devons être clair à ce propos : cela signifie, si cela est la perspective, la fin de la Grande-Bretagne comme Etat européen indépendant. Je n'ai pas à m'excuser de le répéter. Cela signifie la fin de mille ans d'histoire. (...) Et enfin, cela signifie la fin du Commonwealth. (...) Nous avons une histoire différente. Nous avons des liens qui traversent le monde entier, et pour moi au moins, le Commonwealth, le Commonwealth moderne qui doit fondamentalement sa création aux décisions vitales historiques du gouvernement travailliste, est quelque chose que je veux chérir » <sup>147</sup>. Dès lors que le leader de la formation n'était pas convaincu de la nécessité de l'adhésion, il semblait peu probable que son parti puisse avoir eu une approche différente.

Le rapport de Gaitskell au congrès de Brighton a été son dernier grand discours public, son testament politique en quelque sorte. Gaitskell décède en effet subitement au début de l'année 1963. Harold Wilson prendra la relève.

#### IV. LE RETOUR DES TRAVAILLISTES AU POUVOIR

Pour mettre toutes les chances de son côté aux élections législatives de 1964, le Labour Party a gommé toutes les aspérités radicales de son programme <sup>148</sup>. Le thème de la « modernisation » <sup>149</sup> du pays est devenu son cheval de bataille. Dès octobre 1961, la conférence annuelle s'était attelée à dresser un catalogue des mesures nécessaires pour la réussite de cette entreprise, en particulier le succès de la « révolution scientifique » <sup>150</sup> comme levier pour une nouvelle expansion économique.

Après treize ans d'opposition, les travaillistes reviennent au pouvoir avec une très courte majorité — 317 sièges sur 630 —, ce qui prouve, selon John Kingdom, qu'« avec un leader différent <sup>151</sup>, les conservateurs auraient très bien pu gagner un quatrième mandat » <sup>152</sup>. Deux ans plus tard, Harold Wilson confirmera plus nettement la victoire de 1964 <sup>153</sup>.

A leur arrivée au pouvoir, les travaillistes sont confrontés à une situation précaire. Le taux de croissance reste proportionnellement plus faible en Grande-Bretagne que dans les autres pays industriels et l'inflation y est plus élevée. Arrivé au pouvoir, Harold Wilson voudra mettre en œuvre la planification, telle qu'il l'a développée durant la campagne électorale et qu'il la popularise pendant ses premiers mois de pouvoir <sup>154</sup>. En vérité, l'équipe travailliste n'a pas été l'initiatrice d'un organisme de planification. Le gouvernement conservateur avait en effet fondé en 1962 un organisme de coordination économique : le National Economic Development Council (NEDC), que les travaillistes transformeront, en octobre 1964, en véritable ministère des Affaires économiques (DEA) <sup>155</sup>.

Le Cabinet ne sera pourtant jamais en mesure d'impulser une reprise nette et d'atteindre les objectifs qu'il s'était fixés. Le ministère des Affaires économiques disparaît d'ailleurs dans l'indifférence le 5 octobre 1969. On trouve là un élément illustratif de la célèbre politique britannique de « stop and go ». Un autre cours est en effet entré en vigueur durant l'année 1966.

Passant outre à ses promesses et aux mécanismes officiels de consultation avec les syndicats, le gouvernement décide, le 20 juillet 1966, de geler les prix et les salaires, ce qui entraîne une vive hostilité du TUC. En 1967, la conférence annuelle de la centrale syndicale vote une motion de défiance, exigeant, par 4 652 000 voix contre 4 207 000, l'abrogation de la loi sur les prix et les revenus, motion confirmée deux ans plus tard <sup>156</sup> après que le gouvernement ait dévalué la livre sterling d'environ 14%, le 18 novembre 1967, et mis en place un programme d'économie drastique pour l'année 1968. L'hostilité s'est aussi accrue en raison des conclusions de la commission Donovan, chargée d'étudier l'état des relations sociales dans le cadre de l'augmentation du nombre de grèves « sauvages » <sup>157</sup>.

Suite à ses travaux, le ministre du Travail Barbara Castle a soumis, en janvier 1969, un contrat aux syndicats dans son livre blanc *In Place of Strife : A Policy for industrial relations* qui, selon Lewis Minkin, « exprimera et symbolisera la profondeur de la division » <sup>158</sup> entre TUC et gouvernement travailliste. Dans l'équipe ministérielle même, James Callaghan refusera d'endosser le contenu et au Parlement, cinquante-sept députés travaillistes votent « contre » tandis que trente s'abstiennent. Bien plus, dans un communiqué du 26 mars 1969, le comité exécutif national apporte, par seize voix contre cinq, son appui aux parlementaires rebelles. Wilson se voit obligé de retirer le projet.

Les travaillistes avaient accueilli avec soulagement le veto du général de Gaulle en janvier 1963. Celui-ci avait comblé les opposants au traité de Rome et les responsables qui estimaient la période et le moment de la proposition mal choisis. Singulièrement absent de la campagne de 1964 dans les manifestes des deux partis <sup>159</sup>, le thème européen est passé à l'arrière-plan pendant deux ans.

A l'occasion de la campagne électorale de 1966, le gouvernement travailliste relance le projet d'adhésion britannique à la CEE <sup>160</sup>. Le 10 novembre 1966, Harold Wilson annonce à la Chambre des Communes la décision du Cabinet d'engager des pourparlers avec les pays membres de la CEE afin d'étudier les virtualités d'une entrée de la Grande-Bretagne dans l'Europe des six <sup>161</sup>. Accompagné du nouveau secrétaire au Foreign Office, George Brown — notoirement connu dans les rangs travaillistes pour être un « Européen convaincu » —, Wilson effectue un tour des capitales européennes entre janvier et mars 1967.

Pourquoi le gouvernement travailliste a-t-il posé sa candidature auprès de la Communauté économique européenne ? Les motifs ne diffèrent pas fondamentalement de ceux qui furent à l'origine de l'initiative Macmillan. Tout comme le premier ministre conservateur de l'époque, la majorité du Cabinet travailliste prend acte de ce que le Royaume-Uni n'est plus une grande puissance ni au point de vue de la politique étrangère et militaire ni surtout au point de vue économique. Sur le plan extérieur, même s'il subsiste un axe privilégié Washington-Londres, la notion même de « special relationship » est désormais sujette à caution. Londres désapprouve l'intervention américaine au Vietnam. Et même si cette réprobation demeure feutrée, elle suffit à altérer les relations entre les deux pays. Le Commonwealth a perdu sa fonction de marché extensible du Royaume-Uni. Les productions britanniques sont de plus en plus orientées vers des marchés industriels. Par ailleurs, les pays du Commonwealth eux-mêmes s'émancipent de plus en plus de l'ancienne métropole <sup>162</sup>.

Il convient également d'examiner la nouvelle approche des responsables travaillistes à la lumière des développements dans l'Europe des six. Comme l'a relevé Françoise de La Serre, « l'évolution de la construction européenne sous la pression gaulliste dans le sens d'une Europe des Etats, a réussi à dissiper les craintes suscitées en Grande-Bretagne par le problème de la supranationalité » <sup>163</sup>.

Peut-on pour autant conclure que l'ensemble du parti travailliste s'est converti au marché commun ? Certainement pas. Par delà même un scepticisme pas toujours extériorisé, une divergence sérieuse se manifeste chez plusieurs parlementaires travaillistes. Il faut dire qu'en décembre 1965 encore, Harold Wilson « félicitait publiquement l'auteur d'une brochure hostile à l'entrée de la Grande-bretagne dans le marché commun et dont le seul titre « Not with Europe » suffit à renseigner sur le contenu » <sup>164</sup>. En février 1967, une centaine de parlementaires rappellent les conditions posées par la conférence de 1962. Pendant le débat parlementaire, soixante-quatorze députés exigent dans *Tribune* — journal de l'aile gauche du parti — le rejet du principe de l'adhésion sur la base d'un argumentaire en six points :

— la condamnation des fondements économiques de la Communauté européenne, « liée au principe de la libre concurrence » <sup>165</sup> et faisant obstacle à toute planification socialiste ;



- la motivation anti-soviétique aux origines du marché commun et la division de l'Europe que les institutions communautaires porteraient en elles ;
- la dénonciation de l'aspect « forteresse » pris par l'Europe des six, empêchant toute coopération économique avec l'Europe orientale, le Moyen-Orient ou encore le continent africain ;
- les énormes difficultés que soulèverait l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté européenne pour les pays du Commonwealth ;
- la crainte très profonde d'une délégation de pouvoir à une bureaucratie « anti-démocratique » <sup>166</sup> et, de manière générale, le rejet du fonctionnement de la CEE vidant de leur substance les parlements des Etats membres ;
- le rejet de toute politique étrangère commune tendant vers « un gouvernement supranational pour la Communauté » <sup>167</sup>.

Soulignons que l'opposition dans le parti travailliste n'était pas homogène. L'ensemble des dirigeants hostiles à l'adhésion se retrouvent sur deux idées et deux mots d'ordre : la démarche du gouvernement Wilson est en contradiction avec les cinq conditions posées en 1962 et trahit le « testament » de Gaitskell ; les opposants nient l'intérêt des gains économiques espérés d'une admission dans le marché commun. Observons que les fondements de cette constatation diffèrent suivant les interlocuteurs. Peter Shore craint prioritairement le protectionnisme. D'autres, dans la foulée de l'économiste Nicolas Kaldor, exigent une politique de... protection du potentiel industriel britannique.

Avant même la tenue de la conférence annuelle en 1967, les travaillistes ont exposé leur division. Malgré une consigne de vote impérative, le scrutin intervenu à la Chambre le 10 mai 1967 a témoigné de la désunion du groupe. Le principe du dépôt d'une seconde candidature a été approuvé par 488 voix contre 62 et 80 abstentions. Mais trente-cinq députés travaillistes ont voté « contre » et cinquante et un se sont abstenus <sup>168</sup>.

Pour la première fois depuis 1962, les travaillistes discutent longuement de la question européenne à l'occasion de leur conférence annuelle. La résolution du comité exécutif national, *Labour and the Common Market* — favorable à la demande d'adhésion — y recueille 3 359 000 mandats contre 2 697 000. Cependant, la suite du débat sera court-circuitée après le nouveau veto français en dépit des apaisements que le chancelier de l'Echiquier James Callaghan avait tenté, dans un long « point de vue » au *Monde*, d'apporter aux partenaires européens sur les questions financières et sur les problèmes posés par la livre sterling <sup>169</sup>. La dévaluation de la livre, le 18 novembre 1967, a contribué à l'affermissement du refus des autorités de Paris.

Ce nouveau veto, exprimé de façon fort peu diplomatique, provoque une crise au sein de la CEE. Les cinq refusent de céder devant ce qui leur paraît un abus de pouvoir et vont maintenir toutes les formes possibles de contacts avec la Grande-Bretagne. La forme la plus spectaculaire de cette pression sur la France sera la conduite d'une négociation parallèle à l'UEO. Les partis britanniques appuieront ce forcing <sup>170</sup> et rejoindront, le 24 octobre, le comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe.

Cependant, alors que le Cabinet travailliste collabore avec les cinq contre l'obstination française, alors que le Labour Party et le parti conservateur ont rallié le comité pour les Etats-Unis d'Europe, la résolution du NEC préparatoire à la conférence

de 1969 s'avère étonnamment prudente. La direction travailliste insiste encore et toujours sur le rôle spécifique du Royaume-Uni dans les affaires mondiales <sup>171</sup> et la question européenne n'y est examinée qu'en dernier lieu ! Encore est-elle abordée de manière très générale et ambiguë. Si les travaillistes proclament que « la prochaine décennie offrira de réelles perspectives pour une unité européenne plus large » et que « les institutions politiques et économiques de l'Europe devront continuer à se développer dans cette voie », ils ajoutent aussitôt que « la croissance de l'unité européenne ne devrait pas simplement être regardée en termes d'un renforcement de l'Europe occidentale » <sup>172</sup>. Concernant l'adhésion à la CEE, le document se réfère à la résolution de 1967 pour rappeler qu'elle contient « certaines <sup>173</sup> des raisons qui ont conduit le gouvernement à demander officiellement son adhésion à la CEE, moyennant des termes satisfaisants et que les conditions britanniques soient acceptées » <sup>174</sup>. Ni plus, ni moins.

La période 1964-1970 est une étape importante dans le rapport du parti travailliste à la question de l'adhésion à la CEE. En 1964, la question européenne n'a pas été abordée durant la campagne électorale. Le parti travailliste préconise alors l'instauration d'une planification nationale et la constitution d'un véritable ministère des Affaires économiques.

Aux affaires, le cabinet Wilson prend conscience des possibilités restreintes de ce programme, notamment celles offertes par le plan et le ministère des Affaires économiques, vite abandonnés. Il ne peut plus ignorer l'impact de l'internationalisation de l'économie et des finances, la dynamique induite par la création du marché commun, mais aussi l'impasse de la stratégie commerciale du Royaume-Uni centrée sur les marchés du Commonwealth. Aussi soumet-il, en 1967, le principe d'une adhésion britannique au marché commun, démarche paradoxalement facilitée par le compromis de Luxembourg.

Si la grande majorité du gouvernement y est favorable, il n'en va pas de même dans les rangs du parti. Le principe de la négociation ne sera accepté qu'à une majorité de 55%. Les opposants à l'adhésion feront tous référence aux cinq conditions posées lors de la conférence de 1962. Mais ils se divisent en deux groupes aux options très divergentes. D'un côté se manifeste une aile « droite » qui défend le libre-échange traditionnel de la Grande-Bretagne. De l'autre, s'exprime une aile « gauche », accrochée à la défense d'un keynésianisme national et social. Toutes deux crient à la trahison des intérêts britanniques et du Commonwealth.

L'hostilité à la démarche du cabinet Wilson rencontre un écho d'autant plus fort dans le parti travailliste et dans les syndicats que, sur le plan interne, le gouvernement est en conflit avec le TUC sur la politique des prix et des revenus et sur les droits syndicaux. Ces réticences multiples prendront une dimension supplémentaire suite à la défaite du Labour Party aux élections de 1970.

## V. LA DÉFAITE TRAVAILLISTE

Malgré des sondages favorables, les travaillistes perdent les élections générales du 18 juin 1970 <sup>175</sup>. Étrangement, la CEE a été une question peu évoquée et de façon prudente <sup>176</sup>. Edouard Heath, qui succède à Harold Wilson, proclame sans détour son intention de réaliser l'adhésion britannique à la CEE.

## 1. La négociation

Préalable essentiel à l'élargissement, l'accord sur le financement de la politique agricole entre les six intervient, après d'interminables débats, en avril 1970. Dès lors, la négociation peut se concentrer sur les conditions du Royaume-Uni dans la recherche d'un compromis. Commencée sous les auspices d'un gouvernement travailliste, la négociation se poursuit avec des délégués britanniques conservateurs. Plusieurs points sensibles la rendent ardue. Retenons en particulier la question de la contribution britannique au budget communautaire et les rapports avec les pays du Commonwealth, en particulier sur la question du sucre.

La contribution financière est le problème le plus difficile à traiter. Il faudra plusieurs mois de patience et de labeur pour que s'établisse un compromis fixant la contribution britannique au financement de la CEE à 8,64% la première année.

L'approvisionnement en sucre de la Grande-Bretagne met en jeu ses rapports avec les pays du Commonwealth. Ce n'est qu'au terme de la rencontre Heath-Pompidou, le 10 mai 1971, que les parties arriveront à un accord sur cette question <sup>177</sup>.

Restait sans doute le problème le plus complexe, la ratification du traité par la Chambre des Communes. Conservateurs et travaillistes s'y présenteront divisés.

Malgré des voix discordantes, une très grande majorité dans le parti conservateur se range derrière Heath comme en témoignent les résultats du congrès de Brighton (13-16 octobre 1971) : « Sur les exemplaires de l'ordre du jour, se trouvaient soixante-neuf motions de soutien inconditionnel, douze « soutenant », quatorze « se réjouissant », plusieurs « applaudissant » et vingt-deux « félicitant le gouvernement ». Il y avait également vingt-cinq motions provenant de vingt-quatre sections exprimant un soutien nuancé d'une manière ou d'une autre, ou dans quatre cas, des motions d'opposition totale » <sup>178</sup>. Le scrutin est limpide : 2 474 délégués se prononcent « pour » et 324 « contre ».

Deux jours après le congrès, un communiqué du premier ministre donne la liberté de vote aux parlementaires conservateurs en désaccord avec les choix gouvernementaux sur la question européenne. A vrai dire, personne n'est dupe de la manœuvre de Heath. Elle vise bien plus à intervenir dans les débats en cours au sein du parti travailliste qu'à rasséréner les « eurosceptiques » du parti Tory. Dès lors que le congrès conservateur lui a assuré un rapport favorable dans une proportion de 88,5%-11,5%, celui-ci espère recueillir plus de votes de bienveillance des députés travaillistes « rebelles » que de la minorité de conservateurs hostiles, qui, en tout état de cause, n'aurait certainement pas voté l'adhésion.

## 2. La division travailliste

L'opposition d'une partie non négligeable du parti travailliste à la démarche entreprise par Harold Wilson dès 1966, les conflits internes sur la politique du gel des prix et des salaires en 1968 et en 1969, la défaite électorale de 1970 et le fait que la proposition d'adhésion soit le fait d'un gouvernement conservateur expliquent la confusion manifeste régnant à l'intérieur du Labour Party.

A la conférence de 1970 déjà, une résolution très dure sur le marché commun et l'hypothèse d'un refus d'adhésion <sup>179</sup> ne sont défaits que d'extrême justesse, par 3 049 000 mandats contre 2 954 000.

A l'issue de la négociation, quatorze des vingt-trois membres du Cabinet précédent <sup>180</sup> appuient son dénouement dans les conditions acceptées par le gouvernement conservateur <sup>181</sup>. Parmi les plus actifs, relevons Roy Jenkins (leader-adjoint du parti) Michael Stewart, Georges Brown, Georges Thompson, tous trois anciens secrétaires au Foreign Office, et Harold Lever, responsable des questions européennes dans le « Shadow Cabinet ». Le 11 mai 1971, le *Guardian* publie une page rassemblant une centaine de signatures de parlementaires travaillistes favorables à l'entrée dans le marché commun. Mais il ne faut pas s'y tromper, les partisans de l'adhésion sont peu suivis par la base et surtout par les syndicats dominants. En septembre 1971, le congrès du TUC se prononce contre l'adhésion dans les termes négociés par le gouvernement conservateur <sup>182</sup>.

Dans le parti, les opposants ont obtenu — à une voix de majorité au NEC — la convocation d'un congrès extraordinaire sur la CEE au cours duquel aucune résolution ne pourrait être votée. Cette conférence se tiendra le 17 juillet 1971 <sup>183</sup>.

En dépit de l'accord intervenu au comité exécutif sur la fonction informative et consultative du congrès, les opposants demanderont d'entrée de transformer la nature de la réunion et mettent au vote une motion rejetant les conclusions de la négociation réalisée par le gouvernement conservateur <sup>184</sup>. Seule une intervention vigoureuse de James Callaghan réussit à éviter l'adoption de ce texte qui n'est d'ailleurs repoussé qu'à une majorité relativement courte — 2 624 000 contre 3 185 000.

Quatre raisons majeures fondent l'argumentation des partisans de l'entrée dans les institutions communautaires.

- D'abord, l'indispensable prise en compte de la croissance de l'interdépendance économique. Cette évolution invaliderait les hypothèses d'« autarcie » économique et l'idée suivant laquelle un gouvernement travailliste serait capable de créer une orientation économique majeure hors le contexte international : « (...) Il y a beaucoup de choses qui, d'un point de vue économique, sont hors de notre contrôle et sur lesquelles nous ne pouvons rien faire. Je crois à titre personnel que le socialisme dans un seul pays est une complète aberration » <sup>185</sup>.
- La Communauté économique européenne n'interdirait aucune forme de politique économique et ne s'opposerait nullement à la réalisation de nationalisations <sup>186</sup>. Soulignons que cette thèse contredit quelque peu la valeur de l'argument précédent ou inversement.
- La nature du marché commun et des institutions communautaires n'aurait guère changé depuis 1967, c'est-à-dire depuis l'époque de la demande d'adhésion du gouvernement travailliste d'Harold Wilson <sup>187</sup>. Les termes négociés par Heath et Rippon s'apparenteraient à ceux qu'aurait acceptés un gouvernement travailliste.
- Le marché commun est toujours valorisé comme un exemple de réussite économique et commerciale ayant fait cruellement défaut à la Grande-Bretagne depuis 1951.

Les opposants à l'adhésion de la Grande-Bretagne avancent aussi quatre motifs essentiels.

- Le refus lié à la fierté nationale et à une identité idéologique d'une Europe dirigée politiquement, économiquement et militairement par les Etats-Unis. Il s'agit non d'un rejet de l'idée européenne en tant que telle, mais de l'Europe sous-tendue par la logique de la CEE <sup>188</sup>.

- Pour certains représentants de l'aile droite du parti travailliste, l'entrée dans le marché commun signifierait l'abandon d'une politique libre-échangiste imposée par le Royaume-Uni au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette abdication rendrait les produits agricoles plus chers et couperait les liens privilégiés du Royaume-Uni avec les pays du Commonwealth <sup>189</sup>.
- L'acceptation des termes négociés par l'équipe gouvernementale d'Edouard Heath constituerait une négation des conditions fixées lors des conférences de 1962, 1967 et 1969. Plusieurs orateurs contestent l'hypothèse d'une continuité du marché commun entre 1967 et 1971 ; le compromis de La Haye en 1969 ayant aggravé les dangers d'une adhésion <sup>190</sup>.
- Enfin, interviennent aussi des éléments de politique intérieure. L'opportunité de pouvoir évincer les conservateurs du pouvoir sur cette question semble une raison essentielle de voter « contre » à la Chambre des Communes <sup>191</sup>.

Les débats à la conférence révéleront la persistance d'une divergence profonde dans le parti. Les interventions seront parfois très dures envers les personnes, accentuant par là même la discorde. Harold Wilson, à qui il revient de conclure le congrès, ne peut que le constater et se retranche derrière les bienfaits de la contradiction. Sa seule contribution visera à démentir les assertions selon lesquelles les termes acceptés par Heath auraient été les mêmes s'il était demeuré premier ministre. Pour le reste, le leader travailliste s'en remet aux travaux du comité exécutif et de la conférence nationale d'octobre.

Le 28 juillet, l'exécutif du Labour Party adopte une position en vue du congrès de Brighton. Par seize voix contre six, le NEC choisit le pragmatisme : il refuse une adhésion sur la base de la conclusion de la négociation opérée par le gouvernement conservateur sans pour autant fermer la porte à l'entrée du Royaume-Uni dans le marché commun. La résolution proposée au congrès se présente de la manière suivante :

« Le congrès, après avoir étudié le livre blanc sur le Royaume-Uni et les Communautés européennes, s'oppose à l'adhésion au marché commun aux conditions négociées par le gouvernement conservateur ; regrette le refus du gouvernement de donner à la nation les informations nécessaires à une pleine appréciation des coûts continus à l'entrée dans les Communautés par rapport aux éventuels bénéfices à long terme, et en particulier le refus du premier ministre de nommer une commission qui examinerait les informations dont dispose le gouvernement ; en outre, considère que la politique économique et sociale des conservateurs divise et affaiblit tellement la nation qu'elle sape la capacité de la Grande-Bretagne d'améliorer le niveau de vie de notre peuple à l'extérieur ou à l'intérieur du marché commun ; et puisque selon les paroles du premier ministre actuel, prononcées pendant la campagne électorale « aucun gouvernement britannique ne saurait faire entrer notre pays dans le marché commun contre les vœux du peuple britannique », demande au premier ministre de se soumettre maintenant au jugement démocratique des élections. Compte tenu de ces facteurs et de la décision du congrès, il invite le groupe parlementaire à s'unir résolument dans un vote hostile à la politique du gouvernement » <sup>192</sup>.

Cette résolution, dont le mot d'ordre se veut explicite — « NO ENTRY ON TORY TERMS » — représente un nouveau compromis âprement discuté, même si plus d'un quart du NEC a voté « contre ». Elle n'enterre pas purement et simplement l'adhésion

britannique mais fait de cette problématique un enjeu de politique intérieure, en exigeant l'organisation d'un scrutin préalable à toute approbation.

La bataille sera rude lors du congrès. Les adversaires les plus déterminés de l'adhésion tenteront d'obtenir un abandon définitif de l'idée même tandis que les défenseurs les plus opiniâtres de l'entrée revendiqueront la liberté de vote au Parlement. La motion du NEC sera finalement votée par 5 073 000 mandats contre 1 032 000. La proposition d'organiser un référendum — qui apparaît pour la première fois — est repoussée à une majorité confortable de 4 161 000 mandats contre 1 928 000.

Lorsque les discussions débutent le même mois à la Chambre des Communes, l'attention ne se focalise pas sur le fond des interventions mais sur deux inconnues déterminantes pour l'issue du scrutin : combien de députés conservateurs feront défection, combien de députés travaillistes voteront positivement ou s'abstiendront ? Contrairement au parti conservateur, le Labour Party n'a pas autorisé la liberté de vote. Par 356 voix contre 244, la Chambre des Communes vote en première lecture l'entrée du Royaume-Uni dans le marché commun, le 28 octobre 1971. Soixante-neuf travaillistes ont voté « pour » et dix-neuf se sont abstenus tandis que trente-neuf conservateurs ont voté « contre » et deux se sont abstenus. La nette majorité dégagée ne peut cacher le fait que sans un vote différent des quatre-vingt-huit députés travaillistes, le gouvernement aurait été battu. Si les dix-neuf députés abstentionnistes et les soixante-neuf votants « pour » avaient rejoint le camp des « non », le résultat aurait été de 287 « pour » et 287 « contre ». Bien entendu, il ne s'agissait que d'un cas d'école dans la mesure où il n'est pas du tout sûr que les trente-neuf députés conservateurs auraient rejoint le camp des « non » en cas de vote unanime des députés travaillistes. Mais ce constat déclenche la colère de nombreux parlementaires travaillistes contre les « traîtres », faisant ressortir ce qu'Harry Lazer qualifiera en 1976 de dimension « populiste »<sup>193</sup> dans le débat sur le marché commun ; manifestation attribuée au caractère technocratique et élitiste du fonctionnement des Communautés européennes entraînant des discours anti-intellectuels<sup>194</sup> sur la nature de la présentation du débat en Grande-Bretagne<sup>195</sup> et sur les volontés indépendantistes du Parliamentary Labour Party. Ce moment est essentiel dans l'histoire du parti travailliste car il préfigure le combat que mènera la gauche du parti pour une réforme des statuts. Ainsi, contrairement aux espoirs d'Harold Wilson à la suite du congrès travailliste, la division du parti ne s'est pas résorbée. Elle s'est au contraire approfondie.

Ce premier scrutin est confirmé d'extrême justesse en deuxième lecture, le 17 février 1972. Quinze conservateurs ont voté contre l'adhésion et quatre se sont abstenus. En revanche, aucun député travailliste n'a cette fois voté l'approbation, et seuls quatre d'entre eux se sont abstenus<sup>196</sup>. En définitive, le gouvernement doit l'adoption de la motion de ratification à l'appoint des quelques parlementaires libéraux. Le changement d'attitude dans le groupe travailliste s'explique avant tout par la nature du projet de loi rendu public le 26 janvier. Celui-ci ne concerne que douze articles et quatre annexes. Dans ces conditions, il revenait au gouvernement, « de soumettre au Parlement uniquement les changements fondamentaux à apporter à la législation existante et de se réserver, par voie d'ordonnance (en vertu de l'article 2), l'application de la législation communautaire »<sup>197</sup>. Cette procédure était inacceptable, même pour les travaillistes favorables. Par ailleurs, une radicalisation s'est accomplie au niveau de la

direction du Labour Party <sup>198</sup>. Celle-ci n'a pas du tout apprécié les manœuvres du premier ministre à la veille du débat parlementaire d'octobre et un sentiment de contestation envers la CEE est allé croissant dans la population britannique. Pro-européen avéré, Harold Lever est remplacé au poste de porte-parole sur les affaires européennes par Peter Shore.

Lors de sa conférence annuelle à Brighton, en octobre 1972, le parti travailliste approuve une nouvelle résolution sur la CEE. Renforcée depuis une année, l'aile gauche essaie vainement d'obtenir un vote exigeant le retrait de la Grande-Bretagne des institutions communautaires. Le document soumis au vote exige, pour sa part, une renégociation des termes de l'accord conclu par les conservateurs et le nécessaire aval populaire qui doit suivre. Pour la première fois, les travaillistes acceptent l'éventualité d'un référendum <sup>199</sup>. En concédant cette possibilité à la « gauche » du parti, Harold Wilson espère une nouvelle fois dépasser les divisions internes. La résolution est votée par trois millions quatre cent mille mandats contre un million huit cent mille. Néanmoins, si cette option recueille une majorité de 65% au congrès, le parti parlementaire ne la soutient que par 129 voix contre 96 et 50 abstentions, soit un rapport de 47% « pour », 35% « contre » et 18% d'abstentions.

L'expression de cette répartition dépasse manifestement les clivages internes sur la question européenne et ce pour deux raisons. Par ce vote, les parlementaires travaillistes ont voulu traduire l'autonomie du parti travailliste parlementaire par rapport aux résolutions adoptées lors des conférences annuelles. Avec le renforcement de l'aile gauche, ce rappel n'est pas innocent compte tenu des critiques adressées à la trop grande indépendance du parti parlementaire. On peut aussi déceler une méfiance contre la perspective d'un référendum, fût-il indicatif. Ce mode de consultation est perçu par plusieurs députés comme une tentative de court-circuiter les attributs de la Chambre des Communes dont nous avons indiqué la valeur historique et symbolique au Royaume-Uni. Pour protester contre l'évolution du parti sur la question européenne, trois des principaux responsables — Roy Jenkins, Harold Lever et George Thompson — démissionnent de leur fonction le 10 avril 1973.

Les années 1970 à 1974 sont à bien des égards un moment essentiel dans la vie du Labour Party. La question européenne a été le révélateur et le catalyseur de divisions multiples. Mentionnons d'abord le débat récurrent entre partisans et opposants de l'adhésion à la Communauté européenne, qui existait déjà sous le gouvernement Wilson. Mais à ce différend se superpose une problématique nouvelle : les termes négociés par le gouvernement Heath étaient-ils ceux auxquels aurait abouti le cabinet travailliste s'il s'était maintenu après les élections en 1970 ?

Trois groupes de réponses doivent être distingués. Celle des partisans résolus de l'adhésion dont les porte-parole sont les anciens responsables de politique étrangère et européenne du gouvernement travailliste entre 1966 et 1970. Sans surprise, ils estiment que les termes négociés par le cabinet Heath sont ceux qu'aurait vraisemblablement présentés le cabinet Wilson. Les opposants de « droite » et de « gauche » à l'adhésion défendent l'opinion inverse. Le troisième groupe rassemble les partisans de l'adhésion à la CEE mais pas dans les termes négociés par le gouvernement conservateur. Leur argumentation se fonde moins sur une analyse détaillée des conditions proposées par le gouvernement conservateur qu'elle ne s'inscrit dans la logique du sys-

tème politique britannique, impliquant une confrontation des deux partis d'alternance. La question européenne n'est alors qu'un élément d'une lutte politique interne.

Le compromis qui se noue entre les deuxième et troisième groupes repose sur le slogan « NO ENTRY ON TORY TERMS ». Il ne peut être que provisoire mais vise au maintien de l'unité du parti. L'élément neuf est le refus des partisans convaincus de l'adhésion de s'aligner sur ce mot d'ordre. Cette position exacerbe les dissensions qui conduiront à la scission sociale-démocrate de 1981 : les fonctions et les pouvoirs du NEC par rapport au parti parlementaire, l'influence des syndicats lors des conférences annuelles, l'autonomie des parlementaires face aux décisions de congrès et le mode d'élection du leader du parti. Autant de questions fondamentales qui se focalisent sur des problèmes statutaires qui reviendront périodiquement durant la législature travailliste entre 1974 et 1979.

## VI. LA COURTE MAJORITÉ TRAVAILLISTE

La Grande-Bretagne a manifesté plus tôt que les autres pays européens des signes de crise économique et financière. L'inflation s'élève à 9,2% dès 1973, la livre est entrée dans une nouvelle bourrasque financière après la décision américaine d'août 1971 et le gouvernement a pris la décision de la laisser flotter en juin 1972.

Sur le plan politique, la défaite d'Edouard Heath en 1974 a été aussi peu pronostiquée que sa victoire en 1970. En plein conflit avec les mineurs, tous les sondages le donnaient vainqueur. Pourtant, en février, les conservateurs sont privés de leur majorité absolue sans que les travaillistes l'atteignent. Le parti libéral donne son appui à une équipe travailliste minoritaire le temps de rappeler les électeurs aux urnes. Dix mois plus tard, le Labour Party décroche une courte majorité absolue — 319 sièges sur 635 —, qu'il perd en avril 1976.

Conscients de ce que la mauvaise relation entre le parti et les syndicats a rendu possible la victoire de Heath en 1970, les travaillistes se sont présentés en soutenant le principe d'un « nouveau contrat social »<sup>200</sup> mis au point pendant la période d'opposition.

Dirigé par Harold Wilson, le gouvernement réunit des responsables modérés<sup>201</sup> et des personnalités de la « gauche parlementaire » du parti dont les positions sont répercutées dans *Tribune*. La gauche syndicale et non parlementaire, emmenée par Tony Benn, est en revanche quasi absente de l'équipe gouvernementale, alors qu'elle avait gagné en influence depuis le début des années soixante-dix. Au comité exécutif national ne siègent par exemple que deux représentants « modérés », Shirley Williams et Denis Healey. Cette distorsion entre un gouvernement et une délégation parlementaire dominés par l'aile droite et modérée du parti, et une structure interne régentée par l'aile gauche est une des origines de la crise profonde qui secoue le parti travailliste lors du référendum en 1975.

### 1. La renégociation

Comme ils l'ont promis, les travaillistes entament une renégociation des termes d'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE. Selon les propos du secrétaire au Foreign Office, James Callaghan, celle-ci porte sur quatre domaines principaux : les modalités d'application de la politique agricole commune au Royaume-Uni ; les mesures à pren-



dre pour la sauvegarde des intérêts du Commonwealth et, plus globalement, des pays en voie de développement ; la révision du mode de calcul de la contribution britannique au budget communautaire ; le développement de la politique régionale de la Communauté économique européenne. James Callaghan voit en effet dans le fonds régional européen une opportunité pour équilibrer le solde entre la dotation de la Grande-Bretagne à la CEE et celle du marché commun vers le Royaume-Uni <sup>202</sup>.

A l'issue d'une année de discussions, les nouveaux termes sont rendus publics au sommet de Dublin les 10 et 11 mars 1975 et reçoivent l'aval du Cabinet — par seize voix contre sept <sup>203</sup> — le 18 mars. Après quelques hésitations <sup>204</sup>, Wilson décide de convoquer les électeurs par voie référendaire. Le 23 janvier 1975, il autorise les membres de son équipe gouvernementale à ne pas soutenir la recommandation du Cabinet en vue du référendum et leur laisse même latitude de faire campagne contre la directive gouvernementale <sup>205</sup>.

Pour le Labour Party, les choses se présentent de façon plus complexe. En avril 1975, la discussion à la Chambre des Communes a révélé l'éclatement du parti. Si les termes renégociés sont acceptés par 398 voix contre 172, le groupe parlementaire travailliste s'est quasiment divisé en deux : 145 « pour », 137 « contre » et 33 abstentions. Un congrès extraordinaire est convoqué pour définir une position.

La deuxième conférence extraordinaire sur les questions européennes ouvre ses travaux le 26 avril 1975. Les délégués se trouvent dans une situation exceptionnelle puisque la résolution présentée par le comité exécutif appelle à refuser les termes renégociés tandis que le Cabinet les a approuvés. Conscient de la majorité hostile, Harold Wilson tente de minimiser l'ampleur de l'opposition et de la détourner de toute consigne impérative. C'est en ce sens qu'il faut comprendre le mot d'ordre du congrès, « La conférence conseillera, le peuple décidera » qui diminuait de fait la portée des conclusions de la conférence.

Harold Wilson introduit les discussions <sup>206</sup> en articulant son exposé autour de deux thèmes. Tout en reconnaissant que tout n'a pas été obtenu, il invite les congressistes à ne pas sous-estimer les gains engrangés pour le Royaume-Uni <sup>207</sup>. D'autre part, le premier ministre essaie de démontrer les changements induits dans le fonctionnement des Communautés européennes par l'adhésion britannique et par la renégociation. Il se montre à cet égard très optimiste quant aux évolutions institutionnelles. Les motifs de récrimination contre le caractère directif, technocratique ou anti-démocratique de la CEE diminueront à mesure que le Royaume-Uni investira les Communautés <sup>208</sup>.

Au nom du comité exécutif, Brian Stanley minimise les acquis de la renégociation. Le faible accès aux produits agricoles bon marché, le maintien du coût jugé exorbitant de la contribution britannique à la Communauté ou encore l'absence de contrôle dans les mouvements de capitaux seraient toujours une réalité. La Grande-Bretagne demeurerait dès lors fondamentalement contrainte — légalement et politiquement — par les Communautés européennes. Une majorité du NEC estime que l'application du droit de veto deviendra de plus en plus difficile. En conséquence, mieux vaudrait l'utiliser rapidement et à bon escient : « Le seul veto ultime est de se retirer de la Communauté, et cela nous pouvons le faire maintenant » <sup>209</sup>.

On ne s'étonne guère de retrouver Roy Jenkins en première ligne des défenseurs de l'accord obtenu par ses collègues. Il s'attache principalement à démentir l'idée, avalisée par l'aile gauche du parti, selon laquelle la conservation de la souveraineté britannique est un pré-requis du déploiement optimal du travaillisme britannique <sup>210</sup>. On n'est guère plus surpris de trouver Eric Heffer à la réplique, soulignant l'incompatibilité des positions contenues dans le manifeste du parti travailliste avec les aspects impératifs du marché commun <sup>211</sup>.

Deux autres personnalités importantes s'affrontent durant la journée, James Callaghan et Peter Shore, alors ministre du Commerce extérieur. Le premier s'emploie bien sûr à défendre son œuvre mais surtout à démonter les arguments de l'Exécutif. Pointant les apports britanniques à l'activité de la convention de Lomé, il prend à témoin le premier ministre néo-zélandais pour affirmer que les produits agricoles — surtout le sucre en provenance des pays du Commonwealth — sont appelés à s'aligner sur les prix du marché commun <sup>212</sup>. Ce qui lui vaut cette réplique immédiate de Shore : « Si des gens me disent que tout à coup il n'y a plus de produits agricoles nulle part, je me dois de dire que ce n'est pas une vue partagée par les pays du marché commun, parce que la seule chose qu'ils n'ont jamais laissé aller est le système complet de protection pour l'agriculture » <sup>213</sup>.

Tout en reconnaissant le droit de chacun à s'exprimer librement, la résolution du comité exécutif appelle à voter contre le maintien de la Grande-Bretagne dans la CEE et est adoptée par 3 724 000 mandats contre 1 986 000, soit un rapport de 65% à 35%.

Durant la campagne référendaire, Tony Benn sera la figure de proue de la gauche travailliste pour le retrait du Royaume-Uni des Communautés européennes. Membre du gouvernement de 1966 à 1970 comme ministre de la Technologie, il avait soutenu la deuxième demande d'adhésion <sup>214</sup>. Mais à partir de 1970, il est devenu un opposant intraitable à cette entrée. Selon lui, une Grande-Bretagne corsetée par la CEE s'ôte définitivement toute possibilité d'expérience socialiste et est appelée à perdre sa nature « exceptionnelle » <sup>215</sup>.

Pour Tony Benn et ses amis, le résultat du référendum représentera une lourde déception. Le « oui » l'emporte largement — 67,2% — et de façon homogène sur l'ensemble du territoire. Pour les opposants, l'explication de cet échec réside surtout dans l'imposante coalition de moyens mis en œuvre durant la campagne <sup>216</sup>. Il est vrai que les partisans du « oui » ont disposé de ressources impressionnantes comparées à celles des partisans du « non » <sup>217</sup>. Mais pour significatifs qu'ils soient, ces éléments n'expliquent pas l'ampleur de la défaite.

Il convient d'abord de mettre en exergue la situation paradoxale du parti travailliste et de ses sympathisants. Il était pour le moins singulier et peu porteur de mener une campagne contre le maintien dans la CEE alors que le Cabinet, issu de ses rangs, défendait majoritairement une position inverse. La liberté laissée aux membres du gouvernement et aux personnalités du parti de prendre parti à titre personnel pour le « oui » ou pour le « non » a semé la confusion dans l'électorat traditionnel des travaillistes. Là réside vraisemblablement une des raisons essentielles du taux d'abstention relativement élevé sur une question au premier plan de l'actualité depuis 1970. Seuls 65,5% des électeurs se sont rendus aux urnes. Cet abstentionnisme est d'ailleurs bien plus marqué dans les régions traditionnellement travaillistes — l'Ecosse et le

nord industriel — que dans le sud de l'Angleterre, habituellement favorable aux conservateurs.

Les promoteurs du « non » n'ont pas véritablement avancé une alternative politique positive au retrait du marché commun. De nombreux Britanniques ne manifestaient pas un enthousiasme débordant à la participation à la CEE mais étaient tout aussi conscients du déclin du Royaume-Uni, des limites — voire des impasses — du Commonwealth et du fait que la crise frappait l'Europe dans son ensemble.

Enfin, quelques secteurs de la société britannique étaient rassurés par l'évolution de la CEE. L'institutionnalisation des rencontres des chefs d'Etat et de gouvernements en Conseil européen a rasséréiné quant aux dangers de « dérives fédéralistes » ou de dirigisme bureaucratique de la Commission.

## 2. Une expérience délicate

Au milieu des années soixante-dix, la situation de la Grande-Bretagne est préoccupante et le Labour Party est sorti meurtri du référendum. Ces deux données sont capitales pour saisir les trois années de législature du gouvernement Callaghan (1976-1979).

A l'été 1975, le Cabinet envisage un blocage négocié des prix et des salaires. En 1975, 1976 et 1977, le TUC et ses principales centrales accepteront les propositions gouvernementales mais cette politique sera une fois encore battue en brèche. La livre sterling traverse une énième crise à la fin de l'année 1976 et le gouvernement se voit contraint de demander une aide de quatre milliards de dollars au FMI. Il ne l'obtiendra que moyennant des conditions de gestion publique extrêmement draconiennes <sup>218</sup>. L'austérité réclamée par le FMI entravera la politique d'impulsion publique de l'économie, entraînant de la sorte une augmentation du chômage. Le « contrat social » vole ainsi en éclats. En septembre 1978, la conférence du TUC refuse de prolonger la politique de modération salariale et des prix.

Au sein du Labour Party, la radicalisation s'est poursuivie au point de mettre en péril, selon les termes de Ken Coates, l'unité du parti travailliste et le gouvernement <sup>219</sup>. L'aile gauche est de plus en plus véhémente à l'égard de la conduite des affaires. Dans son ouvrage *La social-démocratie quand même*, François Fejtö a rapporté les propos tenus contre James Callaghan par certains représentants éminents du parti travailliste — Ian Mikardo par exemple <sup>220</sup>.

Plusieurs éléments expliquent l'échec du « nouveau contrat social ». D'abord, l'approfondissement de la crise économique qui frappe l'ensemble de l'Europe. Aucun gouvernement n'y échappe. Toutes les politiques sociales issues de la période des « golden sixties » sont revues et repensées. Particulièrement en Grande-Bretagne, qui a, pendant les « sixties », connu une croissance nettement moins prononcée que la plupart des pays industriels. L'émiettement <sup>221</sup> et le particularisme syndical jalousement protégé rendaient aussi un compromis social négocié au niveau « central » difficilement applicable. Enfin, le gouvernement et le parti évoluent de façon divergente. Alors que le Labour Party subit l'influence croissante de son aile gauche, le gouvernement pratique une politique de plus en plus monétariste, sans lien véritable avec le TUC ou avec le parti.

Ces facteurs anticipent les mouvements sociaux de 1979 et la victoire du parti conservateur aux élections législatives. Ajoutons-y les erreurs d'appréciation du Cabinet, qui refusera d'avancer les élections en 1978 <sup>222</sup>.

### 3. La question des élections au Parlement européen

Après la tenue du référendum, l'hostilité du parti travailliste envers la CEE ne s'est pas démentie et le gouvernement devra toujours composer avec celle-ci. L'élection des parlementaires européens au suffrage universel suscitera une nouvelle querelle. En janvier 1976, le NEC adopte une résolution « recommand[ant] au gouvernement travailliste de ne pas associer le Royaume-Uni pour des élections directes au Parlement européen jusqu'à ce qu'[il] et la conférence du parti travailliste aient eu l'opportunité de discuter des implications fondamentales d'une telle décision » <sup>223</sup>. Afin de préparer la conférence du 22 septembre 1976, la direction travailliste éditera un texte reprenant les arguments principaux en faveur ou en défaveur des élections directes à l'Assemblée européenne.

Pour les partisans de cette procédure, deux arguments essentiels prédominaient. Des élections au suffrage universel auraient l'avantage de préciser ce qui est du domaine — limité — du Parlement européen et ce qui est du ressort de la Chambre des Communes. L'organisation de ce scrutin aboutirait à distribuer les compétences de manière plus rationnelle <sup>224</sup>. D'autre part, les promoteurs de l'élection directe nient qu'il s'agirait d'un pas supplémentaire vers une fédéralisation de l'Europe. Dans la mesure où toute modification des pouvoirs de l'assemblée parlementaire serait du ressort des gouvernements, ce raisonnement n'aurait aucune valeur.

Les opposants réfutent cette analyse. Les élections européennes marqueraient une nouvelle étape vers une intégration politique accélérée des Communautés européennes. Il ne s'agirait pas d'une opportunité pour mieux distinguer les pouvoirs du Parlement européen et des parlements nationaux, mais bien d'une source de confusion « qui serait une fois encore comblée par la Commission non élue » <sup>225</sup>. D'après leurs estimations, la répartition des sièges entre les différents Etats membres est aussi trop favorable aux petits pays. Enfin, le scrutin à la proportionnelle rencontre une grande suspicion.

Deux jours avant l'ouverture des travaux du congrès, le gouvernement signe l'acte approuvant l'élection du Parlement européen au suffrage universel. Pourtant, le 22 septembre, par quatre millions de voix contre deux millions deux cent mille, le principe de l'élection directe est rejeté par la conférence du parti ! Dès lors, le Cabinet doit composer une nouvelle fois avec les libéraux et les conservateurs pour assurer la ratification à la Chambre des Communes. Le vote est acquis en première lecture le 7 juillet 1977. Mais l'éclatement du groupe parlementaire travailliste est net : cent trente-deux ont voté « pour », cent vingt-six « contre » — parmi lesquels vingt-six ministres et six membres du Cabinet — et cinquante et un se sont abstenus <sup>226</sup>. Quelques semaines plus tard, Callaghan exige une discipline de vote pour la deuxième lecture et n'autorise l'abstention qu'en cas « d'hostilité ancienne et déclarée à l'élection européenne » <sup>227</sup>. Il n'en reste pas moins que le 24 novembre 1977, soixante-douze travaillistes votent contre le texte et cent six s'abstiennent <sup>228</sup>. Cette hostilité a une conséquence. Le 17 décembre 1977, la Chambre des Communes re-

pousse par 319 voix contre 222 la proposition de scrutin régional à la proportionnelle au profit du traditionnel découpage en circonscriptions uninominales. Par ailleurs, la liberté de vote laissée aux députés travaillistes et le rejet de la proportionnelle briseront le pacte conclu avec les libéraux, fragilisant fortement la majorité dont dispose le gouvernement.

Au cours de la deuxième moitié des années soixante-dix, le parti et le gouvernement travaillistes vont militer pour un élargissement le plus rapide possible de la CEE à l'Espagne, au Portugal et à la Grèce : ils craignent toujours des avancées institutionnelles de type fédéraliste et un fonctionnement fortement concentré. Au contraire, une communauté élargie diminuerait ces risques, ce qu'explique franchement James Callaghan dans un éditorial du *Times* le 1<sup>er</sup> octobre 1977<sup>229</sup>. Mais il y a une autre raison incitant le gouvernement britannique à prôner l'élargissement : les autorités éprouvent les pires difficultés à utiliser les Communautés européennes comme levier à des fins nationales. Selon le gouvernement britannique, ce point d'achoppement résulte avant tout des positions acquises par les pays fondateurs de la CEE et de la dimension hégémonique du couple franco-allemand. En accueillant les trois pays méridionaux, l'équipe travailliste espère briser cette double barrière ou du moins en réduire la résistance.

Tandis que le gouvernement défend l'élargissement des Communautés européennes, le NEC soumet à la conférence de 1977 une résolution prônant à nouveau le retrait du Royaume-Uni de la CEE si de nombreuses conditions ne sont pas remplies. Après ce congrès, la direction du Labour Party diffusera un document analysant l'état de l'économie britannique depuis 1973 compte tenu de l'adhésion à la CEE. Ce texte reflète l'ampleur des critiques exprimées lors de la conférence.

Concernant les apports financiers de la CEE, les travaillistes minimisent fortement la fonction remplie par le fonds régional européen<sup>230</sup>.

La politique agricole commune est toujours une cible privilégiée et la direction travailliste réfute l'horizon de « prix communs des producteurs »<sup>231</sup> dans un ensemble non harmonisé. A la veille du vote en deuxième lecture, le parti travailliste confirme son hostilité au principe d'élections directes<sup>232</sup>. Seule la Chambre des Communes, et plus globalement les parlements nationaux, seraient habilités à exercer un contrôle effectif sur le pouvoir exécutif européen. Néanmoins, tenant compte de ce que le projet pourrait être ratifié, l'exécutif du parti lève toute ambiguïté sur sa participation électorale : il ne se « dérobera » pas devant l'électeur, attitude qu'il réaffirme le 26 avril 1978<sup>233</sup>.

Dans le manifeste électoral pour les élections européennes de 1979, les travaillistes se montrent extrêmement sévères envers la CEE. Même si le Labour Party déclare prendre part à cette échéance « dans un esprit critique mais constructif »<sup>234</sup>, ses propos sont sans équivoque. Il est opposé à toute extension des pouvoirs de l'Assemblée<sup>235</sup>. Il exige une modification du fonctionnement budgétaire qui fait du Royaume-Uni, en 1977, le deuxième contributeur net au financement des Communautés européennes<sup>236</sup> et réclame une refonte totale de la politique agricole. Alors qu'il condamne le dirigisme de la Commission et qu'il brocarde la PAC, le manifeste travailliste réclame instamment l'établissement de politiques communautaires dans les domaines de la pêche et de l'énergie. Enfin, le parti réaffirme son opposition indé-

fectible à une union économique et monétaire, qui ne pourrait qu'accentuer la crise de l'emploi, se réservant néanmoins le droit de participer ultérieurement au SME moyennant quatre conditions : que la Grande-Bretagne soit assurée que les options retenues ont pour objectif de stimuler la croissance économique et la stabilité des changes, et que soit garantie une plus grande pérennité que celle du serpent monétaire européen ; qu'il y ait symétrie dans les ajustements à effectuer, c'est-à-dire que les corrections dans les fluctuations des devises se fassent tant par le haut que par le bas ; que le SME soit assorti de transferts de ressources, à l'intérieur de la CEE, des entités les plus fortes vers les pays les plus faibles <sup>237</sup> ; qu'un des objectifs du système monétaire européen ne soit pas de déstabiliser le dollar ou les pays en voie de développement <sup>238</sup>.

Ces prétentions avancées, le manifeste travailliste n'hésite pas à mettre en balance leur mise en pratique ou le retrait britannique du marché commun <sup>239</sup>.

## VII. LA FONDATION DU PARTI SOCIAL-DÉMOCRATE

La chute du gouvernement Callaghan et l'échec aux élections législatives de 1979 polariseront la crise interne au Labour Party. Depuis plusieurs années, l'aile gauche se battait pour modifier le fonctionnement intérieur. L'élection du leader par les seuls parlementaires et l'absence de « resélection » du député sortant par chaque section de circonscription sont particulièrement mises en cause. D'une façon plus générale, la contestation vise l'autonomie, jugée trop importante, du Parliamentary Labour Party. A la conférence de 1978, une résolution demandant la modification de l'élection du leader au profit d'une formule associant parlementaires, organisations syndicales et sections de base a été repoussée par 4 158 000 mandats contre 2 407 000. Mais le congrès de 1979 marque un tournant capital suite aux défaites électorales, législative et européenne. Le principe de « resélection » est adopté par 4 008 000 de mandats contre 3 039 000 <sup>240</sup>. En outre, malgré l'opposition de James Callaghan, les délégués approuvent, par 3 936 000 mandats contre 3 088 000, une motion sollicitant du NEC une proposition générale de réforme des statuts.

Padgett et Paterson ont isolé quatre facteurs expliquant ce tournant aussi sensible : une tendance générale à un accroissement de l'influence de la gauche lorsque le parti retourne dans l'opposition ; le déclin du poids de la classe ouvrière traditionnelle au profit d'activistes des classes moyennes aurait aussi contribué à un déplacement du « centre de gravité du parti travailliste vers la gauche » <sup>241</sup> ; la récession économique aurait rendu toute position centriste intenable dans le parti ; enfin, la réaction de « gauche » du parti aurait été une forme de réponse parallèle au virage à droite du parti conservateur, sous la conduite de Margaret Thatcher.

En juillet 1980, le NEC suggère d'établir un collège électoral pour l'élection du leader, ce que vote, à une très courte majorité, la conférence d'octobre 1980. Le congrès reporte toutefois à une conférence extraordinaire la recherche d'un compromis sur la clé de pondération. C'est ce moment que choisit James Callaghan pour démissionner afin de faire élire un nouveau leader sur la base de l'ancien mode de désignation <sup>242</sup>. Mais son candidat, Denis Healey (129 voix) est battu par le vétéran Michaël Foot (139 voix). Le 24 janvier 1981, le congrès de Wembley choisit la solution la plus radicale dans le changement en retenant l'optique de Tony Benn : 30% aux sections, 30% aux parlementaires et 40% aux syndicats <sup>243</sup>. L'aile droite quitte le parti tra-

vailliste. Emmenée par Roy Jenkins, Shirley Williams, David Owen et William Rodgers, elle fonde le parti social-démocrate (SDP) <sup>244</sup>.

Avec les questions statutaires, l'attitude face aux Communautés européennes <sup>245</sup> est la pomme de discorde principale entre les nouveaux membres du SDP et les travaillistes <sup>246</sup>. Le 25 janvier 1981, la déclaration des sociaux-démocrates britanniques est tout à fait explicite à ce propos : « Nous voulons que la Grande-Bretagne joue un rôle réel et constructif au sein de la Communauté européenne » <sup>247</sup>. La « bande des quatre » emmène dans son sillage vingt-six députés et prétend avoir rassemblé, à la fin de l'année 1981, 70 000 adhérents <sup>248</sup>. Jusqu'à l'élection législative de 1983, le SDP espérera émerger comme formation d'alternance au détriment du Labour Party. Après l'échec de cette tentative, le parti social-démocrate fusionnera avec les libéraux et tente en vain depuis de briser le bipolarisme du système politique britannique.

Lors de la conférence annuelle de 1980, le parti travailliste s'est officiellement prononcé pour un retrait des Communautés européennes et a désigné Eric Heffer comme porte-parole sur les questions européennes. Le parti motivera cette approche quelques mois plus tard : « Suivant la décision de la conférence annuelle de 1980, le parti travailliste est maintenant fermement attaché au retrait de la Grande-Bretagne de la CEE. (...) Notre décision de nous retirer ne représente nullement un affaiblissement de notre attachement à l'internationalisme et à la coopération internationale. Au contraire, nous sommes déterminés à poursuivre des politiques de coopération maximale à la fois avec les membres actuels et les futurs membres de la CEE et spécialement avec les autres partis socialistes, et nous avons l'intention d'intensifier nos contacts et nos relations avec d'autres pays en Europe et avec le Commonwealth. (...) Nous ne croyons pas cependant que l'adhésion à la CEE a été ou puisse être dans l'intérêt du peuple britannique. Elle a apporté un petit ou pas de bénéfice à la Grande-Bretagne. Elle a alourdi l'inflation, affaibli notre économie et miné notre industrie et notre emploi » <sup>249</sup>. Relevons que ce revirement intervient dans un contexte de récession suite au deuxième choc pétrolier et à la politique américaine de taux d'intérêts élevés. Les Communautés européennes semblent alors impuissantes à réagir et subissent une nette paralysie institutionnelle. Et le gouvernement conservateur a singulièrement durci son attitude envers la CEE, notamment sur la question de la contribution britannique au marché commun.

Une première tentative de règlement a eu lieu le 30 mai 1980 sur la base d'un accord bilatéral avec la France. Mais les partenaires du Royaume-Uni et de la France ne donneront pas leur aval à cet arrangement. Face au blocage mis en lumière au Conseil européen de Londres, les autorités britanniques favoriseront la paralysie des institutions. Le 30 avril 1982, Lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, notifie aux Etats membres de la CEE que le Royaume-Uni s'opposera à la modification des prix agricoles aussi longtemps que la question de la contribution britannique ne trouvera pas de solution. Les « neuf » passeront outre et voteront à la majorité, le 18 mai, les nouveaux prix agricoles. Ce vote mettra à mal les thèses de ceux qui, dans les rangs conservateurs ou travaillistes, avaient tenu à rassurer sur la nature inter-gouvernementale de la CEE.

La gauche du parti travailliste ne sera sans doute jamais aussi forte qu'au congrès de 1982. Même si le maintien dans l'Alliance atlantique est confirmé, le retrait unila-

téral des armes nucléaires britanniques est sanctionné à une majorité suffisamment large — 4 927 000 mandats contre 1 975 000 — pour devenir une des revendications du manifeste électoral <sup>250</sup>. Cette position radicale ne peut être saisie que dans le contexte de course aux armements. Le CND — Campaign for Nuclear Desarmement — a refait surface et organisé des manifestations pacifistes imposantes. Les appels d'intellectuels alarmistes se multiplient <sup>251</sup>.

La politique européenne du parti subit également cette tourmente. Dans une analyse du bilan de dix années d'adhésion aux Communautés européennes, Eric Heffer et Ioan Evans brosent un tableau apocalyptique : « L'adhésion à la CEE est une cause majeure du chômage massif et de la désindustrialisation de la Grande Bretagne (...) » <sup>252</sup>. L'augmentation des mouvements de capitaux et les restrictions imposées aux aides nationales sont dénoncées comme autant de freins à la croissance et au développement économiques. La PAC est plus que jamais décriée. Quant à la politique de la pêche, épinglée comme un triomphe par le gouvernement conservateur, il ne s'agirait ni plus ni moins d'une négation des demandes britanniques les plus élémentaires.

Tous les éléments négatifs de l'économie britannique sont attribués à l'influence communautaire. En revanche, les aspects positifs ou nouveaux ne sont pas portés à son crédit. La part croissante des pays membres du marché commun dans la nouvelle orientation du commerce extérieur britannique n'aurait « rien à voir avec les politiques commerciales de la CEE. Cela se serait passé sans ou avec la CEE » <sup>253</sup>. Enfin, rejoignant la croisade de Margaret Thatcher, les deux responsables travaillistes dénoncent la contribution nette du Royaume-Uni au budget communautaire <sup>254</sup>.

### VIII. LA CATASTROPHE DE 1983

Lorsque Margaret Thatcher convoque des élections anticipées en 1983, elle tient à engranger les acquis de l'expédition aux îles Malouines et à profiter de la situation précaire des travaillistes, menacés par l'alliance du parti social-démocrate et du parti libéral. Le Labour Party se présente à cette échéance avec un programme de développement économique basé sur plusieurs nationalisations, l'exigence d'un démantèlement unilatéral de la force de frappe nucléaire britannique et d'un retrait de la Grande-Bretagne de la CEE. En bref, selon John Fitzmaurice, « une stratégie de rejet radical de la révolution thatchérienne dans tous ses éléments » <sup>255</sup>.

La défaite cuisante annoncée s'est vérifiée. Le parti travailliste recueille 27,6% des suffrages contre 42,4% aux conservateurs et est talonné par l'alliance libérale-sociale-démocrate (25,4%). Néanmoins, le pourcentage de l'alliance ne se traduit pas en sièges — 23 pour 209 au parti travailliste <sup>256</sup>. Selon les travaux de T. O. Lloyd, l'alliance sociale-démocrate-libérale a gagné 8% des votes travaillistes et 1,5% des votes conservateurs <sup>257</sup>.

L'ampleur de la déroute de 1983 a suscité beaucoup d'interrogations. Pour la première fois depuis 1945, l'avenir du Labour Party comme formation de gouvernement semble compromis. Les résultats de 1983 corroborent une tendance déjà relevée lors des scrutins de 1974 et de 1979 : « la désagrégation de ses liens avec la classe ouvrière » <sup>258</sup>. Peter Byrd renforce cette conclusion en relevant qu'au sein du groupe des syndiqués (25% de l'électorat), seuls 39% d'entre eux — contre 51% en 1979 — auraient voté travailliste <sup>259</sup>.



Suite à ce résultat catastrophique, Michaël Foot et Denis Healey démissionnent et sont remplacés en octobre par Neil Kinnock, syndicaliste gallois proche de Foot, et Roy Hattersley, incarnant l'aile modérée du parti, équipe alors qualifiée de « dream ticket »<sup>260</sup>.

## 1. La nouvelle offensive gouvernementale

La consolidation de la majorité conservatrice conduira Margaret Thatcher à accélérer son programme de privatisations et à engager de nouvelles épreuves de force avec les syndicats. Au nouvel assaut interne s'ajoute aussi une épreuve de force à l'échelle de la CEE. Le premier ministre britannique refuse cette fois toute augmentation des ressources propres des Communautés aussi longtemps que les mécanismes de recettes-dépenses du Royaume-Uni de et vers la CEE ne sont pas revus. Le vote à l'unanimité est requis sur cette question.

Un accord général intervient au sommet de Fontainebleau (juin 1984) qui porte sur la mise en place d'un système permanent et automatique de correction pour la Grande-Bretagne, moyennant quoi la délégation britannique accepte une augmentation de la part de la TVA — de l'ordre de 1 à 1,4% — affectée aux ressources propres de la Communauté européenne.

Durant cette période, le Royaume-Uni réaffirmera, en matière de sécurité, son hostilité à toute évolution visant à établir des noyaux de défense européenne. Cette position, maintes fois rappelée par le gouvernement Thatcher — et aujourd'hui par le gouvernement Major — procède de la volonté de garder les liens les plus étroits possibles avec les Etats-Unis, dans la « crainte qu'une dynamique européenne ne s'appuie prioritairement sur le couple franco-allemand »<sup>261</sup> et dans la détermination concomitante de refuser à ce duo de légitimer « pour la sécurité de l'Europe, la valeur particulière qui lui est reconnue pour les affaires économiques »<sup>262</sup>.

## 2. Le renouveau travailliste

Partant de l'hypothèse que les positions en matière de défense et sur la question européenne avaient considérablement nui à la crédibilité du parti travailliste, Neil Kinnock s'est attaché, entre 1983 et 1987, à dépassionner le débat sur ces problématiques<sup>263</sup> et à reconstruire un parti capable de remporter les prochaines élections législatives<sup>264</sup>. Il modernisera l'image du Labour Party, notamment en faisant appel aux moyens de communication modernes<sup>265</sup>.

Dans un premier temps, sa stratégie consistera à évoquer le moins possible les questions européennes et de défense en se bornant à proclamer — signe d'une inflexion — la nécessité de prendre en compte les réalités et les potentialités européennes<sup>266</sup>. Pragmatique, Kinnock souhaite se débarrasser au plus vite d'une image radicale, accordant « une attention de plus en plus ténue sur la question des relations de la Grande-Bretagne avec la Communauté européenne »<sup>267</sup>.

Mais de nombreuses réserves subsistent. Ainsi, les travaillistes ne défendent pas, dans le *Manifeste européen* de l'UPSCE de 1984, le chapitre relatif au système monétaire européen<sup>268</sup> et au système de financement<sup>269</sup> des Communautés. Certains secteurs du parti témoignent toujours de leur aversion pour la Communauté européenne. Porte-parole pour les affaires étrangères, George Foulkes ne propose-t-il pas que le

Labour inclue dans son manifeste électoral que les parlementaires européens siègent à nouveau suivant « l'ancien système de nomination par les parlements nationaux » <sup>270</sup> ? De même, le groupe travailliste au Parlement européen vote en octobre 1986 — par dix-huit voix contre treize — une résolution renouvelant la demande de retrait britannique de la Communauté européenne <sup>271</sup>.

Pourtant, cette hostilité s'exprime moins souvent et le manifeste électoral des élections de 1987 reflète l'extrême prudence de la direction. La partie consacrée à la politique étrangère et européenne est pour le moins chétive. Les travaillistes rappellent leur ambition de jouer un rôle à part entière dans l'organisation des Nations unies et dans le Commonwealth. Quant aux institutions communautaires, le manifeste se montre on ne peut plus évasif, ce qui constitue un changement capital par rapport à 1983 : « Le but du parti travailliste est de travailler de manière constructive avec nos partenaires de la Communauté européenne pour promouvoir l'expansion économique et combattre le chômage. Cependant, nous veillerons aux intérêts de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne <sup>272</sup> et nous chercherons à mettre fin aux abus et aux scandales de la politique agricole commune. Comme d'autres membres, nous rejetterons tout interventionnisme communautaire contre tout programme de reconstruction nationale » <sup>273</sup>. Le retrait des Communautés européennes n'est pas mentionné et le destin de la Grande-Bretagne est évoqué dans la CEE.

Quatre éléments principaux expliquent ce relatif silence.

- Suite à l'image désastreuse provoquée par les conflits internes du Labour Party, à la défaite cinglante de 1983 et face aux attaques du gouvernement conservateur, Neil Kinnock veut réaliser une nouvelle unité du parti, pour lui redonner la stature d'un parti de gouvernement.
- La majorité des membres de l'Exécutif semble désormais convaincue de l'inanité de la position exigeant un retrait du Royaume-Uni des Communautés européennes. Si le revers de 1983 l'explique partiellement, ajoutons surtout le « révélateur » qu'a constitué l'expérience socialiste menée en France. Les limites d'une politique économique nationale volontariste basée sur la demande, face aux contraintes internationales ont ébranlé les fondements du programme travailliste de 1983. En mars 1983, la France socialiste, qui avait tenu en 1981 un discours bien plus radical que le Labour Party, opte pour le maintien non seulement dans la CEE mais aussi dans le SME. Il paraît alors peu imaginable aux dirigeants travaillistes de pouvoir faire mieux en la matière.
- La dénonciation des Communautés européennes comme un instrument de dérégulation des acquis de l'Etat-providence est tout à fait dépassée par la réalité, non pas des règlements édictés par la Communauté européenne mais bien de l'action du gouvernement conservateur. Ce n'est pas la « bureaucratie » de la Commission qui a écorné — voire brisé — les négociations collectives, les droits syndicaux ou le plein emploi mais bien l'administration britannique. Le catastrophisme véhiculé au début des années quatre-vingt sur le maintien dans la CEE n'a plus de raison d'être.
- Enfin, le parti travailliste cherche aussi à sortir de l'isolement où il est confiné. Dès lors qu'il ne condamne plus sans rémission les acquis de la CEE et n'exige plus un retrait en cas de victoire, le groupe socialiste au Parlement européen, l'Union

des partis socialistes de la Communauté européenne et l'Internationale socialiste peuvent plus aisément y contribuer.

### IX. LA « CONVERSION » EUROPÉENNE DES TRAVAILLISTES

En février 1988, au cours d'une visite à Bruxelles, Neil Kinnock énonce officiellement ce qui est déjà considéré comme un fait dans le parti : le renoncement au mot d'ordre réclamant la sortie de la Grande-Bretagne des Communautés européennes : « Nous ne sommes pas plus préparés à laisser le champ européen aux opérations d'un capitalisme de marché sans contraintes que nous ne le sommes à laisser la Grande-Bretagne aux opérations du thatchérisme » <sup>274</sup>.

L'année 1988 est un tournant crucial dans la nouvelle stratégie travailliste. Dimensions interne et externe apparaissent en effet de plus en plus inextricablement associées dans l'approche du parti. Le Labour Party et le TUC prennent de plus en plus souvent appui sur des décisions et des directives des Communautés européennes pour contrer l'équipe Thatcher et tenter d'isoler le gouvernement conservateur. Cette opération se matérialise spectaculairement et médiatiquement avec la prise de parole du président de la Commission européenne à la conférence annuelle du TUC.

Jacques Delors axe son discours sur deux aspects complémentaires. Premièrement, l'étroitesse du cadre national comme lieu d'intervention « sociale-démocrate » pour un déploiement économique harmonieux, pour une recherche technologique pointue, pour une politique monétaire efficace et pour la protection et l'extension de la justice sociale. Ensuite, l'utilisation de l'Acte unique européen comme espace de sauvegarde des droits sociaux et comme entité d'action et de lutte syndicales. Le président de la Commission rappelle à ce sujet ses propositions exposées à Stockholm au congrès de la confédération européenne des syndicats, le 12 mai 1988 <sup>275</sup>, pour « bien marquer la dimension sociale de la construction européenne » <sup>276</sup>.

Son discours est accueilli avec enthousiasme dans la mesure où il correspond à l'aboutissement d'une réflexion chez beaucoup de syndicalistes. Jacques Delors a indiscutablement visé juste face à un premier ministre britannique dont il a su confondre la surenchère anti-communautaire et anti-syndicale. Un mois plus tard, la conférence du parti travailliste avalise solennellement l'abandon de l'exigence de retrait britannique du marché commun <sup>277</sup> et approuve l'investissement politique à cette échelle. La défense et le développement des intérêts de la Grande-Bretagne passeront dorénavant par la Communauté européenne. Il faut agir en son sein pour modifier le destin du Royaume-Uni <sup>278</sup>.

Suite à ces changements, la confédération des syndicats britanniques programme un congrès spécialement consacré aux questions européennes. Le document préparatoire atteste des avancées extraordinaires du TUC. Il souligne avec force et dans le détail l'importance d'agir au niveau européen. Cette intervention devrait avoir lieu en liaison avec la confédération européenne des syndicats et peser sur les choix du Parlement européen : « Le Conseil général est conscient qu'une part essentielle de notre stratégie future doit être d'influencer l'opinion du Parlement européen — particulièrement pendant les étapes critiques de la négociation sur les nouvelles directives » <sup>279</sup>. Par ailleurs, le TUC approfondit l'orientation, dégagée un an auparavant, de lutte contre le gouvernement Thatcher en mobilisant la Communauté européenne comme levier

de promotion des acquis sociaux face au démantèlement orchestré par l'équipe conservatrice <sup>280</sup>. Enfin, après avoir pesé le « pour » et le « contre », la centrale syndicale se déclare favorable à une participation « pleine » <sup>281</sup> du Royaume-Uni au système monétaire européen <sup>282</sup>.

### 1. La croisade de Margaret Thatcher

La mobilisation contre le gouvernement conservateur constitue un élément majeur de la nouvelle politique du TUC et du parti travailliste. Elle combat la déstructuration sociale du pays mais aussi la croisade de ce gouvernement contre les Communautés européennes. En 1988, lors de la conférence annuelle du parti conservateur, Margaret Thatcher assume politiquement cette dimension : « Nous n'avons pas travaillé toutes ces années pour libérer la Grande-Bretagne de la paralysie du socialisme pour la voir entrer à nouveau à travers Bruxelles » <sup>283</sup>.

L'élément exceptionnel de cette métamorphose est l'inversion du clivage sur les questions européennes entre travaillistes et conservateurs. La « réponse » de Margaret Thatcher à l'exposé de Jacques Delors au congrès du TUC l'illustre clairement. Lors de l'ouverture de l'année académique du Collège d'Europe de Bruges, le premier ministre britannique prononce un discours féroce contre toute voie communautaire de nature fédérale et, de manière à peine voilée, contre le président de la Commission <sup>284</sup>. Elle fixe, pour la circonstance, quatre principes pour un devenir harmonieux de la Communauté. La construction européenne doit se bâtir sur une base confédérale, respectant intégralement la souveraineté des Etats <sup>285</sup>. La façon d'aborder les difficultés économiques sera pragmatique, c'est-à-dire ambitionnera au premier chef le résultat et non les moyens. Pour encourager une Europe créant de l'emploi, il s'agira de défaire toutes les formes d'intervention ou de contrôle publics <sup>286</sup>. Enfin, toute mesure protectionniste sera rejetée, l'ouverture des marchés communautaires devant être un objectif permanent.

Le raidissement anti-communautaire de Margaret Thatcher prend parfois l'allure d'un combat personnel. Le premier ministre n'hésite pas à sacrifier plusieurs compagnons de route, jugés trop « européens » <sup>287</sup>. D'autres l'abandonnent, refusant d'endosser cette politique. Mais les départs et les désistements témoignent de la tension importante au sein du cabinet et du parti conservateurs sur les questions européennes. En définitive, la persévérance anti-européenne de Thatcher sera à l'origine de sa chute en 1990. John Major lui succède, le 28 novembre 1990.

### 2. La confirmation travailliste

Aux élections européennes de 1989 <sup>288</sup>, le parti travailliste confirme son nouvel « européenisme », en dépit de nombreuses critiques adressées à la Communauté <sup>289</sup>. Le résultat de cette échéance le conforte dans cette direction. Pour la première fois depuis 1979, les travaillistes remportent une élection.

Significatif de l'évolution du Labour Party sur la CEE et de son souhait de s'insérer dans le travail communautaire est le rôle pris au niveau du Parlement européen par le député européen David Martin. Président de la commission institutionnelle et fédéraliste européen notoire, il s'est signalé dans le parti par des écrits et des positions appelant les travaillistes à revoir leurs attitudes envers la Communauté européenne <sup>290</sup>.

Pour lui, le choix se situe entre la « voie européenne » ou la « voie américaine » <sup>291</sup>. Avant même la conversion assumée du TUC, il soulignait la « chance » que pouvait revêtir l'Acte unique pour la gauche européenne et britannique <sup>292</sup>. Devenu l'une des personnalités les plus écoutées sur les affaires européennes, il encourage, en juin 1990, le parti travailliste à dépasser l'Acte unique comme levier d'action européenne et à se doter de positions institutionnelles hardies. Un nouveau fonctionnement des Communautés européennes devrait être articulé autour de quatre modifications majeures : la Commission serait désignée en concertation avec le Parlement européen ; son programme législatif serait adopté par le Parlement européen ; la plupart des délibérations du Conseil — sinon toutes — seraient publiques ; une décision ou une directive communautaire ne pourrait être approuvée que par une décision conjointe du Parlement européen et du Conseil des ministres <sup>293</sup>.

Certes, les propositions de David Martin ne sont pas les options retenues par le parti travailliste. Il n'empêche que sa présidence à la commission institutionnelle du Parlement européen et son influence sur les parlementaires nationaux et européens du Labour Party lors de la conférence de Rome en décembre 1990 démontreront qu'il n'agissait pas en franc-tireur.

Entre 1989 et 1990, le parti travailliste se prononce favorablement à plusieurs reprises pour un élargissement aussi rapide que possible aux pays de l'AELE souhaitant rejoindre les Communautés européennes. Comme dans les années soixante-dix, cette attitude procède d'une volonté d'influer sur le cadre institutionnel de la Communauté européenne. Le Labour Party ne s'en cache pas. L'entrée de nouveaux pays « accroîtrait la pression pour une réforme institutionnelle » <sup>294</sup> allant dans un sens intergouvernemental <sup>295</sup>. S'il approuve la coopération politique européenne, il rejette encore le principe d'Union européenne. Par ailleurs, par la voix de Gordon Brown, secrétaire d'Etat au Trésor du Shadow Cabinet, il se prononce en octobre 1990 pour une entrée rapide de la livre sterling dans le système monétaire européen.

En prévision des conférences intergouvernementales sur l'union économique et monétaire et sur l'union politique et d'hypothétiques élections législatives anticipées, il affina ses positions dans *Labour and Europe* (1991). Le clivage sur les questions européennes par rapport aux conservateurs est non seulement clair mais mis en évidence par les travaillistes eux-mêmes : « Le parti conservateur est divisé de manière irrévocable sur les questions européennes. Même les conservateurs qui affirment être Européens ont une idée médiocre et étroite du projet européen. Les parlementaires sont virtuellement seuls au Parlement. (...) Le parti travailliste est le parti européen sérieux en Grande-Bretagne » <sup>296</sup>. Parmi les éléments mis en exergue figurent un soutien réaffirmé à un élargissement de la Communauté, immédiat pour les pays scandinaves et rapide pour les pays d'Europe centrale et orientale <sup>297</sup> ; l'exigence d'une participation pleine de la Grande-Bretagne au système monétaire européen ; une européanisation de la lutte pour l'environnement, par l'élaboration d'une « charte pour l'environnement » <sup>298</sup> ; une nouvelle impulsion à une politique industrielle dont les moyens seraient prélevés sur la politique agricole commune, toujours condamnée pour son coût élevé <sup>299</sup> ; la mise en pratique effective de la dimension sociale du marché commun à travers une citoyenneté européenne recouvrant le politique, le social et

le culturel. Le parti travailliste va même jusqu'à préconiser, dans les domaines relatifs à l'environnement et au social, la prise de décision à la majorité.

Ces prises de position signifient-elles que les travaillistes prônent une Europe fédéraliste ? Certainement pas. Il est au contraire évident que le choix de la relance par l'Acte unique européen au détriment d'une relance à caractère institutionnel a facilité la conversion des travaillistes, même si les responsables du parti sont attentifs à ne pas donner cette impression. Malgré aussi que David Martin ait été le rapporteur de la commission institutionnelle du Parlement européen sur les deux conférences intergouvernementales — dont la résolution recommande une union de type fédéral <sup>300</sup>. Il n'empêche, l'eupéanisation du parti travailliste se poursuit. Il paraît à ce moment le plus européen des deux grandes formations politiques britanniques. La conférence de Brighton en octobre 1991 manifeste à la fois la volonté d'utiliser le positionnement sur les questions européennes à la veille de l'aboutissement des conférences intergouvernementales et les limites très claires de l'eupéanisme du parti.

Rapporteur sur la CEE, Glynn Ford apporte son appui à la démarche entreprise dans les conférences intergouvernementales. D'un point de vue institutionnel, il nie toute incompatibilité entre un rôle accru des pouvoirs du Parlement européen et ceux de la Chambre des Communes <sup>301</sup> et recommande le vote à la majorité sur les questions relatives à la protection de l'environnement ou sur toutes les problématiques sociales. Plus significatif est le soutien rencontré dans le chef de la plupart des intervenants, ce qui autorisera Georges Robertson, porte-parole pour les affaires européennes, à conclure sur une note très « europhile » : « Notre futur et le futur de la Grande-Bretagne est en Europe. Notre destinée est en Europe. C'est cela que la population de ce pays veut et c'est ce que le peuple de ce pays a besoin. Seul le parti travailliste peut le lui apporter » <sup>302</sup>.

Si on se réfère aux positions du parti travailliste sur la CEE entre 1975 et 1985, l'évolution entre 1988 et 1991 est absolument étonnante. Le Labour Party n'a pas vraiment expliqué les raisons de ce renversement politique capital. Le changement s'est opéré sans grand argumentaire. Il y a peu, Donald Sassoon estimait même que « les raisons pour lesquelles le parti travailliste a abandonné sa politique anti-CEE restent toujours une histoire à reconstruire. Aucune explication, pas une seule analyse n'a accompagné ce changement » <sup>303</sup>. Comme l'observait Denis Mac Shane <sup>304</sup>, l'impulsion pour une transformation des positions relatives à la CEE était venue du TUC. Pendant longtemps, en effet, la Communauté européenne avait été perçue par les organisations syndicales comme une menace pour les acquis sociaux gagnés dans le cadre de l'*Etat-providence* national. La valeur de ce raisonnement avait fortement diminué suite à l'exercice du pouvoir de l'équipe thatchérienne. En quelques années, le gouvernement conservateur a abandonné plusieurs conquêtes sociales essentielles et amoindri l'influence syndicale, beaucoup plus que ne l'avait craint le TUC de la part des autorités communautaires. La mise en garde sur ce point n'avait plus de raison d'être. Bien plus, la Communauté européenne apparaît comme un rempart contre de nouvelles offensives gouvernementales <sup>305</sup>. C'est manifestement le sens du discours de Jacques Delors au congrès du TUC de septembre 1988. La confédération syndicale et le parti travailliste suivront cette dynamique comme le démontre tout le débat autour de la charte sociale. Élément d'autant plus crucial que, dans le même temps,

Margaret Thatcher s'est présentée comme une opposante véhémente et permanente à toute avancée européenne. L'appui donné à certaines initiatives communautaires constitue aussi pour les travaillistes britanniques une forme de critique du gouvernement conservateur.

Par ce changement, les directions du TUC et du Labour Party ont aussi voulu sortir de l'isolement politique et culturel où ils se trouvaient confinés depuis 1979. Le programme radical de 1983 avait abouti à un des échecs électoraux les plus retentissants du travaillisme britannique. Les responsables ont voulu remédier à cette situation. L'ouverture à l'Europe, à la CES pour les syndicats, à l'UPSCÉ et au groupe socialiste du Parlement européen dans le cas du parti travailliste, se sont inscrits dans des initiatives politiques de rénovation et de reconquête du pouvoir.

Outre la défaite électorale de 1983, l'évolution en France a également joué un rôle considérable dans la transformation européenne du parti travailliste.

La campagne électorale de mars-avril 1992 a sans aucun doute été le point culminant de cette évolution. Le parti travailliste y suggérera résolument le choix d'une Grande-Bretagne forte dans l'Europe contre l'option conservatrice d'un Royaume-Uni faible et tourné vers l'Atlantique <sup>306</sup>.

Il ne faut pourtant pas se méprendre. Les positions sur les questions de sécurité en témoignent : les travaillistes, comme les conservateurs, restent attachés à l'OTAN et rejettent tout projet de défense européenne dont l'alliance atlantique ne serait pas le moteur. Mais le Labour Party a évolué. Il prône désormais l'affirmation plus nette d'un pilier européen — face au pilier américain — à l'intérieur même de l'OTAN. Selon Dan Keohane, cette transformation serait également perceptible au sein du parti Tory <sup>307</sup>.

Si la direction travailliste refuse toujours de doter la Communauté européenne de compétences en cette matière <sup>308</sup>, il y a néanmoins une forme de pari européen travailliste. Le Labour Party se fait fort de « sortir la Grande-Bretagne de la seconde division dans laquelle [elle] a été reléguée par les conservateurs » <sup>309</sup>.

## X. UNE NOUVELLE IDENTITÉ POUR LES TRAVAILLISTES ?

La défaite électorale d'avril 1992 <sup>310</sup> a constitué une terrible déception pour le parti travailliste et est lourde d'interrogations quant à son avenir. Beaucoup de conditions étaient en effet réunies pour éviter cet échec. Le parti avait gommé tous les éléments qui auraient pu effaroucher l'électeur. Le programme de 1983 était totalement oublié et les reliquats de 1987 <sup>311</sup> avaient également disparu. Il avait tenté de s'attacher le vote des classes moyennes en leur donnant des gages financiers, en n'annonçant notamment aucune nouvelle levée d'impôts. Les conservateurs allaient aux élections pour triompher une quatrième fois, ce qui aurait constitué un précédent dans la vie politique britannique depuis 1945 et, contrairement à ce qu'avait proclamé John Major, la Grande-Bretagne n'était pas sortie d'une récession particulièrement coûteuse en termes sociaux.

Au lendemain du résultat, John Smith succède à Neil Kinnock, démissionnaire. Le nouveau leader s'est surtout préoccupé de l'organisation et du fonctionnement du parti en délaissant une réflexion de fond <sup>312</sup>. Ainsi dès le congrès de septembre 1992 à Blackpool, le « vote bloqué » des syndicats était ramené de 90 à 70% du total des

suffrages même si le TUC conservait 40% du collège électoral dans l'élection du leader. Le parti travailliste franchira un pas supplémentaire au congrès de Brighton (septembre 1993) en adoptant le principe d'« un homme, une voix ».

Avant son décès inopiné en mai 1994, John Smith poursuivait ainsi l'entreprise entamée par Neil Kinnock : faire du parti travailliste le parti de la modernisation en Grande-Bretagne. Les deux processus sont-ils compatibles ? Comment se débarrasser du poids, jugé encombrant, des syndicats sans définir une identité claire de parti <sup>313</sup> ? Une autre difficulté dans la quête d'autonomie du parti travailliste est le problème financier <sup>314</sup>. Les adhésions individuelles sont loin d'avoir crû avec la volonté affichée de relâcher les liens avec les organisations du TUC. Le parti travailliste ne peut espérer conserver une contribution financière indispensable sans contrepartie aucune pour les organisations syndicales. Il reviendra à Tony Blair, élu leader du parti en juillet 1994, d'apporter des réponses à ces questions complexes.

L'accession de John Major au poste de premier ministre a provoqué un nouvel équilibre dans les positions du parti conservateur sur les questions européennes. Celui-ci n'est, en effet, pas un opposant véhément à tout progrès communautaire comme l'était Margaret Thatcher. En obtenant de ses onze partenaires dans la négociation de Maastricht les deux clauses d'« opting out », John Major a pu se prévaloir d'un « bon accord pour l'Europe et pour le Royaume-Uni » <sup>315</sup>.

En revanche, les travaillistes ont sévèrement condamné ces deux clauses. Au lendemain du sommet, Neil Kinnock avait brocardé l'attitude du chef de gouvernement britannique : « Il est impossible de juger l'attitude du gouvernement comme une réelle négociation alors que sur les deux sujets de l'économie et du social, il a simplement décidé de ne pas s'impliquer, laissant une chaise vide dans la Communauté. C'est de l'abdication pas de la négociation » <sup>316</sup>. Le Labour Party a néanmoins apporté son soutien à la philosophie du traité de Maastricht. Evoquant leur « vision de l'Europe », les députés européens travaillistes ont présenté dans la deuxième moitié de l'année 1992 — à un moment difficile du processus de ratification au niveau européen — les axes principaux de leur acquiescement <sup>317</sup> :

- l'horizon d'une harmonisation économique et sociale pour toutes les régions de la Communauté européenne. A cet égard, l'établissement du comité des régions <sup>318</sup> est favorablement accueilli ;
- la perspective d'un plan de reconstruction industrielle coordonné à l'échelle européenne pour stopper la spirale du chômage et de la stagnation économique ;
- tout en restant vague sur la dynamique institutionnelle <sup>319</sup>, le Labour Party est d'accord avec l'établissement d'une politique européenne de sécurité et de coopération <sup>320</sup>.

Le processus de ratification du traité de Maastricht a surtout mis en lumière des questions d'ordre interne. En première lecture du projet de traité, le 21 mai 1992, le vote a été relativement consensuel. Tandis que la majorité du groupe travailliste s'est abstenue, vingt-deux parlementaires conservateurs et cinquante-neuf travaillistes s'y sont opposés. Mentionnons que pour la plupart de ces derniers, le refus était justifié par le fait que la Grande-Bretagne n'était pas liée par les dispositions sociales du traité. Mais le parcours de la ratification du traité a subi un coup d'arrêt majeur avec la victoire du « non » danois quelques jours plus tard. A partir de ce moment, les



« eurosceptiques » conservateurs et travaillistes ont réclamé l'organisation d'un référendum.

A la veille de la présidence britannique des Communautés européennes en juin 1992, John Major était en difficulté dans son propre camp. La popularité croissante de Norman Tebbit, proche de Margaret Thatcher, l'attestait. Le parti travailliste n'est, alors, pas beaucoup plus à l'aise. Son aile gauche renoue « avec une « méfiance historique » envers l'intégration européenne » tandis que la majorité du parti est plongée « dans un dilemme entre son attachement européen de principe et une critique du compromis de Maastricht, s'agissant des dispositions sociales »<sup>321</sup>.

Si le « non » danois a été une épine dans le plaidoyer européen de John Major, le référendum français et surtout la tempête monétaire de septembre 1992 modifient radicalement les données du problème, y compris pour le parti travailliste. Dans ses rangs, Bryan Gould s'affirme comme la personnalité la plus sceptique à l'égard de la Communauté européenne et de l'évolution du parti sur cette question. Gould est difficile à classer politiquement. Il a été l'un des intellectuels du parti qui a le plus aidé Neil Kinnock à redorer le blason de la formation travailliste<sup>322</sup> en bataillant contre l'aile gauche. Mais il s'est également présenté comme gardien des valeurs de gauche contre l'optique « modernisatrice » de John Smith<sup>323</sup>. On pourrait le situer dans la lignée des leaders modérés — dont Hugh Gaitskell a été la figure de proue — réticents à l'égard de la Communauté européenne. Dans son ouvrage *A future for Socialism*, Bryan Gould exprimait ses réserves sur le cheminement des Communautés et ses réticences à une orientation par trop européenne du parti travailliste. Tout en critiquant le fondement néo-libéral de l'Acte unique européen et le manque d'intervention politique dans les orientations communautaires<sup>324</sup>, il se prononce résolument contre tout pas vers une autorité politique européenne :

« Le fait que le Parlement européen soit élu ne signifie pas, par exemple, qu'il acquière une légitimité démocratique. (...) Cela veut dire que la solution au problème du contrôle du capital international ne passe pas nécessairement par la création d'institutions politiques à une échelle internationale. (...) En effet, une telle solution exacerberait simplement le problème en ajoutant à la perte de contrôle implicite due à l'internationalisation du capital la perte de représentation démocratique politique. (...) En d'autres termes, la création d'un gouvernement européen centralisé n'est pas la réponse adéquate et peut rendre le problème pire encore »<sup>325</sup>.

C'est pour modifier les positions travaillistes qu'il tente de s'emparer du parti après la démission de Kinnock. Ce sera ensuite pour protester contre l'attitude du Labour Party dans le processus de ratification du traité de Maastricht qu'il quittera le Shadow Cabinet le 27 septembre 1992.

Après la dévaluation de la livre sterling et sa sortie du système monétaire européen, après le petit « oui » français, le parti travailliste — sans renier son appui de principe au traité de Maastricht — mobilisera désormais le processus de ratification contre le gouvernement. En nouvelle lecture à la Chambre des Communes le 4 novembre 1992, le Labour Party propose de surseoir à la ratification jusqu'à la tenue du Conseil européen extraordinaire d'Edimbourg (décembre 1992) et jusqu'à ce que les Danois se soient à nouveau prononcés. Cette proposition ne sera défaite que par 319 voix contre 316<sup>326</sup>, tandis que la motion gouvernementale l'emporte par un score

de 319 voix contre 316 grâce au soutien de dix-neuf des vingt députés libéraux <sup>327</sup>. Les travaillistes refuseront toutefois de revendiquer l'organisation d'un référendum <sup>328</sup>. De même, ils maintiendront leur soutien aux conclusions de Maastricht comme le prouvent les résolutions préparatoires à la conférence de septembre 1993. « Bien que n'étant pas parfait » <sup>329</sup>, le traité de Maastricht y est présenté comme un fondement pour défendre et promouvoir une construction européenne telle que dessinée par le Labour Party. Le parti rappelle pour la circonstance ses principaux axes européens. En matière institutionnelle, la Communauté et ses Etats membres devraient avant tout s'appuyer sur le principe de subsidiarité. Pour démocratiser davantage le fonctionnement communautaire, le Labour Party préconise l'organisation régulière d'une « conférence des parlements » <sup>330</sup> réunissant des représentants du Parlement européen et des parlements des Etats membres. En outre, toutes les institutions de la Communauté seraient rassemblées à Bruxelles. Rappelant leur soutien à la charte sociale européenne, les travaillistes prônent en matière économique et sociale une « stratégie de croissance et d'emploi » <sup>331</sup>.

L'ultime épisode de la ratification du traité de Maastricht a presque consacré la stratégie travailliste visant tout à la fois à soutenir le traité, à inclure la clause sociale dans la ratification et à renverser le gouvernement conservateur. Le 20 mai 1993, la Chambre des Communes adopte en effet en troisième lecture le traité par 292 voix contre 112 <sup>332</sup>. Mais le dernier acte de la Chambre des communes constitue pour le gouvernement Major une épreuve humiliante et pour le parti travailliste un baroud d'honneur honorable. Le 22 juillet 1993, la Chambre des Communes est saisie de l'amendement travailliste exigeant l'inclusion du volet social du traité dans le texte de ratification. Cette demande recueille 317 voix « pour » et 317 voix « contre ». La « speaker » travailliste, Betty Boothroyd, respectera la tradition en votant avec le gouvernement. Mais les conservateurs connaîtront une surprise plus désagréable encore sur leur motion concernant le chapitre social : elle est repoussée par 324 voix contre 313 <sup>333</sup>. John Major n'a d'autre alternative que de poser la question de confiance et de menacer de dissoudre la Chambre. Le traité est de la sorte ratifié le 23 juillet 1993 à un prix politique très lourd pour le premier ministre britannique.

## XI. CONCLUSIONS

Peut-on parler dans le chef du parti travailliste d'une transformation européeniste irréversible ? Selon Denis Mac Shane, elle ne fait pas de doute pour le TUC et on imagine mal, dans ces conditions, comment il pourrait en être autrement pour le Labour Party <sup>334</sup>. Si nous partageons cet avis, nous formulons une réserve importante : le nouvel européenisme du parti travailliste résistera-t-il à l'exercice du pouvoir ? On ne peut apprécier la valeur et l'effectivité des prises de position politiques qu'à la lumière de ses répercussions au plan gouvernemental et ce compte tenu aussi du système bipartite.

Beaucoup de « traditions » britanniques ont été interpellées par la construction européenne. Dans quelle mesure chacune des deux grandes formations politiques souscrira-t-elle et répondra-t-elle aux conséquences de la construction européenne <sup>335</sup> ? La façon dont réagiront les travaillistes britanniques au pouvoir reste encore un objet de spéculations.

L'évolution du Labour Party vers un européanisme affirmé, parallèlement à la croisade anti-européenne de Margaret Thatcher jusqu'à son éviction en novembre 1990 et aux profondes réticences qui se sont manifestées dans les rangs conservateurs jusqu'au vote du 23 juillet 1993, posent à l'évidence la question de la prégnance et de la nature du clivage européen entre le parti conservateur et le parti travailliste ; clivage qui marque l'histoire politique du Royaume-Uni depuis la première demande d'adhésion au marché commun en 1962. La question est extrêmement délicate et suscite des interprétations en sens divers. Pour certains, il y aurait actuellement une possible convergence du « choix européen » entre conservateurs et travaillistes <sup>336</sup>. Pour d'autres en revanche, un clivage s'est installé, que les élections d'avril 1992 auraient bien mis en lumière, entre une orientation résolument tournée vers les Etats-Unis et le libre-échange à tout crin, et un investissement résolument orienté vers l'Europe et l'intégration européenne <sup>337</sup>. Eric Shaw parle à ce sujet d'un « renversement historique des rôles » entre parti travailliste et parti conservateur, estimant que l'évolution du Labour sur les questions européennes est peut-être « la plus marquante dans son programme » <sup>338</sup>. Il n'est toutefois pas évident aux yeux de tous que le « choix européen » ait été électoralement porteur pour le parti travailliste. Il y a eu, peu, Michaël Hearn estimait que la défaite lors des élections d'avril 1992 avait été une conséquence de son européanisme et en particulier de son appui à la charte sociale européenne <sup>339</sup>. Dans la même veine, Stephen Tindale rappelait que « les résultats des sondages en novembre 1991 suggéraient qu'en soutenant l'union économique et monétaire, le parti était devenu européen de manière plus significative que l'opinion publique » <sup>340</sup>.

Sans la rejeter *a priori*, cette hypothèse — non confirmée aux élections européennes de 1994 — nous paraît réduire la portée des enjeux de l'élection d'avril 1992 et contredit le fait qu'aucune élection législative n'est gagnée ou perdue en fonction de positions sur la question européenne *stricto sensu*. Mais l'inclure dans une optique plus large peut avoir le sens que certains observateurs prêtaient à la campagne électorale : un choix entre la continuité d'un libéralisme avec des garde-fou réduits au strict minimum et le « retour » à certaines formes de régulation économique et sociale. Cette supposition confirme en quelque sorte l'explication du « choix » européen de 1988-89. Ce n'est pas le moindre des paradoxes que de voir les travaillistes soutenir aujourd'hui une Communauté européenne dont la plupart des observateurs et des partis socialistes continentaux critiquent le manque de dimension sociale et l'accroissement des inégalités. Mais c'est aussi, et peut-être avant tout, un aveu de l'erreur politique et stratégique capitale commise par les responsables travaillistes au début des années soixante-dix qui ne se sont pas investis alors pour favoriser le développement d'un « modèle social européen » et, au début des années quatre-vingt, la protection maximale des acquis du *Welfare State*.

#### Notes

<sup>1</sup> Bertrand Badie et Guy Hermet soulignent ainsi que le « sens politique britannique demeure empreint d'un préjugé anti-étatique quelle que soit la pénétration réelle de l'Etat dans la société », rappelant toutefois que « la Grande-Bretagne a inventé les nationalisations d'entreprises et un système de santé totalement étatisé ». Bertrand BADIE, Guy HERMET, *Politique comparée*, PUF-Thémis, 1990, 404 pages, p. 158.

<sup>2</sup> Élément que souligne Michel Winock dans sa démarche comparative : « Les frontières entre les classes sociales sont plus tranchées que partout ailleurs en Europe occidentale. Ici la contre-société ouvrière

est restée un fait vivace, mais sans prise sur la société traditionnelle ». Michel WINOCK, *Le socialisme en France et en Europe. XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, 1992, Seuil, 426 pages, p. 121.

<sup>3</sup> Dans un entretien au *Monde*, Helmut Schmidt stigmatisait la persistance de cette séparation : « La Grande-Bretagne paie le fait d'être restée une société de classes. Les Britanniques se situent encore par le « eux et nous » et leur comportement en dépend. Cela explique pourquoi ce pays est dépassé par l'Allemagne, par la France et désormais par l'Italie. Il faudra qu'un jour les Anglais l'admettent et qu'ils réagissent ». *Le Monde*, 12 janvier 1993.

<sup>4</sup> Perry ANDERSON, Les origines de la crise présente, *Les temps modernes*, n° 219-220, août-septembre 1964, pp. 408-409.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 408.

<sup>6</sup> Emmanuel TODD, *L'invention de l'Europe*, Seuil, 1990, 538 pages, p. 375.

<sup>7</sup> Voir André DONNEUR, *L'Internationale socialiste*, PUF, 1983, 126 pages, p. 62 et Stephen PADGETT and William E. PATERSON, *An History of Social Democracy in Postwar Europe*, Longman, 1991, 289 pages, p. 15.

<sup>8</sup> Kevin FEATHERSTONE, *Socialists and European Integration. A comparison of the attitudes held within the British Labour Party, the French Socialist Party and the Belgian Socialist Parties*, A thesis submitted to the University of Manchester, October 1982, 511 pages, p. 213.

<sup>9</sup> Par 546 000 mandats contre 434 000. Monica CHARLOT, *Le syndicalisme en Grande-Bretagne*, Armand Colin, 1970, 264 pages, p. 57.

<sup>10</sup> Lewis MINKIN, The British Labour Party and the Trades Union Crisis : Crisis and Compact, *Industrial and Labor Relations Review*, October 1974, vol. 28, n° 1, p. 8.

<sup>11</sup> Seymour Martin LIPSET, Stein ROKKAN, *Party Systems and Voters Alignments : Cross National Perspectives*, Free Press, 1967, 554 pages.

<sup>12</sup> Monica CHARLOT, La démocratie à l'anglaise, *Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques*, n° 185, Armand Colin, 443 pages, p. 390.

<sup>13</sup> Henry R. WINKLER, The British Labour Party in the contemporary World in Henry R. WINKLER, *Twentieth century. Britain. National Power and Social Welfare*, Edited by Modern Scholarship on European history, 1976, 272 pages, p. 116.

<sup>14</sup> Colette BERNAS, Rapports de pouvoir au sein du parti travailliste : discours et réalités, *Encreages*, p. 119.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 119.

<sup>16</sup> Donnée qui confirme l'affirmation de William Paterson selon laquelle « l'identité dans le parti travailliste fut définie de manière organisationnelle plutôt que programmatique ». William E. PATERSON, *Reprogramming Democratic Socialism in William E. PATERSON and Richard GILLESPIE, Rethinking Social Democracy. Special Issue of West European Politics*, January 1993, Vol. 16, p. 2.

<sup>17</sup> Les pourcentages de votes et de sièges lors des élections des élections de l'entre-deux-guerres témoignent de ce changement (C : conservateurs ; T : travaillistes ; L : libéraux) :

	Pourcentage des votes			Pourcentage des sièges		
	C	T	L	C	T	L
1918	39,5	22,5	13,3	54,0	8,6	5,1
1922	38,5	29,7	18,9	55,9	23,1	10,1
1923	38,0	30,7	29,7	42,0	31,1	25,7
1924	47,6	33,3	37,1	67,5	24,6	7,2
1929	38,1	37,1	23,5	42,3	46,7	9,6
1931	55,5	29,2	6,5	77,1	7,6	5,2
1935	48,1	38,0	6,7	63,1	25,0	3,4

Thomas T. MACKIE & Richard ROSE, *The International Almanac of Electoral History*, Macmillan, 1991 (third edition), 511 pages, pp. 442 et suivantes.

<sup>18</sup> Samuel H. BEER, Great Britain : From Governing Elite to Organized Mass Parties, in Sigmund NEUMANN (edited by), *Modern Political Parties. Approaches to comparative Politics*, The University of Chicago Press, 1956, 460 pages, p. 35.

<sup>19</sup> Cité par John SCHWARZMANTEL, *Socialism and the idea of the nation*, Havester, 1991, 266 pages, p. 81.

<sup>20</sup> François FERTÉ, *La social-démocratie quand même. Un demi-siècle d'expériences réformistes*, Robert Laffont, 1980, 286 pages, p. 55.

<sup>21</sup> Les effectifs syndicaux évoluent de la façon suivante entre 1925 et 1930 : 1925 : 5 506 000 ; 1926 : 5 219 000 ; 1927 : 4 919 000 ; 1928 : 4 806 000 ; 1929 : 4 858 000 ; 1930 : 4 842 000. Jelle VISSER, *European Trade Unions in Figures*, Kluwer, 1989, 254 pages, p. 238.

<sup>22</sup> Il obtient 288 sièges contre 261 au Tory et 57 au parti libéral.

<sup>23</sup> Même s'il faut relativiser cette forte chute de ses effectifs parlementaires. En voix, le parti travailliste passe de huit à six millions de suffrages. Henry PELLING, *A short history of the Labour Party*, Macmillan (sixth edition), 1978, 142 pages, p. 66. Il en va de même d'ailleurs pour les effectifs syndicaux. Ceux-ci passent de 4 624 millions en 1931 à 4 444 et 4 392 millions en 1931 et 1932 pour remonter à 4 590 millions en 1934.

<sup>24</sup> Mario TELÒ, *Le New Deal européen. La pensée et la politique sociales-démocrates face à la crise des années trente*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1988, 216 pages, p. 54.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 74.

<sup>26</sup> Pierre DELFAUD, *Keynes et le keynésianisme*, PUF, 1977, 126 pages, p. 82.

<sup>27</sup> Cité par James CALLAGHAN et Caroline ANSTEY, *La fin du consensus anglais, L'Événement européen*, 1/1988, pp. 84-85.

<sup>28</sup> LABOUR PARTY, *The International Post-War Settlement. Report by the National Executive of the Labour Party to be presented to the annual Conference to be held in London from May 29 to June 2 1944*, 1944, 7 pages, p. 6.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>31</sup> Monica CHARLOT, *La démocratie à l'anglaise, Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques*, n° 185, Armand Colin, 443 pages, p. 27.

<sup>32</sup> LABOUR PARTY, *Let us face the Future. A declaration of the Labour Party for the consideration of the Nation*, April 1945, 12 pages, p. 6.

<sup>33</sup> On retrouve ici les éléments que nous avons évoqués dans le nouveau programme de 1934.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>35</sup> F. W. S. CRAIG, *British Electoral Facts. 1832-1987*, Parliamentary Research Services, 1989, 210 pages, pp. 34-35.

<sup>36</sup> Très nette, avec 146 sièges de majorité !

<sup>37</sup> Les travaillistes ne conservent leur majorité absolue que de justesse : 315 sièges sur un total de 625.

<sup>38</sup> Roger P. MORGAN souligne qu'en 1945 « le sentiment persistait que pour résoudre les problèmes d'ordre social, d'ordre économique, le cadre normal, le seul cadre normal était et restait, pour l'Angleterre, l'Etat national ». Roger P. MORGAN, *L'évolution de la politique britannique sur le plan politique in La Grande-Bretagne et le marché commun*, Colloque organisé pour le développement de la science politique européenne, Centre d'études européennes de la faculté de droit et de sciences économiques de l'Université de Caen, 1967, 153 pages, p. 27.

<sup>39</sup> Véronique RICHES, *L'économie britannique depuis 1945*, La Découverte-Repères, 1992, 119 pages, pp. 8 et suivantes.

<sup>40</sup> Roland MARX, *L'Angleterre de 1945 à nos jours*, Armand Colin, 1991, 190 pages, p. 37.

<sup>41</sup> Souligné par nous.

<sup>42</sup> John SAVILLE, *The Labour Movement in Britain*, Faber and Faber, 1988, 166 pages, p. 94.

<sup>43</sup> Kenneth O. MORGAN, *La politique de nationalisation en Grande-Bretagne, Le Mouvement social*, janvier-mars 1986, n° 134, pp. 42-43.

<sup>44</sup> Souligné par nous.

<sup>45</sup> Douglas JAY, *Labour's Plan for 1947*, Labour discussion service, 12 pages, p. 10.

<sup>46</sup> LABOUR PARTY, *Labour for higher production. Statement by the NEC for consideration by the annual Conference of the Labour Party at Morgate, 1947*, 12 pages, p. 11.

<sup>47</sup> Harold WILSON, *Post-War Economic in Britain*, Fabian Essay, 1957, 21 pages, p. 4.

<sup>48</sup> Voir Jean-Pierre RAVIER, *Les syndicats britanniques sous les gouvernements travaillistes. 1945-1970*, Presses universitaires de Lyon, 1981, 277 pages, pp. 47 et suivantes.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>50</sup> Roland MARX, *op. cit.*, p. 44.

<sup>51</sup> Jean-Pierre RAVIER, *op. cit.*, p. 48.

<sup>52</sup> Peter BYRD, Peter JONES, La gauche britannique et les problèmes de défense : socialisme, social-démocratie et parti travailliste, in Hugues PORTELLI et David HANLEY (sous la direction), *Social-démocratie et défense en Europe*, Institut de politique internationale et européenne-Université de Paris X-Nanterre, 1985, 345 pages, pp. 73-75.

<sup>53</sup> John SAVILLE, *op. cit.*, p. 98.

<sup>54</sup> Cité par Guillaume DEVIN, *L'Internationale socialiste. (1945-1976). Politique et éthique du socialisme international*. Tome 1, Thèse d'Etat en science politique sous la direction de Hugues Portelli, Université de Paris X-Nanterre, 1988, 1163 pages, p. 27. Lorsqu'il s'exprime sur le devenir de l'Espagne et des relations britannique avec cet Etat, Healey paraît nettement plus préoccupé par une hypothétique menace soviétique que par les caractéristiques du gouvernement franquiste : « le problème du régime qui remplacera Franco est plus important que le problème qui consiste à décider comment on va le chasser ». Il y va selon lui d'une « logique atlantiste et impériale ». David HANLEY, Un socialisme aux couleurs de l'Angleterre : le parti travailliste et l'Internationale socialiste depuis 1945, in Hugues PORTELLI et David HANLEY (sous la direction de), *op. cit.*, p. 63.

<sup>55</sup> C'est ainsi que J. W. Kagan, au nom de la section de South Hendon, soumet une résolution critiquant les choix de politique étrangère du gouvernement : « Cette conférence reconnaissant que le seul espoir de maintenir la paix réside dans l'adoption internationale du socialisme, et regrettant la poursuite apparente par le gouvernement de la politique de force traditionnelle du parti conservateur à l'étranger, exige un retour à la politique étrangère du parti socialiste de soutien socialiste et anti-impérialiste à toutes les forces à travers le monde ». Intervention de J. W. KAGAN, LABOUR PARTY, *Report of the forty-fifth annual Conference of the Labour Party*, Bournemouth, 1946, 255 pages, p. 151.

<sup>56</sup> Henry WINCKLER, *op. cit.*, p. 143.

<sup>57</sup> Cette remarque ne l'empêche cependant pas d'affirmer quelques phrases plus loin « que les plus grands ennemis de l'amitié sont ceux qui soutiennent dans ce pays l'Union soviétique ». Intervention de Ernest BEVIN, LABOUR PARTY, *op. cit.*, p. 167.

<sup>58</sup> En 1951, encore, lors de la discussion sur le manifeste électoral, Clement Attlee révélait que des « voix s'élevaient dans le parti » contre la politique étrangère pratiquée par le gouvernement travailliste. LABOUR PARTY, *Report of the fiftieth annual Conference*, Scarborough, 1951, London, 216 pages, p. 88.

<sup>59</sup> Dans une contribution à un ouvrage récent, Pierre Hassner et John Roper relayaient cette hypothèse. Pierre HASSNER et John ROPER, Les relations avec les superpuissances Est-Est et Ouest-Ouest in Françoise DE LA SERRE, Jacques LERUEZ, Helen WALLACE, *Les positions étrangères de la France et de la Grande-Bretagne depuis 1945. L'inévitable ajustement*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991, 295 pages, p. 28.

<sup>60</sup> Irwin WALL, *L'influence américaine sur la politique française. 1945-1954*, Balland, 1989, 515 pages, p. 192.

<sup>61</sup> André FONTAINE, *Histoire de la guerre froide. De la révolution d'octobre à la guerre de Corée. 1917-1950*, Seuil, 1965, 496 pages, pp. 324-325.

<sup>62</sup> LABOUR PARTY, *Cards on the table. An interpretation on Labour's Foreign Policy*, 1947, 19 pages, p. 4.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>65</sup> Stephen GEORGE, *Britain and European Integration since 1945*, Institute of contemporary British History, Blackwell, 1991, 115 pages, p. 66.

<sup>66</sup> LABOUR PARTY, *op. cit.*, pp. 13-14.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>68</sup> Labour Manifesto, 1950. Let us win through together, in F. W. S. CRAIG, *British General Manifestos. 1900-1974*, 1974, Macmillan, 484 pages, p. 173.

<sup>69</sup> Cité par Kevin FEATHERSTONE, *op. cit.*, p. 250.

<sup>70</sup> LABOUR PARTY, *Les pieds sur terre. Etude sur l'union européenne*, 1948, 49 pages, p. 5.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>74</sup> Voir Christopher LAYTON, *Labour and Europe, The Political Quarterly*, January-March 1962, vol. 33, n° 1, p. 41.

<sup>75</sup> LABOUR PARTY, *op. cit.*, p. 41.

<sup>76</sup> Cité par Michaël NEWMAN, *The Labour Party and the European question in the fifties*, Document de l'Institut européen de Florence, 304/88, 1988, p. 5.

<sup>77</sup> Ainsi, lors de la ratification du traité de Bruxelles le 4 mai 1948, Attlee avait prudemment laissé entendre que d'autres champs d'activité pourraient être mis en commun au niveau européen. Kevin FEATHERSTONE, *Socialist Parties and European Integration*, Manchester University Press, 1988, 366 pages, p. 46.

<sup>78</sup> Souligné par nous.

<sup>79</sup> Kevin FEATHERSTONE, *Socialists and European Integration. A comparison of the attitudes held within the British Labour Party, the French Socialist Party and the Belgian Socialist Parties*, *op. cit.*, p. 247.

<sup>80</sup> Les conservateurs recueillent 302 sièges pour 295 aux travaillistes. F. W. S. CRAIG, *British Electoral Facts. 1832-1987*, Parliamentary Research Services, 1989, 210 pages, p. 37.

<sup>81</sup> Le terme a été utilisé pour la première fois dans *The Economist* en 1952. Jacques LERUEZ, *Le phénomène Thatcher*, Complexe, 1991, 360 pages, p. 60.

<sup>82</sup> Les résultats du parti travailliste jusqu'aux élections de 1964 sont les suivants :

	Pourcentage des voix	Pourcentage des sièges
1945	48,0	50,4
1951	46,1	47,2
1955	46,4	44,0
1959	43,8	41,0
1964	44,1	50,3

<sup>83</sup> R. H. S. CROSSMAN, *Repenser le socialisme* in R. H. S. CROSSMAN, C. R. A. CROSLAND, ROY JENKINS, MARGARET COLE, AUSTEN ALBU, IAN MIKARDO, DENIS HEALEY, JOHN STRACHEY, *L'avenir du travaillisme. Nouveaux essais fabiens*, Les éditions ouvrières, 1952, 286 pages, p. 15.

<sup>84</sup> *Ibid.*, pp. 18-19.

<sup>85</sup> C. R. A. CROSLAND, *Vers un régime de transition*, in R. H. S. CROSSMAN, C. R. A. CROSLAND, ROY JENKINS, MARGARET COLE, AUSTEN ALBU, IAN MIKARDO, DENIS HEALEY, JOHN STRACHEY, *op. cit.*, p. 68.

<sup>86</sup> *Ibid.*, pp. 62-67.

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>89</sup> Cité par Kevin FEATHERSTONE, *Socialists and European Integration. A comparison of the attitudes held within the British Labour Party, the French Socialist Party and the Belgian Socialist Parties*, *op. cit.*, p. 254.

<sup>90</sup> LABOUR PARTY, *Report of the fiftieth annual Conference of the Labour Party*, Scarborough, 1951, London, 216 pages, p. 57.

<sup>91</sup> David WEIGALL, *British perceptions of the European Defense Community*, Communication au Colloque de Hull, European unity in context, 20-24 septembre 1989, p. 6.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>93</sup> Panayotis SOLDATOS, *Les données fondamentales de la politique britannique à l'égard de la Communauté économique européenne. 1955-1970*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1973, 195 pages, p. 35.

<sup>94</sup> *European Unity, A statement by the National Executive Committee of the British Labour Party, May 1950* in Uwe KITZINGER, *The second try. Labour and the EEC*, Pergamon Press, 1968, 353 pages, p. 63.

<sup>95</sup> Ainsi par exemple la perspective d'un Parlement supranational. *Ibid.*, p. 68.

<sup>96</sup> « Certaines personnes croient que l'unité requise ne peut être obtenue par le biais de la coopération entre Etats souverains ; elle doit être imposée par un corps supranational avec des pouvoirs exécutifs. Ils considèrent que les pays européens devraient former une union à la fois dans les sphères politiques et économiques en abandonnant des domaines entiers du gouvernement à une autorité supranationale. Le parti travailliste considère que cela n'est ni possible ni désirable dans les circonstances prévalant ». *Ibid.*, p. 65.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>98</sup> Il est important de relever qu'en 1951, le discours d'introduction du président du Congrès, stipulait encore que « le parti travailliste aujourd'hui est vraiment le parti national ». LABOUR PARTY, *Report of the fiftieth annual Conference of the Labour Party*, Scarborough, 1951, London, 216 pages, p. 77.

<sup>99</sup> Denis HEALEY, Le parti travailliste et la politique internationale in R. H. S. CROSSMAN, C. R. A. CROSLAND, ROY JENKINS, Margaret COLE, Austen ALBU, Ian MIKARDO, Denis HEALEY, John STRACHEY, *L'avenir du travaillisme. Nouveaux essais fabiens*, Les éditions ouvrières, 1952, 286 pages, p. 225.

<sup>100</sup> *Ibid.*, p. 225.

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 237.

<sup>102</sup> *Ibid.*, pp. 241-242.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 242.

<sup>104</sup> Samuel H. BEER, Great Britain : From Governing Elite to Organized Mass Parties in Sigmund NEUMANN, *op. cit.*, p. 49.

<sup>105</sup> Intervention de Clément ATTLEE, LABOUR PARTY, *Report of the 51<sup>st</sup> annual Conference of the Labour Party*, 1952, 258 pages, p. 56.

<sup>106</sup> R. H. S. CROSSMAN, Towards a new philosophy, in Henry PELLING (Edited by), *The challenge of socialism*, Adam & Charles Black, 1954, 370 pages, p. 350.

<sup>107</sup> Voir par exemple l'intervention de J. M. FAGAN, LABOUR PARTY, *Report of the 52<sup>nd</sup> annual Conference of the Labour Party*, Morgate, 1953, 280 pages, p. 91.

<sup>108</sup> LABOUR PARTY, *A statement on Policy as approved by the Labour Party annual Conference 1953*, 1953, 36 pages, p. 36.

<sup>109</sup> Kevin FEATHERSTONE, *Socialist Parties and European Integration. A Comparative History*, Manchester University Press, 1988, 366 pages, p. 51.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>111</sup> Intervention de Wilfrid A. BURKE, LABOUR PARTY, *Report of the 53<sup>th</sup> annual Conference*, Scarborough, 1954, 266 pages, p. 108.

<sup>112</sup> *Ibid.*, p. 110.

<sup>113</sup> F. W. S. CRAIG, *Conservative and Labour Party Conference Decisions. 1945-1981*, Parliamentary Research Services, 1982, 472 pages, p. 235.

<sup>114</sup> Henry PELLING, *Histoire du syndicalisme britannique*, Seuil, Point-politique, 1967, 316 pages, p. 278.

<sup>115</sup> Robert GARNER and Richard KELLY, *British Political Parties today*, Manchester University Press, 1992, 294 pages, p. 143.

<sup>116</sup> Thomas T. MACKIE & Richard ROSE, *The International Almanac of Electoral History*, Macmillan, 1991 (third edition), 511 pages.

<sup>117</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>118</sup> Henry WINCKLER, *op. cit.*, p. 127.

<sup>119</sup> LABOUR PARTY, *Signposts for the sixties. A statement of Labour's home Policy accepted by the sixtieth annual Conference*, Blackpool, 2-6 October 1961, 35 pages, p. 13.

<sup>120</sup> Anthony SAMPSON, *Anatomie de l'Angleterre*, Robert Laffont, 1963, 717 pages, p. 105.

<sup>121</sup> Argument non évoqué en 1954 sur la question du réarmement allemand.

<sup>122</sup> Voir par exemple le cas de Paul-Henri Spaak dans la partie consacrée à la Belgique.

<sup>123</sup> Marie-Pierre SUBTIL, Il y a vingt ans, l'adhésion de la Grande-bretagne à la CEE, *Le Monde*, 27-28 octobre 1991.

<sup>124</sup> En 1960, encore, Edouard Heath, que Pompidou qualifia pourtant de « seul Européen de Grande-Bretagne », en donnait une preuve significative dans un discours au Conseil de l'Europe. Panayotis SOLDATOS, *Les données fondamentales de la politique britannique à l'égard de la Communauté économique européenne. 1955-1970*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1973, 195 pages, p. 96.

<sup>125</sup> Kevin FEATHERSTONE, *Socialists and European Integration. A comparison of the attitudes held within the British Labour Party, the French Socialist Party and the Belgian Socialist Parties*, *op. cit.*, p. 261.

<sup>126</sup> Michaël NEWMAN, *op. cit.*, p. 14.

<sup>127</sup> *Ibid.*, p. 125.

<sup>128</sup> Roland MARX, *op. cit.*, p. 85.

<sup>129</sup> Kenneth O. MORGAN, *Histoire de la Grande-Bretagne*, Armand Colin, 1985, 591 pages, p. 550.



- <sup>130</sup> Françoise DE LA SERRE, *La Grande-Bretagne et la Communauté européenne*, PUF-Perspectives internationales, 1987, 224 pages, p. 11.
- <sup>131</sup> Radia SADANI, *Le parti travailliste et la construction européenne*, ULB, mémoire de sciences politiques, 1990-1991, p. 42.
- <sup>132</sup> Mark GRAMMENS, Le Labour Party et l'Europe, *Socialisme*, n° 56, mars 1963, p. 158.
- <sup>133</sup> LABOUR PARTY, *Resolutions for the 61<sup>st</sup> annual Conference of the Labour Party*, 1962, 62 pages, p. 22.
- <sup>134</sup> *Ibid.*, pp. 23-24.
- <sup>135</sup> *Ibid.*, p. 24.
- <sup>136</sup> *Ibid.*, p. 28.
- <sup>137</sup> *Ibid.*, p. 28.
- <sup>138</sup> *Ibid.*, p. 29.
- <sup>139</sup> Julian ATKINSON et Alan FREEMAN, Grande-Bretagne, anatomie du travaillisme de gauche, in *Profils de la social-démocratie*, La Brèche, 1982, 427 pages, pp. 182-183.
- <sup>140</sup> Le 14 avril 1962 déjà, Hugh Gaitskell estimait que la délégation britannique à Bruxelles avait fait des concessions inacceptables.
- <sup>141</sup> LABOUR PARTY, *Britain and the Common Market*, texts of speeches made at the 1962 Labour Party Conference by Hugh Gaitskell and George Brown together with the Policy statement accepted by the Conference, 1962, 40 pages, p. 34.
- <sup>142</sup> Carl CAVANAGH HODGE, The politics of programmatic renewal : Postwar experiences in Britain and Germany, in William PATERSON and Richard GILLEPSIE, *Rethinking Social Democracy. Special Issue West European Politics*, January 1993, vol. 16, p. 9.
- <sup>143</sup> Hugh Gaitskell avait engagé en vain, dans le parti travailliste, un combat pour le retrait des statuts de la clause 4 stipulant que le parti travailliste était favorable à la propriété publique. David CHILDS, *Britain since 1945. A political history*, Routledge (third edition), 1992, 398 pages, p. 128.
- <sup>144</sup> Stephen GEORGE, *Britain and European Integration since 1945*, Institute of Contemporary British History, Blackwell, 1991, 115 pages, p. 74.
- <sup>145</sup> Voir par exemple le discours de Denis Healey à la Chambre des Communes en 1962 dans Daniel PAULUS, *Les milieux dirigeants belges et l'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1971, 331 pages, p. 113.
- <sup>146</sup> Voir par exemple le discours d'Harold Wilson à la Chambre des Communes le 7 juin 1962. Harold WILSON, Speech at the House of Commons, 7 juin 1962 in Uwe KITZINGER, *op. cit.*, p. 96.
- <sup>147</sup> LABOUR PARTY, *Britain and the Common Market*, texts of speeches made at the 1962 Labour Party Conference by Hugh Gaitskell and George Brown together with the Policy statement accepted by the Conference, 1962, 40 pages, p. 12.
- <sup>148</sup> Jacques DROZ, *Le socialisme démocratique. 1864-1960*, Armand Colin, 1966, 360 pages, p. 307.
- <sup>149</sup> Labour Manifesto, 1964. Let's go with the Labour for the new Britain, in F. W. S. CRAIG, *British General Manifestos, 1900-1974*, Macmillan, 1975, 484 pages, p. 258.
- <sup>150</sup> LABOUR PARTY, *Signposts for the sixties*. A statement of Labour's home Policy accepted by the sixtieth annual Conference of the Labour Party at Blackpool, 2-6 October 1961, 35 pages, p. 12.
- <sup>151</sup> Il s'agissait alors de Alec Douglas Home.
- <sup>152</sup> John KINGDOM, *Government and Politics in Britain*, Polity Press, 1991, 649 pages, p. 210.
- <sup>153</sup> Aux élections de 1966, les travaillistes remportent 48% des voix et 364 sièges sur 630.
- <sup>154</sup> Harold WILSON, *Que veulent les travaillistes ?*, Etudes et documents-Payot, 1965, 184 pages.
- <sup>155</sup> Jacques LERUEZ, *Planification et politique en Grande-Bretagne, 1945-1971*, Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques, ND, 314 pages.
- <sup>156</sup> Jean-Pierre RAVIER, *op. cit.*, p. 162.
- <sup>157</sup> Leo PANITCH, *Social-Democracy and Industrial Militancy. The Labour Party, the Trades Union and Income Policy. 1945-1974*, Cambridge University Press, 1976, 318 pages, p. 168.
- <sup>158</sup> Lewis MINKIN, The British Labour Party and the Trades Union Crisis : Crisis and Compact, *Industrial and Labor Relations Review*, October 1974, Vol. 28, n° 1, p. 28.
- <sup>159</sup> Labour Manifesto, 1964. Let's go with the Labour for the new Britain, in F. W. S. CRAIG, *op. cit.*, p. 268.

<sup>160</sup> Time for Decision. Labour Manifesto, 1966, in F. W. S. CRAIG, *British General Manifestos. 1900-1974*, Macmillan, 1975, 484 pages, p. 311.

<sup>161</sup> Françoise DE LA SERRE, *L'adhésion de la Grande-Bretagne aux Communautés européennes. La seconde candidature. 1967-1969*, Notes et études documentaires-La documentation française, 19 avril 1972, 84 pages, p. 29.

<sup>162</sup> Répartitions du commerce de la Grande-Bretagne

Importations	1947	1950	1967	1970	1976	1980	1986	1990
Etats-Unis	16,6	8,1	12,5	12,7	9,8	11,8	9,9	11,5
CEE (12)			29,0	29,2	38,7	43,4	52,0	52,2
CEE (6)	8,5	19,4	19,6	19,6	31,0	35,1	43,0	43,2
AELE			14,2	15,0	12,2	12,7	13,1	11,9
Canada	13,0	6,9	7,0	7,3	3,7	2,7	1,7	1,8
Australie	5,4	8,4	2,7	2,8	1,2	0,9	0,7	0,8
Nouvelle-Zélande	5,0	5,1	2,9	2,2	1,0	0,8	0,5	0,4
Inde	5,3	3,8	2,0	1,1	1,1	0,6	0,5	0,6
Afrique du Sud	1,5	2,0	3,9	2,0	2,2	1,4	1,0	0,9

  

Exportations	1947	1950	1967	1970	1975	1980	1986	1990
Etats-Unis	4,2	3,2	12,2	11,1	9,6	9,5	14,2	12,6
CEE (12)			30,1	31,9	38,7	50,0	48,1	53,0
CEE (6)	10,8	11,4	19,9	21,2	28,2	34,7	37,7	41,2
AELE			15,0	15,5	12,4	13,3	8,4	7,9
Canada	3,8	4,4	4,2	3,4	2,4	1,5	2,3	1,8
Australie	6,3	10,6	4,9	4,0	2,7	1,7	1,6	1,6
Nouvelle-Zélande	3,8	3,6	1,9	1,5	0,9	0,5	0,5	0,4
Inde	8,0	4,4	1,6	0,8	0,8	1,1	1,2	1,2
Afrique du Sud	8,0	5,6	5,0	4,0	2,5	2,0	1,2	1,1

Calculs effectués par l'auteur sur base des annuaires statistiques du commerce extérieur de l'organisation des Nations unies.

<sup>163</sup> Françoise DE LA SERRE, *op. cit.*, pp. 16-17.

<sup>164</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>165</sup> Document signé par 74 parlementaires travaillistes dans *Tribune*, 5 mai 1967 in Uwe KRITZINGER, *op. cit.*, p. 136.

<sup>166</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>167</sup> *Ibid.*, p. 138.

<sup>168</sup> David CHILDS, *Britain since 1945. A political history*, Routledge, (third edition), 1992, 398 pages, p. 190.

<sup>169</sup> James CALLAGHAN, Une Communauté européenne élargie pourrait créer une monnaie commune, *Le Monde*, 27 septembre 1967.

<sup>170</sup> Françoise DE LA SERRE, *op. cit.*, pp. 22-23.

<sup>171</sup> LABOUR PARTY, *Agenda for a generation*. A statement by the NEC to the Labour Party annual Conference, Brighton, 1969, 13 pages, p. 9.

<sup>172</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>173</sup> Souligné par nous.

<sup>174</sup> LABOUR PARTY, *op. cit.*, p. 12.

<sup>175</sup> Les deux partis ont respectivement obtenu aux élections de 1966 et de 1970 :

	Pourcentage de votes		Nombre de sièges		Pourcentage de sièges	
	C	T	C	T	C	T
1966	41,9	48,0	253	364	40,2	57,8
1970	46,4	43,1	330	288	52,4	45,7

<sup>176</sup> Now Britain's strong — Let's make it Great to Live in. Labour Manifesto, 1970, in F. W. S. CRAIG, *British General Elections Manifestos, 1900-1974*, 1975, Macmillan, 484 pages, p. 366.

<sup>177</sup> Uwe KITZINGER, *Diplomatie et persuasion ou comment la Grande-Bretagne est entrée dans le marché commun*, *op. cit.*, p. 184.

<sup>178</sup> *Ibid.*, pp. 270-271.

<sup>179</sup> *Ibid.*, p. 239.

<sup>180</sup> Henry PELLING, *A short History of the Labour Party*, Macmillan (sixth edition), 1978, 184 pages, p. 156.

<sup>181</sup> Celui-ci publie le 7 juillet 1971 le Livre blanc sur l'adhésion britannique à la CEE expliquant ce qui, à ses yeux, allait être les conséquences économiques politiques et sociales de l'entrée britannique dans le marché commun.

<sup>182</sup> Uwe KITZINGER, *op. cit.*, p. 412.

<sup>183</sup> Il est intéressant d'y noter la forme de la participation et les votes octroyés respectivement aux délégués suivant leur nature :

Organisation	Délégués	Nombre d'organisations	Votes
Syndicats	479	52	5 387 000
Sociétés socialistes	4	4	8 000
Coopératives	4	1	16 000
Sections	539	534	66 000
Fédérations	8	8	8 000
Total	1 034	599	6 059 000

<sup>184</sup> Intervention de A. MORRIS, LABOUR PARTY, *Labour and the Common Market*, Report of a Special Conference of the Labour Party, Central Hall Westminster, 17 July 1971, p. 4.

<sup>185</sup> Intervention de Stanley HENIG, LABOUR PARTY, *op. cit.*, p. 6.

<sup>186</sup> Intervention de Roger EVANS, LABOUR PARTY, *op. cit.*, p. 27.

<sup>187</sup> Voir l'intervention de John MACKINTOSH, LABOUR PARTY, *op. cit.*, p. 28 et Hugh THOMAS, *Europe : The Radical Change*, Quartet Books, 1973, 212 pages, p. 194.

<sup>188</sup> Intervention de Ray APPS, LABOUR PARTY, *op. cit.*, p. 7.

<sup>189</sup> Intervention de Peter SHORE, LABOUR PARTY, *op. cit.*, p. 18.

<sup>190</sup> Intervention de Douglas JAY, LABOUR PARTY, *op. cit.*, p. 40.

<sup>191</sup> Intervention de Neil KINNOCK, LABOUR PARTY, *op. cit.*, p. 38.

<sup>192</sup> Cité par Françoise DE LA SERRE, *L'adhésion de la Grande-Bretagne aux Communautés européennes, négociations et conclusions de l'accord, 1970-1972*, Notes et études documentaires, 4 mai 1973, p. 91.

<sup>193</sup> Harry LAZER, *British populism : The Labour Party and the Common Market Parliamentary Debate*, *Political Science Quarterly*, Vol. 91, n° 2, Summer 1976, pp. 259-277.

<sup>194</sup> Lazer cite comme exemple l'intervention de Fred Peart, leader aux Communes : « Il y a eu trop d'arrogance intellectuelle et de pensée élitiste sur cette question et les individus qui ont soutenu cette cause ont étalé une remarquable arrogance envers ceux qui n'étaient pas d'accord avec l'Establishment. Mais ces individus ont abandonné les vues des hommes et des femmes ordinaires ». Harry LAZER, *op. cit.*, p. 271.

<sup>195</sup> Françoise DE LA SERRE, *op. cit.*, p. 41.

<sup>196</sup> Trois sont absents pour l'occasion.

<sup>197</sup> Françoise DE LA SERRE, *L'adhésion de la Grande-Bretagne aux Communautés européennes, négociations et conclusions de l'accord, 1970-1972*, Notes et études documentaires, 4 mai 1973, pp. 49-50. Le vote en troisième lecture aura lieu le 13 juillet 1972 par 301 voix contre 284.

<sup>198</sup> Peter BYRD, *The Labour Party and the European Community, 1970-1975*, *Journal of Common Market Studies*, Vol. XIII, 1975, p. 473.

<sup>199</sup> Cité par Roland MARX, *op. cit.*, pp. 124-125.

<sup>200</sup> Labour Manifesto, October 1974, *Britain will win with Labour*, in F. W. S. CRAIG, *British General Election Manifestos, 1900-1974*, 1975, Macmillan, 484 pages, p. 454.

<sup>201</sup> Roy Jenkins et Shirley Williams en sont les représentants principaux et annoncent publiquement en octobre 1974 qu'ils ne participeraient pas à un Cabinet qui aurait l'intention de quitter la Communauté.

<sup>202</sup> Voir James CALLAGHAN, Déclaration de Monsieur James Callaghan, ministre britannique des Affaires étrangères et du Commonwealth au Conseil des ministres des Communautés européennes à Luxembourg le 4 juin 1974, in Jacques LERUEZ et Françoise DE LA SERRE, *Le référendum européen en Grande-Bretagne (5 juin 1975)*, *Problèmes politiques et sociaux*, 22 août 1975, n° 265, 43 pages, pp. 5-6.

<sup>203</sup> David CHILDS, *Britain since 1945. A political history*, Routledge (third edition), 1992, 398 pages, p. 252.

<sup>204</sup> Les travaillistes ont longtemps hésité entre convoquer des élections législatives ayant pour thème l'acceptation des termes ou organiser un référendum consultatif. Le manifeste électoral de février 1974 laissait la porte ouverte aux deux éventualités. Let us work together — Labour's way out of the crisis. Labour Manifesto, February 1974, in F. W. S. CRAIG, *British General Election Manifestos. 1900-1974*, 1975, Macmillan, 484 pages, p. 401.

<sup>205</sup> Statement by the Prime Minister on January 23, 1975, in Françoise DE LA SERRE et Jacques LERUEZ, *Le référendum européen en Grande Bretagne (5 juin 1975)*, *op. cit.*, p. 15.

<sup>206</sup> La composition du congrès est la suivante :

Organisation	Délégués	Nombre d'organisations	Votes
Syndicats	475	46	5 412 000
Sociétés socialistes	8	7	14 000
Coopératives	5	1	17 000
Sections	452	447	552 000
Total	940	501	5 995 000

<sup>207</sup> Intervention de Harold WILSON, LABOUR PARTY, *Labour and the Common Market*, Report of the special Conference of the Labour Party, London, 26 avril 1975, 45 pages, p. 5.

<sup>208</sup> C'était d'ailleurs le sens de l'acceptation du Cabinet le 18 mars. Membership of the European Community : A statement on behalf of Her Majesty's Government made by the Prime Minister to the House of Commons on Tuesday, 18<sup>th</sup> March 1975, in Jacques LERUEZ et Françoise DE LA SERRE, *Le référendum européen en Grande Bretagne (5 juin 1975)*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>209</sup> Intervention de Bryan STANLEY, LABOUR PARTY, *op. cit.*, p. 9.

<sup>210</sup> Intervention de Roy JENKINS, LABOUR PARTY, *op. cit.*, p. 16.

<sup>211</sup> Intervention d'Eric HEFFER, LABOUR PARTY, *op. cit.*, p. 22.

<sup>212</sup> Intervention de James CALLAGHAN, LABOUR PARTY, *op. cit.*, p. 28.

<sup>213</sup> Intervention de Peter SHORE, LABOUR PARTY, *op. cit.*, p. 33.

<sup>214</sup> Tony BENN, *Arguments for Socialism*, Penguin books, 1985, 206 pages, pp. 93-94.

<sup>215</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>216</sup> *Ibid.*, p. 105.

<sup>217</sup> Monica CHARLOT, Un nouveau type d'organisation et de financement, *Le Monde diplomatique*, juillet 1975, p. 5.

<sup>218</sup> L'attitude initiale du FMI fut si dure que, selon Jack Hayward et Jacques Leruez, « il fallut une intervention conjointe du président Ford et du chancelier allemand Schmidt — conscients des contraintes internes qui pesaient sur James Callaghan — pour que le Fonds accepte de ne pas traiter la Grande-Bretagne en pays sous-développé ». Jack HAYWARD et Jacques LERUEZ, *La politique économique extérieure entre nationalisme et libéralisme in Françoise DE LA SERRE, Jacques LERUEZ, Helen WALLACE, Les positions étrangères de la France et de la Grande-Bretagne depuis 1945. L'inévitable ajustement*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991, 295 pages, p. 102.

<sup>219</sup> Ken COATES, Démocratie industrielle et gauche travailliste en Grande-Bretagne, *Revue nouvelle*, n° 3, mars 1977, p. 299.

<sup>220</sup> François FEJTŐ, *La social-démocratie quand même. Un demi-siècle d'expériences réformistes*, Robert Laffont, 1980, 286 pages, p. 210.

<sup>221</sup> Fritz Scharpf le montrait bien dans sa comparaison avec l'Autriche (A), l'Allemagne (G) et la Suède (S) :

	Importance des négociations salariales aux différents niveaux			
	A	D	GB	S
Niveau macro-économique	X		X	XXX
Niveau de la branche	XXXX	XXXXXX	X	X
Niveau de l'établissement	X		XXXX	XX

Fritz SCHARPF, *La social-démocratie européenne face à la crise*, Economica, 1990, 331 pages, p. 231.

<sup>222</sup> T. O. LLOYD, *Empire to Welfare State. English History 1906-1985*, Oxford University Press, 1986, 558 pages, p. 473.

<sup>223</sup> LABOUR PARTY, *Arguments for or against*. A document presented by the NEC to the Labour Party annual Conference, Blackpool, 1976, p. 2.

<sup>224</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>225</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>226</sup> Geneviève BIBES, Henri MENUJER, Françoise DE LA SERRE, Marie-Claude SMOUTS, L'élection européenne en France, en Grande-Bretagne, en Italie et République fédérale d'Allemagne, *Revue française de science politique*, décembre 1979, p. 987.

<sup>227</sup> Françoise DE LA SERRE, La Grande-Bretagne et la Communauté européenne, *op. cit.*, p. 128.

<sup>228</sup> Geneviève BIBES, Henri MENUJER, Françoise DE LA SERRE, Marie-Claude SMOUTS, *op. cit.*, p. 988.

<sup>229</sup> Cité par Stephen GEORGE, *Britain and European Integration since 1945*, Blackwell, 1991, 114 pages, pp. 77-78.

<sup>230</sup> LABOUR PARTY, *The EEC and Britain. A socialist perspective*, October 1977, 75 pages, p. 19.

<sup>231</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>232</sup> *Ibid.*, pp. 67-68.

<sup>233</sup> LABOUR PARTY, *The European Assembly*, Politics 79 — Labour Party Political Education Service, January 79.

<sup>234</sup> LABOUR PARTY, *European Assembly Elections*. Manifesto adopted by the NEC of the Labour Party, January 1979, 11 pages, p. 2.

<sup>235</sup> *Ibid.*, pp. 2-3. Voir aussi LABOUR PARTY, *Labour Party campaign handbook. The EEC*, 1979, 41 pages, p. 6.

<sup>236</sup> Le parti travailliste met en parallèle la contribution annuelle nette par personne au budget communautaire par Etat membre (1) et le PNB des Etats membres par habitant (2) (année de référence 1976) :

	1	2
RFA	12,96	4.060
Belgique	5,87	3.720
Grande-Bretagne	3,90	2.150
Luxembourg	2,80	3.530
France	0,78	3.630
Italie	- 0,42	1.680
Pays-Bas	- 9,27	3.600
Irlande	- 29,33	1.360
Danemark	- 40,06	4.220

*Ibid.*, p. 23.

<sup>237</sup> Par exemple à travers des changements substantiels que le parti travailliste réclame dans la PAC et dans le budget de la CEE.

<sup>238</sup> LABOUR PARTY, *Labour Party campaign handbook. The EEC*, 1979, 41 pages, p. 18.

<sup>239</sup> LABOUR PARTY, *European Assembly Elections*. Manifesto adopted by the NEC of the Labour Party, January 1979, 11 pages, p. 11.

<sup>240</sup> Peter BYRD, *The Labour Party in Britain* in William PATERSON and Alastair THOMAS, *The future of Social-Democracy, problems and prospects of Social Democratic Parties in Western Europe*, Oxford University Press, 1986, 324 pages, p. 79.

<sup>241</sup> Stephen PADGETT and William PATERSON, *An History of Social Democracy in Postwar Europe*, Longman, 1991, 289 pages, p. 51.

<sup>242</sup> Cette opération suscite une nouvel objet de débat au comité exécutif. Celui-ci par 16 voix contre 7 demande aux parlementaires de postposer l'élection jusqu'à la mise en place de la nouvelle procédure ce que refuse le PLP par 119 votes contre 66.

<sup>243</sup> Dans son *Essai sur les partis politiques*, Pierre AVRIL rend ce changement responsable des malheurs du parti travailliste durant les années quatre-vingt. Pierre AVRIL, *Essai sur les partis politiques*, Payot, 1990, 223 pages, p. 77.

<sup>244</sup> Il faut ici se méfier de la confusion dans la terminologie tant il est vrai que le SDP britannique était particulièrement éloigné des caractéristiques d'un parti social-démocrate.

<sup>245</sup> Alors que le parti travailliste réclame le retrait de la Communauté européenne dans le programme électoral de 1983, Roy Jenkins édite cette même année un ouvrage sur la Grande-Bretagne et la Communauté européenne à travers lequel il souhaite démontrer et affirmer ce qu'il précise dans sa contribution : « qu'il n'y a pas de perspectives réelles pour une économie purement nationale » dans les années quatre-vingt. Roy JENKINS, *Britain and the EEC : Present and Future*, in Roy JENKINS (edited by), *Britain and the EEC*, Macmillan, 1983, 247 pages, p. 7.

<sup>246</sup> Il importe de souligner que lors de sa conférence annuelle de 1980, le parti travailliste s'est déclaré pour le retrait du Royaume-Uni du marché commun.

<sup>247</sup> Cité par Françoise DE LA SERRE, *La Grande-Bretagne et la Communauté européenne*, *op. cit.*, p. 101.

<sup>248</sup> David BUTLER, *Le système de partis : « désalignement » ou « réaligement »*, *Pouvoirs*, n° 37, 1986, p. 28.

<sup>249</sup> Cité par Radia SADANI, *Le travaillisme britannique et la construction européenne*, ULB, mémoire de sciences politiques, 1990-91, p. 66.

<sup>250</sup> Peter BYRD, *The Labour Party in Britain* in William PATERSON and Alastair THOMAS, *The future of Social-Democracy, problems and prospects of Social Democratic Parties in Western Europe*, Oxford University Press, 1986, 324 pages, p. 75.

<sup>251</sup> Notamment celui d'Edward Thompson. Publié fin 1980 dans la *New Left Review*, il fut traduit dans un livre rassemblant plusieurs contributions sur les problématiques de l'armement nucléaire et du pacifisme. Edward THOMPSON, *L'exterminisme. Armement nucléaire et pacifisme*, PUF, 1983, 315 pages, pp. 311-312.

<sup>252</sup> Eric HEFFER et Ioan EVANS, *Britain and the European Community*. Labour's socialist approach, issued on behalf of Eric Heffer and Ioan Evans Labour's Front Bench Spokesmen on European and Community Affairs, February 1983, 37 pages.

<sup>253</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>254</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>255</sup> John FITZMAURICE, *Le Labour Party et l'Europe depuis 1983*, in Mario TELÒ, *De la nation à l'Europe ? Paradoxes et dilemmes de la social-démocratie européenne*, Bruylant, 1993, 422 pages, p. 167.

<sup>256</sup> David BUTLER et Dennis KAVANAGH, *The British General Election of 1992*, Macmillan, 1992, 380 pages, p. 359.

<sup>257</sup> T. O. LLOYD, *Empire to Welfare State. English History 1906-1985*, Oxford University Press, 1986, 558 pages, p. 494.

<sup>258</sup> René SALLES, *La classe ouvrière britannique et le parti travailliste*, *Revue française de science politique*, vol. 34, n° 2, avril 1984, p. 230.

<sup>259</sup> Chiffres cités par Peter BYRD, *The Labour Party in Britain* in William PATERSON and Alastair THOMAS, *The future of Social Democracy. Problems and prospects of Social Democratic Parties in Western Europe*, Oxford University Press, 1986, 324 pages, p. 60. Voir également Robert TAYLOR, *Trades Union and the Labour Party : Time for an open Marriage*, *The Political Quarterly*, October-December 1987, p. 425.

<sup>260</sup> Patrick SEYD, *Party Renewal : The British Labour Party*, in ICPS, *Socialist Parties in Europe*, Institut de Ciencias Politiques i Socials, 1991, 222 pages, p. 87.

<sup>261</sup> Philip A. G. SABIN et Marisol TOURAINE, *Société, Etat et défense* in Françoise DE LA SERRE, Jacques LERUEZ et Helen WALLACE, *op. cit.*, p. 71.

<sup>262</sup> *Ibid.*, p. 71.

<sup>263</sup> Bruce GEORGE with Timothy WATSON and Jonathan ROBERTS, *The British Labour Party and Defense*, Praeger, 1991, 121 pages, pp. 54 et suivantes.

<sup>264</sup> En 1980, Kinnock avait préconisé une nouvelle renégociation des termes de l'adhésion britannique aux Communautés et l'organisation d'un nouveau référendum. Neil KINNOCK, *Which Way Should Labour Go ?*, *The Political Quarterly*, October-December 1980, vol. 51, n° 4, p. 421.

<sup>265</sup> Colin HUGUES, Patrick WINTOUR, *Labour rebuilt. The new model Party*, Fourth Estate, 1990, 217 pages.

<sup>266</sup> Kevin FEATHERSTONE, *Socialist Parties and European Integration. A comparative history*, Manchester University Press, 1988, 366 pages, p. 345.

- <sup>267</sup> Jens Henri HAAHR, European Integration and the left in Britain and Denmark, *Journal of Common market studies*, March 1992, p. 85.
- <sup>268</sup> Union des partis socialistes de la Communauté européenne, *Manifeste adopté à Luxembourg le 9 mars 1984 par le XIII<sup>e</sup> congrès de l'UPSCE*, 32 pages, p. 17.
- <sup>269</sup> *Ibid.*, p. 30.
- <sup>270</sup> John GRAHL and Paul TEAGUE, The British Labour Party and the European Community, *The Political Quarterly*, January-March 1988, vol. 59, n° 1, p. 80.
- <sup>271</sup> *Ibid.*, p. 83.
- <sup>272</sup> Souligné par nous.
- <sup>273</sup> LABOUR PARTY, *Britain will win*. Labour Manifesto, juin 1987, 17 pages, p. 15.
- <sup>274</sup> *The Times*, 4 février 1988, cité par Jens Henri HAAHR, *op. cit.*, p. 92.
- <sup>275</sup> Jacques DELORS, *Discours devant le congrès de la Confédération européenne des syndicats*, Stockholm, 12 mai 1988, 16 pages.
- <sup>276</sup> Jacques DELORS, « Construire l'Europe sociale ». Au congrès des Syndicats britanniques à Bournemouth, le 8 septembre 1988, in Jacques DELORS, *Le nouveau concert des nations*, éditions Odile Jacob, 1992, 349 pages, p. 70.
- <sup>277</sup> « Le futur de la Grande-Bretagne est dans la Communauté européenne telle qu'elle se développe », affirme Neil Kinnock dans la présentation des résultats du congrès.
- <sup>278</sup> LABOUR PARTY, *Meet the Challenge. Make the change. A new agenda for Britain*. Final report of Labour's Policy Review for the 1990's, 88 pages, p. 79.
- <sup>279</sup> TUC, *Trades Union Congress 1989. Europe 92*. Progress Report on Trades Union Objectives, 40 pages, p. 3.
- <sup>280</sup> *Ibid.*, p. 7.
- <sup>281</sup> *Ibid.*, p. 12.
- <sup>282</sup> *Ibid.*, p. 13.
- <sup>283</sup> John KINGDOM, *Government and Politics*, Polity Press, 1991, 649 pages, p. 81.
- <sup>284</sup> Margaret THATCHER, *Speech at the opening ceremony of the 39<sup>th</sup> academic year of the College of Europe*, Bruges, 20 september 1988, p. 4.
- <sup>285</sup> *Ibid.*, p. 2.
- <sup>286</sup> *Ibid.*, p. 7.
- <sup>287</sup> Jacques LERUEZ, *op. cit.*, p. 125.
- <sup>288</sup> Michael BURGESS et Adrian LEE, The United Kingdom, in Juliet LODGE (Edited by), *The 1989 Election of the European Parliament*, Macmillan, 1990, 249 pages, p. 200.
- <sup>289</sup> Neil KINNOCK, Quel avenir pour la Communauté européenne ?, in Piet DANKERT et Ad. KOOYMAN, *Europe sans frontières. Les socialistes et l'avenir de la CEE*, EPO, 1986, 126 pages, pp. 66-67.
- <sup>290</sup> David MARTIN, Les échéances de la gauche européenne, *L'Événement européen*, n° 3/4, 1988, p. 103.
- <sup>291</sup> Un choix qui sera mobilisé lors des élections de 1992.
- <sup>292</sup> David MARTIN, *op. cit.*, p. 105.
- <sup>293</sup> David MARTIN, *European Union and the Democratic Deficit*, John Wheathley Centre, juin 1990, 32 pages, p. 22.
- <sup>294</sup> LABOUR PARTY, *op. cit.*, p. 79.
- <sup>295</sup> Ainsi, le parti travailliste ne se fait pas faute de rappeler « le droit continu de tous les membres de la Communauté à invoquer « le compromis de Luxembourg », à savoir qu'un pays peut effectivement apposer son veto sur toutes les décisions affectant ses intérêts vitaux ». *Ibid.*, p. 80.
- <sup>296</sup> LABOUR PARTY, *Labour and Europe*, 1991, 14 pages, p. 2.
- <sup>297</sup> *Ibid.*, p. 3.
- <sup>298</sup> *Ibid.*, p. 5.
- <sup>299</sup> *Ibid.*, p. 7.
- <sup>300</sup> David MARTIN (rapporteur), troisième rapport de la commission institutionnelle sur les conférences intergouvernementales dans le cadre de la stratégie du Parlement européen pour l'Union européenne, 31 octobre 1990, PE 144.177/DEF, 35 pages, p. 35.
- <sup>301</sup> Intervention de Glynn FORD, LABOUR PARTY, *Ninetieth annual Conference of the Labour Party*, 1991, 321 pages, p. 115.

<sup>302</sup> Intervention de George ROBERTSON, LABOUR PARTY, *op. cit.*, p. 124.

<sup>303</sup> Donald SASSOON, Reflections on the Labour Party's Programme for the 1990's, *The Political Quarterly*, July-September 1991, vol. 62, n° 3, p. 371.

<sup>304</sup> Denis MAC SHANE, Trades Union and Europe, *The Political Quarterly*, July-September 1991, vol. 62, n° 3, p. 354.

<sup>305</sup> Stephen TINDALE, Learning to love the market : Labour and the European Community, *The Political Quarterly*, vol. 63, n° 3, July-September 1992, pp. 290-291.

<sup>306</sup> Anthony SAMPSON, Les Britanniques tentés par le « modèle européen », *Le Monde diplomatique*, avril 1992, p. 7.

<sup>307</sup> David KEOHANE, Government and Opposition, *An International Journal of Comparative Politics*, vol. 27, Summer 1992, p. 300.

<sup>308</sup> Au début de 1991, Neil Kinnock notait d'ailleurs que « la Communauté européenne ne devrait avoir aucune compétence sur les matières de défense et aurait en tout état de cause de sérieuses difficultés à développer sa crédibilité sur les matières de défense ». Cité par Daniel KEOHANE, *op. cit.*, p. 308.

<sup>309</sup> LABOUR PARTY, *Labour's Election Manifesto. It's time to get Britain working again*, 1992, 28 pages, p. 27.

<sup>310</sup> Les travaillistes récoltent 34,4% et 271 sièges pour 41,9% et 336 sièges aux conservateurs, et 17,8% et 20 sièges aux libéraux. David BUTLER et Dennis KAVANAGH, *The British General Election of 1992*, Macmillan, 1992, 380 pages, p. 359.

<sup>311</sup> Voir par exemple *Le Monde*, 26 mai 1990.

<sup>312</sup> LABOUR PARTY, *Speech of John Smith the 18<sup>th</sup> of July 1992*, p. 7.

<sup>313</sup> Patrick SEYD, The political trade-offs in labour's quest for power, in ICPS, *Socialist Parties in Europe n : of class, popular, catch all ?*, Institut de Ciencias Politiques i Socials, 1992, 246 pages, p. 240.

<sup>314</sup> Selon Robert Taylor, les dons syndicaux au parti travailliste représentaient encore environ 80% des recettes du parti travailliste en 1987. Robert TAYLOR, Trades Union and the Labour Party : Time for an open Marriage, *The Political Quarterly*, October-December 1987, p. 428.

<sup>315</sup> *Le Monde*, 13 décembre 1991.

<sup>316</sup> *Le Monde*, 13 décembre 1991.

<sup>317</sup> EUROPEAN PARLIAMENTARY LABOUR PARTY, *A vision for Europe*, 1992, 28 pages, p. 22.

<sup>318</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>319</sup> L'EPLP évoque l'idée de consultations en « forum » entre Etats membres essayant d'avoir des positions communes. *Ibid.*, p. 18.

<sup>320</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>321</sup> *Le Monde*, 24 juin 1992.

<sup>322</sup> Robert Garner et Richard Kelly estiment que Bryan Gould a, principalement avec John Cunningham, Gordon Brown et Robin Cook, aidé Kinnock comme les proches de Crosland avaient aidé Gaitskell durant les années cinquante et au début des années soixante. Robert GARNER et Richard KELLY, *British Political Parties today*, Manchester University Press, 1992, 294 pages, p. 153.

<sup>323</sup> Il y a peu, Eric Shaw classait Bryan Gould de même que David Blunkett et Michael Meacher dans la « soft left » qui s'est opposée à l'alliance entre le centre et la droite lors de l'élection de John Smith et sur les révisions programmatiques actuelles. Eric SHAW, Towards Renewal ? The British Labour Party's Policy Review, in William E. PATERSON and Richard GILLEPSIE, *Rethinking Social Democracy in Western Europe*. Special Issue. West European Politics, January 1993, vol. 16, p. 117.

<sup>324</sup> Bryan GOULD, *A future for Socialism*, Jonathan Cape, 192 pages, p. 35.

<sup>325</sup> *Ibid.*, pp. 36-37.

<sup>326</sup> Vingt-six députés conservateurs avaient voté avec les travaillistes et sept s'étaient abstenus.

<sup>327</sup> Françoise DE LA SERRE, Comment être à la fois Britannique et Européen ? *Politique étrangère*, 1/93, p. 57.

<sup>328</sup> Le 22 avril 1993, une majorité de députés conservateurs, travaillistes et libéraux ont ainsi rejeté à la Chambres des Communes la demande d'un référendum en Grande-Bretagne par trois cent soixante-trois voix contre cent vingt-quatre. *Le Monde*, 23 avril 1993.

<sup>329</sup> LABOUR PARTY, Conference 93, Statements to Conference. Prosperity through cooperation, 1993, p. 49.

<sup>330</sup> *Ibid.*, p. 63.



<sup>331</sup> *Ibid.*, p. 52.

<sup>332</sup> Parmi lesquelles quarante et un conservateurs et soixante-cinq travaillistes. La majorité des députés travaillistes s'abstint.

<sup>333</sup> *Le Monde*, 24 juillet 1993.

<sup>334</sup> Denis MAC SHANE, *Trades Union and Europe*, *The Political Quarterly*, July-September 1991, vol. 62, n° 3, p. 358.

<sup>335</sup> Symbole marquant, la Common Law et l'absence de constitution écrite paraissent de plus en plus incompatibles avec le droit communautaire européen. Comme le soulignent Franklin et Wilke, « même au Royaume-Uni, les attitudes évoluent. Il y a une part de l'opinion qui, à partir des implications de la Communauté européenne, met en question aujourd'hui le traditionnel manque de constitution écrite dans laquelle certains droits autres que ceux du Parlement de Westminster pourraient être garantis ». Michaël FRANKLIN et Marc WILKE, *Britain's Future in Europe*, The Royal Institute of International Affairs, Pinter Publishers, 1990, 133 pages, p. 13.

<sup>336</sup> Telle est l'hypothèse de Michaël Franklin et Marc Wilke qui estimaient, en 1990, « qu'il y a pour la première fois quelques perspectives en Grande-Bretagne d'aller vers un accord trans-parti sur quelques-unes des questions les plus globales de l'intégration européenne ». Michaël FRANKLIN et Marc WILKE, *op. cit.*, p. 117.

<sup>337</sup> Telle est l'hypothèse que retenait par exemple Anthony Sampson à la veille du scrutin : « Les élections du 9 avril sont donc, en partie, un choix entre l'Europe et les Etats-Unis ». Anthony SAMPSON, *Les Britanniques tentés par le « modèle » européen*, *Le Monde diplomatique*, avril 1992, p. 7.

<sup>338</sup> Eric SHAW, *Towards Renewal? The British Labour Party's Policy Review*, in William E. PATERSON and Richard GILLEPSIE, *Rethinking Social Democracy in Western Europe*. Special Issue. *West European Politics*, January 1993, vol. 16, p. 124.

<sup>339</sup> Michaël HEARN, *La dimension européenne des élections britanniques*, *Studia Diplomatica*, vol. XLIV, 1992, n° 4, p. 47.

<sup>340</sup> Stephen TINDALE, *Learning to love the market : Labour and the European Community*, *The Political Quarterly*, vol. 63, n° 3, July-September 1992, p. 278.

## Le PSB et le parti socialiste face aux Communautés européennes

Contrairement à la France et à la Grande-Bretagne, la Belgique est une jeune et petite nation, et un Etat récent. Formée en 1830 par la volonté des principales puissances européennes au début du XIX<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>, la Belgique est dotée d'un statut de neutralité perpétuelle lors de la conférence de Londres en janvier 1831. Outre cette dimension « tampon » entre la France et les autres puissances européennes, la Belgique se distingue par une division en deux entités aux caractéristiques économiques, politiques, sociales ou culturelles très dissemblables : la Flandre et la Wallonie. Aux campagnes flamandes à forte prédominance catholique s'oppose une Wallonie industrialisée et sécularisée, élément qui limitera et freinera la portée d'un sentiment national belge <sup>2</sup>. Historiquement, la société belge a été analysée à la lumière de trois clivages fondamentaux : clérical-laïque, bourgeois-prolétaire, francophone-flamand. Si leur portée et leur pondération ont évolué <sup>3</sup>, ils n'en restent pas moins incontournables pour comprendre l'histoire et l'actualité politiques du pays.

Contrairement encore au Royaume-Uni et à la France, la Belgique n'a jamais eu de statut de grande puissance. Héritant du Congo en 1908 du roi Léopold II, elle reçoit en plus à la fin de la première guerre mondiale les colonies allemandes du Rwanda-Urundi devenues deux Etats indépendants, le Rwanda et le Burundi.

Si l'on excepte la Grande-Bretagne, la Belgique est le pays d'Europe occidentale qui enregistre la plus forte croissance industrielle au cours du XIX<sup>e</sup> siècle <sup>4</sup>, essentiellement par une exploitation intense de la main-d'œuvre. Les conditions de vie de la classe ouvrière sont, au XIX<sup>e</sup> siècle, parmi les plus difficiles du continent. Dans son appréciation sur la condition sociale et politique en Belgique, Karl Marx avait souligné cette particularité. Evoquant la durée de la journée de travail, l'auteur du *Capital* constatait que « la Belgique, ce paradis du libéralisme continental, ne laisse voir aucune trace de ce mouvement [la guerre civile pour la création d'une journée de travail normale]. Même dans ses houillères et ses mines de métal, des travailleurs des deux sexes et de tous âges sont consommés avec une « liberté » complète, sans aucune limite de temps. (...) Ajoutons à cela que le salaire est peu élevé en comparaison de l'exploitation énorme des forces de travail parvenues ou non à maturité » <sup>5</sup>. Tous ef-

fets de la rapidité de l'industrialisation et de la non-intervention du pouvoir politique dans les domaines économique et social <sup>6</sup>.

Les conditions d'émergence des organisations socialistes et du parti ouvrier belge (POB) en 1885 révèlent ce caractère d'exploitation brutale <sup>7</sup>. L'acte de naissance du parti ouvrier belge est le fruit laborieux d'une structuration de groupements ouvriers multiples : organisations économiques, syndicales et de secours mutuels, ou encore des coopératives. Seule une infime partie d'entre elles est strictement politique. C'est là une caractéristique essentielle qui marquera l'histoire du mouvement ouvrier belge et de ses organisations représentatives. La constitution du POB sera empreinte d'un grand pragmatisme comme le soulignent, sans l'exagérer, certains historiens « officiels » du parti socialiste : « Bien sûr, c'est devenu une banalité de rappeler que notre mouvement socialiste belge fut souvent imperméable aux théories, qu'il se caractérise par un pragmatisme que l'on qualifie de foncier et que certains leaders ont justifié ou expliqué par la misère intellectuelle du peuple » <sup>8</sup>. Le POB naît du ralliement de nombreuses associations ouvrières de type économique-corporatif à l'action politique sous sa forme la plus immédiate et la plus concrète : la lutte pour l'obtention des droits politiques — le suffrage universel avant tout — et du bien-être matériel — les réformes immédiates sur les salaires et sur la durée du temps de travail. Ce n'est pas un hasard si lors de la discussion relative à la dénomination du parti, ce sont les délégués flamands, influencés par le SPD <sup>9</sup>, qui insistent pour que le nouveau parti porte l'étiquette socialiste alors que les représentants bruxellois jugeaient l'appellation « parti ouvrier » plus acceptable parce que moins politique et moins effrayante pour la petite bourgeoisie. Le choix de l'indication sociale plutôt que politique l'emportera sans beaucoup de discussions doctrinales.

La conquête du suffrage universel devient l'objectif premier du POB. Toute son énergie est déployée pour encadrer les masses ouvrières en vue d'atteindre ce but. L'amélioration de la condition ouvrière implique que les socialistes belges investissent les structures étatiques. A cette condition, le sort des travailleurs pourrait être transformé. Ce combat se construit à travers trois grandes grèves générales — en 1893, 1902 et 1913 — que les dirigeants du parti ouvrier ont dû accepter. Si le suffrage universel — pour les hommes — n'est conquis qu'après la guerre 1914-18, l'instauration du suffrage plural en 1893 et les premières élections qui suivent (1894) constituent un tournant fondamental. Le POB recueille 346 000 voix et 28 députés, pour 927 000 et 104 députés aux catholiques et 530 000 et 20 députés aux libéraux. Ce scrutin met fin à la bipolarisation de la vie politique. Pour la première fois, des représentants du « monde du travail » siègent au Parlement.

Ce n'est qu'après cette victoire politique et électorale que le POB songera enfin à se doter d'une déclaration de principes, démontrant par l'aspect tardif de cette démarche son peu d'intérêt pour les questions d'ordre idéologique et théorique <sup>10</sup>. A l'issue d'un congrès qui se déroule à Quaregnon, la charte de Quaregnon est adoptée. Malgré ses limites doctrinales, elle n'en demeure pas moins plus élaborée théoriquement que les premiers textes constitutifs du POB. L'une des rares tentatives de donner une perspective à la lutte quotidienne, elle a une longévité exceptionnelle et demeure un symbole pour les militants socialistes.

A la veille de la première guerre mondiale, le POB est déjà bien intégré dans le système politique. En témoignent le vote des crédits de guerre début août 1914 et la participation au gouvernement d'union sacrée.

Les premières élections au suffrage universel après guerre révèlent une donnée politique majeure en Belgique compte tenu du système proportionnel d'arrondissement : la nécessité de former des coalitions pour rassembler une majorité parlementaire. Aux élections du 16 novembre 1919, les catholiques récoltent soixante-treize sièges, les socialistes soixante-dix et les libéraux trente-quatre <sup>11</sup>. Cet élément explique également que les socialistes belges seront avec les sociaux-démocrates suédois l'un des partis socialistes ayant exercé le plus longuement le pouvoir pendant l'entre-deux-guerres. De 1918 jusqu'au déclenchement des hostilités, le 10 mai 1940, ils participent au gouvernement durant dix ans et six mois, dont neuf ans et sept mois en coalition avec les catholiques et les libéraux et onze mois en coalition avec les seuls catholiques. La « pillarisation » politique en Belgique autour des pôles catholique et socialiste — avec un pilier libéral <sup>12</sup> de moindre importance — s'accroît durant cette période. Dans l'« univers socialiste », le parti joue un rôle déterminant. Comme l'ont souligné Jean Meynaud, Jean Ladrière, et François Perin, « à la différence de ce qui se passe dans le monde catholique, où l'Église reste le groupe de référence fondamental, c'est ici le parti qui joue ce rôle. Le parti est à la fois porteur d'une idéologie dynamique, instrument politique au sens strict du terme, et pôle d'unification à l'égard des multiples organisations qu'il a suscitées » <sup>13</sup>. Le POB devient un parti de masse, le parti socialiste belge le restera après 1945 <sup>14</sup>.

Dans les années précédant le déclenchement du deuxième conflit mondial, le POB sera secoué par des luttes internes et par l'évolution de deux de ses principales personnalités — Henri de Man et Paul-Henri Spaak — vers le « socialisme national ». Les oppositions se focaliseront sur les choix de politique extérieure, en particulier la reconnaissance du gouvernement de Burgos dès 1938 et l'application d'une politique de stricte neutralité après l'invasion de la Pologne <sup>15</sup>. Quelques mois après le décès d'Emile Vandervelde, Henri de Man prend les commandes d'une organisation en proie aux conflits. Avec l'invasion de la Belgique, le POB — comme parti — disparaît après la publication du manifeste collaborationniste d'Henri de Man. C'est en quelque sorte une nouvelle organisation qui voit le jour à la libération.

## I. UN « NOUVEAU » PARTI SOCIALISTE

Réagissant à l'approche collaborationniste d'Henri de Man, quelques responsables <sup>16</sup> seront à l'origine de la refondation d'un parti socialiste tandis que se forme à Londres un « correspondant » britannique de ce parti socialiste clandestin. Dans cette déroute, Paul-Henri Spaak <sup>17</sup>, ministre des Affaires étrangères, fera *in extremis* le — bon — choix de suivre le gouvernement Pierlot dans son exil britannique, échappant de la sorte à l'opprobre qu'encourra de Man à la fin de la guerre.

Dans les derniers mois du conflit, les représentants des partis socialiste, catholique et libéral, ceux des organisations patronale et syndicales sont à l'origine d'un « projet d'accord et de solidarité sociale », signé le 24 avril 1944. Le système mis sur pied dans la foulée <sup>18</sup> est une réalisation exceptionnelle couvrant et encadrant très largement la population. La plupart des structures de concertation sociale seront mises

en place en 1948. Forts de cet acquis, les socialistes se manifesteront publiquement sur l'échiquier politique lors du congrès de la victoire en 1945. Le parti y vote de nouveaux statuts : l'abandon de l'adhésion collective par l'intermédiaire du syndicat au profit de l'adhésion individuelle en est la principale nouveauté.

Au sein de la Confédération générale du travail de Belgique, cette décision n'a pas fait que des heureux. Au congrès de décembre 1944, de nombreux délégués s'étaient opposés au rapport, favorable à l'adhésion directe, du secrétaire général, Paul Finet <sup>19</sup>. Le scrutin avait été serré : soixante-quatorze voix « pour » et soixante et une « contre ». Ce changement statutaire constituait sans aucun doute une des conditions de la réunification syndicale qui intervient les 28 et 29 avril 1945. Fusion de la CGTB et de la CBSU <sup>20</sup>, la FGTB (Fédération générale du travail de Belgique) voit le jour.

Le congrès entérine le changement statutaire et la nouvelle appellation du parti <sup>21</sup>. Max Buset est élu président. Opposant avant guerre d'Henri de Man et de Paul-Henri Spaak, il ne doit son élection qu'au désistement d'autres personnalités plus connues, comme Achille Van Acker, Achille Delattre ou Paul-Henri Spaak, qui ont préféré conserver leur poste ministériel <sup>22</sup>.

## 1. La Belgique au lendemain de la guerre

Des pays européens ayant participé au conflit, la Belgique a vraisemblablement subi le moins de pertes industrielles. Les principales installations, dont le port d'Anvers ont été relativement épargnées <sup>23</sup>. De plus, « cas unique » <sup>24</sup> selon Rosine Lewin et Jules Gérard-Libois, la Belgique a un solde positif lorsque l'administration américaine met fin au prêt-bail. Grâce à la réforme mise en œuvre par le ministre des Finances, Camille Gutt, la spéculation financière reste circonscrite. Le gouvernement peut donc procéder à une relance industrielle rapide. Lancée le 12 février 1945 par le premier ministre Achille Van Acker, la « bataille du charbon » en est un des symboles. L'industrie charbonnière représente en effet, avec la métallurgie, le fleuron de l'économie belge. Ces deux secteurs occupent près de 20% de l'emploi industriel. Cette préoccupation immédiate a eu en retour une conséquence sur le moyen terme. Aucune réforme sérieuse de l'outil industriel n'a été entreprise et aucune diversification n'a été pensée durant ces années.

Politiquement, la Belgique a également connu une forte poussée à gauche. Aux premières élections législatives, en février 1946, le PSB recueille 31,6% et le PCB 12,7%. Le parti communiste participera d'ailleurs aux coalitions gouvernementales jusqu'en mars 1947.

Si la vie politique belge n'a guère échappé aux aléas des contraintes internationales, elle sera surtout marquée de 1945 à 1950 — et même au-delà — par une question interne : la « question royale ». Avec la « libération » de Léopold III, la Belgique est entrée dans une période de turbulence politique frôlant, à certains moments, la guerre civile. La question royale est capitale : elle polarisera les partis politiques belges dans une dynamique de confrontation — fait exceptionnel en Belgique. Les discussions relatives à la CECA et surtout à la CED n'échapperont pas à cette polarisation, ce qui inquiétera fortement les autorités américaines.

Rappelons brièvement les faits. A la libération, le roi était « détenu » en Autriche. Constatant son impossibilité de régner, le Parlement avait désigné, le 20 septem-

bre 1944, le prince Charles comme régent du Royaume. Compte tenu de l'attitude de Léopold III avant la guerre, pendant la campagne des dix-huit jours <sup>25</sup>, de son refus de quitter le pays et de ses relations pour le moins troubles avec les autorités nazies <sup>26</sup>, son retour sur le trône est combattu par les partis et les organisations laïcs. Jusqu'en 1950, cette problématique est suspendue sur la vie politique belge comme une épée de Damoclès.

Aux élections de juin 1949, sociaux-chrétiens et libéraux progressent au détriment des socialistes et des communistes <sup>27</sup>. Cet échec électoral et la montée catholique conduiront Max Buset à organiser une « communion de pensée et d'action » entre les organisations du mouvement ouvrier socialiste. De cette volonté naît « l'action commune » entre le parti socialiste, la FGTB et les mutualités socialistes recomposant ainsi — officiellement — le « pilier » socialiste dans le système politique belge <sup>28</sup>.

L'action commune est massivement mobilisée dans le dénouement de la question royale. Le Sénat — le 27 octobre 1949 — et la Chambre — le 8 février 1950 — votent l'organisation d'une consultation populaire sur le retour du roi. Le 12 mars 1950, les résultats déçoivent les catholiques. Certes 57,68% des votants se sont prononcés pour le retour du roi <sup>29</sup>. Mais dans la région bruxelloise et, plus encore en Wallonie, le « non » est majoritaire <sup>30</sup>. Au lendemain de l'annonce des résultats, le comité national de la FGTB adopte le principe de la grève générale et donne mission au bureau de la déclencher dans les meilleures conditions. Dès lors, les événements s'accélérent. Le 20 juillet, les chambres votent la fin de l'impossibilité de régner et Léopold III rentre au pays le 22. Le 24, la grève générale est déclenchée à Liège. Le 30, la gendarmerie ouvre le feu sur des manifestants anti-léopoldistes à Grâce-Berleur et en tue quatre. Face au caractère inextricable de cette situation et à toutes ses possibilités de dérapages, Léopold III se résigne à abdiquer au profit de son fils, Baudouin.

## 2. La politique étrangère des socialistes belges

L'invasion de la Belgique par les troupes hitlériennes et la calamiteuse campagne des dix-huit jours ont prouvé l'échec complet de la politique stricte de neutralité. Dans les débats que les socialistes belges ont engagés au Royaume-Uni, cette donnée est un fait acquis. Membres du gouvernement en exil, ils prônent désormais un projet « d'organisation collective ». Concernant l'Europe, les responsables socialistes sont confrontés à de multiples réserves relevées par José Gotovitch : « la peur de l'Allemagne, la méfiance de l'Allemagne qui doit être mise définitivement hors d'état de nuire » <sup>31</sup>. Paradoxalement, c'est Paul-Henri Spaak, fervent promoteur avant-guerre de la politique de neutralité, qui est l'un des plus actifs dans cette redéfinition <sup>32</sup>. Selon le récit qu'il en fait dans ses *Mémoires*, son activité diplomatique en 1942 « fut particulièrement centrée sur cette idée d'entente européenne ». Et de 1943 à 1945, « c'est vers l'organisation de l'Europe occidentale, sous l'égide de l'Angleterre que portèrent [s]es efforts » <sup>33</sup>.

A l'échelle du parti en tant que tel, Jef Rens, membre de la Commission pour l'étude des problèmes d'après-guerre, souhaite ancrer la politique étrangère dans des organismes collectifs à trois niveaux : au sein d'une organisation de nature internationale basée « sur les alliances de guerre entre les grands » ; dans l'établissement d'une

coopération européenne avec l'Union soviétique ; dans la mise sur pied d'une « organisation régionale en Europe occidentale »<sup>34</sup>.

Les modifications rapides dans les alliances nées de la guerre ne permettront pas d'achever un tel programme. Il n'empêche, les autorités belges, soutenues en cela par le PSB, se sont très tôt inscrites dans une dynamique de regroupement européen et international. Le premier engagement du gouvernement intervient dans la mise sur pied du Benelux. Initialement appelé à jouer un rôle économique, le Benelux devient vite une réalité plutôt politique face à des voisins européens puissants, tels la France, la Grande-Bretagne et, par la suite, l'Allemagne fédérale. L'accord monétaire entre la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas est signé le 21 octobre 1943 tandis que le tarif douanier est mis en place le 5 septembre 1944<sup>35</sup>.

Lors de leur « congrès de la victoire » en juin 1945, les socialistes scellent leur engagement européen né durant la guerre. Ils le réalisent en se fondant sur un raisonnement d'origine économique et militaire. La Belgique est un petit pays dont l'expansion économique dépend étroitement de son commerce extérieur. S'organiser au niveau européen est une question de survie pour les entreprises et pour les travailleurs. Le PSB précise au demeurant ses choix :

- « — la participation active de la Belgique à toute organisation internationale de l'économie qui tendra au développement des échanges commerciaux ;
- une contribution belge à la reconstruction de l'Europe qui ne soit pas une course au profit, mais un effort intelligent en vue d'accréditer la production belge sur les marchés européens ;
- la conclusion dans le même esprit, de contrats à long terme avec l'URSS ;
- l'inclusion de la Belgique dans une union douanière, ou à défaut, un jeu d'accords économiques à plusieurs qui englobent au moins et conjointement la Hollande et la France »<sup>36</sup>.

Dans la foulée de ses réflexions londoniennes, Paul-Henri Spaak tente également d'établir un embryon d'organisation européenne occidentale dont la Grande-Bretagne constituerait la cheville ouvrière. Mais compte tenu de l'attitude du gouvernement Attlee, il abandonnera le projet d'une Europe sous égide britannique. L'organisation européenne occidentale appelée à voir le jour serait avant tout continentale. Comme premier ministre et ministre des Affaires étrangères, il dynamisera l'établissement des premières organisations européennes issues du plan Marshall et du congrès de La Haye<sup>37</sup>. Il entretient des relations très étroites avec de nombreux milieux économiques et politiques américains et sera l'une des personnalités européennes, qui relaira le plus les desseins de l'administration Truman<sup>38</sup> sur le plan international. Dans cette réorientation, se pose le rôle de l'Allemagne.

En décembre 1944, lors du premier débat à la Chambre des représentants consacré aux affaires étrangères, Paul-Henri Spaak s'était montré intraitable envers ce pays<sup>39</sup> et le « congrès de la victoire » du PSB avait été très anti-allemand<sup>40</sup>. Deux ans plus tard, il ne peut plus en aller de même. C'est ce que stipule, en termes pudiques, le même Spaak le 11 février 1947 : « Peu de personnes aujourd'hui soutiennent qu'il faille démembrer l'Allemagne par la force. Ce serait l'encourager dans l'idée qu'elle doit refaire son unité. Certes le démembrement serait pour nous une sécurité. Mais je le crois impossible »<sup>41</sup>. En 1948, toute réserve a disparu. L'intégration de l'Allema-

gne fédérale dans l'Europe — occidentale — est désormais un objectif prioritaire pour assurer une viabilité économique et militaire à l'Europe <sup>42</sup>.

Le plan Marshall rencontre un écho positif dans le parti socialiste même si certains responsables expriment des réticences à l'idée d'union européenne qu'il véhicule <sup>43</sup>. Max Buset, lui-même, s'inquiétera d'une emprise trop forte des autorités américaines dans l'organisation économique de l'Europe <sup>44</sup>. Néanmoins, le plan est admis lors du conseil général de juillet 1947 et du congrès national de la même année <sup>45</sup>, sous réserve qu'il soit inconditionnel <sup>46</sup>. Mais la doctrine européenne du PSB ne semble pas encore véritablement établie. L'attitude envers le congrès de La Haye l'atteste. Vu les réserves exprimées par le parti travailliste <sup>47</sup>, le PSB se montre très prudent à l'égard de l'initiative <sup>48</sup>. Plusieurs responsables y participent mais à titre personnel <sup>49</sup>. Le rapport du bureau au congrès de novembre 1948 rappelle du reste cette participation individuelle dans les rangs socialistes <sup>50</sup>.

Certaines options « fédéralistes » évoquées à La Haye provoqueront une méfiance d'une frange du PSB. Plusieurs dirigeants ne partagent pas la philosophie esquissée dans la ville hollandaise <sup>51</sup>. Il est symptomatique de relever que les mêmes combattront le projet de Communauté européenne de défense et, dans une moindre mesure, la CECA.

Si le PSB n'a pas encore défini une position européenne, il s'est néanmoins arrimé à une version occidentale de l'Europe. Les socialistes contribuent à l'édification d'une coopération militaire <sup>52</sup>. Lors de la négociation du traité de Bruxelles en 1948, l'entité politique beneluxienne s'oppose comme telle aux prétentions de la France et du Royaume-Uni à conclure un traité de type « Dunkerque » <sup>53</sup>. Le PSB entérine aussi la création de l'organisation atlantique. A la Chambre, il ne se trouve qu'Isabelle Blume — pourtant porte-parole du parti pour les questions étrangères jusqu'en 1949 — pour critiquer ouvertement la naissance du traité de l'OTAN <sup>54</sup>.

Le parti socialiste belge vote aussi quasi unanimement la création du Conseil de l'Europe même si Henri Rolin <sup>55</sup> exprimera au Sénat, le 11 janvier 1950, sa résistance à toute voie menant aux « Etats-Unis d'Europe » <sup>56</sup>. Cette « dérive » se révélerait catastrophique pour la Belgique face aux grandes nations. Pour étayer l'idée de perte d'autorité et de capacité politique, Henri Rolin fait même appel à un rapport arithmétique surprenant qui ramènerait l'influence de la délégation parlementaire belge à... 5% du poids total de l'Assemblée, considérant de la sorte que 95% des décisions leur échapperaient :

« Suivant un fort courant qui s'est déjà manifesté à Strasbourg, il s'agirait de la construction à bref délai des Etats-Unis d'Europe. Cette formule est sans doute sentimentalement sympathique et attirante mais nous sommes ici des hommes politiques responsables et je vous demande de réaliser ce qu'impliquerait sa réalisation. (...) Rendez-vous compte que dans l'Assemblée de Strasbourg les Belges représentent environ 5% du nombre total des membres et que par conséquent la décision dans les matières que nous lui aurons confiées nous échapperait à concurrence de 95% » <sup>57</sup>.

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, le parti socialiste belge révisé profondément les thèses défendues par Henri de Man et Paul-Henri Spaak avant 1940. Il est désormais clair que du point de vue économique, politique et militaire, une « indépendance » stricte n'a pas de sens. Les socialistes belges prônent l'établissement



rapide d'organisations européennes et internationales au niveau des Etats et des partis. Le PSB est ainsi l'un des plus ardents avocats de la reconstitution d'une Internationale socialiste, qui devrait être plus qu'un simple forum d'échange d'informations. Il se heurte à l'opposition du Labour Party, dont le prestige est immense auprès des organisations socialistes d'Europe continentale.

Au niveau du pays, le PSB encourage l'insertion de la Belgique dans les organisations européennes en formation : le Benelux, le plan Marshall et l'OECE, le Conseil de l'Europe et, sur le plan de la sécurité, le traité de Dunkerque et le pacte de Bruxelles. Toutefois, on ne peut parler de « doctrine européenne » dans son chef dans la mesure où il se retrouve confronté à une situation paradoxale. En effet, l'Europe esquissée dans les rangs socialistes à Londres durant la guerre, est une Europe qui nécessitait l'abandon de certaines prérogatives nationales mais dont la Grande-Bretagne devait être le moteur. Or, les socialistes ont pris conscience de l'impasse de ce projet sans immédiatement proposer une alternative, comme le montre leur position par rapport au congrès de La Haye. Le parti, en tant que tel, refuse d'y participer et se montre prudent dans ses résolutions en raison de l'appel au boycott du Labour Party, mais aussi parce qu'en son sein certains responsables s'interrogent sur la nature des organisations européennes en gestation. D'autres, au contraire, y participent et soutiendront la dynamique dessinée à La Haye. Paul-Henri Spaak, en particulier.

On trouve là une des sources de l'hostilité des « internationalistes » du PSB critiquant l'évolution vers des institutions supranationales dans un contexte international de guerre froide. Cette désapprobation est déjà formulée par Henri Rolin lors de la création du Conseil de l'Europe. Elle annonce aussi des interrogations sur le devenir et le poids des petits pays dans l'émergence des institutions européennes. Le positionnement des socialistes belges sur les premiers projets de Communautés européennes sera l'occasion du réajustement.

## II. LES SOCIALISTES BELGES ET LE PLAN SCHUMAN

Les débuts de la construction européenne dans sa conception « restreinte » entameront l'unanimité au sein du PSB sur les questions de politique extérieure. La proposition du *pool* charbon-acier provoque des interrogations et des divisions dans les rangs socialistes. Plusieurs facteurs suscitent inquiétudes, craintes et oppositions. Soulignons d'abord, que parallèlement à la proposition Schuman, est publiquement soumise l'idée d'une armée européenne. Ensuite, la conception supranationale se trouve placée à l'avant-plan dans la proposition française. Relevons également que le parti socialiste, au pouvoir depuis la fin de la guerre, a perdu les élections en 1949 et a dû laisser la place à un gouvernement social-chrétien homogène. Enfin, les réticences et la non-participation des travaillistes britanniques, qui jouissent d'un prestige énorme notamment dans les milieux socialistes flamands, préoccupent de nombreux cadres <sup>58</sup>.

Les premières positions du parti sont mesurées. Les textes préparatoires au congrès de décembre 1950 sont relativement vagues et évasifs : « Dans la mesure où il contribuerait à l'amélioration du niveau de l'emploi et des conditions de vie des populations occidentales, et non pas à créer un cartel capitaliste, il faut souhaiter que le projet Schuman soit soumis à l'épreuve de l'expérience » <sup>59</sup>. En réalité, les congres-

sistes se pencheront plus sur les questions d'ordre militaire que sur le *pool* charbonnier. En dépit d'une certaine circonspection, le parti socialiste ne rejette toutefois pas l'éventualité d'un réarmement allemand. Considérant que « le déséquilibre des forces soviétiques et occidentales crée par lui-même un risque de guerre, il estime indispensable que les moyens de défense de l'Europe soient rapidement constitués »<sup>60</sup>. Le congrès accepte dès lors l'hypothèse d'une participation allemande, pour autant que « les Etats-Unis confirment leur intention d'envoyer en Allemagne des troupes chargées de participer à la défense de l'Europe »<sup>61</sup>. Dans la résolution sur la politique militaire, le PSB n'évoque que le traité de Bruxelles et le pacte atlantique pour la réalisation de cette défense commune<sup>62</sup>.

Plus globalement, le principe de l'unification européenne est accepté et promu. L'idée de délégation de souveraineté envers une institution supranationale est même jointe à cette approbation : « Le PSB est convaincu que l'unification de l'Europe est une impérieuse et urgente nécessité. Il considère qu'elle ne peut se réaliser que moyennant des abandons mutuels et clairement définis de souveraineté nationale. Il estime que la mise en commun de ressources économiques implique l'institution d'autorités spécialisées et supranationales, sous contrôle démocratique »<sup>63</sup>. Cette clarté et cette franchise sont surprenantes dès lors que des responsables n'avaient pas caché leur hostilité à toute délégation de souveraineté et que plus d'une nuance sur cette question apparaît à la lecture de la presse socialiste<sup>64</sup>.

Après ces affirmations de principe lors du congrès de 1950, l'organisation socialiste se penchera plus précisément sur le plan Schuman. Les industries charbonnières et sidérurgiques représentent alors des secteurs clés en Belgique. Relativement épargnées entre 1940 et 1945, les mines belges ont refonctionné pleinement à la sortie de la guerre, jouissant notamment de la réorganisation des industries allemandes. Mais quelques années plus tard, cet avantage s'est mué en handicap. Les charbonnages belges sont fragmentés et anciens, les modernisations n'ont pas été effectuées et les coûts d'exploitation sont nettement supérieurs à la moyenne des autres pays européens concurrents. Dans une note du 19 mai 1948, François Vinck, chef de cabinet du ministre socialiste du Combustible et de l'Energie, Achille Delattre, s'alarme de cette évolution et souligne l'ampleur des difficultés de l'industrie charbonnière belge. Il préconise une intervention structurelle forte à trois niveaux : une rationalisation technique des exploitations ; une stabilisation d'une main-d'œuvre trop mouvante et la mise en place d'une formation adéquate pour des mineurs jugés souvent trop peu qualifiés ; l'établissement d'un prix de vente du charbon à même de protéger le secteur contre les importations en hausse et contre les changements de conjoncture multiples<sup>65</sup>.

En mai 1950, le rapport d'un consultant américain, Robinson and Robinson, réalisé pour le compte de l'ECA, confirme ce diagnostic et se montre extrêmement sévère et pessimiste à propos de l'industrie charbonnière belge<sup>66</sup>. Le document insiste en particulier sur le prix de revient anormalement plus élevé que dans la plupart des autres pays — de l'ordre de 70%. Trois raisons essentielles, rejoignant certaines appréciations de Vinck, justifieraient cet état de fait : la dispersion et la faible taille des puits, des salaires plus élevés que dans les autres pays européens et des pertes de productivité dues à des rotations trop fréquentes parmi les travailleurs de la mine.

Il semble alors impératif de repenser le devenir de l'industrie minière et de la moderniser. Plusieurs personnalités de premier plan de la FGTB, comme Louis Major <sup>67</sup> et André Renard, partagent ce point de vue. Le plan Schuman leur apparaît comme une opportunité de les concrétiser <sup>68</sup>. Mais cette ambition de réforme se heurte à une certaine paralysie politique et surtout à l'hostilité des patrons charbonniers, qui réagissent très négativement à la proposition Schuman. Dans un mémoire résumant les principales dispositions du plan, les exploitants concluent, en octobre 1950, au danger de dépérissement et de disparition du secteur charbonnier en Belgique en cas d'adoption de la proposition <sup>69</sup>.

Plusieurs dirigeants du parti socialiste se déclarent d'accord avec le plan. Il représenterait l'opportunité attendue pour engager les innovations essentielles. Ce besoin est incontestable et les socialistes favorables à la CECA ne manquent pas d'exploiter cet argument. Les fédéralistes Fernand Dehousse : « aucun esprit un tant soit peu averti des réalités ne peut nier que nous serons tôt ou tard obligés de procéder à la rationalisation de notre industrie charbonnière — que ce soit dans le plan Schuman ou hors du plan Schuman ; c'est un destin auquel nous n'échapperons pas » <sup>70</sup> et Georges Goriély, par exemple : « La Wallonie subit le sort de maints pays qui avaient été à la naissance de l'industrialisation (que l'on songe surtout à l'Angleterre !) et qui se voient aujourd'hui devancés par des pays neufs. Cela prend un aspect particulièrement grave et inquiétant en ce qui concerne l'industrie charbonnière : de tous les pays européens producteurs, la Belgique est celui où la productivité est la plus faible et le prix de revient le plus élevé. Et c'est dans les vieux bassins du Hainaut et de Liège que la situation est la plus fâcheuse.(...) Le gouvernement s'est contenté d'une politique de protectionnisme paresseux qui n'a guère incité à l'effort urgent de modernisation et de rationalisation. Il y a là une situation qui grève lourdement l'ensemble de la vie économique, car le prix du charbon intervient, pour une part souvent essentielle, dans le coût de la plupart des produits et services. Tous les économistes belges semblent d'accord sur ce point : les intérêts particuliers des producteurs charbonniers, défendus pourtant par ceux-ci avec une remarquable insistance, ne trouvent pas plus de faveur dans l'opinion wallonne que dans l'opinion flamande : on peut en juger surtout (...) par l'attitude positive et même enthousiaste prise par le Conseil économique wallon à l'égard du projet de pool charbon-acier » <sup>71</sup>. Le rejet et l'hostilité des exploitants charbonniers confortent cette thèse. Selon Victor Larock, le plan contraindra les patrons charbonniers belges à effectuer des mutations <sup>72</sup>. Cette argumentation est complétée par une considération sur la nature des institutions européennes. Dès lors que la haute autorité est supposée assurer une contrainte effective par la voie d'une certaine réglementation — parfois qualifiée de planification —, d'aucuns, à l'image de Pierre Vermeulen, y décèlent une influence socialiste <sup>73</sup>.

Le projet rejoint aussi un objectif politique décrit comme primordial : l'espoir d'une réconciliation durable, sinon éternelle, entre Français et Allemands <sup>74</sup>.

Surtout, par delà la problématique strictement liée à la proposition de Communauté européenne du charbon et de l'acier, les socialistes pro-européens estiment aussi, de façon plus générale, que le progrès social n'est réalisable que dans une économie saine et en expansion. Or, le cadre de l'Etat-nation — particulièrement en Belgique — ne répondrait plus à cette exigence. La croissance économique nécessite

l'élargissement des marchés. Les tenants de ce raisonnement se retrouvent avant tout parmi les adhérents de la branche belge du mouvement socialiste pour les Etats-Unis d'Europe <sup>75</sup>, dont les membres sont groupés autour de la revue *Les cahiers socialistes* <sup>76</sup> dont les principaux rédacteurs sont Raymond Rifflet, Georges Goriély, Robert Wangermée, Gilbert Jaeger, Monique Knauer, Maurice Lefèvre, Jacques Moreau, Omer Piron, Ernst Tanrez, Pierre Vanbergen, Robert Van Swieten. En 1951, dans le « bilan politique » du mouvement, Raymond Rifflet explicite clairement ce canevas :

« Sans un marché tendu et permanent, l'économie ne peut réaliser la spécialisation et l'extension optimum des entreprises que lui propose la technique moderne pour arriver à une haute productivité, à la fabrication en série et par voie de conséquence aux revenus individuels élevés.(...) Ces réalités, les socialistes s'ils veulent toujours concrétiser leur idéal traditionnel d'émancipation humaine sont obligés de les considérer dans leur ensemble et de résoudre conjointement les difficultés qu'ils soulèvent. S'ils s'attachent à la lutte contre le capitalisme dans les seuls cadres nationaux, ils sont condamnés à l'impuissance relative car les grands problèmes ne se posent plus à l'échelon des Etats actuels, qu'il s'agisse de la montée des prix du niveau des salaires, de la sécurité sociale aussi bien que d'une paix durable » <sup>77</sup>.

Pour l'essentiel, la lecture de la presse socialiste révèle une approche positive à la CECA. Seul, Louis de Brouckère tempère l'enthousiasme de quelques-uns de ses camarades en énumérant les avantages mais aussi les inconvénients du plan Schuman, notamment le danger d'une renaissance des ambitions allemandes <sup>78</sup>. Pourtant, lorsque le parti doit prendre position sur la ratification lors d'un conseil général convoqué d'urgence le 12 octobre 1951, ce consentement semble moins évident.

Le rapport de Paul De Groote s'inscrit dans la ligne de l'argumentation déjà abordée. Soulignant les entraves existant à la circulation du charbon et de l'acier et le cloisonnement persistant dans ces industries, De Groote énumère les atouts du plan Schuman dont la diminution — à terme — des prix du charbon lui paraît symbolique : « Deux étapes sont prévues pour cette question. Au début, il faudra niveler les salaires dans le sens du progrès social. Pendant toute cette période, il ne pourra donc y avoir une diminution des prix. Mais le tassement se produira ensuite dans un sens prévu grâce à la rationalisation de la production et des méthodes d'équipement des industries. C'est ainsi que la baisse des prix est envisagée » <sup>79</sup>. Notons que les problèmes invoqués ne concernent que l'industrie charbonnière. De Groote se félicite des bénéfices escomptés pour l'industrie sidérurgique <sup>80</sup>. En toute logique, le responsable socialiste préconise l'adoption du plan Schuman.

Pour Fernand Dehousse, trois éléments supplémentaires plaident en faveur de la ratification : la nécessité de mettre sur pied une structure durable de coopération franco-allemande, horizon inclus dans l'esprit du projet de traité CECA <sup>81</sup> ; l'insertion claire de l'Allemagne dans la communauté « occidentale » ; la marche vers une autonomie et, par là-même, une influence européenne plus affirmée au sein de l'OTAN <sup>82</sup>.

Dirigeant de la fédération gantoise, Edouard Anseele est le principal intervenant critiquant le projet de traité. Son exposé s'articule autour d'une double problématique : les avantages et les inconvénients du plan pour la Belgique, et sa compatibilité avec la doctrine socialiste. Sa contribution met en exergue les menaces ressenties par d'autres socialistes flamands. Le plan Schuman hypothéquerait l'avenir des mines de

Campine et accentuerait les problèmes d'emploi durement ressentis à ce moment <sup>83</sup>. A ce premier reproche, s'ajoute un raisonnement implacable contestant l'intérêt « socialiste » du projet français : « Un première critique est que dans ce traité, il y a beaucoup d'articles prévoyant des sanctions sévères pour les pays ne se soumettant pas aux accords sur les prix. Mais rien n'existe comme défense des salaires. (...) Deuxième critique, aucun article ne prévoit que la classe ouvrière sera représentée dans la haute autorité. (...) [De plus], le plan ne s'oppose-t-il pas aux nationalisations ou aux socialisations ? Enfin, quelle sera la politique sociale de la haute autorité ? » <sup>84</sup>. Le tribunal gantois n'est certes pas le seul à s'opposer au plan Schuman mais il est le premier à exprimer aussi clairement son hostilité. Témoin des réserves croissantes dans le parti, le conseil général n'est pas à même de clôturer le débat et se propose de poursuivre la discussion lors d'un prochain conseil général.

Cette procédure aura pour conséquence d'évacuer toute controverse lors d'une assemblée nationale. Président du congrès de novembre 1951, Larock Missian le stipule d'entrée de jeu : « J'attire cependant l'attention des orateurs sur le fait que le plan Schuman ne sera pas discuté aujourd'hui puisque nous y avons déjà consacré un conseil général et qu'un autre est prévu à la mi-décembre » <sup>85</sup>. En cette occasion, le contentieux interne se focalisera sur la CED (voir *infra*).

Le deuxième conseil général se déroule le 14 janvier 1952. Le projet va bientôt passer devant les Chambres belges. Si Spaak et Anseele revendiquent chacun une légitimité socialiste — le premier pour le soutenir, le second pour le rejeter —, la polémique met surtout aux prises deux autres personnalités du PSB : Achille Van Acker, ordonnateur de la « bataille du charbon » en 1945, et Achille Delattre, ancien ministre de l'Énergie et député du Borinage — l'une des principales régions minières de Belgique.

Le refus du plan, pour Van Acker, et son approbation, pour Delattre, reposent non pas sur une base doctrinale mais bien sur une analyse différente des profits et risques économiques. L'ancien premier ministre se déclare politiquement d'accord avec la philosophie du traité mais le repousse d'un point de vue économique et social <sup>86</sup>. Dès lors que la Belgique est appelée à diminuer sa production charbonnière de 3% par an durant un lustre, Van Acker conteste l'intérêt de la CECA pour la Belgique et estime cette nouvelle communauté périlleuse pour la survie des entreprises du secteur charbonnier et pour tous les emplois indirects qu'elle génère. Aussi, appelle-t-il à ne pas y adhérer sans l'assurance d'une protection particulière pour les industries charbonnières <sup>87</sup>.

Achille Delattre place son intervention dans une perspective différente. Il met en évidence le vieillissement du système de production des mines belges et envisage différents scénarios : le plan Schuman ne se réalise pas ; la CECA s'établit avec ou sans la participation de la Belgique.

Les première et dernière solutions ne constitueraient que des échappatoires par rapport à une situation — à l'évidence difficile — à laquelle il faut faire face <sup>88</sup>. Elles risqueraient par ailleurs de faire s'effondrer la production belge. Selon lui, seule l'adhésion au plan Schuman est à même d'inverser cette évolution. Avec des restructurations certes mais, en tout état de cause, inéluctables : « Des entreprises disparaîtront ? Probablement. Mais, c'est au surplus un phénomène qui se poursuit depuis de longues

années »<sup>89</sup>. Le député borain minimise les aléas possibles du chômage : non sans cynisme, il constate que, somme toute, les charbonnages wallons sont « peuplés » (*sic*) d'un grand nombre d'étrangers<sup>90</sup>.

Si la majorité des délégués du conseil général approuve le plan Schuman, la direction du PSB ne peut faire abstraction d'une minorité quantitativement et qualitativement non négligeable. La résolution mise au vote marque son adhésion au traité CECA mais recommande aux parlementaires socialistes de conditionner leur vote à des engagements gouvernementaux pour la sauvegarde des industries incriminées<sup>91</sup>. C'est dans cette optique que De Groote dépose un amendement à la loi de ratification.

Le soutien au plan Schuman recueille 208 voix contre 35 et 20 abstentions. Notons que les suffrages négatifs proviennent avant tout de fédérations flamandes<sup>92</sup> et ce pour deux raisons essentielles : la crainte que la Communauté charbon-acier ne bride le développement de l'exploitation des mines de Campine ; le fait que l'influence du SPD et, plus encore celle du parti travailliste, sont plus prononcées dans la partie septentrionale du pays que dans sa partie méridionale, plus influencée par la SFIO. De plus, la dénonciation du danger d'hégémonie catholique y rencontre un écho particulièrement fort<sup>93</sup>.

La liberté de vote est accordée aux parlementaires à l'unanimité.

Fin janvier 1952, les socialistes se présentent unis au Sénat. La non-prise en compte par le gouvernement des propositions contenues dans l'amendement de Paul De Groote fait que défenseurs du traité ou sceptiques se réfugient dans l'abstention<sup>94</sup>. La ratification recueille néanmoins 102 voix « pour », 4 « contre »<sup>95</sup> et 58 abstentions.

Cinq mois plus tard, les choses se présentent différemment à la Chambre. Beaucoup de députés socialistes se déclarent satisfaits des promesses — pourtant bien vagues — du gouvernement. Il n'y a pas eu de changement fondamental entre le passage du traité au Sénat et à la Chambre, mais le groupe parlementaire socialiste ne peut se rassembler sur une position d'abstention. La présence de Paul-Henri Spaak et son désir de voter le traité expliquent dans une large mesure la différence d'attitude entre le Sénat et la Chambre. En séance plénière, les orateurs socialistes n'hésitent pas à se contredire sur la valeur des assurances gouvernementales.

Les « non » ont des significations différentes. Si Anseele rappelle ses appréhensions quant à une domination européenne par l'Allemagne<sup>96</sup>, quant aux possibles régressions sociales et au faible rôle dévolu aux syndicats, Van Acker s'en tient toujours à une défense de l'industrie charbonnière et sidérurgique belge<sup>97</sup>. Le 12 juin 1952, la majorité des députés socialistes vote la ratification mais quelques-uns, dont Tielemans, Van Acker et Anseele, la rejettent. D'autres encore s'abstiennent. La CECA est ratifiée par cent soixante-cinq voix contre treize et treize abstentions<sup>98</sup>. Le secrétaire général de la FGTB, Paul Finet, est, peu après, nommé à la haute autorité<sup>99</sup>.

### III. LA POLÉMIQUE SUR LA CED

La CECA a divisé le parti socialiste belge, la problématique du réarmement allemand sera bien plus conflictuelle et affectera l'ensemble du parti, à la différence du plan Schuman.

La proposition d'intégration allemande dans une armée européenne avait été initialement accueillie avec prudence mais faveur. La stabilisation de la guerre en Corée, le durcissement de la politique intérieure et étrangère américaine et surtout les perspectives de concrétisation de ce réarmement rendront de nombreux adhérents sceptiques — voire hostiles — au plan Pleven. Perceptible dans la presse socialiste, la contestation se manifeste réellement au congrès de novembre 1951. Dans son rapport de politique internationale, Victor Larock reste vague sur la question allemande et sur la défense de l'Europe. Sans exclure le concours de soldats allemands, il ne prend pas vraiment position sur le projet CED : « Il serait très dangereux de subordonner en quoi que ce soit la défense atlantique à cette reconstitution [d'effectifs allemands]. Que cette défense soit d'abord organisée sans effectifs allemands de grande importance. Ensuite, l'intégration comportera moins de risques pour l'Europe et pour l'intégration elle-même »<sup>100</sup>.

Après ce rapport, les opposants donnent le ton. Rassaert, de la fédération liégeoise, parle de reconstitution de la Sainte-Alliance<sup>101</sup> ! Au nom de la fédération de Saint-Nicolas, Van de Wijvere souhaite voir figurer dans les motions du congrès une opposition de principe au réarmement allemand<sup>102</sup>. Henri Rolin, Edouard Anseele et Tielemans combattent toute forme de réarmement allemand.

Bien sûr, d'autres délégués se montrent plus hésitants<sup>103</sup> et certains sont franchement favorables<sup>104</sup> à l'intégration militaire de l'Allemagne dans une défense européenne ou/et atlantique. Mais quelques années après la guerre, il s'agit d'une cause difficile à défendre<sup>105</sup>, d'autant qu'elle se heurte à l'hostilité des sociaux-démocrates allemands. L'attitude du SPD sur les questions européennes a engendré deux types de réaction dans le PSB : un soutien plus ou moins actif provenant le plus souvent de personnalités flamandes ; des désapprobations semi-publicques du « nationalisme », décrit comme outrancier, des dirigeants sociaux-démocrates et surtout de son secrétaire général, Kurt Schumacher.

Si le SPD développe une ligne nationaliste, soulignons toutefois à la suite de Daniela Heimerl que cet « engagement ne cache pas un attachement primaire à l'Etat national »<sup>106</sup> et qu'il n'existe pas chez les responsables sociaux-démocrates une quelconque idée de supériorité nationale allemande. C'est au contraire une vision anti-communiste du nationalisme réconcilié avec la démocratie — message fort vers l'Allemagne de l'Est — que prône Schumacher. Elle n'est pas — ni en Allemagne<sup>107</sup> ni en Europe — toujours interprétée de la sorte.

Le plan Pleven rencontre également de l'hostilité en dehors du PSB<sup>108</sup>. Chez les communistes mais aussi dans les rangs catholiques<sup>109</sup>. Après la publication du projet CED au début de l'année 1952, adeptes et adversaires se disputent les tribunes du journal *Le Peuple*. Les partisans décrivent la Communauté européenne de défense comme la moins mauvaise des solutions dans le cadre d'un réarmement allemand, présenté comme inéluctable. Face à la politique soviétique expansionniste, l'Europe doit se défendre, ce qui requiert la participation de la République fédérale, faute de quoi les forces militaires américaines risquent de se désinvestir ou de créer un axe privilégié avec l'Allemagne. C'est pour contrer cette hypothèse que Georges Goriély en appelle à la constitution d'une fédération européenne : « Mais la remilitarisation de l'Allemagne, tous les démocrates allemands en sont convaincus, signifierait la ruine de la dé-

mocratie européenne. Or, cette remilitarisation apparaît aujourd'hui comme inévitable si l'Europe ne se fédère pas, si la Communauté européenne n'a pas le monopole du pouvoir militaire européen. Aussi l'alternative dans l'avenir le plus immédiat apparaît nette : ou bien une Allemagne européenne ou bien une Europe allemande, ou plus exactement un condominium germano-américain sur l'Europe » <sup>110</sup>. Les responsables américains entretiennent d'ailleurs cette idée <sup>111</sup>. Paul-Henri Spaak est le plus prolix dans ce sens : « Il faut le répéter sans cesse car tant de gens semblent l'oublier : ce n'est pas de gaîté de cœur qu'il nous faut accepter de défendre, quelques années après la fin de la guerre, l'idée de réarmer l'Allemagne. Qu'on ne l'oublie pas. Ce ne sont ni les Américains, ni les Européens d'Occident qui ont délibérément voulu la chose. Elle s'est imposée à eux comme une suite inévitable de la politique russe » <sup>112</sup>.

Pour leur part, les opposants ne sont pas réunis sous une même bannière. Certains d'entre eux craignent surtout la renaissance politico-militaire de l'Allemagne fédérale et son hégémonie. Bien que partisans d'un renforcement de l'Europe, ils sont plutôt favorables à une extension des compétences et des pouvoirs de l'Alliance atlantique. D'autres remettent en cause l'anti-communisme et la « vague réactionnaire » que charrie la campagne en faveur de la CED.

Un des principaux arguments est l'incompatibilité avec la constitution. Si la Belgique avait déjà enfreint sa constitution en déléguant certains pans de souveraineté à des organisations internationales ou supranationales telles l'OTAN ou la CECA, le transfert dans le cas de la CED s'avère tellement important et relatif à une prérogative régalienne si sensible, que les adversaires du traité revendiquent une révision constitutionnelle préalable.

Dans la perspective d'un vote au parlement, le PSB prend position le 29 juin 1953. Réunis en conseil général, les socialistes ont pris soin d'examiner les implications juridiques et, plus spécifiquement, le problème de la constitutionnalité du traité. Une commission constitutionnelle présidée par Henri Rolin — juriste éminent et figure de proue de l'opposition au traité — a remis trois avis en forme de réponses aux questions essentielles.

Le premier établit dans quelle mesure huit domaines du ressort de la Constitution belge seraient affectés par la CED : les dispositions budgétaires, le contingent, le recrutement, la discipline et l'avancement, la perte de grades, l'octroi de grades, les immunités fiscales, le commandement de l'armée européenne, le stationnement des troupes et la juridiction <sup>113</sup>. Sans entrer dans le détail, la commission constate — rejoignant ainsi l'avis du Conseil d'Etat — une inconstitutionnalité évidente pour quasi tous les points abordés en les différenciant des délégations opérées pour la CECA : « Contrairement aux déclarations de Monsieur Van Zeeland <sup>114</sup>, les antinomies que ce traité présente avec la constitution belge paraissent beaucoup plus nombreuses et flagrantes que celles qu'on avait pu relever au sujet de la CECA » <sup>115</sup>.

Le deuxième avis porte sur l'urgence de la ratification du traité, qui aurait autorisé le gouvernement à passer outre une modification constitutionnelle préalable. Les attendus de la commission constitutionnelle socialiste ruinent aussi la position gouvernementale. Se fondant sur le fait que le traité a été signé le 27 mai 1952 mais que le projet de loi d'approbation n'a été déposé que le 3 février 1953 — avec une demande gouvernementale de vote pour juillet —, la commission estime que les autorités



auraient pu sans peine « déclencher la procédure constitutionnelle en vue d'introduire, dans notre constitution les modifications requises » <sup>116</sup> et considère que c'est surtout la volonté politique qui a manqué.

Enfin, dans une troisième communication, la commission examine les conditions d'une réforme constitutionnelle. Fallait-il revoir l'ensemble des articles relatifs au traité en question ou était-il plus opportun et efficace de prévoir dans la constitution le principe de délégation de souveraineté ? La deuxième hypothèse se révélerait meilleure <sup>117</sup>.

Fort de ces trois appréciations, le conseil général commence ses travaux par un rapport de Victor Larock, qui critique surtout l'attitude gouvernementale sur un plan formel mais reste prudent sur le fond ; à l'image de la résolution du bureau du PSB où chaque mot paraît pesé et chaque phrase diversement interprétable : « Les partenaires socialistes ne voteront pas l'approbation du traité sous la législature actuelle. Ils réclament la convocation d'une Constituante de toute urgence, révision d'abord ; sous la Constituante, le parti envisagera d'approuver le traité sous la double condition que la ratification réponde aux nécessités internationales du moment et que la Communauté politique ait pris une forme assez précise pour permettre de remplacer par des institutions définitives « l'autorité politique » provisoire et défectueuse de l'actuel traité » <sup>118</sup>.

Seule la première partie du texte est sans ambiguïté : la revendication d'une révision constitutionnelle préliminaire. Les socialistes espèrent de la sorte provoquer des élections anticipées et casser la majorité absolue des sociaux-chrétiens. L'ensemble des congressistes peut facilement se regrouper derrière cette exigence. En revanche, la deuxième partie pose réellement problème : sur l'acceptation de principe et sur les conditions posées à l'approbation. Que faut-il comprendre par les « nécessités internationales du moment » et par la « forme assez précise » de la Communauté politique ?

Le débat trahit l'ampleur du conflit à l'intérieur du PSB. Dès le début, Tielemans suggère de ne même pas aborder le fond aussi longtemps qu'une Constituante n'est pas annoncée par le gouvernement <sup>119</sup>. Van de Wijvere appelle à la solidarité avec le SPD <sup>120</sup>. Anseele épingle l'influence et les intérêts des grands trusts de l'armement dans la confection du traité CED. Rolin combat toute forme de réarmement allemand. A l'instar de Paul-Henri Spaak, plus en verve que jamais, les partisans de la CED ne sont pas moins véhéments. Fernand Dehousse stigmatise de manière virulente la politique soviétique : « Est-il possible de croire que depuis la mort de Staline un changement fondamental a été enregistré dans la politique soviétique ? Scientifiquement (*sic*), peut-on prouver que cette « détente » n'ait pas été décidée au dernier congrès du parti communiste russe. (...) Cette diplomatie est extrêmement changeante, son but reste inchangé : c'est la conquête universelle » <sup>121</sup>.

Le texte proposé par le bureau du parti est adopté par deux cent vingt voix contre une et soixante et une abstentions. Il exige une révision constitutionnelle préalable. Lorsque les commissions parlementaires examinent le projet en juillet 1953, les socialistes ne le votent pas. La justification de Max Buset se réfère aux éléments définis par la résolution du conseil général. Toutefois, son explication témoigne d'un infléchisse-

ment « minimaliste » dans l'interprétation des exigences des parlementaires socialistes <sup>122</sup>.

Le congrès de novembre 1953 déterminera l'issue de cette bataille. Jusqu'à cette date, le contrôle et l'exigence disciplinaire du PSB se sont durcis. En septembre 1953, par exemple, Buset avait signifié à la fédération bruxelloise l'interdiction pour toute section d'adhérer au « Mouvement socialiste pour la paix » créé par Henri Rolin, sous prétexte que des militants communistes en faisaient partie.

Rarement division sera aussi profonde dans un congrès socialiste. La tension est perceptible dans les comptes rendus mêmes. Jos Van Eynde, président de ces assises, ne le cache pas dans son introduction : « Les points à l'ordre du jour sont d'une importance considérable et certains ont été ardemment voire âprement disputés » <sup>123</sup>. Dans son rapport, Victor Larock prend soin de résumer en trois ou quatre points les arguments favorables ou défavorables à la ratification du traité. Quatre éléments essentiels pousseraient à l'adoption de la CED : la nécessité d'une politique de sécurité ouest-européenne face aux multiples dangers de la menace militaire soviétique ; l'impératif d'une politique de dissuasion pour contrer ces périls <sup>124</sup> ; le fait que les solutions de rechange auraient deux inconvénients majeurs : une perte de temps considérable et un repli américain — accéléré — sur des bases hors d'Europe <sup>125</sup> ; enfin, un échec de la CED stopperait la marche et les efforts vers l'unification européenne qu'appuient, dans son principe, les socialistes belges.

Contre la ratification du traité, Larock invoque : le danger d'une réponse inadéquate aux transformations en cours dans la diplomatie soviétique ; la menace d'être embarqué dans des initiatives militaires allemandes de « reconquête de territoires perdus » <sup>126</sup>, et plus globalement, la perspective de se trouver très rapidement sous l'hégémonie politico-militaire de ce pays.

A l'issue de son exposé, Larock appelle à voter une résolution du bureau, acceptée la veille par onze voix contre deux et deux abstentions, qui recommande un vote positif conditionnel. Le débat qui suit se déroule dans une grande tension. Plusieurs orateurs démontrent leur émotion et leur profonde volonté de convaincre et de lutter, au besoin par la caricature <sup>127</sup>. Henri Rolin incarne l'opposition à la ratification du traité. Dans son intervention, il dresse l'une contre l'autre la résolution présentée par le bureau et celle votée par le conseil général quelques mois plus tôt. Rien ne permettrait d'estimer que les conditions envisagées en juin étaient remplies ; notamment le préalable de la constituante. Evoquant la situation internationale, il renvoie au rapport de Larock devant le Congrès pour exiger le report de la ratification et laisser toutes chances aux négociations engagées <sup>128</sup>. Voter la CED couperait court au processus de détente entamé depuis quelques mois <sup>129</sup>.

Fernand Dehousse récuse les assertions de Rolin. La procédure de révision constitutionnelle serait suffisamment claire et autoriserait la ratification. Au surplus, le projet de Communauté politique européenne — dont il est la cheville ouvrière — lui paraît en bonne voie. Il n'y aurait plus d'obstacle à un vote positif des députés et sénateurs socialistes.

Intervient alors un incident révélateur. La commission des résolutions, majoritairement hostile à la CED, voit sa qualification remise en cause par Max Buset : « La majorité de cette commission, complétée par des camarades désignés au petit bonheur

(sic) s'est trouvée être hostile à la CED. Pour en revenir à une situation claire, il est donc indispensable que la commission siège avec le bureau » <sup>130</sup>, proposition entérinée dans une ambiance houleuse. Cette commission « élargie au bureau » soumettra une résolution dans laquelle un vote sur l'un ou l'autre libellé permettrait « au Congrès de se prononcer en toute clarté pour ou contre la CED ». La première version stipule : « Le congrès recommande, toutefois, que le vote affirmatif soit subordonné à la condition formelle que le gouvernement s'engage... ». La seconde est rédigée comme suit : « Le congrès recommande, toutefois, le vote affirmatif à la condition formelle que le gouvernement s'engage... » <sup>131</sup>.

Les nuances sont légères mais bien réelles. Dans le premier cas, la subordination « aux conditions formelles » représente l'élément essentiel tandis que dans le second, c'est la référence au vote affirmatif qui prédomine. De là à parler de « choix en toute clarté », il y a un pas difficile à franchir. Le deuxième libellé l'emporte par 444 mandats contre 282 et 10 abstentions. La résolution générale <sup>132</sup>, admettant le principe de la liberté de vote <sup>133</sup>, est adoptée par 451 voix contre 248 et 37 abstentions.

La discussion commence à la Chambre quelques jours plus tard. Les garanties formulées lors du congrès n'ont manifestement pas été rencontrées. Mais les parlementaires socialistes favorables votent « librement » et le projet est ratifié à la Chambre, le 26 novembre 1953, par cent quarante-huit voix contre quarante-neuf — dont vingt-neuf socialistes — et trois abstentions — dont une socialiste <sup>134</sup>. En mars 1954, la même situation se reproduit au Sénat où le projet est adopté par cent vingt-cinq voix contre quarante — dont vingt-quatre socialistes — et deux abstentions — dont une socialiste <sup>135</sup>.

La liberté prise par les parlementaires socialistes lors du vote sur la CED — alors que les exigences congressuelles n'avaient pas été assurées — suscitera troubles et demandes d'explication <sup>136</sup>. En octobre 1954, Marcel Slusny, proche d'Henri Rolin, critiquera l'attitude des parlementaires socialistes : « On avait autorisé les mandataires publics à voter la CED moyennant certaines garanties or, elles n'ont pas été remplies. Tout au plus la garantie anglaise a-t-elle été obtenue, mais il n'en a pas été de même pour le reste » <sup>137</sup>. Ces récriminations resteront toutefois sans suite.

Deux événements vont modifier la situation politique. Dans l'opposition depuis 1950, le PSB gagne les élections de mars 1954 et forme une coalition avec le parti libéral rejetant — fait exceptionnel dans la vie politique belge — les sociaux-chrétiens dans l'opposition. Achille Van Acker revient aux commandes du gouvernement et Paul-Henri Spaak retrouve son poste aux Affaires étrangères.

D'autre part, malgré tous les efforts déployés par Spaak, l'Assemblée nationale française rejette la CED le 30 août 1954.

Suite à cet échec et à l'aboutissement rapide des accords de Londres et du traité de Paris, le PSB réunit un conseil général ayant pour ordre du jour l'adoption d'une position sur ces accords. Alors que le débat autour de la CED avait été long, laborieux, difficile et incertain, celui sur le traité UEO se déroule dans une indifférence évidente. Tout en regrettant l'échec de la CED, Paul-Henri Spaak s'emploie à justifier la ratification <sup>138</sup>. Eternel rival du ministre des Affaires étrangères, Henri Rolin motive cette fois son acceptation : « La différence, c'est l'absence d'intégration sur le plan de nos armements, remplacé par un contrôle. La grande différence, c'est la présence britanni-

que. L'idée européenne, débarrassée de son aspect militaire, ne trouvera pas d'opposition entre nous »<sup>139</sup>. A l'intérieur de la formation socialiste, les fédéralistes sont les plus résignés pour entériner ces accords<sup>140</sup>. En définitive, seuls quelques délégués, parmi lesquels Marcel Slusny et Van de Wijvere, expriment leur hostilité à ce nouveau traité tout en s'abstenant sur la résolution soutenant l'action gouvernementale en la matière. Celle-ci est adoptée à l'unanimité moins huit abstentions.

Comment expliquer une telle apathie et le résultat de ce scrutin alors que le débat a fait rage durant trois ans sur la Communauté européenne de défense ?

— Un changement capital est intervenu en politique intérieure. Après quatre ans d'opposition au gouvernement, les socialistes belges sont revenus aux affaires dans une coalition laïque. Plusieurs responsables et de nombreux adhérents participant aux congrès avaient été très réticents sur la CED dès lors qu'il revenait à un gouvernement social-chrétien homogène de la mettre en application. Ces inquiétudes avaient été renforcées par l'hégémonie politique des partis catholiques dans les six pays concernés par le traité. Dans cette perspective, le retour au pouvoir les rassure.

— Un deuxième élément réside dans la participation, en tant que telle, du Royaume-Uni. De nombreuses craintes tenaient également à l'absence de la Grande-Bretagne dans les pays signataires. Henri Rolin y fait explicitement allusion lorsqu'il justifie son acceptation de l'UEO.

A la garantie britannique se superposait l'assurance atlantique. Même s'il était bien entendu que celle-ci aurait joué dans l'hypothèse de la CED, d'aucuns — plus atlantistes qu'Européens — sont apaisés par le processus parallèle de l'entrée allemande dans l'UEO et l'OTAN ; tranquilisés quant à la sécurité européenne mais également quant à la surveillance de l'Allemagne occidentale.

— La nature et la finalité institutionnelles de la CED et de l'UEO sont très différentes. Tout le monde dans le parti socialiste — loin s'en faut — ne partage pas le fédéralisme de Fernand Dehousse.

— Enfin, l'évolution de la situation internationale contribue aussi à calmer les passions. Alors que la contribution allemande dans le cadre de la CED devait prendre une forme très visible, son entrée dans l'UEO et dans l'OTAN est plus perçue comme un acte politico-administratif que comme une opération à vocation militaire. C'est également en raison de cette « détente » que les socialistes belges s'autorisent, à la fin de l'année 1954, à critiquer certains aspects de la politique américaine — y compris envers l'Europe — et à réévaluer le rôle dévolu à l'Allemagne, dont il est soudainement rappelé que la réunification est un objectif prioritaire<sup>141</sup> ! Certains extraits du rapport présenté au congrès de décembre 1954 illustrent *a posteriori* l'impopularité du traité CED tant dans le parti socialiste que dans l'opinion publique :

« Les partis socialistes doivent s'efforcer de faire comprendre aux dirigeants américains et à l'opinion américaine :

— qu'ils sont résolus à coopérer à l'unification européenne, dans son sens le plus large, en lui donnant une structure démocratique qui la rende acceptable aux masses travailleuses ; (...)

— que la réconciliation franco-allemande et la création d'un équilibre franco-allemand ne se réaliseront pas sans l'accord des opinions publiques et particulièrement des forces du travail ;

— que tout ce qui procède, aux Etats-Unis, d'un esprit réactionnaire ou belliqueux, du macarthysme à la croisade idéologique, favorise en Europe la propagande soviétique, le neutralisme et le défaitisme ;

— que les populations européennes sont convaincues que pour traiter avec les soviets, il faut avoir la force avec soi, mais également que la coexistence pacifique, stabilisée par des négociations avec les soviets et par des garanties mutuelles, permettra de redresser progressivement les situations territoriales injustes de l'Europe centrale et orientale » <sup>142</sup>.

#### IV. LA RELANCE EUROPÉENNE

L'arrêt d'une possible évolution fédéraliste de la construction européenne et la participation gouvernementale annoncent un soutien plus large et plus actif du PSB à la relance européenne. Dans son rapport de politique internationale au congrès de décembre 1954, le bureau du parti divulgue quelques pistes susceptibles d'accélérer l'unification économique de l'Europe. Les socialistes proposent de mettre en œuvre une politique de la demande — démarche keynésienne coordonnée à l'échelle européenne — ayant pour ambition d'augmenter la productivité en évitant les pressions inflatoires. Parallèlement, ils préconisent une plus grande ouverture des marchés et une réduction importante des entraves douanières. Vu sa petite dimension et son taux d'ouverture économique, la Belgique a un besoin vital d'exporter <sup>143</sup>. Pour les socialistes belges, l'approfondissement de l'intégration économique et commerciale des Communautés doit être encouragé. Le rapport dénonce au demeurant le « danger social » du nationalisme, car le morcellement des économies ne pourrait qu'aller à l'encontre du progrès économique, et donc, du progrès social. Plusieurs dirigeants du PSB n'hésitent pas à blâmer les sociaux-démocrates allemands et les travaillistes britanniques, « exposés » à ce repli national, et s'inquiètent de la frilosité de certaines personnalités du parti ayant aussi tendance « à se replier sur eux-mêmes » <sup>144</sup>.

Lorsqu'en juin 1955, Paul-Henri Spaak se rend à Messine pour débattre de l'évolution et des perspectives de l'Europe occidentale, il a les coudées franches, il a très clairement l'aval du parti. Avec les ministres hollandais et luxembourgeois, il joue un rôle important en impulsant la création d'un marché commun plutôt que les « intégrations « partielles » par secteurs » prônées par Hallstein et Pinay <sup>145</sup>.

Avant même de connaître le dénouement des discussions entamées dans les commissions spéciales, le parti socialiste belge apportera son concours au programme mis en chantier <sup>146</sup>. Tout comme Guy Mollet, Max Buset adhère, au nom du PSB, au Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe <sup>147</sup>. Et dans son rapport au congrès de novembre 1955, Paul-Henri Spaak peut pavoiser : « Le point suivant du projet de résolution est l'organisation de l'Europe. (...) Je ne vais pas vous en parler longuement. Mais, je crois qu'en ce qui concerne le PSB, j'ai gagné. On pensait que l'organisation européenne était une douce marotte (...). Mais aujourd'hui, où l'on reparle de la relance européenne, je puis répéter à l'aise que si dans les 25 ans l'Europe ne s'est pas faite, nos pays seront devenus sous-développés pour n'avoir pas voulu comprendre

que nos théories de productivité ne sont qu'illusoire dans de petits pays. C'est par un grand marché commun qu'il nous faut lutter contre ce danger »<sup>148</sup>. De fait, nul ne remet en cause l'entreprise amorcée. Lors de l'une des seules interventions consacrées à cette problématique, Rolin se déclare satisfait de l'approche fonctionnelle<sup>149</sup> et ne formule guère d'objections<sup>150</sup>. La partie relative à l'« organisation européenne » est votée sans opposition.

Pour bien saisir les positions socialistes au début de la relance européenne, il importe d'apprécier les facteurs d'ordre interne et externe. La liberté laissée à Paul-Henri Spaak dans les affaires européennes (re)met en lumière le manque d'attention et de motivation sur ce sujet. En ce sens, la CED a constitué une exception plutôt qu'un précédent. Seules quelques personnalités suivent les dossiers et s'y intéressent. Ainsi, certains dirigeants de la FGTV et du PSB plaident, à cette époque, pour une application réelle des pouvoirs de la haute autorité de la CECA et pour une extension de ses compétences en matière sociale<sup>151</sup>. Néanmoins, ces interventions sont le fait de quelques personnes dans les sphères dirigeantes du parti. Constatons ensuite que la relance s'est réalisée sur un fondement économique et dans une approche fonctionnelle. En dépit des efforts de Raymond Rifflet et de ses amis, le nouvel élan européen ne s'effectue pas sur une base institutionnelle et politique<sup>152</sup>. Enfin, le parti socialiste est avant tout préoccupé par un problème intérieur d'envergure. Socialistes et libéraux tentent d'inverser les lois catholiques sur l'enseignement. Après la question royale, le projet de loi déposé le 1<sup>er</sup> février 1955 engendre une très grande polémique et la mobilisation des catholiques. Il faut attendre la fin de la législature pour que parti social-chrétien et partis laïques signent un pacte scolaire ouvrant la voie à un décloisonnement — très — partiel entre mondes catholique et laïque. Dès lors, le congrès de novembre 1956 se borne à saluer « les progrès accomplis dans la voie de l'Euratom et du marché commun » et à insister pour que des « réalisations rapides dans ces deux domaines » mènent à une unification plus profonde.

Ce n'est qu'à la veille de la ratification, en mars 1957, que le bureau du PSB examine plus sérieusement les tenants et aboutissants du marché commun et de l'Euratom. Le compte rendu est malheureusement résumé et succinct. S'il n'y a aucune opposition de principe, des orateurs soulèvent l'une ou l'autre difficulté. Henri Fayat, devenu l'un des spécialistes des affaires européennes, aborde deux points en particulier : l'examen et la description des secteurs belges menacés par l'établissement du marché commun, en insistant sur le fait que le PSB « n'échappera pas à ce débat » ; l'influence trop forte de l'Allemagne et de la France après la période transitoire, préconisant pour faire contre-poids la mise en place d'une « politique Benelux »<sup>153</sup>. Dejardin, pour sa part, s'interroge sur les modalités nouvelles de lutte et de médiation socialistes à la suite de la naissance des organisations européennes. Il suggère un mot d'ordre, on ne peut plus évasif, de « luttes internationales »<sup>154</sup>. Ses inquiétudes sont relayées par le socialiste carolorégien, Arthur Gailly, qui mentionne la pauvreté du volet social dans la CECA et témoigne de l'insignifiance de la lutte syndicale à ce sujet<sup>155</sup>, ce que ne peut que corroborer Paul-Henri Spaak.

S'il y a donc quelques interrogations, voire certaines appréhensions, personne ne songe vraiment à s'opposer au marché commun. Certes, Achille Van Acker ne sera

jamais convaincu par le traité mais sans conduire de véritable combat interne sur cette question <sup>156</sup>.

Le positionnement des socialistes belges face aux premières organisations européennes nous paraît tout à fait fondamental. La forme de l'engagement européen du parti socialiste est sanctionnée et le PSB ne reniera jamais son « européenisme ». Ancien président du SP et aujourd'hui commissaire européen, Karel Van Miert nous l'a confirmé : « Par après [le traité de Rome], il n'y a plus eu beaucoup de discussion concernant le fait d'appartenir à la Communauté européenne. De façon évidente, le BSP-PSB, le SP et le PS par la suite, ont considéré que faire partie de la Communauté était une bonne chose et qu'en tout état de cause, il n'y avait pas de raison impérative de prendre une position contraire » <sup>157</sup>. Mais il convient de bien cerner les contours et de bien saisir la teneur de cet européenisme en le replaçant dans le contexte de cette période.

Les premières organisations européennes sont nées ou ont avorté en pleine guerre froide. Les difficultés économiques des pays européens et la tension internationale ont été mobilisées par les autorités américaines pour accélérer l'intégration de l'Europe occidentale. L'assentiment au plan Marshall, à l'OECE, au pacte de Bruxelles et à l'OTAN constitue un ralliement aux conceptions « occidentales » de l'unification européenne.

Sur le plan politique interne, le parti socialiste belge fait partie de la coalition gouvernementale de 1945 à 1949 tandis que la question royale mine la situation, polarise les électeurs dans le clivage laïcs-catholiques et écorne la dimension « consociationnelle » du système politique.

Dans ce contexte, les questions européennes n'ont pas été une préoccupation essentielle pour le PSB <sup>158</sup>. Après les discussions sur les traités CECA et CED, les débats relatifs à l'unification européenne, au marché commun et à la Communauté européenne de l'énergie atomique ont été très rares. Il existe à ce moment un large consensus, garanti par la présence des socialistes au gouvernement. Les quelques interrogations et altercations restent confinées au groupe dirigeant.

Parmi les personnalités favorables aux institutions communautaires, la figure la plus influente est sans conteste Paul-Henri Spaak. Si celui-ci a occasionnellement justifié la concordance de l'action socialiste avec la voie de l'organisation européenne <sup>159</sup>, son principal souci réside ailleurs. « Son » Europe est avant tout placée sous le signe d'une communauté occidentale et atlantique, soutenue idéologiquement, politiquement et économiquement par les Etats-Unis. Ces prémices sous-tendent toute sa politique <sup>160</sup>. Auteur du célèbre « discours de la peur » en assemblée plénière des Nations unies, il ne s'embarrasse pas de considérations doctrinales pour parvenir à son modèle d'intégration européenne. Ainsi se réjouit-il du succès de Churchill aux élections de 1951 <sup>161</sup>, espérant une avancée britannique dans l'intégration européenne et n'hésite pas, en novembre 1951, à persifler les travaillistes et à les traiter de pourfendeurs de l'Europe <sup>162</sup>. De même, s'inquiète-t-il des difficultés de Konrad Adenauer face aux sociaux-démocrates allemands <sup>163</sup> et est-il heureux de « rendre service » <sup>164</sup> au démocrate-chrétien Martino en organisant la réunion de relance européenne à Messine, peu de temps avant les élections en Italie <sup>165</sup>. Aux yeux de ses opposants, son départ du ministère des Affaires étrangères pour le secrétariat général

de l'OTAN en 1956 confirme sa vocation atlantiste plutôt qu'européenne <sup>166</sup>. Il n'en demeure pas moins que c'est largement sous son impulsion que la Belgique est entrée de plain-pied dans les instances communautaires.

Différentes sont l'attitude et l'argumentation des membres belges du mouvement socialiste pour les Etats-Unis d'Europe. Ils défendent politiquement le dépassement des nationalismes par le biais de l'organisation européenne, future troisième force entre les Etats-Unis et l'URSS — et n'hésitent pas, à l'occasion, à s'opposer à Spaak <sup>167</sup>. Fernand Dehousse et Raymond Rifflet sont à l'évidence les personnalités les plus représentatives de cette tendance. L'unification européenne serait une exigence économique objective, et donc, socialiste. L'élargissement de zones économiques remplacera la gestion de l'intérêt particulier par l'intérêt collectif <sup>168</sup>. Une autorité politique supranationale s'impose pour assurer une planification, un dirigisme ou un contrôle minimal de la Communauté économique.

Si ce raisonnement économique triomphe au sein du PSB, il n'en va pas — encore — de même pour l'autorité politique supranationale. Les bénéfices de l'unification économique ne sont en effet quasiment plus mis en question lors de l'examen du marché commun. La CEE est non seulement présentée comme porteuse d'avantages économiques mais également, et c'est un élément constitutif, de vertus socialistes <sup>169</sup>. L'évacuation de l'aspect politique — objet de controverses — est volontaire. Le progrès social — et socialiste — n'est associé qu'aux avancées de la situation économique, de la production et de la productivité. Référence est même faite aux théoriciens de l'histoire socialiste pour accréditer cette thèse : « Voilà plus d'un demi-siècle que Marx, un des grands théoriciens du socialisme, a écrit que le progrès technique, déterminait le progrès matériel. D'autres ensuite, Kautsky, Bauer, Jaurès et Vandervelde ont dit à leur tour que le progrès matériel conditionnait le progrès social et même moral. Aurions-nous attendu 1957, pour renier un des fondements de la doctrine socialiste ? » <sup>170</sup>. L'économisme du raisonnement surprend toutefois, de même que l'éviction de la dimension politique. Du contrôle démocratique au rôle des syndicats, du transfert des luttes vers l'échelon supranational au rôle de l'Etat-nation dans les décisions de politique économique : autant d'interrogations, non pas sans réponse, mais peu évoquées. Outre les fédéralistes, quelques-uns, à l'image de l'économiste Ernest Mandel, insisteront sur la nécessité d'une coordination et d'un dirigisme au niveau des instances communautaires <sup>171</sup>. Mais ces interventions restent marginales. L'approche générale est indiscutablement plus pragmatique que théorique : la Belgique ne peut que profiter de l'unification économique et c'est à ce titre que le PSB soutient le marché commun. Cette conception est expliquée par Victor Larock lors du débat à la Chambre des représentants sur la ratification de la CECA. Interrompant le libéral Jean Rey, qui avait traité Anseele et Van Acker de « rétrogrades » <sup>172</sup>, le député socialiste bruxellois avait tenu à défendre le sens des responsabilités et la respectabilité du PSB en la matière, rappelant pour l'occasion à son collègue libéral « qu'en matière internationale, il n'y a pas de droite ou de gauche » <sup>173</sup>. En définitive, seule une minorité s'interrogera sur la « problématique socialiste » de l'unification européenne.

Chez certains, cette préoccupation débouche sur une option inverse de celle préconisée par les fédéralistes. Une minorité de dirigeants et d'adhérents, regroupée



autour d'Henri Rolin, appelle de ses vœux la coopération économique européenne mais estime néfaste toute délégation de souveraineté politique aux institutions européennes <sup>174</sup>. Son opposition constitutionnaliste relève de ce combat. Selon ce courant « internationaliste », les populations ne peuvent s'en remettre qu'à une organisation d'Etats souverains, telle l'organisation des Nations unies dont ils ne se privent pourtant pas de fréquemment critiquer le fonctionnement. La portée de l'argumentaire des « internationalistes » sera très rapidement amoindrie par la paralysie de l'ONU, notamment le Conseil de sécurité. La contestation tient aussi au rejet des motivations anti-soviétiques, et même anti-socialistes, de certains projets européens.

Durant les discussions sur la CECA et la CED, divers éléments seront source d'inquiétude. Les socialistes belges sont dans l'opposition de 1950 à 1954, ce qui ne contribue pas à enthousiasmer les membres à voter des traités internationaux dont l'application serait laissée à un gouvernement dont ils se trouvent exclus. Cela n'a pas été la moindre des raisons motivant le grand nombre d'opposants à la CED. Ce n'est pas un hasard non plus, si la relance de Messine et la création du marché commun et de l'Euratom engendrent moins d'hostilité que la CECA et la CED <sup>175</sup>.

De plus, l'absence de socialistes au pouvoir ne constitue pas un cas isolé dans les six pays concernés. Les « pères » et les artisans de « l'Europe » apparaissent suspects aux yeux de nombre de dirigeants. Le trio Schuman-De Gasperi-Adenauer est souvent fustigé et nourrit les craintes d'une Europe idéologiquement et politiquement dominée par le catholicisme.

Enfin, quelques années après la guerre, la réinsertion politique, économique et militaire de l'Allemagne ne peut qu'engendrer de nombreux troubles et des réflexes négatifs.

Mais ces appréhensions ne seront pas suffisantes pour légitimer un refus. Les instances dirigeantes et les groupes parlementaires soutiendront les trois grands projets de traité des années cinquante. L'engagement européen du parti socialiste belge est scellé et... assez isolé en Europe. Il ne sera jamais démenti. Reste à voir comment il évoluera.

## V. LES SOCIALISTES BELGES EN CRISE

Socialistes et libéraux sont défaits aux élections législatives de juin 1958. Un gouvernement minoritaire social-chrétien s'installe, le temps de « régler » la question scolaire. Aboutissement de la Commission nationale pour l'étude des problèmes de l'enseignement, les trois principaux partis signent le « pacte scolaire » le 20 novembre 1958.

L'échec électoral de la majorité laïque et la fin de la « guerre scolaire » auront des répercussions importantes sur la vie politique belge. Le clivage catholique/laïc perd de sa prégnance, ce qui entraîne une redéfinition identitaire des partis politiques <sup>176</sup>. Précurseur de cette évolution, le parti libéral forme avec le parti social-chrétien un gouvernement bipartite inédit dans l'après-guerre. Cette évolution se confirme en 1961 avec la mutation du parti libéral en parti de la liberté et du progrès, « exemple le plus réussi » de réaligement, faisant passer les libéraux belges « du rang de petit parti anti-clérical d'appoint à celui de parti conservateur important » <sup>177</sup>.

Chez les socialistes belges, l'heure est aux critiques. Au congrès de 1958, l'aile gauche reproche vertement à la direction les concessions accordées aux libéraux dans les matières économique et sociale durant la législature 1954-1958. Elle souhaite faire approuver le programme de réformes de structure, adopté par la FGTB lors des congrès de 1954 et 1956, comme préalable à toute participation gouvernementale.

En dépit de la présence à sa tête d'un secrétaire général modéré, Louis Major, l'organisation syndicale socialiste avait en effet débattu et accepté ce plan lancé par son secrétaire général-adjoint, André Renard. Le programme de réformes de structure avait, selon ses instigateurs, une vocation planificatrice et visait à approfondir la démocratie économique <sup>178</sup>. Ses concepteurs se réclamaient d'ailleurs des travaux d'Henri de Man. Ce plan était certainement le fruit d'une prise de conscience du déclin industriel en Wallonie. Tandis que la Flandre enregistre un boom économique <sup>179</sup>, l'industrie charbonnière périclité : il aurait fallu adapter l'appareil industriel aux évolutions technologiques et moderniser l'outil.

C'est dans ces conditions et alors qu'il n'est plus au gouvernement que le parti socialiste belge avalise le plan. D'abord les socialistes wallons qui, les 6 et 7 juin, définissent « les seules mesures capables d'assurer la défense de l'économie wallonne et son expansion », à savoir « la planification de l'économie ayant pour but le plein emploi et la nationalisation du secteur de l'énergie (charbon, électricité, gaz, atome) » <sup>180</sup>. Ensuite le PSB dans son ensemble, lors du congrès extraordinaire de juillet 1959 <sup>181</sup>, qui préconise un contrôle direct sur les secteurs de l'énergie et des finances <sup>182</sup>.

À la fin de l'année 1960 et au début de 1961, un mouvement social considérable secoue le pays. Il souligne l'affaissement industriel en Wallonie, l'écart qui se creuse entre le nord et le sud du pays et la progression des courants fédéralistes <sup>183</sup>. Du côté francophone ou plus exactement wallon, André Renard est à la pointe du mouvement. Les attermoissements à la FGTB « nationale » le conduiront à le « walloniser ». Tirant les conclusions de la grève, il démissionnera de son mandat syndical, créera et dirigera — jusqu'à sa mort en 1962 — le Mouvement populaire wallon (MPW).

Le congrès extraordinaire de 1959 détaille les conceptions institutionnelles du PSB en matière européenne. Les socialistes prônent, entre autres, l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel soulignant, cette fois, la nécessité d'une « intégration politique dans la direction d'une démocratie européenne avec un Exécutif responsable devant une Assemblée élue directement ayant des pouvoirs équivalant à ceux du Parlement » <sup>184</sup>. Cette position de principe se heurte toutefois à une difficulté conjoncturelle qui amoindrit sa portée et qui, pour le PSB, conditionne véritablement son application : dans quelle mesure l'élection de l'Assemblée européenne profiterait-elle aux partis de gauche ? Dans son rapport au congrès ordinaire de septembre 1959, Victor Larock insiste par exemple sur le fait que toute autorité supranationale ne pourrait, dans les circonstances du moment, qu'être dominée par la droite compte tenu de la situation politique dans les pays membres de l'Europe des six <sup>185</sup>.

Sur les questions de défense et de sécurité, le PSB s'en tient, en dépit du « gauchissement » observé, à son canevas traditionnel : l'alliance atlantique et les États-Unis ont un rôle incontournable dans la protection de l'Europe. Soulignons néanmoins deux changements au niveau international : la décripation dans les relations entre les

Etats-Unis et l'URSS et une ouverture du nouveau président américain, John Kennedy, à la perspective d'un pilier européen dans l'alliance atlantique. Malgré les pressions d'Henri Rolin et des militants proches de *La Gauche* <sup>186</sup>, la résolution du congrès de décembre 1960 sera toujours très explicite sur l'importance de l'OTAN <sup>187</sup>.

Qu'en était-il pour l'aile gauche du ps qui se manifeste de manière plus visible depuis 1958 ?

S'appuyant sur les journaux *La Gauche* — aujourd'hui hebdomadaire du parti ouvrier socialiste (POS) de tendance trotskiste — et *Links* en Flandre, ses militants ne remettent pas en cause l'adhésion aux organisations communautaires. Ils veulent, en revanche, voir sensiblement développer le volet social de la Communauté économique européenne. Ernest Mandel est le théoricien le plus écouté sur ces questions. Economiste marxiste de réputation internationale, il avait déjà mis en garde le psb dans le courant des années cinquante sur les dangers d'une dérive libérale des institutions européennes <sup>188</sup>. En 1958, il dénonce la « mystique » du vaste marché, automatiquement porteur de croissance économique, pourtant largement endossée par le parti socialiste <sup>189</sup>. Contre cette simplification, Mandel prône l'érection d'une institution politique apte à intervenir efficacement et réellement en cas de récession ou de spéculation monétaire. Ernest Mandel introduit donc une dimension absente jusque-là de l'approche du psb : les rapports de force à l'échelle européenne. Suscite-t-elle une nouvelle réflexion ou un réel intérêt pour les questions européennes dans le psb ? Nous ne les avons pas trouvés. La lettre adressée par Jules Barry à Léo Collard, le 28 septembre 1959, corrobore notre appréciation : « Je suis secrétaire du parti depuis 5 ans. Je n'ai jamais eu l'occasion de voir le bureau du parti s'occuper de ces questions <sup>190</sup>, sauf parfois à procéder au choix de l'un ou l'autre mandataire à envoyer à Strasbourg. (...) Je redoute qu'à l'heure actuelle nous n'entérinions de plus en plus une désorientation dans l'application des principes qui nous entraîne vers une Europe de plus en plus soumise aux intérêts capitalistes » <sup>191</sup>. Les résolutions de congrès sont rédigées par les quelques experts ou ministres en charge des dossiers : Paul-Henri Spaak, Henri Fayat ou encore Victor Larock. Même dans l'aile gauche, les propos d'Ernest Mandel sont exceptionnels dans le cadre d'une opposition centrée sur les questions internes. C'est une nouvelle fois la concrétisation possible d'une mesure qui suscitera un véritable débat.

En 1960, le parti socialiste est saisi du projet du groupe de travail de l'Assemblée européenne relatif à l'élection au suffrage universel de cette même Assemblée. Le 5 mai 1960, le psb y consacre un conseil général. Alors que les socialistes avaient soutenu le principe, les travaux de l'instance dirigeante révèlent une hostilité *a priori* peu compréhensible. La note de travail rédigée par William Fraeys — faisant office de rapport au conseil — trahissait les raisons des difficultés et de l'opposition. Fraeys s'élève contre les conclusions du groupe de l'Assemblée européenne présidé par le... socialiste belge, Fernand Dehousse, pour deux raisons. Le moment lui paraît mal choisi pour (re)poser à l'avant-plan le principe de l'élection au suffrage universel. Dans tous les pays de la CEE, les partis socialistes sont absents du pouvoir. La délégation de souveraineté, acceptée dans son fondement, s'avère difficile à supporter dans la pratique. Surtout que le projet du groupe de travail ne reprend pas le principe général de la représentation proportionnelle. Combiné à la domination de la droite, cet

élément pénaliserait doublement la gauche. En France, en effet, le système électoral renforce alors fortement en sièges des majorités électorales parfois faibles. Fait important à souligner, William Fraeys démontre surtout la très nette sous-représentation de la gauche communiste si ce principe est adopté. La différence de répartition se présenterait comme suit entre systèmes proportionnel (P) et majoritaire (M) généralisés :

	P %	S	M %	S
Communistes	12,44%	53	4,93%	21
Socialistes	24,65%	105	23,71%	101
Libéraux et alliés	35,91%	76	41,54%	177
Démocrates-chrétiens	35,91%	153	41,54%	177
Autres	9,16%	39	3,06%	13

Sans vouloir se substituer à l'instance dirigeante du PSB, William Fraeys n'en remette pas moins des conclusions où il énumère quatre inconvénients majeurs du projet :

- l'assemblée parlementaire ne refléterait pas l'influence effective des familles politiques dans les six pays du marché commun, au détriment des partis de gauche ;
- cette assemblée, avec une droite sur-représentée, serait à même d'établir un « régime électoral définitif » conditionnant à long terme l'échiquier politique des futures assemblées ;
- Fraeys condamne la méthode consistant à approuver le principe de l'élection de l'assemblée au suffrage universel avant d'examiner les pouvoirs dont elle serait dotée, ou plus exactement dont le Conseil des ministres la doterait ;
- enfin, les partis socialistes ne profiteraient pas de la faible représentation communiste. « Tout le bénéfice de l'emploi de la méthode préconisée par le groupe de travail irait en effet aux partis de droite » <sup>192</sup>.

Au conseil général, deux problématiques sont débattues : le mode de scrutin et l'opportunité de voter au suffrage universel pour une assemblée aux pouvoirs si mal définis. Trois positions s'opposent.

Les uns estiment devoir approuver le projet en l'état. De manière non surprenante, cette thèse est défendue par les fédéralistes du parti, Fernand Dehousse, Raymond Rifflet et Pierre Vermeulen, qui rappellent que le principe de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel était inclus dans le traité. Ils abordent de plus le problème des compétences du Parlement européen dans une optique différente de celle de Fraeys. La légitimité et la crédibilité accrues découlant de l'élection au suffrage universel permettraient à l'Assemblée d'imposer l'octroi de compétences nouvelles <sup>193</sup>. Les trois fédéralistes relèvent aussi que le Parlement européen acquerrait des fonctions de contre-pouvoir et de contrôle contre le Conseil des ministres, organe intergouvernemental, à prédominance catholique <sup>194</sup>. En revanche, aucun ne fait allusion aux objections relatives aux modalités de vote.

D'autres s'opposent au principe même de l'élection au suffrage universel. Décrite comme un alibi à prétention démocratique, l'élection n'aurait aucun sens faute d'une réelle séparation des pouvoirs ; idée défendue par Dore Smets au nom d'Henri Rolin <sup>195</sup>. Ce refus, en tant que tel, est le fait d'une minorité.

Restent les personnalités, qui ne sont pas hostiles à la proposition mais la repoussent en raison de la conjoncture politique <sup>196</sup>, des modalités d'application ou encore de l'absence de compétences définies du Parlement européen <sup>197</sup>.

La résolution mise au vote n'accepte ni ne rejette l'hypothèse de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel. Il faut donc nuancer l'affirmation de Lieven De Winter selon laquelle « le principe même de l'élection directe n'a (...) jamais été contesté par les socialistes belges » <sup>198</sup>. Le PSB conditionne son approbation à l'uniformisation des modes d'élection et d'éligibilité dans les six Etats membres et à la fixation claire des pouvoirs du Parlement européen dans le processus de décision communautaire.

## VI. LES « GOLDEN SIXTIES »

Les socialistes reviennent aux affaires en coalition avec les sociaux-chrétiens après les élections de mars 1961 <sup>199</sup>. Le principe de la participation n'est pas obtenu sans difficulté. La grève de l'hiver 1960-1961 a renforcé l'aile gauche du parti qui s'est battue pour rendre impératif le programme de réformes de structures admis par l'organisation socialiste lors de son congrès de 1959. En congrès, la participation gouvernementale est obtenue par huit cents voix contre cent-cinquante et vingt abstentions, ce qui constitue un mauvais résultat étant donné les habitudes unanimistes en ces circonstances.

### 1. La première demande d'adhésion britannique

Les intentions de la diplomatie française en matière de coopération politique ont rencontré un écho réservé dans les milieux socialistes <sup>200</sup>. Sans qu'il y ait de rejet catégorique de poursuivre une réflexion en la matière. Redevenu ministre des Affaires étrangères, Paul-Henri Spaak exprime même, en juin 1961, un certain acquiescement à l'idée <sup>201</sup> de rencontres périodiques des chefs d'Etat et de gouvernement <sup>202</sup>. Mais cette ouverture a ses limites qui se révéleront lors de la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne.

L'inclusion du Royaume-Uni lors de la mise sur pied de la CECA et du débat sur la ratification de la CED avait été un élément crucial pour nombre de socialistes belges. Il n'est donc pas étonnant qu'ils saluent la demande d'accession du gouvernement britannique aux Communautés, même si celui-ci est conservateur et si les travaillistes poseront, à leur grand dam <sup>203</sup>, des conditions irréalisables lors de leur congrès de 1962.

Relayant les positions gouvernementales, le PSB prône l'élargissement immédiat du marché commun <sup>204</sup>. Mais il veut maintenir le cap d'une communauté cohérente et précise que l'entrée du Royaume-Uni et des pays scandinaves ne pourrait s'accomplir que dans le cadre des règles fixées par le traité de Rome <sup>205</sup>. Tout en accueillant avec faveur la décision britannique, Spaak lui-même ne cache pas, lors de son rapport au conseil général du 14 octobre 1961, toute la complexité d'une adhésion britannique <sup>206</sup>.

Cette acceptation du principe modifiera l'accueil réservé aux propositions françaises. Le 17 avril 1962, soutenu par le ministre hollandais des Affaires étrangères, Joseph Luns, Spaak refuse catégoriquement de débattre d'un traité établissant une union politique sans la participation de représentants du Royaume-Uni <sup>207</sup>. Il con-

firme cette position quelques semaines plus tard au conseil général du PSB, en définissant ce qui deviendra le mot d'ordre des autorités belges : « Pourquoi vouloir faire à six quelque chose que les Anglais veulent bien faire avec nous ? »<sup>208</sup>. Ce point de vue met en évidence l'ambiguïté de la position des socialistes belges. Défendre l'incorporation de la Grande-Bretagne dans la CEE et souhaiter son approfondissement — en particulier politique — était malaisé sinon inextricable. Le PSB éludera cette contradiction — déjà examinée dans le cas français — et condamne sévèrement le veto français. Son président, Léo Collard dénonce la dérive institutionnelle permettant qu'un seul pays — voire une seule personne<sup>209</sup> — puisse entraver les développements de la construction européenne.

Au-delà du problème de l'adhésion britannique aux Communautés européennes, les socialistes belges dressent un bilan satisfaisant du chemin parcouru par les institutions communautaires. Dans le rapport qu'il consacre aux problèmes européens, en 1963, Henri Fayat s'efforce de démontrer l'intérêt « belge » dans la CEE. Il défend le premier règlement sur le contrôle des cartels égalisant les procédures nationales ou approuve la politique agricole commune dans cette optique : « les intérêts essentiels de l'agriculture belge se trouvèrent sauvegardés [et] de meilleures perspectives d'avenir peuvent être entrevues »<sup>210</sup>. Ce disant, il s'exprime plus comme un ministre belge des Affaires européennes que comme un expert du parti socialiste. De manière symbolique, Fayat conclut son exposé en évoquant les préoccupations européennes du gouvernement :

« — dans le domaine militaire (...), éviter tout ce qui pourrait mettre en péril la solidarité atlantique ;

— par rapport aux communautés existantes, ne rien admettre qui porterait atteinte à la compétence et aux pouvoirs des institutions communautaires ;

— quant à la structure de la coopération politique, prévoir qu'elle puisse évoluer progressivement ;

— d'une manière générale, ne pas mettre les Britanniques devant un fait accompli »<sup>211</sup>.

Le veto assené sans concertation et le traité franco-allemand signé avec Konrad Adenauer quelques semaines plus tard convainquent plus encore les cadres du PSB de l'utilité fondamentale de l'entrée des Britanniques dans le marché commun et de la nécessité de combattre pied à pied ce qui leur paraît une tentative de mainmise française sur la construction européenne. Aussi, lorsqu'éclatera la crise dans la CEE, en juin 1965, les socialistes belges joignent leurs voix, sans état d'âme, à celles du groupe socialiste du Parlement européen exprimant, lors de sa rencontre à Nuremberg les 2 et 3 septembre 1965, ses « vives préoccupations quant aux conséquences politiques et matérielles graves que pourrait avoir pour la Communauté la crise déclenchée par le gouvernement français dans la nuit du 30 juin »<sup>212</sup>.

## 2. La défaite de 1965

En passant de 36,7% (1961) à 28,3%, le parti socialiste belge subit un revers cuisant aux élections de 1965. Deux raisons fondamentales sont à l'origine de cette déroute. Si le projet de « loi unique » a, en son temps, été repoussé, beaucoup de ses dispositions ont été adoptées pendant la législature du gouvernement Lefèvre-Spaak.

Les socialistes ont de la sorte abandonné un espace à gauche occupé partiellement par le parti communiste <sup>213</sup>. La grève de 1960-61 a également mis à l'avant-plan du débat politique la question linguistique et institutionnelle. De la revendication fédéraliste renardiste est né le mouvement populaire wallon à l'égard duquel le parti socialiste a eu beaucoup de mal à se situer <sup>214</sup>. En novembre 1964, la direction avait annoncé son intention de déclarer incompatibles les qualités de dirigeant du MPW et de membre du PS <sup>215</sup>. Sous la pression de sa base — notamment liégeoise <sup>216</sup> — elle adoptera une résolution « corrigée » par une position conciliatrice de Léo Collard <sup>217</sup>. Mais le PSB donne manifestement l'impression de ne pas prendre en compte les problèmes linguistiques et la montée des sentiments régionalistes à un moment où le devenir industriel de la Wallonie pose plus que jamais question. Ce faisant, il ouvrira une brèche aux nouvelles formations fondées sur une identité régionale ou culturelle, comme le front démocratique des francophones (FDF) et le rassemblement wallon (RW) <sup>218</sup>.

### 3. La seconde demande d'adhésion britannique

Les socialistes belges révisent certaines de leurs positions en politique étrangère dans un climat de détente internationale et d'anti-américanisme croissant en raison de la guerre du Vietnam. En quittant la formation socialiste en 1966, Paul-Henri Spaak marquera la fin d'un cycle. Le parti socialiste a condamné le retrait unilatéral des organisations militaires de l'OTAN par la France, mais il s'est aussi prononcé contre le transfert du siège en Belgique <sup>219</sup>. En désaccord avec cette position, Spaak quitte le PSB et rejoint les rangs du FDF : départ qui n'a rien d'étonnant. En revanche, le refus socialiste était plus inattendu vu les positions prises par le PSB depuis 1945. Deux éléments peuvent expliquer ce revirement. La nette défaite subie aux élections de 1965 et le renvoi dans l'opposition ont gauchi le discours. La prise de position du PSB relève de ce courant. Le refus socialiste s'inscrit dans une période de critique forte envers l'administration américaine. Le PSB apporte ainsi sa — petite — note à cette campagne.

Concernant la deuxième demande d'adhésion britannique à la CEE, le point de vue socialiste n'a pas évolué par rapport à 1962. Les socialistes y sont toujours très favorables tout en réaffirmant la nécessité d'une intégration accélérée <sup>220</sup>.

Après la défaite de 1965 et la démission de Paul-Henri Spaak, le PSB a programmé un conseil général consacré à la politique internationale. L'exercice a un caractère si exceptionnel que les rapporteurs ont eu les plus grandes difficultés à définir les objectifs d'une politique étrangère socialiste. La proposition du coordonnateur, Henri Fayat, est pour le moins vague et générale : « La politique étrangère d'un parti socialiste vise à l'établissement d'une paix durable. Les socialistes combattent tout ce qui empêche d'atteindre ce but : les conflits d'intérêts provoqués ou entretenus par le capitalisme dans les relations internationales, le nationalisme, la course aux armements, le désordre international et le manque de sécurité qui en découle » <sup>221</sup>.

L'essentiel de la discussion portera sur la guerre du Vietnam. Dans une note de minorité, Henri Rolin estimait très insuffisante la condamnation des opérations américaines dans le sud-est asiatique. Au conseil, plusieurs intervenants reprochent aussi aux dirigeants leur manque d'audace. Trois jours après la tenue des travaux, l'éditorial de *La Wallonie* <sup>222</sup> titre de manière évocatrice « PSB : le spaakisme n'est pas mort » <sup>223</sup>. Sur la Communauté européenne, plus spécifiquement, Fayat rappelle l'appui apporté

à la fusion des instances communautaires et la dynamique espérée pour la mise en œuvre d'une politique énergétique et de la recherche scientifique. Sur les plans politique et institutionnel, les socialistes paraissent avoir dépassé leurs appréhensions du début de la décennie : le groupe de travail se déclare partisan d'institutions publiques au niveau supranational et appuie inconditionnellement l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel. Sans surprise, le conseil général reprend à son compte l'essentiel des suggestions et des propos contenus dans le document de travail préparatoire <sup>224</sup>. Mais il n'y a pas eu de vrai débat sur la CEE.

Si le PSB a évolué — logiquement — sur l'élection directe du Parlement européen ou sur la nécessité de soutenir une autorité politique supranationale, font défaut une prise en considération <sup>225</sup> et une approche dynamique <sup>226</sup> de ces problématiques. Si ça et là des critiques s'élèvent contre le manque d'initiatives communautaires et d'ambition politique de la Commission et du Conseil des ministres, elles sont le fait de quelques individus <sup>227</sup> et ne rencontrent qu'un faible écho dans le parti <sup>228</sup>.

Le PSB se distingue-t-il dans sa passivité ou est-il au diapason des autres formations politiques belges ? Il n'y a de fait pas de vrai débat contradictoire sur ces sujets. Sur l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE, l'attitude de la France ou le principe de l'élection du Parlement européen au suffrage universel, les différences sont minimales <sup>229</sup>. Durant la décennie soixante, la « question européenne » suscitera peu d'intérêt dans les appareils partisans. Sauf dans quelques élites des milieux économiques et politiques, les problèmes européens ne sont que très épisodiquement abordés ou analysés par les instances dirigeantes ou lors des congrès.

Certes, quelques responsables expriment des doutes ou des nuances, mais isoler des différences substantielles parmi les trois grands partis serait hasardeux. Ajoutons que traditionnellement, tous les partis politiques laissent une grande marge de manœuvre aux ministres des Affaires étrangères, ce qui a parfois permis l'expression de sensibilités différentes <sup>230</sup>.

## VII. L'ÉMERGENCE DE LA CRISE

Après avoir mal évalué l'impact croissant de la question linguistique et des revendications régionalistes, de même que l'affaiblissement du clivage catholique/laïc, le parti socialiste belge tentera de s'adapter. Le 1<sup>er</sup> mai 1969, le président du parti, Léo Collard, lance un appel au « rassemblement des progressistes » transcendant les clivages philosophiques <sup>231</sup>. Toutefois, comme le relèvent Els Witte et Jan Craeybeckx, « la direction ne fit pratiquement rien pour promouvoir la constitution d'un front progressiste. Le message fut édulcoré par l'aile conservatrice du parti et par ceux qui voyaient en lui une menace pour la survie de la « famille » socialiste » <sup>232</sup>, de sorte que « le parti socialiste rest[era] le parti de la laïcité » <sup>233</sup>.

Au sein du PSB, les dissensions entre Flamands et Francophones s'aggravent. Dans ce contexte de tension, le PSB adopte le principe d'une co-présidence <sup>234</sup>. Mais avec la multiplication des conflits à connotation linguistique, les contradictions prendront un tour plus aigu dans l'organisation socialiste. La scission est officiellement consommée le 10 octobre 1978. Du parti socialiste belge naissent deux partis distincts : le parti socialiste (ps) et le socialistische partij (sp).



Les socialistes ont rejoint la coalition gouvernementale en 1971 et formé une tripartite avec les libéraux et les sociaux-chrétiens. Ils seront évincés du gouvernement de 1974 à 1977.

En 1974, le PSB organise un important congrès doctrinal qui marque un net tournant à gauche. D'autres organisations socialistes et sociales-démocrates d'Europe occidentale ont suivi la même direction. Le préambule du projet soumis aux congressistes témoigne de ce virage : « Au système des valeurs du capitalisme, fondées sur la recherche du profit privé et la promotion des intérêts égoïstes, le socialisme oppose les valeurs morales, sociales et culturelles d'une société libérée des besoins matériels et des iniquités sociales ». Pour le PSB, il s'agit alors de mettre en perspective une troisième voie européenne, qui récuserait tout à la fois « les structures capitalistes de l'Ouest » et « les structures autoritaires et bureaucratiques de l'Est ». Ce projet passerait par l'édification d'une « Europe supranationale et progressiste » <sup>235</sup>.

### 1. La mobilisation européenne à gauche

En décembre 1969, le PSB a accueilli le compromis de La Haye avec une relative satisfaction. Selon les termes de Lucien Radoux, celui-ci « consacrait » <sup>236</sup> le caractère irréversible de la construction européenne. Le parti va alors redéfinir sa vision de l'Europe.

La question européenne figure parmi les thèmes que le bureau suggère de débattre. Le « déficit démocratique » de la CEE est l'une des principales problématiques soumises à la discussion. Les interrogations sont ouvertes puisqu'aussi bien l'une des questions est de savoir dans quelle mesure le parti socialiste peut prendre le « risque de freiner l'intégration européenne au cas où les orientations de cette intégration ne devaient pas garantir un développement démocratique » <sup>237</sup>.

Les finalités de la construction européenne sont traitées une première fois au conseil général de février 1973. On y décèle une tonalité revendicative mais sans velléité de repli national. Au contraire <sup>238</sup>. Et dans son rapport Victor Larock cite plusieurs mesures aptes à doter la Communauté économique européenne d'initiatives nouvelles et son Parlement, de pouvoirs accrus : le vote à la majorité dans une série de domaines non précisés ; la dotation de pouvoirs effectifs au Parlement européen ; la participation — sans que les modalités soient détaillées — « au règlement de toutes les questions relevant du niveau de vie, du pouvoir d'achat » <sup>239</sup>.

La discussion au conseil témoigne du virage à gauche des socialistes et exprime une profession de foi européenne. Henri Simonet invite à sauter le pas de « l'intégration politique » <sup>240</sup>, élément obligé d'un contrôle strict des sociétés multinationales et d'une politique étrangère, économique et monétaire indépendante des Etats-Unis, « symbole d'une politique contre-révolutionnaire » <sup>241</sup> selon le délégué d'Ostende, Alphonse Lavidon. Cette déclaration européenne est capitale : elle marque une rupture dans l'europanisme consensuel des trois grands partis politiques belges. Le PSB ambitionne de marier socialisme et Europe, ce qui est nouveau dans sa démarche.

Outre la revendication relative à l'installation d'une autorité politique, le conseil général du PSB n'avance pas moins de dix-huit pistes pour équilibrer socialement les avancées communautaires : la création d'un fonds régional européen alimenté par des

recettes propres ; la mise en place d'un centre européen de formation professionnelle et d'éducation permanente ; l'établissement d'un statut européen des sociétés, etc.

Le parti socialiste belge a réfléchi sur ses positionnements européens et progressé en la matière. Notons la simultanéité entre le « gauchissement » du parti et la défense d'une logique plus fédéraliste dans le cheminement européen. Ce qui le différencie des autres formations socialistes : le PSB revendique clairement l'édification d'un pouvoir politique supranational européen comme mode d'intervention privilégié au niveau de la CEE. La réflexion sera poursuivie par la création d'une commission de politique étrangère.

Celle-ci dresse un premier bilan le 5 janvier 1974. La franchise du rapport d'Henri Simonet est presque saisissante. S'interrogeant sur la politique étrangère du PSB depuis 1945, il en fait une description sans fard : « Le parti socialiste belge a toujours oscillé entre un académisme auquel pouvaient souscrire toutes les formations démocratiques du pays ou des pays voisins et la pratique d'une politique extérieure parfaitement traditionnelle <sup>242</sup> » <sup>243</sup>. A partir de ce constat, il se focalise sur une question : est-il possible de mener une autre politique <sup>244</sup> ? Les trois groupes de travail formés pour y répondre sont invités à poursuivre la réflexion au niveau des principes, de la pratique dans « l'environnement immédiat » de la Belgique — le monde industrialisé — et des relations avec les pays du monde non industrialisé.

Les réponses ont-elles été à la hauteur des interrogations. Oui, dans une certaine mesure car la promotion d'une construction européenne à la fois fédérale et socialiste constitue une position originale. Elle contredit le mouvement général décrit par Wolfgang Streeck et Philippe Schmitter : les partis socialistes « ont recherché des solutions politiques et institutionnelles au niveau national pour ce qui était en réalité des problèmes internationaux » <sup>245</sup>. Mais cette position avant-gardiste n'a pas été explorée en profondeur. Le parti socialiste belge est, par exemple, resté très discret sur les rapports qu'entreprendrait une Communauté européenne aux orientations nouvelles avec les pays en voie de développement.

Sur les questions de défense et de sécurité, l'heure est aux critiques anti-atlantistes. Décrivant l'OTAN comme une menace pour la paix en Europe, Jean-Maurice Dehousse prônera l'organisation d'une défense européenne en dehors de son influence <sup>246</sup>. Cette intervention ne recueillera pas — loin s'en faut — un consensus même si une évolution sur les questions de sécurité et de défense est perceptible au congrès. Pour la première fois, le PSB se prononce pour une dissolution simultanée des blocs militaires. Reprenant les reproches émis par Jean-Maurice Dehousse, il condamne la présence au sein de l'alliance atlantique de pays à régime dictatorial mais ne reprend pas à son compte l'idée d'une défense et d'une sécurité européennes en dehors de la sphère de compétence de l'OTAN <sup>247</sup>.

Trois ans après la tempête internationale provoquée par la décision américaine de rompre la parité or-dollar <sup>248</sup>, le parti socialiste belge s'engage aussi pour une « Europe monétaire » dans la foulée du rapport de Pierre Werner en octobre 1970. Il fustige le manque de concertation des autorités américaines et se déclare partisan d'un système à parités fixes en Europe et d'une gestion commune des réserves monétaires européennes. En parallèle, le PSB exige une européanisation de la fiscalité afin d'assurer la dimension sociale du marché commun <sup>249</sup>.

Comment remplir ces exigences ? Force est de remarquer qu'en la matière, le programme reste très vague : le parti socialiste belge annonce « son intention de prendre contact » avec les autres formations sociales-démocrates de l'Europe des neuf et souhaite encourager les organisations syndicales européennes de ces pays à former ce qu'il appelle un « front européen du travail » <sup>250</sup>. Nous sommes en 1974, soit dix-sept ans après la signature du traité de Rome...

Dans la foulée du travail préparatoire, remarquons que la « couleur socialiste » du congrès n'est pas incompatible avec un soutien accru à l'unification européenne. Mais avec des nuances. Il faut renforcer l'intégration européenne pour « permettre une relation plus équilibrée » avec les Etats-Unis et faire de la CEE une étape vers une « solidarité mondiale ». En ce sens, les socialistes belges se prononcent très clairement pour une avancée fédérale de l'Europe. L'édification d'une autorité politique, responsable de la gestion de l'union économique et monétaire, promotrice de nouvelles politiques communes et initiatrice d'une diplomatie et d'une politique de défense, fait désormais partie des revendications et de la stratégie socialistes.

Le PSB agrmente cette approche globale d'exigences à caractère social pour témoigner de sa détermination retrouvée sur ce terrain. Il évoque cinq directions : la rédaction d'un nouveau traité communautaire définissant les fondements d'une « Europe sociale » effective ; la mise en place d'actions sociales prioritaires « sur le plan économique, financier et technologique » ; la promotion du rôle et de la valeur des secteurs publics, devant jouer un rôle de « coordination » ; une surveillance politique accrue du « monde » financier et économique, notamment pour les sociétés multinationales ; un contrôle strict, en amont et en aval, des risques de « concentration financière et industrielle » <sup>251</sup>.

Même lorsque la crise économique s'aggrave, l'eupéanisme des dirigeants socialistes belges ne se dément pas. Au contraire, les difficultés économiques qui s'abatent sur la Belgique et l'Europe rendent une intégration européenne plus impérative des Communautés européennes, des partis socialistes ou des organisations syndicales <sup>252</sup>.

En raison de considérations internes surtout, les socialistes belges seront toutefois prudents à l'égard du rapport Tindemans. Alors premier ministre social-chrétien dans un gouvernement où siègent aussi les libéraux, Léo Tindemans avait été chargé en décembre 1974, par le Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement européens, de rédiger un rapport sur les perspectives et les buts d'une éventuelle Union européenne <sup>253</sup>. Déposé en janvier 1976, le document s'en tient, selon les termes de Charles Zorgbibe, à « un pragmatisme prudent » <sup>254</sup>. Il est discuté durant les premiers mois de cette année mais il aboutit vite dans une impasse, ce qu'entérine le sommet de La Haye. Les choses ont changé entre le moment où Léo Tindemans a été chargé de sa tâche et celui où il remet le rapport. La crise économique s'est accentuée et engendre des réactions de plus en plus protectionnistes. Ajoutons que la Grande-Bretagne avait renégocié les termes de son adhésion aux Communautés européennes. Avec deux effets centrifuges : une méfiance accrue des partenaires du Royaume-Uni quant à sa « conversion » européenne et une polarisation en Grande-Bretagne sur les Communautés européennes.

Sans que l'on puisse parler de refus catégorique ou d'opposition nette, le PSB n'acceptera pas le plan pour deux raisons principales. La première est d'ordre interne. Les socialistes ne désirent faire aucun cadeau au premier ministre d'une coalition libérale/sociale-chrétienne et dénoncent l'utilisation abusive que Tindemans aurait faite de ce rapport <sup>255</sup>. La deuxième a trait aux priorités retenues dans l'échafaudage institutionnel. Les socialistes l'estiment trop axé sur l'importance des pouvoirs exécutifs au détriment des organes législatifs et de contrôle <sup>256</sup>. De plus, certains comme Ernest Glinne lui reprochent ses silences sur les matières sociales <sup>257</sup>. Autant de thèmes que l'on retrouve dans le programme socialiste pour les élections européennes de 1979.

## 2. Les premières élections pour le Parlement européen

Dans son rapport préparatoire aux élections européennes au conseil général le 23 septembre 1978, Ernest Glinne illustre l'engagement socialiste et européen du PSB : « Européens convaincus, nous sommes des adversaires d'une certaine Europe élitiste. Soyons aussi contre un verbiage « européiste » sans contenu réel. Nous sommes enfin contre l'Europe telle qu'elle est aujourd'hui marquée par les règles du jeu économique libéral et les disparités régionales » <sup>258</sup>. A l'occasion de cette échéance, le parti socialiste <sup>259</sup> affina certaines de ses propositions, en pointant les transformations indispensables pour une démocratisation des instances communautaires <sup>260</sup>. Les plus élaborées sont les mesures qui tendent à amplifier les pouvoirs du Parlement européen <sup>261</sup>. La formation socialiste propose six réformes qui recourent en partie des aspects que nous avons déjà examinés : l'augmentation des pouvoirs budgétaires de l'Assemblée européenne ; l'octroi d'un droit d'initiative pour cette dernière ; l'association du Parlement européen à la procédure législative ; l'établissement de nouvelles relations entre le Parlement et la Commission ; le Parlement interviendrait dans la nomination des membres de la Commission ; l'institution d'une nouvelle dynamique entre le Parlement européen et le Conseil des ministres, obligeant ce dernier à délibérer sur les initiatives et les avis de l'Assemblée parlementaire ; l'instauration de liens nouveaux entre le Parlement et le Conseil européens à même d'engendrer une « association aussi étroite que possible du Parlement » <sup>262</sup> aux travaux et décisions des rencontres des chefs d'Etat et de gouvernement <sup>263</sup>.

Le PS soutient le transfert de pouvoirs en matière de politique économique vers les Communautés européennes et dégage les pistes à suivre par la CEE pour affronter la crise. D'abord, créer un holding public européen apte à peser suffisamment sur les orientations économiques dans une perspective de relance. Ensuite, réformer la PAC, engluée dans les marathons budgétaires et confrontée à des exigences contradictoires. Au demeurant, les socialistes estiment que « l'Europe verte n'est ni une réalité, ni une certitude parce que la CEE n'a pas de politique commune économique » <sup>264</sup>. En matière d'emploi et de questions sociales, le mot d'ordre premier est l'exigence des « 35 heures du temps de travail hebdomadaire avec embauche compensatoire » <sup>265</sup>, sans autre précision quant aux questions salariales.

En pleine discussion sur la réforme de l'Etat belge <sup>266</sup>, le parti socialiste esquisse également une approche inédite de type régional. Il revendique une répartition différente des aides octroyées par le FEDER aux régions <sup>267</sup> et récuse toute médiation nationale : les subventions ne seraient plus accordées au gouvernement central mais direc-

tement aux régions concernées <sup>268</sup>. Cette exigence annonce une évolution appelée à prendre de l'ampleur : un désinvestissement de l'Etat belge à la fois vers les régions et vers la Communauté européenne.

Aux facteurs favorables à l'intégration européenne, ajoutons l'appui du ps à l'entrée — la plus rapide possible — de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne. Pourtant, comme dans les années soixante au moment des négociations avec la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark et la Norvège, ce soutien semble difficilement compatible avec « l'approfondissement » de la CEE, spécialement pour la Grèce et le Portugal. Mais le manifeste ignore cette difficulté. Selon John Palmer, qui a étudié la campagne de 1979 en Belgique, il est difficile de « placer une lame de rasoir [*to put a razor blade*] entre les socialistes, les démocrates-chrétiens et les libéraux » dans les positions sur les Communautés et ses institutions <sup>269</sup>. Cette appréciation doit cependant être nuancée selon les termes de la comparaison. S'il est question du positionnement des partis politiques belges face à la construction européenne et aux institutions communautaires, Palmer a raison. Les trois principales familles politiques belges partagent alors les mêmes orientations. Mais les objectifs économiques et sociaux définis dans les programmes sont loin de se confondre. Les propositions socialistes sont incompatibles avec l'europhéanisme des sociaux-chrétiens et, plus encore, des libéraux.

Avec l'emballlement de la crise et le renvoi dans l'opposition en 1981, la stratégie nouvelle visant à accroître les pouvoirs et les capacités de l'institution supranationale européenne et à déléguer les pouvoirs de l'Etat central vers les régions, prend de l'ampleur. Une fois encore, à la différence d'autres formations socialistes d'Europe, le ps et le sp <sup>270</sup> proscrirent toute idée de repli national dans la mesure où il n'a aucun sens dans le cas belge <sup>271</sup>. On comprend aisément que les blocages institutionnels et financiers dont la CEE sera victime au début des années quatre-vingt suscitent inquiétudes et réactions dans les rangs socialistes. Le ps fustige la politique du « juste retour » et du chantage institutionnel exercé par Margaret Thatcher mais il ne se prive pas non plus de dénoncer les votes — en faveur d'un retrait du marché commun — intervenus aux congrès travaillistes.

### 3. Fédéralisme européen et socialisme

Durant la décennie soixante-dix, le psb se montre résolument novateur. De tous les partis socialistes et sociaux-démocrates d'Europe occidentale, il est le seul à simultanément radicaliser son programme et confirmer son europhéanisme fédéraliste. Il propose ainsi un projet beaucoup plus à gauche que durant les années soixante et une avancée dans la mise en place d'une Europe politique, qui joue un rôle actif dans les relations internationales et prône une politique keynésienne et sociale à l'échelle de l'ensemble des Etats membres. De même, en matière de défense et de sécurité, le psb préconise la mise sur pied d'un véritable « pilier européen » au sein de l'alliance atlantique.

Ce n'est pas le tournant à gauche qui singularise les socialistes belges, ni même leurs critiques envers les politiques menées par la CEE, mais le fait que cette double dimension ne débouche pas sur un repli national ou protectionniste — en particulier en période de crise économique — par rapport à la construction européenne. Ils vont ainsi à contre-courant des autres organisations socialistes en Europe. C'est là une des

raisons qui mèneront à l'impasse au début des années quatre-vingt faute d'écho dans les autres formations sociales-démocrates européennes.

Sur le plan interne, l'optique du consensus européen a changé en Belgique ce qu'ont masqué en partie des positions identiques des trois grandes familles politiques sur les questions institutionnelles. En effet, les partis sociaux-chrétiens, libéraux et socialistes sont largement d'accord sur la nécessité de bâtir une Europe politique et monétaire, d'approfondir l'intégration économique et d'élargir les Communautés européennes à l'Espagne, à la Grèce et au Portugal. En revanche, sur les orientations de la Communauté, les socialistes divergent des libéraux et des sociaux-chrétiens. L'esquisse institutionnelle agrégeant dimensions régionale, nationale et européenne est neuve en Belgique. Dans cette optique, la tentative d'articuler un keynésianisme régional et national à un fédéralisme européen social est unique en Europe <sup>272</sup>.

Ce changement s'opère avant tout pendant la période d'opposition du PSB (1974-1977), mais on ne peut réduire la spécificité de ses révisions ni même leur portée à cette donnée. Si elle a facilité l'émergence et l'expression des innovations mises en évidence, les réflexions avaient toutefois été entamées bien avant 1974 et ont produit des effets bien après 1977. Par ailleurs, même durant les années de néo-libéralisme triomphant et de révision des thèses de 1974, de nombreuses positions socialistes sur les Communautés européennes s'inscriront dans la continuité des années soixante-dix.

### VIII. LES CHANGEMENT INTERNES

Après les élections législatives de 1977, les socialistes rejoignent la majorité gouvernementale, en coalition avec les sociaux-chrétiens, le PFD et la Volksunie. Le divorce s'accroît entre le programme et l'identité « de gauche » dont le PS s'est doté en 1974 et les « réalités » de la situation économique et politique. Sa participation au pouvoir de 1977 à 1981 va aussi de pair avec la multiplication des controverses internes, symbolisées par le conflit opposant le président du parti, André Cools, au secrétaire général de la FGVB, Georges Debonne. Face à la montée du chômage et de l'inflation, Cools prône une politique de rigueur, n'excluant pas, par exemple, l'idée d'un saut d'index. Ces positions mécontenteront les instances de la FGVB et aboutiront à la démission d'André Cools.

Sa succession démontrera l'ampleur de la lutte interne. Deux candidats s'affrontent sur deux lignes politiques distinctes : Guy Spitaels, ancien vice-premier ministre et dauphin désigné, représente l'aile « modernisatrice » ; Ernest Glinne, baroudeur de la gauche du parti, incarne l'attachement aux valeurs traditionnelles de la social-démocratie.

Le 22 février 1981, Guy Spitaels l'emporte d'extrême justesse, par 52,4% contre 47,6% <sup>273</sup>.

En politique intérieure, le gouvernement social-chrétien-libéral « restaure » la compétitivité des entreprises au prix d'une diminution du pouvoir d'achat des salariés, d'une réduction de l'intervention publique et d'une dévaluation du franc belge de 8%. Le PS n'aura pas à assumer ces choix extrêmement impopulaires, pour lesquels il n'a cependant pas de contre-propositions crédibles.

Dans le contexte de ce changement radical de conjoncture politique et économique, Guy Spitaels met sur les rails un congrès doctrinal afin de corriger les accents des assises de 1974, d'affermir son *leadership* et d'adapter la stratégie et les options du parti socialiste aux nouvelles réalités des années quatre-vingt.

Si le congrès de 1974 avait marqué un tournant à gauche, celui des 27 et 28 mars 1982 matérialisera un recentrage lié à la crise. Point de trompettes ni de tambours, le projet ne cache pas ce renversement : « Le parti socialiste, comme les autres partis socialistes européens, a donc le devoir de tracer les axes d'un véritable changement économique. Tout, dans nos analyses, montre que le changement est inévitable : l'inflation traduit l'impasse à laquelle le modèle de croissance des années soixante est parvenu, le déclin industriel wallon illustre les carences de l'investissement et de l'initiative économique, la gestion macro-économique de la crise par le biais des finances publiques a atteint ses limites » <sup>274</sup>.

Les socialistes prennent acte de la crise du keynésianisme national. Même si le PSB a toujours souligné les limites d'une politique économique à la seule échelle belge, il avait, durant la période 1974-1977, aussi parié sur une relance et sur une action dynamique, au niveau régional notamment. La planification est oubliée et l'heure est à la « relance sélective ».

Malgré ce recentrage, le résultat des élections législatives de 1985 démontrera le problème de crédibilité des socialistes <sup>275</sup>. En dépit d'un léger redressement, le PS ne peut entamer sérieusement le capital électoral de la coalition sortante.

### 1. Le recentrage européen

A l'occasion de son congrès Rénover et agir, le parti socialiste transpose son approche interne à l'échelle européenne en prônant une relance sélective, susceptible d'enrayer l'inflation sans aggraver le chômage <sup>276</sup>. Si les socialistes condamnent l'emprise néo-libérale sur les orientations communautaires, ils voient néanmoins la CEE comme « acteur du changement » <sup>277</sup>. Le parti socialiste réclame des autorités européennes une initiative contre la politique des taux d'intérêt américains : « Face à l'égoïsme d'une politique conservatrice — celle des Etats-Unis — dont la politique des taux d'intérêt menace d'étouffer dans l'œuf le début de la relance européenne attendu dans les mois à venir, la Communauté doit faire entendre sa voix, prendre des initiatives » <sup>278</sup>. Guy Spitaels suggère trois formes d'action : renforcer le système monétaire européen pour établir une « Europe des changes plus stable », combattre toutes les formes de spéculation et assurer son autonomie à l'égard du dollar ; entamer une négociation « atlantique » sur les niveaux des taux d'intérêt américains et sur les hypothèses d'une reconstitution d'un système monétaire international « orienté vers la stabilisation des changes » ; augmenter les modalités de contrôle des mouvements de capitaux dans et hors de la CEE <sup>279</sup>.

Le parti socialiste explore aussi la voie régionaliste et soumet deux propositions visant à étendre les pouvoirs régionaux dans la relation avec les Communautés européennes : qu'une représentation permanente de chacune des régions complète le bureau de liaison belge auprès des Communautés européennes ; que soient mis en place, au niveau des instances communautaires, des organes d'expression des revendications régionales.

A la promotion de « l'espace social européen », le ps ajoute de nouveaux chantiers communautaires à encourager : l'Europe de l'environnement et l'édification d'un programme européen d'aménagement du territoire, prenant en compte les aspects économiques, culturels, démographiques et sociaux des régions et des pays membres de la Communauté. Vu le manque de dynamisme de la Communauté et son absence de compétences dans certains des domaines énumérés — par exemple, l'environnement —, le parti socialiste préconise la négociation d'un traité complémentaire pour « qu'enfin soit reconnue l'Europe des hommes à côté de celle des marchands »<sup>280</sup>.

La Belgique sera l'un des rares Etats où l'ensemble des forces politiques discutera et promouvra l'adoption du traité élaboré sous la conduite d'Altiero Spinelli<sup>281</sup>. Lorsque se déroule la deuxième élection au suffrage universel, le ps exprimera sa déception face à l'immobilisme des Communautés en matière économique et institutionnelle. Le programme stigmatise le manque de « véritable dessein social européen »<sup>282</sup>, la « politique de régression menée aujourd'hui par les gouvernements nationaux sous l'inspiration<sup>283</sup> de la Commission » et le « désarroi actuel qui démontre une absence de projet politique cohérent pour l'Europe »<sup>284</sup>. Il entérine son propos congressuel de 1982 : créer de nouvelles politiques économiques communes ou dynamiser les politiques existantes — transport, énergie,... Une orientation économique communautaire est un « préalable indispensable à l'organisation d'une Europe indépendante »<sup>285</sup> ; sa cohérence fondera une politique monétaire dans le cadre d'un SME consolidé.

Sur le plan institutionnel, le ps insiste sur le développement des compétences et des fonctions du Parlement européen et rappelle les deux réformes immédiates à réaliser dans les plus brefs délais : « La première consisterait à octroyer au Parlement européen un droit d'initiative générale, de façon à obliger le Conseil et la Commission à examiner ses propositions. La deuxième consisterait à examiner le champ de la concertation, actuellement limitée aux propositions ayant des répercussions budgétaires »<sup>286</sup>. Sur les questions de défense et de sécurité, les socialistes continuent de prôner la mise sur pied d'un « pilier européen » dans l'OTAN<sup>287</sup>. L'option retenue est la dynamisation de l'Union de l'Europe occidentale susceptible de permettre « à l'Europe de s'affirmer enfin au sein de cette Alliance et de la rééquilibrer en y faisant contre-poids aux Etats-Unis »<sup>288</sup>.

## 2. Le débat sur l'Acte unique européen

Si besoin en était, le positionnement des partis belges sur l'Acte unique européen confirme l'« européenisme » très largement partagé des formations politiques. Cela n'empêchera pas Guy Spitaels de stigmatiser le manque d'initiative pendant la présidence belge des Communautés européennes et dénoncer les lenteurs et les blocages communautaires en cette période. En avril 1987, par exemple, il exprime une déception manifeste :

« Comment exalter l'opinion européenne à propos de notre « communauté » alors qu'elle a en mémoire le trop célèbre « I want my money back » thatchérien et les pratiques qu'on a pudiquement appelées à Fontainebleau des « correctifs budgétaires », lesquels contrairement, à l'esprit même de toute Communauté, sont en fait de



véritables chèques octroyés aux pays qui ne sont pas précisément les plus pauvres ? Comment notre jeunesse s'identifierait-elle à un projet communautaire dans lequel la politique agricole commune représente encore plus de 60% du budget contre 17% en faveur des régions périphériques ou touchées par la crise et moins de 3% pour la relance et le développement technologique ? Comment certains ne feraient-ils pas observer, à juste titre, que les pays d'Europe qui réussissent le mieux à atteindre des objectifs concrets comme la lutte contre le chômage sont l'Autriche, la Suisse, la Suède et la Norvège ? » <sup>289</sup>.

Lors des élections législatives de 1987, le ps n'en soutient pas moins le projet d'Acte unique européen et se montre plus modéré sur les questions sociales qu'en 1984 : il n'exige plus que des « mesures d'accompagnement (...) pour que le marché intérieur n'accentue pas les déséquilibres sociaux et régionaux » <sup>290</sup>.

Les années 1981-1987 sont une ère à la fois de changement et de continuité pour le parti socialiste sur les questions belge et européenne. Les changements sont essentiellement induits par des éléments d'ordre externe : le développement de la crise économique au début de la décennie ; l'émergence d'une nouvelle guerre froide entre les Etats-Unis et l'URSS, et une course effrénée aux armements entre 1980 et 1985 ; un contexte politique européen où triomphent, dans les pays du nord, les partis libéraux et conservateurs, et dans certains pays du sud, les partis socialistes.

Sur le plan interne, le parti socialiste est dans l'opposition de 1981 à 1987, période la plus longue dans l'histoire politique belge d'après-guerre.

Ces éléments ne permettent pas au ps d'aborder les années quatre-vingt sur les bases programmatiques du congrès de 1974. Un changement s'imposait donc. Il est matérialisé par l'élection de Guy Spitaels à la présidence et par la tenue d'un nouveau congrès doctrinal en 1982. Le parti socialiste y effectue un recentrage et tente de s'adapter au nouveau contexte belge et international.

Nous avons aussi dégagé plusieurs éléments de continuité sur les questions européennes. En particulier, la nécessaire édification d'une Europe politique fédérale et d'un pilier européen — par la voie de l'UEO — dans l'organisation atlantique. De même, l'approche « régionale » du parti socialiste aux échelons belge et européen est approfondie. C'est bien sûr au niveau social(iste) que la modération rapproche à nouveau le ps de l'europanisme social-chrétien et libéral. En 1987, les socialistes reviennent au pouvoir dans un contexte économique et politique plus favorable à l'échelle internationale.

## IX. UN PARTI NEUF POUR UN NOUVEAU PAYSAGE ?

Menant campagne sous le slogan « le retour du cœur », le ps gagne les élections anticipées de 1987 sur base d'un programme très modéré. Si le parti a fait de l'emploi son objectif prioritaire dans le chapitre intitulé « pour une société plus solidaire », il vise prioritairement le maintien d'un taux d'inflation bas et la poursuite stricte de l'assainissement des finances publiques <sup>291</sup>. Ce n'est que dans les marges étroites persistantes que les socialistes se proposent de mieux répartir les « efforts à consentir » <sup>292</sup>.

A l'instar des autres formations socialistes ou sociales-démocrates, le ps est forcé, en cette fin de décennie, de s'interroger sur l'identité socialiste. Dans cette optique, il

prépare, en 1990, une convention-forum dont le document préparatoire tente d'intégrer des problématiques nouvelles.

On y retrouve pêle-mêle l'exigence d'un choix de société écologique, la nécessité d'aller à la rencontre des nouveaux mouvements sociaux ou encore le souhait de dépasser certaines formes d'économisme, caractéristiques du mouvement ouvrier belge. Surtout, il souligne la portée de l'écroulement du système communiste pour les partis socialistes. Guy Spitaels y dégage trois moyens de revigorer la social-démocratie belge et la vocation internationale du socialisme : réformer « l'éthique de la solidarité » articulée, entre autres, autour d'une refonte de la fiscalité ; approfondir la démocratie en Belgique en achevant un fédéralisme basé sur l'identité régionale ; mener une politique nouvelle de désarmement et de coopération.

Le président du ps exprime ses craintes sur l'avenir du parti socialiste en tant que « parti de masse » en raison de la perte de « centralité » des partis confrontés aux mutations rapides des sociétés occidentales ; de la crise du système de représentation dans le cadre des sociétés post-industrielles ; de la difficulté de plus en plus grande à définir une attitude générale face à la multiplication et à la complexification des problématiques ; de l'émergence de « pratiques bureaucratiques » qui éloignent le personnel politique et la société civile <sup>293</sup>.

Si le diagnostic est posé en des termes explicites, les solutions demeurent floues. Il s'agirait d'abord de rendre le parti socialiste « plus sensible à la complexité sociale » et aux nouveaux besoins des citoyens pour opérer ensuite une modernisation de l'organisation partisane, notamment dans la « communication de masse ».

Peut-on, à propos de ce projet et des débats qu'il entraînera, parler de tentative originale de réflexion doctrinale ? La réponse à cette question doit être nuancée. Dans l'histoire du socialisme belge, peu enclin aux discussions théoriques, il s'agit indéniablement d'un essai significatif. Comme le laissait sous-entendre en son temps Achille Van Acker, le socialisme belge agit d'abord et, le cas échéant, pense ensuite. Mais la portée de cette entreprise reste limitée pour deux raisons essentielles.

Le diagnostic est bon mais les suggestions restent vagues et ne constituent, pour l'essentiel, que des ballons d'essai très généraux. Et les conditions dans lesquelles s'est en définitive réunie la convention-forum attestent du manque d'intérêt effectif pour les questions soulevées. Initialement programmée pour le mois de novembre 1990, elle sera postposée en raison de la grève de l'enseignement francophone. La convention se tiendra finalement, quelques mois plus tard, à la fin d'une journée de congrès administratif, signe du peu de cas fait de cette initiative.

En réalité, dans la logique de son histoire, le parti socialiste a entamé et poursuivi une mutation politique sans la théoriser. A la veille des élections législatives de novembre 1991, le président du parti socialiste niait par ailleurs toute crise d'identité :

« Une inflation de 2,2% — le taux le plus bas avec le Danemark du monde occidental, Japon et Etats-Unis compris — et un presque doublement des budgets consacrés aux personnes handicapées ; un franc belge qui colle au deutschmark dans le peloton de tête des monnaies européennes et une augmentation de 14,5% des rémunérations de 1988 à 1993 pour les agents des services publics. Voilà pourquoi, au terme de près de quatre ans de gestion gouvernementale, les socialistes n'ont pas de crise d'identité <sup>294</sup>. Notre socialisme du possible ne prête peut-être pas aux mêmes envo-

lées lyriques ni aux mêmes débats passionnés que chez nos voisins. Mais au moment du bilan, nous n'avons pas de courbe rentrante à opérer parce que notre discours colle à la réalité des faits »<sup>295</sup>.

Cette mutation s'organise à partir d'un dépeçage progressif des compétences dévolues à l'Etat-nation et à la Communauté française de Belgique au profit des régions<sup>296</sup>, afin de dynamiser une nouvelle forme d'intervention politique et sociale : de la région vers l'Etat fédéral et vers la Communauté européenne. Le PS reviendrait aux sources du socialisme communal du POB<sup>297</sup>. Dans le programme électoral de 1987, cet objectif était patent pour l'agriculture<sup>298</sup> et le mot d'ordre de fédéralisme intégral en Belgique y était défendu<sup>299</sup>.

C'est dans cette optique qu'il faut saisir le « départ », en 1991, de Guy Spitaels<sup>300</sup> qui abandonne la présidence du parti socialiste pour diriger le gouvernement wallon. De même, Charles Picqué, figure de proue du PS dans la région de Bruxelles, a choisi la présidence de l'Exécutif de la région bruxelloise alors qu'il aurait pu prétendre à une carrière ministérielle à l'échelon national.

Cette approche régionaliste n'est pas spécifique aux deux formations socialistes belges. Elle existe chez les sociaux-chrétiens et les libéraux flamands, à la Volksunie, et dans une moindre mesure chez les sociaux-chrétiens et les libéraux francophones. Lors des négociations préalables au traité de Maastricht, les représentants belges soutiendront l'accroissement de la dimension démocratique de la Communauté européenne par une représentation des entités régionales. Déjà évoquée dans l'aide-mémoire du gouvernement du 20 mars 1990 aux partenaires européens<sup>301</sup>, cette position est rappelée dans les commentaires des diplomates belges aux mémorandums luxembourgeois et hollandais de 1991.

Cette transformation a eu des répercussions sur l'approche socialiste de l'Europe. Une étape a été franchie dans la perspective d'une appréhension régionale de la Communauté européenne et dans la détermination d'européaniser l'action socialiste.

Est-ce à dire que la « question européenne » était (re)venue au centre de l'intérêt du parti socialiste ou de certaines franges de sa direction ? Cela nous paraît contestable. Les élections européennes de 1989 témoigneront du contraire. Pour la première fois, les socialistes ne rédigent pas de programme et se retranchent derrière le manifeste électoral de l'UPSCE<sup>302</sup>. Cet argument est peu crédible dès lors que le PS a été la seule formation membre à avoir agi de la sorte. La discussion s'est d'ailleurs focalisée sur la confection de la liste.

Le slogan utilisé, « l'Europe, mais pas n'importe laquelle » manifesta la réserve traditionnelle à l'égard des sentiers empruntés par la construction européenne. Et l'on découvre même certains propos alarmistes dans la — très — rare littérature sur le sujet<sup>303</sup>. Mais comme l'a relevé John Fitzmaurice, la campagne « ne fut pas très controversée » dès lors qu'il y avait un « accord général sur un canevas large »<sup>304</sup>.

Bien que la « cohérence économique et sociale » promise n'ait pas coïncidé avec l'avènement du marché unique, les socialistes belges ne refuseront pas d'évoquer les étapes ultérieures de la Communauté européenne. Pour deux raisons majeures.

— Ils estiment ne pas avoir d'autre choix. L'insertion belge dans l'intégration économique européenne est telle qu'un recul n'est pas envisageable. Le transfert du principal holding industriel belge — la Générale de Belgique — aux mains du

groupe Indosuez confirmera cette insertion de même que le passage de pans entiers de l'outil industriel belge aux mains d'industriels européens, américains ou japonais. Guy Spitaels ne semblera d'ailleurs pas outre mesure ému par cette évolution :

« Je regrette le feuilleton de la perte du contrôle de la Générale, bien sûr. Mais on ne peut être à la fois Européen et vouloir frileusement protéger son économie. (...) Vous savez, l'entreprise de ma commune n'est pas belge. Cela ne pose pas de problèmes. Dans certains cas, c'est même préférable. Fondamentalement, le processus me paraît malheureusement engagé : nous nous sommes effacés secteur après secteur. Nous n'avons pu conserver comme la Suède et la Suisse des grandes sociétés. C'est un jeu qui nous dépasse »<sup>305</sup>.

— Le ps n'a qu'un poids très relatif pour peser sur les institutions européennes. C'est l'une des six voire des huit formations principales de Belgique. Une contestation nécessitait à tout le moins un accord avec le sp et les forces démocrates-chrétiennes. La marge de manœuvre était réduite sauf à renoncer à toute ambition gouvernementale. Sans garantie d'ailleurs.

On comprend mieux dans ces conditions sa volonté d'hégémonie en Wallonie et l'approche régionale de la Communauté européenne. Dans le projet préparatoire à la convention-forum, Guy Spitaels se place résolument dans cette perspective. Le niveau où s'achèverait, le cas échéant, une nouvelle fiscalité et où s'établirait une politique de coopération plus dynamique ne peut être que supranational. Toute intervention socialiste n'est valide qu'à l'échelle européenne.

Pourtant, dans le parti socialiste, la Communauté européenne n'échappe pas à une série de doutes et de réserves. Europe à deux vitesses<sup>306</sup>, manque d'action sociale<sup>307</sup>, manque de coordination socialiste<sup>308</sup> ou encore insuffisance du rôle parlementaire sont tour à tour regrettés ou condamnés par plusieurs responsables. Mais cette dénonciation est plus le signe d'une impuissance que l'expression d'une contestation.

Lors des négociations préalables au sommet européen de Maastricht, le ps insiste sur la mise en place parallèle de l'union politique<sup>309</sup> et de l'union économique et monétaire<sup>310</sup>. Dès lors que le franc belge est arrimé au mark et que le parti socialiste endosse cette politique<sup>311</sup>, l'établissement d'une banque centrale au fonctionnement largement calqué sur celui de la Bundesbank n'effraie pas les responsables socialistes.

Il faudra attendre l'aggravation de la crise économique et les multiples problèmes liés à la ratification du traité de Maastricht pour qu'un son de cloche plus critique se fasse entendre. Par exemple dans le chef de Philippe Busquin, nouveau président depuis janvier 1992 : « Ce qu'il est en tout cas fondamental de comprendre, c'est que nous ne pourrons plus cautionner longtemps un modèle économique d'intégration et de libéralisation qui aboutit à une stabilisation générale de tous les mécanismes de régulation que nous avons mis un siècle à mettre en place. (...) L'Europe, en tant qu'incarnation d'un système déshumanisé qui détruit les mécanismes de protection des plus faibles, n'a pas d'avenir. Ses responsables auraient intérêt à s'en rendre compte rapidement »<sup>312</sup>. Cela ne l'empêchera pas d'intervenir — modestement — pour soutenir le « oui » lors du référendum français en se référant à la situation du XIX<sup>e</sup> siècle : « Les pouvoirs économiques actuels sont tellement vastes qu'il faut avoir un pouvoir politique à ce niveau. Mon analyse, c'est de dire qu'on est un peu comme

au XIX<sup>e</sup> siècle par rapport à la situation économique actuelle avec des forces du capital et du marché beaucoup plus rapides. Et par rapport à cela, nous n'avons pas de contre-pouvoirs organisés sérieusement ». Beaucoup plus que par le passé, l'influence sociale-démocrate s'exercerait par le politique <sup>313</sup> : « Maintenant, il faut un pouvoir politique. C'est ça le problème. (...) Tout ce qui structure un espace politique est positif pour nous. Si nous n'avons pas d'espace politique, on n'existe pas » <sup>314</sup>. C'est dans cette optique que Philippe Busquin réclamera l'édification d'un véritable parti socialiste européen, capable de jouer ce nouveau rôle d'acteur social-démocrate, moins lié qu'auparavant à d'autres organisations du mouvement ouvrier — en particulier les syndicats.

En Belgique, la ratification du traité de Maastricht s'est déroulée dans une indifférence presque totale durant le mois de juillet (!) 1992 et devant des bancs parlementaires passablement vides <sup>315</sup>. Si par l'intermédiaire d'Anne-Marie Lizin, le groupe socialiste affirmera que « Maastricht ne (...) [lui] donn[ait] pas satisfaction sur la totalité des éléments de la négociation » <sup>316</sup> — notamment en matière de fiscalité <sup>317</sup> —, le PSB apporte néanmoins un soutien sans faille aux conclusions du Conseil européen de décembre 1991. Le projet est adopté à la Chambre par cent quarante-six voix contre trente-trois et trois <sup>318</sup> abstentions <sup>319</sup>. Les « non » procédaient de deux attitudes très différentes : les élus du Vlaams Blok s'opposaient à toute évolution institutionnelle de la Communauté européenne vers l'union politique <sup>320</sup> ; les partis écologistes, francophone et flamand, critiquaient la part trop belle faite à la logique du marché sans contrôle et déploraient le « déficit démocratique » perpétué <sup>321</sup>. A beaucoup d'égards, les formations écologistes critiqueront le « trop peu d'Europe » — notamment sociale, humaine et de l'environnement — du traité de Maastricht au détriment d'une logique « économiste » et « monétariste ». On ne trouve donc en l'espèce pas un clivage pro ou anti-Communauté européenne mais des divergences — parfois fondamentales — sur le contenu et, donc, sur la forme de la construction européenne. Au Sénat, le traité est ratifié le 4 novembre 1992, par cent quinze voix contre vingt-six et une abstention après un débat sans passion et une justification identique de vote du côté des partisans et des opposants <sup>322</sup>.

## X. CONCLUSIONS

Au sortir de la deuxième guerre mondiale, le parti socialiste belge est convaincu des impasses de la politique de neutralité défendue avec conviction par le roi et les trois principaux partis politiques avant 1940. En matière de politique internationale, de défense et de sécurité, de développement économique et de progrès social, de collaboration entre partis socialistes, le PSB se pose alors comme un ardent défenseur de la mise sur pied d'une organisation européenne — entité régionale d'une organisation internationale au niveau des Etats — et comme un promoteur fervent de la reconstruction de l'Internationale socialiste à l'échelle des partis sociaux-démocrates. Dans l'esprit des principaux responsables socialistes belges, les Etats adhérant à l'organisation européenne délégueraient certaines prérogatives jusqu'alors dévolues aux Etats-nations. Par ailleurs, ils ne conçoivent pas l'édification de nouvelles institutions européennes autrement que dirigées par le Royaume-Uni.

Les ambitions et les espoirs du parti socialiste belge sont vite déçus. A l'échelle de l'Internationale socialiste d'abord, où le parti travailliste britannique rejette le principe d'une Internationale plus intégrée que ne l'avait été l'ios. Au niveau des organisations européennes ensuite. Deux raisons principales expliquent l'échec des espérances du PSB :

- le refus des autorités britanniques d'assurer le *leadership* d'une Europe qui ne serait pas strictement intergouvernementale, c'est-à-dire d'une organisation européenne qui aurait pu d'une manière quelconque interférer dans l'expérience gouvernementale travailliste ;
- le fait que les plans conçus pendant la période 1940-1945 avaient été pensés dans le cadre d'une collaboration militaire du Royaume-Uni, des Etats-Unis et de l'URSS. Cette alliance ne survivra pas à la guerre et l'Europe, troisième force sous direction britannique, non plus. Le développement de la guerre froide nécessitera un alignement sur l'un des deux « grands ».

Sous l'impulsion de Paul-Henri Spaak, le PSB s'est logiquement rangé aux vues américaines, c'est-à-dire aussi au dessein américain sur l'Europe. Les socialistes belges ont, quasi unanimement, soutenu le « plan Marshall », l'OEEC, le traité de Bruxelles, l'OTAN et le Conseil de l'Europe. Une réorientation s'est donc imposée dans les faits. Mais celle-ci n'a pas entamé la conscience des élites socialistes belges de la nécessité d'une unification européenne. En revanche, elle a entraîné des critiques sur la nature des nouvelles institutions européennes. Avec les projets de traité CECA et CED a crû une opposition dans le parti qu'expliquent plusieurs éléments.

La CECA concerne deux des secteurs « historiques » de l'évolution industrielle belge. Les multiples interrogations quant à l'avenir des mines de Wallonie et de Campine, les interprétations différentes des effets prévus du plan Schuman divisent les responsables du parti socialiste belge.

La CECA et, surtout, la CED seront perçues par une aile « mondialiste » du PSB comme des organisations de caractère anti-soviétique et anti-socialiste, ne répondant pas aux idéaux du socialisme démocratique. C'est à propos de la Communauté européenne de défense que se déroule le débat le plus marquant sur une question de politique étrangère au sein du parti socialiste belge. Ajoutons que la délégation de souveraineté nationale qu'impliquaient ces deux traités est dénoncée par les représentants de ce courant « internationaliste ».

Rappelons aussi que les conditions internes — un gouvernement social-chrétien homogène entre 1950 et 1954 — favorisent l'expression des réticences envers les deux projets mentionnés.

Enfin, si le PSB ne remet pas en cause l'utilité et l'importance de l'unification européenne après l'échec de ses espoirs de la période 1945-1948, il n'élabore pas non plus une nouvelle « doctrine européenne », mais se rallie à des projets qu'il n'a pas lancés ou imaginés et auxquels il n'a pas été associé.

Le retour au pouvoir des socialistes après 1954, le rejet du traité CED par l'Assemblée nationale française ramènent la sérénité sur la « question européenne » dans le PSB. A partir de 1955, le principe de la construction européenne ne rencontre plus d'opposition significative. Dès la signature du traité de Rome en 1957, un soutien d'évidence à la CEE est très largement répandu dans les rangs socialistes. La nécessité

de l'intégration et de la construction européennes est à ce moment un fait acquis et irréversible. Jamais après 1957, le PSB — ni même certains de ses dirigeants — ne remettront en cause le principe de l'adhésion aux Communautés européennes ou son utilité.

La situation de la Belgique explique ce positionnement dans une large mesure. Dans leur ouvrage de référence, Jean Meynaud, Jean Ladrière et François Perin le soulignent : « La position géographique et les dimensions de la Belgique lui imposent de façon presque obligatoire sa politique étrangère, tant en matière politique qu'en matière commerciale. Ses possibilités de manœuvre dans ce domaine sont extrêmement réduites » <sup>323</sup>. Compte tenu de cette observation, comment comparer l'attitude du PSB à l'égard de la CEE à celle des autres partis politiques belges. De 1957 à nos jours, existe un « consensus européen » <sup>324</sup> des principales formations politiques dans le domaine institutionnel, à savoir principalement la promotion d'une Communauté politique s'appuyant sur un Parlement européen aux pouvoirs étendus et élu au suffrage universel à la proportionnelle dans l'ensemble des pays membres. Est-ce à dire qu'il n'y a aucun clivage sur la question européenne ?

Non. Une évolution socialiste, peu soulignée dans la littérature scientifique, s'est produite à la charnière des années soixante et soixante-dix et a abouti à une redéfinition entre 1974 et 1979. Durant cette période, le parti socialiste belge a tout à la fois appuyé la régionalisation en Belgique, l'approfondissement politique de l'intégration européenne et une réorientation socialiste de la construction européenne. Il fait de la sorte preuve d'originalité à un triple point de vue.

Il est le seul parti socialiste d'Europe occidentale à associer critiques radicales de l'économie capitaliste et de la logique prévalant dans les décisions économiques des Communautés européennes et revendications d'un approfondissement de l'intégration politique de la Communauté européenne. Dans les autres partis socialistes et sociaux-démocrates d'Europe, le « gauchissement » observé durant les années soixante-dix a non seulement conduit à accentuer les critiques envers la Communauté européenne mais aussi généré des formes plus ou moins fortes de repli de nature nationale.

Par rapport aux partis social-chrétien et libéral, le positionnement du PSB crée un clivage interne jusqu'alors peu prononcé. Celui-ci porte sur le contenu et les fondements de la Communauté européenne. Le PSB marie fédération politique européenne et construction du socialisme, objectifs bien évidemment proscrits par le PSC et le PLP.

Enfin, en articulant durant les années soixante-dix dimensions régionale, nationale et européenne pour réactiver une politique économique keynésienne face à la crise, les socialistes belges ouvrent un horizon d'intervention pour les partis socialistes — historiquement construits sur une base nationale — dans une société d'interdépendance économique, financière et politique. Compte tenu des spécificités politico-institutionnelles de la Belgique, une simple transposition <sup>325</sup> de la nouvelle approche belge à l'ensemble des forces sociales-démocrates d'Europe n'était pas imaginable. Néanmoins, nous avons pu constater l'évolution significative de l'intérêt pour l'Europe des régions, à laquelle le PS, le SP et d'autres forces politiques belges ont contribué dans les années quatre-vingt.

Le manque de relais auprès des autres partis socialistes, l'aggravation de la crise économique durant la décennie soixante-dix et les succès des partis libéraux et conservateurs au début des années quatre-vingt expliquent l'échec de l'option prônée par le parti socialiste belge et l'ajustement qui s'effectue après 1981. Celui-ci consiste avant tout en un recentrage politique. Il ne modifie pas la position du ps ni du sp, sur la nécessité d'édifier une Europe politique et fédérale mais il atténue très fortement la liaison à la construction simultanée d'une Europe sociale-démocrate. Le « gauchissement » est de la sorte effacé. Le « consensus » européen en Belgique est maintenu mais le clivage mis en évidence durant les années soixante-dix perd beaucoup de sa portée. La dimension socialiste est, dans ce cadre, nettement moins présente bien qu'il existe indéniablement certaines continuités entre les années 1974-1979 et les années 1981-1994.

La différence fondamentale réside dans l'articulation. Alors que durant les années soixante-dix les socialistes belges revendiquaient simultanément l'édification d'une Europe politique fédérale et d'une Europe sociale-démocrate, ils prônent, dans les années quatre-vingt, une nouvelle avancée communautaire pour influencer par la suite sur la nature de la construction européenne. C'est dans cette optique que sont soutenus le « traité Spinelli », l'Acte unique européen et le traité de Maastricht. Il y a dans cette démarche une double présomption. La première est une donnée que nous avons déjà développée. Elle lie construction européenne, croissance économique et progrès social ; dynamique favorable au maintien et au développement du « modèle social-démocrate » de plein emploi. C'est la source principale de l'appui à l'Acte unique européen. La deuxième vise à construire une nouvelle forme d'intervention sociale-démocrate au niveau européen par l'intermédiaire du pouvoir politique. Les socialistes ont critiqué les manquements de l'Acte unique européen et soutenu le traité de Maastricht, bien que les avancées en matière d'intégration politique soient timides.

Dans le cadre d'un européenisme toujours affirmé, les positions du parti socialiste belge ont donc évolué. Avec une constante frappante : le manque d'intérêt et d'analyse dans l'ensemble des strates du parti <sup>326</sup>. Les choix sont le plus souvent déterminés par quelques personnalités en charge des dossiers : Victor Larock mais surtout Paul-Henri Spaak jusqu'à son départ en 1965, Henri Fayat et Henri Simonet par la suite, Guy Spitaels enfin dans les années quatre-vingt. Les conseils généraux ou les congrès consacrés à ces sujets sont exceptionnels, même dans la période contemporaine. Raymonde Dury qui conduisait la liste socialiste aux élections européennes de 1989 nous l'a confirmé : « Je m'occupe des questions européennes dans le parti socialiste depuis 1976. Je n'ai jamais senti un intérêt du parti socialiste pour l'Europe » <sup>327</sup>. Au récent congrès préparatoire aux élections européennes de 1994, Claude Desama, député européen, l'a à nouveau regretté.

Non sans paradoxe, l'originalité des attitudes et des comportements du PSB sur la question européenne à certains moments va de pair avec un désintérêt patent des instances du parti pour la problématique elle-même.



## Notes

<sup>1</sup> Charles Tilly considère même sa création « comme une conséquence tardive des guerres napoléoniennes ». Charles TILLY, *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe. 990-1990*, Aubier, 1992, 431 pages, p. 281.

<sup>2</sup> On est particulièrement surpris d'apprendre sous la plume de Pierre-Henri Chalvidan et de Hervé Trnka qu'« un sentiment national anime tous les Belges » ! Pierre-Henri CHALVIDAN et Hervé TRNKA, *Les régimes politiques de l'Europe des Douze*, Editions Eyrolles, 1990, 149 pages, p. 57.

<sup>3</sup> Xavier Mabilie le montre très bien dans : Xavier MABILIE, *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*, éditions du CRISP, 1986, 396 pages. Voir également la postface de l'ouvrage de Paul H. CLAEYS, *Groupes de pression en Belgique. Les groupes intermédiaires socio-économiques (contribution à l'analyse comparative). Patronat, syndicats, consommateurs, indépendants, agriculteurs*, Editions de l'Université de Bruxelles-CRISP, 1973, 414 pages, pp. 365 et suivantes.

<sup>4</sup> Christian VANDERMOTTEN, La production dans l'espace industriel belge : 1886-1984, *Cahiers marxistes*, février 1985, n° 130, p. 15.

<sup>5</sup> Karl MARX, *Le Capital, Livre I, Chapitre x, VII* dans Karl MARX, *Œuvres. Economie I*, édition établie et annotée par Maximilien Rubel, NRF, Gallimard, 1977, 1821 pages, p. 833.

<sup>6</sup> Avant la première guerre mondiale, Jean Puissant parle du « pays le plus conservateur voire (...) le plus arriéré au point de vue politique et social ». Jean PUISSANT, POB ou syndicats ou inversement, *Cahiers marxistes*, mars-avril 1985, p. 22.

<sup>7</sup> Jean NEUVILLE, *La condition ouvrière au XIX<sup>e</sup> siècle. Tome I. L'ouvrier objet*, éditions Vie ouvrière, 1976, 240 pages, p. 233.

<sup>8</sup> *La charte de Quaregnon. Déclaration de principes du socialisme belge. Histoire et développements*, Fondation Louis de Brouckère, 1980, p. 8.

<sup>9</sup> John FITZMAURICE, *The Politics of Belgium. Crisis & Compromise in a Plural Society*, C. Hurst & Company, 1983, 256 pages, p. 30.

<sup>10</sup> Interrogé sur les positions des socialistes belges face au révisionnisme, Kautsky ne laissait planer aucun doute sur la piètre considération dans laquelle il tenait l'organisation socialiste belge : « Je ne vois pas très bien ce qu'ils auraient à réviser ». Xavier MABILIE and Val LORWIN, The Belgian Socialist Party, in William E. PATERSON and Alastair THOMAS (Edited by), *Social Democratic Parties in Western Europe*, Croom Helm, 1977, 444 pages, p. 390.

<sup>11</sup> Xavier MABILIE, *op. cit.*, p. 225.

<sup>12</sup> Patrick LEFEVRE, L'organisation du parti libéral de 1846 à 1914, in *Le libéralisme en Belgique. Deux cents ans d'histoire*, Centre Paul Hymans-éditions Delta, 1989, 425 pages, p. 81.

<sup>13</sup> Jean MEYNAUD, Jean LADRIÈRE, François PERIN, *La décision en Belgique. Le pouvoir et les groupes*, Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques-Armand Colin, 1965, 395 pages, p. 42.

<sup>14</sup> Même après la fin de l'affiliation collective au profit de l'adhésion individuelle, le parti socialiste belge a conservé ce caractère de parti de masse. La courbe des effectifs depuis 1945 en témoigne (en milliers ; à partir de 1978, il s'agit des chiffres cumulés du SP et du PS) : 1946 : 97 ; 1947 : 105 ; 1948 : 113 ; 1949 : 121 ; 1950 : 125 ; 1951 : 135 ; 1952 : 144 ; 1954 : 153 ; 1955 : 167 ; 1956 : 172 ; 1957 : 182 ; 1958 : 187 ; 1960 : 199 ; 1961 : 196 ; 1964 : 204 ; 1965 : 205 ; 1966 : 203 ; 1967 : 196 ; 1968 : 201 ; 1969 : 215 ; 1970 : 225 ; 1971 : 235 ; 1972 : 241 ; 1973 : 250 ; 1974 : 254 ; 1975 : 254 ; 1976 : 255 ; 1977 : 252 ; 1978 : 259 ; 1979 : 261 ; 1980 : 269 ; 1981 : 284 ; 1982 : 274 ; 1983 : 262 ; 1984 : 259 ; 1986 : 258 ; 1987 : 259 ; 1988 : 241 ; 1989 : 231 ; 1990 : 228 ; 1991 : 224. Sources : chiffres trouvés par l'auteur dans les archives de l'Institut Emile Vandervelde, communiqués par les fédérations et complétés par ceux que livre Lieven DE WINTER dans *Socialist Parties in Belgium in ICPS, Socialist Parties in Europe*, Institut de Ciències Politiques i Socials, 1991, 223 pages.

<sup>15</sup> Jules GERARD-LIBOIS, José GOTOVITCH, *L'an 40. La Belgique occupée*, Editions du CRISP, 1971 (sixième édition), 517 pages, p. 217.

<sup>16</sup> Chantal KESTELOOT, Les socialistes durant l'occupation : doctrine et programme, *Cahiers marxistes*, n° 148, janvier 1987.

<sup>17</sup> Ministre des Affaires étrangères de Belgique de 1936 à 1949, de 1954 à 1957 (poste qu'il a cumulé avec la fonction de premier ministre après la guerre), Spaak a également occupé les fonctions de président de l'Assemblée du Conseil de l'Europe, de l'Assemblée générale de l'ONU, de secrétaire général de l'OTAN.

Il a occupé à nouveau le poste de ministre des Affaires étrangères de 1961 à 1965. Il a écrit ses mémoires en 1969, publiées en 2 tomes chez Fayard. Paul-Henri SPAAK, *Combats inachevés De l'indépendance à l'alliance*, Fayard, 1969, 315 pages ; *Combats inachevés. De l'espoir aux déceptions*, Fayard, 1969, 444 pages.

<sup>18</sup> L'Office national de sécurité sociale est créé le 28 octobre 1944.

<sup>19</sup> Stephen Philip CRAMER, *Belgian Socialism at the Liberation. 1944-1950*, *Res Publica*, 1978/1.

<sup>20</sup> La centrale belge des syndicats uniques (CBSU) regroupait elle-même les comités de luttes syndicales (CLS) créés durant la guerre par le parti communiste, le mouvement syndical unifié (MSU) d'André Renard — principalement implanté parmi les sidérurgistes liégeois — et le syndicat général unifié des services publics.

<sup>21</sup> PARTI SOCIALISTE, *La ligne du parti précédée de la déclaration de principes*. Textes adoptés par le congrès de la victoire des 9, 10 et 11 juin 1945, Bruxelles, juin 1945, 47 pages.

<sup>22</sup> José GOTOVITCH, (entretiens recueillis et présentés par), *Isabelle Blume*, Fondation Joseph Jacquemotte, 1976, 248 pages, p. 134.

<sup>23</sup> André Fontaine prétend, à propos de la Belgique, que « l'Europe entière en était jalouse ». André FONTAINE, *Histoire de la guerre froide. De la révolution d'octobre à la guerre de Corée. 1917-1950*, Seuil, 1965, 496 pages, p. 381.

<sup>24</sup> Rosine LEWIN et Jules GERARD-LIBOIS, *La Belgique entre dans la guerre froide et l'Europe. 1947-1953*, Politique et histoire, 1992, 251 pages, p. 41.

<sup>25</sup> Le roi avait vertement critiqué le gouvernement et avait essayé d'obtenir sa démission les 25 et 26 mai. Sur cette période, voir Jules GERARD-LIBOIS, José GOTOVITCH, *Léopold III. De l'an 40 à l'effacement*, Politique et Histoire, 1991, 333 pages, pp. 30 et suivantes.

<sup>26</sup> Léopold III a une entrevue avec Hitler le 19 novembre 1940 à Berchtesgaden.

<sup>27</sup> Les résultats des élections de 1949 et de 1950 sont les suivants :

	1946	1949	1950	1946	1949	1950
	% en voix			% en sièges		
PSC-CVP	42,5	43,5	47,7	45,5	49,5	50,9
PSB-BSP	31,6	29,7	34,5	34,2	31,1	36,3
PLP-PVV	8,9	15,2	11,3	8,4	13,7	9,4
PCB-KPB	12,7	7,5	4,7	11,4	5,7	3,3

<sup>28</sup> Bert DE BAKKER et Mieke CLAEYS-VAN HEGENDOREN, *The Socialist Party in the Party System and in organized socialism in Belgium*, *Res Publica*, 1973/2, p. 247.

<sup>29</sup> Jules GERARD-LIBOIS, José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 233.

<sup>30</sup> En Flandre — non compris l'arrondissement de Louvain et les cantons flamands de Bruxelles —, le « oui » obtient 72%. En Wallonie, le « non » recueille 58%. Jules GERARD-LIBOIS, José GOTOVITCH, *op. cit.*, p. 234.

<sup>31</sup> José GOTOVITCH, Perspectives européennes dans la résistance à Londres durant la guerre, in Michel DUMOULIN (études réunies par), *La Belgique et les débuts de la construction européenne. De la guerre aux traités de Rome*, CIACO éditeur, 1987, 196 pages, p. 46.

<sup>32</sup> Lors du débat à la Chambre des représentants, le 6 décembre 1944, Spaak se montrait ouvert à un examen du passé, tout en le jugeant inutile : « L'heure est-elle venue d'ouvrir un débat rétrospectif sur une période révolue, sur la façon dont la politique d'indépendance a été exécutée ? Franchement, je ne le crois pas, mais non moins franchement, je ne le craindrais pas ». Ses responsabilités furent de la sorte éludées. Intervention de Paul-Henri SPAAK, *Annales parlementaires de la Chambre*, 6 décembre 1944, p. 90.

<sup>33</sup> Paul-Henri SPAAK, *Combats inachevés. De l'indépendance à l'alliance*, Fayard, 1969, 315 pages, p. 157.

<sup>34</sup> Rik COOLSAET, *Histoire de la politique étrangère belge*, Vie ouvrière, 1988, 261 pages, p. 87.

<sup>35</sup> En 1983, Bernard Brigouleix considérait que la confection du Benelux constituait une approche révolutionnaire : « Le vieux continent s'est aujourd'hui habitué à la notion de marché commun. Mais il faut mesurer combien, dans les décombres de l'après-guerre, ce traité était novateur, voire révolutionnaire ». Bernard BRIGOULEIX, *Benelux : le premier laboratoire de la construction européenne*, *Le Monde diplomatique*, novembre 1983, p. 24.

<sup>36</sup> PARTI SOCIALISTE BELGE, *La ligne politique du parti précédée de la déclaration de principes*, texte adopté par le congrès de la victoire des 9, 10 et 11 juin 1945, Editions socialistes, Bruxelles, juin 1945, 47 pages, p. 11.

<sup>37</sup> La liaison entre le plan Marshall et la volonté d'unifier l'Europe sont on ne peut plus manifestes au congrès de La Haye et reprises en tant que telles dans les résolutions de ce congrès : « L'aide généreuse que les Etats-Unis lui [l'Europe] proposent en ce moment constitue une occasion sans pareille pour construire une Europe nouvelle et meilleure, pourvu que les Européens s'entendent pour travailler selon des principes communs et des méthodes concertées au développement de la force économique du continent ». Comité international de coordination des mouvements pour l'unité européenne, Congrès de l'Europe de La Haye. *Résolutions*, mai 1948, p. 8.

<sup>38</sup> Dans une lettre à Max Buset le 22 octobre 1948 Spaak attestait de son intérêt pour les Américains et... inversement : « Te devant la vérité complète, je veux te répéter que j'ai été l'objet de la part des Américains d'une offre qui, personnellement me siérait beaucoup, M. Harriman m'a demandé avec insistance si je ne voulais pas venir diriger à Paris le plan Marshall. La besogne est très importante. Je crois même qu'elle est essentielle. Je crois que l'établissement de rapports confiants entre les Etats-Unis et l'Europe est à la base du développement satisfaisant de toute situation internationale dans les prochaines années ». Lettre de Paul-Henri SPAAK à Max Buset, 22 octobre 1948, Fonds Max Buset, Institut Emile Vandervelde.

<sup>39</sup> Intervention de Paul-Henri SPAAK, *Annales parlementaires de la Chambre*, 6 décembre 1944, pp. 90-91.

<sup>40</sup> PARTI SOCIALISTE BELGE, *La ligne politique du parti précédée de la déclaration de principes*, texte adopté par le congrès de la victoire des 9, 10 et 11 juin 1945, Editions socialistes, Bruxelles, juin 1945, 47 pages, p. 12.

<sup>41</sup> Cité par Rik COOLSAET, *op. cit.*, p. 120.

<sup>42</sup> Paul-Henri SPAAK, L'Europe en marche, *Synthèses*, n° 2, 1948, p. 141.

<sup>43</sup> Louis DE BROUCKERE, *Le Peuple*, 20 juin 1947.

<sup>44</sup> « Si le plan Marshall doit un être un présent en vue d'une collaboration économique, il pourrait être un grand espoir. mais l'on doit craindre qu'il vienne dans l'optique de la politique dangereuse et stupide de Truman ». Steven Philip KRAMER, *op. cit.*, p. 129.

<sup>45</sup> Rosine LEWIN et Jules GERARD-LIBOIS, *op. cit.*, p. 84.

<sup>46</sup> Lors des discussions sur les modalités d'application en Belgique durant le mois de juin 1948, plusieurs responsables socialistes s'inquiètent au bureau du PSB des exigences américaines. Victor Larock en donne d'ailleurs un écho dans *Le Peuple* du 16 juin en soulignant le problème d'interprétation de certains paragraphes, notamment le neuvième. Victor LAROCK, Problèmes internationaux immédiats, *Le Peuple*, 16 juin 1948.

<sup>47</sup> A la réunion du bureau du PSB du 14 juin 1948 est rapporté — sans que le point soit discuté — ce propos de Morgan Philips : « Morgan Philips a traité les participants à la conférence de La Haye « d'imbéciles » ». PARTI SOCIALISTE BELGE, Compte rendu sténographique du bureau du 14 juin 1948. Quelques semaines plus tard, Spaak rapporta à une réunion du bureau un entretien avec Bevin à ce sujet : « J'ai parlé avec Bevin qui voudrait que les Etats européens forment une sorte de Commonwealth anglais. Ce qui inquiète Bevin, c'est La Haye, il ne désire pas être entraîné dans des idées de ce genre ». PARTI SOCIALISTE BELGE, Compte rendu sténographique du bureau du 29 octobre 1948.

<sup>48</sup> Le congrès se tient en pleine crise politique en Belgique sur la question de l'enseignement. Le seul commentaire de la presse socialiste est lapidaire et réticent. M. Churchill a ouvert à La Haye le congrès pour une Europe unie, *Le Peuple*, 8 mai 1949.

<sup>49</sup> Préparant le congrès, Max Buset, au point « fédéralisme européen », rappelle au bureau du 29 septembre cette position de principe : « Je crois qu'il faut s'en tenir dans le rapport à la tactique du parti. Les délégués sont allés à La Haye à titre personnel ». PARTI SOCIALISTE BELGE, Compte rendu du bureau du 29 septembre 1948.

<sup>50</sup> Rapport du bureau au congrès des 6 et 7 novembre 1948, cité par Daniel NORREBERG, *Le PSB craint-il l'intégration européenne ?*, *Socialisme*, n° 71, septembre 1965, p. 598.

<sup>51</sup> La résolution politique du congrès de La Haye ouvrait la voie à l'abandon de parties de souverainetés nationales. Comité international de coordination des mouvements pour l'unité européenne, Congrès de l'Europe de La Haye, mai 1948, *Résolutions*, 48 pages, p. 6.

<sup>52</sup> Ainsi, selon Irwin Wall, « le pacte signé à Bruxelles par les cinq Européens n'avait jamais visé à autre chose qu'à amener les Américains à s'engager militairement sur le continent ». Irwin WALL, *L'influence américaine sur la politique française. 1945-1954*, Balland, 1954, 515 pages, p. 194.

<sup>53</sup> Sur cette question voir l'article de Jean STENGERS, Paul-Henri Spaak et le traité de Bruxelles de 1948, in *Histoire des débuts de la construction européenne. Mars 48/mai 50*, Actes du Colloque de Strasbourg 28-30 novembre 1984, éditions Bruylant, 1986, pp. 119-142. De même, dans son article, Paul-Henri Spaak and the diplomatic origins of the Common Market, Pierre-Henri Laurent relèvera, à propos de la naissance du marché commun, que « le premier point le plus essentiel durant la période du mouvement vers une intégration européenne fut le rôle dominant et décisif de certains personnalités du Benelux [Beyen, Bech, Spaak] qui ont initié les idées et mis en formules les projets de traité ». Pierre-Henri LAURENT, Paul-Henri Spaak and the diplomatic origins of the Common Market. 1955-1956, *Political Science Quarterly*, vol. LXXXV, n° 3, septembre 1970, p. 374.

<sup>54</sup> « On ne s'inquiète pas de savoir si le pacte, en prenant position contre l'URSS, ne rapproche pas beaucoup plus la guerre qu'elle ne l'éloigne. Le pacte est conclu sous le couvert d'une lutte contre le communisme, aujourd'hui, contre le socialisme demain. Il précipite la course aux armements (...) [et il] ne permettra pas à l'Union européenne de se réaliser et de jouer son rôle de troisième force ». Cité par Pierre Paul MAETER, *Le mouvement ouvrier dans la question royale. 1944-1950*, Mémoire de licence en sciences politiques, ULB, 1975-1976, 143 pages, p. 76.

<sup>55</sup> Sur Henri Rolin, nous renvoyons à la biographie que Robert Devleeshouwer vient de lui consacrer. Nous ne nous y référons pas par la suite étant donné la coïncidence entre sa parution et la remise de notre manuscrit. Robert DEVLEESHOUWER, *Henri Rolin (1891-1973). Une voie singulière, une voix solitaire*, Editions de l'Université de Bruxelles, Collection sociologie politique, 1994, 611 pages.

<sup>56</sup> Intervention d'Henri ROLIN, *Annales parlementaires du Sénat*, 11 janvier 1950, p. 270.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>58</sup> Graziella MARCHAL-VAN BELLE, *Les socialistes belges et l'intégration européenne*, Editions de l'Institut de sociologie de l'ULB, 1968, 187 pages, p. 185.

<sup>59</sup> PARTI SOCIALISTE BELGE, *La situation internationale*. Résumé des faits pour servir au débat du prochain congrès, 1950, p. 17.

<sup>60</sup> PARTI SOCIALISTE BELGE, Congrès des 2 et 3 décembre 1950. *Résolution sur la politique internationale*, Institut Emile Vandervelde, 1950, p. 1.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>62</sup> La résolution sur la question militaire précise : « Le PSB est décidé à soutenir la création de l'organisation militaire nécessaire à la fois pour permettre la défense de la paix et pour rendre efficace le traité de Bruxelles et le pacte atlantique ».

<sup>63</sup> PARTI SOCIALISTE BELGE, Congrès des 2 et 3 décembre 1950. *Résolution sur la politique internationale*, 1950, pp. 2-3.

<sup>64</sup> Voir par exemple Un beau tollé, *Le Peuple*, 30 juin 1950 ; Victor LAROCK, Le Conseil de l'Europe, *Le Peuple*, 6 octobre 1950 ; interview de Raymond RIFFLET, La défense du monde libre ne peut exister que par la création d'un monde nouveau, *Le Peuple*, 18 octobre 1950 ; Paul-Henri SPAAK, Faire l'Europe. Y a-t-il un problème européen ?, *Le Peuple*, 3 novembre 1950...

<sup>65</sup> François VINCK, *Le stade actuel du problème charbonnier*, ministère du Combustible et de l'Energie, 19 mai 1948, Fonds Max Buset, Institut Emile Vandervelde, p. 4.

<sup>66</sup> Voir aussi Michel DUMOULIN, La Belgique et les débuts de la construction européenne : zones d'ombre et de lumière, in Michel DUMOULIN (études réunies par), *op. cit.*, pp. 9-34.

<sup>67</sup> Dans un éditorial de *Syndicat*, le secrétaire général de la FGTB soutient la création du pool charbon-acier dans une double optique ; comme première étape vers une unification européenne plus avancée et comme perspective de modernisation des mines belges : « Non seulement, nous voulons contribuer à l'unification européenne, mais nous sommes fermement convaincus que c'est une des rares solutions capables d'empêcher la décadence et l'asservissement de ce continent ». Cité par Graziella MARCHAL-VAN BELLE, *op. cit.*, p. 25.

<sup>68</sup> Le congrès extraordinaire des métallurgistes des 9 et 10 février 1952 et le comité national de la centrale des mineurs réuni en mars 1952 soutinrent tous deux le projet ceca.

<sup>69</sup> Lettre de la fédération des industries charbonnières de Belgique du 17 octobre 1950 présentant ses réflexions sur le plan Schuman, p. 2.

<sup>70</sup> Fernand DEHOUSSE, *Priorité pour l'Europe*, *Le Peuple*, 20 mars 1951.

<sup>71</sup> Georges GORIÉLY, *Du lien entre l'évolution du sentiment national en Belgique et la position internationale du pays*, *Revue de l'Institut de sociologie de l'ULB*, 1954, n° 1, pp. 73-74.

<sup>72</sup> Victor LAROCK, *La nationalisation des mines*, *Le Peuple*, 25 avril 1951.

<sup>73</sup> Pierre VERMEYLEN, *Une victoire socialiste*, *Le Peuple*, 16 mai 1951.

<sup>74</sup> « Nous avons insisté sur l'importance de l'organisation des industries lourdes à l'Ouest pour le maintien de la paix. L'idée de placer sous une autorité commune les industries du charbon et de l'acier peut être considérée comme le seul moyen de mettre fin à l'opposition franco-allemande de telle façon qu'elle ne resurgisse plus ». Antoine CELEN et Georges GRINDBERG, *La FGTB et la construction européenne*, *Studia diplomatica*, vol. XXXIV, n° 1-4, 1981, p. 399.

<sup>75</sup> Voir L'action et l'information européenne en Belgique, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 28, 24 juillet 1959, pp. 8 et suivantes. Concernant la transformation du mouvement socialiste pour les Etats-Unis d'Europe en Gauche européenne, voir Mouvements et groupements européens, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 416-417, pp. 32 et suivantes.

<sup>76</sup> Voir l'article de Raymond RIFFLET, *L'aventure des « cahiers socialistes »*, novembre 1944-novembre 1953, *Socialisme*, n° 146-147, avril-juin 1978, pp. 133-139.

<sup>77</sup> Raymond RIFFLET, *Bilan politique*, rapport au congrès du mouvement socialiste pour les Etats-Unis d'Europe, 1951, 22 pages.

<sup>78</sup> *Le Peuple*, 5 décembre 1951.

<sup>79</sup> Rapport de Paul DE GROOTE, PARTI SOCIALISTE BELGE, Conseil général du 12 octobre 1951 consacré à l'examen du plan Schuman, 1<sup>re</sup> journée, compte rendu sténographique, 1951, p. 6.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>81</sup> Que souligne également Lucien Radoux dans une brochure intitulée *Les Européens et les événements mondiaux*. Lucien RADOUX, *Les Européens et les événements mondiaux*, janvier 1951, 14 pages, p. 9.

<sup>82</sup> Intervention de Fernand DEHOUSSE, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*, pp. 20-22.

<sup>83</sup> « Pour la Belgique le danger est grand. Nous avons en Flandre un chômage structurel qu'on ne pourra résoudre que par l'établissement d'une grosse industrie dans le système du plan Schuman. Nous ne pouvons ainsi engager deux de nos industries clés pour 50 ans ». Intervention d'Edouard ANSEELE, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*, pp. 25-26.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>85</sup> PARTI SOCIALISTE BELGE, Congrès politique du PSB des 16 et 17 novembre 1951 Comptes rendus et résolutions, Institut Emile Vandervelde.

<sup>86</sup> Intervention d'Achille VAN ACKER, PARTI SOCIALISTE BELGE, Conseil général consacré au plan Schuman. Le 14 janvier 1952, compte rendu sténographique, 1952, pp. 9-10.

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>88</sup> « Attendre que la Belgique, seule, soit capable de rééquiper nos mines et de mettre à profit les réserves de Campine sans réaliser le plan est une pure utopie ». Intervention d'Achille DELATTRE, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*, p. 25.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>90</sup> « L'argument visant la nécessité de conserver du travail pour nos ouvriers mineurs, que l'on a parfois invoqué, a perdu beaucoup de sa valeur par le grand nombre d'étrangers qui peuplent les charbonnages ».

*Ibid.*, p. 25.

<sup>91</sup> Résolution sur la CECA, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*, p. 35.

<sup>92</sup> 1<sup>er</sup> vote : Alost, non ; Anvers, oui ; Tournai, oui ; Bruges, oui ; Bruxelles, oui ; Charleroi, oui ; Dendermonde, oui ; Dinant, oui ; Gand, 13 non, 10 oui ; Huy, oui ; Ypres, oui ; Courtrai, 5 oui, 3 non ; Louvain, 1 oui, 7 non ; Liège, oui ; Luxembourg, oui ; Malines, abstention ; Mons, oui ; Namur, oui ; Nivelles, oui ; Ostende, oui ; Roulers, oui ; Ronse, non ; Saint-Nicolas, abstention ; Soignies, oui ; Thuin, oui ; Turnhout, oui ; Verviers, oui.

<sup>93</sup> Dans une note sur les questions européennes rédigée pour le bureau du parti, Victor Larock — réputé anglophile — insiste sur le poids de l'influence catholique dans les six pays ayant signé le traité. Victor LAROCK, *Note pour le bureau du parti socialiste*, 10 janvier 1952, p. 2.

<sup>94</sup> Pierre VERMEYLEN, *Annales parlementaires du Sénat*, 5 février 1952, pp. 365-366.

<sup>95</sup> Il s'agit des sénateurs communistes.

<sup>96</sup> Edouard ANSELE, *Annales parlementaires de la Chambre*, 3 juin 1952, p. 8.

<sup>97</sup> Achille VAN ACKER, *Annales parlementaires de la Chambre*, 12 juin 1952, p. 6.

<sup>98</sup> *Annales parlementaires de la Chambre*, 12 juin 1952, p. 12.

<sup>99</sup> Voir Antoine CELEN et Georges GRINDBERG, *op. cit.*, p. 401.

<sup>100</sup> PARTI SOCIALISTE BELGE, Congrès politique des 16 et 17 novembre 1951 Comptes rendus et résolutions, Institut Emile Vandervelde.

<sup>101</sup> « En réalité, on veut arriver à une juxtaposition d'armées nationales, à une Sainte-Alliance... On recrée tout simplement une armée allemande avec tous ces dangers ». Intervention de RASSAERT, PARTI SOCIALISTE BELGE, Congrès politique des 16 et 17 novembre 1951, compte rendu sténographique, p. 17.

<sup>102</sup> Intervention de VAN DE WUVERE, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*, p. 18.

<sup>103</sup> A l'image de l'intervention d'HARMEGNIE : « Nous avons assisté dans les fédérations à un spectacle qui ressemble fort à une levée de boucliers. On se demande ce qui se passe, on est forcé de se demander pourquoi ce soudain mouvement d'anti-américanisme ». Intervention d'HARMEGNIE, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*, p. 38.

<sup>104</sup> Paul-Henri Spaak, Fernand Dehousse et Raymond Rifflet principalement.

<sup>105</sup> Même parmi les personnalités favorables, on retrouve ces craintes. Voir Victor LAROCK, Le dilemme allemand, *Le Peuple*, 19 janvier 1951.

<sup>106</sup> Daniela HEIMERL, *Le SPD et l'unité allemande in Pascal DELWIT et Jean-Michel DE WAELE, La gauche face aux mutations en Europe*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1993, p. 44.

<sup>107</sup> Témoin cette lettre de Carlo Schmidt, vice-président du SPD, aux présidents du PVDA et du PSB exprimant sa déception devant les orientations majoritaires des sociaux-démocrates allemands : « Ce que nous avions espéré, c'est que le parti social-démocrate serait, même pendant les élections, l'adversaire déclaré de ce nationalisme extrême, qui pendant 80 années a tellement troublé le génie allemand, a tellement nui à l'Europe et au peuple allemand et a abouti à la catastrophe récente. Malheureusement, ce que nous avons constaté, c'était le contraire d'un refus du nationalisme, et c'est pourquoi le peuple allemand reste un peuple dangereux sans exception pour aucun groupe politique ». Lettre de Carlo SCHMID à Max Buset, 19 janvier 1950, Fonds Max Buset, Institut Emile Vandervelde.

<sup>108</sup> C'est à propos de la CED qu'une des opposantes les plus farouches, Isabelle Blume, fut exclue. Refusant de céder devant les injonctions du bureau et du président, elle est exclue du parti socialiste lors du conseil général le 6 avril 1951 par 232 voix « pour » et 15 abstentions. Voir Marianne LEBEAU, *Max Buset. Un président et son parti (1945-1959)*, mémoire de licence en sciences politiques, ULB, 1985-1986, 300 pages, pp. 260 et suivantes.

<sup>109</sup> Rik COOLSAET, *op. cit.*, p. 147.

<sup>110</sup> Georges GORIÉLY, Illusions et réalités européennes, *Les cahiers socialistes*, juin 1950, n° 26, p. 10.

<sup>111</sup> Le 14 décembre 1953, par exemple, John Foster Dulles « informait » le Conseil des ministres de l'OTAN du fait que si l'on instituait la CED, « la peur d'un abandon militaire de l'Europe par les Etats-Unis n'aurait aucune base ». En revanche, si la CED n'était pas adoptée par les six Etats membres de la CECA, il y aurait une « révision déchirante de la politique américaine ». Cité par Alfred GROSSER, *La IV<sup>e</sup> République et sa politique extérieure*, Armand Colin, 1961, 439 pages, p. 293.

<sup>112</sup> Paul-Henri SPAAK, Les erreurs de monsieur Paul Van Zeeland, *Le Peuple*, jeudi 24 juin 1953.

<sup>113</sup> PARTI SOCIALISTE BELGE, Commission constitutionnelle, Avis n° 1, 5 mars 1953.

<sup>114</sup> Premier ministre belge.

<sup>115</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>116</sup> PARTI SOCIALISTE BELGE, Commission constitutionnelle, Avis n° 2 sur l'urgence qui pourrait justifier la ratification du traité CED, 5 mars 1953, p. 2.

<sup>117</sup> PARTI SOCIALISTE BELGE, Commission constitutionnelle, Amendements à la constitution. Nécessités pour l'adoption du traité CED, 5 mars 1953, p. 1.

<sup>118</sup> Rapport de Victor LAROCK, PARTI SOCIALISTE BELGE, Conseil général du 29 juin 1953. Examen de la situation internationale.

<sup>119</sup> Intervention de TIELEMANS, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.* p. 6.

<sup>120</sup> Intervention de VAN DE WUVERE, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*, p. 8.

<sup>121</sup> Intervention de Fernand DEHOUSSE, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*, p. 13.

<sup>122</sup> Max Buset, Pourquoi les socialistes n'ont pas voté la CED en commission ?, *Le Peuple*, 27 juillet 1953.

<sup>123</sup> Allocution d'ouverture de Jos VAN EYNDE, PARTI SOCIALISTE BELGE, Congrès national des 7 et 8 novembre 1953, compte rendu sténographique, p. 1.

<sup>124</sup> Rapport de Victor LAROCK, PARTI SOCIALISTE BELGE, Congrès national des 7 et 8 novembre 1953, p. 4.

<sup>125</sup> Victor Larock, dans un rapport écrit préalable à ce congrès, avait pourtant nuancé la portée de cet argument dans une considération relative à l'attitude intérieure américaine, sur la problématique du réarmement allemand. Victor LAROCK, Rapport sur la politique internationale en vue du congrès des 7 et 8 novembre 1953, Imprimerie Lucifer, 46 pages, pp. 20-21.

<sup>126</sup> *Ibid.*, pp. 7-8.

<sup>127</sup> Trois interventions nous paraissent à cet égard tout à fait révélatrices. Henri Rolin : « Je me défends de faire appel à un sentiment primitif anti-allemand mais je ne puis concevoir, par exemple, comment nos amis liégeois pourront assister à un défilé allemand (*sic*) place Saint-Lambert ». Intervention d'Henri ROLIN, PARTI SOCIALISTE BELGE, Congrès national des 7 et 8 novembre 1953, compte rendu sténographique, p. 12. Fernand Dehousse : « Ce sont des gens [les Russes] dont il est extrêmement difficile d'obtenir des concessions. Je me demande si la négociation correspond à leur psychologie (*sic*) ». Intervention de Fernand DEHOUSSE, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*, p. 24. Van de Wijvere : « Si nous nous prononçons en faveur de la CED, (...) cela veut dire (...) que nous sommes des bellicistes. Comment croire qu'après huit ans les Allemands puissent être devenus démocrates ? » Intervention de VAN DE WUVERE, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*, p. 38.

<sup>128</sup> Intervention d'Henri ROLIN, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*, p. 11.

<sup>129</sup> Tel est également le fond d'une lettre qu'il cosigna, adressée à Pierre Mendès France le 16 août 1954 : « Le traité CED s'expliquait certes par les circonstances qui existaient au moment de sa signature. Mais celles-ci ne sont heureusement pas demeurées immuables, et c'est en fonction de la situation internationale actuelle que la France et les autres Etats signataires doivent peser les avantages et les inconvénients de sa mise en vigueur ». Lettre des députés SOUDAN, BRUNFAUT, DE KEULENEIRE, MESSINE, PAQUES, PEERBOOM, et TIELEMANS ; des sénateurs ROLIN, ALLARD, CLAYS, CRAEYBEECKX, DUTERNE, MOLTER et J. E. VANDERVELDE ainsi que CROMMEN à Pierre MENDES FRANCE, 16 août 1954, Fonds Max Buset, Institut Emile Vandervelde.

<sup>130</sup> Intervention de Max Buset, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*, p. 25.

<sup>131</sup> Intervention de Victor LAROCK, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*, pp. 29-30.

<sup>132</sup> *Le Peuple*, 10 novembre 1953.

<sup>133</sup> Ce consensus pour la liberté de vote s'explique vraisemblablement par le fait qu'aucun des deux camps n'était sûr avant le congrès de détenir la majorité et ne souhaitait pas, en conséquence, prôner de mandat impératif qui aurait pu se retourner contre lui. Telle est aussi l'explication que nous a fournie Raymond Rifflet à ce sujet. Entretien avec l'auteur, 3 août 1992.

<sup>134</sup> *Annales parlementaires de la Chambre*, 26 novembre 1953.

<sup>135</sup> *Annales parlementaires du Sénat*, 12 mars 1954.

<sup>136</sup> Le 15 mars 1954, Jeanne-Emile Vandervelde, sénatrice socialiste, écrivit à Buset sur cette question. Lettre de J. E. VANDERVELDE datée du 15 mars 1954 à Max Buset, Institut Emile Vandervelde.

<sup>137</sup> Intervention de Marcel SLUSNY, PARTI SOCIALISTE BELGE, Conseil général du 14 octobre 1954.

<sup>138</sup> Rapport sur la situation internationale de Paul-Henri SPAAK, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*

<sup>139</sup> Intervention d'Henri ROLIN, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*

<sup>140</sup> Raymond Rifflet et Fernand Dehousse, spécialement. Intervention de Fernand DEHOUSSE, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*

<sup>141</sup> « Aussi longtemps que le problème de l'unité allemande restera sans solution, la paix de l'Europe sera instable ». PARTI SOCIALISTE BELGE, rapport de politique internationale, Rapports présentés au congrès administratif des 11 et 12 décembre 1954, 274 pages, p. 12.

<sup>142</sup> PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*, pp. 15-16.

<sup>143</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>144</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>145</sup> Charles ZORGBIBE, *Histoire de la construction européenne*, PUF, 1993, 376 pages, p. 33.

<sup>146</sup> PARTI SOCIALISTE BELGE, Congrès politique des 19 et 20 novembre 1955, Notes documentaires, société d'édition du *Peuple*, Bruxelles, 151 pages, p. 24.

<sup>147</sup> Lettre de Max Buset à Jean MONNET, 8 août 1955, Fonds Max Buset, Institut Emile Vandervelde.

<sup>148</sup> Paul-Henri SPAAK, *Rapport sur la politique internationale*, PARTI SOCIALISTE BELGE, Congrès du PSB des 19 et 20 novembre 1955. Comptes rendus et résolutions, Institut Emile Vandervelde.

<sup>149</sup> Cette intervention de Rolin nous apparaît curieuse. Certes, ce n'est pas une relance politique de la construction européenne mais dans les deux thèses qui se sont affrontées, la plus « fonctionnelle », défendue surtout par les représentants français, sera défaite au profit de l'approche du « marché commun global » qu'avaient soutenue les pays du Benelux à Messine.

<sup>150</sup> Intervention d'Henri ROLIN, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*

<sup>151</sup> Voir par exemple l'article de François Vinck qui réclame explicitement une extension des compétences de la haute autorité en ce domaine : François VINCK, Les limites de la politique sociale de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), *Socialisme*, n° 12, novembre 1955, p. 578. Henri FAYAT, Deux problèmes devant la CECA, *Le Peuple*, 16 mars 1955.

<sup>152</sup> Dans un article de mars 1955, Raymond Rifflet estime que « le fédéralisme est devenu la nouvelle expression de l'internationalisme du jour où le socialisme démocratique a tranché sans esprit de retour pour la participation aux responsabilités de pouvoir. S'il n'y a pas de fédération européenne en particulier, il n'y aura pas, il ne peut y avoir d'Internationale réelle et efficace ». Raymond RIFFLET, La grande crise européenne, *Socialisme*, n° 8, mars 1955, pp. 129-146, p. 143.

<sup>153</sup> Henri FAYAT, Compte rendu du bureau du parti socialiste belge, 11 mars 1957, p. 2.

<sup>154</sup> DEJARDIN, Compte rendu du bureau du parti socialiste belge, p. 7.

<sup>155</sup> Prolongeant l'intervention de Dejardin, Gailly signale : « Il y a le mouvement syndical qui, lui aussi, devra trouver ses nouvelles méthodes. Quelle sera la place du mouvement syndical dans le marché commun ? Sommes-nous devant le fait accompli ? Or [la] CECA nous déçoit. Economiquement [c'est] une bonne affaire. Socialement [nous sommes] loin du compte. L'article 3 est resté lettre morte ». Arthur GAILLY, Compte rendu du bureau du parti socialiste belge, p. 7.

<sup>156</sup> Spaak raconte les réticences de Van Acker dans ses mémoires, *Combats inachevés. De l'espoir aux déceptions*, Fayard 1969, 444 pages, p. 97.

<sup>157</sup> Entretien avec l'auteur, 24 août 1992.

<sup>158</sup> Nous partageons en cela l'avis d'Anne Morelli. Anne MORELLI, *Le parti socialiste belge et l'Europe. Quelques repères pour le début des années 50*, EUI, Colloquium papers *Socialist Parties and the European Question in the 1950's*, 15-16 novembre 1988, Doc. EUI 309/88. Voir Anne MORELLI, *Le débat sur l'Europe au sein de la gauche belge de 1952 aux traités de Rome*, Actes du colloque de Rome 25-28 mars 1987, groupe des historiens auprès de la Communauté, Bruylant, pp. 653-681.

<sup>159</sup> Voir par exemple ses articles dans *Le Peuple. Socialisme et Europe, Le Peuple*, 17 mai 1951 ; Une constituante européenne, *Le Peuple*, 3 mars 1952 ; L'obsession européenne, *Le Peuple*, 17 septembre 1953.

<sup>160</sup> Synthétisée remarquablement dans son rapport au Conseil de l'Europe en 1953 : « Déterminer quels peuvent être les buts de l'URSS et quelle méthode elle va employer pour y arriver est donc l'élément essentiel du problème auquel nous sommes amenés à réfléchir ». Paul-Henri SPAAK, Pour une politique européenne, *Socialisme*, n° 1, janvier 1954, p. 12.

<sup>161</sup> Paul-Henri SPAAK, *Combats inachevés. De l'espoir aux déceptions*, Fayard, Paris, 1969, 444 pages, voir p. 46.

<sup>162</sup> Paul-Henri SPAAK, *Le Peuple*, 12 novembre 1951.

<sup>163</sup> Temps perdu, occasions gâchées, *Le Peuple*, 18 décembre 1952.

<sup>164</sup> Paul-Henri SPAAK, *Combats inachevés. De l'espoir aux déceptions*, Fayard, 1969, 444 pages, p. 66.

<sup>165</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>166</sup> Raymond Rifflet nous l'a confirmé dans le chef d'Henri Rolin : « Il voyait dans Spaak un agent américain et ce n'est pas le fait que Spaak devienne par la suite secrétaire général de l'OTAN qui le fera changer d'avis ! ». Entretien avec l'auteur, 3 août 1992.

<sup>167</sup> Voir par exemple La lettre ouverte à Paul-Henri Spaak, (suite à son discours aux Nations unies le 25 septembre 1948), *Cahiers socialistes*, décembre 1948, n° 22, pp. 20-25.

<sup>168</sup> Raymond RIFFLET, Le problème de l'intégration économique européenne, *Socialisme*, n° 1, janvier 1954, pp. 236-237.



<sup>169</sup> Voir notamment les articles de Max Buset dans *Le Peuple* : Euratom, *Le Peuple*, 28 janvier 1956 ; Relance, *Le Peuple*, 18 février 1956 ; Energie, *Le Peuple*, 15 septembre 1956 ; Au revoir, *Le Peuple*, lundi 17 décembre 1956 ; Europe, *Le Peuple*, 9 mars 1957.

<sup>170</sup> Max Buset, Naissance, *Le Peuple*, 30 mars 1957.

<sup>171</sup> Voir les articles d'Ernest Mandel dans *Le Peuple* : Où va la CECA ? Surcartel ou autorité publique ?, *Le Peuple*, 6 juillet 1955 ; Où va la CECA ? Mouvement ouvrier et CECA, *Le Peuple*, 8 juillet 1955 ; A l'assemblée commune de la CECA. Quatre années de marché commun : un rapport intérimaire, *Le Peuple*, 13 février 1957 ; Après quatre années de CECA, l'intégration du charbon belge dans le marché commun reste aléatoire, *Le Peuple*, 15 février 1957 ; Ce que sera le marché commun, *Le Peuple*, 29 mars 1957.

<sup>172</sup> *Annales parlementaires*, 13 juin 1952, p. 2.

<sup>173</sup> *Annales parlementaires*, 13 juin 1952, p. 4.

<sup>174</sup> « C'est cette mythique [le supranationalisme] que je combats avec le plus grand nombre d'internationalistes, parce que je la crois essentiellement une duperie des mots. Qu'elle se réalise ou non, l'organisation de l'Europe à six n'aura pas fait progresser le droit des gens d'une ligne », écrit-il en 1953 en pleine polémique sur la question de la CED. Henri Rolin, Le préjugé du supranational, *Le Peuple*, 7 septembre 1953.

<sup>175</sup> Le libellé de la résolution du conseil général du 14 octobre 1954 est indicatif à cet égard.

<sup>176</sup> Xavier Mabilie, *op. cit.*, p. 322.

<sup>177</sup> Daniel-Louis Seiler, *De la comparaison des partis politiques*, Economica, 1986, 260 pages, p. 127. Voir également Daniel-Louis Seiler, *Les partis politiques dans le Benelux*, Institut de Cienciès Politiques I Socials, Working Papers, n° 48, 1992, p. 21.

<sup>178</sup> René De Schutter, L'expérience belge des réformes de structure, *Contradictions*, 1985, numéro spécial, pp. 103-104.

<sup>179</sup> Le problème des reconversions régionales en Belgique, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 85, 18 novembre 1960, p. 14.

<sup>180</sup> Résolution économique du congrès des socialistes wallons, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 22, 1959, p. 16.

<sup>181</sup> Max Buset décède le 28 juin 1959 et est remplacé par Léo Collard.

<sup>182</sup> PARTI SOCIALISTE BELGE, Congrès extraordinaire des 4 et 5 juillet 1959, 131 pages, p. 40.

<sup>183</sup> Jacques Yerna, Jean Neuville, *Le choc de l'hiver 60-61. Les grèves contre la loi unique*, Politique et histoire, 1990, 191 pages.

<sup>184</sup> Kevin Featherstone, *Socialist Parties and European Integration*, Manchester University Press, 1988, 366 pages, p. 27.

<sup>185</sup> Victor Larock, Rapport du bureau au congrès des 19 et 20 septembre 1959, in Laurent Leveque, *Le parti socialiste belge et l'intégration européenne entre 1955 et 1969*, travail de maîtrise de l'Institut d'études européennes de l'ULB, 1991-1992, 103 pages, p. 40.

<sup>186</sup> Journal publié par l'aile gauche du psb dans lequel l'influence trotskiste était prépondérante.

<sup>187</sup> Résolution du congrès socialiste des 16, 17 et 18 décembre 1960, cité dans *Eléments introductifs à une étude sur la démocratie interne au sein des partis*, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 86, 25 novembre 1960, p. 19.

<sup>188</sup> Voir par exemple Ernest Mandel, A l'Assemblée commune de la CECA. Quatre années de marché commun. Un rapport intérimaire, *Le Peuple*, 13 février 1957 ; Ce que sera le marché commun. L'Union douanière nécessite une politique sociale et économique commune des six pays, *Le Peuple*, 29 mars 1957,...

<sup>189</sup> Ernest Mandel, Réflexions socialistes sur le traité de Rome, *Socialisme*, n° 29, septembre 1958, p. 538.

<sup>190</sup> Ce qui est inexact comme nous l'avons vu pour la réunion du bureau de mars 1957.

<sup>191</sup> Lettre de Jules Barry à Léo Collard, 28 septembre 1959, cité par Laurent Leveque, *op. cit.*, p. 34.

<sup>192</sup> William Fraeys, Note de travail préparatoire au conseil général du 5 mai 1960, pp. 3-4.

<sup>193</sup> Intervention de Fernand Dehousse, PARTI SOCIALISTE BELGE, Conseil général du 5 mai 1960, compte rendu sténographique, p. 8.

<sup>194</sup> Intervention de Pierre Vermeyleen, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*, p. 19.

<sup>195</sup> Intervention de Dore Smets, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*, p. 21.

<sup>196</sup> Intervention de Victor Larock, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*, pp. 14-15.

<sup>197</sup> Intervention de Henri FAYAT, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*, pp. 12-13.

<sup>198</sup> Lieven DE WINTER, Les socialistes belges entre région et Europe, in Mario TELÒ (sous la direction de), *De la nation à l'Europe. Paradoxes et dilemmes de la social-démocratie européenne*, Bruylant, 1993, 422 pages, p. 209.

<sup>199</sup> Les résultats des élections législatives de 1958 et de 1961 sont les suivants :

	1958	1961	1958	1961
	% en voix		% en sièges	
PSC-CVP	46,5	41,5	49,1	45,3
PSB-BSP	35,8	36,7	39,6	39,6
PL	11,1	12,3	9,9	9,4
PCB-KPB	1,9	3,1	0,9	0,4

Thomas T. MACKIE & Richard ROSE, *The International Almanac of Electoral History*, Macmillan, 1991 (third edition), 511 pages.

<sup>200</sup> Victor LAROCK, L'Europe absente, *Le Peuple*, 17 octobre 1960.

<sup>201</sup> Elle sera adoptée un mois plus tard à Bonn.

<sup>202</sup> Paul-Henri SPAAK, *Annales parlementaires de la Chambre*, 14 juin 1961, p. 15.

<sup>203</sup> Paul-Emile BROGNEZ, La Grande-Bretagne et l'Europe, *Socialisme*, n° 50, mars 1962, p. 167.

<sup>204</sup> PARTI SOCIALISTE, *Congrès national des 16 et 17 décembre 1961*, aperçu de la politique gouvernementale. Rapport complémentaire, p. 2.

<sup>205</sup> Daniel PAULUS, *Les milieux dirigeants belges et l'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1971, 331 pages, p. 117.

<sup>206</sup> Intervention de Paul-Henri SPAAK, PARTI SOCIALISTE BELGE, Conseil général du 14 octobre 1961, compte rendu sténographique, p. 24.

<sup>207</sup> D'autant que le premier ministre britannique Edouard Heath a fait savoir son désir d'y participer. Sur ces péripéties, voir Sophie VANHOONACKER, La Belgique : responsable ou bouc émissaire de l'échec des négociations Fouchet ?, *Res Publica*, 1989, 4, volume XXXI.

<sup>208</sup> Intervention de Paul-Henri SPAAK, PARTI SOCIALISTE BELGE, Conseil général du 2 décembre 1962.

<sup>209</sup> Léo COLLARD, Les grands desseins, *Le Peuple*, 23 janvier 1963.

<sup>210</sup> Henri FAYAT, Rapport du bureau au congrès national ordinaire des 29 et 30 juin 1963. Complément, p. 33.

<sup>211</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>212</sup> Graziella MARCHAL-VAN BELLE, *op. cit.*, p. 96.

<sup>213</sup> Le PCB est passé de 1,9% en 1958 à 3,1% en 1961 et 4,6% en 1965.

<sup>214</sup> Pendant cette législature fut votée une loi fixant la frontière linguistique dont la pomme de discorde fut la cession de Fouron à la Communauté flamande (1962), une loi sur l'emploi des langues dans l'administration et l'enseignement (2 août 1963), enfin, une nouvelle répartition de sièges de députés en octroyant trois supplémentaires à la Flandre, un à Bruxelles et donc quatre en moins à la Wallonie.

<sup>215</sup> Les problèmes des incompatibilités soumis au congrès du parti socialiste belge des 12 et 13 décembre 1964 et ses conséquences. I, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 271, 29 janvier 1965, p. 10.

<sup>216</sup> La résolution est d'ailleurs rejetée au congrès par une majorité de délégués de la fédération de Liège (65 contre 43).

<sup>217</sup> Les problèmes des incompatibilités soumis au congrès du parti socialiste belge des 12 et 13 décembre 1964 et ses conséquences, II, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 272, 5 février 1965, p. 6. Voir également Jacques YERNA et Jean NEUVILLE, *op. cit.*, pp. 146 et suivantes.

<sup>218</sup> A l'échelon national, le FDF recueillit 1,3% en 1965 et 2,5% en 1968. Mais étant donné qu'il ne se présentait qu'à Bruxelles, ses chiffres sont bien plus significatifs que ne l'indique le pourcentage national.

<sup>219</sup> PARTI SOCIALISTE BELGE, Conseil général du 15 juin 1966.

<sup>220</sup> Fernand DEHOUSSE, Les Communautés et le problème de l'unification politique de l'Europe, *Socialisme*, n° 84, novembre 1967, p. 740.

<sup>221</sup> Henri FAYAT, PARTI SOCIALISTE BELGE, Contribution du groupe de politique extérieure de l'Institut Emile Vandervelde à l'étude des problèmes de politique internationale, mars 1967, 106 pages, p. 4.

<sup>222</sup> *Journal des métallurgistes liégeois de la FGTB*.

<sup>223</sup> *La Wallonie*, 9 mai 1967.

- <sup>224</sup> PARTI SOCIALISTE BELGE, Conseil général du 6 mai 1967, résolution sur les questions européennes.
- <sup>225</sup> Daniel NORREBERG, Le PSB craint-il l'intégration européenne ?, *Socialisme*, n° 71, septembre 1965, p. 596.
- <sup>226</sup> Daniel Norrenberg réclame à ce propos de la direction du parti socialiste « des options claires, qui distingueraient leur idéal européen de celui des autres formations politiques ». Daniel NORREBERG, Pour une présence socialiste dans l'Europe de demain, *Socialisme*, n° 89, septembre 1968, p. 702.
- <sup>227</sup> Henri SIMONET, Le défi américain et l'Europe, *Socialisme*, n° 87, juin 1968, p. 362.
- <sup>228</sup> Nicole LOEB-MAYER, Les trois grands partis politiques belges et l'intégration européenne in *Les partis politiques et l'intégration européenne*, Actes du Colloque de Bruges, association des instituts d'études européennes, annuaire 1969-1970, Genève, pp. 56-57.
- <sup>229</sup> Daniel PAULUS, *op. cit.*, p. 34.
- <sup>230</sup> Jules GERARD-LIBOIS, La conduite et la politique extérieure de la Belgique, *Res Publica*, 1973, n° 5, p. 948.
- <sup>231</sup> *Le Peuple*, 2 mai 1969.
- <sup>232</sup> Els WITTE et Jan CRAEYBECKX, *La Belgique politique de 1830 à nos jours. Les tensions d'une démocratie bourgeoise*, Edition Labor, 1987, 634 pages, p. 556.
- <sup>233</sup> Xavier MABILLE and Val LORWIN, The Belgian Socialist Party, in William E. PATERSON and Alastair THOMAS (Edited by), *Social Democratic Parties in Western Europe*, Croom Helm, 1977, 444 pages, p. 400.
- <sup>234</sup> Les structures du monde socialiste en Belgique, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 570, 8 septembre 1972, p. 7.
- <sup>235</sup> PARTI SOCIALISTE BELGE, Projet de résolution pour le congrès doctrinal du PSB, *Le Peuple*, 8 novembre 1974.
- <sup>236</sup> Lucien RADOUX, Le second souffle de l'Europe, *Socialisme*, n° 98, mars 1970, p. 114.
- <sup>237</sup> PARTI SOCIALISTE BELGE, Congrès doctrinal du PSB. Présentation des thèmes à soumettre à la discussion en vue de la rédaction d'un rapport, 1972, 24 pages, p. 23.
- <sup>238</sup> Rapport de Victor LAROCK, PARTI SOCIALISTE BELGE, Conseil général du 3 février 1973, p. 9.
- <sup>239</sup> PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*, pp. 9-10.
- <sup>240</sup> Intervention d'Henri SIMONET, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*, p. 32.
- <sup>241</sup> Intervention d'Alphonse LAVIDON, PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*, p. 39.
- <sup>242</sup> Souligné par nous.
- <sup>243</sup> Rapport d'Henri SIMONET, PARTI SOCIALISTE BELGE, Conseil général du 5 janvier 1974, p. 72.
- <sup>244</sup> *Ibid.*, pp. 75-76.
- <sup>245</sup> Wolfgang STREECK et Philippe C. SCHMITTER, From National Corporatism to Transnational Pluralism : Organized Interests in the Single European Market, *Politics and Society*, n° 2, 1991, p. 143.
- <sup>246</sup> Jean-Maurice DEHOUSSE, Etat et problèmes internationaux, *Socialisme*, août 1974, p. 337.
- <sup>247</sup> PARTI SOCIALISTE BELGE, Congrès doctrinal des 16 et 17 novembre 1974, éditions biblio, 158 pages, pp. 153-154.
- <sup>248</sup> Ce à quoi il faut ajouter un embargo sur l'or et l'institution d'une surtaxe de 10% sur les importations. Voir par exemple Charles ZORGBIBE, *Histoire de la construction européenne*, PUF, 1993, 376 pages, p. 96.
- <sup>249</sup> PARTI SOCIALISTE BELGE, Congrès doctrinal des 16 et 17 novembre 1974, éditions biblio, 158 pages, p. 108.
- <sup>250</sup> Projet de résolution pour le congrès doctrinal, *Le Peuple*, 8 novembre 1974.
- <sup>251</sup> PARTI SOCIALISTE BELGE, *op. cit.*, p. 155.
- <sup>252</sup> Résolution du congrès du PARTI SOCIALISTE BELGE, Les assises socialistes à Marcinelle, *Le Peuple*, 13 octobre 1975.
- <sup>253</sup> Sur cette question, voir Jacques VANDAMME, L'Union européenne et le rapport Tindemans in *Le rôle des Belges et de la Belgique dans l'édification européenne*, *Studia Diplomatica*, vol. xxxiv, 1981, n° 1-4.
- <sup>254</sup> Charles ZORGBIBE, *op. cit.*, p. 185.
- <sup>255</sup> André COOLS, *Discours*, le 27 mars 1977, p. 8.
- <sup>256</sup> Victor LAROCK, Vers des élections européennes, *Studia diplomatica*, 1976, p. 65.
- <sup>257</sup> Voir Jean-Claude WILLAME, Le rapport Tindemans sur l'Union européenne, genèse, élaboration, réactions, destin, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 764, 13 mai 1977, p. 17.

<sup>258</sup> PARTI SOCIALISTE BELGE, Conseil général du 23 septembre 1978, Rapport d'Ernest GLINNE.

<sup>259</sup> Rappelons qu'à cette date, il existe deux partis en Belgique, le ps et le sp.

<sup>260</sup> PARTI SOCIALISTE, *Elections européennes du 10 juin 1979. Programme électoral du ps, 1979*, 71 pages, p. 30.

<sup>261</sup> Dans une note de documentation de l'Institut Emile Vandervelde, Lucien Radoux et J. G. Giraux insistent sur cette dimension en espérant que s'ouvre « la « voie royale » de l'accroissement des pouvoirs » par le biais d'une révision des traités. Lucien RADOUX et J. G. GIRAUD, *Quels pouvoirs pour le Parlement européen ?*, Institut Emile Vandervelde, Note de documentation, 1981, 54 pages, p. 42.

<sup>262</sup> PARTI SOCIALISTE, *op. cit.*, pp. 11-12.

<sup>263</sup> *Ibid.*, pp. 11-12.

<sup>264</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>265</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>266</sup> La réforme de l'Etat interviendra en 1980. Elle crée les régions flamandes et wallonnes tandis que le problème bruxellois est mis en suspens.

<sup>267</sup> P. H. Claeys, E. De Graeve-Lismont et Nicole Loeb-Mayer ont bien mis en évidence combien cette problématique fut essentielle dans la campagne des socialistes francophones plus que dans le cas du sp, même si les programmes étaient très proches. P. H. CLAEYS, E. DE GRAEVE-LISMONT, N. LOEB-MAYER, *European or National ? The 1979 Election in Belgium*, Département Politieke Wetenschappen-Katholieke Universiteit Leuven and Institut de sociologie-Université libre de Bruxelles, décembre 1980, 126 pages. Voir en particulier pp. 42-47 et 61-67.

<sup>268</sup> PARTI SOCIALISTE, *op. cit.*, p. 20.

<sup>269</sup> Cité par Kevin FEATHERSTONE, *Socialists and European Integration. A comparison of the attitudes held within the British Labour Party, the French Socialist Party and the Belgian Socialist Parties*, A thesis submitted to the University of Manchester, October 1982, 511 pages, p. 103.

<sup>270</sup> Même si, comme nous l'a fait remarquer Karel Van Miert, dans les rangs socialistes flamands, certains critiquèrent l'alignement trop marquant sur les orientations dures de l'administration Reagan : « Je crois que dans le sp, on a aussi pu ressentir la Communauté — comme pendant la guerre froide — comme un recours à cet atlantisme qui quelquefois prenait effectivement l'aspect de protecteur américain qui décide pour tout le monde ». Entretien avec l'auteur, 24 août 1992.

<sup>271</sup> Voir par exemple Oscar DEBUNNE, Il faut ressusciter l'internationalisme, in *La social-démocratie en questions*, éditions de la revue politique et parlementaire, 1981, 303 pages, p. 150.

<sup>272</sup> Voir en particulier : PARTI SOCIALISTE, *Faire face. Construire l'avenir*. Programme pour les élections du 17 décembre 1978, 84 pages, p. 1.

<sup>273</sup> Claude DEMELENNE, *Le socialisme du possible. Guy Spitaels : changer la gauche ?*, Labor, 1985, 182 pages, p. 28.

<sup>274</sup> PARTI SOCIALISTE, *Faire face à la crise*, congrès des 27 et 28 mars 1982, Institut Emile Vandervelde, 1982, 317 pages, p. 57.

<sup>275</sup> Philippe MOUREAUX, *Le socialisme face à la vague néo-libérale*, in Philippe MOUREAUX, Anne-Marie LIZIN (sous la direction de), *La gauche face aux illusions néo-libérales*, Labor, 1986, 155 pages, p. 30.

<sup>276</sup> PARTI SOCIALISTE, *Faire face à la crise*, congrès des 27 et 28 mars 1982, Institut Emile Vandervelde, 1982, 317 pages, p. 60.

<sup>277</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>278</sup> Guy SPITAEELS, Discours au congrès « Rénover et agir », 28 mars 1982, 27 pages, p. 15.

<sup>279</sup> PARTI SOCIALISTE, *op. cit.*, p. 105.

<sup>280</sup> *Ibid.*, p. 279.

<sup>281</sup> Michel GROOTJANS, Rapport fait au nom de la commission des relations extérieures sur le projet de traité instituant l'Union européenne, Chambre des représentants, doc. 893, n° 2.

<sup>282</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>283</sup> Souligné par nous.

<sup>284</sup> PARTI SOCIALISTE, *Le programme européen du parti socialiste pour les élections européennes du 17 juin 1984*, 1984, 128 pages, pp. 4-5.

<sup>285</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>286</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>287</sup> *Ibid.*, p. 115.

<sup>288</sup> La relance de l'Union de l'Europe occidentale, note de la commission « affaires étrangères » et de la commission militaire soumise au bureau du ps le 21 janvier 1985, *Socialisme*, n° 187, janvier-février 1985.

<sup>289</sup> Guy SPITAEELS, *Débloquer l'Europe*, Fondation Paul-Henri Spaak et Institut d'études européennes, 27 avril 1987, pp. 3-4.

<sup>290</sup> PARTI SOCIALISTE, Programme du ps pour les élections législatives du 13 décembre 1987 adopté au congrès national du 22 novembre 1987, 1987, 56 pages, p. 51.

<sup>291</sup> Risque que ne cache pas le président du parti socialiste daté du 19 février 1989. Guy SPITAEELS, discours du 19 février 1989, 25 pages, p. 7.

<sup>292</sup> PARTI SOCIALISTE, *op. cit.*, pp. 22-23.

<sup>293</sup> Guy SPITAEELS, *Le projet socialiste*. Texte proposé aux congressistes de la convention-Forum d'Ottignies-Louvain-La-Neuve. 24-25 novembre 1990, *La Wallonie*, 15 octobre 1990.

<sup>294</sup> Souligné par nous.

<sup>295</sup> Guy SPITAEELS, Pour le ps, pas de crise d'identité, *Le Soir*, 12 novembre 1991.

<sup>296</sup> Voir Christian VANDERMOTTEN et Jean VANLAER, Partis et élections depuis 1946, *Pouvoirs*, 1990, n° 4, p. 67.

<sup>297</sup> Philippe Busquin accepte cette comparaison : « Cela veut dire comme on l'a dit : « Beaucoup d'internationalisme ramène au village ». Certains secteurs doivent mieux se définir par rapport aux régions. C'est le cas par exemple de l'économie des services. Mais au niveau national, l'espace de l'Etat en valeur économique devient pratiquement très faible ». Entretien avec l'auteur, 20 octobre 1992.

<sup>298</sup> « C'est pourquoi, conscient du rôle de ce secteur dans la relance économique, le ps réclame à nouveau la régionalisation intégrale de l'agriculture et une présence wallonne à l'échelon européen ». PARTI SOCIALISTE, Congrès national. Programme du ps aux élections législatives du 13 décembre 1987, 22 novembre 1987, 56 pages, p. 10.

<sup>299</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>300</sup> Conseiller de Guy Spitaels pour les affaires étrangères à la région wallonne, Alain Crespinet nous a confirmé cette évolution et l'investissement des socialistes dans cette optique. Sur le plan institutionnel, en revanche, le ps ne prône pas l'installation d'une chambre des régions au niveau européen. Entretien avec l'auteur, 3 novembre 1992.

<sup>301</sup> Tanguy DE WILDE D'ESTMAEL, Christian FRANCK, Du mémorandum belge au traité de Maastricht, in Christian FRANCK, Claude ROOSENS, Tanguy DE WILDE D'ESTMAEL, *Aux tournants de l'histoire. La politique extérieure de la Belgique au début de la décennie 90*, De Boeck Université, 1993, 184 pages, pp. 41 et suivantes.

<sup>302</sup> Guy SPITAEELS, L'Europe, oui, mais pas n'importe laquelle, *Socialisme*, n° 212-213, mars-juin 1989, p. 83.

<sup>303</sup> Georges DEBUNNE, La Communauté... sans dimension sociale ?, *Socialisme*, n° 212-213, mars-juin 1989, pp. 134-135. Willy CLAES, L'Europe 1992 : pour un espace stratégique et solidaire, in Piet DANKAERT et Ad. KOOYMAN (éditeurs), *Europe sans frontières. Les socialistes et l'avenir de la CEE*, EPO, 1989, 126 pages, p. 34.

<sup>304</sup> John FITZMAURICE, Belgium and Luxembourg, in Juliet LODGE (Edited by), *The 1989 Election of the European Parliament*, Macmillan, 1990, 249 pages, p. 42.

<sup>305</sup> *La Libre Belgique*, 16 janvier 1989.

<sup>306</sup> Lucien HARMEGNE, Marquer notre différence, *Socialisme*, *op. cit.*, p. 217.

<sup>307</sup> Jean-François ISTASSE, Un débat venu à son heure, *Socialisme*, *op. cit.*, p. 224.

<sup>308</sup> Maurice BAYONNET, Traduire dans la réalité des faits un projet lointain et idéal, *Socialisme*, *op. cit.*, p. 244.

<sup>309</sup> PARTI SOCIALISTE, Elections législatives de 1991, 103 pages, p. 91.

<sup>310</sup> « Pour que l'Europe ne soit pas invisible politiquement, il nous faut plus que jamais former une véritable union politique. C'est le combat du socialisme démocratique pour que nous ne soyons pas toujours, nous et nos enfants, absents de tous les rendez-vous de l'histoire » proclame Guy Spitaels au congrès de janvier 1991. Guy SPITAEELS, PARTI SOCIALISTE, Congrès administratif le 19 janvier 1991, Bruxelles, p. 26.

<sup>311</sup> Dans son discours au congrès administratif de janvier 1991, Guy Spitaels relevait parmi les cinq raisons de la bonne politique du gouvernement « une politique du franc fort ». *Ibid.*, p. 10.

<sup>312</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>313</sup> Voir également Philippe BUSQUIN, *Laissez-nous gouverner*, *Le Soir*, 3 septembre 1992.

<sup>314</sup> Entretien avec l'auteur, 20 octobre 1992.

<sup>315</sup> *Le Soir*, 16 juillet 1992.

<sup>316</sup> Anne-Marie LIZIN, Intervention en séance plénière, *Annales parlementaires de la Chambre*, 14 juillet 1992, p. 1511.

<sup>317</sup> Selon Anne-Marie Lizin, « la carence principale du traité » est « la question de l'harmonisation fiscale, en particulier en ce qui concerne les sociétés ». *Ibid.*, p. 1513.

<sup>318</sup> Il s'agit de deux représentants de la liste libertaire Rossem, messieurs Van Rossem et Decorte, et de l'élu du front national, Georges Matagne.

<sup>319</sup> Jean DE LA GUERIVIERE, La chambre belge des députés vote la ratification du traité de Maastricht, *Le Monde*, 19-20 juillet 1992.

<sup>320</sup> Il faut y ajouter celles de la Volksunie à l'exception de son chef de groupe Herman Candries qui a voté « pour ».

<sup>321</sup> La justification du vote des écologistes le 17 juillet ne laisse au demeurant planer aucun doute à ce sujet. Jacky MORAEL, Intervention en séance plénière, *Annales parlementaires de la Chambre*, 17 juillet, 1992, p. 1753.

<sup>322</sup> *Annales parlementaires du Sénat*, 4 novembre 1992, p. 223.

<sup>323</sup> Jean MEYNAUD, Jean LADRIERE, François PERIN, *op. cit.* p. 18.

<sup>324</sup> Lors de son allocution au Sénat pour la ratification du traité de Maastricht, le ministre socialiste flamand des Affaires étrangères, Willy Claes, appelait d'ailleurs à la poursuite de ce consensus. Intervention de Willy CLAES, *Annales parlementaires du Sénat*, 4 novembre 1992, p. 189.

<sup>325</sup> Ce n'est évidemment pas un hasard, si dans le chef du SPD s'est également affirmée l'importance de cette articulation.

<sup>326</sup> Prenant la parole, en 1989, à un colloque organisé par une association proche du courant Socialisme et République en France, Anne-Marie Lizin, alors secrétaire d'Etat à l'Europe 92, ne déclarait-elle pas : « Dès lors vous devez vous rendre compte d'une chose : des débats comme celui-ci sont un privilège, parce qu'en Belgique on se s'interroge pas là-dessus ». Anne-Marie LIZIN, Actes du colloque « Rassembler à gauche en France et en Europe aujourd'hui », 21-22 octobre 1989, *Maintenant et demain*, p. 33.

<sup>327</sup> Entretien avec l'auteur, 30 mars 1992.



# Conclusions générales

Quels sont, en définitive, les facteurs convergents et divergents dans notre comparaison ? Quels ont été pour les partis socialistes belge <sup>1</sup> et français et pour le parti travailliste britannique les déterminants de la décision sur les plans interne et externe ? Comment le rapport des partis socialistes à la construction européenne évolue-t-il ? Quelles sont enfin les perspectives de l'identité sociale-démocrate dans une Europe et un monde en mutations ?

Avant de conclure, précisons que nous allons dégager des caractéristiques « tendanciennes ». Elles ne sont ni mécaniques, ni systématiques et devraient être nuancées dans le cadre d'une comparaison plus large. Par ailleurs, dans un souci de clarté, nous dissociions dimensions externe et interne. Rappelons cependant l'interaction réciproque entre ces éléments, qu'il n'est guère aisé de rendre en tant que telle.

## **I. LES CONDITIONS EXTERNES**

Nous avons mis en évidence trois formes de conditionnements extérieurs : l'impact de la situation économique ; la situation géopolitique des pays considérés ; les origines idéologiques du socialisme.

### **1. L'impact de la situation économique**

L'attitude des partis politiques — et plus encore des partis sociaux-démocrates — à l'égard de la Communauté européenne a largement été tributaire du contexte économique où s'est effectuée la prise de décision. Selon nous, jusqu'au sommet de Fontainebleau en juin 1984 — moment symbolique d'une convergence —, apparaît une corrélation marquante : la Communauté européenne est mieux assumée, mieux soutenue et mieux promue en période de croissance ou de conjoncture économique en redressement. Inversement, elle suscite plus de réticences, plus d'inquiétudes et plus d'hostilité en période de récession ou de conjoncture économique défavorable.

Il s'agit d'une des clés contribuant, par exemple, à expliquer l'attitude des travaillistes britanniques sur l'adhésion à la CEE entre 1965 et 1975. En 1966, le principe de la demande d'adhésion et du début des négociations est accepté dans une période de croissance marquée en Europe et de stagnation relative au Royaume-Uni. L'espoir



est alors d'arrimer la Grande-Bretagne aux taux de croissance continentaux, notamment en intensifiant les échanges commerciaux avec les pays membres de la CEE. Lorsqu'en 1973, le Royaume-Uni adhère à la CEE et, plus encore, lorsqu'en 1975 les Britanniques se prononcent par voie référendaire sur le maintien de leur pays dans la Communauté européenne dans les termes renégociés par le nouveau gouvernement travailliste, la conjoncture s'est retournée. La présence dans la CEE est parée de moins d'attraits. Ceci explique en partie l'opposition — devenue majoritaire — du parti travailliste au maintien dans les Communautés européennes. Cette tendance est manifeste dans d'autres cas. A la fin des années soixante-dix, beaucoup de formations politiques ont préconisé un repli de type nationaliste et protectionniste face à la crise économique, au risque de paralyser les Communautés européennes.

Depuis le début des années quatre-vingt — avec de légers décalages dans le temps suivant les pays —, la corrélation est moins forte mais elle n'a pas disparu. La relative facilité avec laquelle a été ratifié l'Acte unique européen et, en revanche, la laborieuse ratification du traité de Maastricht en attestent.

Si cette corrélation a perdu de son importance, c'est surtout parce que tous les partis socialistes ont pris en compte l'interdépendance économique et financière. La perspective d'un repli protectionniste et d'une relance économique keynésienne à la seule échelle de la nation est désormais mise à mal. Et les opposants anti-européens au traité de Maastricht étaient incapables d'offrir une alternative crédible de relance nationale.

## **2. La situation géopolitique des trois pays considérés**

La situation géopolitique des pays étudiés était une donnée importante. Elle oriente — sans les déterminer — certains comportements.

### **1. La Belgique**

La Belgique n'a dû sa création et sa viabilité qu'à l'accord des nations les plus puissantes du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle a connu un essor industriel très important après sa fondation en 1830 et n'a maintenu ses taux de croissance économique que moyennant une insertion très forte dans le commerce international. Les formes de dépendance externe en matière économique, financière et commerciale ont très tôt été perçues par les élites belges. D'autant que, si l'on excepte le Congo, puis le Rwanda-Urundi après 1918, la part des échanges avec les colonies est demeurée modeste dans le commerce extérieur belge. Au surplus, les deux premiers partenaires commerciaux de la Belgique sont la France et la République fédérale allemande.

Un autre aspect de sa dépendance extérieure a été l'échec de la politique de neutralité stricte défendue jusqu'à la veille du deuxième conflit mondial par le roi et de nombreuses personnalités politiques. Au lendemain de 1945, l'idée d'une sécurité reposant sur les seules forces belges ne trouve quasiment plus de partisans parmi les responsables du pays.

Conscients de leur dépendance sur les plans économique, politique et militaire, les partis politiques belges se sont inscrits dans les projets d'unification européenne et plus largement atlantiques, et ont contribué à les développer.

## 2. *La France*

La France représente l'une des principales puissances mondiales aux XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Ce statut s'est effrité progressivement au XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la débâcle de la campagne de 1940. La défaite dans la péninsule indochinoise et l'accession à l'indépendance de presque toutes ses colonies l'ont encore affaiblie sur la scène internationale. Comme en Belgique, l'occupation du territoire par les armées allemandes a pesé lourd dans la vie et la conscience politiques d'après-guerre, notamment dans le rapport à l'Allemagne. Elle a accrédité l'idée qu'une défense nationale était désormais une utopie : il s'agit là d'une des justifications majeures à la promotion de l'idée européenne. Mais la conviction que la France avait encore un rôle à jouer sur le théâtre mondial n'a pas disparu pour autant. Au contraire : le siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies et l'arme nucléaire en font sans aucun doute figure de garants.

## 3. *La Grande-Bretagne*

Le Royaume-Uni est un pays formé depuis longtemps et une puissance mondiale historique. A l'inverse de la Belgique et de la France, la Grande-Bretagne n'a plus été envahie depuis le douzième siècle. Elle a participé au combat contre les armées allemandes durant les guerres 1914-1918 et 1940-1945, mais pas sur son territoire si l'on excepte les attaques aériennes du régime nazi.

Comme en France, la croyance en la pérennité du statut mondial est restée longtemps très puissante même après le fiasco de l'expédition de Suez en 1956. Le Royaume-Uni détient aussi un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU et l'arme nucléaire.

Enfin soulignons le lien — qui devient « relation spéciale » — avec les Etats-Unis, longtemps brandi par nombre d'opposants à l'adhésion britannique aux Communautés européennes.

En simplifiant, observons que les partis les plus ouverts ou les moins réticents au principe d'une construction européenne après la deuxième guerre mondiale ont tendanciellement été les formations des pays qui n'ont pas été une grande puissance mondiale et qui n'ont pas subi une invasion. L'occupation y a souvent ébranlé le sentiment national et favorisé la prise de conscience de la nécessité de l'unité européenne. Tendanciellement, les pays aux dimensions politique, économique et stratégique réduites et très ouverts vers l'extérieur ont ressenti plus encore cette nécessité.

Les partis belges sont les plus enclins à accepter le principe de la construction européenne, à la différence des formations du Royaume-Uni beaucoup plus circonspectes. Les éléments dégagés pour la France ne prédisposaient ni à un consentement ni à des réticences *a priori*.

## 3. Les origines idéologiques du socialisme

Nous avons isolé les racines idéologiques et théoriques d'un positionnement socialiste à l'égard de la nation, de l'internationalisme ou de l'idée de construction européenne. Durant le développement des partis socialistes en Europe, ont vu le jour deux ordres de référence complexes et paradoxaux du point de vue de notre problématique.

Les penseurs marxistes du XIX<sup>e</sup> siècle privilégient deux niveaux d'analyse.

D'un point de vue économique, le monde — très souvent ramené aux pays développés d'Europe — est présenté comme un espace où règne une interdépendance économique et monétaire : l'internationalisation du capital serait le trait dominant d'un processus historique devant conduire au socialisme puis au communisme. Dans ce cadre, la nation est conçue comme une entité économique et politico-juridique tout à fait transitoire, en prélude à un ordre mondial postnational.

Politiquement, l'Etat y est décrit comme l'expression de l'hégémonie politique de la bourgeoisie. En conséquence, les principaux penseurs marxistes du XIX<sup>e</sup> siècle portent peu d'intérêt, voire méprisent ce qui a trait à la nation et à l'Etat.

La socialisation politique de la classe ouvrière, l'établissement d'organisations socialistes importantes modifient ces données. Ce processus, qui commence au crépuscule du XIX<sup>e</sup> siècle, connaît une consécration symbolique en 1914, lorsque la plupart des partis socialistes votent les crédits de guerre et que certains d'entre eux acceptent des participations ministérielles dans les gouvernements d'« union sacrée ».

La logique du comportement et de la prise de décision des partis socialistes s'est inversée. Le système et l'évolution des sociétés ne sont plus analysés en fonction d'un préalable internationaliste mais à partir de la conception de l'intérêt de la nation de chaque parti, qui tente ensuite de combiner son approche avec certaines formes d'internationalisme.

Cette évolution s'accroît lorsque les socialistes marquent un intérêt de plus en plus prononcé pour les différentes formes d'intervention économique et politique de l'Etat. Avant la guerre 1940-1945, surtout pour la Suède et pour la Belgique, et à la libération pour d'autres pays d'Europe occidentale. L'édification de l'Etat-providence ou du *Welfare State* en témoigne. Les composantes de l'action socialiste des différents Etats-providence et des rapports de force construits sont pensés et conçus à l'échelle de l'Etat-nation. Cet aspect est d'autant plus important que les partis socialistes et sociaux-démocrates ont fait de la défense et de la participation à la démocratie parlementaire un élément identitaire, notamment par rapport à l'Union soviétique et aux partis communistes. Or, jusqu'à maintenant, la démocratie parlementaire et la citoyenneté ne se sont exercées de manière cohérente que dans le cadre national. Avec cette transformation, la dimension économique mondialiste de l'école libérale et marxiste du XIX<sup>e</sup> siècle est passée sous silence dans le cadre référentiel.

Le positionnement des organisations socialistes à l'égard de la construction européenne s'est inscrit, lui aussi, dans la logique de la socialisation nationale. L'intégration même des formations socialistes au système politique et à la nation supposait donc que nous prenions en compte des éléments distincts pour chacun des pays considérés : la situation économique et sociale, l'histoire du pays et ses caractéristiques culturelles, le régime et le système politiques entre autres, les modes de scrutin et les formes de concurrence électorales, et l'importance du pays dans les relations économiques et politiques internationales.

Nous nous sommes dès lors interrogé sur les facteurs qui, dans la situation interne, forcent la décision et sur les constantes qui se manifestent dans les pays et les partis pris en considération.

Une des principales caractéristiques est en effet la grande diversité des attitudes des partis et leur évolution dans le temps. Nous suggérons à ce sujet une division en trois étapes :

- des ébauches des diverses formes de *Welfare State* au début des années soixante-dix : période durant laquelle se développent les différents Etats-providence ;
- les années soixante-dix : phase où la « force propulsive » du keynésianisme national s'épuise ;
- l'acceptation par les partis socialistes et sociaux-démocrates, dans les années quatre-vingt, de l'interdépendance économique, sociale et politique.

## II. LES CONDITIONS INTERNES

Un des enseignements primordiaux de notre comparaison est l'importance essentielle des facteurs d'ordre interne dans la prise de décision des partis socialistes sur les questions européennes, surtout lors des deux premières étapes <sup>2</sup>.

### 1. Les caractéristiques historiques et culturelles du pays

L'examen de la variable culturelle a été crucial, notamment dans sa dimension symbolique « décisive » et dans chaque « processus de légitimation » <sup>3</sup>.

La Belgique, jeune nation, est divisée en deux entités aux caractéristiques très dissemblables du point de vue économique, social et culturel : la Flandre et la Wallonie. Nous avons pu mesurer les distinctions séparant une Flandre catholique et paysanne au *xix<sup>e</sup>* siècle et une Wallonie industrielle et sécularisée, de même que les permanences engendrées par ces origines différentes. Cette coupure est essentielle car elle a freiné l'émergence d'un sentiment national. Dans les débats sur la supranationalité et la délégation de pouvoir à une organisation fédérale, n'apparaît pour ainsi dire jamais le concept d'une « historicité » belge.

En France, on ne peut analyser le rapport des partis à la construction européenne sans mettre en évidence le rôle ou la vocation spécifiques — supposés — de la France dans l'histoire des idées et de l'Europe. Cette conviction, née en grande partie de la révolution de 1789, ferait du pays de Voltaire et de Montesquieu une nation à part incarnant des valeurs, des vertus, matérialisées par la devise de la « république » : la liberté, l'égalité et la fraternité <sup>4</sup>. Cette croyance a innervé deux types d'attitude que l'on retrouve dans les clivages qui divisent l'échiquier politique : les uns prônent une construction européenne, fortement influencée par la participation française et destinée à renforcer l'exceptionnalité en question ; les autres s'opposent à une délégation de souveraineté induite par les traités des Communautés européennes, qui ne pourrait qu'hypothéquer les acquis et les potentialités de la France. La campagne référendaire d'août-septembre 1992 a opposé les tenants des deux thèses.

Le Royaume-Uni a aussi revendiqué un caractère exceptionnel, arguant de la pérennité de son régime et de la vigueur de son Parlement. La chambre des Communes se pose en lieu de la souveraineté, de la prise de décision et du contrôle de son exécution. Cette dimension est importante car elle a été sans cesse mobilisée contre l'adhésion à la Communauté européenne ou, par la suite, contre toute avancée institutionnelle de type fédéral. En outre, le caractère insulaire de la Grande-Bretagne l'a quelque peu écartée des échanges sur le continent européen.

Le Commonwealth a par surcroît été longtemps une source de mobilisation pour les Britanniques : il incarnait quelque chose d'absolument essentiel sur les plans politique et économique, mais aussi culturel et humain. Les opposants aux institutions européennes l'ont souvent invoqué lors des débats sur l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE. Cet attachement a fort retardé cette adhésion et a laissé supposer que le Commonwealth pouvait être une alternative à la présence de la Grande-Bretagne dans les institutions européennes.

Soulignons que ces éléments doivent être pondérés pour les partis dont le pays a réussi à tirer un maximum de profit de la construction européenne et s'est volontairement inscrit dans le processus, la SFIO, par exemple. Inversement, le Labour Party a défendu le « non » à la construction européenne entre 1945 et 1951. Cette erreur d'appréciation a obligé le Royaume-Uni à adhérer à une organisation qu'il n'avait pas contribué à façonner, ce qui y a créé une dynamique spécifique et complexe. Les autorités britanniques ont dû accepter un « acquis communautaire » — qu'elles estimaient contraires à leurs intérêts — lors de leur adhésion et elles n'ont eu de cesse de le combattre. Attitude qui a nourri la suspicion des pays originellement membres de la CEE sur la réalité de la « conversion » européenne de la Grande-Bretagne, compliqué, par choc en retour, la satisfaction de leurs revendications et entretenu de nombreuses réserves et oppositions dans le Royaume-Uni envers la Communauté européenne.

## 2. Système politique et modes de scrutin

L'attitude des socialistes belges et français, et des travaillistes britanniques à l'égard de la construction européenne a dépendu de leur présence ou non aux affaires du pays. Pour mesurer l'ampleur de ce phénomène, il faut aussi isoler les moments de polarisation sociale dans les pays et les partis.

L'accession au pouvoir ou le renvoi dans l'opposition suscitent des changements d'attitude plus ou moins importants sur la question européenne. Les comportements sont distincts selon que les partis sont au gouvernement ou dans l'opposition : nous parlerons d'« effet d'opposition » ou, au contraire, d'« effet de participation ».

D'une façon générale, nous avons remarqué, dans les deux premières des trois phases, une propension au « gauchissement » lorsque les partis sont dans l'opposition et, inversement, un infléchissement vers la modération et le « réalisme » lorsqu'ils sont au gouvernement. Quel est l'impact du positionnement sur la Communauté européenne dans les deux circonstances ? Poser cette problématique revient à s'interroger sur la corrélation entre « gauche » et Communauté européenne.

Jusqu'aux années quatre-vingt, au pouvoir, les partis socialistes ont eu des positions moins radicales et plus favorables à la construction européenne. Dans l'opposition, ils multiplient leurs critiques envers les institutions européennes. L'« effet d'opposition » entraîne en général un « gauchissement » des attitudes des partis socialistes.

Plus une formation socialiste se situe à gauche, plus elle est réservée et réticente à l'égard de la Communauté européenne <sup>5</sup>. Les partis socialistes renvoyés dans l'opposition deviennent plus critiques envers les Communautés européennes. On l'a vu en Belgique, entre 1950 et 1954, entre 1958 et 1961 et entre 1974 et 1977 ; en France, entre 1951 et 1956 et, dans la longue période d'opposition sous la v<sup>e</sup> République, plus

spécifiquement entre 1971 et 1981 ; en Grande-Bretagne enfin, particulièrement entre 1970 et 1974 et entre 1979 et 1983.

Mais sous l'influence des éléments d'ordre interne, la portée des modifications varie de parti à parti. Si elle a pris des formes très visibles en France (1971-1981) et au Royaume-Uni (1979-1983), elle est nettement moins lisible — bien que réelle — dans le cas belge.

Au troisième stade de notre division chronologique, ce « gauchissement » s'est atténué. Il s'agit là d'un élément nouveau et capital. C'est très marquant dans le cas belge à partir de 1981-1982 et pour les socialistes français, à partir de mars 1983. Enfin, après la débâcle électorale de 1983, le parti travailliste revoit son programme dans une optique beaucoup plus modérée.

L'évolution convergente, au cours de ces dix dernières années, de la plupart des partis socialistes européens procède d'un double constat : l'importance de l'interdépendance économique, financière et politique, et l'impraticabilité des différents modèles de *Welfare State* au niveau national. Cette évolution capitale résulte de la convergence des politiques économiques des Etats membres de la Communauté européenne. Elle ne procède pas d'hypothétiques consultations ou coopérations transnationales mais plutôt d'une prise de conscience tardive : l'impossibilité de revenir à une politique économique de relance et de redistribution à la seule échelle de l'Etat-nation. L'échec de la tentative du gouvernement français d'impulser, entre 1981 et 1983, une politique de relance par la demande a démontré l'impossibilité d'inverser une tendance à l'échelle d'un seul pays, aussi puissant fût-il que la France.

D'autres paramètres influent sur les modalités d'appréhension des problèmes : les projets (nouveaux traités, demandes d'adhésion,...) en cours de discussion ; les conditions de l'accession à la majorité ou du renvoi dans l'opposition ; le système politique et électoral dans lequel se meut chacun des partis.

### 1. *Le cas belge*

Le régime parlementaire « consociationnel », où le poids des partis politiques est essentiel, a eu une portée déterminante. Dès lors que la modération et le sens du compromis s'imposent pour accéder aux affaires et s'y maintenir, un seul parti ou une seule famille politiques ne peuvent imprimer une orientation politique. Plusieurs éléments nuancent donc les conclusions sur le renvoi dans l'opposition ou l'accession au gouvernement.

Le renvoi dans l'opposition ou l'accession à la majorité revêtent moins d'importance « idéologique » que dans les pays où un parti ou une coalition d'une même sensibilité politique occupent seuls le pouvoir.

Un jeu d'équilibre et de contre-équilibre s'est installé de manière permanente dans les partis pivots ou partis « modérateurs » : le parti social-chrétien (psc) et le christelijke volkspartij (cvp). En coalition avec les libéraux, l'aile « gauche » de ces partis est le plus souvent le porte-parole de la formation au gouvernement. L'aile « droite » joue ce rôle dans les alliances avec les socialistes <sup>6</sup>. La menace de modifier les alliances est plus ou moins permanente. Elle est moins nette aujourd'hui <sup>7</sup> en raison du déclin électoral impressionnant du cvp et de l'éclatement de l'électorat <sup>8</sup>.

De même, il existe une certaine continuité dans la gestion des affaires : les ruptures y sont assez rares mais elles existent <sup>9</sup>.

Dans ce mode de fonctionnement se dégage une logique, mise en évidence par Jean et Monica Charlot : en définitive « le pouvoir d'un parti au gouvernement est peut-être davantage matérialisé par les mesures qui ne sont pas prises du fait de sa présence que par celles qui sont traduites en lois par lui-même et ses alliés » <sup>10</sup>.

En Belgique, le système « consociationnel » a pondéré l'effet des deux lois tendancielles. Il y a eu des « gauchissements » mais dans des limites autorisant la participation au gouvernement en coalition. Par ailleurs, le parti socialiste n'a été absent longtemps <sup>11</sup> ou de manière marquante <sup>12</sup> que rarement. La dynamique « effet d'opposition »/« effet de gouvernement » a dès lors été moins forte. Enfin, les attitudes envers la construction européenne ont toujours été relativement consensuelles et les « gauchissements » limités mais nous avons observé, durant les années soixante-dix, un clivage entre les trois principales familles politiques sur le contenu de la construction européenne.

## 2. *Le cas britannique*

Là où existent certaines formes de continuité en Belgique, des ruptures plus nettes peuvent et doivent en principe se produire en Grande-Bretagne en raison du scrutin uninominal à un tour. Jusqu'en 1979, les ruptures ont été moins prononcées que ne le laissent supposer les changements au pouvoir. Nombre d'observateurs qualifient d'ailleurs les années 1945-1979 comme une période de « consensus » et de continuité du *Welfare State*. En raison à la fois de l'empreinte « socialiste » relativement modérée du parti travailliste durant ces années <sup>13</sup> mais aussi d'un ralliement partiel du parti conservateur à certaines réalisations des gouvernements travaillistes. L'équipe de Margaret Thatcher a donc rompu avec les orientations travaillistes comme avec la philosophie des précédents gouvernements conservateurs.

Entre autres traits du système politique britannique, on retiendra l'impression de pouvoir influencer de manière forte sur le cours de la vie économique, politique et sociale : tout élément susceptible d'y faire obstacle a longtemps rencontré une hostilité profonde, latente ou explicite ; et, au-delà des ruptures d'un gouvernement à l'autre, le fait que la confrontation duale interdit l'unanimité à la Chambre des Communes. La dimension d'« effet d'opposition » en a pris une ampleur parfois d'autant plus tangible.

## 3. *Le cas français*

En raison de son histoire, du mode d'organisation du pouvoir et du scrutin uninominal à deux tours, des majorités claires autour d'une « sensibilité » politique et d'un « parti dominant » <sup>14</sup> émergent des élections sous la v<sup>e</sup> République. L'opportunité et le sentiment de pouvoir mener une politique économique sans contraintes ont longtemps été très profonds. On retrouve donc le même genre d'inquiétudes à propos des éléments de nature à entraver des choix de politique économique. Eu égard aussi à la bipolarisation très marquée dans l'histoire française, la gauche n'a pour ainsi dire jamais soutenu un gouvernement de droite ou inversement. Ici aussi la dichotomie entre « parti au gouvernement » et « parti dans l'opposition » était très prononcée. Il faut

toutefois nuancer les corrélations « opposition » — « gauchissement » et critiques envers la CEE dans la mesure où la SFIO et le PS ont affaire, de 1958 à 1974, à un président et à une majorité très réservés à l'égard des Communautés européennes, ce qui met une nouvelle fois en évidence l'influence des données internes.

Ainsi, les partis socialistes les moins favorables — voire les plus hostiles — à la Communauté européenne fonctionnent-ils dans un système politique qui leur permet d'assurer le pouvoir seuls ou comme formation dominante d'une coalition. Pendant longtemps, l'Etat-providence national a été mobilisé comme un modèle à développer. Dans cette optique, la CEE est dénoncée comme une entrave.

Le modèle de *Welfare State* en Grande-Bretagne et dans les pays scandinaves est ici capital, car il a constitué un idéal de mobilisation. Les principaux partis sociaux-démocrates et le parti travailliste — susceptibles d'obtenir une majorité absolue — ont longtemps refusé le principe d'une adhésion à la Communauté européenne, perçue comme une contrainte à l'exercice de leur pouvoir et de leurs acquis.

En revanche, pour les partis socialistes qui accèdent au gouvernement dans le cadre d'une coalition — en particulier dans les pays du Benelux —, cette réserve a été très peu présente dès lors que les partis étaient déjà contraints par les nécessités d'une alliance gouvernementale.

### III. LES CLIVAGES ENTRE PARTIS SUR L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

La nuance apportée dans le cas français pour la période 1958-1974 conduit à comparer l'attitude des trois partis aux choix opérés par les autres formations politiques de leur pays. Dans quelle mesure existe-t-il un clivage sur la question européenne entre les partis de gauche et quels sont ses effets sur le parti socialiste ? Le parti socialiste est-il ou a-t-il été lui-même traversé par des clivages induits par la construction européenne ? Existe-t-il, en matière européenne, un clivage sur l'échiquier politique national ?

#### 1. Le clivage au sein des partis de gauche

Dans les trois situations que nous avons examinées, existe un parti communiste dont les positions sont hostiles aux institutions européennes jusqu'au milieu des années soixante.

Par la suite, les comportements des PC se diversifient. Ainsi, le PCF et le parti communiste de Grande-Bretagne resteront de farouches adversaires du marché commun. L'attitude du parti communiste de Belgique sera plus pondérée et plus positive <sup>15</sup>. De façon parfois confuse, le PCB se prononce pour la démocratisation des institutions communautaires et, par exemple, pour l'accroissement des pouvoirs de l'Assemblée européenne.

Au-delà de ces divergences rapidement esquissées, il faut bien sûr mesurer l'influence et la force des partis en présence. Le poids électoral du PCF était de loin supérieur à celui du PCB. Et le poids du parti communiste de Grande-Bretagne se limitait à quelques organisations syndicales et aux milieux intellectuels proches du Labour Party.

L'influence du PCF sur le positionnement européen de la SFIO puis du PS a fort évolué dans le temps. Aux origines des institutions européennes, le parti communiste



recueille des scores oscillant entre 25 et 30% des voix et est très largement le premier parti de la gauche. Il défend une ligne très nationaliste, fondée sur la défense de la souveraineté nationale, la lutte contre la renaissance de l'hégémonie allemande et le « rapt américain » de l'Europe. Il contribue de la sorte au choix « occidental » des responsables socialistes français qu'inquiètent l'attitude de l'URSS et la puissance d'un parti concurrent, relais des positions de l'Union soviétique. Le PCF sera un « contre-modèle » idéal dans le débat sur la création des Communautés européennes.

Au milieu des années soixante, d'ennemi, le PCF devient un allié potentiel dans le cadre d'une stratégie d'union de la gauche qui émerge lors de la première élection présidentielle (1965). Certes, de 1965 à 1977, socialistes et communistes soulignent leurs divergences en matière internationale, et plus spécifiquement sur la CEE. Il n'en demeure pas moins que la stratégie d'union de la gauche — qui suppose en premier lieu un « gauchissement » des socialistes — est la période la plus prolifique en critiques envers la CEE. Il ne sera jamais question de retrait des Communautés mais la « logique capitaliste » et « libérale » des Communautés sera condamnée comme jamais auparavant et comme elle ne le sera jamais plus après l'accession de François Mitterrand à la présidence de la République. Sa victoire en mai 1981 et le déclin électoral du PCF amoindriront la pression à « gauche » sur l'organisation socialiste. Même si l'écart s'est réduit entre le parti socialiste et le parti communiste aux élections du 28 mars 1993, il nous paraît peu probable que le PCF puisse encore beaucoup influencer — fût-ce de manière indirecte — sur les orientations européennes du parti socialiste.

Dans le cas français, il faut donc insister sur la permanence du clivage européen entre communistes et socialistes et sur la contrainte — en termes d'influence directe et indirecte — exercée par le PCF jusqu'en 1981.

En Grande-Bretagne, où le parti travailliste a très longtemps été opposé à la CEE, il est plus difficile de parler de clivage. A cet aspect, ajoutons la faiblesse du CPGB et son impossible développement électoral au Royaume-Uni. Néanmoins, il y a parfois eu des actions et des influences indirectes par la voie syndicale qui a pu — compte tenu du principe des votes bloqués — avoir quelque influence, mais peu significative.

En Belgique, un clivage manifeste oppose le parti communiste anti-CEE et le parti socialiste pro-européen jusqu'au milieu des années soixante. L'influence du parti communiste sur le PSB nous semble extrêmement modeste et ressortit essentiellement au registre du « contre-modèle » durant la décennie cinquante. La fonction « d'aiguillon » qu'a essayé de remplir le PCB durant les années soixante-dix est restée circonscrite dans des limites très étroites <sup>16</sup>.

## 2. Les clivages au sein des trois partis socialistes étudiés

L'attitude des trois partis envers la construction européenne est aussi déterminée par leurs caractéristiques respectives. Dans quelle mesure, ces partis ont-ils connu des clivages internes sur les questions européennes et quelle en a été la nature ? Les circonstances varient très fort d'un parti à l'autre.

### 1. *Le parti travailliste britannique*

Aussi longtemps que règne un consensus entre conservateurs et travaillistes sur le refus de rejoindre la CECA, la CED, le marché commun ou l'Euratom, seules des nuan-

ces séparaient les positions exprimées par les différents intervenants travaillistes. Tout au plus observe-t-on, dans les rares propos consacrés à cette problématique, un accent plus marqué de la gauche bevanite sur la dimension « capitaliste » du marché commun.

Avec la première demande d'adhésion du gouvernement Macmillan, des dissensions apparaissent. Elles demeurent feutrées dès lors que le compromis voté à la conférence de 1962 satisfait tout un chacun. Mais la conférence refusera d'endosser l'hypothèse d'un rejet du principe d'une adhésion à la CEE.

Lorsque le gouvernement Wilson fait acte de candidature en 1966, les tensions internes se développent. A partir de ce moment, nous pouvons identifier dans le Labour Party quatre attitudes à l'égard de la CEE, d'importance variable dans le temps.

— Le groupe des « Lib-Lab » souhaite une ouverture du Royaume-Uni dans les échanges culturels, économiques et commerciaux avec l'Europe. Persuadés que la Grande-Bretagne a perdu son statut mondial, qu'aucune politique économique autonome n'est réalisable, que le futur du pays est avant tout tourné vers l'Europe et non vers les Etats-Unis et encore moins le Commonwealth, il milite pour une adhésion rapide aux Communautés et dénonce le « mythe » d'un retour possible au « Golden Age » de l'expérience travailliste de 1945 à 1951. Jusqu'à son départ du parti travailliste en 1983, Roy Jenkins incarne la figure de proue de cette tendance.

— L'aile « droite » du parti compte des opposants farouches à la CEE. Convaincus que l'adhésion à la Communauté européenne réduirait l'ouverture économique et commerciale du Royaume-Uni à la seule Europe, ils y voient le cimetière des intérêts du Commonwealth, de la Grande-Bretagne, comme grand mondial, et du libre-échange, fondement historique de la puissance du Royaume-Uni. Une entrée dans le marché commun marquerait la perte progressive de l'identité britannique. Leader du parti de 1955 à 1963, Hugh Gaitskell est le représentant le plus autorisé de cette tendance. A sa suite, Peter Shore et Douglas Jay martèleront la même argumentation.

— S'exprime aussi une opposition de « gauche » à l'adhésion au marché commun et, après 1973, aux institutions communautaires. A la perte des attributs de souveraineté, elle ajoute un argument majeur : une entrée dans le marché commun affaiblirait le socialisme et corsetterait toute expérience travailliste en Grande-Bretagne. L'expérience de 1945 à 1951 constitue dans ce cas l'idéal-type à atteindre et à retrouver. Michaël Foot sera l'une des personnalités dirigeantes de ce groupe avant que Tony Benn ne se fasse le héraut de la lutte travailliste contre l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE et, par la suite, contre toute avancée des Communautés européennes.

— Enfin des groupes et des personnes, le plus souvent peu enthousiasmés par l'adhésion de la Grande-Bretagne au marché commun et par la construction européenne, résignés ou convaincus de sa nécessité, en particulier aux points de vue économique et commercial : c'est le cas d'Harold Wilson.

Lors de la demande d'adhésion du gouvernement Wilson en 1966, les représentants des premier et quatrième groupes sont majoritaires dans le parti. La fin difficile de la législature travailliste en 1969-1970 et la défaite électorale modifieront et

brouilleront ces données. L'attitude face à la conclusion de la négociation d'adhésion par le gouvernement d'Edouard Heath en témoigne. Alors qu'en 1962, l'ensemble des tendances s'étaient entendues sur une position commune, le groupe des « Lib-Lab » mené par David Owen, Shirley Williams et Roy Jenkins estime le résultat de la négociation conforme à ce qu'aurait pu espérer un gouvernement travailliste et se prononce pour l'acte d'adhésion tel que présenté par le gouvernement conservateur. Ayant eu à subir un gauchissement du parti et l'« effet d'opposition », Harold Wilson ne pourra assumer cette position. Le clivage au sein du parti travailliste s'approfondit et débouche sur une question problématique : l'attitude du parti travailliste parlementaire (PLP) par rapport à l'appareil du parti. En l'espèce, la question européenne sera un révélateur d'un conflit sur la nature du parti.

Le désaccord prend de l'ampleur lors du référendum de 1975. A ce stade une quadruple division traverse l'organisation travailliste :

- entre une majorité pro-CEE et une minorité anti-CEE dans le Cabinet ;
- entre pro- et anti-CEE dans le parti parlementaire : il est difficile de mesurer le rapport de forces dès lors qu'Harold Wilson a choisi de trancher par la voie du référendum ;
- entre une majorité anti-européenne et une minorité pro-communautaire dans l'appareil du parti ;
- entre le parti et le gouvernement travaillistes.

Cette situation est à l'origine de la revendication d'une modification des règles de fonctionnement interne et des statuts du parti, qui aboutira à la conférence de 1980 et au congrès de Wembley en 1981.

Le désastre électoral de 1983 coupe court à l'évolution anti-CEE. Après la nomination de Neil Kinnock à la tête du parti, la Communauté européenne disparaît des préoccupations premières de l'organisation travailliste mais reste un objet de révisions. L'heure est à la reconstruction du parti et les facteurs de division sont mis sous le boisseau. Certes, Peter Shore, Douglas Jay et Tony Benn font épisodiquement état de convictions anti-européennes mais sans relais marquants.

Une modification dans l'équilibre des forces internes favorise l'émergence d'un nouvel européenisme particulièrement visible à partir de 1988. Les partisans de l'inéluctabilité de la présence britannique dans la CEE ont repris le parti en main, et l'aile gauche anti-communautaire a perdu de son influence. Une double évolution apparaît : fait déterminant, les organisations syndicales abandonnent leurs positions hostiles ou mitigées au profit d'un européenisme affiché ; une frange de la gauche du parti — autrefois opposée à l'adhésion à la CEE ou au maintien dans la Communauté européenne — se convertit au militantisme européen : Ken Coates ou Stuart Holland ont suivi ce cheminement.

## 2. *La SFIO et le parti socialiste français*

Les socialistes français seront aussi divisés sur la question européenne. La CED a véritablement coupé le parti en deux. Ici aussi, nous isolons quatre tendances plus ou moins homogènes.

- Certains sont des partisans convaincus de la nécessité de l'unification européenne. Fédéralistes, ils se retrouvent dans la branche française du mouvement

socialiste pour les Etats-Unis d'Europe. Leur tête pensante est un intellectuel brillant, André Philip. Leur argumentaire repose sur deux facteurs prédominants dont le dénominateur commun est le dépassement des capacités de l'Etat-nation : en matière de politique de défense et de sécurité, l'unification européenne est seule apte à assurer l'édification d'une troisième force entre les Etats-Unis et l'URSS. Pour que cette construction européenne ait un sens, les institutions créées doivent être de nature fédérale ; ce raisonnement est transposé dans les domaines économique, financier et commercial où l'imbrication internationale des échanges engendre des formes d'interdépendance de plus en plus prononcées mais aussi des coûts de plus en plus élevés à l'innovation technologique. Les pays d'Europe auraient à se fédérer pour assurer des effets d'échelle comme aux Etats-Unis ou en URSS.

- De 1946 à 1969, un groupe forme l'axe majoritaire du parti sous la direction de Guy Mollet. La plupart des responsables sont également convaincus de la nécessité de l'unification et de la construction européennes. Mais, à l'inverse des fédéralistes, ils prônent une approche fonctionnelle. Ils se montrent nettement plus réticents quant à l'hypothèse d'une Communauté politique européenne et plusieurs d'entre eux rejoignent le camp des opposants au traité CED.
- La troisième composante — de « droite » — est plus hétéroclite et ne constitue un groupe que dans le cadre du débat relatif à la ratification du traité CED. Elle agrège des partisans de l'unification européenne mais qui sont hostiles au réarmement allemand tel que conçu dans le projet. Il s'agit d'une aile atlantiste se refusant à soutenir l'édification d'une « pseudo- » armée européenne sans garanties plus explicites des Etats-Unis. Ceux-là votent contre la CED mais adoptent les accords de Londres et de Paris.
- Enfin, existent les ailes « gauche » de la SFIO qui ne sont pas homogènes mais dont le groupe majoritaire est celui des « internationalistes » : ils critiquent le rétrécissement de l'Europe aux six Etats fondateurs de la CECA et dénoncent la nature anti-communiste et anti-soviétique du traité.

Une divergence séparera les socialistes lors du débat sur la CED : les choix effectués au congrès diffèrent de ceux du groupe parlementaire. En effet, le congrès socialiste de 1954 s'est prononcé — certes avec une forte minorité — pour la ratification alors qu'une — très courte — majorité des députés socialistes vote « contre » en dépit d'une consigne de vote impérative.

L'adoption du marché commun et de la Communauté européenne de l'énergie atomique — sous un gouvernement conduit par Guy Mollet — ne rencontre qu'une indifférence surprenante à certains points de vue.

Durant le premier septennat présidentiel de Charles de Gaulle, les socialistes soutiennent consensuellement la Communauté européenne, ce qui atténue d'autant — en raison d'éléments internes — « l'effet d'opposition ». Guy Mollet, Gérard Jacquet, Albert Gazier et Christian Pineau apparaissent alors comme les principaux porte-parole de la SFIO sur cette question. Cette situation est l'effet d'un concours de circonstances. La SFIO utilise la question européenne comme instrument de légitimation interne contre le pouvoir gaulliste. Les socialistes français sont dans l'opposition et n'ont donc pas de compte à rendre sur une action gouvernementale. Leurs positions

de principe ne sont confrontées à aucun exercice du pouvoir. Les personnes ou les groupes qui auraient éventuellement pu remettre en question ces orientations n'appartiennent plus, pour l'essentiel, à la SFIO. Ils ont quitté la formation socialiste, ou en ont été exclus, suite aux positions adoptées sur la guerre d'Algérie ou à l'attitude envers l'accession de de Gaulle aux commandes de l'Etat.

Dès que les conditions internes se modifieront, des approches distinctes reverront le jour. Un courant hostile aux Communautés européennes se développera, le CERES. Mené par Jean-Pierre Chevènement et Didier Motchane, le centre d'études de recherches et d'éducation socialistes défend une idéologie imprégnée de nationalisme : il adopte une rhétorique de nature révolutionnaire, qui prétend édifier le socialisme en France et met en lumière des éléments d'exceptionnalité hérités de la révolution française de 1789.

Ses critiques envers la CEE sont virulentes. En faisant partie de la coalition majoritaire au congrès d'Epinais, le CERES accroît son influence dans le parti socialiste<sup>17</sup>. Il est à l'origine de la décision de François Mitterrand de tenir un congrès extraordinaire sur les questions européennes à Bagnolet en décembre 1973 qui confirme l'existence d'un clivage interne sur cette problématique.

Exceptée l'attitude du CERES, la première législature socialiste (1981-1986) révèle deux autres formes de clivage à l'intérieur du parti socialiste : l'une sur l'ampleur des obligations induites par l'appartenance à la Communauté européenne, l'autre sur la forme institutionnelle à défendre. La première problématique est débattue à la lumière des questions d'ordre monétaire, suite aux trois dévaluations réalisées entre 1981 et 1983. François Mitterrand maintiendra le franc français dans le système monétaire européen et entrainera un tournant dans les orientations économiques du gouvernement. La deuxième problématique s'inscrit dans le débat relatif au traité d'Union européenne, rédigé sous la houlette d'Altiero Spinelli. Des divisions apparaissent sur cette question :

- au sein de la délégation socialiste au Parlement européen, qui comptait des partisans, des opposants et des hésitants ;
- le groupe parlementaire socialiste français s'abstient au Parlement européen tandis que François Mitterrand apporte un appui ambigu à la philosophie du traité ;
- les instances centrales du parti socialiste et la délégation au parlement européen ne s'accordent pas pour dire à qui revenait la prise de décision.

Si l'Acte unique européen a suscité beaucoup moins de polémiques, le traité de Maastricht a en revanche ravivé le vieux clivage entre le CERES, devenu entre-temps Socialisme et République, et la majorité du parti. Mais il faut nuancer sa portée dans la mesure où la campagne de Socialisme et République s'est effectuée dans l'optique d'un durcissement opéré par ce courant après la démission de Jean-Pierre Chevènement comme ministre de la Défense ; ce qui l'a en fin de compte conduit à créer son propre mouvement — le mouvement des citoyens — et à prendre congé du parti socialiste.

### 3. *Les socialistes belges*

Dans les dernières décennies, le PSB puis le parti socialiste et le socialistische partij sont apparus comme des partis homogènes favorables à l'intégration euro-

péenne. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. L'« unanimisme européen » est postérieur à la ratification du marché commun et de l'Euratom. Encore convient-il de rappeler les divergences exprimées lors du conseil général du PSB de mai 1960 sur le principe de l'élection au suffrage universel du Parlement européen.

Avant 1957, le PSB a été secoué par des débats internes — parfois virulents — sur la CECA et la CED. S'y affrontent :

- le groupe des responsables fédéralistes rassemblés dans le mouvement socialiste pour les Etats-Unis d'Europe autour de Fernand Dehousse et de Raymond Rifflet ;
- un groupe d'« internationalistes », très réticents à l'égard d'une Communauté de nature fédérale et inquiets des motivations anti-soviétiques à l'origine de la CED et — dans une moindre mesure — de la CECA ;
- certaines personnalités — en particulier du côté flamand — perplexes sur les délégations de souveraineté et inquiètes de l'absence de la Grande-Bretagne dans le processus de construction européenne. Elles craignent d'être étranglées dans une logique franco-allemande contraire, selon elles, aux intérêts de la Belgique. Lors du débat sur la CECA, ces inquiétudes sont accentuées par l'avenir de l'industrie charbonnière en Belgique ;
- les partisans de raison de l'unification européenne qui suivent la personnalité « phare » responsable des affaires européennes et étrangères dans le parti socialiste, Paul-Henri Spaak.

Lors du débat sur la CED, la division a été importante mais elle disparut relativement vite. Après 1957, on décèle parfois encore des nuances mais plus de réel clivage entre les socialistes belges.

#### 4. *Y a-t-il un parallélisme des clivages internes ?*

Peut-on, à l'examen des clivages internes aux trois formations, relever des affinités entre les divers groupes présents au sein même des partis socialistes ?

Le positionnement le plus homogène émane des représentants des ailes « fédéralistes » : ils ont créé le mouvement pour les Etats-Unis socialistes d'Europe, très rapidement devenu mouvement socialiste pour les Etats-Unis d'Europe.

On peut aussi rapprocher les « internationalistes ». La plupart du temps, ils conçoivent la construction européenne dans la perspective d'une coopération mondiale. Aussi condamnent-ils l'édification d'une Europe réduite à six pays, à vocation atlantiste et anti-soviétique, et fortement influencée par la démocratie-chrétienne. Le contenu et la forme de la construction européenne sont plus en cause que son principe. Même si certains défendent encore cette thèse, la promotion de cette optique s'est effectuée dans le contexte particulier de l'après-guerre et est plus spécifiquement liée au débat sur la CED. Elle perdra beaucoup de vigueur par la suite en raison de la mise entre parenthèse, des discussions sur les questions de sécurité et de défense dans la construction européenne et aussi du discrédit et de la paralysie qui ont rapidement atteint l'ONU — que les internationalistes avaient proposée comme « alternative ».

Enfin, il reste à évoquer les représentants d'une « gauche nationalisante ». Dans la période contemporaine, nous songeons avant tout à Jean-Pierre Chevènement et à son courant en France, et à Tony Benn et ses partisans au Royaume-Uni. Ils s'accor-

dent sur l'idée que le socialisme doit être édifié à l'échelle de la nation. Ils se battent pour diffuser le caractère « exceptionnel » de certaines valeurs nationales historiques, et refuser leur dilution présumée par délégation de souveraineté institutionnelle. Ils dénoncent une construction européenne de nature « capitaliste » et « libérale », et rejettent toute perspective fédérale pour les institutions de la Communauté européenne.

Mais en raison même de certains points de convergence, leurs réflexions divergent sur les vertus attachées au nationalisme démocratique et sur les changements qui devraient intervenir dans la construction européenne. Là où Jean-Pierre Chevènement loue la « République », le centralisme jacobin et l'exécutif, Tony Benn vénère la Chambre des Communes, le rôle du Parlement et l'exemplarité de la démocratie britannique. Par ailleurs, les éléments sur lesquels le CERES ou l'aile gauche du parti travailliste se focalisent dans la construction européenne sont parfois totalement contradictoires en raison de leur approche protectionniste. L'exemple de l'agriculture et de l'attitude face à la PAC est, à cet égard, tout à fait révélateur. En définitive, les attitudes des ailes « gauches nationalisantes » renvoient aux origines de l'influence sociale-démocrate : une mobilisation et une légitimation issue des premiers acquis des partis socialistes et sociaux-démocrates, une réflexion sur l'action socialiste dans le seul cadre de la nation et donc l'attachement à l'Etat keynésien national, un manque de considération pour la politique étrangère et, plus globalement, pour les contraintes afférentes à l'interdépendance accrue dans tous les domaines.

Reste à décrire la composante quantitativement la plus importante. C'est la plus difficile à définir de façon positive. Elle s'est révélée la plus fluctuante dans ses positions. Mais une double convergence se manifeste depuis plusieurs années. Elle concerne la prise en compte — vraisemblablement irréversible — de l'internationalisation des opérations économiques, commerciales, financières, etc. Ce groupe constitue aussi la fraction de plus en plus majoritaire, à telle enseigne que les oppositions sont devenues marginales au sein des organisations socialistes.

### 3. Le clivage sur l'échiquier politique

Envisager la présence et l'influence d'un clivage relatif aux questions européennes sur l'échiquier politique du pays nous amène à analyser plus en profondeur l'importance des facteurs d'origine historique ou culturelle, « l'effet d'opposition » et à mieux apprécier l'originalité du comportement de chaque formation socialiste dans son pays.

#### 1. La Belgique

La situation belge est la plus simple. Aucune des trois grandes familles politiques <sup>18</sup> n'a jamais défendu des positions hostiles aux institutions communautaires ni combattu la ratification d'un traité. Seul, aux origines, le parti communiste s'opposa à la création des Communautés européennes.

Ce « consensus européen » ne sera jamais démenti. Mais durant les années soixante-dix, le parti socialiste belge mettra en cause les orientations économiques et sociales de la Communauté européenne et tentera de combiner socialisme et approfondissement politique de l'Europe. En ce sens, un clivage sur le fondement des Communautés européennes sépare alors partis social-chrétien et libéral d'une part, parti

socialiste belge, d'autre part. Mais le manque de relais dans les autres formations sociales-démocrates européennes, les évolutions économiques et politiques au niveau international feront échouer cette approche.

La ratification du traité de Maastricht a quelque peu écorné le « consensus belge ». Les partis écologistes — francophone et flamand — n'ont pas ratifié le traité pas plus que les élus du Vlaams Blok. La justification de ces votes est différente. La critique d'Ecolo et d'Agalev visait en priorité la persistance du « déficit démocratique », le manque de transparence et de contrôle dans la prise de décision, la teneur des critères de convergence pour réaliser l'union économique et monétaire. Le Vlaams Blok affirmait un refus de principe de nature « nationaliste ».

## 2. *Le Royaume-Uni*

Le cas du Royaume-Uni apparaît beaucoup plus complexe. De tous temps, s'est perpétué un clivage plus ou moins fort dans les rangs de chacune des deux formations et entre les deux principaux partis.

Initialement, les positions du parti travailliste et du parti conservateur en matière internationale sont très proches. Il existe un accord global sur quelques croyances fondamentales :

- le Royaume-Uni représente, au lendemain de la guerre, le troisième « grand » aux côtés des Etats-Unis et de l'Union soviétique ;
- la lutte contre l'expansionnisme soviétique constitue l'un des piliers privilégiés de la politique britannique de défense et de sécurité ;
- toute délégation institutionnelle de souveraineté et tout projet allant dans ce sens sont sévèrement bannis comme portant atteinte à la tradition de la démocratie parlementaire britannique, au statut de puissance que le Royaume-Uni continue à revendiquer, aux intérêts des anciennes colonies de l'Empire regroupées dans le Commonwealth, à la dynamique spécifique des relations entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, ainsi qu'au modèle de *Welfare State* mis en œuvre au lendemain de la guerre. Labour Party et parti conservateur se rallient à la conception de politique étrangère en trois « cercles », définie par Churchill en 1951 : l'Europe continentale, le Commonwealth et les Etats-Unis.

Cependant, cet accord d'ensemble n'est pas toujours explicite ni visible. En effet, la logique bipolaire du système britannique entraîne presque inmanquablement une « dynamique de confrontation ». En 1951 par exemple, les élites politiques des six Etats signataires du traité CECA attendaient beaucoup du retour de Winston Churchill aux affaires. Ce dernier n'avait-il pas été l'un des instigateurs du congrès de La Haye en 1948 et le premier à avoir réclamé une défense et une armée européennes ? En fait, les propositions de Churchill procédaient d'un anti-soviétisme profond et d'une volonté de mettre en difficulté le gouvernement travailliste. Lorsqu'ils accèdent au pouvoir, les conservateurs ne révisent pas les positions du gouvernement précédent. Ils ne suivent que peu de temps les pourparlers préalables à la confection du marché commun et à l'Euratom. Au surplus, Churchill stipule que s'il avait à choisir, il préférerait, sans l'ombre d'une hésitation, le « grand large » au continent. Ainsi, s'il existe formellement une opposition entre conservateurs et travaillistes, on ne peut durant cette période parler d'un clivage dans l'approche des affaires étrangères et européennes.



Mais dans ce pays, la « dynamique de confrontation » et l'« effet d'opposition » sont vifs.

Au début des années soixante, le constat perd de sa pertinence. Avec la demande d'adhésion du gouvernement Macmillan, la majorité du parti conservateur est en désaccord avec la majorité du parti travailliste. Au sein du parti Tory s'est effectuée une triple prise de conscience. Le statut de puissance mondiale du Royaume-Uni serait, sinon révolu, du moins amoindri et les limites de la « special relationship » avec les États-Unis apparaissent lors de l'expédition de Suez. Au demeurant, l'administration américaine encourage vivement la Grande-Bretagne à rejoindre les Communautés européennes. Enfin, nombre de dirigeants révisent leur appréciation sur les potentialités du marché commun. La dynamique induite par la CEE a manifestement été mal appréhendée par les partis conservateur et travailliste.

Le parti conservateur souhaite donc défendre les intérêts britanniques à l'intérieur même de la CEE. Le Labour Party ne partage pas cette appréciation et repoussera la démarche entreprise par le gouvernement Macmillan pour trois raisons :

- la première est liée à la « dynamique de confrontation » et à « l'effet d'opposition ». Le parti travailliste refuse de cautionner une initiative du gouvernement conservateur ;
- plus fondamentalement, beaucoup de responsables travaillistes croient encore à une expansion de l'économie et du commerce extérieur orientés en premier lieu vers les pays membres du Commonwealth ;
- enfin, le Labour Party reste convaincu qu'une adhésion à la CEE limiterait les choix économiques et sociaux pour le Royaume-Uni.

Jusqu'en 1966, le clivage entre le nouvel européanisme des conservateurs et l'anti-européanisme des travaillistes est assez net. Encore convient-il de rappeler que le Labour Party ne refuse pas formellement l'adhésion à la CEE mais pose cinq conditions qui l'auraient vidée de son sens. De même, le gouvernement conservateur défend une intégration économique et politique minimaliste.

Avec le retour au pouvoir des travaillistes en 1964 et la demande d'adhésion du gouvernement Wilson en 1967, le clivage observé depuis 1961 s'estompe. Une majorité de conservateurs et de travaillistes sont alors d'accord sur le principe d'une nouvelle demande d'adhésion. Le clivage se reporte sur les conditions de l'entrée et acquiert une portée majeure pour trois raisons : après la défaite électorale de 1970, la négociation est conclue par un gouvernement conservateur ; la conjoncture économique se retourne au début des années soixante-dix et le nombre d'euroceptiques croît ; la controverse au sein du Labour Party s'étend et débouche sur un conflit interne marquant.

Le premier facteur est déterminant pour notre problématique. Il démontre la prépondérance des éléments d'ordre interne. En revanche, les deux derniers facteurs — liés entre eux — ravivent le clivage mis en évidence entre 1961 et 1966.

La période s'étendant de 1979 à 1994 est paradoxale à bien des égards. Après l'appel à voter « non » lors du référendum de 1975, la défaite électorale de 1979, la prise de contrôle de la direction du parti par la « gauche » et la scission des pro-européens, le parti travailliste confirme sa demande de retrait des Communautés européennes : c'est un des points essentiels du programme électoral de 1983. L'échec électoral

cuisant de 1983 conduit l'organisation à changer de *leadership* et à revoir progressivement les propositions ou les éléments les plus « durs » du manifeste de 1983. L'attitude envers la Communauté européenne se fait plus « réaliste ». Un silence relatif sur cette question prédomine durant la période 1983-1988. Durant la reconquête électorale opérée sous la houlette de Neil Kinnock, l'exigence officielle (pour le TUC comme pour le Labour Party) de retrait de la CEE est mise en sourdine.

Si nous pouvons classer sans difficulté le parti travailliste comme un parti anti-européen de 1979 à 1983, peut-on pour autant qualifier le parti conservateur de « parti européen » de Grande-Bretagne ? La réponse n'est pas simple. Elle est affirmative dans la mesure où ni le parti ni le gouvernement conservateurs n'ont remis en question leur adhésion aux Communautés européennes. Mais, le leader du parti et du gouvernement, Margaret Thatcher, s'est avérée extrêmement réticente sinon hostile envers les évolutions communautaires. Le premier ministre a mené une véritable croisade pour modifier le mode de calcul de la contribution britannique au budget de la CEE. De même, le Royaume-Uni oppose un refus catégorique au traité Spinelli, voté par le Parlement européen en février 1984. L'Acte unique européen rencontrera aussi une forte opposition des autorités britanniques. Le gouvernement conservateur se montre alors favorable à une relance économique basée sur les lois du marché mais récuse toute délégation de souveraineté et toute idée de codification en matière sociale. On peut dès lors difficilement qualifier le parti conservateur de « parti européen » du Royaume-Uni.

Les années 1988-1989 marquent un tournant et témoignent de la précarité de la qualification durant la période 1983-1987. Au terme d'une évolution silencieuse et prudente, les syndicats et le Labour Party prennent appui sur la législation communautaire ou sur certaines propositions en matière sociale comme forme de légitimation contre le gouvernement conservateur, campé dans une opposition farouche aux évolutions de la Communauté et partisan d'une Europe libre-échangiste et intergouvernementale. A l'occasion des élections européennes de juin 1989 et des élections législatives d'avril 1992, il y a une véritable mobilisation européenne du parti travailliste contre l'anti-européanisme du parti conservateur. Il faut toutefois l'appréhender avec prudence. Le parti conservateur n'a pas changé d'orientation par rapport à la période précédente et, depuis l'accession de John Major au poste de premier ministre, l'approche britannique de la Communauté européenne est certainement exprimée de manière moins sectaire. D'autre part, l'enthousiasme européen du parti travailliste est apparu d'autant plus fort qu'il contrastait avec la dénonciation par le même parti, quelques années auparavant, de la Communauté européenne comme responsable de tous les maux du Royaume-Uni.

A l'heure actuelle, le Labour Party est attaché à une Communauté européenne de nature intergouvernementale. Mais il se démarque des conservateurs dans trois domaines. Les travaillistes rejettent l'exemption sur le protocole social du traité de Maastricht obtenue par le gouvernement Major lors du sommet européen de décembre 1991. En matière de défense et de sécurité, le Labour Party préconise l'édification d'un pilier européen — partenaire égal des Etats-Unis — au sein de l'organisation atlantique. Plus que les conservateurs, les travaillistes se sont, ces dernières années,

inscrits dans une logique de relance et de solidarité européennes face à la crise économique, pariant de la sorte sur une nouvelle « dynamique » européenne.

Mais la circonspection reste de mise. La ratification du traité de Maastricht a montré, si besoin en était, que les choses ne se présentent pas d'une façon clichée au Royaume-Uni et que le contexte interne conditionne toujours les comportements politiques. On ne pourra mesurer exactement la « conversion européenne » des travaillistes qu'à l'épreuve du pouvoir même si, à beaucoup d'égards, elle semble irréversible.

### 3. *La France*

En France, la question européenne a toujours été l'objet d'un clivage, qui s'explique d'abord par l'ensemble des fractures propres à la société française. Les conflits ne se règlent pas par la négociation et le compromis mais bien par la victoire ou la défaite à l'issue d'une confrontation. En outre, compte tenu des deux formes de nationalismes — ethnique et citoyen — et d'une tradition jacobine opposée à une influence girondine, les partis ont des références historiques et culturelles très différentes. Le clivage sur la Communauté européenne s'est surtout marqué sur la forme que devaient revêtir l'unification de l'Europe et ses institutions.

Jusqu'à la proclamation de la 5<sup>e</sup> République en 1958, les partisans de la CECA, de la CED, du marché commun et de l'Euratom se recrutent dans les partis de « troisième force » — avant tout le MRP, une frange du parti radical et la SFIO. Les opposants les plus incisifs sont le PCF et les gaullistes, regroupés chez les Républicains indépendants. Lors de tous les votes de ratification des traités se manifeste une opposition très forte, au point que le traité CED fut rejeté.

Avec l'accession du général de Gaulle au pouvoir et la proclamation de la 5<sup>e</sup> République, le rapport de forces sur la question européenne bascule. Certes de Gaulle et son parti ne remettent pas en cause la présence de la France dans la CEE mais ils lui impriment un cours et une orientation très étroitement liées à un fonctionnement intergouvernemental. De Gaulle pratique l'intégration européenne à la carte : en économie, il est favorable à un approfondissement de cette intégration. Cette conception spécifique rend la qualification difficile. Peut-on taxer le président français d'anti-européanisme alors qu'il souhaitait explicitement affranchir l'Europe de la tutelle américaine <sup>19</sup> ? Cette double dimension trouble l'attitude des autres formations politiques à l'égard de la Communauté européenne.

Le positionnement lui vaut parfois une certaine mansuétude du PCF, pourtant dans l'opposition. L'« opposition européenne » vient des rangs démocrates-chrétiens, libéraux et socialistes, ce qui nous oblige à nuancer nos corrélations générales.

Les cinq années de présidence de Georges Pompidou (1969-1974) sont une phase de transition et de transaction politiques sur la question européenne. Après l'aboutissement du compromis de La Haye en 1969, le président français renonce à la politique du veto envers l'adhésion de la Grande-Bretagne. Par ailleurs, un « rééquilibrage » critique s'opère à gauche à l'égard de la construction européenne suite au regroupement progressif des forces de la gauche non communiste.

La victoire de Valéry Giscard d'Estaing lors de l'élection présidentielle de 1974 modifie la perspective. Si ce dernier institutionnalise les rencontres entre chefs d'Etat et de gouvernement — chères au général de Gaulle — en Conseil européen, il favorise

aussi des avancées dans l'intégration européenne en matière financière et monétaire, qui auraient été plus difficiles avec un président gaulliste. D'où ce paradoxe dans la situation politique interne : le partenaire gouvernemental de l'UDF — le RPR — semble parfois bien plus réticent sur les choix européens du président que le premier secrétaire du parti socialiste.

Lorsque François Mitterrand accède à la présidence de la République en mai 1981 et que les socialistes remportent la majorité absolue aux élections législatives, l'horizon européen du nouveau gouvernement se présente de manière quelque peu brouillée sur l'échiquier politique français. Pour conserver la direction du parti au congrès de Metz en 1979, François Mitterrand a dû s'allier avec les amis de Jean-Pierre Chevènement, au risque de raviver un discours plus critique sur les Communautés européennes. Au-delà même de l'alliance majoritaire dans la formation socialiste, le PS arrive au gouvernement avec l'ambition de « changer la vie » et, en particulier, de réduire sensiblement le chômage. La relance économique par la demande s'effectue dans une conjoncture économique très défavorable après le deuxième choc pétrolier et la montée des taux d'intérêt américains. Elle se réalise aussi dans une conjoncture politique défavorable pour un gouvernement socialiste. La plupart des pays de la CEE sont alors dominés par des gouvernements pratiquant une politique de l'offre et de contrôle monétaires. Rappelons aussi que quatre ministres communistes font partie de l'équipe gouvernementale. Même si l'influence du PCF est marginalisée dans les grandes orientations du pays, Mitterrand et le gouvernement ne peuvent en faire totalement abstraction. Et le gouvernement socialiste s'installe en pleine crise d'identité économique et institutionnelle des Communautés européennes. Enfin, s'accomplit, à droite, un rééquilibrage entre le RPR et l'UDF, au détriment de cette dernière. Sous la direction de Jacques Chirac, le RPR fait figure de premier opposant au gouvernement. Il devient vite le premier parti à droite, place qu'il n'a plus quittée depuis.

La question de la compatibilité entre la politique économique française et la ligne de conduite économique de la majorité des pays membres de la Communauté européenne s'est très rapidement posée. Après une première pause en 1982, le président de la République, le gouvernement français — et donc le parti socialiste — ont endossé, en mars 1983, les « contraintes » internationales et les orientations monétaristes. La priorité à la lutte contre le chômage est abandonnée au profit de la lutte contre l'inflation.

Dès ce moment, Mitterrand et le parti socialiste font de la construction européenne un but, un moyen et une fin. Les réticences envers cet européanisme déclaré viennent des rangs du PCF, du Front national et du RPR. Mais les réserves gaullistes s'expriment dans une optique plutôt feutrée si l'on se réfère aux proclamations de foi anti-européennes de Jacques Chirac en 1978. La cohabitation entre François Mitterrand et Jacques Chirac (1986-1988), que l'on annonçait difficile sur les questions européennes, s'effectuera en définitive sans anicroche majeure. L'Acte unique européen, signé par le gouvernement socialiste, est ratifié par une Assemblée majoritaire à droite. Notons toutefois que si cette ratification a pu avoir lieu sans problèmes sérieux, c'est en raison de l'échéancier politique interne et du fait qu'il s'agissait d'une relance européenne d'ordre essentiellement économique. En l'espace de quelques années, le

clivage politique intérieur paraît principalement opposer RPR, UDF et PS au Front national et au PCF, mais surtout à des personnalités ou à des groupes dans chacun des partis, exprimant soit une hostilité non dissimulée soit des réserves plus ou moins importantes.

Les discussions sur le traité de Maastricht mettent en lumière cette situation de façon éclatante. Mais, alors que cette opposition hétéroclite était tenue pour relativement négligeable, la campagne et le résultat du référendum du 20 septembre 1992 révèlent l'inverse. Plusieurs éléments conjoncturels ont certes favorisé l'expression des mécontentements à travers un vote « non ». Il n'en demeure pas moins que ramener le vote de 49% d'électeurs à un mouvement de mauvaise humeur n'aurait aucun sens. Un clivage significatif existe bel et bien en France sur cette question. Qu'il ait aussi manifestement dépassé les frontières des partis constitue sans doute l'élément nouveau. En effet, le PS, l'UDF, Génération écologie et une partie significative du RPR et des Verts avaient appelé à voter « oui ».

#### IV. LA PRISE DE DÉCISION DANS LE PARTI : ÉLITES, APPAREIL ET OPINION PUBLIQUE

Qu'en est-il des rôles joués par les directions partisanes et syndicales ? D'une façon générale, les questions européennes n'ont rencontré que des échos mineurs dans les opinions publiques de chacun des trois pays concernés. Ce désintérêt relatif vaut pour les formations que nous avons étudiées.

Au sein des partis, la responsabilité des affaires européennes est le plus souvent abandonnée aux soins de quelques personnalités. Surtout lorsque la formation participe au gouvernement. Le pouvoir de délégation va alors en général aux ministres, en raison surtout du manque chronique d'attention et d'intérêt pour les questions de politique étrangère — problématiques peu intéressantes et peu rentables électoralement sauf lorsqu'elles touchent un thème spécifique dans la nation comme par exemple l'agriculture dans le cas français. Cette observation confirme la priorité que la plupart des hommes politiques — à l'instar de leurs électeurs — accordent aux questions d'ordre national. De tous temps, la politique étrangère a joui d'une autonomie plus grande et subi un contrôle plus lâche que les questions intérieures. Si les problèmes européens suscitent parfois un regain d'attention depuis le début des années quatre-vingt, nous l'interprétons comme une prise de conscience nouvelle que la Communauté européenne ne relève pas du seul champ des affaires étrangères — ce qui, en réalité, n'a jamais été le cas — mais couvre de plus en plus tous les domaines d'intervention traditionnels de l'Etat-nation. Il nous faut toutefois nuancer ces constatations en fonction des partis et des opinions publiques et en soulignant que certaines questions européennes ont parfois engendré des controverses, dépassant largement le noyau des élites partisanes et nationales.

##### 1. L'attention des partis

Si l'on classe les partis par ordre d'attention portée à la construction européenne, il ne fait aucun doute que le parti socialiste belge s'est le moins passionné pour les problèmes européens, dès lors que la construction européenne est apparue très tôt comme un fait acquis et bénéfique pour la Belgique. Les discussions ont été rares lors

des congrès. Les conseils généraux et les bureaux du PSB consacrés à ces questions ont été exceptionnels. En la matière, les sources écrites ne sont pas légion.

La chose est moins vraie pour les socialistes français et les travaillistes britanniques. En effet, le Labour Party a consacré deux congrès extraordinaires au début des années soixante-dix — l'un à l'adhésion et l'autre à la confirmation de l'adhésion du Royaume-Uni à la CEE — au cours desquels un grand nombre de délégués sont intervenus. Insistons toutefois sur le fait que ces assises n'avaient — dans les deux cas — aucun pouvoir décisionnel. A ces deux congrès extraordinaires, ajoutons certaines initiatives spécifiques du RUC, comme par exemple la conférence de 1989 qui traita uniquement de l'évolution de la Communauté européenne et de l'attitude syndicale britannique.

Les socialistes français ont parfois réservé une attention plus soutenue aux questions européennes. Rappelons par exemple qu'au congrès de Bagnolet, en décembre 1973, la majorité du parti socialiste confronte ses vues avec celles du CERES.

## 2. Les débats occasionnels

Si le traitement des dossiers européens est — dans la majorité des cas — le fait de quelques experts, s'il lui arrive parfois de toucher des cercles plus larges à l'intérieur même des cénacles politiques, la Communauté européenne est aussi à l'occasion l'objet de polémiques ou de consultations nationales.

Deux référendums ont lieu en France sur des questions ayant trait à la Communauté européenne — en 1972 et en 1992 — et un, au Royaume-Uni — en 1975. Si la consultation française de 1972 a surtout des ambitions d'ordre intérieur et n'atteste pas d'une mobilisation significative, celle de 1975 au Royaume-Uni est déjà plus importante dans le débat national tandis que le référendum français pour la ratification du traité de Maastricht est sans aucun doute le moment où la construction européenne a été la plus débattue dans toutes les couches de la société.

Il est tout à fait révélateur que lorsque l'opinion publique se passionne pour une question d'essence « européenne », c'est en général à l'occasion de débats relatifs aux dimensions politiques et institutionnelles de la Communauté européenne. C'est-à-dire, en fait, ceux qui entraînent des modifications très visibles de la souveraineté nationale. L'exemple le plus manifeste — bien que dans un contexte très particulier — a été le débat sur la CED. Plus récemment, la ratification de l'Acte unique européen fut somme toute facilement acquise, sans véritable débat alors que le traité de Maastricht a suivi un véritable parcours du combattant avant la ratification, le 23 juillet 1993, par les douze Etats membres de la Communauté. Les deux ratifications se sont effectuées dans des contextes distincts. Il n'en reste pas moins que le personnel politique et la population des Etats membres ont été beaucoup plus sensibilisés par les transferts de souveraineté institutionnels prévus dans le traité de Maastricht que par les transferts de compétences — pourtant tout aussi réels et parfois nettement plus importants dans les faits — de l'Acte unique européen. Il existe fréquemment une disproportion saisissante entre l'effet de mesures annoncées et les réactions qu'elles engendrent. Songeons par exemple à la libre circulation des capitaux opérée au 1<sup>er</sup> juillet 1990, qui n'a suscité que des réactions marginales en termes quantitatifs, et au problème du droit de vote, aux élections municipales, pour les ressortissants

étrangers de la Communauté européenne, mesure qui n'est pas appelée à transformer de manière essentielle le paysage politique, économique et social des pays de la Communauté. Il existe en l'espèce ce que nous pourrions qualifier de « décalage du symbole » même si les propositions de transfert de souveraineté de nature institutionnelle ont souvent bien plus qu'une valeur symbolique.

Dans quelle mesure l'expression populaire ainsi mobilisée peut-elle agir sur les choix partisans ? Les résultats du premier référendum danois et du référendum français n'ont pas correspondu aux consignes de vote de la majorité des partis politiques. Ils témoignent d'une certaine forme de divorce entre populations et partis politiques, que l'on qualifiera ici de « décalage représentatif ». Décalage qui manifeste la disparition — ou la transformation — de certaines fonctions des partis politiques, en particulier la « fonction de médiation » <sup>20</sup>.

La convergence récente des positions socialistes pourrait desservir les partis auprès de leurs électeurs sur les questions européennes. Si, comme plusieurs indicateurs semblent le prouver, les partis sociaux-démocrates des pays de la Communauté européenne et des pays qui avaient demandé leur adhésion évoluent vers un européanisme affirmé et appuient une avancée véritable de l'Europe politique, un double mouvement pourrait voir le jour.

Plus que les partis d'autres familles politiques, les ps pourraient se retrouver en porte à faux par rapport à la majorité de l'opinion et plus encore à leur propre électorat <sup>21</sup>. Les référendums danois et français en sont peut-être les signes avant-coureurs. Un divorce s'est alors révélé entre le comportement positif — sinon enthousiaste — des formations socialistes et sociales-démocrates à l'égard de la Communauté européenne et les inquiétudes — voire l'hostilité — profonde des couches populaires, qui constituent la base sociologique électorale historique de ces formations <sup>22</sup>. Le défi est d'importance. Faute de réponse adéquate, les partis « protestataires » pourraient bénéficier les premiers de ce phénomène. Politiquement et électoralement, si les partis socialistes ne veulent pas régresser dans leur européanisme, ils doivent satisfaire deux conditions. Il appartiendra aux organisations sociales-démocrates et au parti des socialistes européens de faire la preuve de l'utilité et de l'efficacité de l'édification d'une Europe politique pour influencer de manière marquante le processus européen. Objectif déjà complexe en soi, ce pari est rendu encore plus difficile actuellement par la crise économique que traversent les pays européens. L'ascendant socialiste dans la construction européenne ne pourra être effectif et rentable électoralement que moyennant un effort d'explication et d'information plus affirmé.

## V. QUELLE EUROPE POUR LA SOCIAL-DÉMOCRATIE ?

Nous l'avons dit, les partis sociaux-démocrates ont, ces dix dernières années, convergé vers des conceptions de plus en plus identiques sur la question européenne. Pourquoi et quelles conclusions en tirer ?

Décrire comment la construction européenne s'est combinée avec l'identité socialiste et avec le « modèle social-démocrate » nous semble un préalable indispensable.

## 1. Communauté européenne et socialisme

Historiquement, si l'on excepte quelques personnalités dans certains partis socialistes, la construction européenne a surtout été défendue, promue et conçue par des représentants démocrates-chrétiens, centristes et libéraux. Comme le remarque François Saint-Ouen, « la formule des Etats-Unis d'Europe a semblé l'apanage des partis bourgeois et démocrates-chrétiens »<sup>23</sup>. A l'échelle de l'Europe, les principaux partis socialistes sont hostiles à la genèse des Communautés européennes : les partis sociaux-démocrates scandinaves, le Labour Party britannique et le SPD allemand. Les « pères » de la Communauté en gestation — Schuman, Adenauer, De Gasperi — sont considérés comme conservateurs, capitalistes et catholiques. Dirigeant socialiste belge favorable à la construction européenne, Pierre Vermeulen n'en faisait pas mystère : « Parler en professeur signifie aussi présenter une thèse. Celle que je vais vous proposer est relativement simple : les partis socialistes ont davantage subi que promu l'intégration européenne »<sup>24</sup>.

Ils ont évolué vers un européanisme plus affirmé, en particulier le parti social-démocrate allemand après le congrès de Bad Godesberg en 1959<sup>25</sup>. Le socialisme démocratique a-t-il pour autant davantage contribué au processus européen ? La réponse n'est pas évidente. Willy Brandt, en particulier, a apporté une contribution significative à la charnière des années soixante et soixante-dix en proposant un élargissement et un approfondissement de la Communauté européenne, et en préconisant une attitude différente à l'égard des pays du « bloc soviétique » — l'*Ostpolitik* — et des pays en voie de développement. Mais il n'y a pas de projet de gauche porteur pour l'Europe spécifique<sup>26</sup>. Les réflexions et les initiatives de Brandt procédaient d'une volonté de développer le parti social-démocrate allemand ; il les a menées au niveau de la Communauté européenne et de l'Internationale socialiste. Il n'a pu trouver de partis sociaux-démocrates puissants, pour l'aider et pour agir de concert, qu'à l'échelle de l'Internationale socialiste. Le SPÖ autrichien et le SAP suédois ont refusé de rejoindre la Communauté européenne à ce moment-là. Les travaillistes britanniques étaient alors confrontés à un débat interne sur les avantages et les inconvénients de la Communauté européenne, et les socialistes français étaient insérés dans une stratégie de rupture dans le cadre du programme commun de la gauche.

Plus récemment, François Mitterrand a contribué à relancer la dynamique économique et institutionnelle des Communautés européennes durant les années quatre-vingt. Si l'ambition, partiellement atteinte après le sommet de Fontainebleau en juin 1984, était essentielle au point de vue économique et social, il n'y a pas en l'espèce de projet social-démocrate pour l'Europe.

En définitive, cette observation corrobore notre chronologie globale et manifeste la détermination des partis sociaux-démocrates, susceptibles d'exercer seuls le pouvoir, de ne pas s'insérer dans une organisation supranationale. Il faut attendre les années quatre-vingt pour que les formations sociales-démocrates norvégienne, suédoise ou autrichienne entérinent l'épuisement des différents modèles de *Welfare State* national et acceptent le principe de l'adhésion aux Communautés européennes.

S'il n'y a pas eu de dessein socialiste pour l'Europe, quels ont été les effets de la construction européenne sur les divers types de *Welfare State* national et sur ce qui a été parfois décrit comme le « modèle social européen » ? Y a-t-il eu déstructuration ou



consolidation ? Répondre de manière détaillée et pour le long terme nécessiterait de patientes investigations.

Historiquement, les institutions communautaires ont été fondées et façonnées sur la base des règles du marché et du « jeu » de la libre concurrence pour les secteurs en expansion, d'un interventionnisme le plus souvent très contraignant pour les secteurs en régression. La libre circulation des personnes, des services et des capitaux a été présentée comme un des fondements de l'instauration du marché commun <sup>27</sup>. Certes l'objectif générique de « marché commun » a toujours été assorti de conditions ou, plus exactement, de prétentions sociales. Mais les aspirations sociales n'ont jamais figuré parmi les missions des Communautés européennes : des interventions communautaires devaient apporter des correctifs hypothétiques aux situations les plus difficiles.

Les sociaux-démocrates se sont dès lors efforcés d'intégrer la dimension sociale — entendue dans son sens large — dans le processus communautaire. La situation était acceptable et acceptée au cours des années soixante, période de croissance économique pour l'Europe. Grâce à cette expansion soutenue, certaines restructurations — dans le domaine du charbon par exemple — se sont accomplies dans un climat de relative harmonie sociale, surtout lorsqu'existaient des systèmes keynésiens nationaux performants. Avec l'émergence de la crise au début des années soixante-dix, l'absence de politique industrielle et sociale digne de ce nom s'est révélée beaucoup plus pernicieuse. La « restructuration » du secteur de la sidérurgie a été vécue comme un drame par les populations des Etats membres. Et l'émergence du néo-libéralisme à l'aurore des années quatre-vingt a encore accentué cette tendance. Comme l'écrivait Michel Albert, « c'est encore Reagan qui, avec Margaret Thatcher, triomphe dans l'Europe des douze » <sup>28</sup>. Les inégalités se sont accrues même dans les pays où les partis socialistes sont au gouvernement. Il y a peu, le président du parti socialiste en Belgique ne pouvait que le constater : « le problème se manifeste tous les jours davantage. Les partis socialistes et sociaux-démocrates sont au pouvoir dans plusieurs gouvernements de la Communauté mais ils n'ont jamais réussi au cours de ces quinze dernières années à freiner l'évolution » <sup>29</sup>. Ils ne parviennent pas à l'arrêter et encore moins à la renverser » <sup>30</sup>. Le « modèle social européen » apparaît de moins en moins comme un objectif de la construction européenne. Certes, le dialogue social et la charte sociale européenne étaient censés infirmer cette évolution. D'un point de vue symbolique — et dans une certaine mesure tangible —, mais il n'y a ni consensus entre les douze sur cette question (la Grande-Bretagne a bénéficié de la clause d'exemption en plusieurs occasions et dernièrement lors du Conseil européen de Maastricht) ni contrainte politique et juridique en la matière.

La logique même de la politique économique entérinée lors du sommet de Maastricht nous paraît plus significative. Elle prévoit quatre critères de convergence à l'horizon de la future union économique et monétaire <sup>31</sup> : la stabilité des prix ; l'assainissement des finances publiques ; la stabilité de la monnaie ; la stabilité des taux d'intérêt <sup>32</sup>.

Alors que sévit dans l'Europe des douze un chômage massif et en progression, les chefs d'Etat et de gouvernement n'ont fait aucune référence à l'emploi dans les critères de convergence. Comment, dans ces conditions, l'influence sociale-démocrate

pourrait-elle s'exercer et pourquoi les partis socialistes des douze pays membres de la Communauté européenne ont-ils appuyé le traité de Maastricht ?

Rappelons avant tout la prise de conscience de l'interdépendance économique des nations et, dans une certaine mesure, de la quasi-impossibilité de récuser le principe d'une construction européenne. Mais ceci n'explique pas le manque de présence ou de « couleurs » sociales-démocrates dans le traité de Maastricht et dans son processus de ratification.

En fait, les partis socialistes ont fait campagne sur la présomption qu'en ratifiant le traité de Maastricht, ils pourraient davantage influencer sur le processus communautaire et renforcer les fonctions du « politique » et des institutions européennes de représentation. Mais le Parlement européen reste toujours confiné à un rôle secondaire dans le processus décisionnel des Communautés européennes<sup>33</sup>. Pourrait-il en être autrement alors que cette assemblée est élue sur des bases différentes selon les pays ? Elle n'acquerra pas plus de pouvoir<sup>34</sup> tant que les formes de représentation et les modes de scrutin resteront si dissemblables et que le groupe politique numériquement le plus fort dépendra étroitement, à chaque élection européenne, du résultat des élections au Royaume-Uni.

L'attitude des partis socialistes à l'égard du traité de Maastricht ne peut faire l'économie d'une interrogation plus globale sur les fonctions de la social-démocratie européenne en cette fin de siècle.

## 2. Les crises de la gauche

La crise des « modèles sociaux-démocrates » nationaux des années 1945-1970 et des partis qui en étaient les principaux porteurs éclate à la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt.

D'un point de vue politique, elle s'est surtout caractérisée par une série de renvois dans l'opposition des partis sociaux-démocrates nordiques : en 1977, aux Pays-Bas ; en 1979, en Grande-Bretagne ; en 1981, en Belgique ; en 1982 au Danemark et en République fédérale allemande... Inversement, les partis socialistes du Sud accédaient au pouvoir : en 1981, en France ; en 1982, en Espagne et en Grèce, et en 1983, au Portugal<sup>35</sup>.

Cette dichotomie dans le paysage politique socialiste révélait avant tout l'impasse des « modèles sociaux-démocrates », échafaudés et développés à l'échelle de l'Etat-nation et posait la question de l'identité politique de la social-démocratie<sup>36</sup>.

Les partis socialistes du Sud de l'Europe sont vite devenus les partis porteurs et vecteurs de la modernisation libérale de leur société. Ils ont impulsé l'insertion de leur pays dans l'économie européenne et internationale mais aussi dans l'ensemble des échanges européens. Indépendamment de toute appréciation de valeur, ils sont devenus des partis de gestion du pouvoir et de la contrainte extérieure.

A la crise du « modèle keynésien national » se sont superposées des interrogations nouvelles après la chute du mur de Berlin et du système communiste. Dans quelle mesure et pourquoi ces événements affectent-ils aussi la gauche sociale-démocrate ? D'une part, parce que le compromis conclu — pour la plupart des pays — au lendemain de la seconde guerre était en partie fondé — de façon implicite et parfois explicite — sur le poids acquis et sur la crainte inspirée par l'Union soviétique et, dans

quelques pays, par les partis communistes <sup>37</sup>. L'éclatement de la division du monde bipolaire a modifié les équilibres. D'autre part, des interprétations différentes ont circulé. Alors que d'aucuns ont interprété la fin du système communiste comme une victoire et une libération du socialisme démocratique, appelé à reprendre de la vigueur et à émerger à l'Est <sup>38</sup>, d'autres soulignaient en revanche le discrédit qui frappait l'ensemble de la gauche et de ses valeurs, en ce compris les formations socialistes et sociales-démocrates d'Europe occidentale. Le débat se poursuit aujourd'hui avec une perspective et des approches nouvelles compte tenu du recul pris par rapport à l'événement et de la réaction aux premières interpellations que nous venons d'évoquer <sup>39</sup>.

Déjà ébranlés par une crise identitaire capitale, les partis sociaux-démocrates et le socialisme démocratique sont aussi confrontés à des crises plus globales. Comme la crise de l'Etat-nation que sous-estiment ou ignorent certains détracteurs des institutions européennes et du traité de Maastricht. Les problèmes de la représentation, de la citoyenneté et de la démocratie, et des solidarités dans le cadre de la nation sont multiples. Et si l'économie mixte keynésienne et l'économie de régulation sociale-démocrate ont montré leur faille, le libéralisme à tout crin est allé droit à l'impasse <sup>40</sup>. Incapable de répondre aux défis, il provoque une dualisation de plus en plus inquiétante sur les plans économique, social et culturel. Souvent décrite comme une évolution vers la société des « deux tiers », elle met en péril, à court ou moyen terme, la viabilité de notre société.

La crise de l'identité socialiste s'inscrit aussi dans un processus de redéfinition globale des familles politiques, des idéologies et des utopies. Selon Emmanuel Todd, la sécularisation accélérée depuis la fin de la deuxième guerre mondiale aurait libéré la population de l'attrait des trois idéologies concurrentes : le « socialisme », le « nationalisme » et « l'idéologie religieuse » ; ce qui les conduirait à un déclin irréversible <sup>41</sup>.

Mentionnons enfin la crise et les transformations des partis politiques. Les politologues se penchent depuis des décennies sur l'américanisation de la vie politique en Europe. En 1966, Otto Kirchheimer avait lancé l'idée de l'évolution des partis politiques européens vers le *Catch-All-Party* <sup>42</sup>. Aujourd'hui, les recherches sur la théorie de la convergence des systèmes politiques et partisans se multiplient <sup>43</sup>.

Mais n'oublions pas que le groupe du PSE est le plus important au Parlement européen : l'adhésion des principaux pays membres de l'AELE — Autriche, Suède, Finlande — où les partis sociaux-démocrates occupent une place prépondérante confortera sans doute cette situation. Soulignons aussi que lorsque les partis socialistes n'exercent pas le pouvoir, ils sont le plus souvent la première force d'opposition et le relais essentiel du mouvement syndical.

Vu ces mutations, quelles sont les conséquences de l'attitude des partis socialistes à l'égard de la Communauté européenne ?

### 3. Les évolutions récentes

Le changement majeur durant ces dernières années a été le ralliement de plus en plus général des partis socialistes d'Europe au fait communautaire et à la construction européenne, même dans les pays non membres de la Communauté. Les grands partis

sociaux-démocrates — norvégien, autrichien et suédois — prônaient l'adhésion la plus rapide de leur pays à la Communauté européenne.

Mais cette convergence est le résultat d'un « alignement », voire d'une « contrainte ». Les « politiques nationales keynésiennes », dont la France fut l'exemple le plus frappant <sup>44</sup>, ont échoué et le « modèle social-démocrate » construit à l'échelon de l'Etat-nation est en crise. Comme l'écrivait Fritz Scharpf, « il n'existe pas aujourd'hui de stratégie keynésienne économiquement plausible qui permettrait de réaliser pleinement, dans le cadre national, les objectifs sociaux-démocrates, sans par là porter atteinte aux bases de fonctionnement de l'économie capitaliste » <sup>45</sup>. Et il n'existe pas d'alternative à ce dépassement qui avait été le cadre référentiel majeur de l'identité sociale-démocrate.

Dès lors, la très grande majorité des partis socialistes ont pris en compte l'euro-péanisation de l'économie et la décision politique. Si ce fait semble peu vraisemblablement réversible, il faut rester prudent tant il est vrai que les expressions de mécontentement populaire manifestées à l'encontre de la Communauté européenne lors des référendums sont susceptibles de déboucher sur des recompositions politiques nouvelles où pourraient jouer des franges de quelques partis socialistes.

Quels sont les problèmes posés par cette « européanisation » pour les formations sociales-démocrates ?

La remise en cause du « modèle social-démocrate » pour commencer. Ce dernier est une construction d'ordre national et réalisée à cette échelle. Cette remarque ne vaut pas seulement pour la dimension institutionnelle — différente selon les pays — du *Welfare State*, mais aussi pour les modalités selon lesquelles ont pu s'édifier les Etats-providence. En d'autres termes, les conditions et le rapport de forces dans lesquels les partis sociaux-démocrates ont pu peser pour le développement de celui-ci. Même si la situation diffère d'un pays à l'autre, il n'en demeure pas moins que l'action de la classe ouvrière — encadrée par une organisation syndicale et un parti politique aux liens très étroits — est une composante non suffisante mais indispensable pour l'accomplissement d'avancées sociales et pour la réalisation du « modèle social européen ». L'internationalisation et l'euro-péanisation désarticulent ce montage. Le pouvoir des syndicats à l'échelle de leur pays ne cesse de diminuer dès lors que les décisions ne se prennent plus à ce niveau. Cette impuissance fait souvent (re)naître des réflexes corporatifs qui minent la dimension « solidariste » des organisations syndicales et leurs rapports privilégiés avec les partis socialistes. En ce sens, l'euro-péanisation de l'action syndicale s'avère encore plus complexe.

La transposition du « modèle social-démocrate » au niveau européen est donc très difficile et, en tout état de cause, très en retard. Au surplus, la dimension sociale de la construction européenne est envisagée le plus souvent comme un effet spontané du marché et non comme le résultat d'une stratégie qui ferait de « l'Europe sociale » une revendication centrale de la construction européenne. On ferait confiance au « poids de l'histoire » qui amènerait les élites politiques à établir un minimum de « socle social », une forme de « rational choice » bien compris.

Cette optique fonctionnaliste n'intègre pas certains acquis historiques. La construction de l'Etat-providence est le fruit d'une lutte menée par un mouvement social et des partis politiques porteurs de sa force, de sa conduite et de ses revendications.

Faute d'une dimension volontariste et politique, appuyée sur un mouvement social, les partis de gauche perdent une capacité d'intervention et d'impulsion dans les orientations de la société : « Pour la gauche, renoncer au nombre serait comme renoncer à une mythologie fondatrice » <sup>46</sup>.

La « loi du nombre » est sapée dans une autre dimension : celle du suffrage universel et de la démocratie représentative. En effet, les lieux où les partis socialistes s'appuient sur les mouvements sociaux sont les enceintes parlementaires et les gouvernements auxquels ils participent. Or, les pouvoirs législatif et exécutif perdent de leurs prérogatives au profit de la Communauté européenne et d'autres instances internationales. La représentation des intérêts et du rapport de forces en est fortement amoindrie pour les partis sociaux-démocrates. La séparation et l'attribution des pouvoirs à l'échelle de la nation est différente au niveau européen. Ainsi, les fonctions du Parlement européen restent encore très modestes. L'essentiel du pouvoir appartient au Conseil des ministres, au Conseil européen et à la Commission, au sein desquels les formes de contrôle et de délégation sont plus restreintes, indirectes et beaucoup plus complexes.

Quel peut être, à partir de ces constatations, le futur de la social-démocratie — globalement et plus particulièrement par rapport à la Communauté européenne ? Les partis sociaux-démocrates sont-ils susceptibles d'inverser l'aspect « contraint » de leur convergence de positions au profit d'une dynamique plus positive ?

#### 4. Les perspectives

Une meilleure collaboration entre formations socialistes au niveau européen représente l'une des principales pistes de réflexion et d'action des partis socialistes ces dernières années. Une nouvelle phase a été franchie avec la création, au congrès de La Haye en novembre 1992, du parti des socialistes européens (PSE). S'agit-il d'une voie porteuse et quelles sont les raisons justifiant les avancées de l'intégration politique des organisations socialistes ?

Le développement de la Communauté européenne, l'irréversibilité du processus communautaire ont induit nombre d'interrogations et de réflexions sur les partis politiques, leur rôle, leur influence, leur fédération éventuelle. Est-ce à dire qu'on leur faisait crédit pour définir les orientations de la Communauté ?

Il faut distinguer deux phases dans l'approche politologique. La première, qui s'est développée surtout avant les premières élections au Parlement européen, privilégiait les effets de l'eupéanisation de la décision sur les partis politiques nationaux <sup>47</sup> et leurs rapports aux fédérations européennes de partis et aux groupes politiques du Parlement européen <sup>48</sup>. Jusqu'à la conclusion de l'Acte unique européen, peu d'analystes accordaient un véritable crédit à la cohérence des groupes au Parlement européen et des fédérations transnationales de partis. La deuxième phase, qui remonte au milieu des années quatre-vingt, se focalise plutôt sur l'influence exercée par les partis politiques, les groupes parlementaires et les fédérations européennes de partis politiques sur le processus décisionnel <sup>49</sup>. En effet, c'est tout récemment que s'est développée au sein même des groupes du Parlement européen et des fédérations politiques de partis une volonté d'influer sur les orientations de la Communauté et des partis au

niveau national, en matière européenne. Pour les socialistes, ce phénomène se situe dans la troisième étape de notre chronologie : la phase de la convergence « subie ».

Depuis la fin des années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt-dix, nous assistons à une nouvelle dynamique dans la coopération socialiste européenne, en raison de l'accroissement — modéré — des pouvoirs du Parlement européen consécutifs à l'Acte unique européen et au traité de Maastricht. Le poids des groupes parlementaires et des fédérations transnationales de partis s'en est trouvé accru. L'importance des partis politiques transnationaux a formellement été reconnue dans le traité de Maastricht.

Il est trop tôt pour déterminer si les changements induits depuis la mise sur pied du parti des socialistes européens sont qualitativement essentiels. La teneur du manifeste du PSE pour les élections européennes de 1994 n'incite pas à le croire. Soulignons toutefois que la conjoncture économique actuelle n'est pas favorable à un déploiement du PSE.

Les partis socialistes pourront-ils (re)créer une nouvelle marge d'initiative à partir de la dynamique du PSE ? S'il est aussi difficile de répondre à cette question, trois observations méritent d'être relevées.

1. Il se produit une évolution incontestable dans la « régulation » sociétale. Dans les matières sociales, la codification passe — plus qu'à l'échelle de l'Etat-nation — par le biais du politique au niveau européen. Cette transformation n'est peut-être que transitoire. Mais en l'état et pour les années à venir, elle est appelée à se développer. En conséquence, l'importance accrue du PSE et du groupe du PSE est une opportunité et une des réponses sociales-démocrates pour mieux influencer sur les choix européens.
2. On peut cependant se demander si l'autorité accrue des organisations socialistes européennes ne se heurtera pas toujours, dans une large mesure, à l'importance des différences nationales entre chaque formation socialiste <sup>50</sup> ? Nous avons pu observer combien les dimensions historiques, culturelles et symboliques étaient essentielles dans les trois partis et les trois pays que nous avons comparés <sup>51</sup>. Sur le plan institutionnel, les options retenues restent encore très divergentes. Entre le fédéralisme revendiqué des socialistes belges et allemands, le confédéralisme des travaillistes britanniques et des sociaux-démocrates danois et les silences pudiques des socialistes français persistent de grandes disparités qui se perpétuent aussi sur les plans économique et social. Là où certains veulent un renforcement des politiques communes, d'autres souhaitent une intégration limitée. Même sur l'Europe sociale — mot d'ordre pourtant proclamé haut et fort depuis plusieurs années par les partis socialistes — subsistent de nombreuses interprétations. Les partis socialistes et sociaux-démocrates devront donc mieux articuler échelons nationaux, subnationaux et supranationaux afin d'éviter les pièges multiples des corporatismes nationaux et régionaux et d'endiguer les craintes et les mécontentements de leurs électeurs quant aux orientations économiques et sociales dominantes. Sans doute des contradictions persisteront-elles à ces divers niveaux <sup>52</sup>. L'enjeu pour les formations socialistes sera d'éviter qu'elles débouchent sur des impasses politiques.

3. Dans ces évolutions récentes, il reste à s'interroger sur les nouvelles formes de relations qui unissent partis socialistes, le parti des socialistes européens et les organisations syndicales à l'échelon national et européen. Il s'agit d'un enjeu crucial dans l'hypothèse de l'émergence de nouveaux mouvements sociaux revendicatifs. C'est une des conditions de l'affermissement d'un rapport de forces plus favorable pour le socialisme démocratique aux différents échelons évoqués.

## Notes

<sup>1</sup> Pour des raisons de facilité, nous ne distinguons pas ici le parti socialiste du socialistiche partij depuis 1978.

<sup>2</sup> Nous confirmons de la sorte la conclusion de François Saint-Ouen. François SAINT-OUEN, *Les partis politiques et l'Europe. Une approche comparative*, PUF, 1990, 231 pages, p. 51.

<sup>3</sup> Bertrand BADIE, Guy HERMET, *Politique comparée*, PUF-Thémis, 1990, 404 pages, p. 58.

<sup>4</sup> Au congrès mondial pour le bicentenaire de la révolution mondiale, pas moins de trente-sept communications seront présentées sur la seule thématique *La révolution dans la pensée et les pratiques politiques aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. Michel VOVELLE (dirigé par), *L'image de la révolution française. Bicentenaire de la révolution française*, Pergamon Press, 1989, 4 tomes, 2709 pages.

<sup>5</sup> Nous rejoignons sur cette question les conclusions d'une contribution remarquable de William Paterson en 1975. Partant des cas britannique et danois, ce dernier présentait ce clivage comme l'élément le plus significatif de l'attitude d'une formation socialiste envers l'intégration européenne. Treize ans plus tard, Kevin Featherstone corroborait cette appréciation à partir des cas allemand et italien. W. E. PATERSON, *Social Democratic Parties of the European Community*, *Journal of the Common Market Studies*, vol. XIII, n° 4, 1975, pp. 415-418. Kevin FEATHERSTONE, *Socialist Parties and European Integration. A comparative history*, Manchester University Press, 1988, 366 pages, p. 306.

<sup>6</sup> Ainsi, dans la coalition PSC-PRL-CVP-FVV de 1981 à 1987, Jean-Luc Dehaene et Philippe Maystadt — proches du mouvement ouvrier chrétien — étaient ministres d'Etat. Dans la coalition PS-PSC-CVP-SF-(VU) depuis 1987, ce sont respectivement Melchior Wathelet et Marc Eyskens, Léo Delcroix et aujourd'hui Herman Van Rompuy qui remplissent cette fonction.

<sup>7</sup> Nous renvoyons à notre contribution : Pascal DELWIT, La complexification du « jeu politique », *Revue politique et parlementaire*, mai-juin 1994, n° 974, pp. 42-48.

<sup>8</sup> En 1946, les trois principaux partis rassemblaient 82,9% des voix et 88,1% des sièges. Aux élections de 1961, les deux totaux étaient passés respectivement à 90,5% et 94,3%. Depuis lors, chaque famille politique s'est divisée en deux partis. Par ailleurs, aux élections législatives de 1991, les trois principales familles politiques récoltaient 70,0% des voix et 78,3% des sièges.

<sup>9</sup> Ainsi lors de l'avènement de la coalition libérale-sociale-chrétienne en 1981 qui atteste d'une attaque sans précédent contre certains acquis sociaux.

<sup>10</sup> Jean et Monica CHARLOT, Les groupes politiques dans leur environnement in Madeleine GRAWITZ et Jean LECA, *Traité de science politique. 3. L'action politique*, PUF, 1985, 713 pages, p. 519.

<sup>11</sup> La plus longue période d'opposition va de 1981 à 1987. Encore convient-il de souligner que le parti socialiste opère un recentrage dans son programme après la défaite de 1981.

<sup>12</sup> La plus marquante intervient entre 1950 et 1954. C'est à ce moment que les choix européens ont été les plus contestés.

<sup>13</sup> En particulier entre 1964 et 1970 et entre 1974 et 1979.

<sup>14</sup> Jacques LAOROYE, *Sociologie politique*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1991, 479 pages, p. 247.

<sup>15</sup> Voir Pascal DELWIT, Le parti communiste de Belgique face aux Communautés européennes, in Pascal DELWIT et Jean-Michel DE WAELE, *La gauche face aux mutations en Europe*, Editions de l'Université de Bruxelles, 218 pages, pp. 101-118.

<sup>16</sup> C'est plutôt au sein du mouvement communiste européen que le PCB a influé pour que les partis communistes modifient leur approche du rejet pur et simple de la CEE.

<sup>17</sup> Le CERES recueille sur ses motions : 9% au congrès d'Epiny (1971) ; 21% au congrès de Grenoble (1973) ; 25% au congrès de Pau (1975) ; 24% au congrès de Nantes (1977) ; 15% au congrès de Metz (1979). David BELL and Byron CRIDDLE, *The French Socialist Party. The emergence of a Party of Government*, Oxford University Press, 1988, 328 pages, p. 283.

<sup>18</sup> Puis six lors de la séparation en deux partis des socialistes, des sociaux-chrétiens et des libéraux.

<sup>19</sup> Evoquant l'adhésion hypothétique de la Grande-Bretagne, le président français déclare dans sa conférence de presse : « Il est à prévoir que la coalition de tous ses membres [de la CEE] qui seraient très nombreux, très divers, n'y résisterait pas longtemps et, qu'en définitive, il apparaîtrait une communauté atlantique colossale sous dépendance et direction américaines et qui aurait tôt fait d'absorber la Communauté européenne. C'est une hypothèse que peut parfaitement se justifier aux yeux de certains, mais ce n'est pas



du tout ce qu'a voulu faire et ce que fait la France et qui est une construction proprement européenne ». Charles DE GAULLE, *Discours et messages. Pour l'effort, 1962-1965*, Plon, 1970, 479 pages, pp. 70-71.

<sup>20</sup> Daniel-Louis SEILER, *La politique comparée*, Armand Colin, 1982, 191 pages, p. 136.

<sup>21</sup> Mario Telò le présentait récemment comme le quatrième paradoxe de la social-démocratie depuis la chute du mur de Berlin : « La social-démocratie est devenue une force pro-européenne à l'issue d'un processus difficile et contrasté qui l'a, entre autres, amenée à apporter son soutien au traité de Maastricht et a conduit les pays sociaux-démocrates comme l'Autriche et les Scandinaves à demander leur adhésion à la Communauté. Mais paradoxalement, au même moment, le consensus populaire en faveur de l'intégration européenne marque le pas et des mouvements identitaires nationalistes et/ou ethnocentriques resurgissent à l'Est comme à l'Ouest. La social-démocratie doit faire face à une contrainte européenne qu'elle a de la peine à maîtriser (compte tenu des rapports politiques de force et de l'importance de la règle intergouvernementale) au moment où elle représente moins bien les intérêts nationaux, régionaux et locaux ». Mario TELÒ, *De la démocratie mythique à la démocratie technique ?* in Guy HAARSCHER et Mario TELÒ (édité par), *Après le communisme*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1993, 182 pages, p. 24.

<sup>22</sup> Sur la base sociologique des partis sociaux-démocrates, nous reportons le lecteur à la synthèse récente de Gerassimos MOCHONAS, *La social-démocratie de 1945 à nos jours*, Montchrestien, 1994, 157 pages.

<sup>23</sup> François SAINT-OUEN, *Les partis politiques et l'Europe. Une approche comparative*, PUF, 1990, 231 pages, p. 95.

<sup>24</sup> Pierre VERMEYLEN, *Les partis socialistes devant l'intégration européenne*, Université internationale de sciences comparées, Luxembourg, Editions Heule, 1966, 19 pages, p. 5.

<sup>25</sup> Juliet LODGE, *The European Policy of the SPD*, Sage Research Papers in the Social Science. Contemporary European Studies, 1976, 95 pages.

<sup>26</sup> Peter GLOTZ, *Manifeste pour une gauche européenne*, Editions de l'Aube, 1987, 121 pages, p. 48.

<sup>27</sup> *Traité instituant les Communautés européennes. Traité portant révision de ces traités. Actes relatifs à l'adhésion*, Office des publications officielles des Communautés européennes, 1978, 1315 pages, p. 219.

<sup>28</sup> Michel ALBERT, *Capitalisme contre capitalisme*, Seuil, 1991, 315 pages, p. 28.

<sup>29</sup> Souligné par nous.

<sup>30</sup> Philippe BUSQUIN, La relance européenne et la réduction des inégalités, *Socialisme*, n° 235, janvier-février 1993, p. 10.

<sup>31</sup> Sérieusement ébranlée depuis le 1<sup>er</sup> août 1993.

<sup>32</sup> CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, *Traité sur l'Union européenne*, Office des publications officielles des Communautés européennes, 1992, 253 pages, pp. 185-186.

<sup>33</sup> Selon Peter Glotz : « Le Parlement européen n'a reçu pratiquement aucune responsabilité : il reste un forum de discussion purement décoratif dénué de tout pouvoir de décision ». Peter GLOTZ, *Démocratie et nation dans la nouvelle Europe* in Guy HAARSCHER, Mario TELÒ (édité par), *Après le communisme*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1993, 184 pages, p. 124.

<sup>34</sup> Juliet LODGE, Edging towards « genuine » Euro-elections, in Juliet LODGE (Edited by), *The 1989 Election of the European Parliament*, Macmillan, 1990, 249 pages, p. 225.

<sup>35</sup> Ajoutons qu'en Italie, Craxi devient, en 1982, président du Conseil dans une coalition rassemblant la démocratie-chrétienne, le parti socialiste et les petits partis laïques.

<sup>36</sup> Récemment Richard Parry a nuancé l'impact de la crise économique sur le *Welfare State* en insistant plutôt sur l'effet profond des mutations sociologiques et les carences de l'Etat-providence pour y préparer les citoyens des pays européens développés. Richard PARRY, *The viability of the Welfare State*, in W. E. PATERSON and D. W. URWIN, *Politics in Western Europe today. Perspectives, policies & problems since 1980*, Longman, 1990, 299 pages, pp. 13-30.

<sup>37</sup> Alain BERGOUNIOUX et Bernard MANIN, *La social-démocratie ou le compromis*, PUF, 1979, 216 pages, p. 209.

<sup>38</sup> En 1990, le *Journal des Elections* titrait rapidement et surtout imprudemment « le regain social-démocrate ». Le regain social-démocrate, *Le Journal des élections*, février-mars 1990, n° 11.

<sup>39</sup> Citons entre autres : Mario TELÒ (sous la direction de), *De la nation à l'Europe. Paradoxes et dilemmes de la social-démocratie européenne*, Bruylant, 1993 ; Pascal DELWIT, Jean-Michel DE WAELE (édité par), *La gauche face aux mutations en Europe*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1993, 218 pages ;

Guy HAARSCHER, Mario TELÒ (édité par), *Après le communisme*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1993, 184 pages ; Christiane LEMKE, et Gary MARKS, *The crisis of Socialism in Europe*, Duke University Press, 1992 ; Richard GILLEPSIE, William PATERSON, William, *Rethinking Social Democracy in Western Europe*. Special Issue. *West European Politics*, January 1993, vol. 16, 195 pages.

<sup>40</sup> Dans l'ouvrage déjà cité de Michel Albert, la description du « capitalisme anglo-saxon » qu'il oppose au « capitalisme rhénan » est à cet égard particulièrement évocatrice. Michel ALBERT, *op. cit.* Voir en particulier les chapitres 1, America is back, 2. America backwards : l'Amérique à reculons, 3. La finance et la gloire et 4. L'assurance anglo-saxonne contre l'assurance alpine.

<sup>41</sup> Emmanuel TODD, *L'invention de l'Europe*, Seuil, 1990, 538 pages, p. 436.

<sup>42</sup> Le changement vers le *Catch-all-Party* impliquait cinq conditions selon Kirchheimer :

- une réduction visible du bagage idéologique du parti ;
- un renforcement des groupes dirigeants du parti ;
- une diminution des fonctions des adhérents du parti ;
- un lien relâché par rapport à la clientèle électorale traditionnelle ;
- un accès à de nouveaux groupes d'intérêts.

Otto KIRCHHEIMER, The Transformation of the Western European Party Systems, in Joseph LA POLOMBARA, Myton WIENER (ed.), *Political Parties and Political Development*, Princeton, University Press, 1966.

<sup>43</sup> On se reportera à l'ouvrage édité par Peter MAIR, *The West European Political System*, Oxford University Press, 1990. Pour une critique forte des thèses de Kirchheimer, voir en particulier, Steven B. WOLINETZ, *The Transformation of Western European Party Systems*, pp. 218-231.

<sup>44</sup> On ne soulignera jamais assez combien l'expérience française a marqué profondément les partis socialistes de la Communauté mais également d'autres forces de gauche en Europe. Voir Luciana CASTELLINA, L'incidence de la CEE sur les forces politiques de gauche in Sophie MAPPA (sous la direction de), *La CEE chance ou contrainte pour la transformation sociale ?*, L'Harmattan, 1989, 208 pages, pp. 27 et suivantes.

<sup>45</sup> Fritz SCHARPF, *La social-démocratie européenne face à la crise*, Economica, 1990, 332 pages, p. 327.

<sup>46</sup> Dominique PELASSY, *Qui gouverne en Europe ?*, Fayard, 1992, 425 pages, p. 118.

<sup>47</sup> Voir par exemple Paul CLAEYS et Nicole LOEB-MAYER, Les groupements européens de partis politiques, *Res Publica*, 1977/4, p. 561.

<sup>48</sup> Voir Jan-Erik LANE, Svante O. ERSSON, *Politics and Society in Western Europe*, Sage Publications, 1991, 421 pages, pp. 113-116.

<sup>49</sup> Au lendemain de la négociation du traité de Maastricht, Maurice Duverger estimait que « l'absence d'organisation politique du même type dans le cadre de la Communauté est la source principale de son déficit en démocratie, bien plus que l'insuffisance à cet égard des traités qui lui servent de constitution ». Maurice DUVERGER, Vers les partis européens, *Le Monde*, 25 janvier 1992.

<sup>50</sup> Mario TELÒ, La crise des traditions de la gauche européenne et la recherche de nouvelles voies, *Socialisme*, n° 217-218, janvier-avril 1990, p. 55.

<sup>51</sup> Récemment, Richard Gillespie insistait sur la persistance du caractère « insulaire » des partis socialistes, même dans le cadre d'une coopération transnationale institutionnelle accrue. Richard GILLEPSIE, A programme for Social Democracy Revival ? in Richard GILLEPSIE and William PATERSON, *Rethinking Social Democracy in Western Europe*. Special Issue. *West European Politics*, January 1993, vol. 16, p. 174.

<sup>52</sup> Mais ils ne sont pas les seuls. Nous partageons à ce sujet les propos récents de Wolfgang Streeck et Philippe C. Schmitter selon lesquels si l'Europe — outre les dimensions locales et régionales — aura des « institutions supranationales contribuant à l'administration de la politique interne des pays d'Europe occidentale », elle devra « partager son autorité avec un réseau dense d'institutions internationales et transnationales qui seront aussi des éléments constitutifs du système politique émergent en Europe occidentale ». Wolfgang STREECK and Philippe C. SCHMITTER, From National Corporatism to Transnational Pluralism / Organized Interests in the Single European Market, *Politics and Society*, n° 2, 1991, p. 151.



# Liste des abréviations

AELE	Association européenne de libre-échange
CECA	Communauté européenne du charbon et de l'acier
CED	Communauté européenne de défense
CEE	Communauté économique européenne
CEEA	Communauté européenne de l'énergie atomique
CERES	Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes
CES	Confédération européenne des syndicats
CFDT	Confédération française démocratique du travail
CGT	Confédération générale du travail
CIR	Convention des institutions républicaines
CVP	Christelijke volkspartij
ECA	Economic Cooperation Administration
ECU	European Currency Unit
FDJ	Front démocratique des francophones
FEDER	Fonds européen de développement économique régional
FGDS	Fédération de la gauche démocratique et socialiste
FGTB	Fédération générale du travail de Belgique
FMI	Fonds monétaire international
ILP	Independent Labour Party
IOS	Internationale ouvrière socialiste
MPW	Mouvement populaire wallon
MRP	Mouvement républicain populaire
NEC	National Executive Committee
OECE	Organisation européenne de coopération économique
ONU	Organisation des Nations unies
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OTAN	Organisation du traité de l'atlantique nord
PAC	Politique agricole commune
PCB	Parti communiste de Belgique
PCF	Parti communiste français

PESC	Politique étrangère et de sécurité commune
PIB	Produit intérieur brut
POB	Parti ouvrier belge
PS	Parti socialiste
PSA	Parti socialiste autonome
PSB	Parti socialiste belge
PSC	Parti social-chrétien
PSE	Parti des socialistes européens
PSU	Parti socialiste unifié
RPF	Rassemblement du peuple français
RPR	Rassemblement pour la république
SAP	Sveriges socialdemokratistiska arbetarparti
SDF	Social Democratic Federation
SDP	Social Democratic Party
SFIO	Section française de l'Internationale ouvrière
SME	Système monétaire européen
SP	Socialistische partij
SPD	Sozialdemokratische Partei Deutschlands
SPÖE	Sozialistische Partei Österreichs
TUC	Trades Union Congress
UDF	Union pour la démocratie française
UEO	Union de l'Europe occidentale
UPSCE	Union des partis socialistes de la Communauté européenne

# Orientation bibliographique <sup>1</sup>

- ALBERT, Michel, *Capitalisme contre capitalisme*, Seuil, 1991, 315 pages.
- ANNALI DELLA FONDAZIONE GIACOMO BRODOLI E DELLA FONDAZIONE DI STUDI FILIPO TURATI, *I Socialisti e l'Europa*, Franco Angeli, 1989, 628 pages.
- AVRIL, Pierre, *Essais sur les partis politiques*, petite bibliothèque Payot, 1990, 226 pages.
- BADIE, Bertrand, HERMET, Guy, *Politique comparée*, PUF-Thémis, 1990, 404 pages.
- BAHU-LEYSER, Danielle, *de Gaulle, les Français et l'Europe*, Publications de la Sorbonne-PUF, 1981, 259 pages.
- BAUER, Otto, *La question des nationalités et la social-démocratie*, 2 tomes, Guérin Littérature-Etudes et documentation internationales, 1987, 593 pages.
- BELL, D. S. and CRIDDLE, Byron, *The French Socialist Party. The Emergence of Party of Government*, Oxford University Press, 1988, 327 pages.
- BENN, Tony, *Arguments for socialism*, Penguin Books, 1985, 205 pages.
- BERGOUIGNOUX, Alain, MANIN, Bernard, *La social-démocratie ou le compromis*, PUF, 1979, 216 pages.
- , *Le régime social-démocrate*, PUF, 1989, 189 pages.
- BORELLA, François, *Les partis politiques dans l'Europe des neuf*, Points-Politique, 1979, 242 pages.
- , *Les partis politiques dans la France d'aujourd'hui*, Points-Politique, 1981, 4<sup>e</sup> édition, 247 pages.
- BRANDT, Willy, KREISKY, Bruno, PALME, Olof, *La social-démocratie et l'avenir*, Gallimard, 1976, 252 pages.
- BRUCLAIN, Claude (pseudonyme), *Le socialisme et l'Europe*, Seuil, 1965, 140 pages.
- BURGI, Noëlle, *L'Etat britannique contre les syndicats*, éditions Kimé, 1992, 258 pages.
- BUTLER, David, KAVANAGH, Dennis, *The British General Election of 1992*, Macmillan, 1992, 380 pages.

<sup>1</sup> Nous n'avons repris dans cette bibliographie que les principaux ouvrages de référence. Tous les articles et livres cités ne s'y trouvent pas.

- CECCHINI, Paolo, avec la collaboration de CATINAT, Michel et JACQUEMIN, Alexis, 1992. *Le défi. Nouvelles données économiques de l'Europe sans frontières*, Flammarion, 1988, 249 pages.
- CHARLOT, Monica, *La démocratie à l'anglaise. Les campagnes électorales en Grande-Bretagne depuis 1931*, cahiers de la fondation nationale des sciences politiques, 1972, 442 pages.
- , *Le syndicalisme en Grande-Bretagne*, Armand Colin, 1970, 264 pages.
- , *Le parti travailliste britannique*, Montchrestien, 1992, 160 pages.
- CHARLTON, Sue Ellen, *The French Left and European Integration*, University of Denver, 1972, 111 pages.
- CHILDS, David, *Britain since 1945. A Political History*, Routledge, 1992, (Third edition), 398 pages.
- CLAEYS, Paul-H., LOEB-MAYER, Nicole, *Les groupements politiques dans la perspective de l'élection du Parlement européen. Rapport au 15 juin 1978*, Institut de sociologie-Université libre de Bruxelles, 1978, 145 pages.
- CRAIG, F. W. S., *British General Election Manifestos. 1900-1974*, Macmillan, 1975, 484 pages.
- , *British Electoral Facts. 1832-1987*, Parliamentary Research Services, 1989, 210 pages.
- CRAEYBECKX, Jan, WITTE, Els, *La Belgique politique de 1830 à nos jours. Les tensions d'une démocratie bourgeoise*, éditions Labor, 1985, 634 pages.
- CRIDDLE, Byron, *Socialist and European Integration. A study of the French Socialist Party*, Routledge and Kegan Paul, 1969, 116 pages.
- CROSSMAN, R. H. S. (présenté par), *L'avenir du travaillisme. Nouveaux essais fabiens*, Les éditions ouvrières, 1952, 286 pages.
- DANKERT, Piet, KOOYMAN, Ad. (éd.), *Europe sans frontières. Les socialistes et l'avenir de la CEE*, EPO, 1989, 126 pages.
- DE LA SERRE, Françoise, LERUEZ, Jacques, WALLACE, Helen (sous la direction de), *Les politiques étrangères de la France et de la Grande-Bretagne depuis 1945. L'inévitable ajustement*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1990, 295 pages.
- DE LA SERRE, Françoise, *La Grande-Bretagne et la Communauté européenne*, PUF, 1987, 233 pages.
- DELWIT, Pascal, DE WAELE, Jean-Michel, GOTOVITCH, José, *L'Europe des communistes*, éditions Complexe, 1992, 353 pages.
- DELWIT, Pascal, DE WAELE, Jean-Michel (édité par), *La gauche face aux mutations en Europe*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1993, 218 pages.
- DEVIN, Guillaume, *L'Internationale socialiste. Histoire et sociologie du socialisme international (1945-1990)*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1993, 437 pages.
- DREYFUS, Michel, *L'Europe des socialistes*, éditions Complexe, 1991, 349 pages.
- DUMOULIN, Michel (études réunies par), *La Belgique et les débuts de la construction européenne. De la guerre aux traités de Rome*, CIACO éditeur, 1987, 196 pages.

- DUMOULIN, Michel, *La construction européenne en Belgique (1945-1957)*, CIACO éditeur, 1988, 129 pages.
- FEATHERSTONE, Kevin, *Socialist Parties and European integration. A comparative History*, Manchester University Press, 1988, 366 pages.
- FEJTÓ, François, *La social-démocratie quand même. Un demi-siècle d'expériences réformistes*, Robert Laffont, 1980, 273 pages.
- FRANCK, Christian, ROOSENS, Claude, *La politique extérieure de la Belgique en 1987 et 1988*, Academia, 1988, 392 pages.
- FRANKLIN, Michael, WILKE, Marc, *Britain's Future in Europe*, Pinter Publishers, 1990, 133 pages.
- GALLACHER, TOM, WILLIAMS, Allan M., *Southern European socialism. Parties, elections and the challenge of Government*, Manchester University Press, 1989, 291 pages.
- GARNER, ROBERT, KELLY, Richard, *British Political Parties Today*, Manchester University Press, 1992, 294 pages.
- GEORGE, Stephen, *Britain and European Integration since 1945*, Blackwell, 1991, 114 pages.
- GERARD-LIBOIS, Jules, LEWIN, Rosine, *La Belgique entre dans la guerre froide et l'Europe (1947-1953)*, Politique et Histoire, 1992, 251 pages.
- GILLEPSIE, Richard, PATERSON, William, *Rethinking Social Democracy in Western Europe*. Special Issue. West European Politics, January 1993, vol. 16, 195 pages.
- GLOTZ, Peter, *Manifeste pour une nouvelle gauche européenne*, éditions de l'Aube, 1987, 287 pages.
- GROSSER, Alfred, *La IV<sup>e</sup> République et sa politique extérieure*, Armand Colin, 1961, 439 pages.
- GUIDONI, Pierre, *Histoire du nouveau parti socialiste*, Tema action, 1973, 406 pages.
- HANLEY, David, PORTELLI, Hugues, *Social-démocratie et défense en Europe*, Institut de politique internationale et européenne — Université de Paris x-Nanterre, 1985, 345 pages.
- HAARSCHER, Guy, TELÒ, Mario, *Après le communisme. Les bouleversements de la théorie politique*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1993, 184 pages.
- HAUPT, Georges, LOWY, Michael, WEILL, Claudie, *Les marxistes et la question nationale. 1848-1914, études et textes*, François Maspero, 1974, 391 pages.
- HOBBSBAWM, Eric, *Nations et nationalisme depuis 1780. Programme, mythe, réalité*, Gallimard, 1990, 247 pages.
- HOFFMANN, Stanley, ROSS, George (sous la direction de), *L'expérience Mitterrand. Continuité et changement dans la France contemporaine*, PUF, 1988, 445 pages.
- HUGUES, Colin, WINTOUR, Patrick, *Labour rebuilt. The new model Party*, Fourth Estate, 1990, 217 pages.
- HURTIG, Christiane, *De la SFIO au nouveau parti socialiste*, Armand Colin, 1970, 128 pages.
- ICPS, *Socialist Parties in Europe*, Institut de Ciències Politiques i Socials, 1991, 222 pages.



- ICPS, *Socialist Parties in Europe II : Of Class, Populists, Catch-All ?*, Institut de Ciències Polítiques i Socials, 1992, 246 pages.
- KINGDOM, John, *Government and Politics in Britain*, Polity Press, 1991, 649 pages.
- KITZINGER, Uwe, *Diplomatie et persuasion ou comment la Grande-Bretagne est entrée dans le Marché Commun*, éditions Alain Moreau, 1974, 645 pages.
- , *The Second Try. Labour and the EEC*, Pergamon Press, 1968, 353 pages.
- LAGROYE, Jacques, *Sociologie politique*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1991, 415 pages.
- LANE, Jan-Erik, O. ERSSON, Svante, *Politics and society in Western Europe*, Sage Publications, 1991, 421 pages.
- LEMAIRE-PROSCHE, Geneviève, *Le Ps et l'Europe*, éditions universitaires, 1990, 240 pages.
- LERUEZ, Jacques, *Planification et politique en Grande-Bretagne, 1945-1971*, Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques, ND, 314 pages.
- , *Le phénomène Thatcher*, éditions Complexe, 1991, 336 pages.
- LERUEZ, Jacques, SERGEANT, Jean-Claude et TOBOUL, William, *Les partis politiques britanniques du bipartisme au multipartisme ?*, PUF, 1982, 256 pages.
- LIEBMAN, Marcel, *Origine et signification idéologiques de la scission communiste dans le parti ouvrier belge (1921). Etude dans un contexte international*, Thèse de doctorat en sciences politiques défendue à l'Université libre de Bruxelles, 3 tomes, 374 pages, 1963.
- , *Les socialistes belges, 1885-1914. La révolte et l'organisation*, Vie ouvrière, 1979, 295 pages.
- LIGOU, Daniel, *Histoire du socialisme en France (1871-1961)*, PUF, 1962, 672 pages.
- LIPSET, Seymour Martin, ROKKAN, Stein, *Party systems and Voter Alignment : Cross national perspectives*, Free Press, 1967, 554 pages.
- LIZIN, Anne-Marie, MOUREAUX, Philippe (sous la direction de), *La gauche face aux illusions néo-libérales*, éditions Labor, 1986, 155 pages.
- LLOYD, T. O., *Empire to Welfare State. English History 1906-1985*, Oxford University Press, 1986, 558 pages, p. 473.
- LODGE, Juliet, *The European Policy of the SPD*, Sage Research Papers in the Social Science. Contemporary European Studies, 1976, 95 pages.
- (Edited by), *The 1989 Election of the European Parliament*, Macmillan, 1990, 249 pages.
- MABILLE, Xavier, *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*, éditions du CRISP, 1986, 396 pages.
- MACKIE, Thomas, ROSE, Richard, *The International Almanac of Electoral History*, Macmillan, 1991 (third edition), 511 pages.
- MAPPA, Sophia (sous la direction de), *La CEE. Chance ou contrainte pour la transformation sociale*, L'Harmattan, 1989, 207 pages.
- MARCHAL-VAN BELLE, Graziella, *Les socialistes belges et l'intégration européenne*, Editions de l'Institut de sociologie de l'ULB, 1968, 187 pages.

- MARX, Karl et ENGELS, Friedrich, *Le manifeste du parti communiste*, éditions sociales, 1986, 184 pages.
- MARX, Karl, *Les luttes de classe en France (1848-1850)*, éditions sociales, 1984, 249 pages.
- MARX, Roland, *L'Angleterre de 1945 à nos jours*, Armand Colin, 1991, 190 pages.
- MC HALE, Vincent, SKOWRONSKI, Sharon, *Political Parties of Europe*, 1983, Greenwood Press, 1296 pages.
- MENY, Yves (études réunies par), *Idéologies. Partis politiques et groupes sociaux. Pour Georges Lavau*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1989, 413 pages.
- MERKEL, Wolfgang, *After the Golden Age : A Decline of Social Democratic Policies in Western Europe during the 1980's*, Center for European Studies — Working Paper Series, n° 20.
- MEYNAUD, Jean, LADRIERE, Jean, PERIN, François, *La décision politique en Belgique*, Armand Colin, 1965, 395 pages.
- MILIBAND, Ralph, *Parliamentary Socialism. A study in the Politics of Labour*, (second edition), Merlin Press, 1973, 384 pages.
- MITTERRAND, François, *Ici et maintenant*, Fayard, 1980, 309 pages.
- , *Réflexions sur la politique extérieure de la France. Introduction à vingt-cinq discours (1981-1985)*, Fayard, 1986, 441 pages.
- , *Lettre à tous les Français*, Imprimerie l'avenir graphique, 1988, 54 pages.
- MOLLET, Guy, *Bilan et perspectives socialistes*, Plon, 1958, 113 pages.
- MOLNAR, Miklos, *Marx, Engels et la politique internationale*, Gallimard, 1975, 385 pages.
- MORE, Charles, *The industrial Age. Economy and society in Britain. 1750-1985*, Longman, 1989, 449 pages.
- OFFERLE, Michel, *Les partis politiques*, PUF, 1987, 126 pages.
- PADGETT, Stephen, PATERSON, William E., *An History of Social Democracy in Postwar Europe*, Longman, 1991, 289 pages.
- PANITCH, Leo, *Social Democracy and Industrial Militancy. The Labour Party, the Trades Union and Income Policy. 1945-1974*, Cambridge University Press, 1976, 318 pages.
- PATERSON, William E., THOMAS, Alastair H. (Edited by), *Social Democratic Parties in Western Europe*, Croom Held, 1977, 444 pages.
- , *The future of Social Democracy. Problems and Prospects of Social Democratic Parties in Western Europe*, Oxford University Press, 1986, 324 pages.
- PELASSY, Dominique, *Qui gouverne en Europe ?*, Fayard, 1992, 425 pages.
- PELLING, Henry (edited by), *The challenge of socialism*, Adam & Charles Black, 1954, 370 pages.
- , *A short history of the Labour Party*, Macmillan (sixth edition), 1978, 184 pages.
- PHILIP, André, *L'Europe unie et sa place dans l'économie internationale*, Publications de l'Université de la Sarre-PUF, 1953, 364 pages.
- , *Les socialistes*, Points-Politique, 1967, 244 pages.

- PINTO-LYRA, Rubens, *La gauche en France et la construction européenne*, LGDI, 1978, 371 pages.
- PORTELLI, Hugues, *Le socialisme français tel qu'il est*, PUF, 1980, 213 pages.
- (sous la direction de), *L'Internationale socialiste*, Les éditions ouvrières, 1983, 188 pages.
- RAVIER, Jean-Pierre, *Les syndicats britanniques sous les gouvernements travaillistes. 1945-1970*, Presses universitaires de Lyon, 1981, 277 pages.
- RIoux, Jean-Pierre, *La France de la IV<sup>e</sup> République. 1. L'ardeur et la nécessité. 1944-1952*, Seuil, Points-Histoire, 1983, 293 pages.
- ROCARD, Michel, JAUMONT, Bernard, LENEGRE, Daniel, *Le marché commun contre l'Europe*, Seuil, 1973, 190 pages.
- ROCARD, Michel, *Parler vrai. Textes politiques*, Seuil, Points-Politique, 1979, 169 pages.
- , *A l'épreuve des faits. Textes politiques (1979-1985)*, Points-Politique, 1986, 219 pages.
- SAINT-OUEN, François, *Les partis politiques et l'Europe. Une approche comparative*, PUF, 1990, 229 pages.
- SAMPSON, Anthony, *Anatomie de l'Angleterre*, Robert Laffont, 1963, 717 pages.
- SAVILLE, John, *The Labour Movement in Britain*, Faber and Faber, 1988, 166 pages.
- SCHARFF, Fritz, *La social-démocratie européenne face à la crise*, Economica, 1990, 331 pages.
- SCHWARZMANTEL, *Socialism and the idea of the Nation*, Harvester, 1991, 266 pages.
- SEILER, Daniel-Louis, *Les partis politiques en Europe*, PUF, 1978, 126 pages.
- , *La politique comparée*, Armand Colin, 1982, 190 pages.
- , *De la comparaison des partis politiques*, Economica, 1986, 260 pages.
- SELDON, Anthony (Edited by), *UK Political Parties since 1945*, Philip Allan, 1990, 159 pages.
- SOLDATOS, Panayotis, *Les données fondamentales de la politique britannique à l'égard de la Communauté économique européenne*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1973, 195 pages.
- SPAACK, Paul-Henri, *Combats inachevés. De l'indépendance à l'alliance*, Fayard, 1969, 315 pages ; *Combats inachevés. De l'espoir aux déceptions*, Fayard, 1969, 444 pages.
- TELÒ, Mario, *Le New Deal européen. La pensée et la politique sociales-démocrates face à la crise des années trente*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1988, 213 pages.
- , *Tradizione socialista e progetto europeo. Le idee della socialdemocrazia tedesca tra storia e prospettiva*, Editori Riuniti, 1988, 338 pages.
- (a cura di), *Tra nazione ed Europa*. Annali CRS 1992-93, Franco Angeli, 1993, 428 pages.
- (sous la direction de), *De la nation à l'Europe. Paradoxes et dilemmes de la social-démocratie européenne*, Bruylant, 1993, 422 pages.

- TILLY, Charles, *Contraintes et capital dans la formation de l'Europe. 990-1990*, Aubier, 1992, 431 pages.
- TODD, Emmanuel, *L'invention de l'Europe*, Seuil, 1990, 527 pages.
- URWIN D. W., PATERSON, W. E., *Politics in Western Europe today. Perspectives, Policies & Problems since 1980*, Longman, 1990, 299 pages.
- WILSON, Harold, *Que veulent les travaillistes ?*, Etudes et documents Payot, 1965, 184 pages.
- WINOCK, Michel, *Le socialisme en France et en Europe. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Points-Histoire, 1992, 426 pages.
- ZORGBIBE, Charles, *Histoire de la construction européenne*, PUF, 1993, 376 pages.



# Table des matières

Avant-propos .....	7
<b>Introduction .....</b>	<b>9</b>
1. Les pays et les partis .....	10
1. La Belgique et le parti socialiste belge .....	10
2. La France, la SFIO et le PS .....	11
3. La Grande-Bretagne et le parti travailliste britannique .....	12
2. Plan de l'ouvrage .....	13
<b>Chapitre I. La relation théorique entre socialisme et nation .....</b>	<b>17</b>
I. MARX, ENGELS OU LE PRIMAT DE LA « CLASSE » .....	17
1. Le <i>Manifeste du parti communiste</i> .....	17
2. La montée des nationalismes .....	19
3. Le parti socialiste et la nation .....	21
II. OTTO BAUER ET LA SOCIAL-DÉMOCRATIE AUSTRO-HONGROISE .....	22
1. Les divisions de la social-démocratie austro-hongroise .....	23
2. Otto Bauer, la « communauté de caractère et de destin » .....	23
3. Les tâches de la social-démocratie .....	26
III. JEAN JAURÈS ET LE SOCIALISME FRANÇAIS .....	27
IV. LA II <sup>e</sup> INTERNATIONALE FACE À LA GUERRE .....	30
V. AUX ORIGINES DE L'ÉTAT-PROVIDENCE .....	32
1. L'anticipation suédoise .....	34
2. L'apport keynésien .....	34
VI. 1945-1994 : ESSOR ET CRISE DE LA SOCIAL-DÉMOCRATIE .....	35
1. De la libération au crépuscule des années cinquante .....	38
2. La percée sociale-démocrate et les <i>golden sixties</i> .....	39
3. Les temps difficiles : 1973-1989 .....	40
4. La fragilisation du « modèle social-démocrate » .....	42
5. L'épuisement du keynésianisme national ? .....	45
6. Le reflux socialiste .....	45
7. Une nouvelle période pour la social-démocratie : de 1989 à nos jours ..	47

**Chapitre II. La SFIO et le parti socialiste face aux Communautés**

<b>européennes</b> .....	55
<b>I. L'ÉTAT DU SOCIALISME FRANÇAIS À LA LIBÉRATION (1945-1950)</b> .....	57
1. Une situation économique et politique inextricable .....	57
2. L'« occidentalisation » de la SFIO .....	58
<b>II. LES RÉACTIONS AU PLAN SCHUMAN</b> .....	61
<b>III. LE DÉCHIREMENT DES SOCIALISTES SUR LE PROJET DE COMMUNAUTÉ</b> EUROPÉENNE DE DÉFENSE .....	64
<b>IV. LA SFIO ET LA RELANCE EUROPÉENNE</b> .....	72
<b>V. 1958, DE GAULLE, LA SFIO ET L'EUROPE</b> .....	74
1. De Gaulle et les Communautés européennes (1958-1963) .....	76
2. Les socialistes face à la politique européenne du général de Gaulle .....	76
3. Le problème de la sécurité et les relations avec les Etats-Unis .....	77
<b>VI. LE TEMPS DES CHANGEMENTS (1963-1968)</b> .....	78
1. Les vicissitudes de la gauche .....	78
2. Les changements envers l'Europe .....	79
1. La SFIO .....	79
2. Les clubs, François Mitterrand et la FGDS .....	81
<b>VII. L'ENFANTEMENT DU NOUVEAU PARTI SOCIALISTE</b> .....	83
1. La parenthèse malheureuse (1968-1971) .....	83
2. Epinay : le vrai nouveau départ .....	84
3. Les « nouveaux socialistes » et l'Europe .....	86
1. Un mot d'ordre pour les socialistes : « changer la vie » .....	86
2. Le référendum .....	87
4. Bagnolet : le congrès extraordinaire sur les problèmes européens .....	88
<b>VIII. L'« ATTENTE »</b> .....	91
1. Les perspectives européennes .....	92
2. Une parenthèse silencieuse .....	93
<b>IX. LES « AVENTURES » DU POUVOIR</b> .....	94
1. Le keynésianisme dans un seul pays ? .....	95
2. L'Acte unique européen .....	98
<b>X. LE TEMPS DES DÉSILLUSIONS</b> .....	100
1. Le temps des incertitudes (1990-1992) .....	103
1. La famille mitterrandiste .....	103
2. L'optique rocardienne .....	104
3. Les oppositionnels de Socialisme et République .....	104
4. La nouvelle école socialiste .....	105
2. La synthèse européenne .....	105
<b>XI. LA RATIFICATION LABORIEUSE DU TRAITÉ DE MAASTRICHT</b> .....	109
<b>XII. CONCLUSIONS</b> .....	112

**Chapitre III. Le parti travailliste britannique et les Communautés**

<b>européennes</b> .....	129
<b>I. DES « LENDEMAINS QUI CHANTENT »</b> .....	132
1. Les étapes d'une législation .....	134
2. La politique étrangère et européenne des travaillistes .....	135

II. LE LONG REFLUX .....	139
1. Le parti travailliste face aux premières institutions communautaires ...	141
2. La deuxième défaite et la persistance des conflits .....	143
3. Les évolutions en politique étrangère .....	144
III. LA PREMIÈRE DEMANDE D'ADHÉSION BRITANNIQUE .....	145
IV. LE RETOUR DES TRAVAILLISTES AU POUVOIR .....	148
V. LA DÉFAITE TRAVAILLISTE .....	151
1. La négociation .....	152
2. La division travailliste .....	152
VI. LA COURTE MAJORITÉ TRAVAILLISTE .....	157
1. La renégociation .....	157
2. Une expérience délicate .....	160
3. La question des élections au Parlement européen .....	161
VII. LA FONDATION DU PARTI SOCIAL-DÉMOCRATE .....	163
VIII. LA CATASTROPHE DE 1983 .....	165
1. La nouvelle offensive gouvernementale .....	166
2. Le renouveau travailliste .....	166
IX. LA « CONVERSION » EUROPÉENNE DES TRAVAILLISTES .....	168
1. La croisade de Margaret Thatcher .....	169
2. La confirmation travailliste .....	169
X. UNE NOUVELLE IDENTITÉ POUR LES TRAVAILLISTES ? .....	172
XI. CONCLUSIONS .....	175

#### **Chapitre IV. Le PSB et le parti socialiste face aux Communautés**

<b>européennes .....</b>	<b>191</b>
I. UN « NOUVEAU » PARTI SOCIALISTE .....	193
1. La Belgique au lendemain de la guerre .....	194
2. La politique étrangère des socialistes belges .....	195
II. LES SOCIALISTES BELGES ET LE PLAN SCHUMAN .....	198
III. LA POLÉMIQUE SUR LA CED .....	203
IV. LA RELANCE EUROPÉENNE .....	210
V. LES SOCIALISTES BELGES EN CRISE .....	214
VI. LES « GOLDEN SIXTIES » .....	218
1. La première demande d'adhésion britannique .....	218
2. La défaite de 1965 .....	219
3. La seconde demande d'adhésion britannique .....	220
VII. L'ÉMERGENCE DE LA CRISE .....	221
1. La mobilisation européenne à gauche .....	222
2. Les premières élections pour le Parlement européen .....	225
3. Fédéralisme européen et socialisme .....	226
VIII. LES CHANGEMENT INTERNES .....	227
1. Le recentrage européen .....	228
2. Le débat sur l'Acte unique européen .....	229
IX. UN PARTI NEUF POUR UN NOUVEAU PAYSAGE ? .....	230
X. CONCLUSIONS .....	234



<b>Conclusions générales .....</b>	<b>253</b>
<b>I. LES CONDITIONS EXTERNES .....</b>	<b>253</b>
1. L'impact de la situation économique .....	253
2. La situation géopolitique des trois pays considérés .....	254
1. La Belgique .....	254
2. La France .....	255
3. La Grande-Bretagne .....	255
3. Les origines idéologiques du socialisme .....	255
<b>II. LES CONDITIONS INTERNES .....</b>	<b>257</b>
1. Les caractéristiques historiques et culturelles du pays .....	257
2. Système politique et modes de scrutin .....	258
1. Le cas belge .....	259
2. Le cas britannique .....	260
3. Le cas français .....	260
<b>III. LES CLIVAGES ENTRE PARTIS SUR L'INTÉGRATION EUROPÉENNE .....</b>	<b>261</b>
1. Le clivage au sein des partis de gauche .....	261
2. Les clivages au sein des trois socialistes étudiés .....	262
1. Le parti travailliste britannique .....	262
2. La SFIO et le parti socialiste français .....	264
3. Les socialistes belges .....	266
4. Y a-t-il un parallélisme des clivages internes ? .....	267
3. Le clivage sur l'échiquier politique .....	268
1. La Belgique .....	268
2. Le Royaume-Uni .....	269
3. La France .....	272
<b>IV. LA PRISE DE DÉCISION DANS LE PARTI : ÉLITES, APPAREIL ET OPINION PUBLIQUE ...</b>	<b>274</b>
1. L'attention des partis .....	274
2. Les débats occasionnels .....	275
<b>V. QUELLE EUROPE POUR LA SOCIAL-DÉMOCRATIE ? .....</b>	<b>276</b>
1. Communauté européenne et socialisme .....	277
2. Les crises de la gauche .....	279
3. Les évolutions récentes .....	280
4. Les perspectives .....	282
Liste des abréviations .....	289
Orientation bibliographique .....	291
Table des matières .....	299







# LES PARTIS SOCIALISTES ET L'INTEGRATION EUROPEENNE

Si la recherche dans les domaines institutionnel, juridique ou économique de l'évolution des Communautés européennes est abondante, force est de constater que les «Europe que dessinent les partis politiques» ne sont que très peu étudiées. Cet ouvrage se veut donc une contribution à l'étude des acteurs politiques face à la Communauté européenne et à leurs jeux d'influences réciproques.

L'analyse offre, dans une perspective historique, un tableau de l'évolution du mouvement socialiste en Europe occidentale depuis 1945 et des rapports complexes de la social-démocratie à la construction européenne. Tant il est vrai qu'au-delà de leur internationalisme proclamé, le champ d'action privilégié des partis socialistes, au cours du vingtième siècle, a été l'espace national. L'édification des différents modèles d'Etat-providence s'est réalisée à cette échelle et les rapports de forces sur lesquels se sont appuyés les partis socialistes étaient également nationaux. Dans

ces conditions, l'édification de la Communauté européenne s'est posée comme un défi.

A partir d'un examen minutieux des partis socialistes belge, français et du parti travailliste britannique, l'auteur examine, dans une approche comparative, les différences d'attitudes des socialistes face à la construction européenne, l'évolution des points de vue et les enjeux contemporains du positionnement des socialistes face à l'Union européenne.

Docteur en sciences politiques, Pascal Delwit est premier assistant à l'Institut d'Etudes européennes de l'Université libre de Bruxelles. Il est co-auteur avec Jean-Michel De Waele et José Gotovitch de *L'Europe des communistes* (Editions Complexe, 1992) et co-éditeur avec Jean-Michel De Waele de *La gauche face aux mutations en Europe* (Editions de l'Université de Bruxelles, 1993). Il est co-directeur du Laboratoire d'étude des partis politiques en Europe.

ETUDES  
EUROPEENNES



ISBN 2-8004-1114-7



9 782800 411149

## **Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB**

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles, ci-après dénommées EUB, et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par les EUB et mises en ligne par les Archives & Bibliothèques. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

### **Protection**

#### **1. Droits d'auteur**

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire. La mise à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec les EUB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici. Pour les œuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, les EUB auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

#### **2. Responsabilité**

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les EUB et les Archives & Bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les EUB et les Archives & Bibliothèques de l'ULB ne pourront être mis en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des EUB et des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

#### **3. Localisation**

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom\_du\_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les Archives & Bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

### **Utilisation**

#### **4. Gratuité**

Les EUB et les Archives & Bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires sélectionnées par les EUB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

#### **5. Buts poursuivis**

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux EUB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s). Demande à adresser aux Editions de l'Université de Bruxelles ([editions@admin.ulb.ac.be](mailto:editions@admin.ulb.ac.be)).

## **6. Citation**

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Editions de l'Université de Bruxelles et Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

## **7. Liens profonds**

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

## **Reproduction**

### **8. Sous format électronique**

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis. Toutefois les copies numériques ne peuvent être stockées dans une autre base de données dans le but d'y donner accès ; l'URL permanent (voir [Article 3](#)) doit toujours être utilisé pour donner accès à la copie numérique mise à disposition par les Archives & Bibliothèques.

### **9. Sur support papier**

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

### **10. Références**

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux EUB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.